VIE

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

EXPOSÉ HISTORIQUE, CRITIQUE ET APOLOGÉTIQUE

PAR

L.-CL. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE
CONSULTEUR DE LA COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE
ANCIEN PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE

11e Édition revue et augmentée

TOME II

PARIS, VI
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
87, BOULEVARD RASPAIL, 87

1925

Ouvrage couronné par l'Académie Française

PASSIONIST FATHERS
SAINT LOUIS

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/viedensjesuschri0002lclf

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

l.
rs

ra-

soit
te

ns
l-
l,

e à

VIE

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

II

DU MÊME AUTEUR :

Biblia Sacra *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edita, divisionibus logicis analysique continua, sensum illustrantibus, ornata.* 1 vol. in-8°, 8e édit., Paris, 1921. Ouvrage approuvé par plusieurs cardinaux et de nombreux évêques.

Novum Testamentum, *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo editum, divisionibus logicis analysique continua... ornatum.* 1 vol. in-24, 3e édit., Paris, 1901.

La Sainte Bible *commentée d'après la Vulgate et les textes originaux.* 8 vol. in-8°, ornés de nombreuses gravures. Ouvrage plusieurs fois réédité.

Introduction générale aux Évangiles, 1 vol. grand in-8°, Paris 1889.

Évangile selon saint Matthieu. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1878.

Évangile selon saint Marc. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1879.

Évangile selon saint Luc. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol. grand in-8°, Paris, 1882.

Évangile selon saint Jean. *Introduction critique et commentaires.* 1 vol grand in-8°, Paris, 1886. Ces divers commentaires ont été réédités plusieur fois.

Le Nouveau Testament. *Traduction annotée et ornée de nombreuses g vures d'après les monuments anciens,* 2 vol. in-18, 110e édit., Paris, 1921.

Atlas Archéologique de la Bible, *d'après les meilleurs documents, s anciens, soit modernes,* 2e édit., 1 vol. grand in-4°, composé d'un tex explicatif et de 117 planches contenant plus de 1.000 figures, Lyon, 1886.

Atlas d'Histoire Naturelle de la Bible, *d'après les monuments ancie et les meilleures sources modernes et contemporaines.* 1 vol. grand in-4°, con posé d'un texte explicatif et de 112 planches contenant 900 figures, Lyo 1884.

Atlas Géographique de la Bible, *d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes contemporaines,* 1 vol. grand in-4°, composé d'un lexique et de 18 planches en couleurs, Lyon, 1890. — Une édition abrégée a été publiée à Paris, en 1894.

Saint Pierre. 1 vol. in-12, 4e édit., Paris, 1922 (dans la collection *Les Saints,* publiée sous la direction de M. Henri Joly).

Saint Jean l'Évangéliste, *sa vie et ses écrits.* 1 vol. in-12, Paris, 1907.

L'existence personnelle de Jésus *et le rationalisme contemporain,* brochure in-12 (collection *Science et Religion*), Paris, 1909.

L'Évangile mutilé et dénaturé par les rationalistes contemporains *Exposition et critique.* Brochure in-12 écu, Paris, 1910.

Les Miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 2 vol. in-12, Paris, 1909-1910.

Les étapes du Rationalisme *dans ses attaques contre les Évangiles et la vie de N.-S. Jésus-Christ.* 1 vol. in-12, Paris, 1911. Ouvrage couronné par l'Académie française.

Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les Évangiles, 1 vol. in-18, 16e édit., Paris, 1921. Ouvrage approuvé par plusieurs cardinaux et de nombreux évêques.

L'étude de la Bible, Lettres d'un profcsseur d'Écriture saint un jeune prêtre, 1 vol. in-8°, Paris, 1922.

VIE

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

EXPOSÉ HISTORIQUE, CRITIQUE ET APOLOGÉTIQUE

PAR

L.-CL. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE
CONSULTEUR DE LA COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE
ANCIEN PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE

Nouvelle Édition revue et augmentée

TOME II

WITHDRAWN
The Cathol
Theological U
LIBRARY
Chicago, I
Province of Holy C

PARIS, VI
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
87, BOULEVARD RASPAIL, 87

1925

Ouvrage couronné par l'Académie Française

NIHIL OBSTAT

A. AUBONNET, Pr. S. S.

Censor deputatus.

MILLHOUNAM

IMPRIMATUR

Ed. THOMAS, Vic. gen.

Parisiis, die 5[a] octobris, 1921.

220
FIL
2789

VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

QUATRIÈME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LA CHRONOLOGIE ET LA DURÉE DU MINISTÈRE DE JÉSUS, L'ORDRE VRAISEMBLABLE DES FAITS.

Cette partie de l'histoire évangélique tient une place particulièrement importante dans la vie du Sauveur, car c'est elle qui nous permet d'étudier le plus à fond sa personne et son œuvre. Aussi les écrivains sacrés nous fournissent-ils à son sujet des détails relativement nombreux. Avant d'en aborder le récit, nous avons à résoudre une question chronologique qui présente de sérieuses difficultés. Elle consiste en un triple problème : 1° A quelle époque précise le ministère public du Sauveur a-t-il commencé? 2° Quelle a été sa durée? 3° Dans quel ordre les événements qui le composent se sont-ils succédé?

Il convient de dire sans retard qu'il n'est pas possible de donner sur aucun de ces points une réponse pleinement satisfaisante. En effet, d'une part, les renseignements contenus dans les évangiles sont insuffisants pour nous permettre d'arriver à des résultats certains; d'autre part, la tradition a émis, dès le début, des opinions très variées sur le commencement et la durée de la vie publique, comme aussi sur la

STUDIO ADDICTUS

suite des faits qui la composent, de sorte que l'exégèse postérieure, embarrassée et livrée en partie à ses propres ressources, s'est prononcée à son tour en sens différents, parfois même en sens contradictoires. Heureusement, aucune de ces questions n'est vitale et essentielle pour l'histoire du divin Maître. Malgré tout l'intérêt qu'elles offrent par elles-mêmes, elles sont en réalité secondaires. Comme l'écrivait Bossuet [1], « qu'il faille mettre quelques années plus tôt ou plus tard la naissance de Notre-Seigneur, et ensuite prolonger sa vie un peu plus ou un peu moins, c'est une diversité qui provient autant des incertitudes des années du monde que de celles de Jésus-Christ. Et quoi qu'il en soit, un lecteur attentif aura déjà pu reconnaître qu'elle ne fait rien à la suite ni à l'accomplissement des conseils de Dieu. » Nous essaierons du moins de nous rapprocher le plus possible de la vérité, et nous pourrons constater que, si nous sommes incapables de déterminer avec une exactitude mathématique les dates que nous cherchons, nous pouvons tout au moins les fixer approximativement.

I. Et d'abord, à quelle époque placerons-nous le début de la vie publique de Notre-Seigneur? Nous savons par saint Luc [2] que Jean-Baptiste inaugura sa prédication « la quinzième année du règne de Tibère César. » Or, d'après la suite de son récit, comme d'après les trois autres évangélistes, il ne dut s'écouler qu'un temps assez court, quelques mois tout au plus, entre l'apparition du précurseur et celle du Messie. Le même saint Luc nous apprend encore que Jésus, lorsqu'il « commençait », c'est-à-dire, lorsque s'ouvrit sa vie publique, était âgé d' « environ trente ans [3]. »

Mais ces données sont assez vagues l'une et l'autre. Sans compter, en effet, que nous ne sommes pas en mesure de calculer exactement la période de temps qui sépara l'inauguration des deux ministères, il n'est guère possible non plus de déterminer avec certitude ce qu'il faut entendre par la quinzième année du règne de Tibère. On la suppute d'après deux méthodes différentes, qui créent un écart de deux ans. Les uns comptent les années de ce gouvernement à partir de la mort d'Auguste, prédécesseur de Tibère (19 août 767

1. *Discours sur l'histoire universelle* Ire partie, xe époque (*Œuvres*, édition de Versailles, t. xxxv, p. 98-99).
2. Luc., III, 1.
3. Luc., III, 23.

depuis la fondation de Rome, l'an 14 de l'ère vulgaire), de sorte que la quinzième année courrait du 19 août 781 au 19 août 782 de Rome (28 à 29 de notre ère). Mais, en retranchant de ce chiffre les « trente années environ » qu'avait alors Jésus, on obtiendrait comme date de la naissance l'an de Rome 751 ou 752 : résultat condamné d'avance par la nécessité de placer le premier Noël chrétien au plus tard vers le début de l'année 750, avant la mort d'Hérode le Grand [1]. Pour obvier à cette difficulté très réelle, la plupart des exégètes contemporains ont pensé qu'il était préférable de prendre pour point de départ des années du règne de Tibère celle où Auguste se l'associa à l'empire [2]; ce qui eut lieu dès l'an 765 de Rome (12 de l'ère vulgaire) La quinzième année en question courrait ainsi de 779 à 780 de Rome (26 à 27 de notre ère), et coïnciderait avec les « trente ans environ » de Jésus, comptés à partir de 749-750. A l'aide d'inscriptions et de médailles anciennes, on a démontré que cette manière de calculer la durée du règne des empereurs romains était usitée tout au moins dans les provinces d'Orient [3].

Un autre renseignement chronologique, fourni par le quatrième évangile [4], nous permet de placer à cette même date le commencement de la vie publique du Sauveur. Prenant à la lettre le mot de Jésus, « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours, » les Juifs lui dirent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et vous le rétabliriez en trois jours! » Il s'agissait du second temple, dit de Zorobabel, construit sur les ruines de celui de Salomon [5], après la fin de l'exil de Babylone [6], et restauré, agrandi magnifiquement par le roi Hérode [7]. Selon Flavius Josèphe [8], cette reconstruction, inaugurée l'année 734 de Rome (20 av. J.-C.), ne

1. Tome I, p. 276-277.
2. En qualité de *collega imperii*. Cf. Tacite, *Ann.*, I, 3; Velleius Paterculus, II, 12.
3. Wieseler, *Beiträge zur richtigen Würdigung der Evangelien*, p. 191-194; Ramsay, *Was Christ born at Bethlehem?* p. 197-226. Nous avons cité plus haut, t. I, p. 277, les principaux ouvrages qui traitent de la chronologie de la vie de Notre-Seigneur. Voir aussi E. Mangenot, *Les évangiles synoptiques*, p. 164-170, et van Bebber, *Zur Chronologie des Lebens Jesu*, 1898.
4. Joan., II, 20.
5. Les Chaldéens de Nabuchodonosor l'avaient incendié après la prise de Jérusalem, en 587 av. J.-C.
6. Esdr., III-VI; Agg., II, 1-10; etc.
7. Tome I, p. 158-163.
8. *Ant.*, XV, XI, 1.

fut achevée que longtemps après [1], peu d'années avant sa destruction par les Romains [2]. En ajoutant 46 à 734, on obtient aussi l'année 780 de Rome (27 de notre ère), pour la première Pâque de la vie publique de Notre-Seigneur.

II. Dès lors que l'époque précise où Jésus commença son ministère n'est pas entièrement certaine, il est évident que nous sommes incapables de déterminer avec une rigoureuse exactitude la durée de cette période de sa vie. Trois sentiments divers se sont formés à ce sujet dès les temps anciens.

a) Plusieurs écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, interprétant trop à la lettre cette parole du prophète Isaïe, dont Jésus se fit un jour lui-même l'application [3], « L'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi... il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres,... pour publier l'année de grâce du Seigneur, » en ont conclu que le Christ n'avait exercé son ministère que pendant un an [4]. Le texte d'Isaïe se rapporte certainement au Messie; mais l'expression « l'année de grâce du Seigneur » est toute générale, car elle fait surtout allusion à l'année jubilaire des Israélites et aux bénédictions de choix qu'elle leur apportait du ciel [5].

D'assez nombreux commentateurs contemporains, appartenant aux écoles les plus opposées, ont adopté cette théorie d'un an, mais en s'appuyant sur d'autres motifs [6]. Ils allè-

1. Tandis qu'Albinus était gouverneur de la Judée (62-64 ap. J.-C).

2. En 70. Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3e éd., t. I, p. 392.

3. Is., LXI, 1-2; Luc., IV, 18-19.

4. Telle a été l'opinion de plusieurs sectes gnostiques (des Basilidiens, d'après Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, XXI, 146; des Valentiniens, d'après S. Irénée, *Adv. Hær.*, I, III, 3; XX, 1; XXII, 1, 3; II, XXII, 1, 5, et S. Épiphane, *Hær.*, LI, 28; probablement aussi des Docètes, des Aloges et de Marcion, selon W. Bauer, *Das Leben Jesu nach den neutestam. Apokryphen*, p. 281), de l'auteur des *Homélies pseudo-Clémentines* (*Hom.*, I, 7; XVII, 19; *Recogn.*, IV, 35), de Clément d'Alex. (*Strom.*, I, XXI, 143; V, VI, 37; VI, 11), de Julius Africanus (cf. Bauer, *op. cit.*, p. 282), de Tertullien (*Adv. Jud.*, 15), de Lactance (*Divin. Instit.*, IV, X, 18 et XIV, 11; *De morte persecut.*, II, I, 2). Origène s'est exprimé en sens contraires: il est tantôt pour la durée d'une année environ (*Hom.*, XXXII, *in Luc.; De princip.*, IV, 5 : « un an et quelques mois »), tantôt pour « trois ans et trois mois » (*C. Cels.*, II, 12; *Comment. in Matth.*, serm. XII). Il en est de même de S. Hippolyte (Bauer, *op. cit.*, p. 288-289).

5. Lev., XXV, 1-55.

6. Notamment, parmi les critiques rationalistes, T. Keim, *Geschichte Jesu*, t. I, p. 493-496 : P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, t. II, p. 127-133; H. von Soden, dans l'*Encyclopædia britannica*, art. *Chronology*. Parmi les catholiques, J. Belser, dans la *Biblische Zeitschrift*, année 1903, p. 55-63, 160-174, etc.; L. Fendt, *Die Dauer der öffentlichen Wirksamkeit Jesu*, 1906.

guent surtout le fait que les synoptiques ne signalent qu'une seule Pâque dans la vie publique de Jésus, celle qui fut témoin de sa passion et de sa mort [1].

Mais cet argument est dénué de valeur, soit parce que les trois premiers évangélistes, qui n'avaient pas l'intention de raconter toute l'histoire du Sauveur, ont abrégé considérablement sa vie publique et condensé les événements dont elle se compose [2], soit parce que leurs récits supposent en réalité plusieurs solennités pascales durant le ministère de Jésus. L'épisode des épis que les apôtres cueillirent un jour dans un champ de blé, et qu'ils froissèrent entre leurs mains pour en extraire les grains [3], démontre que c'était alors l'époque de la Pâque, puisqu'un des rites les plus intéressants de cette fête consistait précisément à offrir à Dieu les prémices des céréales dans le temple [4]. La place attribuée à cet incident par les trois évangélistes prouve qu'il fut séparé par un certain intervalle de temps du commencement et de la fin de la vie publique [5]. Il y a plus : saint Matthieu et saint Marc, d'accord avec saint Jean [6], racontant un peu plus tard la première multiplication des pains, nous montrent les convives de Jésus assis sur l'herbe verte. C'était donc le printemps, et la Pâque était proche [7]. Enfin, même en ne tenant compte que des synoptiques, on se convainc sans peine qu'il est « matériellement impossible de faire tenir dans une seule année les événements si nombreux qu'ils accumulent dans leurs pages, ces périgrinations à travers les villes et les bourgades galiléennes, ces séjours prolongés à Capharnaüm,ces excursions dans les régions avoisinantes..., ces retraites à la montagne et dans les solitudes, en un mot toutes ces allées et venues, que les synoptiques rattachent les unes aux autres par des transitions dénuées de toute précision, *en ces jours-ci, ensuite, plusieurs jours après, puis il arriva que*, etc. Quand

1. Matth., XXVI, 2, 17; Marc., XIV, 1, 12; Luc., XXII, 1, 7.
2. Voir le t. I, p. 82-83, 441; etc.
3. Matth., XII, 1; Marc., II, 23; Luc., VI, 1.
4. Tome I, p. 314.
5. La date indiquée par S. Luc, « le sabbat second-premier, » désigne vraisemblablement le premier sabbat qui suivait le second jour de l'octave pascale. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Luc*, p. 134.
6. Matth., XIV, 19; Marc., VI, 39; Joan., VI, 10.
7. En 1914, peu de jours après la fête de Pâque, nous avons admiré, au nord du lac de Tibériade, dans la région même ou Jésus accomplit ce grand miracle, la beauté luxuriante des prairies.

on essaie de condenser toute cette masse de faits, grands et petits, en accordant à chacun le minimum de temps possible, afin de ne pas dépasser la durée d'une seule année, on arrive à des résultats absurdes. Il y a des détails qui regimbent avec une ndomptable raideur [1]. »

b) « Il est donc plus sage, conclut à bon droit le même auteur, d'en revenir à la tradition. » Or celle-ci, dans son ensemble, a toujours évalué à environ trois ans la durée de la vie publique de Notre-Seigneur. Déjà, saint Irénée protestait énergiquement contre la théorie d'un an; il faisait remarquer qu'elle est en contradiction flagrante avec les évangiles, en particulier avec plusieurs passages de saint Jean, que nous allons à notre tour examiner [2].

En effet, le quatrième évangile, qui se propose, chacun le sait, de compléter ceux des synoptiques, projette de vives lumières sur la question en litige, en signalant toute une série de fêtes religieuses, échelonnées le long de la vie publique, et qui, bien comprises, exigent que celle-ci ait occupé un intervalle de trois ans et au delà. Voici leur liste : 1° une première Pâque (Joan., II, 13); 2° la « fête des Juifs, » dont nous aurons à déterminer la nature (Joan., V, 1); 3° une autre Pâque (Joan., VI, 2); 4° la fête des Tabernacles qui suivit cette Pâque (Joan., VII, 2); 5° la fête de la Dédicace (Joan., X, 22); 6° la dernière Pâque (Joan., XII, 1; cf. XIII, 1).

Cette liste désigne nettement trois Pâques successives : la première, tout à fait au début du ministère préparatoire de Jésus, et peu de temps après son baptême; la seconde, vers l'époque de la première multiplication des pains; la troisième, qui fut celle de la passion et de la mort de Christ [3]. Toutefois,

1. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 228-229. Cf. Beyschlag, *Das Leben Jesu*, 4e éd., t. I, p. 137; E. Levesque, *Nos quatre évangiles, leur composition et leur position respective*, in-12, 1917, p. 85-90.

2. *Adv. hær.*, II, XXIII, 3; III, XVIII, 7. Il est vrai que le savant évêque de Lyon tombe lui-même dans une autre exagération, lorsque, prenant pour base cette riposte des Juifs à Jésus, « Vous n'avez pas encore cinquante ans et vous auriez vu Abraham? » (Joan., VIII, 57-58), affirme que le Sauveur avait alors presque cet âge (*Adv. hær.*, II, XXII, 6). Mais cette erreur n'enlève rien de sa force à sa condamnation de la théorie d'un an. C'est uniquement pour une raison mystique, en vue de faire sanctifier tous les âges de la vie humaine par Notre-Seigneur, qu'il prolonge ainsi sa vie.

3. On a parfois essayé de supprimer la seconde de ces solennités pascales, celle de Joan., VI, 4, sous le fallacieux prétexte que, dans le texte original, il y aurait eu seulement : ἦν δὲ ἐγγὺς ἡ ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων, « La fête des Juifs était proche, » au lieu de: ἦν δὲ ἐγγὺς τὸ πάσχα, ἡ ἑορτή..., « La Pâque

d'après le témoignage si ancien et si grave de saint Irénée [1], à ces trois Pâques, il faut très vraisemblablement en ajouter une quatrième, celle qui, au second rang de notre énumération, est simplement appelée « la fête des Juifs [2]. » Entre la première et la quatrième de ces fêtes, trois années complètes se sont donc écoulées, et, comme (nous le verrons bientôt) le ministère de Jésus fut inauguré quelque temps, — plusieurs mois sans doute — avant la première Pâque, sa durée totale fut d'environ trois ans et demi. Tel a été le sentiment de saint Épiphane [3], de saint Jérôme [4], d'Eusèbe de Césarée [5] et de beaucoup d'autres à leur suite [6].

c) Nous ne dirons qu'un mot de l'opinion intermédiaire, d'après laquelle Jésus aurait évangélisé son peuple pendant deux années pleines, ou même pendant deux ans et demi. On le devine, elle n'admet que trois Pâques pendant le cours de la vie publique; ce qui la réduit aussitôt d'un an [7].

Si la première des trois Pâques eut lieu, d'après nos calculs précédents, aux premiers jours d'avril de l'année 780 de

la fête des Juifs, était proche. » Les mots τὸ πάσχα, « la Pâque », auraient été ajoutés après coup. Voir, en ce sens, une longue note de Westcott et Hort, *The New Testament in the original Greek*, 1re éd., t. II, p. 77-81 de l'Appendice. Mais ces deux mots sont inattaquables, car ils existent dans tous les manuscrits et dans toutes les versions.

1. *Adv. hær.*, II, XXII, 3.

2. Les commentateurs discutent depuis de longs siècles sur ce passage (Joan., V, 1), sans pouvoir se mettre d'accord. La discussion porte sur deux points distincts : 1° Doit-on lire ἑορτή, sans article, « une fête »; ou bien : ἡ ἑορτή avec l'article, « la fête »? 2° Quelle a été cette fête? Pour des raisons que nous avons développées dans notre commentaire de *L'évangile de S. Jean*, p. 91-93, nous préférons la leçon ἡ ἑορτή, « la fête », et nous croyons qu'il s'agit de la Pâque, qui était la fête par excellence des Juifs. Toutes les solennités religieuses du judaïsme ont été mises en avant par les exégètes, comme correspondant à ce texte de S. Jean. La question est importante pour fixer la durée de la vie publique.

3. *Hær.*, LI, 23-26.

4. *Comment. in* Is. LXI, 1-2.

5. *Hist. eccl.*, I, 10, « Pas tout à fait quatre ans »; *Demonstr. evang.*, VIII.

6. De nos jours, entre autres : J. B. Nisius, *Zur Kontroverse über die Dauer der öffentlichen Wirksamkeit Jesu*, dans la *Zeitschrift der kathol. Theologie*, t. XXXVIII, p. 457-504; W. Homanner, *Die Dauer der öffentlichen Wirksamkeit Jesu, eine patristisch-exegetische Studie*, 1908; E. Levesque, *Nos quatre évangiles*, 1917, p. 78-150.

7. Parmi ses adhérents, qu'il suffise de citer K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., § 36 et 76; Bousset, *Jesus*, p. 6-7; Ch. Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du christianisme*, p. 181; W. Sanday, dans Hastings, *Diction. of the Bible*, t. II, p. 610; J. M. Pfättisch, *Die Dauer der Lehrthätigkeit Jesu nach dem Evang. des heil. Johannes*, 1911.

Rome (27 de notre ère), la quatrième aura été celle de 783 de Rome (30 après Jésus-Christ)[1].

III. Les pages qui précèdent, et surtout celles qui concernent les indications chronologiques du quatrième évangile, nous permettent aussi de fixer quelques jalons, grâce auxquels la vie publique du Sauveur se divise en périodes régulières, de sorte qu'il devient plus facile d'organiser la suite vraisemblable des faits. En somme, ce sont bien les mêmes actions et les mêmes paroles de Jésus qui sont racontées par les synoptiques, et d'après la même marche. Sans doute, saint Matthieu et saint Marc, le premier encore plus que le second, se soucient moins, dans le détail, de l'ordre chronologique. Mais saint Luc est généralement fidèle à tenir la promesse qu'il a faite, dès son prologue[2], de se conformer à la suite véritable des événements. Plusieurs fois aussi, il signale des dates synchroniques, qui nous sont précieuses comme points de repère[3]. Et puis, dans ce qui semblerait être, à première vue, le récit du dernier voyage de Jésus à Jérusalem[4], il indique à trois reprises[5], des départs différents, dont les deux derniers ramènent tout à coup en arrière le divin voyageur. Ce trait suppose évidemment que, dans cette circonstance, le Sauveur n'est pas allé d'une seule traite dans la ville sainte, comme on pourrait être tenté de le croire, si l'on prenait trop à la lettre les narrations de saint Matthieu et de saint Marc.

Saint Jean, nous venons de le voir, nous a rendu un service plus grand encore au point de vue de l'ordre chronologique des événements, en prenant soin de mentionner les fêtes religieuses qui partagent le ministère de Jésus en plusieurs sections, et qui nous permettent de combiner harmonieusement les quatre récits évangéliques. Ces fêtes sont donc véritablement pour nous un fil conducteur, ou, pour employer une autre image, des pierres milliaires plantées sur notre route.

Tout chrétien est naturellement très désireux de suivre

1. Disons toutefois que l'accord est loin d'exister entre les divers auteurs, même entre ceux qui adoptent l'hypothèse de trois ans et demi, lorsqu'il s'agit de désigner les dates précises auxquelles ces années correspondent.

2. Luc., I, 3 : καθεξῆς... γράψαι; Vulg. : *ex ordine... scribere.*

3. Luc., II, 1-2; III, 1-2.

4. Luc., IX, 52-XIX, 58.

5. Luc., IX, 52; XIII, 22; XVII, 11. Voir E. Levesque, *Nos quatre évangiles*, p. 63-77.

le divin Maître d'aussi près que possible, à travers les incidents de sa vie de missionnaire, de prédicateur de l'Évangile et de fondateur de l'Église. Essayons d'orienter dès à présent le lecteur, en esquissant la marche que nous avons cru pouvoir adopter [1]. Mais il convient tout d'abord de faire une importante réserve. Nous dirons donc, à la suite d'un des plus récents biographes du Sauveur : « Je ne crois pas possible une concordance définitive des évangiles... Sur ce point, jamais deux auteurs n'ont pu se mettre exactement d'accord, et ce fait suffit, à lui seul, pour démontrer que les données géographiques (et chronologiques) des évangiles sont trop incomplètes pour qu'on puisse obtenir la certitude [2]. » C'est pourquoi nous nous garderons bien de présenter notre arrangement des faits comme entièrement certain. Il est du moins possible, et peut-être paraîtra-t-il vraisemblable à quelques-uns.

L'existence terrestre du Seigneur Jésus pourrait être comparée à un drame ou à une tragédie sublime, qui se déroule en trois actes : la sainte Enfance et la vie cachée, que nous venons d'étudier longuement, la vie publique, la passion. Le tout est précédé d'un court prologue et suivi d'un glorieux épilogue, celui de la résurrection et de l'ascension du Sauveur.

Le prologue ou prélude se compose, nous l'avons vu, de deux parties. Dans la vie de N.-S. Jésus-Christ, il y a d'abord ce que nous pourrions appeler les temps préhistoriques : ils correspondent à l'existence éternelle du Verbe dans le sein de son Père [3]. De ces temps mystérieux, nous passons à l'histoire proprement dite. Mais Jésus ne nous apparaît pas encore personnellement. Nous ne faisons que l'entrevoir d'une manière indirecte, soit dans les témoignages des anciens prophètes, soit dans ses ancêtres, que nous fait connaître sa généalogie [4].

Nous ne reviendrons pas sur les détails du premier acte et de ses touchantes scènes. C'est le second acte qui attire ici très spécialement notre attention, avec ses différentes phases.

1. Ce sera, très habituellement, celle que nous avons suivie, après une sérieuse étude de la question, dans notre *Synopsis evangelica*, publiée dès l'année 1882, et plusieurs fois rééditée.
2. W. Farrar, *Life of Christ*, 23e éd., t. I, p. XVII.
3. Joan., I, 1-18. Voir le t. I, p. 193-196.
4. T. I, p. 197-210; Matth., I, 1-17; Luc., III, 23-38.

Nous le partagerons en trois périodes, qui correspondent à peu près aux trois années qui se sont écoulées entre la première et la quatrième Pâque de la vie publique de Jésus. A chacune de ces années, on a donné un nom, qui en résume assez bien le caractère général. Il y a l'année d'obscurité, l'année de la faveur publique et l'année de l'opposition. Cette dernière aboutira directement au Calvaire.

La première période a aussi son préambule, dans l'activité fructueuse de Jean-Baptiste, dont les quatre récits sacrés mettent en relief la sainteté, la prédication, le baptême, les témoignages rendus fidèlement au Messie. Jésus apparaît à son tour, mais sans bruit, et il est préparé à son rôle divin par la double consécration du baptême et d'une triple victoire sur Satan. Quelques disciples s'attachent alors à lui, tout d'abord d'une manière transitoire, et il accomplit bientôt sous leurs yeux son premier miracle, aux noces de Cana. Peu de temps après, nous le trouvons à Jérusalem, pour une première Pâque, et il y inaugure son ministère messianique, en expulsant les vendeurs du temple et en opérant d'éclatants prodiges, qui lui conquièrent un certain nombre d'adhérents. Un membre du sanhédrin, Nicodème, frappé de ces manifestations, qui dénotaient visiblement en Jésus une mission venue d'en haut, se présente pour lui demander quelques explications; mais en secret, car un sentiment d'hostilité très nette s'était déjà emparé des chefs religieux du judaïsme, contre celui dans lequel ils pressentaient un dangereux rival. Alors Jésus s'éloigne de Jérusalem et se retire dans un coin obscur de la Judée, suivi de ses premiers disciples, qui se mettent à administrer un baptême semblable à celui du précurseur. Mais le divin Maître ne paraît avoir exercé lui-même à cette époque aucun ministère important. Après quelques mois de cette retraite silencieuse, il reprit la route de la Galilée, en traversant la Samarie, où eut lieu, au pied du mont Garizim, le célèbre entretien avec une pauvre femme dévoyée. L'emprisonnement de Jean-Baptiste par le tétrarque Hérode Antipas mit fin à cette période de préparation, dont la province de Judée fut, pour Jésus comme pour le précurseur, le théâtre principal [1].

Dès l'ouverture de la seconde période, nous voyons Jésus, qui n'avait joué jusqu'alors qu'un rôle à demi effacé, attirer

1. Voir notre *Synopsis evangelica* p. 9-16.

tout à coup sur lui l'attention des foules, et exciter en Galilée un mouvement de très vif enthousiasme, en prêchant avec zèle l'avènement du royaume de Dieu, en multipliant ses miracles, en parcourant le pays dans tous les sens, en démontrant de toutes manières qu'il était vraiment le Messie.

Mais procédons par ordre, et citons au moins les faits principaux. Repoussé de Nazareth, qui, du reste, à cause de sa situation retirée, ne convenait pas comme centre de son ministère, Jésus alla s'établir à Capharnaüm, sur les rives très peuplées du lac de Tibériade. Auparavant, il avait accompli à Cana un second miracle, en guérissant le fils d'un officier d'Antipas. Peu de temps après, il s'attachait définitivement quatre disciples, Pierre, André et les fils de Zébédée, à la suite d'une pêche miraculeuse. Pour nous donner une idée plus complète de l'activité du Sauveur, les synoptiques décrivent ici en détail une journée entière de sa vie (guérison d'un démoniaque dans la synagogue de Capharnaüm, guérison de la belle-mère de Simon-Pierre et de nombreux malades).

Ces divers faits forment une première section dans la période que nous étudions. La seconde s'ouvre par un voyage d'évangélisation que Jésus, accompagné de ses disciples, entreprit à travers les bourgades galiléennes. Mais les évangélistes ne nous en ont laissé qu'un résumé rapide. Ils préfèrent, selon leur coutume, citer quelques incidents isolés, particulièrement remarquables, qui eurent lieu vers cette date : entre autres, la guérison d'un lépreux, et celle d'un paralytique qu'on introduisit auprès de Jésus par le toit d'une maison, puis l'appel du publicain Lévi. Saint Jean est muet sur tous ces événements, que les synoptiques ont décrit sous de vives couleurs, et qui se passèrent entre l'emprisonnement du précurseur et la seconde Pâque de la vie publique[1].

Cette même Pâque — à supposer que l'auteur du quatrième évangile ait réellement désigné la solennité pascale par les mots « le jour de la fête des Juifs » — sert de début à une troisième période, qui s'étend jusqu'à la troisième Pâque et sur laquelle nos quatre évangélistes nous ont conservé, de concert, des détails multiples[2]. Aussi, pour la mieux décrire, la

1. *Synopsis evangelica*, p. 17-23.
2. *Synopsis evangelica*, p. 24-55.

partagerons-nous également en plusieurs sections. Pendant assez longtemps, le sentiment dominant des foules à l'égard de Jésus est encore celui de l'amour; mais comme, d'une part, il refuse de se prêter à leurs préjugés messianiques, et que, d'autre part, ses ennemis, chaque jour plus nombreux, font circuler à son sujet les calomnies les plus odieuses, elles se détachent de lui en partie et l'abandonnent peu à peu.

Première section : depuis la seconde Pâque, jusqu'à l'élection des apôtres. — Elle débute à Jérusalem, par la guérison d'un autre paralytique, en un jour de sabbat. Quelque temps après, nous retrouvons Jésus en Galilée, où ont lieu successivement, encore un samedi, l'épisode des épis et la guérison d'un homme à la main desséchée. Les adversaires de Jésus profitèrent naturellement de ces trois occasions pour l'attaquer de nouveau. Alors il se retira sur les bords du lac, où il fut aussitôt rejoint par des multitudes avides de le voir, de l'entendre et d'assister à ses prodiges.

Deuxième section : depuis l'élection des apôtres, jusqu'à l'onction de la pécheresse. — Le moment est venu pour le divin Maître d'attacher définitivement à sa personne, afin de faire leur éducation, les douze disciples de choix qui formeront le collège apostolique, et qui, lorsqu'il sera remonté au ciel, continueront ici-bas son œuvre. Après leur élection solennelle, il promulgua, devant eux et devant d'autres auditeurs accourus en grand nombre, ce qu'on a justement appelé la grande charte du royaume des cieux, sous la forme du Discours sur la montagne. De retour à Capharnaüm, il guérit le serviteur du centurion; puis, à Naïm, il ressuscita le fils de la veuve. C'est alors que Jean-Baptiste, du fond de sa prison, délégua auprès de Jésus deux de ses disciples, pour lui demander s'il était vraiment le Messie; demande à laquelle le Sauveur répondit par la voix éloquente des faits, en opérant plusieurs miracles, et aussi par un discours dans lequel il fit un grand éloge du précurseur, affirmant ainsi que Jean était vraiment un héraut envoyé par Dieu même, pour préparer les voies à son Christ. A la suite de ce discours, se placent les terribles malédictions contre les villes incrédules des rives du lac, et l'appel infiniment suave : « Venez à moi..., » adressé à toutes les souffrances. Invité à prendre un repas chez un pharisien, Jésus accorda un généreux pardon à une femme coupable, qui avait donné des preuves manifestes de repentir.

Troisième section : entre la seconde et la troisième tournée

pastorale de Notre-Seigneur à travers la Galilée. — A son départ nous le voyons accompagné, cette fois, non seulement de ses apôtres, mais encore de quelques femmes dévouées, qui pourvoyaient à ses besoins. A peine ce voyage commençait-il, que les pharisiens, témoins d'un miracle de guérison accompli par Jésus, osèrent l'accuser ouvertement, en présence des foules, d'accomplir ses prodiges de connivence avec le prince des démons. Avec une éloquence tout à la fois calme et énergique, il réfuta cette affreuse calomnie, et prenant ensuite l'offensive, il prononça des paroles grosses de menaces contre ses ennemis et contre toute la partie incrédule de la nation juive. Il reçut alors la visite de sa mère et de ses proches. C'est immédiatement après ces incidents que les évangélistes nous montrent le Sauveur inaugurant une nouvelle méthode de prédication, et prononçant ses paraboles dites du royaume des cieux. Plusieurs miracles retentissants vinrent ensuite : l'apaisement de la tempête sur le lac, la guérison des démoniaques de Gérasa et de l'hémorrhoïsse, la résurrection de la fille de Jaïre, la guérison de deux aveugles et d'un possédé muet. Mais une nouvelle visite du Sauveur à Nazareth ne fut guère moins infructueuse que la précédente.

Quatrième section : depuis la troisième tournée pastorale de Jésus en Galilée, jusqu'à la troisième Pâque de la vie publique. — Pour cet autre voyage de prédication, le Sauveur s'associa les apôtres, qu'il envoya devant lui, deux à deux, annoncer l'avènement du royaume de Dieu. Nous possédons le texte des instructions qu'il leur adressa pour les prédisposer à ce beau rôle, qu'ils n'avaient pas encore rempli. Les synoptiques racontent à cette occasion, comme un fait assez récent, le martyre de Jean-Baptiste. La première multiplication des pains, la marche de Jésus sur les eaux courroucées du lac, ses miracles dans la plaine de Gennésareth, le discours solennel dans lequel il promit d'instituer un jour l'Eucharistie, discours qui indisposa contre lui une partie considérable de son auditoire et même de ses disciples : tels furent les faits les plus importants qui terminèrent la troisième période de la vie publique.

Quatrième période : entre la troisième et la quatrième Pâque. Elle est également très riche en événements; mais, par son caractère, elle diffère beaucoup de la précédente, et davantage encore de la seconde. A la faveur publique ont succédé la froideur et l'indifférence du grand nombre; les enne-

mis déclarés se sentent plus puissants et deviennent plus hardis. Aussi Jésus se tient-il souvent à l'écart. Ses miracles deviennent rares, et sa principale fonction consiste à achever l'éducation des Douze. Néanmoins les faits glorieux ne manqueront pas non plus durant cette dernière année du Sauveur [1].

Première section : le grand voyage du Christ dans les régions phéniciennes et dans la Haute Galilée. — Trait significatif : dès le début Jésus est en conflit avec les scribes et les pharisiens, au sujet des ablutions multiples, souvent superstitieuses, que la « tradition des anciens » avait prescrites. Il entreprend ensuite un voyage considérable qui, de la Basse Galilée où il résidait habituellement, le conduisit d'abord dans la direction de l'ouest, jusqu'aux territoires de Tyr et de Sidon. Là il guérit la fille de la Cananéenne; puis, après avoir traversé la Galilée supérieure, il prit la direction du sud et atteignit la Décapole, sur les rives du lac de Tibériade. Plusieurs guérisons, la seconde multiplication des pains et quelques incidents de moindre importance datent aussi de cette époque.

Deuxième section : le faîte glorieux du ministère de Jésus. — Deux événements grandioses vont se succéder à courte distance. Remontant au nord jusqu'à Césarée de Philippe, non loin des sources du Jourdain, Notre-Seigneur posa à ses apôtres sa célèbre question : « Que pensez-vous du Fils de l'homme? » Simon-Pierre répondit par sa « confession » glorieuse, qui lui valut une si magnifique récompense : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église... » Mais, en même temps, Jésus crut devoir annoncer clairement aux siens sa prochaine passion, pour les y préparer. Six jours après eut lieu le grand mystère de la transfiguration du Christ; puis, au pied de la montagne qui en avait été le théâtre, la guérison d'un jeune démoniaque. Pendant un nouveau voyage en Galilée, Jésus prédit une seconde fois officiellement à ses apôtres sa passion et sa mort. En rentrant à Capharnaüm, il opéra le miracle du didrachme trouvé dans la bouche du poisson. Plus que jamais il se consacra alors à l'éducation des apôtres, auxquels il donna de précieuses leçons pour leur conduite présente et à venir.

Troisième section : de la solennité des Tabernacles à celle

1. *Synopsis evangelica*, p. 56-93.

de la Dédicace. — Jésus quitte définitivement la Galilée, et il monte à Jérusalem pour y célébrer la fête, très populaire, des Tabernacles, précédé des soixante-douze disciples, dont il venait de former un corps spécial, et qui annonçaient la bonne nouvelle sur leur passage, comme précédemment les apôtres. De retour auprès de lui, ils lui rendent compte, joyeusement, du succès de leur prédication. La parabole du bon Samaritain ouvre la seconde série de cette forme exquise de l'enseignement du Sauveur. Nous trouvons ensuite Jésus à Béthanie, dans la maison de Marthe et de Marie. Tout à coup, il apparaît dans les cours du temple, au milieu de la fête des Tabernacles, et il instruit le peuple. Saint Jean nous a conservé un excellent sommaire de ses discours, partagé par l'épisode de la femme adultère. C'est aussi pendant l'octave de la Dédicace que Jésus rendit la vue à l'aveugle-né, et qu'il prononça la touchante allégorie du bon Pasteur. On rattache à cette même époque, au moins d'une manière générale, une série importante de leçons, données aux disciples et à la foule sur divers sujets religieux, comme aussi la guérison de la femme courbée, de l'hydropique, des dix lépreux, et la suite des paraboles du second groupe. Jésus passe ensuite dans la province de Pérée, qu'il avait dû traverser plusieurs fois déjà, mais, ce semble, sans s'y arrêter, et il y fait un séjour d'une certaine durée, marqué, dans les récits évangéliques, par une discussion avec les pharisiens et les disciples au sujet du mariage, par plusieurs paraboles, par la bénédiction des petis enfants et par le triste refus du jeune homme riche de s'attacher à la personne du Sauveur.

Quatrième section : depuis la fête de la Dédicace jusqu'à la dernière Pâque de la vie publique. — Les événements vont se précipiter. Aussitôt après la fête, Jésus se hâta de quitter Jérusalem, où il n'était plus en sûreté, tant la haine de ses ennemis avait grandi, et, fidèle à son plan de ne pas devancer l'heure fixée par son Père céleste pour la consommation de son sacrifice, il alla chercher de nouveau un asile temporaire dans la tranquille Pérée, où il fut accueilli avec affection. Mais il la quitta au bout de peu de temps, pour revenir en Judée, à Béthanie, afin de ressusciter son ami Lazare. De là il se réfugia, en attendant la Pâque très prochaine, dans la petite ville d'Ephrem, qui paraît avoir été également située en Judée. Aux derniers jours qui précédèrent la fête, il se mit en route pour Jérusalem, en prédisant une fois de plus sa

mort et sa résurrection à ses apôtres, dont il eut à réprimer encore les sentiments terrestres et ambitieux. A Jéricho, où il était descendu, il s'invita lui-même chez le publicain Zachée et rendit la vue à deux aveugles. Enfin, six jours avant la Pâque, il était à Béthanie chez ses amis, qui donnèrent en son honneur un repas solennel, pendant lequel Marie, sœur de Lazare, oignit respectueusement ses pieds sacrés.

Qu'on veuille bien excuser l'aridité de ce pâle résumé. Il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile pour initier quelque peu le lecteur à la vie publique du divin Maître, et qu'il lui en faciliterait l'étude.

PREMIÈRE PÉRIODE

DEPUIS L'ENTRÉE EN SCÈNE DU PRÉCURSEUR JUSQU'A SON EMPRISONNEMENT

C'est une période de préparation, qui se subdivise en trois parties : le ministère de Jean-Baptiste, la consécration messianique de Jésus, et ses premiers pas sur la scène évangélique. Presque tous les incidents se passent en Judée.

CHAPITRE PREMIER

LE MINISTÈRE DE JEAN-BAPTISTE

La vie publique du Sauveur a, comme sa vie cachée, sa petite préface, dont les éléments sont empruntés à l'histoire de Jean-Baptiste. Le ministère du précurseur, qu'on a élégamment appelé « l'aurore de l'histoire évangélique, » sert d'introduction tout à la fois naturelle et providentielle à celui du Messie. Deux célèbres Voyants d'Israël, Isaïe et Malachie, n'avaient-ils pas annoncé clairement, — l'un à l'époque la plus florissante de la prophétie [1], l'autre vers son déclin [2], —

1. Isaïe exerça son rôle prophétique durant toute la seconde moitié du VIIIe siècle av. J.-C.
2. En l'année 433 av. J.-C.

que le Messie serait précédé d'un héraut qui proclamerait et préparerait sa venue?

Les quatre évangélistes appliquent à l'envi au fils de Zacharie et d'Élisabeth l'oracle suivant d'Isaïe, qui est d'une si grande beauté [1] :

Une voix crie : Préparez dans le désert
le chemin du Seigneur.
Aplanissez dans les lieux arides
une route pour notre Dieu.
Que toute vallée soit exhaussée!
Que toute montagne et toute colline soient abaissées!
Que la hauteur soit transformée en plaine
et le défilé en vallon!
Alors la gloire du Seigneur sera révélée,
et toute chair sans exception la verra,
car la bouche du Seigneur a parlé.

Ce langage métaphorique est facile à comprendre. « Le prophète, divinement éclairé, contemple en esprit et décrit sous une forme dramatique le futur retour des Juifs en Palestine, après la captivité de Babylone. Jéhovah, leur roi et leur libérateur, marche à leur tête à travers le désert syrien, pour les ramener sûrement dans leur patrie. Un héraut le précède, selon l'usage antique de l'Orient, afin d'annoncer son prochain passage et de faire remettre en bon état les routes, auxquelles, dans ces temps reculés, aucune main ne touchait, si ce n'est en des circonstances solennelles [2]. » Mais, dans la pensée divine, l'oracle d'Isaïe, après s'être réalisé une première fois lors du retour d'exil, devait avoir un second accomplissement, d'ordre supérieur, aux temps messianiques. Le Christ aussi, le royal Sauveur, devait avoir dans la personne de Jean-Baptiste son héraut, son précurseur, qui marcherait devant lui, et lui frayerait les voies dans les cœurs. L'oracle de Malachie exprime plus brièvement cette même pensée : « Voici (dit le Seigneur), j'enverrai mon messager, et il préparera les voies devant moi [3]. »

1. Is., XL, 3-5. Cf. Matth., III, 3; Marc., I, 3; Luc., III, 4-5; Joan., I,23. Nous en donnons la traduction littérale d'après l'hébreu. Les évangélistes le citent assez librement d'après la traduction des Septante, en l'abrégeant plus ou moins.

2. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 68.

3. Mal., III, 1. Cf. Marc., I, 2; Luc., I, 17 et VII, 27. Sur l'appropriation que S. Marc semble faire de ce texte à Isaïe, voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Marc*, p. 24.

Nous avons décrit [1] les principaux obstacles qui, au point de vue moral, encombraient alors en Palestine le chemin du Messie. Ils ne pouvaient pas être mieux figurés que par ces hauteurs à abaisser, ces vallées à combler, ces tortuosités et ces aspérités à faire disparaître, afin que le Christ rédempteur, arrivant chez son peuple, trouvât un chemin digne de lui. Heureusement, durant son ministère rapide, Jean va s'appliquer de toute son âme à ce rude travail.

I. — L'APPARITION DU PRÉCURSEUR, SA VIE MORTIFIÉE, SON BAPTÊME.

Avant de nous faire entendre la puissante voix du messager du Christ, saint Luc mentionne en termes particulièrement solennels l'époque de son apparition :

La quinzième année du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée; Hérode, tétrarque de la Galilée; Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la province de Trachonitide, et Lysanias, tétrarque de l'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

Date remarquable dans les fastes sacrés [2], qui fait entrer de nouveau [3] la vie de N.-S. Jésus-Christ dans le cadre général de l'histoire contemporaine. On s'étonnerait, néanmoins, que les évangélistes n'aient cité directement ni l'année de la naissance du Sauveur, ni celles de sa mort et de sa résurrection, si l'on ne se rappelait l'importance extraordinaire du rôle de Jean-Baptiste. Cette importance, les prophètes viennent déjà de la relever; mais les synoptiques la mettent dans un relief encore plus sensible, soit en présentant l'apparition du précurseur comme le « commencement de l'évangile » de Jésus [4], soit en consacrant à Jean une place relativement considérable dans leurs récits, soit surtout en citant plus

1. Tome I, p. 169-192.
2. S. Luc est seul à la signaler, III, 1-2. S. Matthieu, III, 1, se contente de la vague formule « En ces jours-là ».
3. Cf. Luc., I, 5, et surtout II, 1-2.
4. Marc., I, 1. Cf. Joan. I, 6-7; Act., I, 21-22; X, 37.

tard tout au long le magnifique éloge que Jésus a fait de lui [1]. N'était-il pas le dernier prophète de l'Ancien Testament, et l'anneau qui rattachait la théocratie ancienne à l'Église? Mieux encore, n'était-il pas le précurseur du Messie?

Mais revenons à la date synchronique par laquelle saint Luc s'est efforcé de marquer l'époque précise où Jean-Baptiste est apparu pour la première fois sur la scène de l'histoire religieuse. Elle énumère les noms de sept personnages qui avaient une part plus ou moins directe, plus ou moins active, à l'administration politique ou religieuse de la Palestine d'alors. Nous avons vu, en essayant de déterminer la durée de la vie publique de Notre-Seigneur, à quel point il est difficile de dire exactement ce qu'il faut entendre par la quinzième année de Tibère. Du moins, nous avons admis, sauf erreur, qu'elle correspond à l'année 779-780 de Rome, à l'an 27 de l'ère chrétienne.

Tibère César : quel nom dépravé, pour ouvrir la liste! Ponce Pilate, qui représentait alors l'empereur dans la Judée et la Samarie, en qualité de *procurator* [2], était digne d'un tel maître. Nous avons eu l'occasion de caractériser sa conduite envers ses administrés [3]. Ce n'est pas sans raison que le théosophe juif Philon lui reproche [4] « la corruption, les violences, les rapines, les mauvais traitements, les vexations, les perpétuelles exécutions sans jugement préalable, des cruautés sans nombre et insupportables. » Nous le retrouverons à la passion de Jésus, où il se montrera irrésolu, faible, lâche même, froidement inique, et pourtant animé d'un certain respect à l'égard de la divine victime.

Après lui, l'évangéliste nomme trois princes qui gouvernaient à cette même époque les parties de la Palestine qui n'étaient pas directement soumises à l'autorité de Rome. Nous avons aussi fait connaître Hérode Antipas dans la première partie de cet ouvrage [5]. Les synoptiques le signale-

1. Matth., XI, 7-14; Luc., VII, 24-30.
2. Le mot *procurante*, par lequel la Vulgate a traduit ἡγεμονεύοντος du texte primitif, est très exact. Le titre officiel du gouverneur de la Judée était *procurator*, en grec ἐπίτροπος. On employait d'ordinaire le substantif ἥγεμων et ses dérivés pour désigner une dignité plus relevée, celle de proconsul. Les évangélistes ne se sont pas astreints à cet usage.
3. Tome I, p. 131-132.
4. *Legatio ad Caium*, 38.
5. Tome I, p. 133.

ront plusieurs fois à notre attention, toujours à son désavantage, comme un prince aux mœurs plus que légères, rusé, faible de caractère, cruel à l'occasion. Son frère Philippe fut le meilleur des fils du roi Hérode. Sa part de l'héritage paternel consista dans plusieurs provinces du nord-est de la Palestine. Son gouvernement dura trente-sept ou trente-huit ans (4 av. J.-C. — 33 ou 34 ap. J.-C.).

Nous ne savons que peu de chose au sujet de Lysanias, tétrarque d'Abilène [1], qui n'avait rien de commun avec la famille d'Hérode. Son existence à la date indiquée par l'évangéliste a été constatée de la façon la plus certaine par des monnaies et des inscriptions de l'époque [2]. On sait qu'après sa mort la petite province d'Abilène devint un fief d'Hérode Agrippa Ier, puis d'Hérode Agrippa II, de sorte que, au moment où saint Luc composa son évangile, elle faisait partie jusqu'à un certain point de ce que les rabbins appelaient fièrement « la terre d'Israël. » C'est peut-être pour ce motif qu'elle est mentionnée ici [3].

Les cinq noms qui précèdent ont résumé les conditions politiques de la Terre sainte, au moment où allait être inauguré le ministère de Jean-Baptiste. Ceux d'Anne et de Caïphe, que nous lisons ensuite, nous en rappellent les conditions religieuses. Ce sont également des noms significatifs. Anne [4] avait été grand prêtre entre les années 6-15 de notre ère [5]. Nous avons signalé déjà l'influence considérable dont il jouissait encore quinze années apres sa déposition, à l'époque de la vie publique de Notre-Seigneur. C'est évidem-

1. Sur cette province, voir le t. I, p. 113.

2. Strauss a attaqué violemment S. Luc à propos de ce tétrarque. Il écrivait dans sa *Nouvelle vie de Jésus*, t. II, p. 20-21 : « (Luc) fait régner, trente ans après la naissance de Jésus-Christ, un Lysanias qui avait certainement été tué trente ans avant cette naissance; c'est une petite erreur de soixante ans. » De même Keim, *Geschichte Jesu*, t. I, p. 618, et d'autres encore. L'erreur, ce sont les critiques rationalistes qui l'ont commise, l'existence de deux Lysanias très distincts, celui de Strauss, qui gouvernait la province de Chalcis, et celui de S. Luc, tétrarque d'Abilène, étant démontrée par les anciens monuments. Voir F. Vigouroux, *Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, 2e éd., p. 131-141, et E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4e éd., t. I, p. 707-721.

3. Zahn, *Das Evangelium des Lucas*, t. I, p. 179.

4. Le Nouveau Testament grec le nomme Ἄννας (Luc., III, 2; Joan., XVIII, 13 et 24; Act., IV, 6). Josèphe l'appelle Ἄνανος, et cette seconde orthographe se rapproche davantage de l'hébreu *Hhanan*.

5. Josèphe, *Ant.*, XVIII, II, 1-2; XX, IX, 1; *Bell. jud.*, V, XII, 2.

ment à cause d'elle que saint Luc [1] l'associe en cet endroit à son gendre Joseph, dit Caïphe, qui était alors le titulaire officiel du souverain pontificat. C'est comme un ennemi de Jésus et de l'Église naissante qu'Anne nous est présenté dans le Nouveau Testament, aux deux autres passages où il est question de lui. Caïphe, qui ne put conserver ses hautes fonctions pendant environ dix-huit ans — entre les années 17 ou 18 et 36 de notre ère [2], — que grâce à une bassesse d âme peu commune et à de perpétuelles complaisances envers Rome, tint à l'égard du Sauveur une conduite encore plus indigne. C'est lui qui fit voter par le sanhédrin une sentence de mort contre Jésus, après un semblant de procès dans lequel il joua un rôle criminel. Son nom, comme celui de Pilate, sera à jamais flétri dans toute la suite des siècles. Quelle déchéance morale du judaïsme les noms de ces prêtres ambitieux, amis de l'argent, sans foi et sans conscience, ne supposent-ils pas [3] !

En vérité, à tous les points de vue, la Terre sainte, le pays de Jéhovah et du Messie, éprouvait alors un immense besoin de régénération. Il est temps que le Christ accoure pour sauver son peuple. Mais voici que son précurseur apparaît tout à coup [4], et annonce que le libérateur le suivra de très près.

En effet, continue saint Luc [5], durant cette quinzième année de Tibère, « la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie », dans le désert où s'était écoulée la plus grande partie de sa vie. Cette autre formule solennelle, fréquente dans les écrits de l'Ancien Testament et surtout

1. Ici et au livre des Actes, il emploie des formules très expressives, pour indiquer que, si Caïphe était alors grand prêtre *de jure*, Anne l'était presque *de facto*. Dans le texte grec du passage évangélique que nous étudions, on lit : ἐπὶ ἀρχιερέως Ἄννα καὶ Καϊάφα, « sous le grand prêtre Anne et Caïphe. » La variante ἐπὶ ἀρχιερέων..., « sous *les* grands prêtres, » qu'ont adoptée la Vulgate (*sub principibus*...) et plusieurs autres versions anciennes, n'est favorisée que par un très petit nombre de manuscrits ; aussi la rejette-t-on assez généralement, comme une correction tardive. Act. IV, 6, S. Luc dit, avec une nuance : Ἄννας ὁ ἀρχιερεὺς καὶ Καϊάφας, « Anne le grand prêtre, et Caïphe. » Ces formules sont certainement intentionnelles de la part de l'écrivain sacré, car elles expriment fort bien la réalité des faits ; aussi a-t-on renoncé à y voir une erreur historique.

2. Il fut déposé par Vitellius, vers l'époque de Pâque.

3. Les personnages nommés ici par S. Luc conservèrent leurs fonctions durant toute la vie publique et jusqu'après la mort de Notre-Seigneur.

4. Παραγίνεται, dit S. Matthieu, III, 1. L'emploi du temps présent marque une apparition soudaine, inattendue.

5. Luc., III, 2.

dans la littérature prophétique [1], marque avec toute la clarté désirable que Jean n'a pas choisi de son propre mouvement l'heure à laquelle débuteraient ses fonctions de précurseur. C'est en vertu d'une communication divine très précise, semblable à celle dont avaient été favorisés les anciens prophètes, qu'il quitta sa retraite solitaire; c'est une force irrésistible de l'Esprit Saint qui le conduisit dans la région où il devait prêcher le Christ et son royaume.

Le théâtre principal de son ministère est brièvement désigné par les évangélistes. Ce ne seront ni les villes ni les bourgades; ce sera moins encore Jérusalem. Cet homme élevé dans le désert continuera de vivre au désert [2]; mais désormais, moins pour lui-même que pour le Messie et pour les âmes Dans plusieurs endroits, les livres de l'Ancien Testament parlent du désert de Juda [3], où, d'après saint Matthieu, Jean va désormais séjourner habituellement. District sauvage et désolé, limité à l'est par le bas Jourdain et la mer Morte, et qui s'étend, à l'ouest, presque jusqu'à la crête du plateau central de la Palestine, au nord, jusqu'aux anciennes limites de la tribu de Juda. Ce n'est pas un désert sablonneux, à la façon d'un petit Sahara, mais plutôt un steppe, inhabité aujourd'hui comme autrefois, généralement inculte et difficilement cultivable, aux montagnes rocheuses et arides, aux nombreux vallons et ravins, au sol rugueux, bosselé, desséché. Au printemps, toutefois, ce désert, dont on aperçoit une partie considérable du sommet du mont des Oliviers, se couvre d'un peu de verdure, que viennent brouter les moutons et les chèvres des Bédouins [4]. C'est dans sa partie septentrionale que Jean semble avoir passé les années de son adolescence et de son âge mûr, jusqu'à trente ans environ; mais « la région voisine du Jourdain, » où nous le trouvons maintenant, était et est encore moins sauvage que le désert de Juda proprement dit, bien que son sol marneux ne produise guère que des broussailles et d'autres chétifs végétaux. Seuls les bords immédiats du fleuve sont plantés d'arbres nombreux.

1. Cf. III Reg., XVII, 2; Is., XXXVIII, 4; Jer., I, 4; Ez., I, 3; etc.

2. Les synoptiques expriment cette idée avec des nuances. S. Marc, I, 4, dit simplement : « dans le désert. » S. Matthieu, III, 1, est un peu plus précis : « dans le désert de la Judée. » S. Luc. III, 3, 61, l'est davantage encore : « dans toute la région voisine du Jourdain. »

3. Cf., Jos., XV, 61; Jud., I, 16; etc.

4. Voir Tristram. *The Land of Israel*, 3e éd., p. 194; A. Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 310-312.

En somme, c'est la portion la plus méridionale du *Ghôr* ou de la vallée du Jourdain, à quelques kilomètres à l'est de Jéricho et au nord de la mer Morte, qui fut le centre principal de l'activité de Jean-Baptiste. Le récit évangélique nous le montrera tantôt sur la rive droite et tantôt sur la rive gauche du fleuve [1]; mais nous le trouverons aussi un jour « à Ennon, près de Salem, » beaucoup plus au nord [2].

Docile à l'ordre divin, Jean descendit donc dans la profonde vallée du Jourdain. Avant de nous faire entendre sa voix, les synoptiques décrivent en quelques mots son apparence extérieure et sa vie austère. Il était vêtu d'une tunique rude et grossière, dont l'étoffe consistait en un tissu de poils de chameau [3]. Jean serrait cette lourde robe autour de ses reins au moyen d'une courroie de peau non moins grossière, qui en relevait les plis. C'est ainsi qu'Élie avait été vêtu [4], et les prophètes qui vinrent après lui paraissent avoir adopté pour la plupart ce costume rigide [5].

Le précurseur n'était pas moins mortifié dans sa nourriture que dans ses vêtements. Les évangélistes mentionnent les deux mets principaux qui la composaient : les sauterelles et le miel sauvage, vrais mets du désert, où on les rencontre abondamment. De nos jours aussi, en Arabie, en Éthiopie, en Palestine et ailleurs, les sauterelles servent fréquemment de nourriture aux classes pauvres; du reste, les anciens Hébreux connaissaient déjà ce mets [6], qui n'a rien de malsain et qu'on prépare de différentes manières [7]. Le miel sauvage (très aromatique, mais habituellement amer), ainsi nommé par contraste avec celui que produisent les abeilles domestiques, a de tout temps abondé en Palestine, où on le trouve dans les troncs des arbres et dans les fissures des rochers [8].

1. Joan., [illegible], 23; x, 40; etc.
2. Joan., III, 23.
3. Les textes évangéliques ne permettent pas le moindre doute à ce sujet : ἀπὸ τριχῶν καμήλου (Vulg., *de pilis camelorum* ou *cameli*. Matth, III, 4; Marc. I, 6). Les peintres et même certains commentateurs font donc un contre-sens en couvrant Jean-Baptiste d'une peau de chameau munie de ses poils. De nos jours encore, les Arabes pauvres et les Bédouins nomades portent le même genre de tunique que le précurseur.
4. IV Reg., I, 8.
5. Zach., XIII, 4.
6. Cf. Lev., XI, 22.
7. La plus simple consiste à faire griller l'insecte sur la braise, après avoir enlevé ses parties dures.
8. Deut., XXXII, 13; I Reg. XIV, 25-29; etc. C'est à tort qu'à l'exemple

Voilà sous quels dehors austères se présentait le précurseur. Ces détails mettent dans un saisissant relief la parole du Sauveur demandant aux foules, avec l'accent d'une douce ironie : « Qu'êtes-vous allés voir au désert? Un homme mollement vêtu et vivant dans les délices [1]? » Ils nous aident aussi à comprendre comment des pharisiens mal intentionnés, après avoir dit de Jean qu' « il ne mangeait ni ne buvait, » pouvaient ajouter en haussant les épaules : « Il est possédé du démon [2]. »

II. — LA PRÉDICATION DE JEAN-BAPTISTE. SON PREMIER TÉMOIGNAGE EN FAVEUR DU CHRIST

La prédication de Jean était en parfaite harmonie avec sa vie mortifiée. « Faites pénitence, criait-il sans se lasser, car le royaume des cieux est proche [3]. » Une telle parole, sur les lèvres d'un tel prédicateur, produisit bientôt dans toute la contrée l'émotion la plus vive, car on en comprit aisément le sens. Elle signifiait que le Messie allait bientôt se manifester, pour établir le royaume glorieux que les divins oracles avaient si fréquemment prédit. Aussi Jean fut-il promptement entouré de foules nombreuses, sans cesse grossissantes, qui voulaient contempler de près ce prophète mystérieux, et entendre de leurs propres oreilles la grande et joyeuse nouvelle qu'il annonçait. Un mouvement religieux d'une force extraordinaire agita toute la Palestine. A lui seul, le fait qu'un prophète apparaissait en Israël, après plusieurs siècles de silence de la part du Seigneur, ne pouvait qu'exciter l'enthousiasme de toutes les classes. On accourut donc de tous les districts de la Terre sainte, comme le disent saint Matthieu et saint Marc [4] en termes pleins d'emphase : « Toute la Judée, et toute la région voisine du Jourdain, et tous les habitants de Jéru-

des Ebionites (S. Épiphane, *Hær.*, xxx, 13), et de quelques exégètes, on a prétendu voir, dans ce second mets du précurseur, la gomme plus ou moins sucrée qui s'échappe de certains arbres, tels que le palmier, le figuier, le tamaris, etc.

1. Matth., xi, 8; Luc., vii, 25.
2. Matth., xi, 18; Luc., vii, 33.
3. Matth., iii, 2.
4. Matth., iii, 5; Marc., i, 5.

salem venaient à lui, » et aussi, peu à peu les habitants de la Galilée [1] et de la Pérée. Les rives du Jourdain, habituellement désertes et silencieuses, virent défiler pendant plusieurs mois des milliers de pèlerins, dont les flots vivants se succédaient sans arrêt[2]. La Palestine n'avait rien vu de semblable depuis la lointaine époque des Machabées.

A sa prédication, dont nous venons de citer le thème général et pour ainsi dire le texte, le précurseur avait joint un rite symbolique, — un « baptême, » — auquel il doit le célèbre surnom de Baptiste, par lequel on ne tarda pas à le signaler [3]. Ce rite consistait, d'après l'étymologie du mot qui le désigne [4], en une immersion complète dans les eaux du Jourdain. On a essayé d'en rattacher l'origine aux ablutions religieuses de divers genre que la législation mosaïque imposait à ceux qui avaient contracté quelque impureté légale [5]; ou encore, au baptême que les prosélytes recevaient avant d'être immatriculés dans le judaïsme [6]. Mais l'analogie qui existe entre lui et ces deux autres sortes de lustrations est seulement extérieure. Les ablutions cérémonielles devaient être réitérées pour chaque cas d'impureté, tandis qu'on ne recevait qu'une seule fois le baptême de Jean. C'étaient des païens convertis à la religion juive qui recevaient le baptême des prosélytes; celui de Jean était généralement administré à des Israélites. Ce rite était donc véritablement nouveau. Les disciples du précurseur étaient convaincus qu'il lui appartenait en propre; aussi les verrons-nous éprouver un sentiment de jalousie très vive, en apprenant que les disciples de Jésus s'étaient mis eux-mêmes à baptiser [7]. Ce trait est significatif. Ce qui l'est davantage encore, c'est la manière dont les évangélistes ont soin de caractériser ce baptême spécial, et de marquer sa nature et son but. Ils le présentent comme un « baptême de pénitence pour la rémission des péchés [8]. » Ce n'est pas que

1. Plusieurs des disciples de Jean étaient des Galiléens (Joan., I, 40-43).
2. Le verbe ἐξεπορεύετο (Matth. et Marc.), à l'imparfait de la durée marque très bien ce mouvement perpétuel.
3. Jésus lui-même l'employait parfois (Matth., XI, 11; Luc., VII, 33). Flavius Josèphe ne manque pas de signaler ce titre (*Ant.*, XVIII, IV, 2) « Jean, surnommé Baptiste. »
4. Βάπτω, « je plonge. »
5. Lev., XI-XV; Num., XIX, etc. Cf. Marc., VII, 2-4.
6. Voir Edersheim, *Life of Jesus the Messiah*, t. I, p. 273-274; Schürer *Gesch. des jüd. Volkes*, 4e éd., t. III, p. 130-132.
7. Joan., III, 20.
8. C.-à-d., en vue de cette rémission. Marc., I, 4; Luc., III, 3. Cf. Matth., III, 11.

le précurseur — il l'affirmera hautement lui-même — eût reçu du ciel le pouvoir de remettre les péchés, pouvoir qui était réservé au Messie d'une manière exclusive; du moins, par ce symbole, par ce lavage extérieur, il excitait dans les âmes le désir d'une purification morale qui les porterait à se sanctifier, pour devenir dignes de participer au royaume du Christ. De tout cela il résulte que le baptême de Jean était réellement une institution nouvelle et personnelle.

Le mot grec que nous avons traduit par « pénitence », en nous conformant à notre version latine, demande ici une explication, car il exprime au mieux la nature du rite dont nous parlons. Le substantif *métanoïa* désigne une transformation totale de l'âme, un changement radical opéré dans les sentiments les plus intimes, par opposition à un repentir superficiel et peu sincère. Il s'agit, par conséquent, d'une conversion totale, d'une résolution généreuse de ne plus pécher à l'avenir et d'expier les fautes passées. Telle est l'idée qui était à la base du baptême de Jean, et c'est pour cela qu'il était accompagné d'une confession [1], dont nous ne saurions préciser l'étendue. Peut-être n'allait-elle pas au delà des formules générales d'accusation, analogues au *Confiteor* catholique, que nous lisons çà et là dans l'Ancien Testament [2], et aussi dans les Eucologes juifs.

Chez le précurseur, le héraut précédait le baptiseur, car c'est surtout par les détails de sa prédication qu'il exerçait l'influence extraordinaire que les évangélistes viennent de nous décrire. « Je suis la voix de celui qui crie, » l'entendrons-nous répondre aux délégués du sanhédrin [3], en s'appliquant l'oracle d'Isaïe qui a été cité plus haut [4]. Voix merveilleusement éloquente; voix d'une puissance presque irrésistible, qu'on venait écouter de toutes les provinces de la Terre sainte; voix prophétique, qui rendra au Messie, à toutes les occasions, le plus fidèle des témoignages; voix justement sévère, qui reprochera sans peur et sans ménagement aux Juifs leur orgueil et leurs folles illusions; voix dont la parole saura devenir étonnamment pratique.

Mais nous admirerons mieux encore la prédication de

1. Matth., III, 6; Marc., I, 5.
2. Jud., X, 10; I Reg., VII, 6; XII, 10; III Reg., VIII, 47; Esdr., IX, 6-7; Judith, VII, 19; Ps., CV, 6; Jer., III, 25; XIV, 20; Dan., III, 29; IX, 5-6; etc.
3. Joan., I, 23.
4. Page 22.

Jean-Baptiste, en l'étudiant directement dans les deux spécimens que saint Matthieu [1] et saint Luc [2] nous en ont conservés. Déjà les expressions générales par lesquelles les biographes de Jésus la désignent, nous permettent de nous en faire une idée assez exacte. C'était une proclamation solennelle et officielle [3]; c'était une évangélisation [4]; c'était aussi une exhortation pressante [5]. Le trop court sommaire que nous en possédons est tellement caractéristique, qu'il suffit pour nous permettre de juger l'orateur.

Déjà nous avons entendu le thème qui revenait sans cesse sur les lèvres de Jean : « Faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche. » Pour expliquer l'idée si riche, idée ancienne et pourtant si nouvelle, que représente la formule « le royaume des cieux, » attendons que Jésus inaugure également par elle son ministère messianique. Mais nous savons, maintenant, ce qu'il faut entendre par la pénitence que le précurseur exigeait, et que le Christ exigera aussi, de quiconque aspirait à devenir sujet du royaume des cieux [6]. C'était une rupture complète avec le passé, en ce qu'il avait eu de mauvais sous le rapport moral; c'était un changement absolu dans les dispositions intérieures, qu'il fallait, au plus tôt, rendre conformes à la volonté de Dieu.

Le premier des deux fragments de la prédication du précurseur qui sont arrivés jusqu'à nous est d'ordre plus général par les pensées qu'il développe, et aussi par le caractère des auditeurs auxquels il s'adressait [7]. Ces auditeurs, c'étaient, selon saint Luc, « les foules qui venaient (auprès de Jean) afin d'être baptisées par lui; » suivant saint Matthieu, « beaucoup de pharisiens et de sadducéens, » qui s'approchaient à leur tour pour recevoir le baptême du précurseur. Les deux évangélistes se complètent mutuellement ici. Les foules formaient la plus grande partie de l'auditoire; mais de nombreux pharisiens et sadducéens s'étaient mêlés à elles, poussés

1. Matth., III, 7-12.
2. Luc., III, 7-18.
3. Marc. I, 4, 7, et Luc., III, 3; κηρύσσων (Vulg., *prædicans*). Le verbe κηρύσσω est le terme technique du Nouveau Testament pour désigner la prédication évangélique.
4. Luc., III, 18; εὐηγγελίζετο (Vulg., *evangelizabat*).
5. Luc., III, 18 : παρακαλῶν (Vulg., *exhortans*).
6. Matth., II, 2 : μετανοεῖτε (Vulg., *pœnitentiam agite*).
7. Il nous a été conservé en termes presque identiques par S. Matthieu, III, 7-10, et par S. Luc, III, 7-9.

presque tous par un mouvement de curiosité, ou même par un sentiment de basse jalousie. Leur présence, que Jean constata sans peine, va donner au discours une allure polémique et un accent de sévérité, qui n'étaient que trop légitimes à l'égard de ces orgueilleux ou de ces sceptiques, et aussi de ceux des Israélites qui subissaient leur influence perverse. Parfois il est nécessaire de frapper de grands coups sur les pécheurs endurcis et superbes, pour les faire sortir de leur torpeur.

Sous l'impulsion de son zèle brûlant, Jean-Baptiste leur dit [1] :

Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir? Faites donc de dignes fruits de pénitence. Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père; car je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham. Car déjà la cognée est mise à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. Celui qui doit venir après moi a son van dans sa main, et il nettoiera son aire; et il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra pas.

Quelle vigueur de foi dans ce langage imagé, qui rappelle par ses censures et ses menaces celui des prophètes des anciens temps! A deux reprises [2] Jésus aussi stigmatisera les pharisiens, en leur jetant à la face le titre infamant de « race de vipères, » qui peint au vif l'astuce de leur conduite et le venin de leurs doctrines. L'idée dominante de ce petit discours est celle d'un jugement divin, de terribles assises qui accompagneront l'installation du royaume des cieux : idée qui retentit pareillement dans les anciens oracles [3], dans la littérature apocalyptique juive [4], dans l'enseignement du Sauveur [5] et dans les épîtres de saint Paul [6]. Les auditeurs de Jean n'étaient donc nullement surpris de l'entendre annoncer une manifestation prochaine de la colère divine, à l'occasion de l'avènement du Messie. Mais, par suite de la plus grossière illu-

1. La formule d'introduction qu'emploie S. Luc, III, 7, « il disait », suppose que le précurseur répéta plus d'une fois, devant de nouveaux auditeurs, les graves admonitions que nous allons lire.
2. Matth., XII, 34; XXIII, 33.
3. Joel, III, 1-16; Soph., I, 14-18; Mal., III, 1-3; etc.
4. Hénoch, XC, 18; XCI, 7; Psaumes de Salomon, V, 20; etc.
5. Matth., XXV, 31-46; etc.
6. Rom., II, 5; I Thess., I, 10; etc.

sion, ils s'imaginaient, et ils affirmaient bien haut, que cette colère et les châtiments qu'elle allait édicter ne menaçaient que les seuls païens. Quant à eux, ils n'avaient rien à craindre, le sang d'Abraham, qui coulait dans leurs veines, étant plus que suffisant pour les garantir et les sauver.

Les écrits des rabbins contiennent des traces multiples de ce fallacieux principe, qui démontrent à quel point l'idée messianique avait été faussée par l'orgueil, l'ignorance et la superstition. Il n'est pas d'extravagances que les Juifs d'alors n'aient commises, à propos des mérites de leur illustre ancêtre. Unis à ceux des autres patriarches et des saints d'Israël, ils formaient, disait-on fièrement, un trésor d'une richesse inexprimable, qui appartenait en commun à tous les membres de la nation, et qui suffisait largement pour obtenir à chacun d'eux le pardon de ses péchés, avec une part de bonheur éternel. On allait jusqu'à représenter Abraham assis à l'entrée de la géhenne, pour délivrer immédiatement ceux des Israélites coupables qui auraient pu être condamnés aux peines de l'enfer [1]. On lui disait : « Même si tes enfants étaient des corps sans veines et sans os, — ce qui signifie : s'ils étaient morts au point de vue moral, — tes mérites répondraient pour eux. » Cette parole d'Isaïe [2] : « Le matin vient et la nuit aussi, » est interprétée comme il suit par le Talmud [3] : « La nuit est réservée aux nations du monde (aux païens), et le matin à Israël [4]. » Il n'est donc pas étonnant que Jean ait attaqué de front, comme le feront plus tard Jésus [5] et l'apôtre des Gentils [6], ce préjugé que les foules partageaient avec les pharisiens et les scribes. Non, la participation au royaume des cieux n'est pas une affaire de nationalité, le privilège de la race juive à l'exclusion des autres peuples. La puissance et la liberté de Dieu sont si peu restreintes par le droit héréditaire des Israélites, qu'il peut rejeter loin de lui et condamner sans pitié ces descendants d'Abraham, qui n'ont aucune des qualités de leur aïeul, et extraire ensuite des matières les plus dures, les plus vulgaires, — « de ces

1. *Bereschith Rabba*, XVIII, 7.
2. Is., XXI, 12.
3. *Taanith*, 64, *a*.
4. Voir d'autres curieuses citations du même genre dans Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie aus Targum, Midrasch und Talmud*, p. 285-287, et dans Edersheim, *Life of Jesus the Messiah*, t. I, p. 271-272.
5. Joan., VIII, 33-40.
6. Rom., II, 27-29; IX, 6-33.

pierres », disait le précurseur en montrant du doigt celles qui abondent au désert de Juda, — une nouvelle race de véritables Abrahamides [1].

Le jugement dont Jean menaçait ses auditeurs devait éclater bientôt, comme l'expriment éloquemment les images de la hache déposée au pied de l'arbre stérile, de la paille et de la balle de blé qui seront brûlées après qu'on en aura séparé les grains [2]. Le péril était donc imminent, et l'on ne pouvait y échapper qu'au moyen d'une sérieuse conversion, manifestée au dehors par des actes. C'est pourquoi le précurseur, qui ne voulait fermer à personne la porte du royaume messianique, lance à travers ses objurgations et ses paroles de terreur salutaire ce mot encourageant : « Faites de dignes fruits de pénitence. »

La plupart de ses auditeurs acceptaient docilement ce conseil, et, comme marque de leur bonne volonté, ils demandaient à Jean, ainsi que le feront, au jour de la Pentecôte, ceux d'entre les Juifs qui acceptèrent la foi chrétienne après la prédication de saint Pierre [3] : « Que ferons-nous donc [4]? » Saint Luc nous a conservé trois des réponses pratiques que Jean fit à divers groupes d'interrogateurs. Elles sont merveilleusement appropriées à la situation de chacune de ces catégories. C'est que ce solitaire, cet homme du désert, connaissait à fond, d'une part, la nature humaine avec ses défauts et ses besoins, et d'autre part, les misères morales de son temps.

Pour donner des conseils pratiques, sa voix se faisait plus douce. Le terrible prédicateur devenait un directeur paternel, qu'on pourrait être tenté, à première vue, de trouver trop

1. Cf. Rom. IX; Gal., III.

2. « Dans la Palestine on avait des aires à la campagne, battues, durcies, aplanies et préparées exprès pour y battre le grain. On y amassait les gerbes et on les y battait sous les pieds des chevaux ou des bœufs, ou avec de grosses planches, armées de fer ou de pierres, que l'on traînait par dessus... Quand le grain est battu, on enlève la grosse paille... pour la nourriture des animaux; mais la paille qui est réduite en poussière (et la balle légère qui entoure les grains de blé), on la jette au vent avec des pelles; et le bon grain retombe dans l'aire. Quand l'aire et le bon grain sont nettoyés, on met le feu à cette menue paille ou aux balayures, et on les laisse brûler jusqu'à ce qu'elles soient entièrement consumées. » Calmet, *Commentaire littéral sur l'évangile de S. Matthieu*, in h. l. Le battage et le vannage du blé ont encore lieu d'après ces mêmes procédés dans l'Orient biblique.

3. Act., II, 37. Cf. Act., XVI, 30; XXII, 10.

4. Luc., III, 10.

accommodant. On aurait grandement tort, car si ses exigences sont très modérées en apparence, elles supposaient en réalité une *métanoïa* véritable, une réelle conversion. Rappelons-nous que le but du précurseur n'était pas de créer des ascètes semblables à lui, mais de transformer ceux qui s'adressaient à lui en hommes honnêtes, craignant Dieu et pratiquant la vertu selon leur genre de vie providentiel.

Rien n'était plus sage, et en même temps plus concret, que sa direction quotidienne. Aux foules qui le pressaient de leur tracer la voie nouvelle dans laquelle elles devaient entrer, il se contentait de redire le grand précepte de la charité fraternelle, de recommander cette vertu fondamentale qui plaît tant à Dieu, et dont Jésus-Christ fera son commandement spécial. « Que celui qui a deux tuniques [1], disait-il, en donne une à celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. »

Des publicains s'approchèrent aussi de Jean, pour lui poser la même question que les foules : « Maître [2], que ferons-nous ? » Ceux que l'on désignait par le nom de publicains étaient alors partout détestés, à cause de leurs exactions injustes et de leurs violences perpétuelles. Ces agents inférieurs, au service des chevaliers romains qui affermaient les impôts à l'État et qui s'enrichissaient en pressurant le peuple, n'imitaient que trop la conduite de leurs chefs et pratiquaient ouvertement la fraude. En Judée et en Palestine, on haïssait doublement ceux d'entre eux qui étaient Juifs de naissance, et qui prêtaient leur concours aux Romains abhorrés, pour dépouiller le peuple de Dieu et lui rappeler son asservissement [3]. Aussi le Talmud affecte-t-il [4] de les ranger parmi les assassins et les voleurs, et nous entendrons plus d'une fois Jésus lui-même les associer, en conformité avec les idées de ses compatriotes [5], à ce qu'il y avait alors de pire dans la société [6].

1. Il s'agit de la tunique supérieure (χιτων, en hébr. *kethōneth*), que l'on portait par dessus la chemise (στνδών).

2. Les commentateurs font remarquer que les publicains sont seuls, ici, à attribuer au précurseur ce titre honorable, qui correspond à l'hébreu *rabbi*.

3. Les publicains qui prélevaient les impôts en Galilée et en Pérée, au nom du tétrarque Hérode, tombaient tout au moins sous l'accusation générale des extorsions frauduleuses.

4. *Baba bathra*, 113, *a*.

5. Matth., v, 46; xviii, 17; xxi, 31; Luc., vii, 29; xv, 1-2; xviii, 10-14; xix, 7; etc.

6. Les anciens littérateurs de la Grèce et de Rome ne les ménagent pas

Quelle conduite Jean va-t-il tenir à leur égard? Ne les engagera-t-il pas à abandonner au plus tôt une profession si décriée et si dangereuse au point de vue moral? Non, puisqu'elle n'est pas intrinsèquement mauvaise. Mais il exigera d'eux qu'ils se conforment désormais à cette règle primordiale de la justice : « N'exigez rien au delà de la taxe légale. »

« Que ferons-nous aussi? » demandèrent à leur tour des soldats, que la renommée du précurseur avait fait sortir de leurs camps et amenés sur les bords du Jourdain. Il n'est guère vraisemblable que ce fussent des Juifs, à moins donc qu'ils n'appartinssent à la petite armée d'Hérode Antipas. C'étaient plutôt des légionnaires romains, du nombre de ces païens assez nombreux qui s'étaient plus ou moins rapprochés du judaïsme [1], et que la voix de Jean-Baptiste avait impressionnés comme tant d'autres. « La réputation des soldats de cette époque agitée était, s'il est possible, plus triste encore que celle des publicains... La manière dont les armées se recrutaient entrait déjà pour beaucoup dans la barbarie des mœurs militaires. Elles se composaient en grande partie d'aventuriers venus de tous les coins de l'empire, et surtout des contrées réputées les plus rudes (la Thrace, la Dalmatie, la Germanie), de débiteurs insolvables, d'enfants prodigues qui avaient cherché un asile dans la milice, de bandits, de paresseux, etc. Les nombreuses guerres qui avaient eu lieu récemment, et la liberté que Rome laissait à ses légions dans les pays envahis ou conquis, avaient développé à un degré formidable ces mauvaises dispositions; aussi les troupes réputées les meilleures et les plus exemplaires étaient-elles elles-mêmes à redouter [2]. » Et pourtant, à leur demande, Jean répondit simplement : « N'usez envers personne de violence et de fraude, et contentez-vous de votre solde. » Il leur interdisait ainsi la rapine, le maraudage, les réquisitions iniques, comme aussi les mutineries et les révoltes, alors très fré-

non plus. Cf. Stobée, *Serm.*, II, 34; Aristophane, *Equit.*, 248; Théophraste, *Charact.*, VI. Pour plus de développements, voir notre article sur les publicains, dans F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 858-861, et Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes...*, 4e éd., t. I, p. 477-479.

1. Tome I, p. 154-155. Le Nouveau Testament, Luc., VII, 2-5.; Act. X, 1-2, cite précisément deux centurions romains animés de sentiments favorables à la religion juive.

2. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Luc.*, p. 96-97.

quentes dans les armées romaines, à propos de solde et de nourriture [1]. C'était bien déjà quelque chose.

C'est par ce langage, tantôt ferme et sévère, tantôt plein de modération, que Jean-Baptiste touchait les consciences et les cœurs. De quelles merveilleuses scènes de conversion les rives du Jourdain ne furent-elles pas témoins! Jésus lui-même s'en est porté garant [2], un prodigieux élan s'empara, pendant les quelques mois que dura le ministère du précurseur, d'un grand nombre d'Israélites, qui firent comme irruption dans le royaume des cieux. C'est bien un tableau tout semblable que l'historien juif Flavius Josèphe nous trace de Jean et de son œuvre [3] : « C'était, dit-il, un homme excellent, qui ordonnait aux Juifs de s'exercer à la vertu, à la justice les uns à l'égard des autres, à la piété envers Dieu et à se réunir pour recevoir le baptême. En effet, disait-il, le baptême ne saurait être agréable à Dieu qu'à la condition qu'on évitera soigneusement tous les péchés. A quoi servirait-il de purifier le corps, si l'âme n'était elle-même purifiée auparavant par la justice? Un immense concours se faisait autour de lui et la foule était avide de l'entendre. »

Au précurseur, il ne suffisait pas de multiplier les éloquents appels aux âmes, pour les ramener à la pratique de la justice et des bonnes œuvres. Tout en travaillant à préparer ainsi au Christ « un peuple parfait [4], » il n'oubliait pas de lui rendre à tout instant un témoignage personnel et direct. L'auteur du quatrième évangile insiste, dans son sublime prologue [5], sur le fait que Jean-Baptiste était venu pour servir de témoin au Messie. Le précurseur a été très fidèle aussi à cette partie de sa mission; pendant toute la durée de son ministère, il a agi en zélé prophète du Christ, comme l'attestera un jour Notre-Seigneur [6].

Dans les récits évangéliques, nous le voyons remplir cette fonction de témoin devant trois sortes d'auditoires : devant les foules qui l'entouraient sans cesse, devant les délégués

1. Plusieurs fois, les empereurs durent augmenter considérablement la paie et les vivres des légionnaires. Le *stipendium* quotidien, après avoir été de dix as (le tiers d'un denier) sous Jules César, fut porté par Auguste à deux deniers, environ 1 fr. 70 (Tacite, *Ann.*, v, 17).
2. Matth., XI, 12; Luc., VII, 29.
3. *Ant.*, XVIII, v, 2.
4. Luc., I, 17.
5. Joan., I, 7-8.
6. Matth., XI, 11 Luc., VII, 28.

du sanhédrin, devant ses propres disciples. Les synoptiques exposent simultanément le premier témoignage [1], qui fut antérieur au baptême de Jésus, mais que Jean dut réitérer plus d'une fois [2]. Saint Luc spécifie l'occasion à laquelle il fut tout d'abord rendu : « Comme le peuple supposait, et que tous pensaient dans leurs cœurs, que Jean était peut-être le Christ, Jean répondit, en disant à tous...» La sainteté du précurseur, sa prédication, son baptême, avaient peu à peu contribué à donner un corps à cette hypothèse populaire, qui ne se propageait du reste qu'avec une certaine hésitation [3]. Mais Jean n'était pas homme à tolérer longtemps qu'une idée aussi fausse continuât de se répandre. Bientôt, dans sa profonde humilité, il protesta contre l'estime exagérée des foules, et il sut donner à sa protestation toute la publicité possible [4]. Il s'écria :

Moi, je vous baptise dans l'eau;
mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi,
et je ne suis pas digne de délier [5] la courroie de ses sandales.
Lui, il vous baptisera dans l'Esprit Saint et dans le feu.

Dans ces lignes, le langage n'est pas seulement très imagé; il est rythmé à la façon orientale, et le parallélisme des membres, que nous avons signalé en d'autres occasions, y apparaît pour souligner l'élévation et le caractère poétique des pensées [6]. Pour montrer à quel point il est lui-même inférieur au Messie, le précurseur établit deux antithèses expressives, dont l'une concerne les personnes et l'autre les baptêmes. Sous le rapport des personnes, le Messie est représenté comme étant incomparablement « le plus fort, » c'est-à-dire, le supérieur, tandis que Jean est, par contraste, le plus faible, l'inférieur, indigne de rendre à ce maître puissant les services les plus humbles, réservés d'ordinaire aux esclaves du dernier rang : comme serait de lui apporter ses sandales, puis d'en lier

1. Matth., III, 11; Marc., I, 6-8; Luc., III, 15-16.
2. Cela résulte de la nature même des choses, et aussi de la petite formule par laquelle l'introduit S. Marc : ἐκήρυσσεν λέγων (Vulg. : *prædicabat dicens*). L'emploi de l'imparfait marque une coutume.
3. On le voit par le langage même de l'évangéliste : μή ποτε, *ne forte*.
4. Les mots « disant à tous » sont fortement accentués.
5. Dans S. Marc nous lisons en outre ce petit détail caractéristique : en me baissant. »
6. C'est une vraie strophe que nous venons de lire. Le quatrième vers y correspond au premier, le troisième au second.

et d'en délier les courroies [1]. Même infériorité écrasante de Jean au point de vue de son baptême, comparé à celui du Messie. Ce n'était qu'un baptême d'eau. Or, l'eau ne lave qu'à la surface; d'où il suit que ce baptême, bien qu'il produisît un excellent résultat en excitant à la pénitence, était incapable d'effacer les souillures de l'âme. Au contraire, le baptême du Christ, dont l'Esprit Saint et le feu sont en quelque sorte les éléments, agit jusque dans les replis les plus intimes de l'être, produit des résultats merveilleux de purification et de sanctification, et opère même tout d'abord une complète régénération morale [2].

1. Les écrivains classiques de Rome mentionnent expressément les *puelli sandaligeruli* et les *puellæ sandaligerulæ*.

2. Act., II, 33; X, 44, 47; XIX; 6, etc. Cf. Tertullien, *De bapt.*, X; S. Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, XX, 6; S. Thomas d'Aquin, *Summa theol.*, part. III. q. 38, a. 1. Sur l'influence très fausse que les rationalistes attribuent à Jean-Baptiste relativement à Jésus, voir l'Appendice I.

CHAPITRE II

JÉSUS SE PRÉPARE DIRECTEMENT A SES HAUTES FONCTIONS.

Bien que toute sa vie antérieure eût été une préparation continuelle à son rôle actif de Messie, le Sauveur n'en commença cependant l'exercice qu'à la suite d'une consécration solennelle. Cette consécration revêtit un double aspect. Il y eut d'abord l'inauguration du baptême, qui lui conféra pour ainsi dire ses titres officiels; puis celle de la tentation, qui le fit passer par le creuset de l'épreuve et qui manifesta sa vigueur d'âme et sa fidélité.

I. — JÉSUS EST BAPTISÉ PAR JEAN-BAPTISTE [1].

Un jour, dont les évangélistes ne fixent pas la date [2], Jean vit s'approcher de lui un Israélite âgé d'environ trente ans [3], en pleine maturité, dont la physionomie et l'attitude entière reflétaient une majesté, une puissance intellectuelle, une sainteté, qui le frappèrent. C'était Jésus de Nazareth, qui avait quitté récemment sa mère, sa douce solitude et sa vie calme de Nazareth, et qui venait comme tant d'autres sur les rives du Jourdain, tout exprès — saint Matthieu le dit formellement — pour recevoir le baptême du précurseur.

Au premier regard, cette démarche paraît singulièrement étonnante. Quel besoin le Sauveur du monde, le Verbe incarné, qui était la pureté même, avait-il d'un rite qui impliquait

1. Matth., III, 13-17; Marc., I, 9-11; Luc., III, 21-22. Le récit de S. Matthieu est le plus complet des trois.
2. « En ces jours-là, » dit vaguement S. Marc; c'est-à-dire, à l'époque où les foules accouraient de toutes parts auprès de Jean-Baptiste.
3. Luc., III, 23.

dans ceux qui l'accomplissaient l'existence du péché et la nécessité d'une conversion? Le baptême de Jean n'était-il pas un « baptême de pénitence? » De bonne heure, on s'est préoccupé de ce problème théologique, et parfois on en a donné une étrange solution. C'est ainsi que, d'après un fragment de l'Évangile (apocryphe) selon les Hébreux, qui nous a été conservé par saint Jérôme [1], « la mère et les frères (de Jésus) lui dirent : Jean-Baptiste baptise pour la rémission des péchés; allons et soyons baptisés par lui. » Cette légende, en partie hérétique, le reconnaît donc aussi : Jésus ne se présentait pas au baptême de Jean au même titre que ses compatriotes; c'est pourquoi elle suppose qu'il n'avait pas songé de lui-même à le recevoir. Il ne faut pas chercher au dedans de lui, dans son être moral, mais au dehors, dans quelques circonstances extérieures, le véritable motif qui l'amenait alors auprès de Jean. Alors tout se simplifie et tout s'explique.

Le précurseur a résolu partiellement la difficulté, en disant [2] : « C'est pour qu'il (le Messie) soit manifesté à Israël, que je suis venu baptiser dans l'eau. » Le baptême du Christ était donc destiné à le révéler solennellement à Jean, puis, par l'intermédiaire de Jean, au monde entier, dans les conditions glorieuses que nous étudierons bientôt. Saint Justin [3], tout en acceptant ce motif, nous met sur la voie d'une explication non moins excellente. « Bien que le Christ soit né, dit-il, et qu'il habite en quelque endroit, il est inconnu et ne possède aucun pouvoir, jusqu'à ce qu'Élie l'ait consacré par l'onction. » Relativement à Jésus, le baptême fut donc ce qu'était l'onction sainte pour les rois et pour les prêtres. L'Esprit-Saint va se communiquer à lui avec une plénitude nouvelle, et Dieu le Père le proclamera son Fils bien-aimé, de sorte qu'il sera muni, extérieurement comme intérieurement, de pleins pouvoirs pour commencer son œuvre. Homme privé avant son baptême, Jésus agira ouvertement en qualité de Messie, après l'avoir reçu. Cette cérémonie fut donc pour ainsi dire son ordination, sa consécration messianique, la marque officielle de sa dignité.

1. *Adv. Pelag.*, III, 2. Cf. Nestle, *Novi Testamenti græci supplementum*, 1896, p. 76-77. Un autre écrit apocryphe, la *Prædicatio Pauli*, dit aussi que Jésus, « le seul homme qui n'ait jamais péché, était venu malgré lui, poussé par sa mère Marie, » pour recevoir le baptême de Jean. Cf. Pseudo-Cyprien, *De rebaptism.*, 17.

2. Joan., I, 31.

3. *Dial. c. Tryph.*, 88.

Mais montons encore plus haut. Qui, entre Jésus si saint, si parfait, et le baptême de pénitence, il existait une opposition réelle et même une contradiction flagrante. Mais le Fils de Dieu ne s'était-il pas incarné pour porter et pour expier les péchés des hommes? Il entrait donc dans son rôle, au moment où son ministère allait s'ouvrir, de prendre l'apparence et l'attitude d'un pécheur, d'un pénitent, en attendant qu'il devînt, sur la croix, notre victime de propitiation. C'est, suivant une profonde parole du précurseur, en qualité d'Agneau de Dieu, chargé des crimes du monde entier [1], que Jésus vint au Jourdain pour être baptisé [2]. Le soleil terrestre, disait poétiquement saint Mélitôn [3], la lune et les étoiles, quelque purs qu'ils soient, ne se baignent-ils pas dans les flots de l'océan?

Le baptême de Jésus mérite donc d'être envisagé comme l'un des points culminants de sa vie. Aussi pouvons-nous dire que son voyage de Nazareth au Jourdain était la démarche la plus grave qu'il eût accomplie depuis celle qui l'avait conduit du ciel dans le sein virginal de Marie. On aimerait à connaître l'endroit précis des bords du fleuve où le précurseur se trouvait, lorsque Jésus vint le rejoindre. « Une tradition fort ancienne, relatée déjà par le Pèlerin de Bordeaux (333), indique comme lieu du baptême de Notre-Seigneur le point du Jourdain voisin du couvent grec de saint Jean-Baptiste *(Kasr-el-Yehoud*, château des Juifs), à 5 milles romains de la mer Morte [4], à 15 minutes du fleuve. C'est là que, du IVe au VIe siècle, de nombreux catéchumènes venaient se faire baptiser, en l'honneur du baptême reçu par le Christ [5]. » Néanmoins, cet emplacement n'est pas certain.

Quel instant solennel, que celui où Jésus, s'approchant de Jean, le pria de lui conférer son baptême! Étaient-ils seuls alors sur la rive du Jourdain? Un détail que signale saint Luc, interprété à la lettre, semblerait l'indiquer. Jésus reçut le baptême, dit-il, « après que tout le peuple eût été baptisé [6]. » Du reste, aucun des évangélistes ne suppose la

1. Joan., I, 29.
2. Voir S. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 88; S. Jean Chrys., *Homil.*, XII, 3, *in Matth.*; S. Thomas, *Summa theol.*, p. III, q. 39, a. 1 et 2; Suarez, *Disputationes in III partem D. Thomæ*, disput. XXXIX, 1-2.
3. Pitra, *Analecta sacra*, t. II, p. 3-5.
4. Indication donnée par le pèlerin de Bordeaux.
5. *La Palestine, Guide historique et pratique*, par des Professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem, 2e éd., p. 280.
6. Luc., III, 21. La vraie traduction des mots ἐν τῷ βαπτισθῆναι est celle

présence d'autres témoins que Jean [1]. Les deux cousins se connaissaient-ils personnellement? ou bien, était-ce la première fois qu'ils se trouvaient en face l'un de l'autre? En soi, il ne serait nullement impossible qu'ils se fussent rencontrés à Jérusalem avec leurs parents, à l'occasion des pèlerinages prescrits par la loi mosaïque. Du moins, les évangiles ne mentionnent pas d'autre entrevue que celle du baptême. S'ils s'étaient vus auparavant, il fallait que ce fût depuis longtemps, puisque le précurseur dira, quelques jours plus tard, qu'il ne connaissait pas Jésus avant cette rencontre [2].

Le dialogue rapide qui s'engagea entre eux, dès que Jésus se fut présenté, prouve que Jean crut reconnaître immédiatement en lui le Messie; mais ce fut en vertu d'un pressentiment surnaturel, qui précéda la manifestation extérieure de l'Esprit Saint par laquelle (Dieu le lui avait révélé) le Messie devait lui être officiellement désigné. Il protesta d'abord énergiquement, et refusa de se prêter à l'acte que Jésus exigeait de lui [3]. « C'est moi, lui dit-il enfin, qui devrais être baptisé par toi, et tu viens à moi! » Comme autrefois sa mère devant Marie au jour de la Visitation [4], il s'humilie, il proclame bien haut son indignité, l'inconvenance qu'il y aurait à ce qu'il baptisât celui dont il ne se sentait pas digne de porter les chaussures. D'une voix douce et calme, Jésus lui fit cette admirable réponse : « Laisse faire pour le moment, car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice [5]. » En tenant ce langage, le Sauveur reconnaissait le bien fondé de l'objection de Jean. Non, le Messie n'était pas strictement obligé de recevoir le baptême des mains de son subordonné. Mais cette cérémonie était une préparation à l'institution du royaume messianique, et, à ce titre, bien qu'elle n'eût pas été l'objet d'un ordre formel de la part du ciel, elle entrait dans le

de S. Ambroise : *cum baptizatus esset omnis populus*. Celle de la Vulg., *cum baptizaretur...*, est moins exacte.

1. De la scène racontée Joan., I, 31-34, il paraît résulter positivement que le précurseur était seul alors avec Jésus.

2. Joan., I, 31. Les peintres nous ont trop familiarisés avec l'idée gracieuse et exprimée par leur pinceau sous les formes les plus charmantes, mais entièrement fausse, d'après laquelle Jésus et Jean auraient vécu l'un près de l'autre, durant leurs jeunes années.

3. Le texte de S. Matthieu est significatif sous ce rapport. Le verbe διεκώλυεν (Vulg., *prohibebat*), à l'imparfait de la durée, « il empêchait », marque des efforts prolongés pour dissuader Jésus.

4. Luc., I, 40-45.

5. Hébraïsme, pour dire : toute perfection.

plan divin. Plus tard, Jésus dira expressément que le baptême du précurseur était un « dessein de Dieu, » dessein que les pharisiens et les scribes avaient méprisé, en refusant de s'y soumettre, tandis que le peuple et les publicains eux-mêmes avaient « justifié Dieu, » en se faisant baptiser par Jean [1]. Il était donc convenable que le Messie se prêtât aussi à ce rite, quelque humiliant qu'il fût. Que Jean se tranquillise donc, et qu'il accepte à l'égard du Christ cette supériorité momentanée. L'heure approche où Jésus prendra la place qui lui est assignée par sa dignité.

Cette parole du Sauveur, la seconde de celles qui nous ont été conservées par les évangélistes [2], mit fin au touchant conflit d'humilité. Se faisant violence, Jean procéda alors au baptême du Messie. Ce fut le faîte de sa belle carrière. Mais son ministère n'est pas encore achevé, et nous le retrouverons prochainement, en plein exercice de ses fonctions de héraut du Christ.

Malgré son importance, le baptême de Jésus n'est décrit par aucun de ses premiers biographes, qui se contentent de signaler brièvement le fait. En revanche, ils insistent sur des phénomènes d'ordre supérieur, qui suivirent immédiatement l'immersion du Sauveur dans les flots du Jourdain. Plusieurs fois, à l'occasion des mystères les plus humiliants de la vie cachée de Jésus, nous avons eu à signaler de glorieuses manifestations, par lesquelles il plaisait à Dieu de dévoiler momentanément la grandeur de son Élu. A l'occasion de son baptême, le Messie reçut aussi de son Père céleste un éclatant témoignage. A peine sorti des eaux du fleuve, il se mit en prière [3], comme nous le verrons faire en d'autres graves circonstances de son ministère. On devine sans peine l'objet de la fervente oraison du nouveau baptisé. Il se consacra généreusement à Dieu, se mit tout entier à sa disposition, et s'offrit à lui comme victime universelle. La réponse du Père à cette prière ardente ne se fit pas attendre. Jésus et Jean virent se former dans le ciel comme une déchirure [4], de

1. Luc., III, 29-30.
2. Sur la première, voir le tome I, p. 348-349.
3. Nous devons ce précieux détail à S. Luc, qui, nous l'avons dit, aime à signaler les prières de l'Homme-Dieu.
4. C'est l'expression employée par S. Marc : « Il vit les cieux déchirés, » σχιζομένους. Le poète latin Silius Italicus écrit de même, I, 537 : *Scisso densa inter nubila cœlo.* S. Matthieu et S. Luc disent simplement que le

laquelle sortit l'Esprit Saint, sous la forme d'une colombe qui descendit sur Jésus et demeura quelque temps sur lui [1], comme pour établir en lui sa demeure. Puis une voix retentit dans les airs et s'écria : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu [2]. »

Quelques explications sur ces merveilleux phénomènes ne seront peut-être pas inutiles. Disons d'abord que, d'après les récits sacrés, ils eurent une réalité objective, extérieure, et ne se passèrent pas seulement en vision dans l'âme du Christ et du précurseur. Le langage des évangélistes ne permet aucun doute à ce sujet; aussi tel a toujours été l'enseignement des Pères et des meilleurs exégètes catholiques [3]. Jésus et Jean virent et entendirent; les scènes qui apparurent à leurs yeux, les sons qui retentirent à leurs oreilles n'étaient pas imaginaires, mais sensibles et extérieurs.

Au premier aspect, il semblerait que la descente du Saint-Esprit sur le Messie était superflue, puisque la nature humaine du Verbe avait été comme inondée de cet Esprit divin, à l'instant même où il s'incarnait dans le sein de Marie. Mais, au moment où Jésus allait inaugurer ses fonctions, on comprend que son humanité ait reçu cette effusion nouvelle de la troisième personne de la sainte Trinité. Ce fut là comme l'onction et la consécration dont nous avons parlé plus haut. Saint Jérôme nous apprend [4] que, d'après l'Évangile (apocryphe) des Nazaréniens, l'Esprit Saint aurait dit alors à Jésus, en prenant possession de lui : « Mon Fils, je t'attendais dans tous les prophètes..., pour me reposer en toi, car tu es mon repos. » Étrange addition au texte inspiré; et pourtant elle exprime, au fond, une pensée aussi juste qu'elle est belle. Du moins, c'est alors que s'accomplirent visiblement les célèbres oracles d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur reposera sur lui (le Messie); » « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a oint [5]. »

ciel « s'ouvrit »; locution qu'on rencontre aussi ailleurs dans la Bible, Ez., I, 1; Act., VII, 36; Apoc., IV, 1; etc.

1. Nous devons ce dernier détail au quatrième évangile, Joan., I, 32.

2. S. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 88, le *Diatessaron* de Tatien (Burkitt, *Evangelion da Mepharreshe*, t. II, p. 115, et d'autres encore ajoutent un quatrième phénomène : celui d'une « grande lumière » qui aurait accompagné la voix divine.

3. Voir Knabenbauer, *Commentar. in Evang. sec. Matth.*, t. I, p. 147.

4. Dans son Commentaire sur Isaïe, XI, 2.

5. Is., XI, 2, et LXI, 1.

Quant à la forme de colombe [1] sous laquelle apparut le Saint-Esprit, le mieux est de l'expliquer au moyen des idées symboliques que les Orientaux, et plus particulièrement les Israélites, rattachaient à cet oiseau. La colombe apparaît dans l'histoire du déluge comme l'image de la fidélité et de la paix [2]. Le Cantique des cantiques voit en elle la figure de l'innocence et de l'amour pur [3]; Jésus lui-même vante sa candeur et sa simplicité [4]. Bien plus, les écrits rabbiniques se complaisent parfois à établir des rapprochements entre elle et le Saint-Esprit. Ainsi, à ces mots de la Genèse [5], « L'Esprit de Dieu planait sur les eaux, » un rabbin ajoutait : « comme une colombe sur ses petits [6]. » Un autre, à propos d'un passage du Cantique [7], disait que « la voix de la colombe est la voix du Saint-Esprit [8]. »

La troisième manifestation, par laquelle le Père céleste reconnut hautement Jésus-Christ pour son Fils et son Envoyé, complétait la seconde [9]. On s'est demandé s'il faut entendre les mots « mon Fils » dans le sens large de Messie, qu'il a parfois, ou dans le sens strict et métaphysique, pour désigner le Fils de Dieu proprement dit. Ici encore, les exégètes et les théologiens catholiques, et avec eux plusieurs commentateurs protestants [10], adoptent la seconde interprétation, qui est exigée tout ensemble par le texte et par le contexte. Le texte, dans le grec surtout [11], est singulièrement expressif avec ses deux articles, qui accentuent la pensée. Le contexte

1. S. Luc met fortement en relief le caractère extérieur de cette apparition, en disant qu'elle eut lieu ἐν σωματικῷ εἴδει, « sous une forme corporelle. »
2. Gen., VIII, 11.
3. Cant., I, 14; II, 10, 12; IV, 1; V, 2; VI, 8.
4. Matth., X, 16.
5. Gen., I, 2.
6. *Chagiga*, 15, *a*.
7. Cant., II, 12.
8. *Bammidbar rabba*, 25. Cf. A. Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien*, p. 21-22.
9. D'après la rédaction de S. Marc et de S. Luc, Dieu s'adresse directement à Jésus : « Tu es mon Fils bien-aimé... » D'après S. Matthieu, il s'adresse à Jean-Baptiste : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé... » Ce sont de simples nuances, pour exprimer un seul et même fait. La forme directe est probablement celle qui fut employée. S. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 88 et 103. Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, XVI, 25, et quelques manuscrits ont à tort la variante « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui, » empruntée au Ps. II, 7. S. Augustin la signale, *De cons. evangelist.*, II. 14, pour dire qu'elle n'existait pas, de son temps, dans les manuscrits les plus anciens.
10. Entre autres M. Zahn, *Das Evangel. des Matthäus ausgelegt*, h. l.
11. Ὁ υἱός μου, ὁ ἀγαπητός. A la lettre : « Le fils de moi, le bien-aimé. »

est encore plus clair, puisque les récits antérieurs de saint Matthieu et de saint Luc nous ont présenté Jésus comme engendré par l'Esprit Saint, et que saint Marc, dès sa première ligne [1], résume tout son évangile dans ces mots aussi expressifs que possible : « Commencement de Jésus-Christ, Fils de Dieu. » Cette voix divine se fera entendre en deux autres circonstances, pour glorifier encore le Sauveur : à sa transfiguration [2], et quelques jours seulement avant sa passion [3]. A chacune de ces trois occasions, elle prononce des paroles d'une exquise tendresse, qui marquent tout l'amour d'un Dieu pour son Fils unique choisi par lui pour être le chef et le rédempteur de toute l'humanité [4]. Voilà donc les merveilleux récits de la naissance du Sauveur ratifiés et comme authentiqués solennellement par le ciel même. Voilà aussi à quel double titre Jésus va se mettre à l'œuvre : au titre de Messie et à celui de Fils de Dieu [5].

II. — LA TENTATION DU CHRIST [6].

A peine Jésus venait-il d'être baptisé [7], que l'Esprit de Dieu, descendu sur lui pour prendre une possession de plus en plus entière de sa sainte humanité, le poussa violemment au désert [8]. Saint Matthieu détermine le but de ce déplacement soudain : ce fut « pour être tenté par le diable. »

Ces mots énoncent un mystère autrement profond, autrement surprenant que celui du baptême de Notre-Seigneur. Le Fils de Dieu tenté, par conséquent provoqué à faire le mal; le Fils de Dieu en contact immédiat avec le prince des démons : quel contraste avec sa nature et sa dignité! Quel contraste aussi avec les glorieuses manifestations dont il était

1. Marc., I, 1.
2. Matth., XVII, 5, et aux passages parallèles de S. Marc et de S. Luc.
3. Joan., XII, 28-30.
4. Joan., XII, 28.
5. Sur l'interprétation du baptême de Jésus par les néo-critiques, voir l'Appendice II.
6. Matth., IV, 1-11; Marc., I, 12-13; Luc., IV, 1-13.
7. S. Marc ne manque pas d'employer ici son adverbe favori : « aussitôt ».
8. Nous devons encore à S. Marc ce détail spécial: ἐκβάλλει (Vulg., *expulit*). A la lettre : l'Esprit le « chassa »; c.-à.-d., exerça sur lui une forte pression. Les deux autres synoptiques disent, avec des nuances : ἀνήχθη (S. Matth.), il fut « conduit en haut » (dans un lieu plus élevé); ἤγετο (S. Luc), « il était conduit. »

récemment l'objet! Mais, à l'aide de saint Paul et des Pères, la théologie catholique a jeté quelque lumière sur cet incident extraordinaire. En se faisant homme, le Verbe divin avait accepté toutes les conditions, toutes les misères, toutes les humiliations de notre nature déchue. C'est pourquoi, dit l'apôtre des Gentils [1], « il a été tenté comme eux. » Saint Paul va même plus loin et ne craint pas de dire [2] que Jésus « a dû être fait semblable en tout à ses frères..., car, ayant souffert et ayant été tenté, il peut secourir ceux qui sont tentés. » Ici encore, il y a donc, de la part du Sauveur, un de ces abaissements volontaires que décrit l'épître aux Philippiens [3] dans un si noble langage. Du reste, par elle-même la tentation, toute pénible qu'elle puisse être, ne porte aucun dommage à l'âme qui sait lui résister; elle manifeste, au contraire, à quel degré cette âme est trempée dans le bien, et elle accroît ainsi ses mérites. A plus forte raison la sainteté du Christ ne pouvait-elle, en pareille circonstance, subir le moindre préjudice. Sans doute, il y avait entre lui et nous — saint Paul ne manque pas de le dire aussi [4] — cette énorme différence que trop souvent nous succombons à la tentation, tandis que Jésus demeura toujours « sans péché. » Mais la scène que nous allons décrire et d'autres épisodes de la vie du divin Maître démontreront qu'il pouvait quand même être excité au mal, tenté de manquer au devoir, la divinité se cachant pour ainsi dire momentanément, et permettant que la nature humaine fût soumise à de rudes épreuves. A ce point de vue, la scène douloureuse de Gethsémani projette une vive clarté sur la tentation au désert. Tout en demeurant impeccable, Jésus pouvait donc être réellement tenté; mais avec cette autre grande différence, qu'en nous, par suite de la faute originelle, il existe un levain de concupiscence qui soulève directement la puissance du mal, tandis qu'en Jésus, chez qui tout était saint et parfait, la tentation ne pouvait provenir que du dehors, de Satan ou de ses suppôts [5].

Les anges avaient subi les premiers l'épreuve de la tentation, et beaucoup d'entre eux avaient tristement succombé. Adam la subit à son tour, et nous savons avec quels désolants

1. Hebr., IV, 15.
2. Hebr., II, 18.
3. Phil., II, 7-8.
4. Hebr., IV, 15.
5. Voir S. Thomas, *Summa theol.*, IIIa p., q. XLI, art. 1-4; Suarez, IIIa p., disput. XXXIX, art. 1-4.

résultats pour lui-même et pour sa postérité. Le second Adam n'y a pas échappé; mais quelle victoire magnifique il va remporter! Tout bien considéré, entrer en lutte ouverte contre le chef de l'empire des ténèbres et triompher de lui, n'était-ce pas, pour le chef du royaume des cieux, un digne début de son activité rédemptrice? Comme le dit le disciple bien-aimé [1], c'est « pour détruire les œuvres du diable » que « le Fils de Dieu a paru. » Aussi saint Jean Chrysostome [2], regardant le baptême du Christ comme une puissante armure dont il avait été revêtu, crie-t-il à ce divin héros : « Allez donc, car si vous avez pris les armes, ce n'est pas pour vous reposer, mais pour combattre. »

Dans les trois évangiles qui exposent la tentation du Christ [3], le lieu qui en fut le théâtre porte le nom général de « désert ». Il devait donc faire partie du désert de Juda, que nous avons décrit plus haut. Des bords du Jourdain, Jésus, conduit par l'Esprit Saint, franchit l'espace d'environ 8 kilomètres qui sépare le fleuve de Jéricho; puis, après avoir continué sa marche dans la direction de l'ouest, il s'arrêta, conformément à l'indication très précise de saint Matthieu [4], dans la région la plus élevée du désert; selon toute vraisemblance, d'après une tradition qui remonte au moins à l'époque des croisades, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de *Djébel Kouroûntel* ou *Kouroûntoul*, « mont de la Quarantaine », en souvenir des quarante jours qu'y passa le Christ. C'est un district particulièrement affreux, couvert de rochers nus et déchiré en tous sens par de profonds ravins. Les flancs de la montagne sont remplis de grottes naturelles, qui, pendant plusieurs siècles, furent habitées par de pieux ermites désireux d'honorer sur place le mystère de la tentation du Sauveur. Un détail propre à saint Marc en relève le caractère désolé. Jésus, dit-il, « était avec les bêtes sauvages. » De nos jours encore, les chacals, les renards, les hyènes, les aigles, les vautours et d'autres bêtes de proie abondent dans ces parages entièrement inhabités [5].

1. I Joan., III, 8.
2. *Homil.*, XIV, *in Matth.*, h. l.
3. Cet épisode de sa vie n'ayant pas eu de témoins, nous en devons le récit à Jésus lui-même, qui l'aura communiqué à ses apôtres. La source ne pouvait pas être plus sûre.
4. Page 48, note 8.
5. Tristram, *The land of Israel*, p. 244; G. A. Smith, *Historical Geography of Palestine*, p. 316-317.

Jésus passa quarante jours et quarante nuits dans cet horrible désert, sans prendre aucune nourriture [1]. Pendant cette longue période, il vécut uniquement de la vie de l'âme, plongé tout entier en Dieu, priant pour ceux qu'il était venu sauver, contemplant d'avance les différentes phases de son prochain ministère. Ce fut comme une sorte de continuelle extase, durant laquelle les besoins du corps étaient miraculeusement suspendus. Mais tout à coup, la nature reprenant impérieusement ses droits, l'aiguillon de la faim se fit sentir.

C'est ce moment, propice pour la tentation parce que l'être humain est alors débilité, que Satan mit à profit pour tendre à Jésus un premier piège. L'évangile nous montre le prince des démons « s'approchant » d'une manière insidieuse, très probablement sous une forme humaine. Les noms divers que lui attribuent ici les écrivains sacrés sont ceux qu'il reçoit d'ordinaire dans les autres parties de la Bible : « Satan », mot hébreu qui a la signification d' « adversaire », le « diable » ou le calomniateur, le « tentateur ». Chacune de ces appellations le stigmatise à bon droit, en mettant en relief sa rare perfidie. Ennemi de Dieu et des hommes, jaloux de Dieu et des hommes, quel succès ne remporterait-il pas tout ensemble sur Dieu et sur les hommes, s'il pouvait triompher du Messie! Dans le triple assaut [2] qu'il dirigera contre le Christ, il manifestera toute son astuce et son habileté.

1. S. Luc est formel sur ce point : « Il ne mangea rien durant ces jours. » La formule de S. Matthieu, « Il jeûna pendant quarante jours et quarante nuits, » n'est guère moins explicite.

2. Le récit de la tentation que nous lisons dans le second évangile est condensé à l'extrême. Sans mentionner les trois phases de la tentation du Sauveur, S. Marc se borne à signaler brièvement quatre faits. Voici la traduction de son récit d'après le texte grec : « (Jésus) passa quarante jours et quarante nuits dans le désert, tenté par Satan, et il était avec les bêtes (sauvages) et les anges le servaient. » De ce sommaire on a conclu parfois, à la suite de S. Justin, *Dial. c. Tryph*, 103, de l'auteur des *Homélies clémentines*, XIX, 9, d'Origène, *Hom.*, XXIX, *in Luc.*, de S. Augustin, *De cons. evangel.*, II, 16, et de quelques autres anciens auteurs, que la tentation de Jésus se serait prolongée pendant toute la durée des quarante jours; S. Matthieu et S. Luc n'en raconteraient que la dernière phase. Ce sentiment ne paraît guère vraisemblable. Suivant une expression fort juste, S. Marc ne donne, en réalité, qu'un *torso* de l'épisode, et il a tellement abrégé sa rédaction, qu'elle en est devenue obscure. On doit donc l'expliquer par les deux autres, qui sont complètes et très claires. Si le dernier trait : « Les anges le servaient, » ne peut concerner que la fin de l'épisode, et non pas les quarante jours et les quarante nuits dans leur entier, les mots « tenté par Satan » ne sauraient non plus s'appliquer à toute cette même période. Tel est le sentiment de la plupart des commentateurs.

Le démon, prenant pour point de départ la faim dont souffrait le Sauveur, essaya de lui porter de ce côté un premier coup. « Si tu es le Fils de Dieu, lui dit-il, ordonne que cette pierre devienne du pain [1]. » En parlant ainsi, Satan montrait du doigt, ou tenait même peut-être dans sa main, une des pierres sans nombre qui couvrent la surface du désert de la Quarantaine. La formule « Si tu es le Fils de Dieu, » qu'il place deux fois en avant de ses suggestions perfides, montre qu'il connaissait jusqu'à un certain point la nature et la mission de Jésus [2]. Récemment, au baptême de Notre-Seigneur, la voix divine avait parlé avec une clarté suffisante pour l'instruire, si tant est que lui, ou l'un des siens, l'eût entendue. Du moins, il voudrait arriver à une certitude plus grande. En même temps, ces mots insidieux, « Si tu es..., » sont choisis à dessein pour piquer au vif l'amour-propre de celui qu'il venait tenter, et pour obtenir plus facilement de lui le prodige demandé.

Cette première tentation consistait à presser Jésus d'utiliser dans un intérêt personnel, sans une absolue nécessité, le don d'accomplir des miracles, qui n'avait pas manqué de lui être dévolu s'il était vraiment le Messie. Pourquoi le Fils de Dieu souffrirait-il de la faim comme un simple mortel, dans ce désert inhabité, alors qu'il lui était si aisé de se procurer, par une simple parole, un aliment substantiel? La suggestion était habile. Si Jésus s'y était prêté, « il aurait, au moins momentanément, subordonné sa nature divine aux besoins de son humanité, placé l'humain au-dessus du divin, transformé le divin en moyen et l'humain en terme; il aurait par conséquent renversé l'ordre établi par Dieu [3]. » Aussi repoussa-t-il avec énergie cette première attaque. Dédaignant de relever l'insinuation contenue dans les mots « Si tu es le Fils de Dieu, » il se contenta de répondre : « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » C'est par trois fois qu'il prendra en mains, pour triompher des assauts du démon, le

1. Nous suivons ici le texte de S. Luc, qui semble plus naturel. S. Matthieu a le pluriel : « Ordonne que ces pierres deviennent des pains. »

2. Les avis des commentateurs ont toujours été partagés sur ce point. D'après S. Jean Chrys., S. Jérôme, S. Augustin, et d'assez nombreux auteurs modernes et contemporains, le prince des démons aurait réellement éprouvé des doutes sur le caractère messianique de Jésus.

3. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu, Introd., critiq. et commentaires*, p. 82.

glaive acéré, invincible, des textes bibliques [1]. Cette première citation est extraite du Deutéronome [2] et fait allusion au grand miracle de la manne. Après la sortie d'Égypte, les Hébreux allaient être exposés au péril de la faim, durant leurs pérégrinations à travers l'immense désert de Pharan. Mais le Seigneur venait de faire d'eux sa nation choisie; aussi ne les abandonna-t-il pas. D'un mot sorti de sa bouche créatrice et toute-puissante, il leur fournit en abondance un merveilleux aliment, qui soutint leurs forces pendant quarante années [3]. Pourquoi donc Jésus, qui se trouvait dans des conditions analogues à celles des Israélites, opérerait-il un miracle égoïste, contraire à l'ordre providentiel, puisque Dieu connaît ses besoins et ne manquera certainement pas d'y pourvoir à son heure [4].

Sans se laisser déconcerter par cette première défaite, le tentateur se sentit au contraire stimulé à une nouvelle attaque, d'un tout autre genre extérieurement, qui devait exciter Jésus à faire un abus encore plus profane de ses pouvoirs miraculeux. « Il le transporta, dit le texte évangélique, dans la cité sainte, et le plaça sur le pinacle du temple. » Nous l'avons dit, nous croyons plus conforme à la pensée des évangélistes et à la vérité des faits, de prendre cette description à la lettre, avec la plupart des interprètes catholiques, et de croire que le Sauveur permit à Satan de le porter à travers les airs, d'une manière rapide, jusqu'à Jérusalem [5]. Au temps de sa passion, il permettra de même au traître Judas de le livrer à ses ennemis par un baiser, aux valets du sanhédrin de le frapper et de lui cracher au visage, aux légionnaires de Pilate de le flageller et de le crucifier. Toutes ces humiliations faisaient partie pour lui du plan divin, auquel il se conformait généreusement.

1. Cf. Eph., VI, 17; Hebr., IV, 12.
2. Deut., VIII, 3. Elle est faite littéralement d'après la traduct. des Septante.
3. Ex., XVI, 1-36; Jos., V, 12; Ps. LXXVII, 23-25.
4. Quelques commentateurs ont fait dévier la réponse de Jésus de son véritable sens, en l'expliquant comme si les mots « parole de Dieu » désignaient ici, non pas un aliment matériel, mais une nourriture spirituelle; par exemple, l'obéissance aux volontés divines, la parole inspirée des saints Livres, etc.
5. S. Matthieu, qui écrivait surtout pour des Juifs, donne à la capitale théocratique son nom glorieux de « cité sainte », souvent employé dans les livres de l' Ancien Testament et du Nouveau (cf. Is., XLVIII, 2; LII, 1; Dan., III, 28; Tob., XIII, 9; Apoc., XI, 2, etc.), comme aussi par Philon et Josèphe.

Il n'est pas possible d'indiquer avec certitude le lieu précis que saint Matthieu et saint Luc nomment « le pinacle [1] du temple, » et sur lequel Satan déposa Jésus. Du moins, de la locution qu'ils emploient [2], il résulte qu'il ne s'agit pas ici du sanctuaire proprement dit, mais du temple dans un sens large, de tout l'ensemble des constructions dont il se composait. On a pensé spécialement au portique de Salomon et au portique Royal, qui se dressaient, le premier dans la partie orientale, le second dans la partie méridionale, de l'édifice sacré. Au sujet du portique Royal, Josèphe écrivait [3] que, de son sommet, le spectateur contemplait un abîme qui donnait le vertige [4].

Prenant de nouveau la parole, le démon dit à Jésus : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Il a donné des ordres à ses anges à ton sujet, et ils te porteront dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre. » Tout en demeurant au fond la même, la tactique diabolique essaie de se perfectionner ici. Le tentateur, qui vient d'éprouver à ses dépens la puissance d'une citation biblique faite à propos, ose en alléguer une à son tour, pour justifier son odieuse proposition. Il l'emprunte au psautier [5], et il est certain qu'elle exprime avec une grâce touchante les soins pour ainsi dire maternels dont Dieu ne cesse pas d'entourer les justes, ses fidèles amis. Sur son ordre, les anges les prendront délicatement dans leurs mains et les arracheront au péril. A plus forte raison protégera-t-il son Christ. Que Jésus n'hésite donc pas à s'élancer dans le vide. Non seulement il ne se fera aucun mal ; mais, par ce prodige inouï, il éblouira ceux des Juifs qui circulaient à toute heure du jour dans les cours du temple, et aussitôt il sera acclamé comme le libérateur attendu, comme le Messie descendant directement du ciel.

Non, répondit immédiatement le Sauveur, non, car « il est aussi écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » Il

1. Nous empruntons ce nom à la Vulgate, qui traduit très exactement par *pinnaculum* l'expression grecque correspondante : τὸ πτερύγιον. Ce diminutif de πτέρυξ, « aile », servait souvent à désigner, au figuré, le faîte d'un édifice, et surtout le fronton en forme d'aile.

2. Τὸ ἱερόν, et non pas ὁ ναός.

3. *Ant.*, XV, XI, 5. Voir le t. I, p. 159 et 163.

4. Eusèbe de Césarée, *Hist. eccl.*, II, 29 et XI, 5, raconte aussi, mais sans spécifier davantage, que c'est du pinacle du temple que S. Jacques, évêque de Jérusalem, fut précipité plus tard par les Juifs.

5. Ps., XC, 11-12.

est vrai que le Seigneur s'est solennellement engagé à secourir les justes au milieu de leurs dangers; mais il n'a pas promis de venir à leur aide lorsque, sans raison suffisante, ils s'exposeront d'eux-mêmes au péril par une présomption téméraire, comme Satan le proposait au Sauveur. Se conduire ainsi, ce serait tenter Dieu, le mettre arrogamment à l'épreuve, exiger qu'il abandonne, sur un de nos caprices, les sages desseins de sa Providence, bref, qu'il accomplisse les prodiges les plus étranges pour réparer des folies sans nom. Cette seconde réponse de Jésus provient encore du Deutéronome [1]. Moïse avait tenu ce langage pour reprocher aux Hébreux les murmures injurieux par lesquels ils avaient « tenté le Seigneur leur Dieu, » lorsqu'ils souffraient de la soif dans le désert, exigeant impérieusement de lui quelque grand miracle [2]. Il n'en sera pas de même du Christ, qui se gardera bien d'accomplir l'acte criminel que le démon lui proposait. A la première suggestion satanique, il a répondu en affirmant sa parfaite confiance en Dieu, qui ne le laissera pas mourir de faim; il repousse la seconde en déclarant qu'il ne s'exposera pas follement au danger, par suite d'une présomption gravement coupable. Quand son heure sera venue, il ira sans crainte et sans hésitation au-devant de la mort; mais, pour le moment, il ne manifestera sa mission céleste qu'en gagnant les cœurs et en convaincant les intelligences.

Alors, continue le récit évangélique[3], « le diable transporta encore Jésus sur une très haute montagne, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire. » On a essayé, mais en vain, de déterminer la montagne du sommet de laquelle Satan fit contempler au Sauveur tant de merveilles. On a nommé le Thabor et le Nébo; mais leur altitude n'est pas suffisamment élevée pour justifier le trait « extrêmement haute » de la description de saint Matthieu. D'ailleurs, quelle

1. Deut., VI, 16, d'après les Septante.
2. Cf. Ex., XVII, 2; Ps. LXXVII, 18-19.
3. Nos lecteurs savent que S. Luc n'a pas suivi le même ordre que S. Matthieu pour la suite des deux dernières tentations. Il donne la troisième place à celle que nous venons d'étudier, et la seconde à celle qui occupe le troisième rang dans le récit de S. Matthieu. On accorde très généralement la préférence — c'était déjà l'opinion de S. Justin, au second siècle (*Dial. c. Tryph.*, 103) — au plan adopté dans le premier évangile, car il présente une gradation plus naturelle et plus logique. Du reste, comment le démon, après avoir été chassé honteusement par les mots « Éloigne-toi, Satan, » aurait-il pu revenir à la charge?

qu'ait été cette montagne, il n'était pas possible de contempler réellement, de sa cime, « tous les royaumes du monde, » dût-on restreindre considérablement la signification de ces derniers mots. Il est donc probable que Satan eut recours à des procédés magiques, à une sorte de fantasmagorie et de mirage, pour faire passer sous les yeux et sous l'imagination de Notre-Seigneur ce gigantesque et admirable panorama : les beautés de la nature et celles de l'art, les villes et leurs palais, les armées et les foules, les richesses matérielles, en un mot, tout ce qui constitue la gloire extérieure de notre terre. La rédaction de saint Luc favorise ce sentiment, car il dit que la vision merveilleuse ne dura qu'un instant [1].

Croyant avoir ébloui le Christ par ce spectacle grandiose, Satan reprit la parole pour achever de le séduire. « Je te donnerai, lui dit-il, toute cette puissance et la gloire de ces royaumes, car ils m'ont été livrés et je les donne à qui je veux; si donc tu te prosternes devant moi, ils seront tous à toi. » Comme le fait remarquer saint Jérôme [2], le démon tient ici un langage hardi et superbe, mais faux en grande partie, car il n'est pas vrai qu'il possède une telle autorité sur le monde entier, et qu'il puisse conférer les royaumes en fiefs à qui bon lui semble. Toutefois son assertion n'est pas mensongère absolument, Dieu lui permettant d'exercer un certain pouvoir sur les affaires des hommes, et ceux-ci ne s'abandonnant que trop souvent à sa direction funeste. C'est en ce sens que Jésus lui-même l'appelle parfois « le prince de ce monde [3] » et que saint Paul va jusqu'à le nommer le « Dieu de ce siècle [4]. » Il y a donc un mélange d'imposture et de vérité dans la proposition impudente qu'il adresse ici à Jésus. Avec quel art il met en relief la valeur des biens dont il offre la pleine et immédiate jouissance! Mais cette offre est loin d'être gratuite. A ses faveurs il met une condition monstrueuse et vraiment diabolique; Jésus devra tout d'abord se prosterner à ses pieds et manifester ainsi, à la façon orientale, son absolue soumission au suzerain des mains duquel il tiendra ses pouvoirs.

Cette fois Satan a levé le masque. Adore-moi! telle est, dans toute sa nudité, l'horrible proposition qu'il osa faire au

1. Ἐν στιγμῇ χρόνου. Vulg., *in momento temporis.*
2. *Comment. in Matth.*, h. l.
3. Joan., XII, 31; XIV, 30.
4. II Cor., IV, 4. Cf. Eph., II, 2.

Christ. Dans les âmes ordinaires, la vue des biens terrestres excite aussitôt le désir de les posséder, pour en jouir. Le démon espérait réussir d'autant plus facilement à faire naître une pareille convoitise dans le cœur de Jésus, que le Messie, il ne l'ignorait pas, était destiné à exercer une royauté universelle. Son erreur était grossière. Il dut le comprendre, lorsqu'il entendit sortir de la bouche du Sauveur cet ordre, proféré avec toute l'énergie du mépris : « Retire-toi, Satan [1], » qui l'expulsait honteusement. Le Sauveur compléta cependant sa pensée, par une nouvelle citation des saints Livres [2] : « Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul! » Ce texte, qui est également extrait du Deutéronome [3], exprime la loi fondamentale de la vraie religion. Adorer Dieu et le servir, voilà le premier et le plus grand de tous les préceptes, et il résume tous les autres [4]. En le citant, Jésus faisait comme un serment de fidélité à l'unique Dieu vivant, à son Père céleste, qui seul avait droit à ses hommages.

Aucun argument n'était meilleur pour réduire son adversaire au silence. Aussi le démon, battu sur toute la ligne, fut-il contraint de fuir honteusement. Il avait « consommé toute tentation, » écrit saint Lucen un langage très expressif [5]. En effet, comme le font remarquer les moralistes, les trois tentations spéciales auxquelles l'esprit infernal avait recouru pour porter Jésus au mal renferment le germe et l'abrégé de toutes les autres [6]. Le même saint Luc, après avoir mentionné le départ du tentateur, ajoute que son éloignement n'eut lieu que « pour un temps. » C'est donc que Satan ne renonçait pas à la lutte d'une manière absolue. Seulement, pour revenir à la charge, il attendrait une occasion plus favorable, et il comptait bien la trouver quelque jour. Il ne paraît cependant pas avoir été de nouveau personnellement aux prises avec le Sauveur. Du moins, il l'attaqua, le tenta, au moyen de nombreux suppôts : les pharisiens et les scribes, les sadducéens, les foules et leur faux idéal messianique, le

1. Les mots « derrière moi » ajoutés par plusieurs manuscrits et quelques Pères grecs, ne paraissent pas avoir fait partie du texte original. C'est un emprunt fait à Matth., XVI, 23.
2. Elle est faite avec une certaine liberté, comme les précédentes.
3. Deut., VI, 13.
4. Matth., XXII, 36-38; Marc., XII, 28-34.
5. Luc., IV, 13. C'est-à-dire, toute espèce de tentation.
6. S. Grégoire le Grand, *Hom.*, XVI, *in Matth.*; S. Thomas, *Summa theol.*, part. IIIa, q. XLI, art. 4.

traître Judas [1]. Saint Pierre lui-même devint un jour le tentateur de son Maître [2]. C'est surtout aux derniers jours de sa vie que l'épreuve de la tentation se renouvela pour Jésus. « Le prince de ce monde vient [3], » dira-t-il à ses apôtres dans son discours d'adieu, en faisant allusion à Gethsémani et au Calvaire. Au désert, Satan l'a tenté par la satisfaction des sens et par l'attrait de la gloire; plus tard, il le tentera par la crainte des souffrances et de la mort.

Lors du premier assaut diabolique, le Sauveur avait exprimé son entière confiance en Dieu, qui, d'un mot, peut procurer à ceux qui l'aiment les aliments nécessaires pour soutenir leur vie. La fin de cet épisode démontra qu'il n'avait pas espéré en vain ce puissant secours. En effet, dès que Satan eut disparu, « voici que des anges s'approchèrent et servirent » Jésus. Leurs services empressés consistèrent, on le comprend sans peine, à lui apporter miraculeusement la nourriture dont il avait un si grand besoin [4].

Telles furent les circonstances principales de la tentation de N.-S. Jésus-Christ. Cette scène mystérieuse fut, nos anciens docteurs aimaient à le redire, la contre-partie de celle qui s'était passée quatre mille ans auparavant, sous les ombrages du paradis terrestre. La victoire de celui qu'on a très justement appelé le second Adam, le chef de l'humanité rachetée, compensa la honteuse et si facile défaite du premier Adam. Mais, notons-le bien, si nous ne voulons pas enlever à cet épisode son caractère véritable et par là même en amoindrir la signification : l'épreuve subie par Jésus au désert ne consista pas seulement en une triple tentation de gourmandise, de vaine gloire et d'ambition. Elle fut autrement grave et décisive. Les commentateurs des évangiles sont tous d'accord aujourd'hui pour le reconnaître : ce n'est pas comme un homme ordinaire, c'est avant tout comme Messie que Jésus a été tenté, à l'heure même où il allait se présenter en cette qualité à ses compatriotes. Les images que le démon fit miroiter à ses yeux furent très habilement choisies pour le séduire, si cela eût été possible. Nous ne devons pas nous las-

1. Cf. Joan., XIII, 27.
2. Matth., XVI, 23; Marc., VIII, 33.
3. Joan., XIV, 30.
4. Le verbe διακονεῖν (Vulg., *ministrare*) a fréquemment cette signification spéciale dans le Nouveau Testament. Cf. Matth., VIII, 15; XXV, 24; XXVII, 55; Marc., I, 13-31; Luc., IV, 39; XII, 37; XVII, 8; Act., VI, 2; etc.

ser de le redire, car c'est là un point capital dans l'histoire que nous écrivons, la plupart des Juifs d'alors avaient tristement défiguré, pour le rendre tout terrestre et méconnaissable, le saint et céleste portrait que les prophètes avaient tracé du Messie. Le libérateur qu'ils attendaient devait procéder par coups de théâtre, multiplier les miracles sans autre raison que celle de flatter sa vanité personnelle ou celle de son peuple, se manifester comme un roi puissant dont l'empire du monde suffirait à peine à satisfaire l'ambition[1]. C'est ce programme du faux messianisme juif que le démon, dans ses trois assauts consécutifs, proposait à Jésus de réaliser. Il voulait faire de lui, comme on l'a dit, un Messie «par la grâce de Satan. » Par trois fois le Sauveur rejeta et condamna ce programme, en attestant trois grands principes : 1° Même comme Messie, il ne se croit pas à l'abri des besoins et des épreuves auxquels sont soumis les autres hommes, et il ne fera pas de miracle pour y échapper; 2° Pour convaincre ses concitoyens de ses droits messianiques, il n'aura pas non plus recours à des prodiges inutiles, il n'accomplira pas des « signes » éclatants, dénués d'un but moral; 3° Le royaume qu'il va fonder n'aura rien de politique ni d'humain, il sera spirituel et religieux. En un mot, Jésus ne consent à exercer les fonctions de Messie que d'une manière conforme à la volonté de Dieu.

Il est vrai qu'il lui en coûtera la vie, car, en refusant de se prêter au rôle que Satan lui suggérait, il heurtera les préjugés de sa nation et soulèvera peu à peu contre lui-même de violents flots de haine. Chaque fois donc qu'il a repoussé un assaut de Satan, il a franchi un nouveau degré de l'autel sur lequel il devait être immolé. Mais il pourra dire fièrement, à la fin de sa glorieuse carrière, que le prince de ce monde, le chef des démons, n'avait pas le moindre droit sur lui [2].

III. — NOUVEAUX ET ÉLOQUENTS TÉMOIGNAGES DE JEAN-BAPTISTE EN FAVEUR DU CHRIST [3]

Les synoptiques nous ont appris avec quelle fidélité Jean s'était fait le héraut du Messie devant les foules juives, avant même de le connaître et de le baptiser. Le quatrième évan-

1. Voir le t. I, p. 189-192.
2. Joan., XIV, 30. Voir l'Appendice III.
3. Joan., I, 19-34.

gile, complétant les trois premiers, va signaler à son tour, coup sur coup, d'autres témoignages, plus directs et plus personnels, que le précurseur rendit à Jésus, six semaines environ après son baptême. C'est l'abrégé de quatre journées successives du Sauveur que l'évangéliste saint Jean va placer sous nos yeux [1].

Suivant une remarque pleine de justesse, Jean-Baptiste se tenait, à la façon d'un gardien, devant le portique du royaume des cieux, comme à l'entrée d'un sanctuaire grandiose, afin d'en ouvrir la porte à quiconque s'en approchait avec les dispositions requises. Mais ceux en présence desquels il va rendre le premier des témoignages que nous avons à expliquer ici, ne venaient pas à lui comme d'humbles pénitents. Ils étaient — et l'attestation du précurseur n'en aura que plus de forcé — des personnages officiels, envoyés auprès de lui par le sanhédrin de Jérusalem [2], pour établir une enquête sérieuse à son sujet. En effet, sa renommée toujours croissante, qui attirait sur les rives du Jourdain méridional des multitudes nombreuses, accourues non seulement de toute la Palestine, mais aussi de la capitale juive [3], et l'effervescence qu'avait occasionnée sa prédication, ne pouvaient pas manquer d'émouvoir la haute assemblée, qui crut devoir prendre des informations directes. En agissant ainsi, le sanhédrin n'outrepassait nullement ses droits, car une de ses fonctions les plus essentielles concernait les affaires religieuses du judaïsme. Les écrits rabbiniques d'alors disent expressément [4] que le jugement à porter sur un prophète était de son ressort très spécial. Or, les prophéties de Jean avaient pour objet un article de foi, l'avènement du Messie, qui excitait alors dans toute la nation l'intérêt le plus ardent. Bien plus, le bruit se répandait, prenant chaque jour une nouvelle consistance, que le fils de Zacharie était lui-même le libérateur attendu. Qu'était-il en réalité? Pourquoi ce baptême qu'il administrait sans autorisation préalable? En soi, il était légitime que les autorités constituées intervinssent pour éclaircir ces questions troublantes. Il n'est donc pas nécessaire d'attribuer à leur démarche un caractère d'hostilité ouverte, bien que plusieurs membres du grand Conseil aient

1. Joan., I, 19, 29, 35, 44.
2. Sur cette haute assemblée voir tome I, p. 136-137
3. Matth., III, 5; Marc., I, 5.
4. Traité *Sanhedrin*, I, 5. Cf. Deut., XVIII, 21-22.

pu voter l'enquête en se souvenant des paroles sévères que le précurseur avait prononcées, devant le peuple, contre les pharisiens et les sadducéens [1].

Il serait consolant de pénétrer dans l'âme de Jean-Baptiste, et d'admirer les sentiments qui la remplissaient, depuis qu'il était entré en contact immédiat avec le Christ. Sa foi, son zèle, son désir de le servir avec une énergie plus grande que jamais, son amour généreux, s'étaient singulièrement avivés, en même temps que se développaient sa profonde humilité et son entière abnégation. C'est dans ce merveilleux état d'âme que le trouvèrent les délégués. Ceux-ci avaient été choisis parmi les rangs des prêtres et des lévites : choix très naturel, puisque les points à examiner étaient spécifiquement théologiques, et, par conséquent, du domaine sacerdotal. Dieu n'avait-il pas dit autrefois, par l'intermédiaire du prophète Malachie [2], que « les lèvres du prêtre sont les gardiennes de la science, et que c'est de sa bouche qu'on demande l'enseignement, parce qu'il est l'ange du Seigneur? » Dans la circonstance présente, les prêtres avaient donc à jouer le rôle principal; les lévites les accompagnaient comme une garde d'honneur.

C'est un interrogatoire en règle qu'on va faire subir à Jean-Baptiste, dans un langage autoritaire. Le dialogue sera vif et rapide, car le précurseur n'éprouvera aucun embarras pour répondre. « Qui es-tu? » lui demanda-t-on d'abord. Dans la pensée intime des délégués, cette question signifiait clairement, Jean le comprit aussitôt : Serais-tu toi-même le Messie? Aussi répondit-il vigoureusement : « Moi, je ne suis pas le Messie [3]. » L'évangéliste souligne la fermeté, la loyauté, la sincérité de cette réponse, en l'introduisant par une formule solennelle, qui est successivement positive, négative et encore positive : « Il confessa, et il ne nia point, et il confessa... » Lui, le Messie? Il rejette au plus vite et au loin cette hypothèse, comme un blasphème intolérable.

« Quoi donc! reprirent les délégués. Es-tu Élie? » Cette seconde question n'a pas lieu de nous surprendre. En effet,

1. Matth., III, 7-12.
2. Mal., II, 7. Cf. Os., IV, 6.
3. La leçon la plus autorisée du texte grec, place le pronom ἐγώ en avant de la phrase, pour l'accentuer davantage. Depuis longtemps on a remarqué que, dans tout ce passage, Jean-Baptiste répète fréquemment ce même pronom, pour donner plus de force à son témoignage. Voir les versets 20, 23, 26, 27, 30, 31 (deux fois), 33, 34.

d'après un oracle de Malachie [1], le prophète Élie, qui a été mystérieusement enlevé sur un char de feu et mis en réserve par le Seigneur pour un rôle à venir, doit réapparaître un jour sur la terre, afin de préparer l'avènement du Messie. Le livre de l'Ecclésiastique [2] signale aussi cette noble fonction d'Élie et appelle de toutes ses forces son apparition. La même croyance régnait chez les Juifs à l'époque de Notre-Seigneur, comme on le voit par maint passage des évangiles [3] et des écrits rabbiniques [4]. Jésus lui-même l'a partagée, mais en établissant une distinction importante : le prophète Élie préparera le second avènement du Messie; à Jean il était réservé de préparer le premier avènement [5]. C'est pour cela que l'ange Gabriel, en prédisant à Zacharie la naissance de ce fils privilégié, avait annoncé qu'il serait doué de l'esprit et de la force d'Élie [6]. Le précurseur n'avait pas à entrer dans ces distinctions théologiques; c'est pourquoi, à la question « Es-tu Élie? » il se contenta de répondre : « Je ne le suis pas. » Comme l'a dit saint Grégoire le Grand, il n'était, en réalité, qu'un Élie mystique et figuratif.

« Es-tu le prophète? » demandèrent encore les délégués. La présence de l'article dans le texte grec [7] indique qu'en posant cette troisième question, ils avaient en vue un personnage déterminé, connu tout au moins d'une manière générale, et qui sera mentionné à deux autres reprises dans le quatrième évangile [8]. De l'aveu à peu près unanime des interprètes, ce prophète n'est autre que celui dont Moïse, divinement inspiré, avait présagé la venue lointaine [9]. Mais, tandis qu'un certain nombre de Juifs le distinguaient du Messie, comme le font ici les représentants du sanhédrin [10], et le regardaient comme

1. Mal., IV, 5-6 (III, 23-24, dans le texte hébreu).
2. Eccli., XLVIII, 1-11.
3. Matth., XVI, 14; XVII, 10-13; Joan., I, 21; etc.
4. Cf. S. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 8; J. Langen, *Das Judenthum im Palästina sur Zeit Christi*, p. 490-491; Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie*, p. 337-339; Bousset, *Die Religion des Judentums*, p. 229; Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. II, p. 703-706.
5. Matth., XI, 13-14; XVII, 10-13.
6. Luc., I, 17.
7. Ὁ προφήτης.
8. Joan., VI, 14 et VII, 40.
9. Deut., XVIII, 15-18.
10. Cf. Joan., VII, 40, et aussi Matth., XVI, 14; Marc., VI, 15; VIII, 28; Luc. IX, 8, 19.

un de ses précurseurs, d'autres Israélites [1] et les premiers chrétiens [2] ne faisaient de lui et du Christ qu'une seule et même personne. Cette seconde interprétation était la vraie. Un simple « Non », très accentué : telle fut la réponse de Jean [3].

Les délégués revinrent à la charge, en indiquant le motif pour lequel ils croyaient devoir insister encore : « Qui es-tu, afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dis-tu de toi-même? » Leur interrogatoire, quoique très serré, n'avait abouti qu'à un résultat négatif, et ils ne pouvaient guère, en effet, s'éloigner sans obtenir quelques renseignements positifs, qu'ils inséreraient dans leur rapport. La réponse ne fut pas moins prompte que les précédentes. Elle consista dans la prophétie d'Isaïe que les synoptiques ont citée à l'occasion de la première apparition de Jean-Baptiste sur la scène historique [4], et qu'il s'applique maintenant à lui-même : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droit le chemin du Seigneur. » Il n'est et ne veut être qu'une voix, qu'une chose impersonnelle et sans nom. Et pourtant, les récits sacrés nous ont révélé sa puissance, son éloquence et ses merveilleux succès. Mais Jean ne songe qu'à s'abaisser devant le Christ.

A cet endroit de sa narration, l'évangéliste s'interrompt un instant, pour intercaler une note d'après laquelle les membres de la députation appartenaient à la secte des pharisiens [5].

1. Joan., I, 45.
2. Act., III, 22-23; VII, 37.
3. La brièveté et le vigueur de ses réponses sont remarquables : « Moi, je ne le suis pas; » « Je ne le suis pas; » « Non! »
4. Is., XL, 3. Voir la page 22.
5. A la suite d'Origène, on a parfois interprété cette note comme si elle indiquait qu'à ce moment une autre députation, composée de pharisiens, était venue trouver le précurseur, pour l'interroger à son tour. Mais le texte même du récit s'oppose à une pareille interprétation, car ses différentes parties (Joan., I, 20-28) sont reliées entre elles comme les portions d'un tout inséparable. Il s'agit d'une seule et même audience, d'une seule et même délégation. On a dit, sans raison suffisante, que le sanhédrin n'aurait pas choisi ses délégués dans le parti des pharisiens. Il est certain, au contraire, que ceux-ci avaient pénétré depuis longtemps dans le grand Conseil, où leur influence se faisait sentir comme partout ailleurs. Nous savons aussi, par Flavius Josèphe, *Ant.*, XVIII, I, 3, qu'ils étaient particulièrement compétents en ce qui concernait les rites religieux. Il était donc naturel que le narrateur insérât ce détail rétrospectif, au moment où il allait parler du baptême inauguré par Jean. Un certain nombre de prêtres et de lévites s'étaient affiliés à la secte pharisaïque.

Grands zélateurs de la loi et de la pureté du culte, ils posèrent à Jean-Baptiste une dernière question. Prenant pour point de départ ses propres aveux, ils lui dirent : « Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es ni le Christ, ni Élie, ni le prophète? » Au Messie et aux grands personnages qui devaient préparer sa venue, on aurait reconnu sans peine le droit d'innover en matière religieuse et d'instituer un nouveau rite; mais puisque Jean n'est rien, à quel titre baptise-t-il donc? Cette fois, sa réponse ne fut qu'indirecte; qu'elle est claire, cependant, et qu'elle justifie bien toute sa conduite! Il y a inséré, avec quelques nuances, le premier des témoignages qu'il avait rendus en faveur du Christ rédempteur [1]. « Moi, dit-il humblement, je baptise dans l'eau; mais au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas, vous; c'est celui qui vient [2] après moi; je ne suis pas digne de délier la courroie de sa chaussure. » Ces quelques mots contiennent en quelque sorte les lettres de créance de Jean-Baptiste. On voulait savoir en vertu de quel privilège il baptisait. Il répond d'abord que son baptême n'est qu'un simple rite extérieur, — « Je baptise dans l'eau, » — par contraste avec le baptême « dans l'Esprit Saint et dans le feu, » que conférera le Messie. Il ajoute qu'il remplit à l'égard du Christ des fonctions très humbles sans doute, mais qui le mettent en relations personnelles avec lui : c'est en qualité de précurseur du Messie qu'il baptise. Enfin, il connaît maintenant le Christ, que Dieu a daigné lui manifester, tandis qu'eux [3], ils ne le connaissent pas encore, bien qu'il vive au milieu d'eux et tout près d'eux.

C'est dans ce dernier trait que consiste ce qu'on peut appeler la pointe, le côté nouveau de ce second témoignage du précurseur. Le Messie est « au milieu de vous : » quelle émouvante révélation! Aussi, en achevant son récit, l'évangéliste a-t-il cru devoir désigner la localité où avait eu lieu l'incident : « Ces choses se passèrent à Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait. » Les mots « au delà du Jourdain »,

1. Matth., III, 11; Marc., I, 7-8; Luc., III, 16.

2. Dans le grec, ὁ ἐρχόμενος au participe; un des noms du Messie chez les Juifs. Cf. Matth., XI, 3, etc. Nous avons cité cette réponse de Jean conformément à la leçon du texte qui paraît être la plus autorisée. Après les mots « Vous ne connaissez pas, » on lit dans la Vulgate et ailleurs : « C'est lui qui doit venir après moi et qui a été fait avant moi; je ne suis pas digne... »

3. Il y a dans le grec un ὑμεῖς, « vous, » très accentué.

qui désignent la province de Pérée, ont pour but d'établir une distinction entre ce village et la bourgade du même nom, des environs de Jérusalem, qui servait de résidence à Lazare, à Marthe et à Marie [1], ces amis intimes de Notre-Seigneur. Mais où était cette seconde Béthanie? Les palestinologues et les commentateurs ont fait à ce sujet plusieurs hypothèses, dont aucune n'est complètement satisfaisante. D'après la plus récente et la meilleure de toutes [2], « Béthanie devait se trouver à trois kilomètres environ au nord du pont actuel du Jourdain, sur la rive gauche du fleuve, au nord du ouadi *Nimrîn*, au *Kirbet Tell-el-Medech*. Un peu en aval du pont, existe le gué d'*El-Ghoranyeh*, le plus fréquenté de tout le cours méridional du Jourdain, et vers lequel convergent trois anciennes routes, les plus importantes de la Judée, venant de Béthel, de Jérusalem et de Bethléem. Tandis que la rive orientale du Jourdain, dans toute la région du Sud, ne garde trace d'aucune ville antique située près du fleuve, le *Tell-el-Medech* offre des ruines considérables d'une ancienne localité, dominées par les restes d'une tour qui a dû servir de poste à des soldats romains [3]. » Ce lieu présente pour nous un intérêt particulier, puisque, s'il est authentique, c'est là peut-être que Jésus aurait été baptisé [4].

Quels sentiments les délégués du sanhédrin éprouvèrent-ils, en entendant les mémorables paroles de Jean-Baptiste? Lui demandèrent-ils quelques autres explications avant de le quitter? Le silence de l'évangéliste est de mauvais augure

1. Joan., XI, 1-18. Nous n'avons pas à entrer ici dans la discussion soulevée par la variante Βηθαβαρᾶ, dont Origène s'est fait le champion peu judicieux. Il avoue lui-même que, de son temps, la leçon Βηθανία, était la mieux garantie; seulement comme, durant un voyage qu'il fit en Palestine vers l'an 215, il ne réussit pas à découvrir une localité du nom de Béthanie sur la rive gauche du Jourdain, tandis qu'il y trouva un village appelé Bethabara, il adopta et fit adopter par d'autres cette leçon, qui est certainement fautive, et que condamnent les meilleurs critiques.

2. Elle est due au P. Féderlin, des Pères Blancs de Sainte-Anne de Jérusalem.

3. *La Palestine, Guide historique et pratique*, par des professeurs de Notre-Dame-de-France à Jérusalem, 2e éd., p. 280-281. Parmi les autres localités avec lesquelles on a essayé d'identifier cette Béthanie, nous citerons les ruines nommées aujourd'hui *Bétâné*, dans l'ouadi *Abou Mouhaa*, à environ une heure de marche au S.-O. d'*Es-Salt*, sur l'emplacement de l'ancienne Botnin (Jos., XIII, 26). Voir S. Jérôme, *Onomasticon*, 103, 14.

4. Voir cependant ce qui a été dit plus haut, p. 43, au sujet du site traditionnel du baptême de Notre-Seigneur. Il est vrai que Jean-Baptiste ne se tenait pas toujours au même endroit.

sur ce point. Du reste, son but était simplement d'exposer le témoignage de Jean-Baptiste; selon sa coutume, il clôt l'incident sans entrer dans d'autres détails, et il passe à un épisode encore plus remarquable.

Le précurseur avait une triple mission à remplir : prédire le prochain avènement du Messie, préparer le peuple juif à cet avènement, montrer du doigt le Christ dans la personne de Jésus. C'est dans l'exercice de cette dernière fonction, la plus belle de toutes, que l'auteur du quatrième évangile va nous le montrer, en citant son troisième témoignage [1], plus clair encore et plus catégorique que les deux précédents.

Un certain nombre de fervents disciples, jeunes pour la plupart, n'avaient pas tardé à se grouper autour du nouveau prophète, comme autrefois autour de Samuel, d'Élie et d'Élisée [2]. Jean les avait choisis parmi ses meilleurs catéchumènes. Sous sa direction, et en imitant dans une certaine mesure l'austérité de sa vie [3], ils se préparaient à recevoir dignement le Messie et ses grâces. Leur maître leur avait appris une formule spéciale de prière [4], et ils se sanctifiaient auprès de lui.

Le lendemain de la visite officielle de la délégation du grand Conseil, comme Jean était entouré de plusieurs d'entre eux, il vit [5] Jésus, qui revenait alors du désert après sa tentation, et qui passait à quelque distance. Le Christ venait-il dans ces parages pour avoir une nouvelle entrevue avec son précurseur? Cela paraît peu vraisemblable; en tout cas, rien dans le texte sacré ne favorise cette conjecture. Du moins, Jésus allait fournir ainsi à Jean l'occasion de lui rendre un troisième témoignage, et le fils de Zacharie ne la laissa pas échapper. Sous le coup d'une vive émotion et montrant du doigt le Sauveur, — c'est dans cette attitude et rayonnant d'une sainte joie, que Raphaël l'a représenté dans un de ses chefs-d'œuvre, — il prononça ces paroles, qui pénétrèrent bien avant dans la mémoire de ses disciples [6] :

Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde. C'est celui dont j'ai dit : Après moi vient un homme qui a été placé

1. Joan., I, 29-34.
2. Cf. I Reg., X, 5-12; III Reg., XVIII, 4; IV Reg., II, 15; VI, 1; etc.
3. Matth., IX, 14; Marc., II, 18; Luc., V, 33.
4. Luc., XI, 1.
5. Dans le grec, l'emploi du temps présent, βλέπει, dramatise le fait.
6. Joan., III, 26. Voir aussi Joan., X, 40-42.

au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi. Et moi, je ne le connaissais pas; mais c'est pour qu'il soit manifesté en Israël que je suis venu baptiser dans l'eau. J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe, et se reposer sur lui. Et moi, je ne le connaissais pas; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est celui qui baptise dans l'Esprit Saint. Et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

« L'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde! » On ne saurait assez admirer ce langage figuré, si suave et en même temps si énergique. L'humble agneau des champs occupait une place considérable dans le culte israélite, spécialement dans le sacrifice dit perpétuel, solennellement offert le matin et le soir, au nom de tout le peuple [1]. Mais ce n'est pas à cette immolation, renouvelée chaque jour depuis l'époque de Moïse, que le précurseur fait ici allusion. L'agneau pascal aussi tenait une place considérable dans l'histoire religieuse d'Israël, car, lorsqu'il fut immolé pour la première fois dans le pays de Gessen, il avait sauvé de la mort les premiers-nés des Hébreux [2], et l'Ancien Testament ne contient certainement aucun symbole plus touchant du Messie devenu notre victime. Aussi saint Paul et saint Jean l'évangéliste [3] voient-ils à juste titre dans cet agneau un type du Christ. Néanmoins, tout le monde en convient, lorsqu'il appliquait à Jésus ce nom mystique, c'est particulièrement un des plus beaux et des plus célèbres oracles messianiques d'Isaïe que Jean-Baptiste avait à la pensée. Dans son chapitre LIIIe, où il décrit d'avance la passion du « serviteur de Jéhovah, » c'est-à-dire du Christ, plutôt en évangéliste qu'en prophète[4], le plus illustre des Voyants d'Israël compare le Messie souffrant à l'agneau « qui est mené à la boucherie » et n'ouvre pas même la bouche pour se plaindre [5]. Il n'est pas douteux que le précurseur n'ait fait alors à Jésus, notre douce et divine victime, l'application de cette prophétie, sous une inspiration spéciale de l'Esprit Saint. « En voyant Jésus comme l'agneau de Dieu, saint Jean le voyait donc déjà

1. Nous en avons donné plus haut la description. Voir le t. I, p. 224-226
2. Ex., XII, 3-28.
3. I Cor., V, 7; Joan., XIX, 31.
4. S. Jérôme, *Epist.*, LIII, *ad Paulin.*
5. Is., LIII, 7.

comme nageant dans son sang [1], » et par là même comme portant, et enlevant [2], et expiant les péchés [3] du monde entier. Il n'est donc pas étonnant que les premiers chrétiens aient chanté le Sauveur Jésus sous ce titre dans leurs cantiques [4], ni que saint Pierre l'ait appelé « l'Agneau immaculé et sans défaut [5], » ni que le disciple bien-aimé lui donne jusqu'à vingt-neuf fois ce nom dans son Apocalypse [6], sans parler des autres passages de ce même livre où il le montre glorieusement immolé pour notre salut.

Après avoir relevé, par cette admirable métaphore, la grandeur de l'œuvre du Messie, Jean revient à sa personne et à sa dignité. Ce qu'il avait précédemment affirmé du Christ en termes généraux, il le répète pour l'appliquer directement à Jésus : « C'est celui dont j'ai dit : Après moi vient celui qui a été placé au-dessus moi, parce qu'il était avant moi. » Puis il expose à ses auditeurs par quelle voie, d'autant plus certaine qu'elle était surnaturelle, il a appris que le fils de Marie était lui-même le Messie. Cette manifestation céleste, que les synoptiques ont racontée avec plus de détails, communique au témoignage de Jean une force inébranlable. Quel accent de foi, et aussi de triomphe, dans l'attestation finale : « Et j'ai vu, et j'ai témoigné qu'il est le Fils de Dieu [7] ! » Le précurseur aurait pu ajouter qu'il avait entendu aussi la voix de Dieu le Père, qui proclamait Jésus son Fils bien-aimé ; du moins, l'écho de cette proclamation glorieuse retentit dans la profession de foi que nous venons de lire.

On s'est parfois demandé dans quel sens Jean-Baptiste emploie ici le titre de Fils de Dieu. Il n'est pas douteux qu'il ne lui ait attribué sa signification la plus stricte et la plus littérale. Il faut nous rappeler, en effet, que ce témoignage de Jean-Baptiste nous a été conservé par l'auteur du qua-

1. Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 24e jour, IIe élév.

2. Comme l'hébreu *nâçah*, le verbe grec αἴρω, qui a d'ordinaire le sens de « porter », signifie en cet endroit : « enlever », en expiant par son sacrifice personnel.

3. Le texte dit au singulier : « le péché »; c'est-à-dire, tous les crimes des humains, représentés comme une masse immonde et très pesante.

4. H. Leclercq, article « Agneau, » dans le *Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié par J. Cabrol, t. I, 1re partie, col. 877-904.

5. I Petr., I, 20.

6. Apoc., V, 6-14; XIII, 8; XV, 3-4; etc.

7. La variante « l'Élu de Dieu », qu'on rencontre en de rares manuscrits et ailleurs, est insuffisamment garantie.

trième évangile. Or celui-ci, dans son sublime prologue, quelques versets seulement avant de raconter l'épisode des bords du Jourdain, a insisté sur la divinité de N.-S. Jésus-Christ, et sur sa gloire « qui est celle du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité. » Les mots « Fils de Dieu » ne sauraient avoir une différente signification à moins d'une page d'intervalle. De plus, le trait « il a été placé au-dessus de moi parce qu'il était avant moi, » ici comme dans le même prologue [1], ne peut désigner que la préexistence éternelle du Messie, par conséquent sa divinité manifestée au précurseur par une révélation spéciale. On doit juger par là de toute l'étendue et de toute la force de son dernier témoignage.

IV — JÉSUS GROUPE AUTOUR DE LUI QUELQUES DISCIPLES ET IL ACCOMPLIT SON PREMIER MIRACLE [2]

Récits d'une délicieuse fraîcheur. On sent, en les lisant, que le narrateur en avait été le témoin oculaire [3]. Bien qu'il eût atteint les extrêmes limites de la vie humaine lorsqu'il mit par écrit ces scènes touchantes, les moindres détails en demeuraient présents à son cœur et à sa pensée. Il les expose avec des sentiments d'amour et de reconnaissance dont on sent passer la chaleur à travers les lignes. Son exquise narration va nous faire assister aux tout premiers débuts de l'Église du Christ.

Le lendemain du jour où il avait prononcé la parole significative, « Voici l'Agneau de Dieu, » le précurseur se tenait debout, accompagné de deux de ses disciples. Tout à coup, silencieusement et majestueusement Jésus passa de nouveau à quelque distance. Jetant sur lui un regard pénétrant [4], Jean s'écria, comme la veille, mais sans commentaire cette fois : « Voici l'Agneau de Dieu ! » Cette simple exclamation produisit aussitôt un effet remarquable. Les deux disciples comprirent que leur maître, en attirant leur attention avec tant d'insistance sur le divin Agneau, les engageait par là

1. Joan., I, 15 et 30.
2. Joan., I, 35-II, 11.
3. Les verbes, « voir, regarder, contempler » font de fréquentes apparitions dans la première partie, Joan., I, 35-51.
4. Ἐμβλέψας, dit le texte grec; Vulg., *respiciens*.

même à s'attacher désormais à lui. La devise pratique de cette âme profondément humble et désintéressée était, maintenant plus que jamais : « Il faut que le Messie croisse et que je diminue [1]. »

Entraînés par un élan irrésistible, les deux jeunes gens se mirent donc à suivre timidement Jésus à quelque distance, sans oser l'aborder. Entendant des pas derrière lui, le Sauveur se retourna, regarda attentivement [2] ceux qui le suivaient et leur demanda avec bonté, pour les mettre à l'aise : « Qui cherchez-vous? » Ils répondirent : « Maître, — l'évangéliste a conservé ici ce titre, tel qu'ils le lui adressèrent dans leur langue : *Rabbi*, — où habitez-vous? » Ils exprimaient ainsi, indirectement, l'ardent désir qu'ils éprouvaient de s'entretenir avec lui. « Venez et vous verrez [3], » se contenta-t-il de leur dire, ne voulant exercer sur eux aucune pression. S'ils s'attachent à lui, il faut que ce soit spontanément, librement. Ils l'accompagnèrent donc jusqu'à l'endroit, sans doute peu éloigné, où il avait établi sa résidence temporaire, avant de retourner en Galilée. Or, remarque le narrateur, « il était environ la dixième heure » lorsqu'ils se joignirent à Jésus; ce qui équivaut à 4 heures du soir, d'après notre manière de compter [4]. Le disciple bien-aimé a mis tout un monde de souvenirs dans cette petite note : n'était-ce pas là l'heure la plus décisive de toute sa vie? « Ils vinrent et ils virent, » continue-t-il, se faisant l'écho de l'aimable invitation de Jésus, et ils demeurèrent auprès de lui tout le reste du jour. Pendant le long entretien qu'ils eurent avec lui, la « vision » magnifique dont parle saint Jean dans son prologue, « Nous avons contemplé sa gloire. .[5], » commença pour ces deux privilégiés. Comme on voudrait connaître en détail les paroles qui furent alors échangées! Du moins, nous pouvons en deviner la substance, puisque nous en savons le résultat : Jésus leur démontra qu'il était le Messie.

1. Jean., III, 29.
2. A la lettre : « ayant contemplé » (θεασάμενος).
3. Nous adoptons la leçon ὄψεσθε, au futur, au lieu de ἴδετε, « voyez ».
4. D'après le système alors en usage chez les Juifs, chaque journée se composait de douze heures, que l'on comptait à partir de 6 h. du matin. Divers commentateurs supposent, mais, croyons-nous, sans raisons suffisantes, que l'évangéliste abandonne ici ce système, pour se conformer à celui des Grecs et des Romains, qui était identique au nôtre, et d'après lequel il aurait été alors 10 h. du matin.
5. Joan., I, 14.

L'un de ces disciples du précurseur était André, le futur apôtre. L'autre n'est pas nommé dans le récit; mais il n'est pas douteux qu'il ne soit identique à l'évangéliste lui-même, dont c'est la coutume de se dissimuler modestement derrière le voile de l'anonyme. Plusieurs anciens auteurs admettaient déjà cette identification [1], dont, aujourd'hui, la légitimité est reconnue presque universellement. André et Jean avaient l'un et l'autre un frère, auquel ils voulurent, dès leur retour, faire partager leur bonheur. André, plus heureux dans ses recherches, fut le premier [2] à trouver le sien, Simon. Dès qu'il l'aperçut, il poussa ce cri joyeux, dans lequel on sent passer la foi et l'amour d'un digne fils d'Abraham : « Nous avons trouvé le Messie! » Mais, pour que la joie d'André fût complète, il fallait que son frère devînt aussi le disciple du Christ. Il s'empressa donc de le conduire à Jésus. Jetant sur le nouveau venu l'un de ces profonds regards qui lisaient jusqu'au fond des âmes [3], le Sauveur lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean [4]; tu seras appelé Pierre. » Dans le dialecte araméen, que parlait Jésus, le nom de Pierre se dit *Képhâ*, et on le trouve reproduit dans plusieurs passages du Nouveau Testament [5] sous la forme grecque « Kêphas ». En le promettant à Simon, Jésus faisait un jeu de mots à la manière de l'Orient, pour signifier que le frère d'André devendrait un jour le fondement inébranlable sur lequel serait bâtie l'Église du Messie. Mais, remarquons-le bien, Notre-Seigneur ne va pas ici au delà d'une promesse : « Tu seras appelé Céphas. » Le glorieux surnom n'appartiendra définitivement à Simon que le jour où, en vertu d'une révélation spéciale, il aura publiquement confessé que Jésus était tout à la fois le Christ et le Fils du Dieu vivant [6]. Tout porte à croire que Jean, l'autre disciple du précurseur, réussit bientôt à trouver lui-même son frère Jacques, et qu'il l'amena pareillement à Jésus, qui lui fit aussi le plus bienveillant accueil.

1. Par exemple, S. Épiphane, *Hær.*, LI, 14, 15, et Théodoret dans son commentaire, h. l.

2. C'est ce qui ressort de la leçon πρῶτος, « premier », qui est la mieux garantie. Du reste, le sens demeure à peu près le même avec la variante πρῶτον, « d'abord » (Vulg., *primum*).

3. Le grec a encore : ἐμβλέψας.

4. La meilleure leçon du texte original est ici Ἰωάννου, ou Ἰωάνου, et non pas Ἰωνᾶ. C'est d'ailleurs un seul et même nom sous ces trois formes.

5. Cf. I Cor., I, 12; III, 22; XV, 5; Gal., II, 9, 14. *Képhâ* est l'équivalent de l'hébreu *keph*, « pierre, rocher ».

6. Matth., XVI, 16.

Le lendemain, — le quatrième pour depuis celui où les délégués du Sanhédrin étaient venus auprès du précurseur, — Jésus, suivi de ses quatre nouveaux disciples, se mit en route pour regagner la Galilée. Presque aussitôt, il rencontra Philippe qui, comme Pierre et André, était originaire de Bethsaïda, bourgade située sur la rive occidentale du lac de Gennésareth [1]. Il lui dit : « Suis-moi. » Philippe était vraisemblablement aussi un disciple de Jean-Baptiste, et il avait dû entendre de ses deux compatriotes le récit de leur entrevue avec le Sauveur; aussi obéit-il sans hésiter à cet appel. Les quatre autres jeunes hommes s'étaient présentés d'eux-mêmes à Jésus; cette fois, c'est de lui que viennent les premières avances.

Peu après, Philippe rencontrait, de son côté, son ami Nathanaël, qui était de Cana de Galilée [2]. Il lui dit, tout ému : « Celui au sujet duquel Moïse a écrit dans la Loi, et qu'ont annoncé les prophètes, nous l'avons trouvé : c'est Jésus, fils de Joseph, de Nazareth. » Ce n'est plus le simple cri d'André : « Nous avons trouvé le Messie; » c'est presque une brève démonstration du caractère messianique de Jésus par les oracles de l'Ancien Testament [3]. Il est vrai que l'ami d'André et de Simon commettait une erreur très grave, en regardant Jésus comme le fils de Joseph; mais il ne pouvait que partager alors le sentiment populaire sur ce point. « De Nazareth peut-il sortir quelque chose de bon? » riposta dédaigneusement Nathanaël, qui ne paraît pas avoir tenu en haute estime l'humble localité, perdue dans les montagnes et alors dépourvue de toute gloire. Avait-il quelque motif spécial de la déprécier ainsi? Nous l'ignorons. Mais deux épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur [4] ne nous montreront pas ses habitants sous un jour bien favorable. « Viens et vois, » répondit Philippe, employant, sans le savoir, une formule semblable à celle dont Jésus s'était servi pour encourager André et le disciple bien-aimé à le suivre. Son expérience personnelle lui avait appris qu'il suffisait de passer quelques instants auprès du fils de Marie, pour être convaincu de sa mission divine.

Lorsque le Sauveur aperçut les deux amis qui s'appro-

1. Nous essaierons plus loin d'en fixer l'emplacement exact.
2. Joan., XXI, 2.
3. Sur la prophétie de Moïse, voir le t. I. p. 202. Mais il est possible que Philippe ait eu à la pensée toutes les prophéties messianiques du Pentateuque.
4. Matth., XIII, 58; Marc., VI, 8; Luc., IV, 29.

chaient de lui, il fit à haute voix cette réflexion au sujet de Nathanaël : « Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a nul artifice. » Ces mots signifiaient : Voici un Israélite qui ne l'est pas seulement par la naissance et par le nom, comme tant d'autres, mais qui possède toutes les qualités d'un membre de la nation théocratique. « D'où me connaissez-vous? » demanda Nathanaël, profondément surpris. Jésus répliqua, manifestant ainsi de nouveau la connaissance surnaturelle qu'il avait de toutes choses : « Avant que Philippe t'appelât, lorsque tu étais sous le figuier, je t'ai vu. » En effet, les commentateurs l'admettent à l'envi, en tenant ce langage, le Sauveur allait bien au delà du phénomène extérieur marqué par les mots « lorsque tu étais sous le figuier. » Il rappelait en même temps à Nathanaël, en termes voilés pour les autres, mais très clairs pour lui, un état d'âme tout particulier dans lequel il s'était alors trouvé et dont il croyait avoir seul connaissance. Cette révélation inattendue produisit immédiatement dans son esprit la conviction sur laquelle Philippe n'avait pas eu tort de compter. Ses préjugés contre Nazareth s'évanouissant en face de l'évidence, il fit aussitôt une complète profession de foi : « Rabbi, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes le roi d'Israël. » Bien que de graves auteurs, anciens[1] et contemporains, soient d'avis qu'en cet endroit le titre de « Fils de Dieu » a simplement la signification de Messie, ce sentiment est rejeté non seulement par saint Augustin et de nombreux interprètes catholiques, mais aussi par plusieurs théologiens protestants[2]. Nathanaël, en effet, pouvait avoir tout au moins pressenti la divinité de Jésus, puisqu'il le regardait maintenant comme le « roi d'Israël, » c'est-à-dire comme le rédempteur, dont plusieurs textes de l'Ancien Testament supposent le caractère surhumain[3]. D'ailleurs, le témoignage de Jean-Baptiste, dont il paraît avoir été aussi le disciple, et la science miraculeuse que Jésus venait de manifester à son égard, étaient pour lui des preuves d'une grande valeur.

Le divin Maître récompensa immédiatement, par une promesse tout aimable, l'acte de foi de Nathanaël. Il reprit : « Parce que je t'ai dit : Je t'ai vu sous le figuier, tu crois; tu

1. Tels que S. Jean Chrysostome et Théophylacte.
2. Voir Godet, *Commentaire sur l'Évangile de S. Jean*, 2e éd., t. II, p. 187-188; Th. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, p. 139.
3. Voir le t. I, p. 208-209.

verras des choses plus grandes que celles-là. » Qu'étaient ces autres merveilles, supérieures à celle qui venait d'exciter à un si haut point l'admiration de Nathanaël, et dont il devait être un jour le très heureux témoin en qualité d'apôtre, — car nous le trouverons prochainement dans le collège apostolique, sous le nom de Barthé emy? Le Sauveur en donna aussitôt une description rapide, dans un langage imagé, qui s'adressait à toute la petite troupe des disciples groupés autour de lui : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges monter et descendre sur le Fils de l'homme. »

L'assertion solennelle *Amen amen dico*, qui n'apparaît que dans le quatrième évangile sous cette forme redoublée [1], est une sorte de serment, par lequel Jésus garantit la certitude de sa promesse. Quant aux anges dont le va-et-vient établira une procession ininterrompue entre le ciel et la terre, avec Jésus comme centre, ils rappellent manifestement l'échelle mystérieuse du songe de Jacob, le long de laquelle les esprits célestes descendaient et montaient de même sans relâche [2]. Là, leur présence signifiait que le Dieu des patriarches d'Israël plaçait le fils d'Isaac sous leur protection spéciale, durant son périlleux voyage et son séjour dans la lointaine Mésopotamie. Ici, ils représentent la succession constamment renouvelée des faveurs divines dont Jésus devait être l'objet, le déploiement incessant des forces miraculeuses qui allaient s'échapper de ses mains, l'échange perpétuel des communications intimes qui aura lieu désormais, grâce à lui, entre Dieu et les hommes. Heureux disciples, auxquels il sera donné de contempler pendant plusieurs années tant de merveilles! Magnifique perspective d'avenir, qui va trouver immédiatement, dans le premier miracle de Jésus, un commencement de réalisation!

Nous aurons à expliquer plus loin le nom, quelque peu obscur, de « Fils de l'homme, » que le Christ vient de s'attribuer pour la première fois, et qu'il prendra très souvent encore dans les quatre évangiles [3]. Extraordinaire en lui-

1. Environ vingt-cinq fois, et toujours sur les lèvres de Jésus. Cette formule revient très souvent aussi dans les évangiles synoptiques, mais avec un seul *Amen*. Voir les Concordances.

2. Gen., XXVIII, 12.

3. D'après un calcul qui semble exact, environ 80 fois (trente fois dans le premier évangile, treize dans le second, vingt-cinq dans le troisième, douze

même, il l'est peut-être davantage encore ici, après que le précurseur et Nathanaël ont successivement appelé Jésus « fils de Dieu » et « roi d'Israël. » Car c'est, d'une certaine manière, un nom d'humilité. Du moins il montre que, si Notre-Seigneur est étroitement uni à Dieu par une filiation divine, et au peuple théocratique en tant que roi d'Israël, il appartient, comme fils de l'homme, au genre humain qu'il venait sauver tout entier.

Revenons au récit sacré, qui, après nous avoir révélé la science surnaturelle du Christ, va nous manifester sa toute-puissance. Le troisième jour qui suivit celui où Jésus s'était mis en route après avoir attaché à sa personne Philippe et Nathanaël, un mariage se célébrait à Cana de Galilée, petite localité située, d'après l'opinion la plus probable [1], sur l'emplacement du village actuel de *Kefr Kenna*, à environ 6 kilomètres au nord-ouest de Nazareth, le long de la route qui conduisait, comme aujourd'hui, de cette dernière bourgade à Tibériade et à Capharnaüm [2]. C'était la patrie de Nathanaël [3]. Lorsqu'on vient de Nazareth, on laisse à droite, avant de pénétrer dans le village, une fontaine abondante, celle qui dut fournir l'eau miraculeusement changée en vin. D'après une tradition assez ancienne, l'église actuelle des Franciscains occuperait le terrain sur lequel était bâtie la maison des mariés. La contrée est fertile et assez bien cultivée. D'épaisses haies vives, formées par le cactus épineux, entourent et protègent les champs. Quelques vignobles produisent d'excellent vin rosé. Les trois jours mentionnés plus haut avaient largement suffi à Jésus et à ses disciples pour franchir la distance d'environ 90 kilomètres qui séparait de Cana la Béthanie des bords du Jourdain.

Glissant, suivant sa coutume, sur les détails secondaires, l'auteur du quatrième évangile va droit au fait principal. Après avoir dit que la mère de Notre-Seigneur assistait au mariage, ce qui prouve qu'elle avait avec les jeunes époux des relations de parenté ou d'amitié, il signale l'arrivée de

dans le quatrième). Voir Geden, *A Concordance to the Greek Testament*, 2e éd., p. 966-968.

1. Guérin, *Description de la Palestine : la Galilée*, t. I, p. 168-182.

2. D'après un autre sentiment, relativement récent, Cana de Galilée serait identique à *Kana el Djelil*, ou *Khirbet Kana*, au nord et à 13 kil. de Nazareth. Voir Robinson, *Palästina und die angrenzenden Länder*, t. III, p. 443-449.

3. Joan., XXI, 2.

Jésus et de ses compagnons à Cana, et l'invitation qu'ils reçurent aussitôt de prendre part à la fête. Les anciens commentateurs relèvent volontiers la condescendance tout aimable avec laquelle le divin Maître ne dédaigna pas d'accepter, et d'honorer ainsi de sa présence un repas de noces. N'avait-il pas revêtu notre humanité pour sanctifier tous les événements de notre vie, nos joies aussi bien que nos peines[1]?

Un incident particulièrement pénible faillit troubler la fête. Les mariés étaient de condition modeste[2], et voici que survenaient six ou sept hôtes inattendus. D'autre part, chez les Juifs, les réjouissances nuptiales se prolongeaient d'ordinaire pendant plusieurs jours, — parfois trois, parfois même jusqu'à sept et davantage encore[3], — et rien n'indique dans le récit que Jésus et ses compagnons fussent arrivés juste à temps pour le premier repas. Tout à coup on s'aperçut que la provision de vin était épuisée[4]. Marie, au cœur si délicat, songea aussitôt au moyen le plus rapide d'éviter une profonde humiliation au jeune ménage. Son fils était là; grâce à son intervention, tout embarras pouvait promptement disparaître. Elle lui dit donc à voix basse : « Ils n'ont plus de vin. » Dans ces quelques mots, on aurait tort de ne voir que la simple communication d'un fait. Ils contiennent certainement une demande pressante, quoique indirecte, de venir en aide aux mariés par quelque moyen surnaturel. Cette prière discrète rappelle la requête analogue des sœurs de Lazare, faisant porter à Jésus ce message : « Seigneur, celui que vous aimez est malade[5]. » Des deux parts, c'est un miracle qui est souhaité et attendu. Il est vrai que Jésus, le narrateur va nous le dire, n'avait opéré jusqu'alors aucun prodige. Mais ce n'était point là un motif capable d'arrêter Marie, qui connaissait la parfaite bonté et l'infinie puissance de son divin fils. Le voyant entouré de disciples, elle comprenait qu'il allait inaugurer son ministère messianique et

1. Cf. S. Épiphane, *Hær.*, LVII; S. Augustin, *Tractat.*, XIX, *in Joan.* Dans ses discours et surtout dans ses paraboles, le Sauveur fait des allusions très fréquentes aux solennités nuptiales.

2. La présence de plusieurs serviteurs dans la maison était évidemment extraordinaire et transitoire.

3. Gen., XXIX, 27; Jud., XIV, 10-18; Tob., VIII, 20 d'après les Septante. Cf. Selden, *Uxor hebraica*, t. II, p. 11.

4. Le texte grec le dit expressément : ὑστερήσαντος οἴνου. La traduction latine, *deficiente vino*, a le même sens.

5. Joan., XI, 3.

sortir de l'obscurité volontaire dans laquelle il avait vécu jusqu'alors.

« Femme, répondit Notre-Seigneur, qu'y a-t-il entre toi et moi? Mon heure n'est pas encore venue. » A la première lecture, cette parole provoque l'étonnement, car elle semble froide, presque dure, comme si elle contenait un reproche de Jésus à sa mère. Plusieurs commentateurs protestants, même parmi les plus sérieux, affectent d'y voir la preuve que « la suggestion de Marie... était imprégnée, concernant le royaume du Messie, de l'idée fausse que Jésus eut si souvent à répudier [1]. » Il est vrai que les explications des commentateurs catholiques n'ont pas toujours été des plus heureuses, et que les adversaires du culte filial que nous rendons à la sainte Vierge se prévalent du jugement sévère que plusieurs Pères ont porté sur la conduite de Marie dans cette circonstance. C'est ainsi que saint Jean Chrysostome attribue sa demande à un sentiment de vaine gloire [2].

Étudions cette parole de Jésus, pour en rechercher le véritable sens. Nous dirons d'abord que l'apostrophe « Femme » — on le reconnaît assez généralement — n'avait rien que de très honorable dans les langues anciennes. Elle était très usuelle chez les Juifs [3], aussi bien que chez les Grecs [4], et la preuve que Jésus n'y voyait rien de désobligeant pour sa mère, c'est qu'il l'employa de nouveau sur la croix, lorsqu'il la confia à saint Jean [5]. La formule : « Qu'y a-t-il entre toi

1. Laidlaw, *The Miracles of Our Lord*, p. 41. Cf. Th. Zahn, *Das Evangelium des Johannes*, p. 150-151 ; F. Godet, *Comment. sur l'évang. de S. Jean*, t. II, p. 205. Ce dernier parle d' « un empiétement de Marie dans le domaine exclusivement réservé à Jésus, » d'une « intervention indirecte dans son rôle de Messie. » Les critiques rationalistes vont encore plus loin et ne craignent pas de dire que Jésus, « dans la conscience de sa dignité (lésée), aurait répondu à sa mère de haut en bas, c'est-à-dire, du haut de sa grandeur. » (H. J. Holtzmann, *Theologie des N. T.*, 2e éd., t. II, p. 470).

2. *Hom.*, XXI, 2, *in Joan.* S. Thomas, *Summa*, p. 3, q. 27, art. 4, disait à ce sujet : *In verbis illis Chrysostomus excessit.* Voir aussi S. Irénée, *Adv. hær*, III, 13. On trouvera dans Knabenbauer, *Comment. in Evang. sec. Joan.*, t. I, p. 118-122, et dans Bartmann, *Christus ein Gegner des Marienkultus?*, la réfutation d'un certain nombre d'interprétations fausses et artificielles de la réponse de Jésus à sa mère.

3. Matth. XV, 28, « O femme, ta foi est grande; » Luc., XIII, 12, « Femme, tu es délivrée de ton infirmité; » Joan., IV, 21; etc.

4. On parlait ainsi même à des reines. Cf. Dion Cassius, *Hist.*, LI, 12, 5; Eschyle, *Agam.*, 1607; etc.

5. Joan., XIX, 25-26. En Espagne, le mot *mujer*, « femme », est souvent employé comme appellation de tendresse.

et moi? [1] qu'on rencontre assez souvent dans la Bible avec des nuances diverses [2], et qui n'est pas inconnue des classiques grecs et latins, implique habituellement, on ne saurait le nier, une divergence de vues sur un point donné, la non acceptation d'une solidarité, un refus plus ou moins voilé; mais sa signification spéciale dépend beaucoup des circonstances du moment. Or, dans le cas actuel, les circonstances font disparaître toute raideur. Aussi un rationaliste contemporain [3] propose-t-il la traduction suivante : « Laissez-moi faire, ma mère, » et un théologien anglican [4] trouve-t-il la locution entière « conciliable avec la courtoisie la plus délicate. » Les mots « Mon heure n'est pas encore venue » adoucissent d'ailleurs les précédents, et en donnent en partie la clef. Dans le quatrième évangile, il est fréquemment question [5] de l' « heure » de Jésus, qui représente surtout le temps de sa passion [6]. Ici, toutefois, ce substantif est pris dans un autre sens et marque un moment précis, déterminé d'avance par le plan divin [7]; et comme il s'agit de son premier miracle, il était juste que, pour l'opérer, Jésus attendît l'heure de son Père. Le Sauveur veut donc dire que, pour l'exercice de ses fonctions messianiques, il ne dépend pas de sa mère, quelque désir qu'il éprouve d'ailleurs de la satisfaire, mais uniquement de Dieu, dont la volonté seule doit lui servir de règle. Cette parole de Notre-Seigneur n'est donc pas sans analogie avec celle, pareillement surprenante, qu'il avait prononcée, tout enfant, dans le temple de Jérusalem [8]. Maintenant, plus encore qu'à cette époque déjà lointaine, il fallait qu'il se consacrât librement aux affaires de son Père céleste, sans subir l'influence de ceux-là même qui lui tenaient de plus près. Ainsi donc, sans vouloir adresser à sa mère le blâme le plus léger, Jésus lui rappelle un principe, celui de son indépendance totale, toutes les fois qu'il devra parler ou agir en qualité de Messie.

1. Dans le grec : τί ἐμοὶ καὶ σοι; sous-entendu : κοινόν ou πρᾶγμα. Dans la Vulg. : *Quid mihi et tibi est?* s. ent. : *rei* ou *negotii*.
2. Jos., XXII, 24; Jud., XI, 12; II Reg., XVI, 10; XIX, 22; III Reg., XVII, 18; IV Reg., III, 13; II Par., XXXV, 21; Matth., VIII, 29; XXVII, 19; Marc., I, 24; Luc., VIII, 28; etc.
3. E. Reuss, *La théologie johannique*, p. 132-133.
4. Farrar, *The Life of Christ*, 23e éd., t. I, p. 165.
5. Plus de trente fois.
6. Cf. Joan., VII, 30; VIII, 20; XII, 23, 27; XIII, 1; XVII, 17.
7. Voir Joan., VII, 3, passage qui a une ressemblance générale avec celui-ci.
8. Luc., II, 49. Voir le t. I, p. 348-349.

Marie comprit et n'insista pas; mais, en même temps, elle se rendit si bien compte que le refus de son Fils n'était pas absolu, — les mots « pas encore » ne le signifiaient-ils pas? — et elle se laissa si peu troubler dans sa confiance, qu'elle adressa aux serviteurs cette recommandation expresse : « Faites tout ce qu'il vous dira. »

Il y avait là, dans le vestibule ou dans la cour, six énormes amphores de pierre, contenant chacune deux ou trois *métrétès* [1]. Si l'évangéliste a eu en vue, ainsi qu'il est probable, le *métrétès* attique, qui équivalait à environ quarante de nos litres, chaque amphore aura contenu de 80 à 120 litres; les six réunies auront contenu de 480 à 720 litres. Le narrateur explique leur présence, en faisant remarquer qu'elles servaient aux ablutions et aux purifications liturgiques des Juifs. En effet, comme nous le lirons plus tard dans saint Marc [2], « les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé les mains, gardant en cela la tradition des anciens; et, lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas sans s'être lavés; ils ont encore beaucoup d'autres traditions à observer, comme de laver les coupes, les vases de terre et d'airain et les divans. » On avait donc besoin d'une grande provision d'eau dans un ménage israélite, et davantage encore lorsqu'on donnait un grand repas.

Soudain, Jésus dit aux serviteurs : « Remplissez d'eau les amphores. » Son heure était donc venue; une voix intérieure l'en avait averti, et il obéissait ponctuellement. Il ne s'était cependant écoulé qu'un temps peu considérable entre cet ordre et la réponse qu'il avait faite à sa mère; mais, suivant une judicieuse remarque, « un changement de conditions morales et spirituelles ne se mesure pas à la longueur du temps. » Il y avait une telle majesté dans toute la personne du Sauveur, que les serviteurs lui obéirent sans la moindre hésitation, quelque extraordinaire qu'ait dû leur paraître sa demande. La recommandation de Marie ne manqua pas d'ailleurs de produire son effet. Les amphores avaient été vidées, au moins en grande partie, par les ablutions des convives; elles furent remplies « jusqu'au bord : » détail ajouté pour relever l'étendue du miracle. Peu d'instants après, Jésus reprit : « Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. »

1. Mot grec qui signifie [illegible] qui désignait à cette époque la mesure de capacité la plus grande pour les liquides.
2. Marc., VII, 3-4.

Lorsque celui des convives ou des serviteurs qui était chargé de remplir cette fonction eut goûté le liquide qu'on lui avait présenté, et dont il ignorait la provenance, il constata que c'était un excellent vin. Comme il savait fort bien qu'on n'avait mis à sa disposition qu'une seule espèce de vin, et que la provision était épuisée, il supposa que le marié avait voulu procurer une joyeuse surprise à ses hôtes, par l'apparition subite de ce breuvage de meilleure qualité. S'approchant donc de lui, il lui dit familièrement : « Tout homme sert d'abord le bon vin; puis, après qu'on a beaucoup bu [1], il en sert de moins bon; mais toi, tu as réservé le bon vin jusqu'à maintenant. » Il constatait ainsi, à sa manière et sans s'en douter, la réalité du prodige, le changement de substance rapidement opéré par la seule volonté du thaumaturge. Quelques interprètes rationalistes se sont scandalisés de ce qu'ils nomment « un miracle de luxe; » nous admirerons au contraire la munificence princière du cadeau nuptial de Jésus.

Le narrateur, dont nous avons déjà signalé la brièveté accoutumée, passe complètement sous silence l'admiration des témoins du prodige, la reconnaissance des mariés, l'enquête évidente du maître d'hôtel. Il se contente de faire remarquer que ce fut là « le commencement des signes, » c'est-à-dire des miracles du Sauveur, et de mentionner l'heureux résultat produit par cet éclatant prodige : « Ses disciples crurent en lui. » En dévoilant ainsi sa puissance créatrice, Jésus attestait la vérité de sa mission, la grandeur de sa nature, et il fournissait à ses disciples, dont la foi était déjà très vive, un nouveau motif de croire en lui et d'adhérer plus étroitement à lui.

1. A la lettre : « lorsqu'on s'est enivré. » Mais, évidemment, il n'est pas nécessaire de prendre cette expression à la lettre dans la circonstance présente.

CHAPITRE III

MINISTÈRE PRÉLIMINAIRE DE NOTRE-SEIGNEUR A JÉRUSALEM, EN JUDÉE ET EN SAMARIE

Il convenait que la première manifestation publique du Messie eût lieu à Jérusalem, capitale de la théocratie, centre de la vie religieuse et morale d'Israël, et tout particulièrement dans le temple, qui était comme le royal palais du vrai Dieu. C'est donc là que Jésus se révélera tout d'abord, par un acte énergique d'autorité, par ses miracles et par sa prédication. Mais l'insuccès relatif qu'il rencontrera ne fera que trop présager les échecs réitérés qui l'attendaient à Jérusalem, et déjà nous verrons se dresser dans le lointain l'ombre de la croix. Après un rapide séjour dans la métropole juive, le Sauveur se retirera en Judée pendant plusieurs mois, accompagné de ses premiers disciples : période calme, mais obscure, à laquelle les récits évangéliques consacrent seulement quelques phrases. En quittant la Judée pour regagner la Galilée et commencer son ministère proprement dit, Jésus traversera la Samarie et s'y arrêtera deux jours, gagnant à sa cause une humble population : modeste prélude de très grandes choses.

I. — *JÉSUS CÉLÈBRE A JÉRUSALEM LA PREMIÈRE PAQUE DE SA VIE PUBLIQUE*[1].

Immédiatement après le miracle de Cana, Jésus se rendit, avec sa mère, ses « frères »[3] et ses premiers disciples, à Caphar-

1. Joan, II, 13-IV, 42.
2. Joan., II, 13-III, 21.
3. Ses cousins (t. I, p. 379-383, 553-555).

naüm, ville alors importante, située sur la rive N. O. du lac de Tibériade, vraisemblablement à l'endroit, couvert de ruines, qui porte actuellement le nom de *Tell-Hoûm*[1]. Pendant quelque temps, la route suit le plateau élevé, verdoyant, sur lequel est bâti le bourg de Cana. Bientôt les montagnes surgissent à gauche. Plus loin on a devant soi le *Kouroûn Hattîn* — les « Cornes d'Hattîn » — sorte d'éperon très original, dont nous aurons à reparler à propos du Sermon sur la montagne. Tout à coup, la vue se dégage à main droite, dans la direction de l'est, et l'on a sous les yeux, brillant comme un miroir, le beau lac qui tient une place si grande dans la vie publique du Sauveur. Les circuits de la route, qui descend en lacets rapides, permettent d'en apercevoir tantôt une partie, tantôt une autre. Les monts qui enserrent ses rives orientales semblent très rapprochés, bien qu'ils soient en réalité à 8 ou 9 kilomètres de distance. Le rivage occidental, qui est de beaucoup le plus intéressant, se dégage peu à peu. Voici, en allant du sud au nord, Tibériade et ses thermes, la plaine de Gennésareth, les sites occupés par Magdala, Bethsaïda, Capharnaüm, Corozaïn. Nous aurons l'occasion de donner une description plus complète de cette région, alors singulièrement bénie, qui va devenir une seconde patrie pour Notre-Seigneur. D'en haut, l'aspect général du lac évoque immédiatement devant l'esprit le souvenir de notre lac du Bourget.

Il fallait environ sept ou huit heures de marche pour aller de Cana à Capharnaüm. Jésus ne paraît pas avoir séjourné alors dans cette dernière ville. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il y établit sa résidence définitive[2]. Il n'y venait probablement alors que pour se joindre à la caravane de pèlerins qui s'y formait, à l'occasion de la Pâque, pour aller à Jérusalem, où, nous l'avons dit, il se proposait d'inaugurer son ministère public. Cette réflexion en appelle très naturellement une autre : c'est aussi à Jérusalem, juste trois ans plus tard, et aussi à l'occasion d'une fête de Pâque, qu'il sera immolé comme la victime offerte pour les péchés du monde.

Aux années précédentes, lors des visites qu'il avait faites

1. Nous discuterons plus loin la question de l'emplacement de Capharnaüm. Tell-Hoûm est à l'ouest et à environ une heure de marche de l'embouchure du Jourdain dans le lac.
2. Cf. Matth., iv, 13-17.

au temple, Jésus avait remarqué avec peine toute une série d'abus déplorables, qui s'étaient introduits dans la vaste cour dite des Gentils, et sous les galeries dont elle était entourée. Mais il n'avait pas essayé d'y remédier, aussi longtemps que durait sa vie cachée et qu'il menait extérieurement la vie d'un Juif ordinaire. Maintenant que sa carrière messianique est ouverte, il va venger l'honneur de son Père, grièvement outragé dans le lieu le plus saint de la terre, grâce à la tolérance coupable, et même à la connivence plus grave encore, d'un sacerdoce sans respect pour la maison de Dieu.

Les sacrifices sans nombre qui étaient offerts pendant les fêtes religieuses, spécialement pendant la solennité pascale et son octave [1], exigeaient des milliers de victimes, sans parler de la farine, du vin, de l'huile et du sel qui étaient la matière des sacrifices non sanglants. Il était donc juste qu'on en facilitât l'acquisition aux pèlerins venus de contrées plus ou moins lointaines [2]. Mais ce qui, à l'origine, avait été un service de charité en même temps que de religion, avait dégénéré en abus révoltants. On avait permis aux marchands de s'installer jusque dans le parvis sacré, avec leurs bœufs, leurs génisses, leurs veaux, leurs brebis, leurs agneaux, leurs chèvres, leurs cages remplies de pigeons ou de tourterelles, et les autres objets du culte qu'ils mettaient en vente. La cour des Gentils était ainsi devenue un véritable champ de foire [3]. Qu'on se représente les discussions bruyantes et interminables qui s'engageaient, à l'orientale, entre les acheteurs et les vendeurs, les cris des animaux, cet étrange commerce et tout ce rassemblement non loin du sanctuaire, et l'on aura quelque idée de cette profanation scandaleuse. Mais les prêtres et les lévites, ou du moins certains d'entre eux, tiraient de ce scandale des bénéfices si avantageux, qu'ils étaient intéressés à le maintenir dans toute son ampleur.

Dans le même parvis se tenaient, assis auprès de leurs petites tables, sur lesquelles on voyait des sébiles contenant des pièces d'or, d'argent, de billon, de toutes dimensions et de toute valeur, les changeurs ou banquiers qui, en prélevant un droit considérable de 5 et même de 10 pour 100, rempla-

1. A eux seuls, les agneaux, dont la chair formait l'élément principal du festin de la Pâque, atteignaient un chiffre énorme.

2. Act., II, 7-11.

3. Voir de curieux et douloureux détails d'après le Talmud, dans Edersheim, *The Life of Jesus*, t. I, p. 368-372.

çaient par des monnaies juives les monnaies grecques, romaines et autres, que leurs effigies ou leurs emblèmes païens rendaient inacceptables pour le trésor du temple. Beaucoup de pèlerins, en effet, surtout ceux qui venaient de loin, profitaient de leur voyage à Jérusalem pour s'acquitter de l'impôt du demi-sicle ou du didrachme[1] que tout Israélite âgé de 20 ans et au-dessus était tenu de payer chaque année pour le culte. Et là encore, il y avait les plus tristes marchandages et des profits usuraires sans merci.

Mais voici que, momentanément du moins, ces déplorables abus vont cesser. Saisi d'indignation, Jésus, tout en demeurant complètement maître de lui-même, ramassa à terre quelques cordes qui avaient servi à lier les animaux, et il en fit un fouet avec lequel, frappant de côté et d'autre, il chassa de l'enceinte sacrée les bêtes et les marchands. Puis il renversa les tables des changeurs, dont les pièces d'or, d'argent et de cuivre roulèrent dans toutes les directions. Ce fut une scène indescriptible. A ceux qui vendaient des colombes il dit, en leur montrant leurs cages : « Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. » Ces derniers mots s'adressaient indistinctement à tous les coupables, qui profanaient indignement le temple. En tenant ce langage, le Sauveur expliquait et justifiait le mouvement de sainte colère sous l'impression duquel il avait agi. Un fils n'a-t-il pas le droit et le devoir de venger l'honneur du toit paternel? Personne, parmi la foule considérable qui fut témoin de ce petit drame, n'opposa la plus légère résistance à Jésus. Comme on l'a dit, cette majestueuse et soudaine apparition de la sainteté indignée frappa tous les assistants d'épouvante. De plus, la voix de leur propre conscience criait aux profanateurs qu'ils avaient tort. Ce fut là un de ces miracles d'ordre moral dont nous aurons à parler plus loin [2].

La conduite énergique de leur Maître rappela aux disciples qui l'accompagnaient un texte des Psaumes [3], dont ils lui firent immédiatement l'application : « Le zèle de votre maison m'a dévoré. » Ce zèle ardent, qui brûlait en lui comme un

1. Cf. Matth., XVII, 23.
2. Voir L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 311-334.
3. Ps. LXVIII, 10. Plusieurs autres passages de ce cantique sont appliqués à Notre Seigneur dans le Nouveau Testament. Cf. Joan., XV, 25; XIX, 28; Act., I, 20; Rom., XI, 9; XV, 3.

feu sacré, devait lui coûter la vie, car il occasionna entre lui et les autorités religieuses de son peuple un premier conflit qui, peu à peu, excitera chez celles-ci une haine violente, que rien ne pourra satisfaire, si ce n'est sa mort. En effet, les hiérarques — sans doute quelques prêtres des classes supérieures, ou bien les hauts fonctionnaires lévitiques chargés de la police du temple [1] — ne purent dissimuler le vif mécontentement qu'ils ressentirent en apprenant que Jésus s'était permis d'exercer le rôle d'un réformateur sur leur propre domaine, et de condamner ainsi publiquement leur inertie coupable, ou plutôt leur connivence directe. Promptement avertis, ou attirés par le tumulte que la scène d'expulsion avait provoqué, ils demandèrent brusquement à Notre-Seigneur : « Quel signe nous montres-tu, pour légitimer ta conduite? » Ils n'osaient pas attaquer l'acte en lui-même, tant il était louable et motivé; mais ils espéraient mettre Jésus dans l'embarras, en exigeant de lui un miracle immédiat, en guise de lettres de créance. Puisqu'il n'avait pas reçu leur autorisation, il devait, au moyen d'un prodige éclatant, prouver qu'il avait celle de Dieu, le vrai maître du temple.

Le Sauveur leur répondit, avec une calme dignité : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours. » Puisqu'il était question du sanctuaire, il emprunte au sanctuaire même l'idée du « signe » qu'on réclamait de lui. Mais il rendit volontairement sa parole obscure et énigmatique. Aussi les hiérarques furent-ils incapables d'en comprendre la véritable signification. L'interprétant à la lettre, comme si Jésus avait eu à la pensée l'édifice matériel qui se dressait autour d'eux, ils ripostèrent ironiquement : « Eh quoi! il a fallu quarante-six ans pour construire ce temple, et tu le rebâtirais en trois jours? » Il n'eût pas été possible de mettre dans un plus saisissant relief la disproportion singulière qui existait entre les longues années que des milliers d'ouvriers avaient employées à construire le temple, et les trois jours que Jésus disait suffisants pour le rebâtir, s'il était jeté à terre. Nous savons par l'historien Flavius Josèphe [2] que cette construction grandiose, commencée la dix-huitième année du règne d'Hérode, par conséquent bien avant la naissance du Sauveur, était alors loin d'être achevée. Elle ne le fut qu'en

1. Act., IV, 1; V, 24, 26; Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVII, 2; VI, V, 3.
2. *Ant.*, XV, XI, 1. Voir aussi plus haut, t. I, p. 158.

l'an 63 ou 64 de notre ère, sous le gouvernement d'Agrippa II, peu de temps avant d'être détruite par les Romains [1]. Mais, ajoute l'évangéliste, Jésus avait voulu parler « du temple de son corps. » Sa chair sacrée était, en effet, le sanctuaire vivant de la divinité. La mort le détruisit sur le Calvaire; mais, le troisième jour, il fut rebâti — « réveillé, » d'après le sens littéral du texte grec [2] — par la résurrection.

C'est ici le premier exemple de la méthode pédagogique en vertu de laquelle Notre-Seigneur, lorsqu'il aura devant lui des auditeurs mal disposés, présentera la vérité sous un voile qui la dissimulera plus ou moins. D'ailleurs, en d'autres circonstances encore, il renverra ses ennemis au « signe » de sa résurrection, au « signe du prophète Jonas, » comme il le nommera lui-même un jour [3]. En fait, n'est-elle pas la preuve la plus irréfragable de son caractère messianique et de sa divinité? Et n'est-il pas frappant de constater que, dès la première Pâque de sa vie publique, il prophétise ce qui s'accomplira pendant la dernière?

Les hiérarques ne furent pas les seuls à se méprendre sur le sens de la réponse de Jésus. Les disciples non plus ne la comprirent pas ; l'auteur du quatrième évangile l'avoue ingénument. Il leur fallut plusieurs années pour arriver à croire que leur Maître mourrait victime de ses ennemis; comment donc auraient-ils pu avoir l'idée de sa résurrection? Mais, à la lumière des événements, surtout en jouissant des apparitions personnelles du divin Ressuscité, ils se rappelèrent cette parole, qui s'était imposée à leur attention, et ils en admirèrent le parfait accomplissement. Comme le dit l'évangéliste, « ils crurent à l'Écriture, » qui avait prophétisé depuis longtemps la résurrection du Messie [4]. Mais d'autres se souvinrent également de cette même réponse, lorsque, au tribunal du sanhédrin, on cherchait des témoignages contre Jésus pour le condamner à mort, et ils la lui reprochèrent comme un blasphème, en la falsifiant [5].

1. L'an 70 de notre ère. Josèphe, *Ant.*, XX, IX, 7.
2. Le même verbe ἐγείρω apparaît çà et là dans les écrits du N. T. pour désigner la résurrection des morts. Cf. Joan., XII, 1; Act., III, 15; IV, 10; XIII, 30; Rom., IV, 24. D'autre part, les auteurs classiques l'emploient aussi avec la signification de « construire » un édifice.
3. Cf. Matth., XII, 39-40; XVI, 1-3.
4. Cf. Ps., XV, 10; Is., LIII, 10-12; Luc., XXIV, 26-27, 44-46.
5. Matth., XXVI, 60-61; Marc., XIV, 58; Luc., XV, 29. Cf. Act., VI, 11-14.

Encore un mot à propos de l'expulsion des vendeurs. Nous lisons dans les évangiles synoptiques [1], aux derniers jours du Sauveur, un fait qui a une très grande ressemblance avec celui qui, d'après saint Jean, se serait passé dès l'ouverture de la vie publique. Ne s'agirait-il pas d'un seul et même incident, auxquels les narrateurs, pour des raisons de convenance, auraient attribué des places différentes? ou bien faut-il regarder les deux épisodes comme historiquement distincts? De nos jours comme aux temps anciens, les interprètes se partagent entre ces deux sentiments. Néanmoins, les commentateurs catholiques se sont toujours décidés en grande majorité en faveur du second [2]. Ils s'appuient sur les raisons suivantes, qui nous paraissent convaincantes : 1° Il semble difficile d'admettre que, s'il n'y a eu en réalité qu'un seul fait, les narrateurs lui aient attribué des places si différentes et même si contradictoires. 2° Malgré une ressemblance générale et des points communs, chacun des récits a sa physionomie individuelle et présente des nuances importantes [3], surtout en ce qui concerne les paroles prononcées par Jésus, et les conséquences immédiates de cette intervention vigoureuse. 3° La répétition d'un tel acte n'a rien d'impossible, « ni du côté des Juifs, qui ne tardèrent pas, la première émotion une fois calmée, à reprendre leurs tristes habitudes, sous le regard tolérant de la caste sacerdotale, ni du côté de Jésus lui-même, qui voulut signaler le commencement et la fin de son ministère par une manifestation de son zèle religieux [4]. » Au reste, l'incident convient fort bien à chacune des places où il est raconté; aussi les partisans de l'identité sont-ils embarrassés et divisés pour en déterminer l'époque véritable.

A l'expulsion des vendeurs l'évangéliste rattache un petit tableau caractéristique, esquissé de main de maître, et qui résume le séjour, d'une durée certainement très brève [5], que

1. Matth., XXI, 12-13; Marc., XI, 15-17; Luc., XIX, 45-46.
2. Celui-ci a été également adopté par de nombreux théologiens protestants. Voir entre autres F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de S. Jean*, 2e éd., t. II, p. 244-245; A. Plummer, *A Commentary on the Gospel according to St. Matthew*, p. 287; Wohlenberg, *Das Evangel. des Markus erklärt*, p. 300.
3. Il sera facile au lecteur de s'en rendre compte par lui-même, ou à l'aide des commentaires.
4. L. Cl. Fillion, *L'Évangile selon S. Jean*, p. 40-41.
5. Il ne paraît pas avoir dépassé de beaucoup l'octave pascale.

Jésus fit alors à Jérusalem. Bien qu'il eût refusé aux chefs religieux de son peuple le signe miraculeux qu'ils lui demandaient avec arrogance, le Sauveur accomplit alors de nombreux prodiges, mais dont aucun n'est raconté en détail. Parmi ceux qui en furent témoins, beaucoup « crurent en son nom » et le reconnurent pour le Messie. Mais, suivant la profonde remarque du narrateur, le thaumaturge, dont la sagesse égalait la puissance, « ne se fiait point à eux [1], parce qu'il les connaissait tous, et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme, car il savait lui-même ce qu'il y avait dans l'homme. » Grâce à son regard pénétrant, souvent mentionné dans le quatrième évangile [2], et semblable à celui que Dieu jette jusqu'au plus profond des consciences et des cœurs [3], Notre-Seigneur connaissait les dispositions les plus intimes de ses nouveaux adhérents, et il voyait à quel point leur foi était faible, superficielle. Il ne se faisait donc aucune illusion sur la durée de leur attachement, qui se transformerait promptement en froideur, si sa conduite était en opposition avec leurs préjugés messianiques. C'est pourquoi lui-même, si excellemment bon, et que nous avons vu si aimablement familier, dès la première heure, avec les disciples dévoués qu'il avait rencontrés auprès du précurseur, demeurait sur la réserve avec ces amis sans consistance.

Il y eut cependant un habitant de Jérusalem sur lequel Jésus produisit une impression plus sérieuse. Il portait le nom grec de Nicodème, assez fréquent alors chez les Juifs [4], et, bien que la foi en Notre-Seigneur, en Palestine comme plus tard dans les pays grecs [5], ait surtout fait ses premières conquêtes dans les classes populaires, il comptait parmi les grands personnages du judaïsme, puisqu'il était membre du sanhédrin [6]. En même temps, il était affilié au parti des pharisiens; ce qui ajoutait encore à son autorité. Enfin, le titre de « maître en Israël, » que lui donnera Notre-Seigneur, permet

1. Dans le texte grec, l'antithèse est plus fortement accentuée par l'emploi d'un seul et même verbe : « Ils crurent ; » mais, lui, « il ne crut pas. »
2. Joan., I, 49-50; IV, 19, 29; VI, 61, 64; XI, 4, 15; XIII, 11; XVI, 19, XXI, 17.
3. Cf. III Reg., VIII, 39; I Par., XXVIII, 9; Eccli., XLII, 17, 20; Jer., XVII, 9-10; etc.
4. Le Talmud le cite sous la forme légèrement modifiée de *Nakdimôn*.
5. I Cor., I, 26-27.
6. C'est ainsi qu'il faut traduire ici l'expression « prince des Juifs. Cf. Joan., VII, 50.

de supposer qu'il était docteur de la loi. Meilleur que la plupart de ses collègues, il avait été frappé par les miracles de Jésus, et sans le regarder encore expressément comme le Messie, il voyait du moins en lui un homme d'une rare sainteté, sur lequel Dieu avait répandu des bénédictions particulières. Désireux de s'entretenir avec lui, il alla le trouver; mais, craignant de se compromettre par cette démarche auprès de ses collègues, auxquels Notre-Seigneur était déjà antipathique, il choisit, par un sentiment de crainte et de prudence tout humaines, le temps de la nuit pour le rejoindre dans la maison qui lui servait de résidence pendant la fête [1]. Jésus, qui savait quel fervent disciple Nicodème serait un jour, et, par quels actes de courage cette âme honnête et droite rachèterait sa faiblesse actuelle [2], l'accueillit avec une grande bonté.

Quelques réflexions préliminaires sur l'entretien qu'il daigna accorder à ce visiteur nocturne seront d'autant moins inutiles, que nous avons ici le premier discours suivi du divin Maître, dans le quatrième évangile. Malgré sa richesse et sa profondeur, ce n'est qu'un très bref sommaire, car, sous sa forme actuelle, la conversation aurait à peine duré quelques minutes. Mais, comme dans toutes les circonstances analogues, l'évangéliste a su nous transmettre les paroles du Sauveur dans ce qu'elles avaient d'essentiel et de caractéristique; elles n'ont même rien perdu de leur coloris extérieur [3]. Le thème général de la conversation sera la nécessité d'une nouvelle naissance, de la régénération spirituelle, pour devenir membre du royaume de Dieu. De cette grande pensée, Jésus passera à d'autres points indispensables de la foi chrétienne, et soulevant le voile qui cachait l'avenir, il montrera le Messie sous la figure d'une victime qui se sacrifie généreusement pour le salut du monde. La scène entière est admirable de simplicité, de dignité, de calme parfait. Selon sa coutume, Jésus s'efforcera, mais sans beaucoup réussir tout d'abord, d'élever l'esprit de son interlocuteur à des sphères

1. Peut-être dans celle que le disciple bien-aimé semble avoir possédée à Jérusalem, d'après Joan., XIX, 27.

2. Joan., VII, 50-52; XIX, 39-42.

3. On s'est parfois demandé comment S. Jean a eu connaissance des détails de l'entretien. La réponse est aisée : peut-être par Jésus lui-même, ou plus tard par Nicodème; mais il est plus naturel encore de supposer qu'il assistait, avec les autres disciples, à la scène qu'il décrit si bien.

supérieures. Quel honneur il lui fit, de lui révéler de si étonnantes merveilles et de lui ouvrir des horizons si grandioses!

Représentons-nous les deux interlocuteurs, assis l'un auprès de l'autre sur un modeste divan, dans une chambre meublée sévèrement, à la mode orientale, et à peine éclairée par une petite lampe d'argile déposée sur un candélabre. Après les salutations d'usage, Nicodème dit respectueusement à Jésus : « Rabbi [1], nous savons que vous êtes venu de la part de Dieu comme docteur, car personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est pas avec lui. » Déjà cette entrée en matière est significative. Elle nous apprend que d'autres Israélites des classes supérieures avaient subi, comme Nicodème, l'influence des miracles et de la prédication de Jésus : de là le pluriel « Nous savons. » Aussi lui reconnaissaient-ils le droit d'enseigner sur le terrain religieux, bien qu'il n'eût reçu aucun brevet officiel, Dieu lui-même l'ayant approuvé directement, par la puissance miraculeuse dont il l'avait investi.

Le Sauveur répondit : « En vérité, en vérité, je te le dis, aucun homme, s'il ne naît de nouveau [2], ne peut voir le royaume de Dieu, » c'est-à-dire, en faire partie, y être admis. Les commentateurs n'ont pas manqué d'en faire la remarque à tour de rôle, cette réponse se rapporte plutôt à la pensée intime qu'au langage même de Nicodème. Que faut-il faire, avait voulu dire celui-ci, quelles conditions doit-on remplir, pour se rendre digne du royaume que le Messie va prochainement fonder? Avant toute autre chose, lui dit Jésus, il faut être régénéré spirituellement, subir, par l'intervention divine, une transformation intime de tout l'être moral.

Nicodème, qui n'a pas compris, demande une explication : « Comment un homme peut-il naître, lorsqu'il est (devenu) vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître de nouveau? » Il demeure dans le domaine purement naturel, alors que Jésus veut l'entraîner dans les hautes régions du surnaturel [3]. Pourtant, divers passages de l'Ancien Testa-

1. Cf. Joan., I, 49.

2. L'adverbe grec ἄνωθεν, peut être pris ici dans deux sens distincts : « d'en haut » (c'est l'acception littérale), par conséquent, du ciel; ou bien, « de nouveau, » comme traduit la Vulgate, *denuo*. La pensée demeure au fond la même, quelque interprétation qu'on admette, car la régénération dont parle Jésus ne peut venir que du ciel, de Dieu même.

3. S. Augustin : *Spiritus ei loquitur, et carnem sapit.*

ment auraient pu lui rappeler qu'il existe un renouvellement spirituel de l'esprit et du cœur[1]. Ses coreligionnaires ne donnaient-ils pas aux prosélytes le nom de « petits enfants qui viennent de naître[2]? » Mais il était aveuglé par ses préjugés pharisaïques. Et puis, peut-être plaidait-il le faux pour apprendre le vrai. Jésus reprit : « En vérité, en vérité, je te le dis, aucun homme, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » Nous avons ici une autre règle de la méthode pédagogique de Notre-Seigneur. A une explication qu'on lui demande, il répond en reproduisant à peu près les mêmes paroles, mais en les accentuant, et en leur donnant un autre tour pour les rendre plus claires. La nouvelle naissance qu'il a exigée comme condition d'entrée dans le royaume de Dieu consiste donc dans le baptême, qui se compose de deux éléments : l'un matériel, l'eau; l'autre spirituel et divin, le Saint-Esprit. Or, ce baptême est précisément celui que le précurseur avait annoncé d'avance comme une institution réservée au Messie, par opposition à son simple baptême d'eau, incapable d'effacer les péchés[3]. Au moyen d'un rapprochement emprunté à la loi des ressemblances, le Sauveur explique pourquoi la régénération par le baptême chrétien est nécessaire : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. » La « chair », c'est ici la nature humaine avec ses instincts corrompus; l' « esprit », c'est la nature spirituelle avec ses instincts célestes et ses aspirations supérieures. Mais, comme l'a dit énergiquement saint Paul[4], la chair et le sang ne sauraient entrer dans le royaume de Dieu. Seul l'Esprit Saint est capable de les transformer et de les rendre surnaturels, et cette transformation a lieu par le baptême.

Allant encore plus loin, le divin Maître eut recours à une image saisissante, pour démontrer la possibilité, la réalité, le caractère immatériel de la renaissance chrétienne : « Le vent souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va; il en est ainsi de tout homme qui est

1. Ps. L, 9, 12; LXXXV, 4-5; Ez., XI, 19, 20; XXXVI, 26-28; etc.
2. Voir Lightfoot, *Horæ hebr. et talmud. in Evang.*, t. I, p. 984.
3. Déjà les plus anciens docteurs chrétiens, tels que S. Justin, *Apol.*, I, 61; S. Irénée, *Fragm.*, 35; S. Cyrille de Jérusalem, *Cat.*, I, 4, reconnaissaient que Jésus a voulu parler ici du baptême chrétien. Voir le concile de Trente, sess. VII, can. 2, *de Baptismo*.
4. I Cor., XV, 50.

né de l'Esprit. » Le vent est, en effet, un des êtres les plus capricieux de notre monde actuel, et, sur plus d'un point, il est encore un mystère pour la météorologie moderne, qui a fait cependant tant de progrès. On perçoit sa présence à son bruissement et à ses effets. La vie nouvelle que l'Esprit Saint fait passer en nous par le baptême est pareillement très mystérieuse, et le plus souvent elle ne se manifeste que par ses résultats.

Nicodème ne comprend pas encore; du moins il l'avoue avec candeur : « Comment ces choses peuvent-elles se faire? » Jésus répondit, non sans quelque ironie : « Tu es maître en Israël, et tu ignores ces choses? » Il aurait dû, lui docteur de la loi et chargé d'instruire les autres, connaître au moins dans leur ensemble ces détails qui, nous l'avons dit, apparaissent en plusieurs endroits de l'Ancien Testament. Comme tant d'autres, il avait donc eu un bandeau sur les yeux, lorsqu'il lisait la sainte Écriture [1]? Heureusement, il a trouvé le vrai « Maître en Israël, » qui, avec une exquise bienveillance, va coup sur coup lui faire d'ineffables révélations sur sa nature supérieure, sur le rôle qu'il avait à remplir ici-bas, et sur les résultats de son avènement parmi nous.

Ici, le dialogue se transforme en un éloquent monologue, Nicodème étant réduit au silence, et se contentant d'être l'auditeur le plus attentif. La pensée de Jésus prend comme un nouvel essor, pour s'élever à de plus hautes régions. Nous allons citer en entier cette page admirable, dans laquelle tout se tient comme les anneaux d'une chaîne.

En vérité, en vérité, je te le dis, ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu, nous l'attestons; et vous ne recevez pas notre témoignage. Si je vous ai parlé des choses de la terre sans que vous ayez cru, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel? Personne n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme, qui est dans le ciel.

Et comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle [2]. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en

1. Cf. II Cor., III, 13.

2. C'est sans raisons suffisantes que divers commentateurs arrêtent à cet endroit les paroles de Notre-Seigneur, et regardent la suite du discours comme une série de réflexions ajoutées par l'évangéliste. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Jean*, p. 56-57.

lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

Celui qui croit en lui n'est pas jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu. Or, voici quel est le jugement : la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé des ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées. Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce que c'est en Dieu qu'elles sont faites.

Il ne nous est pas possible d'expliquer ici en détail ces paroles d'une incomparable richesse; c'est l'affaire des commentateurs. Il suffira d'indiquer en quelques mots la marche générale des idées, et d'insister sur quelques traits particuliers. Trois grandes pensées sont développées successivement [1] : Bien que Jésus apporte au monde une doctrine nouvelle, supérieure à tout ce qu'on avait connu jusqu'alors, il mérite d'être cru sur parole, parce qu'il vient du ciel; Il mourra un jour sur la croix, pour la rédemption du genre humain; Malheureusement, tous les hommes ne seront pas sauvés, parce que tous ne voudront pas croire au Fils de Dieu; mais ceux qui se perdront seront eux-mêmes responsables de leur damnation.

Le second de ces développements est d'une beauté particulièrement émouvante. Il nous montre, longtemps d'avance, la croix de Jésus dressée comme un signe infaillible de salut. Le fait d'histoire dans lequel le Sauveur voit un frappant symbole de sa mort sur le Calvaire, se passa dans le désert de Pharan, durant la quarantième et dernière année des pérégrinations du peuple hébreu. Celui-ci, sous l'impression de la fatigue, ayant lancé vers le ciel une de ces plaintes blasphématoires qui lui avaient déjà coûté plusieurs fois si cher, Dieu le châtia, en envoyant contre lui une multitude de serpents brûlants, dont la morsure produisit partout la mort. Les coupables se repentirent bientôt, et implorèrent la pitié divine, qui ne leur fut pas refusée. Mais il plut au Seigneur d'attacher le salut à un signe extérieur. Sur son ordre, « Moïse fit fabriquer un serpent d'airain, et le plaça sur un poteau; et qui-

1. Nous les avons marquées dans la traduction par des alinéas distincts.

conque avait été mordu par un serpent et regardait le serpent d'airain, conservait la vie [1]. » Le serpent d'airain était donc un « symbole de salut, » ainsi qu'il est nommé au livre de la Sagesse [2], et il avait l'avantage d'exiger et d'exciter la foi, cette vertu de tout temps chère à Dieu. Un regard de foi et de repentir jeté sur le divin Crucifié devait nécessairement produire des résultats plus merveilleux encore [3] : « afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Tel est le but, noble et généreux, de la mort du Sauveur. Quant à la raison dernière, elle est ineffable, puisqu'elle consiste dans l'amour infini de Dieu qui, pour sauver « le monde », c'est-à-dire, l'humanité déchue, grandement coupable [4], n'a pas hésité à sacrifier son Fils unique et à le faire mourir sur une croix. On peut dire sans exagération que ce passage est l'un des plus beaux et des plus consolants de la Bible entière, et que la parole de Jésus, tout en demeurant simple à l'extrême, est ici d'une majesté incomparable.

Autant ces lignes sont remplies de douceur, autant les suivantes sont terribles. Malgré la valeur infinie du sacrifice d'expiation offert à Dieu par le Messie, tous les hommes ne seront pas sauvés. D'autre part, et cette pensée est exquise de délicatesse, le Christ ne veut pas exercer d'autre fonction que celle de Sauveur; celle du juge qui condamne répugne à son amour et à celui de son Père. Si de nombreux pécheurs sont à jamais damnés, non seulement ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes, mais ce sont leurs œuvres et leur propre conscience qui prononceront leur condamnation.

Quelle fut la conclusion pratique de l'entretien de Jésus avec Nicodème? L'évangéliste ne le dit pas formellement. Mais nous sommes en droit de supposer que l'âme sincère et loyale du « maître en Israël » fut vivement impressionnée, et qu'il se retira en emportant dans son cœur la bonne semence qui devait peu à peu germer, grandir et fructifier, de manière à faire de lui le disciple de Jésus et l'ami de sa croix. Aussi l'entendrons-nous un jour prendre la défense du Sauveur, devant le sanhédrin, qui avait lancé contre lui un mandat

1. Num., XXI, 4-9.
2. Sap., XVI, 6.
3. En deux autres endroits du quatrième évangile, Joan., VIII, 28 et XII, 32-33, Jésus mentionnera de nouveau cette « élévation » mystérieuse, par laquelle, S. Jean le dit expressément, il faisait allusion à son genre de mort.
4. Cf. Joan., I, 10; VI, 33, 51; VII, 7; XII, 31; XVII, 14, 25; XV, 18-19; etc.

d'arrêt sans jugement préalable. « Notre loi, s'écria-t-il noblement, condamne-t-elle un homme sans qu'on l'entende d'abord et sans qu'on sache ce qu'il a fait [1]? » Sans peur également, il s'occupera, en compagnie de Joseph d'Arimathie, de la sépulture de Jésus et rendra les derniers devoirs à son corps sacré, avec une pieuse prodigalité qui exprimera tout son dévouement [2].

II. — LONG SÉJOUR DE JÉSUS EN JUDÉE

Somme toute, le ministère préliminaire du Christ à Jérusalem avait été peu fructueux. Une âme, qui devait être grande un jour au point de vue chrétien, avait subi l'influence de Jésus, mais d'une manière encore incomplète. Un certain nombre de partisans s'étaient rangés autour du Sauveur; mais leur foi était tout extérieure, et il ne pouvait guère compter sur eux. Le résultat positif était des plus modestes. D'autre part, dès sa première manifestation messianique, Jésus avait soulevé contre sa personne et contre son œuvre les chefs religieux de la nation. Dans l'ensemble, il avait donc vu se réaliser la parole qu'il adressait naguère à Nicodème : « Vous ne recevez pas notre témoignage. » Devant un pareil accueil, il n'hésita pas, et il se hâta de quitter la ville incrédule. Et pourtant, le but qu'il s'était proposé avait été atteint : il avait inauguré son rôle dans la métropole de la théocratie et dans le temple même; il s'était manifesté en tant que Messie par un vigoureux acte d'autorité, par sa prédication et par ses miracles. Son séjour n'avait donc pas été entièrement stérile.

Tout en s'éloignant de Jérusalem, il ne voulut cependant pas encore abandonner la Judée; c'est pourquoi il se retira dans quelque district rural de cette province [4], que l'évangéliste n'a pas nommé. Son séjour en Judée paraît s'être prolongé durant environ huit mois [5]. Pendant toute cette

1. Joan., VII, 50-51.
2. Joan., XIX, 39-41. Sur le caractère historique de l'épisode entier, voir l'Appendice V.
3. Joan., III, 22-36.
4. Dans le grec, les mots Ἰουδαίαν γῆν (Vulg., *terram Judæam*) désignent la campagne, par opposition à la ville.
5. On l'a conjecturé de la façon la plus plausible, d'après une réflexion que nous entendrons Jésus faire à ses disciples, lorsqu'il sera sur le point

période, ni lui, ni les jeunes Galiléens qui l'avaient suivi à Cana, puis à Capharnaüm et à Jérusalem, ne restèrent inactifs. Lui, il annonçait le prochain avènement du royaume de Dieu aux foules qui le rejoignirent peu à peu, et qui bientôt se pressèrent très nombreuses autour de lui. Eux, avec son autorisation et sous sa responsabilité, ils conféraient le baptême à ceux qui le leur demandaient. Ce trait suppose peut-être que, sans se fixer définitivement dans aucune localité, Jésus et ses compagnons ne s'éloignèrent pas des rives occidentales et méridionales du Jourdain.

Depuis les premiers siècles, les maîtres en théologie et les commentateurs se demandent, sans pouvoir se mettre d'accord, si le rite administré alors par les disciples du Sauveur était déjà le baptême chrétien, le baptême « dans l'Esprit Saint, » annoncé par le précurseur. Beaucoup l'affirment; mais l'opinion contraire a trouvé de tout temps des défenseurs [1], et, si nous ne nous trompons pas, elle est aujourd'hui prépondérante. Elle s'appuie, en effet, sur d'excellents arguments. Si le narrateur avait eu l'intention de désigner le sacrement de baptême, ne l'aurait-il pas indiqué de quelque manière, pour éviter qu'une confusion fâcheuse eût lieu dans l'esprit de ses lecteurs, auxquels il a parlé si souvent du baptême de Jean? Il y a mieux encore que cela : plus loin [2], après avoir cité cette parole un peu obscure de Notre-Seigneur, « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, » il l'explique en ajoutant : « Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui; car l'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. » Il semble résulter clairement de cette réflexion que le baptême chrétien, par lequel l'Esprit Saint se communique si abondamment aux âmes, ne fut institué

de quitter la Judée pour entrer en Galilée (Joan., IV, 35) : « Vous dites : Encore quatre mois, et la moisson viendra. » Si l'on prend ces mots à la lettre, comme la moisson a lieu d'ordinaire vers la fin d'avril en Palestine, on en a conclu que le Sauveur les prononça vers la fin de décembre. La Pâque se célébrant à la première lune du mois d'avril, cela ferait un intervalle d'environ huit mois, sur lesquels les synoptiques sont demeurés complètement muets, tandis que S. Jean s'est contenté de dire, en quelques lignes, que Jésus s'associa alors au ministère de son précurseur. Quoi qu'il en soit, l'imparfait διέτριβεν (Vulg., *demorabatur*), « il demeurait », désigne ici un séjour prolongé.

1. Entre autres Tertullien, *De bapt.*, XI, S. Jean Chrysost., S. Léon.
2. Joan., VII, 38-39.

qu'après la résurrection du Sauveur. Et de fait, saint Matthieu [1] ne place cette institution que peu de jours avant l'ascension. Le rite qu'administraient alors les disciples de Jésus différait donc à peine du baptême du précurseur, et symbolisait pareillement la nécessité de la conversion, pour avoir part au royaume du Messie. Et c'est évidemment pour ce motif que le Sauveur évitait de baptiser lui-même. S'il l'eût fait, on aurait supposé à bon droit qu'il conférait le baptême « dans l'Esprit Saint [2]. » Jésus va emprunter bientôt à Jean-Baptiste le thème général de sa prédication [3]; il n'est pas surprenant qu'il lui ait emprunté aussi son baptême, pendant la période plus ou moins longue de son ministère préliminaire.

Jésus et Jean, accompagnés de leurs disciples intimes, travaillèrent donc simultanément, à quelque distance l'un de l'autre et dans des conditions à peu près identiques. A cette époque, le précurseur n'était plus à Béthanie de Pérée, sur la rive gauche du Jourdain [4], mais sur la rive droite, « à Ennon, près de Salim, » où il s'était établi « parce qu'il y avait là beaucoup d'eau, » ainsi que l'exigeait son baptême d'immersion. Malheureusement, il n'est pas possible de déterminer sûrement la situation de ces deux localités, dont les noms étaient et sont encore assez communs en Palestine [5]. On les a placées tantôt, à la suite d'Eusèbe et de saint Jérôme [6], à 8 milles romains au sud de Scythopolis ou Bethsân; tantôt, avec saint Épiphane et le savant palestinologue américain Robinson [7], non loin et à l'est de Sichem ou Naplouse; tantôt dans la Judée méridionale, à l'endroit occupé autrefois par les villages qui portent dans la Vulgate les noms de Sélim et de Aen [8]. La première de ces conjectures est la plus vraisemblable, bien qu'elle ait (comme aussi la seconde) l'inconvénient très réel de placer la résidence temporaire de Jean-

1. Matth., XXVIII, 15.
2. Sur cette question voir Suarez, *Opera omnia*, Paris, Vivès, t. XX, p. 326-333; Knabenbauer, *Comment. in Evang. sec. Joan.*, 2e éd., p. 152-153.
3. Matth., IV, 17; Marc., I, 15.
4. Joan., I, 28.
5. « Ennon » dérive de l'hébreu *'aïn*, qui signifie « source ».
6. *Onomasticon*, aux mots Ennon et Salim. Voir aussi S. Jérôme, *Epist.*, LVI, *ad Evang.*
7. *Neue bibl. Forschungen in Palästina*, p. 400.
8. Jos., XV, 32.

Baptiste dans un district qui appartenait aux Samaritains, si hostiles aux Juifs.

Les foules accouraient toujours en grand nombre auprès du précurseur. Mais le bruit qui s'était fait à Jérusalem, autour du nom de Jésus se répandit dans la Judée entière et au delà; aussi des multitudes de plus en plus considérables vinrent-elles le rejoindre, de sorte que sa renommée menaça bientôt d'éclipser celle de Jean. Le crépuscule du soir commençait pour celui-ci; une aurore radieuse s'élevait pour le Christ. La nouvelle de ses succès, sur lesquels l'évangéliste ne nous fournit aucun détail, parvint promptement aux disciples du précurseur, qui en ressentirent de l'ombrage. Une occasion presque banale surexcita davantage encore leur jalousie. Un jour ils furent rejoints par un Juif [1] — un Israélite quelconque, d'après les uns; un personnage, d'après les autres [2], — et il s'engagea entre eux une vive discussion « au sujet de la purification, » c'est-à-dire, évidemment, au sujet du baptême administré soit par le précurseur, soit par les disciples de Jésus. On devine sans peine l'origine de la querelle. Le Juif inconnu devait être un partisan récemment conquis par le Sauveur. Rencontrant des disciples de Jean, il souleva, dans son zèle de néophyte, la question du baptême conféré de part et d'autre, et mit au second rang celui du précurseur.

Le coup porta. Blessés au vif, ces disciples profondément dévoués allèrent au plus tôt trouver leur maître, et ils lui dirent, avec une émotion et une amertume qu'on sent encore passer dans leurs paroles : « *Rabbi*, voici que celui qui était avec toi au delà du Jourdain [3], et auquel tu as rendu témoignage, baptise maintenant, et tous vont à lui. » Il baptise : ce trait, — faux en lui-même, puisque Jésus ne baptisait pas en personne, — les indignait particulièrement, car ils regardaient le baptême de pénitence comme une création, comme une prérogative spéciale de Jean. Ils n'étaient guère moins choqués de voir que celui qui usurpait ainsi ses droits, et qui lui faisait concurrence sur son propre domaine, devait, croyaient-ils, sa réputation et ses succès au témoignage qu'il

1. Ἰουδαίου au singulier, d'après la leçon la plus accréditée. L'Itala, la Vulg., etc., ont lu Ἰουδαίων au pluriel, « des Juifs ».

2. Ceux-ci s'appuient, mais ici avec peu de vraisemblance, sur le fait que, dans le quatrième évangile, le mot « Juifs » désigne habituellement les chefs religieux du peuple.

3. A Béthanie de Pérée.

lui avait lui-même rendu si généreusement. « Tous vont à lui : » en parlant ainsi, ils exagéraient notablement; mais tel est bien le langage de la jalousie, qui ne peut supporter les avantages obtenus par un rival; or, ceux de Jésus étaient considérables.

Que ces disciples, à l'esprit étroit, connaissaient mal leur maître et sa grande âme! Sa réponse, qui n'est pas sans ressemblance avec celle qu'il avait faite aux délégués du sanhédrin, fut digne de son caractère loyal, humble et désintéressé. Elle a d'autant plus de prix pour nous, qu'elle renferme le dernier et le plus beau des témoignages rendus par lui au Messie. Elle se compose de deux parties, dont la première établit, entre Jésus et le précurseur lui-même, un nouveau parallèle, qui met dans un haut relief la supériorité du Christ.

L'homme ne peut rien recevoir qui ne lui ait été donné du ciel. Vous-mêmes vous me rendez témoignage que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui. Celui qui a l'épouse est l'époux; mais l'ami de l'époux, qui se tient là, et l'écoute, est ravi de joie à cause de la voix de l'époux. Cette joie, qui est la mienne, est complète. Il faut qu'il croisse, et que je diminue.

Ainsi donc, bien loin de se poser en rival de Jésus, le précurseur se met bien au-dessous de lui, à tous égards. Tout succès vient de Dieu, dit-il d'abord; l'influence croissante de Jésus est donc une attestation céleste de sa supériorité. Jean fait ensuite appel aux souvenirs encore récents de ses propres disciples, devant lesquels — pourquoi l'oublient-ils si facilement? — il a affirmé plus d'une fois qu'il n'était que le héraut et le serviteur du Messie. Puis, pour mieux marquer encore le rôle prépondérant de Jésus, il a recours à une métaphore admirablement expressive et d'une grande beauté, empruntée aux coutumes matrimoniales de ses compatriotes. En plusieurs endroits de l'Ancien Testament [1], l'alliance que le Dieu d'Israël avait contractée avec son peuple est comparée au mariage, qui est l'union la plus intime que des créatures humaines puissent contracter entre elles. Jésus aussi a employé cette même image [2], et les apôtres l'ont utilisée à leur tour, pour représenter le divin Maître comme l'époux mystique descendu du ciel afin de célébrer ses noces avec

1. Is., LIV, 6; LXII, 5; Ez., XVI, 1-63; Os., II, 18-19; etc.
2. Matth., IX, 15; XXV, 1-12; Marc., II, 19.

l'Église [1]. Or, dans les cérémonies nuptiales des Juifs, une mission importante était confiée à celui que Jean-Baptiste vient de nommer « l'ami de l'époux [2]. » Il réglait ce qui concernait les questions préliminaires du mariage, la somme à payer au père de la jeune fille par son futur mari. Les fiançailles une fois conclues, il transmettait aux fiancés leurs messages réciproques, l'usage ne leur permettant pas de se voir avant le mariage; enfin il organisait la fête des noces et la présidait. Bien que ce rôle fût très honorable, il était par lui-même secondaire et transitoire; mais le précurseur n'en ambitionnait pas d'autre, et il était heureux, délicieusement heureux, de le remplir. La conclusion de son éloquent parallèle projette une éclatante lumière sur ses sentiments d'oubli de lui-même et de profonde humilité : « Il faut — c'est une nécessité d'après le plan divin — qu'il croisse et que je diminue. » Jean comprend que sa carrière approche de sa fin; volontiers il disparaîtra, pour faire place au Christ, dont il aura, de toutes ses forces, préparé la venue.

Dans la seconde partie de sa réponse, il s'élève à des sphères encore plus hautes. On peut la résumer ainsi : L'origine céleste de Jésus le met bien au-dessus de tous les êtres créés; De là résultent la perfection et la certitude de son enseignement; Il est le Fils de Dieu et possède, comme tel, la souveraineté universelle; Heureux donc ceux qui adhèrent à lui par la foi, et malheur à ceux qui refusent de croire en lui.

Celui [3] qui vient de la terre est de la terre, et parle de la terre. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous; et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu, et personne ne reçoit son témoignage [4]. Celui

1. II Cor., XI, 2; Eph., V, 32; Apoc., XIX, 7; XXI, 2, 9.

2. En hébreu on l'appelait *chochbèn*. Voir Buxtorf, *Lexicon talmudicum*, à ce mot; Lightfoot, *Horæ hebr. et talm. in Evang.*, t. I, p. 998; Schœttgen, *Horæ hebr. et talmud. in N. T.*, t. I, p. 335-340; Weber, *System der altsynagog. palästin. Theologie*, p. 50-51. Chez les Grecs, le « paranymphe » remplissait des fonctions analogues; celles de notre « garçon d'honneur » sont beaucoup moins étendues.

3. Ici, comme dans les dernières lignes du discours de Jésus à Nicodème, quelques commentateurs voient des réflexions ajoutées par l'évangéliste. Leurs arguments ne sont pas convaincants. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Jean*, p. 62.

4. Hyperbole évidente, comme l'était aussi, en sens contraire, le mot des disciples du précurseur : « Tous vont à lui. » Presque aussitôt, Jean-Baptiste constate que la prédication de Jésus était loin de demeurer stérile.

qui reçoit son témoignage certifie [1] que Dieu est véridique. Car celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que ce n'est pas avec mesure [2] que Dieu donne l'Esprit. Le Père aime le Fils, et a tout remis entre ses mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

« Le Père aime le Fils. » Cette parole sublime explique pourquoi Dieu le Père n'a pas mis de bornes à sa générosité envers ce Fils unique, dans lequel il s'était singulièrement complu. Elle est un nouvel écho de la révélation que le précurseur avait reçue au moment du baptême de Jésus : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. »

Les pharisiens, ces zélotes farouches et remuants, qui s'étaient inquiétés des succès du précurseur et de son baptême, apprirent aussi que la popularité de Jésus faisait de rapides progrès, à tel point que ses adhérents devenaient plus nombreux que ceux de Jean. Ils en conçurent à leur tour une vive jalousie, qu'ils manifestèrent sans doute par des récriminations et des menaces. Dès que cette nouvelle parvint à Notre-Seigneur, il la regarda comme un signe providentiel, l'avertissant qu'il ne devait pas prolonger davantage son séjour en Judée, où le parti pharisaïque jouissait d'une puissante influence. Bien que sa vie ne fût pas en danger, il quitta cette province et reprit le chemin de la Galilée. Nous le verrons plusieurs fois, dans la suite, recourir à ce même procédé en des circonstances analogues [3]. Tant que son « heure » ne sera pas venue, il évitera de compromettre son ministère en exaspérant ses ennemis. Il s'éloignera d'eux, abandonnant spontanément un terrain devenu trop brûlant, et il ira en d'autres parages plus favorables à son activité. Il pratiquait ainsi d'avance le conseil qu'il donnera à ses apôtres pour le temps de leurs missions : « Quand on vous persécu-

1. Dans le grec : ἐσφράγισεν, « a apposé son sceau » (Vulg. *signavit*). Figure empruntée à l'usage très ancien d'apposer son cachet sur un document, pour l'authentiquer et le confirmer. Cf. Joan., VI, 27; Rom., IV, 11; XV, 8, etc.

2. A ses autres représentants, fussent-ils prophètes ou apôtres, Dieu n'accorde ses dons qu'avec mesure; il ne répand sur eux son Esprit que partiellement, et pour un but spécial. Cf. I Cor., XII, 7-11. Relativement à son Christ, « il lui a plu que toute la plénitude (des dons célestes) habitât en lui » (Col., I, 19).

3. Cf. Marc., III, 7; VII, 24; Joan., VII, 1; X, 39-40; XI, 54; etc.

tera dans une ville, fuyez dans une autre [1], » Plus loin, les synoptiques nous feront connaître un second motif de ce départ précipité : Jean-Baptiste venait d'être incarcéré par Hérode Antipas, et Jésus allait transporter en Galilée son ministère proprement dit.

III. — JÉSUS EN SAMARIE. SON ENTRETIEN AVEC LA SAMARITAINE. JEAN EST JETÉ EN PRISON PAR HÉRODE

Nous avons fait remarquer précédemment que les caravanes galiléennes qui se rendaient à Jérusalem pour y célébrer les solennités religieuses, ou qui rentraient dans leur pays après les fêtes, faisaient souvent un détour considérable, pour échapper aux avanies et même aux voies de fait que les Samaritains leur réservaient habituellement en de telles occasions [2]. Jésus se conforma lui-même au moins une fois à cette coutume, lors de son dernier voyage à la capitale juive [3]. Mais, dans le cas présent, il voulut prendre la route la plus courte, qui va directement du sud au nord, en traversant la Samarie, dont le territoire forme comme une enclave entre la Judée et la Galilée. Probablement au second jour de ce voyage, après une marche pénible à travers des chemins fréquemment montueux, il arriva, toujours en compagnie de ses fidèles disciples, en plein pays samaritain, auprès de la bourgade nommée Sychar [4], qui est elle-même située à une courte distance du champ que le patriarche Jacob avait, de longs siècles auparavant, légué à Joseph, son fils favori. « Or, continue l'évangéliste, là était le puits de Jacob; et Jésus, fatigué de la route, était assis tout simplement [5] au bord du puits. Il était environ la sixième heure, » c'est-à-dire, midi.

1. Matth., x, 25.
2. Josèphe, *Ant.*, X, v, 1; *Vita*, 52.
3. Matth., xix, 1; Marc., x, 1.
4. Nous suivons, pour l'orthographe de ce nom, la leçon la meilleure du texte grec. : Συχάρ, au lieu de Σιχάρ.
5. Telle paraît être la traduction la plus exacte de l'adverbe οὕτως (Vulg., *sic*), « ainsi », qui forme à lui seul un tableau vivant. Les anciens commentateurs grecs le rendent, en effet, par ἁπλῶς, ὡς ἔτυχε, « simplement, sans apprêt. »

Cette mise en scène, si vivante et si dramatique, ouvre l'une des narrations les plus touchantes de la vie du Sauveur. Toute la délicatesse, toute l'ingénuité, toute la sincérité de l'évangéliste saint Jean y apparaissent à la fois et ravissent le lecteur. Le cadre extérieur, qu'il n'a fait qu'esquisser et qui s'est à peine modifié légèrement, était digne de l'épisode qui va s'y passer; car le paysage au milieu duquel se trouvait alors Notre-Seigneur a toujours été l'un des plus remarquables de toute la Palestine. Ses détails se fixent à jamais dans la mémoire de quiconque s'y est arrêté, ne serait-ce que quelques heures.

Quand on vient de Jérusalem en se dirigeant vers le nord, après la halte habituelle de *Khân Loubbân*, on arrive à la plaine d'*El-Makhnah*, qui dépasse en étendue toutes celles que renferment les montagnes d'Éphraïm. C'est un vaste champ de blé, que ne divisent ni haie ni borne d'aucun genre, et dont la monotonie n'est rompue que par de nombreux oliviers plantés çà et là. Après l'avoir traversée presque en droite ligne, la route tourne brusquement à gauche, forcée qu'elle est de contourner un éperon du mont Garizim, qui s'avance dans la direction du sud-est. Là commence, entre cette même montagne et l'Ébal, qui se dresse juste en face, l'étroite et riante vallée au milieu de laquelle est bâtie Naplouse, l'ancienne Sichem. La nudité à peu près complète des deux montagnes, relativement géantes, ne fait que mieux ressortir, surtout au printemps, la verdure éclatante de la petite vallée qu'arrosent des sources abondantes. « On avance à l'ombre du feuillage, le long d'eaux vives, charmé par les mélodies d'une multitude d'oiseaux [1]. » Les jardins et les vergers qui environnent Naplouse produisent une végétation vigoureuse. Les principaux arbres fruitiers qu'on y cultive sont l'amandier, le figuier, le jujubier, l'oranger, le citronnier, le noyer, l'abricotier.

Mais revenons au récit évangélique. Parfois, à la suite de saint Jérôme [2] et de quelques anciens pèlerins ou voyageurs [3], on a identifié Sychar à la célèbre ville de Sichem, que nous venons de mentionner, et qui porte, depuis sa reconstruction

1. Van de Velde, *Reise durch Syrien*, t. I, p. 291. Cf. A. Stanley, *Sinai and Palestine*, 2e éd., p. 233-235.
2. *Quæst. in Gen.*, XLVIII, 22.
3. Arculf en 700, Saewulf vers 1102, Maundeville en 1372; etc.

par Vespasien, le nom de Naplouse [1]. Mais on est d'accord aujourd'hui pour rejeter cette identification, et pour reconnaître la Sychar évangélique dans l'humble hameau appelé aujourd'hui *Askar*, que l'on aperçoit au pied du mont Ébal, à dix ou douze minutes de marche du puits de Jacob. L'historien Eusèbe [2], le Pèlerin de Bordeaux (en 333) et d'autres anciens auteurs distinguent nettement les deux localités, et l'on n'a aucune raison sérieuse de mettre en doute cette vieille tradition. Le Talmud signale aussi, près de Sichem, un village nommé Soukar ou Sichar, avec une fontaine du même nom, qui ne peut guère avoir été autre chose que le puits de Jacob [3].

Ce puits forme le point central de l'épisode que nous étudions. Il est un des monuments les mieux accrédités de la géographie des évangiles, et l'une des reliques les plus précieuses de l'histoire israélite comme de l'histoire du Christ. Indépendamment de la tradition juive, chrétienne et mahométane, qui n'a jamais varié à son sujet, on peut alléguer, en faveur de son authenticité, un argument physique indiscutable. « En Orient, les fontaines et les sentiers sont des points de repère très sûrs pour les recherches historiques ou géographiques. Les sources, en effet, ne changent point de place, et dans ces pays chauds et desséchés, où l'eau est toujours rare, la direction des chemins est presque constamment déterminée par la possibilité de pouvoir abreuver, à la fin d'une étape, les hommes et les bêtes de transport [4]. » C'est donc là une garantie de plus pour le puits de Jacob.

On le rencontre tout auprès de la route qui va de Jérusalem à Naplouse et au delà, légèrement à droite et presque aussitôt après le brusque détour dont nous avons parlé, à 2 kilomètres environ de l'ancienne Sichem. Il a malheureusement perdu sa physionomie primitive. Recouvert, au IIIe siècle, d'un sanctuaire qui est lentement tombé en ruines et que les Grecs orthodoxes viennent de reconstruire, il n'est plus en plein air, comme autrefois. « Une margelle antique rectangulaire, de 1 m. 15 de long et de 0 m. 75 de large, percée d'une ouverture circulaire, marquée de stries profondes, causées par la corde employée pour tirer l'eau, est posée à l'orifice pra-

1. *Neapolis* : de deux mots grecs qui signifient « Nouvelle ville ». C'est le même nom que celui de Naples.
2. Dans son *Onomasticon*, au mot Sychar.
3. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 169-170.
4. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 204.

tiqué dans la voûte qui recouvre le puits [1]. » Sa profondeur actuelle est de 25 mètres. Jacob l'avait creusé à grands frais dans le calcaire. Son eau est excellente. De magnifiques platanes, que l'on disait très anciens, l'ombrageaient à l'époque du Pèlerin de Bordeaux. Entre lui et le village de Sychar, on voit aussi le champ que le patriarche avait acheté aux habitants du pays et légué au plus aimé de ses fils [2]. Dans ce champ, on montre le tombeau de Joseph, humble monument à demi ruiné, mais objet d'une grande vénération dans le pays [3].

Tous ces souvenirs devaient se presser dans l'âme de Notre-Seigneur, alors qu'il attendait, assis au bord du puits, le retour de ses apôtres. C'était aussi tout près de là, à Sichem, qu'Abraham avait érigé le premier sanctuaire de la théocratie, sous la forme d'un autel consacré au Dieu de la promesse et de la révélation [4]. Plus tard, conformément à l'ordre intimé par Moïse avant sa mort [5], Josué avait à son tour construit un autel au sommet du mont Ébal, et immolé de nombreuses victimes en l'honneur de Jéhovah [6].

Jésus était-il demeuré entièrement seul? On le croirait, d'après la formule générale qu'emploie le narrateur : « Ses disciples étaient allés à la ville, pour acheter des vivres. » Il est possible cependant, comme on l'a souvent conjecturé de nos jours, que Jean, devenu déjà son ami à un titre spécial, fût resté auprès du Maître bien-aimé. Cette circonstance expliquerait en partie le caractère si vivant et les détails très circonstanciés du récit.

Tout à coup survint, par le sentier qui conduisait du puits à Sychar, une femme encore jeune, qui, une amphore d'argile sur la tête ou sur l'épaule, venait renouveler sa provision d'eau, à l'heure du principal repas de la journée. Munie d'une longue corde, qu'elle fit glisser le long de la margelle, elle eut bientôt rempli son urne. Prenant alors la parole, Jésus lui dit : « Donne-moi à boire. » Il était réellement altéré, après sa longue et pénible marche. Mais surtout, il avait soif de

1. L. Heidet, dans F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. III, col. 1080.
2. Cf. Gen., XXXIII, 18-20; XLVIII, 21-22.
3. Joseph, avant de mourir, avait demandé que ses restes mortels fussent transportés plus tard en cet endroit, et son désir avait été réalisé après la sortie d'Égypte. Cf. Gen., L, 24; Jer., XXIV, 32.
4. Gen., XII, 6-7.
5. Deut., XXVII, 4-7.
6. Jos., VIII, 30.

cette âme, tristement engagée dans la voie du mal et qu'il lui tardait de ramener à de meilleurs sentiments. Donne-moi à boire! C'est par ces termes d'une extrême simplicité que s'engagea l'un des dialogues les plus sublimes de la littérature sacrée. Le Maître rattache, suivant sa coutume, une leçon toute céleste à un incident vulgaire. Plus haut, nous l'avons vu s'entretenir avec un sage d'Israël, membre du sanhédrin juif; ici, c'est une femme du peuple, une pécheresse, qu'il instruit. Quelle différence en ce qui concerne les interlocuteurs! Il en existe aussi une très grande dans le fond du sujet, dans les vérités révélées par Notre-Seigneur; et pourtant, c'est bien la même méthode générale d'enseignement, ce sont des procédés pédagogiques analogues. « De part et d'autre, Jésus met à profit les circonstances immédiates; il passe admirablement du naturel au surnaturel; il se contente de répéter, en les développant, des paroles qui n'ont pas été comprises tout d'abord, afin d'exciter ainsi l'attention et la foi; il essaie de toucher après avoir convaincu. Modèle tout divin de la manière que l'on doit employer pour convertir les âmes [1]. »

A la proposition de Jésus, la femme répondit, étonnée : « Comment vous, qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi, qui suis une Samaritaine? » Elle avait reconnu la nationalité de Notre-Seigneur à quelques particularités de son costume, par exemple à ses franges, ou à sa prononciation. Les Samaritains, en effet, prononçaient autrement que les Juifs certaines voyelles et les lettres gutturales. Sa surprise provenait, comme l'explique le narrateur, de ce que les Juifs n'avaient pas de relations, c'est-à-dire, pas de relations amicales et familières, avec les habitants de la Samarie [2]. Le fait était si vrai, et l'antipathie réciproque fit de tels progrès, qu'un peu plus tard, un Juif ne pouvait manger le pain et boire le vin des Samaritains, sans contracter une souillure légale. Mais cette sévère interdiction n'existait pas encore à l'époque de Jésus, puisque ses disciples étaient allés chercher des vivres à Sychar.

Sans répondre à la question de la Samaritaine, qui l'aurait entraîné sur un terrain stérile, le Sauveur reprit : « Si tu con-

1. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Jean*, p. 71-72.

2. Sur l'hostilité qui régnait entre les deux peuples, et qui subsiste encore chez leurs descendants, voir le tome I, p. 104-105, et aussi Josèphe, *Ant.*, XV, II, 2; XX, VI, 1; *Bell. jud.*, XII, 3; Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes zur Zeit Jesu Christi*, 3e éd., t. II, p. 22-23.

naissais le don de Dieu, et quel est celui qui te dit : Donne-moi à boire, tu lui aurais plutôt fait toi-même cette demande; et il t'aurait donné de l'eau vive. » Par ce langage en partie métaphorique, il voulait exciter dans l'esprit de son interlocutrice un pressentiment de la dignité de celui qui lui parlait. Le « don de Dieu » auquel il vient de faire allusion consistait vraisemblablement dans l'insigne faveur que la Providence avait accordée à la Samaritaine, en lui ménageant un entretien avec le Messie lui-même. Ici et en d'autres passages des saints Livres [1], l'eau vive n'est autre que chose l'eau courante des sources, par opposition à l'eau stagnante des citernes. Elle est d'autant plus précieuse en Palestine, qu'elle y est généralement plus rare. Ici [2], elle symbolise la plénitude des grâces que l'Esprit Saint répand dans les âmes, la vie surabondante que le Christ a apportée au monde.

La femme répondit, de plus en plus étonnée : « Seigneur, vous n'avez rien pour puiser, et le puits est profond; d'où avez-vous donc de l'eau vive? » Elle demeure obstinément dans le domaine sensible, incapable qu'elle était encore de s'élever plus haut. Du moins, la réflexion de Jésus a produit sur elle un premier effet. Elle soupçonne enfin qu'elle a en face d'elle beaucoup plus qu'un Juif ordinaire; aussi un certain respect s'est-il emparé d'elle, et c'est pour cela qu'elle adresse à Jésus, maintenant et plus bas à deux autres reprises, le titre honorable de Seigneur. Mais comment pourrait-il lui procurer de l'eau de source? Celle du puits de Jacob possédait cette qualité; toutefois Jésus — la Samaritaine avait fait aisément cette constatation, — n'avait à sa disposition ni la corde, ni le petit seau en peau, ni la petite amphore que les voyageurs emportaient avec eux, en Palestine [3], pour puiser l'eau dont ils avaient besoin le long de la route.

La Samaritaine ajouta fièrement, sur le ton de l'ironie et de l'incrédulité : « Seriez-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même, ainsi que ses fils et ses troupeaux? » Quel que fût le rang de son interlocuteur, il ne pouvait certainement pas être supérieur à l'illustre patriarche auquel les habitants du district devaient ce

1. Gen., XXVI, 19; Lev., XIV, 5; Jer., II, 13; Zach., XIV, 8; etc.
2. Et aussi un peu plus loin dans le quatrième évangile, Joan., VII, 35-37.
3. Les Grecs donnaient à cet instrument le nom d'ἄντλημα (S. Aug., *haustorium*). Les disciples, en s'éloignant, n'avaient pas songé à le laisser à leur Maître.

puits, et qui s'était contenté de son eau. C'était un point d'orgueil national pour les Samaritains, Flavius Josèphe le rapporte aussi [1], de regarder et de proclamer Jacob comme leur ancêtre, bien que la plupart d'entre eux fussent d'origine complètement païenne.

Jésus dit alors, en reprenant, pour la développer, l'allégorie de l'eau courante : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif; car l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle. » En tenant ce langage, s'il ne répondait pas plus que précédemment à la question de la Samaritaine, Jésus donnait du moins la réplique à sa pensée intime : De quelle eau voulez-vous donc parler? Il néglige les points secondaires, qui auraient inutilement interrompu ou transformé le cours du dialogue, et il va droit au fait principal, en relevant la qualité spéciale, infiniment précieuse, de l'eau mystique qu'il était assez puissant pour procurer. L'eau ordinaire, fût-elle extraite du puits de Jacob, n'étanche la soif que pour quelques heures : la Samaritaine, avec son amphore, en était la preuve manifeste. Son eau à lui assouvit la soif à tout jamais [2]. Elle possède un merveilleux privilège : dans le sein de celui qui la boit, elle se transforme en une source abondante, inépuisable, qui ne cesse jamais de le rafraîchir, et qui, finalement, l'entraîne dans la vie éternelle, où elle le plonge comme dans un océan sans bornes. Image très riche des grâces intarissables dont l'âme croyante et unie au Christ est inondée, lorsqu'elle a reçu le Saint-Esprit.

Convaincue cette fois, mais se méprenant encore sur la nature de l'eau que Jésus venait de décrire en termes si élogieux, la femme lui dit, non sans émotion : « Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne pas ici pour puiser. » Elle ne fait plus d'objections maintenant; mais, les rôles étant intervertis, elle adresse au Sauveur la demande par laquelle il avait ouvert lui-même l'entretien. Son imagination et ses désirs sont vivement excités. Elle voudrait toute une provision de cette eau bienfaisante. Mais pourquoi venait-elle si loin, alors que, tout auprès de Sychar, plusieurs sources jaillissent abondamment? Peut-être parce

1. *Ant.*, XI, VIII, 6.
2. Cf. Apoc., VII, 16-17.

qu'elle préférait l'eau du puits de Jacob à toutes les autres; peut-être aussi à cause de sa situation irrégulière, qui lui faisait redouter les sarcasmes de ses compagnes, si elle était allée remplir son amphore au même endroit et aux mêmes heures qu'elles.

Jusqu'ici, c'est surtout à l'intelligence de la Samaritaine que Jésus s'est adressé. Mais voici que, soudain, il donne une direction inattendue à la conversation, en s'adressant directement à sa conscience. « Va, lui dit-il, appelle ton mari, et viens ici avec lui. » Désirait-il vraiment qu'elle lui amenât cet homme, ainsi qu'on l'a parfois supposé? Assurément non. Son but réel était de frapper un grand coup, afin d'éveiller cette âme endormie dans le mal. Embarrassée, rougissante, elle répondit : « Je n'ai pas de mari. » Cette réponse était ambiguë, car elle pouvait simplement signifier : Je ne suis pas mariée. Il est fort possible que la Samaritaine lui ait habilement donné cette forme, dans l'espoir d'éluder toute autre interrogation de la part de Jésus. Mais le Sauveur lui montra, par sa prompte riposte, qu'il lisait jusqu'au fond de son cœur et de sa vie coupable : « Tu as eu raison de dire : Je n'ai pas de mari; car tu as eu cinq maris, et maintenant, celui que tu as, n'est pas ton mari. En cela, tu as dit vrai. » On croit généralement que les cinq maris avaient été légitimes au point de vue légal, grâce à la mort des uns, grâce surtout au divorce qui, dans ces temps relâchés, permettait de rompre si facilement et si tristement les liens matrimoniaux [1]. En toute hypothèse, la légèreté des mœurs de cette femme n'était que trop évidente.

Le coup a porté. En face d'allégations si nettes, la Samaritaine n'avait d'autre ressource que d'avouer simplement sa honte. Elle le fit aussitôt, car elle ne manquait pas d'une certaine franchise, comme nous l'a révélé le cours de l'entretien. Néanmoins, son aveu ne fut encore qu'indirect et implicite : « Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophète. » Souvent, en effet, on le lui avait appris, les prophètes lisaient au fond des cœurs, et Jésus venait de lui démontrer qu'il possédait ce privilège. Son savoir surhumain avait produit sur elle une impression profonde, et lui avait même inspiré un commencement de foi.

Puisqu'il était prophète, elle lui proposa immédiate-

1. Matth., XIX, 3. Voir le t. I, p. 139.

ment la solution d'un problème religieux que ses coreligionnaires discutaient depuis plusieurs siècles, et auquel elle n'était pas restée indifférente. « Nos pères, continua-t-elle, ont adoré sur cette montagne, et vous (les Juifs), vous dites que Jérusalem est le lieu où il faut adorer. » Dans ces paroles, plusieurs commentateurs n'ont voulu voir qu'une habile diversion, pour écarter de l'entretien un sujet qui lui était, on le conçoit, spécialement désagréable. Nous préférons croire, avec la plupart des interprètes, que la Samaritaine avait un but sérieux en posant à Jésus cette question. En prononçant les mots « sur cette montagne », elle dut faire un geste de la main dans la direction du Garizim, qui se dresse immédiatement au-dessus de l'endroit où se passait la scène. Il tenait une place à part dans la religion de ceux que la femme appelle « nos pères », et qui représentent ici les anciens Samaritains. Environ trois cents ans avant notre ère, ils avaient construit au sommet du Garizim un temple, qui fut détruit en 128 par le grand prêtre Jean Hyrcan Ier, successeur des Machabées [1], et dont les ruines subsistent encore partiellement. De cette cime, située au centre de la Palestine, on jouit d'un panorama splendide dans toutes les directions. La vue s'étend, au sud, sur les monts d'Éphraïm; à l'est, sur les hauteurs qui s'élèvent comme un mur et qui ferment l'horizon de l'autre côté du Jourdain; à l'ouest, jusqu'à la plaine de Saron et à la Méditerranée; au nord, sur les montagnes de Sébasté ou Samarie, que domine au loin la pointe neigeuse de l'Hermon. Même après la destruction de leur temple, les Samaritains ont continué de regarder le Garizim comme le centre de leur culte.

Actuellement encore, leur petite communauté, singulièrement amoindrie [2], qui réside dans la ville de Naplouse où elle a une modeste synagogue, l'appelle la sainte montagne, se tourne de son côté pour prier, lui rattache toutes sortes de traditions légendaires, et va chaque année immoler et manger l'agneau pascal sur son sommet. Pour justifier cette vénération, les Samaritains ont de tout temps allégué le passage du Deutéronome où Moïse ordonne aux Hébreux d'ériger sur

1. Josèphe, *Ant.*, XIII, IX, 1. Voir Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes zur Zeit Jesu Christi*, 3e éd., t. I, p. 264, 492, 651, t. II, p. 16; etc.; Felten, *Neutestam. Zeitgeschichte*, 1910, t. I, p. 43-47.

2. Elle ne compte guère qu'environ 170 membres. Voir Bædeker, *Palästina*, 7e éd., 1910, p. 204.

le Garizim[1] après qu'ils auraient franchi le Jourdain, un autel en l'honneur du vrai Dieu. Mais, en réalité, le texte hébreu authentique nomme l'Ébal en cet endroit; c'est par suite d'une fraude volontaire des copistes qu'on lit le nom du Garizim sur le célèbre manuscrit du Pentateuque que possèdent les Samaritains[2].

Sans vouloir entamer une controverse sur le point en litige, Jésus consentit cette fois à suivre son interlocutrice sur le terrain choisi par elle, car il se prêtait parfaitement aux grandes révélations qu'il désirait faire. Il lui répondit d'un ton pathétique :

Femme, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas: nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

Quel horizon grandiose Jésus ouvrait par ce langage, pour un avenir prochain, et à quelles sublimes hauteurs il portait la question! Bientôt, répondit-il d'abord, tout particularisme religieux aura cessé, et on verra régner partout un culte supérieur, parfait, qui renversera toutes les barrières introduites par le temps, l'espace, les nationalités, la diversité des langues, et qui abrogera aussi bien celui des Juifs que celui des Samaritains. Ce sera la réalisation littérale de l'oracle de Malachie[3] : « Du levant au couchant mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on offre à mon nom de l'encens et des sacrifices, une oblation pure..., car mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées. » Quarante ans à peine après qu'elle avait été prononcée, la partie de la prophétie du Sauveur qui concernait le temple de Jérusalem s'était intégralement accomplie, car ce célèbre sanctuaire subissait de la part des Romains le sort qui avait atteint autrefois le temple du Garizim, et devenait un monceau de ruines. Bien que le culte israélite l'emportât de beaucoup sur tous les autres, il était lui-même incomplet, imparfait; aussi devait-il à son tour céder la place à la religion nouvelle établie par le Christ. Seule, celle-ci créera entre Dieu et les hommes des

1. Deut., XXVII, 4.
2. Voir F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. V, col. 1421-1424.
3. Mal., I, 11.

relations paternelles d'un côté, filiales de l'autre. C'est plutôt au Maître qu'au « Père » que les Juifs, tout aussi bien que les Samaritains, avaient rendu et rendaient encore leurs hommages.

Après avoir donné cette réponse générale, Jésus trancha directement, d'après l'histoire de la révélation, le problème posé par la Samaritaine. Jusqu'alors, les Juifs avaient seuls pratiqué le culte voulu par Dieu. Le temple de Jérusalem était le seul sanctuaire légitime. En n'acceptant que le Pentateuque et en rejetant toutes les autres parties de la Bible. les Samaritains s'étaient mis en dehors de la volonté divine, Leur religion n'était qu'un culte schismatique, et le Garizim n'avait pas le moindre droit à leur vénération superstitieuse. « Le salut vient des Juifs » : ceux-ci n'étaient-ils pas, en effet, le peuple choisi par Dieu entre tous les autres, pour conserver le trésor de la révélation? N'est-ce point par eux que s'est transmise la promesse de la rédemption? Et surtout, le Messie ne devait-il pas sortir directement de leurs rangs, pour sauver le monde entier? Saint Paul aussi aime à relever, non sans fierté, ce glorieux privilège d'Israël [1].

Mais voici que le nouvel état de choses annoncé par Jésus venait de commencer. « L'heure vient, elle est déjà venue : » avec quelle douce fermeté dut-il prononcer cette parole prophétique! Déjà le Christ, avec le petit groupe des disciples qu'il s'était associés, avait inauguré le culte « véritable », le culte des « vrais adorateurs », si heureusement caractérisé par les mots « en esprit et en vérité. » Deux qualités spéciales le mettaient donc au-dessus de toutes les autres religions. « En esprit » : cela veut dire intérieur, spirituel, de telle sorte qu'il consiste avant tout en une adoration de l'esprit et du cœur [2]. « En vérité », et non plus en figure, comme c'était habituellement le cas dans le culte judaïque, où les hommages du peuple à son Dieu s'exprimaient par l'intermédiaire de sacrifices symboliques, tandis que la religion du Christ possède la réalité au lieu de l'ombre, et immole au souverain Seigneur la victime par excellence [3]. Dans ces conditions, le nouveau culte correspondra parfaitement à la nature de

1. Rom., I, 16; II, 10; III, 1; IX, 4-5; etc.
2. Dans le grec : πνεύματι, par opposition à ἐν σάρκι « dans la chair ». C'est dans le même sens que S. Paul dira : « Dieu que je sers dans mon esprit. » Rom., I, 9. Cf. Eph., VI, 18.
3. Cf. Hebr., X, 1.

Dieu, qui « est esprit », et qui n'est pleinement satisfait que par une adoration spirituelle avant tout. Déjà, sous l'ancienne Alliance, on avait parfois entrevu ce culte supérieur [1], mais il était réservé à la nouvelle Alliance de le réaliser sans fin [2].

La femme à laquelle Jésus daigna faire ces révélations était évidemment incapable d'en saisir toute la portée. Elle comprit du moins que la grande réforme en question se rattachait à l'avènement du Messie, car ses coreligionnaires attendaient aussi, comme les Juifs, un rédempteur qu'il nommaient *Tâheb*, « celui qui rétablit [3]. » Ils se le représentaient surtout comme un prophète éminent, d'après ces paroles de Moïse : « Le Seigneur me dit : Je leur susciterai un prophète tel que toi; je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il dira tout ce que je lui commanderai [4]. » C'est pourquoi la Samaritaine se contenta de répondre : « Je sais que le Messie doit venir; lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses. » Majestueusement et simplement, Jésus lui dit : « Je le suis, moi qui te parle. » Révélation sublime, dont il lui plut d'honorer la foi naissante et la bonne volonté de cette femme. Dans ses relations avec ses compatriotes, il évitera pendant longtemps de s'appliquer directement et ouvertement le titre de Messie, à cause de l'abus qu'ils auraient été portés à en faire, par suite de leurs espérances extravagantes. Le même incon-

1. Ps. XXXIX, 7-8; XLIX, 7-23; L, 18-19; Is., I, 11-20; XXIX, 13; Am., V, 20-26; Joel, II, 13; etc.

2. Tout en admirant ce passage comme « l'un des plus importants et des plus beaux du Nouveau Testament » (Heitmüller, *Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 233), les néo-critiques en ont parfois singulièrement faussé le sens, comme s'il supprimait radicalement le culte extérieur, par conséquent, les églises, les autels, les sacrements, les rites sacrés, le sacerdoce. Cette conclusion serait absolument illégitime. Non, Jésus, qui allait régulièrement à Jérusalem pour célébrer dans le temple les fêtes religieuses de son peuple, n'a pas un instant songé à abolir le culte extérieur. Jusqu'à la fin des temps, ce genre d'adoration demeurera une nécessité, vu les conditions de notre nature. Dès lors que nous sommes composés d'un corps et d'une âme, il est juste que tout notre être rende hommage au Seigneur. Seuls, les esprits célestes peuvent se contenter d'un culte spirituel. En outre, l'homme vit en société, ce qui exige qu'il offre à Dieu des adorations publiques. Enfin, Jésus a institué des sacrements et un sacerdoce, que personne n'est autorisé à supprimer. L'essentiel est que la religion ne soit pas une simple affaire de gestes et de formules, auxquels l'esprit n'aurait aucune part. L'Appendice VI signale d'autres erreurs du rationalisme à propos de cet épisode.

3. Voir Zahn, *Das Evangel. des Johannes*, 2e éd., p. 248. Selon d'autres, moins bien, « celui qui revient, » ou « celui qui convertit.

4. Deut., XVIII, 17-18

vénient n'existait pas chez les Samaritains : Jésus ne craignit donc point de se présenter à eux comme le Messie.

La conversation en était là, lorsque les disciples revinrent, rapportant les vivres qu'ils étaient allés chercher à Sychar, ou peut-être à Sichem. Leur première impression, quand ils virent que leur Maître s'entretenait avec une femme, fut celle de la surprise, car, grâce aux scribes et aux pharisiens, il régnait dans le monde juif d'alors une extrême sévérité touchant les relations extérieures entre hommes et femmes. Tel rabbin allait même jusqu'à interdire de saluer une femme[1]. C'était peut-être la première fois que Jésus prenait sous leurs yeux ce genre de liberté. Mais ils le respectaient tellement et ils avaient de sa conduite une idée si haute, qu'aucun d'eux, le narrateur le note expressément, ne s'enhardit au point de le questionner à ce sujet.

A leur arrivée, la Samaritaine s'éloigna en silence; mais elle était si émue, qu'elle oublia d'emporter son amphore. Rentrant à Sychar en toute hâte, désireuse de communiquer sa joie, et aussi sa foi, à tous ceux qu'elle rencontrait, elle leur disait : « Venez et voyez un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. » Parole significative sur ses lèvres. Jésus ne lui avait pas dit tout ce qu'elle avait fait; du moins il avait mis le doigt sur la triste plaie de son âme, et cette intuition psychologique avait été le début de sa conversion. Elle ajoutait : « Ne serait-il pas le Messie? » Elle croyait qu'il l'était; mais elle n'osait pas se prononcer extérieurement, d'une manière absolue, sur cette grave question. Une nouvelle si impressionnante produisit immédiatement son effet. La plupart des habitants de la localité se dirigèrent aussitôt vers le puits de Jacob, pour voir de près le mystérieux étranger.

Cependant le Sauveur avait engagé un nouveau colloque, cette fois avec ses disciples. « Maître, mangez, » avaient dit ceux-ci, en étalant devant lui leurs provisions. Mais, de même qu'il avait naguère oublié sa soif, il oubliait maintenant sa faim, sa pensée s'étant élevée bien haut. Il répondit : « J'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez pas. » Comme précédemment la femme, ils ne comprirent pas, eux non plus, la signification supérieure de cette parole, qu'ils interprétèrent

1. *Kiddouschin*, 70, 1. Cf. *Pirké Aboth*, I, 5, édit. Fiebig, 1906, p. 2-3; *Erubin*, 53, *b*; *Joma*, 66, *b*. Voir aussi les recueils de Lightfoot et de Wünsche, *in h. l.*

à la lettre. « Quelqu'un, se disaient-ils entre eux, lui aurait-il apporté à manger? » Jésus expliqua brièvement sa pensée : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, pour accomplir son œuvre. » Dans sa première réponse, il n'avait donc pas voulu parler d'un mets matériel, mais d'un aliment mystique, qui consistait à accomplir fidèlement et filialement la volonté de son divin Père. En essayant de tracer le portrait moral de Notre-Seigneur, nous avons indiqué avec quelle promptitude et quel amour il se conformait toujours et partout à cette volonté sainte [1].

Il ajouta ces réflexions consolantes sur le glorieux avenir de son œuvre, et sur la généreuse récompense réservée à ses collaborateurs :

Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et la moisson viendra? Voici que je vous dis : Levez vos yeux, et voyez les campagnes qui blanchissent déjà pour la moisson. Et celui qui moissonne reçoit une récompense et amasse du fruit pour la vie éternelle, afin que celui qui sème se réjouisse, aussi bien que celui qui moissonne. Car ici se vérifie cette parole : Autre est celui qui sème, et autre celui qui moissonne.

Nous avons vu plus haut que la première de ces paroles, « Ne dites-vous pas : Encore quatre mois..., » permet de fixer approximativement la date du passage de Jésus en Samarie. Ce devait être au plus tard la mi-janvier. Prenant cette réflexion des disciples pour point de départ, et passant de la réalité à la figure, la pensée de Jésus s'élève tout à coup. Non, leur dit-il, il ne s'écoulera pas un temps si considérable avant la prochaine récolte. Ils n'avaient, en effet, selon la remarque de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin [2], qu'à lever les yeux pour apercevoir, dans la direction de Sychar, un champ symbolique, dont les épis étaient déjà mûrs. Les habitants du village s'avançaient, animés des meilleures dispositions et semblables à une riche moisson. Il n'y avait qu'à prendre en main la faucille pour faire la récolte.

Poursuivant sa belle allégorie, le Sauveur, qui contemplait d'avance, en esprit, l'apostolat futur de ses apôtres et de leurs successeurs, les encourage à devenir des moissonneurs

1. En plus d'une occasion, aux jours les plus occupés de son ministère, nous le verrons tellement actif au service de Dieu et des âmes, qu'il n'aura pas le temps de prendre ses repas. Cf. Marc., III, 20; etc.

2. Dans leurs commentaires *in h. l.*

pleins de zèle, en leur décrivant les avantages qu'ils trouveront à le seconder dans cette rude tâche. Ce n'est point dans des greniers matériels que les ouvriers du Christ entasseront leurs gerbes, mais dans le ciel; aussi est-ce Dieu lui-même qui se chargera de les récompenser. Souvent, ici-bas, « celui qui sème dans les larmes, » dans la crainte, à cause des chances redoutables que court le grain jeté en terre, n'a pas l'avantage de « moissonner dans la joie [1]. » Lorsqu'il s'agit du champ des âmes, le semeur et le moissonneur se réjouissent ensemble dans le ciel, où ils reçoivent la bienheureuse éternité pour salaire. D'autre part, il ne faut pas que les prédicateurs de l'évangile s'enorgueillissent de leurs succès, car souvent ils les doivent en partie au travail de leurs prédécesseurs, qui les ont préparés sans en jouir les premiers.

Jésus en était là de son petit discours, lorsque les habitants de Sychar arrivèrent auprès de lui. Plusieurs d'entre eux le regardaient déjà comme le *Tâheb*, sur le seul témoignage de leur concitoyenne, tant ils avaient été frappés, comme elle, des révélations qu'il lui avait faites. Mais ils désiraient le voir et le connaître de plus près. Ils le prièrent donc de séjourner quelque temps chez eux, afin de compléter leur instruction. Avec sa bonté accoutumée, il accéda à cette requête si naturelle et si légitime, et il demeura deux jours entiers dans leur bourgade. Le nombre de ceux qui adhérèrent à lui s'accrut notablement, bien qu'il ne paraisse pas avoir accompli aucun miracle à Sychar. Ils disaient, en parlant de lui, à celle qui avait été l'occasion première de leur foi : « Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons; mais nous l'avons entendu lui-même, et nous savons qu'il est le Sauveur du monde. » Le Sauveur du monde : ils ne pouvaient pas donner à Jésus un nom plus exact. Le ministère qu'il avait bien voulu exercer parmi eux, quoiqu'ils fussent haïs des Juifs, leur a fait comprendre qu'il n'apporte pas seulement le salut à une nation privilégiée, mais à tous les peuples sans exception. Leur empressement à se ranger parmi les disciples du Christ est remarquable, et fait d'eux le plus grand éloge. Il contraste avec l'incrédulité des chefs religieux d'Israël, l'indifférence des habitants de Jérusalem, et la foi superficielle avec laquelle tant d'autres Juifs avaient paru s'attacher à Jésus [2].

1. Ps., CXXV, 5-6. Locution proverbiale, qu'on rencontre aussi dans la littérature classique. Cf. Hésiode, *Théog.*, 599; Aristophane, *Equit.*, 53.
2. C'est ici la seule circonstance où Notre-Seigneur a prêché la bonne

C'est vers l'époque du retour de Notre-Seigneur en Galilée, mais sans qu'on puisse s'arrêter à une date précise, qu'eut lieu l'emprisonnement du précurseur, dont les synoptiques exposent brièvement l'occasion [1]. Jean-Baptiste ne se contentait pas de rappeler aux foules leurs obligations morales et religieuses, et de les préparer à la venue du Messie. Cet homme intrépide, qui n'avait pas craint d'adresser un blâme sévère aux classes dirigeantes d'Israël, reprocha aussi un jour au tétrarque Hérode Antipas « toutes les mauvaises actions qu'il avait commises [2]; » surtout, il protesta hautement contre un scandale criant qui avait éclaté à la cour du faible et frivole tétrarque. Déjà marié à la fille de cet Arétas IV, roi des Arabes Nabatéens de Pétra, que saint Paul mentionne dans une de ses épîtres [3], et bravant tout à la fois les lois divines et humaines, il avait osé s'unir publiquement à Hérodiade, princesse ambitieuse, violente, passionnée, mariée elle-même et qui était tout ensemble sa nièce et sa belle-sœur. En effet, elle avait eu pour père le frère d'Antipas, Aristobule, fils d'Hérode le Grand par la princesse asmonéenne Mariammé. Son mari, Hérode-Philippe [4], était, lui aussi, fils du roi Hérode par une autre Mariammé, fille du grand prêtre Simon, et par conséquent demi-frère du tétrarque Antipas. Ils s'étaient épousés vers l'an 10 avant notre

nouvelle en Samarie. Il interdira bientôt à ses disciples d'évangéliser eux-mêmes cette province (Matth., x, 5). Mais, avant de remonter au ciel, il lèvera son interdiction (Act. I, 8), et le diacre Philippe, puis les apôtres eux-mêmes, iront y faire de nombreuses conversions (Act., VIII, 4-25).

1. Matth., XIV, 3-5; Marc., VI, 17-20; Luc., III, 19-20. Le récit de S. Marc est le plus complet des trois. S. Luc se contente d'un simple sommaire; du moins la place qu'il attribue à l'incident est plus conforme à la chronologie. S. Matthieu et S. Marc ne racontent l'emprisonnement de Jean-Baptiste qu'à l'occasion de son martyre.

2. Luc., III, 19.

3. II Cor., II, 32.

4. Il ne faut pas confondre ce prince avec son autre demi-frère, le tétrarque d'Iturée, qui portait aussi le nom de Philippe, et que S. Luc a mentionné dans sa date synchronique, III, 1. Josèphe (*Ant.*, XVII, I, 2, et ailleurs) l'appelle simplement Hérode, de son nom de famille; S. Luc le désigne par son nom personnel, Philippe. Il n'y a donc pas de contradiction entre les deux écrivains. Il est vrai qu'on est surpris de voir que le même nom avait été donné à deux frères; mais cela n'est nullement impossible, comme nous l'avons constaté à propos de la sainte Vierge. Deux autres fils du roi Hérode, Antipater et Antipas, portaient des noms presque identiques, et il était aisé de distinguer les deux Philippe, qui, du reste, n'étaient pas nés de la même mère.

ère, et de leur mariage était née cette Salomé qui jouera un si triste rôle lors du martyre de Jean-Baptiste.

Hérode-Philippe, que son père avait déshérité au point de vue politique, mais qui possédait une fortune suffisante, s'était retiré à Rome, où il menait la vie d'un simple particulier. L'orgueilleuse Hérodiade ne pouvait supporter cette condition inférieure de son mari. Aussi, lorsque son oncle Antipas, venu lui-même à Rome pour des affaires d'État, lui eut fait l'aveu de sa passion criminelle, se laissa-t-elle facilement séduire, heureuse d'aller briller à la cour de Tibériade. Mais, avant de suivre le tétrarque en Palestine, elle exigea qu'il répudierait la fille d'Arétas. Celle-ci, avertie en secret, se réfugia chez son père, qui, quelque temps après, vengea cet affront en déclarant la guerre à Antipas, et en lui faisant subir une défaite écrasante [1]. Dans ce désastre, beaucoup de Juifs virent un juste châtiment, par lequel Dieu prenait la défense de la morale grossièrement outragée. Des détails généalogiques donnés ci-dessus, il résulte, en effet, que l'union d'Antipas et d'Hérodiade était un double inceste et un double adultère. D'une part, ils avaient déjà contracté l'un et l'autre un légitime mariage et leurs conjoints vivaient encore; d'autre part, la loi juive interdisait expressément une alliance matrimoniale entre un beau-frère et une belle-sœur comme aussi entre un oncle et sa nièce [2]. De plus, vu leur haute situation, leur conduite était « une violation éclatante, cynique, de la loi conjugale [3]. »

Se faisant l'écho de l'indignation publique, qu'une pareille impudence avait justement soulevée, Jean protesta plusieurs fois [4], par son célèbre *Non licet*, « Il ne t'est pas permis..., » qu'il lança peut-être à la face même du tétrarque. C'est ainsi qu'Élie, son modèle, avait repris sévèrement Achab et Jézabel [5].

Son courage à défendre les droits de la morale outragée fut

1. Cette guerre eut aussi en partie pour cause une question de frontières. Cf. Josèphe, *Ant.*, XVIII, v, 1.
2. Lev., XVIII, 10, 16; XX, 21; Josèphe, *Ant.*, XVIII, v, 4.
3. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 452.
4. C'est ce qu'indique l'emploi de l'imparfait dans les rédactions de S. Matthieu et de S. Marc : ἔλεγεν (Vulg., *dicebat*), « il disait », Dans celle de S. Luc, le participe ἐλεγχόμενος (Vulg., *cum corriperetur*) peut s'interpréter de la même manière.
5. III Reg., XXI, 17-24.

cruellement puni, car Antipas, « mettant le comble à ses forfaits [1], » le fit jeter dans un cachot de la forteresse de Machéronte, bâtie comme un nid d'aigle dans un des sites les plus sauvages de la Pérée méridionale, à l'est de la mer Morte.

L'historien Josèphe nous a laissé [2] une description détaillée de cette place forte, dont plusieurs palestinologues contemporains ont visité les ruines [3]. Construite par le prince asmonéen Alexandre Jannée [4], puis détruite par Gabinius au temps des guerres de Pompée [5], elle avait été rebâtie et considérablement agrandie par Hérode le Grand, qui en fit comme le boulevard de la Palestine transjordanienne, pour en défendre l'accès aux incursions des pillards arabes. Pendant la dernière guerre des Juifs contre Rome, elle résista énergiquement aux attaques de Lucilius Bassus; mais, forcée de capituler, elle fut de nouveau détruite. Elle n'est plus, aujourd'hui, qu'un monceau de ruines. Elle se composait de deux parties distinctes : d'une ville protégée par des remparts et des tours solides, et d'une citadelle perchée sur un sommet rocheux beaucoup plus élevé. Celle-ci, « entourée de profondes vallées, était munie d'une enceinte haute de 160 coudées (84 m.), dans l'intérieur de laquelle se trouvait le palais royal. Il n'en reste que les fondations, qui s'élèvent à 1 ou 2 mètres au-dessus du sol; dans l'intérieur on voit un puits très profond, une grande citerne voûtée et deux souterrains [6]. » De cet observatoire, on aperçoit la rive occidentale de la mer Morte dans presque toute son étendue, le plateau de la Judée jusque vers Hébron, les villes de Bethléem et de Jérusalem, le désert de Juda, l'oasis de Jéricho, au milieu de laquelle le Jourdain apparaît comme un fil d'argent. L'altitude est de 1.150 m. au-dessus de la mer Morte, d'environ 740 m. au-dessus de la Méditerranée. On reconnaît facilement l'ancien nom sous la forme arabe de *M'kaour*

1. Luc., III, 20.
2. *Bell. jud.*, VII, VI, 1-2.
3. Seetzen, *Reisen durch Syria, Palæstina,...* 1854-1859, t. II, p. 330-334; Tristram, *The Land of Moab*, 1873, p. 253-265. Voir aussi G. A. Smith, *Historical Geography of Palestine*, p. 569-570; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 507; F. Parent, *Macharous*, Paris, 1868; Duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte... et sur la rive gauche du Jourdain*, 1894, Atlas, pl. 36-39; le P. Abel, *Une croisière autour de la mer Morte*, 1910, p. 32-40.
4. Sur ce prince, voir le t. I, p. 123, note 1.
5. Josèphe, *Bell., jud.*, I, VIII, 5.
6. Chauvet et Isambert, *loc. cit.*

Josèphe [1], parlant de l'arrestation du précurseur, semble lui attribuer un motif politique. Antipas aurait craint, dit-il, que Jean n'usât de sa puissante influence pour pousser les Juifs à la révolte. Mais ce renseignement serait incomplet, inexact, si les évangélistes ne nous avaient indiqué la véritable cause de l'incarcération. Ce dur traitement fut loin, d'ailleurs, d'assouvir la haine et le désir de vengeance d'Hérodiade. Cette Jézabel du Nouveau Testament, cette Cléopâtre juive, comme on l'a parfois appelée, aurait souhaité la mort immédiate de Jean-Baptiste, et elle ne cessait pas de la demander au tétrarque [2], qui fut d'abord sur le point de céder. Mais il eut peur, et sans doute avec raison, de s'attirer ainsi de graves ennuis de la part de ses sujets, qui étaient profondément dévoués à Jean-Baptiste. En outre, quelque taré qu'il fût, il avait su apprécier le serviteur de Dieu, en qui il reconnaissait « un homme juste et saint, » et il avait conçu pour lui une sorte de vénération religieuse. Aussi, sachant du reste qu'il n'avait plus à le redouter, le protégea-t-il pendant assez longtemps contre l'hostilité bruyante et les embûches réitérées d'Hérodiade [3]. Il allait même beaucoup plus loin: lorsqu'il résidait à Machéronte, il le visitait dans son cachot, ou le faisait monter dans son palais, l'écoutait volontiers et suivait ses sages conseils sur bien des points la vérité gardant par intervalles toute sa force, même sur cette âme corrompue. C'est ainsi que Félix, un des gouverneurs romains de la Palestine après Pilate, visitera saint Paul dans sa prison de Césarée [4].

1. *Ant.*, XVIII, v, 2.
2. Les imparfaits du texte sacré marquent fort bien cette insistance sacrilège.
3. Le verbe grec ἐνεῖχεν paraît avoir été bien traduit par la Vulgate: *insidiabatur et*. D'autres lui donnent le sens de « haïr », ou de « s'irriter contre ».
4. Act., XXIV, 24-26.

DEUXIÈME PÉRIODE

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS JUSQU'A LA SECONDE PAQUE DE SA VIE PUBLIQUE.

CHAPITRE PREMIER

GLORIEUX COMMENCEMENTS.

I. — LE SAUVEUR ANNONCE L'ÉTABLISSEMENT DU ROYAUME DE DIEU [1].

« Lorsque Jésus eut appris, dit saint Matthieu, que Jean avait été livré (au tétrarque Antipas), il se retira [2] en Galilée. » L'emprisonnement du précurseur fut donc, pour le Christ, comme un signal par lequel Dieu l'avertissait que le moment était venu d'inaugurer son ministère proprement dit [3]. Jusqu'alors Jésus s'était tenu, pour ainsi dire, à l'arrière-plan; désormais il va prendre en mains le rôle principal, car l'activité modeste qu'il avait déployée à Jérusalem, en Judée et en Samarie n'avait guère été qu'une œuvre de préparation et de transition.

Suivant une très heureuse expression de saint Luc, c'est « sous l'action puissante de l'Esprit (Saint) » [4] que le Sauveur

1. Matth., IV, 12; Marc., I, 14-15; Luc., IV, 14-15; Joan., IV, 43-45.

2. Dans le grec : ἀνεχώρησεν. L'auteur du premier évangile emploie plusieurs fois ce verbe pour exprimer l'idée d'une fuite en face du péril. Ici, le danger venait des pharisiens, qui menaçaient de mettre obstacle à l'activité de Jésus.

3. S. Jérôme disait à ce sujet, *Comment. in Matth.*, IV, 15 : *Joanne tradito, recte ipse (Jesus) incipit prædicare; desinente lege, consequenter oritur evangelium.*

4. A la lettre : « par la force de l'Esprit. »

accomplit cette grave et solennelle démarche, et qu'il alla s'installer dans la Galilée, pour en faire le centre de sa prédication et comme le berceau de son Église. Nulle autre province de la Palestine n'aurait pu se mieux prêter à la réalisation de ce dessein. Nulle part ailleurs il ne lui eût été possible de jouir d'une indépendance aussi complète. Éloignée de Jérusalem et de la Judée, où les pharisiens régnaient en maîtres, la Galilée mettait provisoirement Jésus à l'abri de l'hostilité qu'ils avaient déjà manifestée contre sa personne et contre son œuvre. Ses habitants, aux allures vives et franches, étaient comme un sol généreux, dans lequel le bon grain de la doctrine messianique germerait promptement et porterait d'excellents fruits.

En fait, les débuts du Sauveur y furent très brillants, pleins de promesses. Ils eurent, comme on l'a dit, un « caractère de printemps. » Ce fut une période « ensoleillée, » pleine d'un entrain divin de la part du Christ, d'une confiance toute joyeuse de la part des foules qui accouraient à lui et se laissaient guider par lui. A peine avait-il franchi la frontière galiléenne, que sa réputation, qui l'avait précédé depuis plusieurs mois, retentissait dans toute la province. Ce rapide enthousiasme de la population était dû en grande partie aux récits impressionnants qu'avaient faits de ses miracles ceux des gens du pays qui en avaient été témoins à Jérusalem, lors de la dernière Pâque [1]. Sa prédication, qu'il fit bientôt entendre dans les synagogues, aux jours de sabbat et de fêtes religieuses, ne fit qu'accroître sa glorieuse renommée [2]. Saint Marc nous en a conservé la très riche substance, dans une phrase rythmée, à quatre membres, d'une grande beauté :

> **Le temps est accompli,**
> **et le royaume de Dieu est proche.**
> **Convertissez-vous [3],**
> **et croyez à l'évangile.**

Tout le programme du Messie est contenu dans ces quelques mots, qui, après avoir indiqué l'idée fondamentale du chris-

1. Joan., II, 21; III, 2; IV, 45.
2. Dans le récit de S. Matthieu, le participe présent δοξαζόμενος marque un fait durable.
3. Dans le grec : μετανοεῖτε (Vulg., *pœnitemini*). Nous avons expliqué plus haut, p. 32, le sens de cette expression.

tianisme, celle de l'établissement du royaume de Dieu sur la terre, marque en abrégé les conditions préliminaires et essentielles de la rédemption procurée par le Messie : la conversion ou la pénitence, et la foi. Quelle profondeur dans la première proposition : « Le temps est accompli ! » Le temps en question représente les longs siècles pendant lesquels Dieu avait dirigé le cours du monde de manière à préparer l'avènement de son Christ. Ces siècles étaient maintenant écoulés, et l'heure était venue où le Seigneur allait mettre à exécution les décrets que son amour lui avait suggérés de toute éternité pour relever l'humanité déchue. L'ère ancienne a pris fin; une nouvelle ère a commencé avec la prédication de celui autour duquel gravite toute l'histoire du monde. C'est dans le même sens que saint Paul parlera de « la plénitude des temps [1]. »

Avant Jésus, le précurseur avait aussi annoncé le prochain établissement du royaume de Dieu et la nécessité de la pénitence [2]; mais il existait une différence importante entre les deux prédications, car Jésus, comme le fait remarquer saint Marc [3], ajoutait à la sienne un élément nouveau. Il ne disait pas seulement à ses auditeurs, comme Jean-Baptiste : « Convertissez-vous; » mais il ajoutait cette recommandation essentielle : « Croyez à l'évangile. » Il prêchait, dit encore le même saint Marc, « l'évangile de Dieu [4]. » Voilà quelle était, si l'on peut parler ainsi, sa spécialité, son privilège, tandis que Jean, tout en annonçant de son côté la « bonne nouvelle » par excellence [5], puisqu'il prédisait l'avènement du Messie, était surtout le prédicateur de la pénitence. En empruntant une comparaison au chant liturgique, on pourrait dire que Jean-Baptiste avait entonné l'antienne, mais que Jésus, en la reprenant, la modula sur un ton plus chaud et plus mélodieux.

Mais qu'était donc ce « royaume des cieux, » ce « royaume de Dieu, » dont Jésus, après Jean-Baptiste, et les apôtres avec et après leur Maître [6], ne cessèrent de prêcher et de favoriser de toutes leurs forces l'établissement? Il importe d'en expli-

1. Gal., IV, 4; Eph., I, 10.
2. Matth., III, 2.
3. Marc., I, 15.
4. Marc., I, 14. C'est la leçon la mieux garantie, au lieu de « l'évangile du royaume de Dieu. » L'évangile de Dieu est celui dont Dieu lui-même est l'auteur et la source. S. Paul cite volontiers aussi cette expression (Rom., I, 1; XV, 16; II Cor., XI, 7; II Thess., II, 8-9. Cf. I Petr., IV, 17).
5. « Il évangélisait le peuple, » a dit S. Luc, III, 18,
6. Matth., X, 7; Luc., X, 9.

quer la nature, car il forme un élément essentiel de l'enseignement du Sauveur [1].

Nous venons de mentionner les deux noms sous lesquels il est question de lui presque à chaque page des évangiles. Ce sont eux qu'il faut interroger tout d'abord. Le premier, « royaume des cieux » [2], n'est employé que dans l'évangile selon saint Matthieu [3]. Saint Marc et saint Luc ne citent que le le second [4], qui apparaît aussi à trois reprises dans l'évangile de saint Matthieu [5], et dans celui de saint Jean [6], puis en divers endroits des Actes des apôtres [7], des épîtres de saint Paul [8], et de l'Apocalypse [9]. On voit, par ces exemples, que l'idée de ce royaume céleste et divin constitue véritablement la trame de la révélation évangélique. Jésus, après en avoir fait le thème de ses premières prédications, n'a pas cessé d'y revenir durant toute sa vie publique. Quelques heures seulement avant sa mort, il parlera encore à ses apôtres [10] du royaume de son Père.

Les deux locutions ne présentent par elles-mêmes aucune difficulté. Le royaume des cieux est, comme l'ont souvent répété les Pères, un royaume institué par le ciel, tendant et conduisant au ciel. Céleste par son origine, il l'est également par son but, par ses lois, par sa consommation finale, par son roi, qui est le roi éternel des siècles. Le royaume de Dieu est,

1. De nos jours, il a été l'objet d'études nombreuses, parfois même très étendues, car les néo-critiques ont bâti sur ce terrain, nous le verrons, quelques-unes de leurs théories les plus destructives. Nous nous contenterons de citer ici quelques-uns de ces travaux. Auteurs catholiques : B. Bartmann, *Das Himmelreich und sein König*, 1904; un article de la *Revue biblique*, année 1899, p. 346-360; Mgr. Batiffol, *L'enseignement de Jésus*, in-16, 1905, p. 139-188. Auteurs protestants : M. Lutgert, *Das Reich Gottes nach den synoptischen Evangelien*, 1895; J. Orr, l'article « Kingdom of God » dans Hastings, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 844-856. Auteurs rationalistes : J. Weiss, *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes*, 2e édit., 1900; Wendt, *Die Lehre Jesu*, 2e éd., 1901, p. 209-212, 269-302.

2. Βασιλεία τῶν οὐρανῶν (Vulg., *regnum cælorum*).

3. Trente-quatre fois d'après Geden, *A Concordance of the Greek Testament*, 2e éd., p. 141-142.

4. Βασιλεία τοῦ θεοῦ. S. Marc, 14 fois; S. Luc, 32 fois, d'après la même concordance.

5. Matth., XII, 28; XXI, 31,43.

6. Joan., III, 3, 5; XVIII, 36.

7. Act., I, 3; VIII, 12, 14, 22; etc.

8. Rom., XIV, 17; I Cor., IV, 20; VI, 9, 10; Col. I, 13; etc.

9. Apoc., XII, 10.

10. Matth., XXVI, 29; Marc., XIV, 25.

par opposition à ceux de la terre, un royaume fondé par ce maître suprême, un royaume sur lequel il exerce seul une domination légitime. Mais il convient de faire remarquer que le mot grec βασιλεία, calqué sur l'hébreu *malkoût*, serait mieux traduit ici par « gouvernement » ou « royauté, » que par « royaume. » C'est donc surtout du règne de Dieu, de son gouvernement royal, que Jésus a voulu parler, du moins habituellement. Ce n'est d'ailleurs qu'une simple nuance. On admet généralement que les deux locutions « royaume des cieux » et « royaume de Dieu [1] » sont équivalentes, puisque saint Matthieu fait usage de l'une et de l'autre, sans établir de distinction entre elles. Il semble bien, et tel est le sentiment des meilleurs interprètes, que la première, « royaume des cieux, » a été la forme primitive, celle que Notre-Seigneur employait le plus souvent, sinon même exclusivement, attendu (nous allons le voir) qu'elle était alors très familière aux Juifs. Saint Marc, saint Luc et saint Paul l'auraient légèrement transformée, afin d'en rendre l'intelligence plus facile aux chrétiens gréco-romains.

Le *regnum cælorum* est un de ces grands concepts religieux, qui, simplement énoncé tout d'abord dans les livres de l'Ancienne Alliance, y reçoit ensuite de prompts développements, prend une croissance plus rapide encore, mais presque toujours fâcheuse, dans les écrits rabbiniques, pour se manifester finalement en pleine lumière sous la nouvelle Alliance. Un coup d'œil jeté sur la littérature religieuse d'Israël, puis sur les évangiles, rendra ce triple fait très visible pour nous.

Il est certain, en premier lieu, que l'idée de la royauté absolue de Dieu forme comme la substance de l'Ancien Testament, à toutes les phases de son histoire. Elle apparaît dès le début de l'existence du monde. Aussitôt que Dieu eut créé des êtres libres, capables de le connaître et de le servir, il exista en fait un royaume dont il était le maître unique. Tout y était à lui, et dépendait de sa providence. Ce fut d'abord un royaume très saint, aussi longtemps qu'Adam et Ève demeurèrent soumis aux ordres divins; mais le péché y pénétra tristement, par suite de leur funeste désobéissance. Le monde se serait immédiatement transformé en un royaume de Satan, si le Créateur n'avait pas pris, dans son immense

1. Nous continuerons d'employer indistinctement ces deux termes, auxquels sont accoutumés nos lecteurs.

miséricorde, des mesures immédiates pour sauver la pauvre race humaine, cette *massa damnata*, comme la nomme saint Augustin. Grâce à ces mesures, le royaume du Christ commença dans un sens très large, avec la première prophétie messianique [1]. Mais il eut deux longues périodes préparatoires, celle des patriarches et celle de la théocratie judaïque. Durant l'ère patriarcale, il exista à l'état latent, dans l'âme de ceux que le livre de la Genèse nomme les « enfants de Dieu [2] » et qui constituaient la meilleure partie de l'ancienne humanité. Il se manifesta ensuite nettement, sous la forme de la théocratie [3], lorsqu'il plut au Seigneur de choisir les Hébreux comme son peuple de prédilection, et qu'il conclut avec eux au Sinaï une alliance solennelle. Il devint alors plus que jamais leur roi dans un sens très spécial. Il dicta lui-même à Moïse la législation par laquelle il voulait les gouverner. Tout le long de leur histoire, il leur renouvela ses ordres, par l'intermédiaire des prophètes. Leurs chefs, que ce fussent des juges ou des rois, « siégeaient sur le trône du royaume de Jéhovah [4], » en son nom et comme ses représentants. Le gouvernement divin était à la base de tout, et le Seigneur avait son palais dans le temple de Jérusalem, tandis que les prêtres et les lévites formaient sa cour immédiate.

Mais, surtout à partir de David, cette idée se précisa davantage encore, et le royaume de Dieu devint plus ostensiblement le royaume du Messie, dont les oracles prophétiques esquissèrent le brillant idéal. Ce devait être un royaume spirituel, dégagé de tout élément politique et terrestre, un royaume aussi vaste que le monde, car tous les rois de la terre et toutes les nations viendraient s'éclairer à sa lumière. Même pendant les humiliations de l'exil, alors que tout semblait à jamais perdu, les prophètes avaient proclamé le futur rétablissement de ce règne bienheureux [5]. Après l'exil la notion du royaume des cieux, —la *malkoût châmaïm*, comme on l'appelait en hébreu; la *malkoûtâ dich^emayyâ'*, d'après son nom araméen, — était devenue plus que jamais vivante.

1. Gen., III, 14-15.
2. Gen., VI, 2.
3. Expression très heureuse, qui remonte, croyons-nous, à Flavius Josèphe, *C. Apion.*, II, 16. Elle signifie : gouvernement de Dieu.
4. I Par., XXVIII, 30.
5. Voir surtout Dan., II, 44; VII, 13-17; Jer., III, 13-17; XXX, 16-23; Soph., III, 8-20; Zach., XIV, 9.

Les rabbins la mentionnent souvent [1]; les livres apocalyptiques l'appellent de tous leurs vœux [2]. A ses prières du matin et du soir, tout pieux Israélite récitait et récite encore une formule par laquelle il « prend sur lui le joug du royaume [3]. » Le royaume des cieux vivait dans toutes les pensées, on en parlait dans toutes les conversations; c'était une idée courante. Mais nous n'avons que trop bien constaté, à différentes occasions, à quel point on l'avait faussée graduellement. Quelques saintes âmes, nous l'avons dit aussi, l'avaient cependant conservée dans toute sa pureté, quoiqu'elle fût encore incomplète, même pour elles, avant que Jésus l'eût proposée solennellement.

On pouvait donc comprendre le Sauveur, lorsqu'il fit retentir à travers la Galilée « l'évangile du royaume, » puisque cette bonne nouvelle avait été annoncée depuis longtemps, et que, naguère, le précurseur l'avait proclamée avec un zèle ardent. Mais il y avait à rectifier ce qui avait pris une mauvaise direction dans l'esprit du peuple, à perfectionner ce qui était bon, à hausser jusqu'à des sphères supérieures ce qui n'avait pas encore été révélé dans toute son étendue, et, pour cela, à revenir au magnifique idéal des prophètes et à le dépasser encore. C'est pourquoi, rejetant loin de lui les conceptions mesquines et vulgaires de la plupart de ses compatriotes, dégageant la notion du royaume de Dieu des chimères de l'eschatologie juive, protestant spécialement contre la prétention qu'avaient les pharisiens et les scribes de donner aux espérances messianiques un aspect purement extérieur et politique, de manière à en faire le monopole de leur nation, Jésus insista sans se lasser sur sa nature spirituelle et sur son caractère universel.

Qu'il suffise de rappeler au lecteur quelques textes qui, parmi vingt autres du même genre, mettent en relief cette double condition. A la question de Pilate : « Es-tu roi? » Jésus donna une réponse affirmative, mais en ajoutant que sa royauté n'était pas de ce monde [4], c'est-à-dire, qu'elle était

1. Voir Lightfoot, t. I, p. 212-214; Schœttgen, t. II, p. 1141-1143; Weber, *System der altsynag. palast. Theologie*, p. 58-59, 364-365; Dalman, *Die Worte Jesu*, p. 75-88; Bousset, *Religion des Judentums*, p. 195-201.

2. Voir le livre d'Hénoch, XLVI, 3; XLVIII, 2; les *Oracles sibyll.*, III, 698-726, 766-783; les *Psaumes de Salomon*, XVII, 23-25; etc.

3. *Pirké Aboth.*

4. Joan., XVIII, 36 et 37.

avant tout intérieure, et qu'elle concernait les esprits et les cœurs beaucoup plus que les territoires. C'est pour cela que les obligations imposées aux citoyens de son royaume sont elles-mêmes spirituelles, et consistent en qualités morales et en vertus, comme on le voit par les Béatitudes, par l'ensemble du Sermon sur la montagne et par d'autres nombreux passages des évangiles[1]. C'est pourquoi encore ce royaume s'établit tout d'abord dans les âmes individuelles, et point par les conquêtes extérieures. Sa catholicité n'est pas moins évidente; seuls Satan et ses anges en sont à jamais exclus. Le droit d'y entrer les premiers avait été réservé formellement aux Juifs, en tant qu'ils étaient le peuple théocratique; mais, Jésus les en avertit comme l'avait fait Jean-Baptiste, s'ils ne remplissent pas les conditions exigées pour en devenir les membres, « le royaume leur sera enlevé, et sera donné à une nation qui en produira les fruits [2], » et cette nation sera formée des païens et des pécheurs eux-mêmes, pourvu qu'ils consentent à changer de vie[3].

D'autre part, dans l'enseignement du Sauveur, le royaume des cieux est présenté, au point de vue de son établissement, tantôt comme présent et déjà fondé, tantôt comme un fait d'avenir. L'expression est donc un peu complexe, par suite même de sa richesse; mais il est aisé de distinguer ses différentes facettes, qui manifestent autant d'aspects de la royauté décrite par Jésus. Sa fondation réelle date de l'instant même où Notre-Seigneur se mit à le prêcher. De là cette parole : « Le royaume de Dieu ne vient pas d'une manière apparente, et on ne dira pas: Il est ici, ou : Il est là. Car voici, le royaume de Dieu est au dedans de vous [4]. » De là encore cette autre parole : « Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux se prend par violence [5]. » Et ailleurs[6] : « Si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc sur vous. » Toutefois, comme le gouvernement divin était destiné à prendre un accroissement toujours plus grand, Jésus le décrit aussi, par

1. Matth., XVIII, 4; XXVIII, 26, etc. Voir aussi I Petr., II, 1-10.
2. Matth., XXI, 43.
3. Matth., XXI, 31.
4. Luc., XVII, 20-21. Autre preuve que ce royaume est spirituel. Mais on peut traduire aussi : « est parmi vous. »
5. Matth., XI, 12; Luc., XI, 20.
6. Matth., XII, 28. Voir aussi Marc., X, 15; Luc., XVIII, 17; etc.

instants, comme une réalité future. C'est ce qui a lieu dans plusieurs des paraboles dites du royaume des cieux, qui représentent les progrès plus ou moins rapides de cette croissance [1]. Mais il y a plus : tel qu'il a été établi par Jésus-Christ durant sa vie mortelle, le royaume de Dieu n'est qu'à la première période de son existence. A cette phase, qui durera jusqu'à la fin du monde, et pendant laquelle le péché continue de subsister à côté du bien [2], en succédera une autre beaucoup plus parfaite, qui sera la période de consommation. On lui donne aujourd'hui le surnom d'*eschatologique* [3], parce qu'elle ne commencera qu'à la fin des temps, lorsque le Christ glorifié fera son second avènement, en vue du jugement général [4]. Alors, après que le péché et la mort auront été détruits et que la nature entière aura été régénérée, le Christ, comme l'enseigne saint Paul [5], remettra ses pouvoirs aux mains de son Père céleste, et le royaume de Dieu brillera dans toute sa splendeur, dans toute sa sainteté, et sa durée sera éternelle.

En attendant cette bienheureuse éternité, le royaume de Dieu se manifeste ici-bas, maint passage des évangiles nous l'apprend aussi, sous la forme d'une société spéciale, dont le Sauveur a établi de son vivant les premières bases, et à laquelle il a donné un puissant organisme. Cette société, dont les membres ne sont unis entre eux ni par les liens du sang et de la race, ni par celui du langage, ni par celui d'un territoire commun ou des intérêts matériels, c'est son Église. Il en a posé les fondements sur un roc inébranlable [6]; il lui a donné des chefs dans la personne de Pierre, des autres apôtres et de leurs successeurs; il lui a laissé son Esprit et une sage législation; il l'a dotée de ses grâces et de ses sacrements, il lui a promis de l'assister jusqu'à la fin du monde [7]. Elle combat avec lui et pour lui, jusqu'à ce qu'elle devienne l'Église triomphante, et qu'elle vive à tout jamais auprès de lui, heureuse et glorieuse. Elle lui appartient, puisqu'il en est le fondateur et qu'il la dirige du haut du ciel. C'est pour cela

1. Matth., XIII, 24-30, 31-33; Marc., IV, 26-29.
2. Matth., XIII, 47-50; etc.
3. Des deux mots grecs ἔσχατος et λόγος, « choses dernières.
4. Cf. Matth., XIII, 40-43; XIX, 28-29; XXII, 29-30; XXIV, 29-35; Marc., XIII, 24-34; Luc., XXI, 25-33; Joan., V, 28-29; etc.
5. I Cor., XV, 24-28.
6. Matth., XVI, 17-19.
7. Matth., XXVIII, 20.

que le gouvernement du royaume mystique, et cependant très réel, dont nous venons de parcourir rapidement l'histoire, lui est attribué aussi bien qu'à Dieu, son Père [1].

Tels sont les principaux aspects du royaume annoncé par Jean-Baptiste et par Jésus-Christ. En somme, « une analyse des cent dix-neuf passages où se trouvent les mots royaume des cieux et royaume de Dieu montre qu'ils désignent tout ensemble le gouvernement divin, tel qu'il s'est révélé dans le Christ et par le Christ, tel qu'il est visible dans l'Église. Il se développe peu à peu, malgré les obstacles qu'il rencontre; il sera triomphant lors du second avènement du Christ; enfin il atteindra la perfection dans le monde à venir [2]. » Sous toutes ses formes nous l'appelons vingt fois le jour, en récitant la belle prière que nous a léguée Notre-Seigneur, et en redisant de toute notre âme : *Adveniat regnum tuum*, « Que votre règne arrive [3] ! »

II. — LA CONSCIENCE MESSIANIQUE DE JÉSUS, SON PROGRAMME.

A quel titre Jésus se présentait-il à ses compatriotes, lorsqu'il leur annonçait l'avènement du royaume des cieux? A cette demande, dans l'Église catholique et chez les protestants orthodoxes, tout enfant du catéchisme quelque peu instruit répondrait sans hésiter que le Sauveur, dès le premier instant où il apparut sur la scène historique, avait la conscience pleine et entière d'être le Messie, et que c'est pour ce motif qu'on le nomme JÉSUS-CHRIST [4]. Il y a cinquante ans, on aurait à peine songé à poser une pareille question, bien qu'on eût nié plus d'une fois le caractère messianique de

1. Matth., XIII, 41; XVI, 28; XX, 21; Eph., V, 5; Col., I, 13; II Tim., IV, 1; etc.
2. Edersheim, *The Life of Jesus*, t. I, p. 270.
3. Matth., VI, 10; Luc., XI, 2.
4. Tous nos lecteurs savent que le mot « Messie » est d'origine hébraïque (*machiahh*, en araméen *mechih'hâ*), forme sur laquelle a été calqué le grec Μεσσίας, d'où viennent le latin *Messias* et le français Messie, et qu'il signifie « Oint ». Les Grecs l'ont traduit très littéralement par Χριστός, dont nous avons fait *Christ*. Chez les anciens Hébreux, les rois étaient consacrés par une onction religieuse, comme nous l'apprennent divers passages de la Bible, Jud. IX, 8; I Reg., X, 1; XVI, 1, 13; III Reg., I, 39; IV Reg., IX, 1-10; etc. En ce qui concerne le Messie, il s'agit seulement d'une onction morale.

Notre-Seigneur [1]. Les erreurs qui se sont tout à coup multipliées sur ce point [2] nous obligent à l'approfondir.

Lorsque Jésus vint demander le baptême de Jean, puis lorsqu'il inaugura sa prédication, que croyait-il être? Ses idées sur la nature et les conditions du rôle qu'il se préparait à remplir étaient-elles dès lors claires et arrêtées? Possédait-il pleinement ce qu'on est convenu d'appeler — d'un nom barbare, venu d'Allemagne, — « la conscience messianique [3]? » En critiques sérieux, ce n'est point à des hypothèses psychologiques, appuyées sur des sophismes et sur des idées préconçues, que nous aurons recours pour élucider ce fait capital. Puisque c'est un fait d'histoire, il doit être étudié avant tout à l'aide de documents historiques, et par conséquent, dans le cas actuel, à l'aide des évangiles, dont l'authenticité et la véracité sont par ailleurs démontrées. Or, leur réponse n'est pas douteuse, pour quiconque les parcourt attentivement et impartialement.

Les récits de l'Enfance ont pour but principal et immédiat de montrer, dans le fils de Marie, le Messie promis depuis longtemps à Israël. Les généalogies de Jésus, le langage tenu par l'ange à Zacharie, puis à la Vierge de Nazareth, les épisodes des bergers de Bethléem et des Mages, le mystère de la présentation au temple, les quatre cantiques : tout est une affirmation solennelle de la dignité messianique de l'Enfant Jésus. Un trait mérite d'être relevé entre tous les autres, tant il est significatif. C'est la parole adressée par Jésus à sa mère et à son père adoptif, lorsqu'ils le retrouvèrent au milieu des docteurs juifs : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père [4]? » Elle contient, en effet, la révélation manifeste, quoique indirecte, de la conscience messianique du Sauveur.

Après les longues années de sa vie cachée, Jésus quitte Nazareth pour inaugurer son ministère. C'est surtout dans cette sphère nouvelle que, pour avoir sa vraie pensée sur son rôle, nous avons à interroger successivement ses paroles et ses actes, comme aussi la conduite de ses disciples et des foules à son égard. Mais, pour que notre démonstration ne perde rien de sa force, il importe de distinguer, au point de vue spécial

1. Entre autres Reimarus, Strauss, Renan
2. Nous signalerons les principales dans l'Appendice VIII.
3. *Das messianische Bewusstsein.*
4. Luc., II, 49.

qui nous occupe, deux phases successives de la vie publique de Notre-Seigneur. La première s'étend de son baptême à la confession de Simon-Pierre et occupe environ deux ans; la seconde va de cette confession à l'ascension du Sauveur. La conscience messianique du divin Maître n'a subi aucune variation durant ces deux périodes; mais elle s'est manifestée très diversement.

Pendant la première phase, c'est-à-dire, pendant la partie la plus considérable de son activité galiléenne, il est certain que Jésus a évité avec soin de se présenter ouvertement comme le Messie. En suivant avec attention les récits sacrés, on constate aisément qu'il a fait preuve alors d'une très grande réserve, au sujet de sa mission spéciale. C'est ainsi que, parfois, il imposait impérieusement le silence aux démoniaques qui proclamaient sa dignité [1], et même aux malades qu'il venait de guérir [2]. Il est facile d'indiquer le motif de cette interdiction. Dans l'intérêt même de sa cause, Jésus tenait absolument à écarter tout ce qui pourrait éveiller chez les foules juives, alors si impressionnables sous le rapport messianique, les espérances politiques, les idées fausses, le dangereux enthousiasme que nous avons eu et que nous aurons encore à signaler. Nous verrons ces folles idées éclater d'une manière dangereuse, à l'occasion de la première multiplication des pains [3], et, si Jésus n'y eût pris garde, il en aurait été de même après chacun de ses principaux miracles. C'est pour cela que, tout d'abord, il agissait avec tant de discrétion et de prudence, ne révélait qu'en de rares circonstances et à bon escient son caractère de Messie.

Malgré tout, dès le début de sa vie active, lorsqu'il ne pressentait aucun péril, le Sauveur s'est présenté plusieurs fois nettement comme le Christ. Sa réponse à Jean-Baptiste qui refusait d'abord de le baptiser : « Laisse faire maintenant, car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice [4], » est déjà une affirmation de son rôle messianique. Celle qu'il adressa un peu plus tard à Nathanaël, « Vous verrez le ciel ouvert et les anges monter et descendre sur le

1. Cf. Marc., I, 25 et Luc., IV, 35; Marc., I, 34 et Luc., IV, 41; Marc., III, 10-12.
2. Matth., VIII, 4; IX, 30; XII, 16; Marc., V, 43; VII, 36-37; VIII, 26; Luc., VIII, 36; etc.
3. Joan., VI, 14-15.
4. Matth., III, 15.

Fils de l'homme »[1], ne laisse non plus subsister aucun doute sur le sens qu'il y attachait. Sa révélation à la Samaritaine[2] est encore plus claire. L'expulsion des vendeurs du temple[3], l'autorité avec laquelle nous venons de le voir prêcher le royaume des cieux, l'application qu'il va se faire, dans la synagogue de Nazareth, d'un oracle prophétique qui ne convenait qu'au Messie[4], le pouvoir qu'il s'attribue de remettre les péchés[5], le langage qu'il tient au sujet de la mission qui lui a été confiée[6] et sur ses relations personnelles avec Dieu[7], les droits étonnants qu'il prétend exercer sur le sabbat[8] et sur d'autres points de la loi mosaïque[9], l'ensemble du Discours sur la montagne, où il parle comme un vrai législateur, la supériorité qu'il dit avoir sur le temple[10], sur Salomon[11], et sur les prophètes[12], sa réponse par la parole et par les faits à la demande des envoyés du précurseur[13], son tendre appel aux affligés[14], l'autorité judiciaire dont il se croit muni[15], ses instructions à ses disciples lorsqu'il les envoie prêcher en son nom[16], ses miracles sans nombre, le don d'en accomplir qu'il accorde aux apôtres[17], ses malédictions contre les villes incrédules du lac[18], la manière dont il s'établit lui-même le centre de la religion nouvelle[19], les sacrifices qu'il exige de tous ses adhérents[20], la fermeté de son attitude envers ses ennemis[21] : tout cet ensemble révèle en lui, dès les premiers

1. Joan., I, 51.
2. Joan., IV, 26.
3. Joan., II, 23-25.
4. Luc., IV, 16-21.
5. Matth., IX, 2-6; Luc., VII, 4-7.
6. Marc., I, 38; Luc., IV, 46.
7. Matth., XI, 25-27; Luc., X, 21-24, et de nombreux passages du quatrième évangile.
8. Matth., XII, 8; etc.
9. Matth., V, 17, 22, 28, 31, 34; etc.
10. Matth., XII, 6.
11. Matth., XII, 42.
12. Matth., XII, 41.
13. Matth., XI, 36.
14. Matth., XI, 28-29.
15. Matth., VII, 22-23; X, 14-15; etc.
16. Matth., X, 5-42.
17. Matth., X, 8; etc.
18. Matth., XI, 20-24.
19. Matth., X, 38-39; etc.
20. Matth., XVI, 24-28; Marc., VIII, 34, 38; Luc., IX, 23-27; etc.
21. Matth., XII, 25-45; XV, 1-9; XVI, 1-4; Marc., III, 23-30; VII, 5-13; etc.

jours de sa vie publique, la conscience, la certitude de posséder une dignité qui, de la part d'un Juif, ne pouvait être que celle de Messie.

Cette dignité, nous l'avons dit, les démons la reconnaissaient en lui et la publiaient hautement. Leur chef, Satan, l'avait promptement soupçonnée, et c'est pour cela qu'il était venu tenter Jésus en qualité de Messie. Jean-Baptiste aussi l'avait proclamée avant et après l'apparition du Sauveur. Les premiers disciples l'avaient tout au moins pressentie dès leurs premières relations avec Jésus [1], bien qu'il leur ait fallu un temps considérable pour la reconnaître pleinement, et surtout pour en accepter la nature purement spirituelle. Les foules juives ont rendu à Jésus, durant cette même phase de son ministère, des hommages qui ne pouvaient convenir qu'à un être supérieur, qu'au libérateur attendu. Enfin Dieu lui-même, aussitôt après le baptême de Jésus, l'a reconnu non seulement comme son Christ, mais comme son Fils bien-aimé.

Il faudrait citer l'évangile presque tout entier, si l'on voulait mentionner, à l'époque en question, tous les faits, toutes les paroles qui attestent la conscience messianique de Notre-Seigneur [2]. Ajoutons qu'il a toujours accepté sans protestation, lui cependant si humble, si véridique, si loyal et si saint, les hommages visiblement messianiques qu'on lui rendait : nouvelle preuve qu'il était certain d'y avoir droit. Il est donc incontestable qu'il a pris dès le commencement de sa carrière publique, bien qu'avec la réserve marquée plus haut, et qu'il a gardé durant les deux premières années de son ministère, une attitude qui ne pouvait convenir qu'au Messie : les documents évangéliques l'affirment à toutes leurs pages.

Durant la phase suivante, la conscience messianique apparaît avec une force et une splendeur beaucoup plus grandes encore. Cette période s'ouvre, avons-nous dit, avec la confession de saint Pierre [3]. Lorsque Jésus vit que ses apôtres avaient surmonté leurs préjugés les plus grossiers au sujet du Messie, il les provoqua lui-même à confesser leur foi. Dans ce but, il leur posa cette question justement célèbre : « Que disent les hommes touchant le Fils de l'homme? » Pierre

1. Joan., I, 41, 45, 49; Luc., V, 8; etc.
2. Voir M. Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu*, 4e éd., p. 77-216, où cette démonstration a été faite avec autant de force que de clarté.
3. Matth., XVI, 13-20; Marc., VIII, 27-30; Luc., IX, 18-21.

répondit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Non content d'accepter franchement le titre de Messie, le Sauveur félicita Simon-Pierre de son intuition providentielle, et le récompensa, en le nommant son vicaire ici-bas et le chef de sa future Église. A partir de ce moment, il ne craignit plus de se manifester comme le Messie devant ses disciples. Toutefois, même alors, et encore pour éviter l'enthousiasme inopportun de la foule, il leur recommanda de demeurer très circonspects au sujet de sa dignité, jusqu'après sa mort [1]. De plus, comme il les jugeait encore trop imparfaits pour bien comprendre la nature de sa mission, il mit comme un contrepoids à la révélation de sa gloire, en leur parlant fréquemment de ses humiliations et de sa mort [2]. Il continua de garder pendant quelque temps une grande circonspection à l'égard du peuple; il ne craignit pas, cependant, de se manifester directement comme le Messie en quelques occasions [3]. Lorsque son « heure » approcha, il leva tous les voiles, car il fallait bien qu'il fît une tentative officielle et publique pour faire reconnaître sa dignité. De là son entrée triomphale dans la ville sainte, peu de jours avant sa mort : triomphe qui fut, de sa part comme de la part des foules, une grandiose manifestation messianique. Dans ses discussions du mardi saint avec les différentes catégories de ses adversaires, il ne fit pas non plus un secret de son rôle [4]. La description de son second avènement et du jugement dernier place très visiblement aussi sur sa tête la couronne messianique [5]. Ses réponses aux questions de Caïphe [6] et de Pilate [7] sont encore plus catégoriques.

Après tant de preuves, il est donc incontestable que Jésus a toujours cru qu'il était le Messie, qu'il en a exercé les fonctions pendant toute sa vie publique, et que si, pendant quelque temps, il a usé d'une véritable réserve dans ses manifestations messianiques, cette réserve faisait partie de sa très

1. Matth., XVI, 20; Marc., VIII, 30; Luc., IX, 21.
2. Matth., XVI, 21; XVII, 21-22; XX, 18-19; etc.
3. A l'aveugle-né, Joan., IX, 35-38; aux Juifs sous les galeries du temple, Joan., X, 24-30.
4. Voir en particulier la parabole des vignerons perfides, Matth., XXI, 33-46.
5. Matth., XXIV-XXV; Marc. XIV; Luc., XXI.
6. Matth., XXVI, 63-64; Marc., XIV, 61-62.
7. Matth., XXVII, 11; Marc., XV, 2; Luc., XXIII, 3; Joan., XVIII, 37.

sage pédagogie, qui voyait les difficultés d'une révélation trop brusque ou trop générale, et qui les surmontait doucement et habilement.

Plusieurs titres qui désignaient le Messie à n'en pas douter, et que Jésus se donnait à lui-même ou se laissait donner, en particulier ceux de « Fils de David » de « Fils de Dieu » et de « Fils de l'homme, » confirment singulièrement la conclusion que nous venons de tirer. Nous avons expliqué autrefois le premier de ces noms [1], le second sera, en temps voulu, l'objet d'une étude spéciale. Nous avons à nous occuper ici du troisième, qui nous est apparu trois fois déjà sur les lèvres du Sauveur [2], et qui convenait si bien, tout à la fois pour voiler et pour révéler sa dignité messianique.

La forme de cette expression est remarquable, et toute sémitique : nous en dirons un mot plus loin. Mais son emploi dans les évangiles est plus extraordinaire encore. Elle y apparaît environ quatre-vingts fois, — trente fois dans le premier évangile, quatorze fois dans le second, vingt-cinq fois dans le troisième, douze fois dans le quatrième, — et toujours comme un titre que Jésus est seul à s'appliquer, sans que jamais ses disciples ou les foules ne le lui attribuent [3]. De plus, à part une seule exception [4], on ne le rencontre nulle part dans les écrits du Nouveau Testament en dehors des évangiles. C'est donc, en somme, une appellation toute personnelle, et propre au Sauveur.

Comme la formule « royaume des cieux, » le nom de Fils de l'homme se présente sous divers aspects, suivant les occasions où il est employé. Notre-Seigneur s'en sert, en effet, tantôt comme d'un titre qui exprime l'humiliation et l'infériorité, tantôt comme d'un nom qui marque la puissance et la grandeur. Ainsi, ce terme nous montre Jésus soumis à toutes les nécessités humaines [5], ne possédant pas même une pierre pour reposer sa tête [6], venu en ce monde pour servir et non pour être servi [7], trahi par l'un des siens [8], destiné à

1. Tome I, p. 284-286, 516-519.
2. Joan., I, 51; II, 13 et 14.
3. Au passage Joan, XII, 34, nous entendrons les Juifs demander : « Quel est ce Fils de l'homme? » Mais ils n'appliquent pas directement ce nom à Jésus.
4. Act., VII, 8.
5. Matth., XI, 19; Luc., VII, 34.
6. Matth., VIII, 20; Luc., IX, 58.
7. Matth., XX, 28; Marc., X, 15.
8. Matth., XXVI, 24; Marc., XIV, 21; Luc., XXII, 22.

subir toute sorte de mauvais traitements. Jésus prend, en effet, à peu près invariablement ce nom, lorsqu'il prédit sa passion et sa mort [1]. D'autre part, souvent, en se désignant ainsi, le Sauveur avait très visiblement l'intention de revendiquer une dignité, une autorité, une gloire singulièrement élevées. De très bonne heure, il annonce à ses disciples qu'ils verront monter et descendre les anges de ciel au-dessus du Fils de l'homme [2]. Le Fils de l'homme, dit-il ailleurs [3], a le pouvoir surhumain de remettre les péchés. Il est le maître du sabbat [4]. Il est venu pour racheter et sauver les pécheurs [5]. Il a le droit d'interpréter et de modifier la loi mosaïque sur des points importants [6]. Il est le divin Sauveur qui, par sa parole, pose les fondements du royaume de Dieu [7]. Il sera le Juge suprême à la fin des temps [8]. Surtout, c'est en qualité de Fils de l'homme que Jésus — avec quelle force, quelle majesté il l'affirmera devant Caïphe [9] ! — fera son second avènement si glorieux [10].

Ce nom si intéressant, Notre-Seigneur ne l'a pas plus inventé que celui de royaume des cieux. Les saints Pères ont fort bien su en indiquer la véritable origine [11], en le rattachant habituellement, comme le font encore aujourd'hui la plupart des commentateurs, à une célèbre prophétie de Daniel [12] : « Je regardais, pendant les visions de la nuit, et voici, sur les nuées des cieux vint comme un Fils de l'homme. Il s'avança vers l'Ancien des jours, et on le fit approcher de

1. Matth., XVII, 12 et Marc., IX, 12; Matth., XVII, 22 et Luc., IX, 44; Matth., XX, 18, Marc., X, 33, et Luc., XVIII, 31-33; Matth., XXVI, 45, et Marc., XIV, 41. Cependant, après sa résurrection, Jésus remplacera deux fois le nom de Fils de l'Homme par celui de Messie: Luc., XXIV, 26, 46.
2. Joan., I, 51.
3. Matth., IX, 6; Marc., II, 10; Luc., V, 24.
4. Matth., XII, 8 et aux passages parallèles.
5. Luc., XIX, 10.
6. Marc., II, 27-28.
7. Matth., XIII, 37, 41.
8. Matth. XXV, 31-33; Luc., XXI, 36; Joan., V, 27.
9. Matth., XXVI, 64; Marc., XIV, 62; Luc., XXII, 69.
10. Matth., XXIV, 4, 27; Marc., VIII, 38; XIII, 26; Luc., XII, 40; XVII, 24.
11. Cf. S. Justin, *Dial c Tryph.*, 76, 100; Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 10; S. Épiphane, *Hær.*, 57; Eusèbe, *Hist. eccl*, I, 2; etc.
12. Dan., VII, 13-14. Dans ce passage, le Fils de l'homme ne représente pas, comme l'affirment les néo-critiques, le peuple d'Israël idéalisé, glorifié, mais un être individuel, muni par Dieu d'une grande puissance pour lutter victorieusement contre les grands empires du monde, que figurent quatre animaux monstrueux, dans les versets qui précèdent.

lui. Et il lui fut donné domination, gloire et règne; et tous les peuples, les nations et les langues le serviront. Sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit. » Cet oracle se rapporte certainement au Messie. C'est à lui que l'appliquait déjà la littérature juive apocalyptique du Ier siècle avant notre ère, spécialement le livre d'Hénoch[1], où il figure un personnage surhumain, appelé aussi l'Élu de Dieu, auquel il est donné de siéger sur le trône divin, et d'exercer une domination toute puissante sur le monde entier.

La signification messianique de l'expression « Fils de l'homme » est d'ailleurs exigée par un grand nombre des textes évangéliques qui la contiennent, et qui, interprétés autrement, perdraient toute leur force. Mais il est certain aussi, qu'à l'époque de Notre-Seigneur, cette même locution n'était pas employée couramment chez les Juifs pour désigner le Messie. Seuls quelques initiés lui attribuaient ce sens supérieur, dont la masse du peuple n'avait pas le secret[2]. C'était donc, au fond, un nom assez vague et même assez obscur. Et tel est précisément le motif pour lequel Jésus, conformément à la méthode pédagogique que nous avons décrite, l'employait pour dissimuler à demi, surtout devant les foules, le caractère unique de sa personne et de son œuvre. Ce titre le voilait et le révélait tout ensemble. Il ne pouvait pas tout d'abord, nous avons indiqué pour quelle raison, se présenter directement et publiquement comme le Messie. Et cependant, il fallait bien qu'il préparât ses compatriotes à le reconnaître un jour en cette qualité. En se désignant par l'appellation extraordinaire et mystérieuse de Fils de l'homme, il cachait en grande partie son rôle principal. En même temps, il excitait l'attention et la curiosité; il provoquait les recherches, les questions; il rappelait aux esprits sérieux l'oracle de Daniel et les amenait ainsi peu à peu à voir en lui le Messie promis, sans toutefois qu'il eût besoin de se découvrir ouvertement. Cette expression était donc très appropriée à son but et à ses intentions[3].

Jésus, lorsqu'il se mit à annoncer l'avènement du royaume

1. Voir les chap., XXXVII-LXXI.
2. Voir Joan., XII, 34, texte déjà cité plus haut.
3. Elle a été étudiée très sérieusement, sous toutes ses faces et d'une manière très intéressante, par M. F. Tillmann, *Der Menschensohn. Jesu Selbstbezeichnung für seine messianische Würde*, 1907.

des cieux, d'abord avec une certaine réserve à Jérusalem, en Judée et en Samarie, puis avec un zèle ardent en Galilée, avait donc la ferme foi d'être le Messie. Cela étant, il peut paraître superflu de demander s'il avait un programme bien défini, et quel était ce programme. Mais cette autre question étant aussi très débattue de nos jours, il n'est pas sans utilité d'indiquer quelle est la pensée catholique sur ce point spécial.

Oui, assurément, Jésus avait un plan d'action bien déterminé, lorsqu'il inaugura son ministère, et ce plan était infiniment parfait, infiniment sage, puisqu'il avait été organisé de toute éternité dans les divins conseils. Tous les détails en étaient fixés d'avance. Le Christ, qui était en même temps le Verbe incarné, savait donc, en se mettant à l'œuvre ce qu'il avait à faire et de quelle manière il l'exécuterait.

On peut dire que son programme consistait d'abord dans un grand principe fondamental, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler : accomplir en tout et toujours la volonté de Dieu. C'était là sa règle vivante, incessante. Ainsi qu'il l'a affirmé en mainte circonstance, le δεῖ — *oportet*, « il faut » — de cette volonté sainte ne quittait jamais sa pensée [1]. C'est pour obéir à Dieu qu'il était « venu », qu'il avait été « envoyé » ici-bas [2]. Pour les détails, il n'avait qu'à s'abandonner à la direction de l'Esprit Saint. Mais souvent la volonté du Père céleste s'était elle-même exprimée, durant les siècles antérieurs à l'incarnation, par la voix des prophètes d'Israël, de sorte que les lignes principales de la vie du Christ étaient déjà toutes tracées. De là cette double formule que nous lisons si fréquemment dans les évangiles : « Telle chose est arrivée afin que s'accomplit telle prophétie [3] ; ainsi s'accomplit ce qui avait été prédit... [4] » Aussi, en expirant, Jésus pourra-t-il dire avec un sentiment d'amour et de triomphe : *Consummatum est*, « Tout est accompli [5]. »

Ce programme était très simple, en même temps que très

1. Matth., XVI, 21; XXVI, 34; Marc., VIII, 31; Luc., II, 49; IV, 43; IX, 22; XVII, 25; XXII, 37; XXIV, 7, 44; Joan., III, 14; XX, 9. Cf. Act. II, 23; III, 18; IV, 28. Ces textes méritent d'être médités.

2. Matth., X, 40; XV, 24; XXI, 37; Marc., IX, 27; XII, 6; Luc., IX, 48; X, 16; XX, 13; Joan., V, 23, 24, 30, 36, 38; VI, 29, 38-40; etc.

3. Matth., I, 22; II, 15, 23; IV, 14; VIII, 17; XII, 17; XIII, 35; XXI, 4; XXVI, 56; Marc., XIV, 49; Joan., XII, 38; XIII, 18; XV, 25; XVII, 12; XVIII, 9, 32; XXI, 24, 36.

4. Matth., II, 17; XXVI, 54; XXVII, 9; Luc., XXIV,

5. Joan., XIX, 30. Cf. Luc., XXIV, 44.

net. Les évangélistes nous le dévoilent à tout instant. Saint Jean surtout se complaît à nous montrer Jésus s'avançant avec calme, en pleine connaissance de cause, d'un pas ferme, librement malgré l'*oportet* divin, vers le but qui lui avait été ainsi fixé, vers son « heure » qui devait en amener l'accomplissement intégral. Aussi quelle douce harmonie dans cette existence merveilleuse! En étudiant la vie des grands hommes les mieux doués sous le rapport moral, les plus intelligents, les plus saints même, on craint, par moments, de les voir défaillir devant les difficultés et les périls. On n'éprouve jamais un sentiment semblable en étudiant Jésus. Dès ses premiers pas on est assuré que rien ne le fera faiblir, que rien ne le détournera de sa voie. Tout se tient admirablement dans son existence terrestre. Les événements se rattachent les uns aux autres, d'après un ordre préétabli, qu'aucun obstacle n'a pu troubler.

On peut exposer plus brièvement encore le programme général du Sauveur, l'idéal qu'il n'a pas cessé d'avoir devant les yeux. Son but, son plan, c'était de fonder le royaume des cieux, et par là-même de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aucun autre plan ne pouvait mieux convenir au Messie. Les paroles de Jésus et toute sa conduite attestent que tel était vraiment son perpétuel dessein. De même qu'il avait la conscience d'être le Christ rédempteur, de même, en étudiant respectueusement sa pensée, nous le voyons dans la pleine conscience de son œuvre et des moyens dont il disposait pour la mener à bonne fin. Il a tout prévu, il sait tout ce qu'il doit faire, et il le fait avec toute la perfection qu'on pouvait attendre de lui.

III. — JÉSUS GUÉRIT LE FILS D'UN OFFICIER ROYAL. IL SE FIXE A CAPHARNAUM ET S'ATTACHE DÉFINITIVEMENT QUATRE DISCIPLES [1].

Reprenons maintenant le fil de notre récit, que la nécessité d'expliquer des idées générales de premier ordre nous a contraints de rompre momentanément.

Les quatre évangélistes, nous l'avons vu, ont esquissé chacun à sa manière les débuts du ministère actif de Notre-

1. Joan., IV, 46-54; Matth., IV, 13-17, 18-22; Marc., I, 16-20; Luc., V, 1-11.

Seigneur en Galilée, immédiatement après l'incarcération du précurseur. Saint Matthieu et saint Marc nous ont communiqué le résumé de sa prédication. Saint Luc et saint Jean ont décrit brièvement ses succès. Tout présageait une brillante carrière, dont nous allons être pendant quelque temps les heureux témoins.

Lorsqu'il était revenu pour la première fois de Judée en Galilée après son baptême et sa tentation, Jésus avait accompli à Cana, le premier de tous ses miracles [1]. Grâce au même évangéliste, nous apprenons encore qu'à son second retour il s'arrêta de nouveau dans cette bourgade, et qu'il y opéra un autre prodige, non moins éclatant que le changement de l'eau en vin. Il y avait alors à Capharnaüm un personnage d'un certain rang, dont il est difficile de déterminer au juste les fonctions. Le mot qui les désigne dans le texte grec [2] paraît indiquer qu'il était un officier attaché à la maison civile ou militaire d'Hérode-Antipas. On l'a parfois identifié à ce Chusa, intendant du même prince, dont la femme, nommée Jeanne, était au nombre des pieuses Galiléennes qui accompagnèrent plus tard Jésus dans ses missions évangéliques, et qui pourvoyaient généreusement à ses besoins [3]. Mais c'est là une simple possibilité.

Ce fonctionnaire avait un fils jeune encore [4], atteint d'un violent accès de ces fièvres malignes qui, en été et davantage encore en automne, font jusqu'à ce jour de trop nombreuses victimes dans cette région tropicale, marécageuse çà et là, et peuplée de moustiques. Le mal s'était tellement aggravé, qu'on s'attendait à une mort prochaine. Mais la nouvelle du

1. Joan., II, 1-11.

2. Βασιλικός, c'est-à-dire « royal ». Ce qui peut signifier : de race royale; ou bien : employé au service d'un roi (ici, du tétrarque Hérode Antipas, auquel le peuple attribuait le titre de roi. Cf. Matth., XIV, 9; Marc., IX, 13). S. Jean Chrysost. hésite entre les deux significations. Mais la première n'a ici aucune raison d'être; il faut donc nous arrêter à l'usage classique, d'après lequel le mot βασιλικός désignait les serviteurs de divers rangs, civils ou militaires, qui étaient attachés à la personne d'un roi ou d'un prince. Josèphe l'emploie souvent, et toujours à propos des troupes royales. S. Jérôme, *Comment. in Is.* LXV, 1, proposait de le traduire par *palatinus*, serviteur du palais. La Vulgate a suivi la leçon de quelques manuscrits grecs, qui ont βασιλίσκος, *regulus;* à la lettre, petit roi, chef (de tribu, etc.).

3. Luc., VIII, 1-3.

4. Joan., IV, 49, il est désigné par le diminutif παιδίον, *puellus*. Au début du récit, nous lisons ὁ υἱός avec l'article, « le fils », d'où l'on peut conclure que c'était un fils unique.

retour de Jésus s'était promptement répandue dans la région; et le père, si gravement affligé, eut l'heureuse inspiration d'aller implorer son secours. Peut-être était-il l'un de ces Galiléens qui avaient contemplé de leurs propres yeux les miracles accomplis à Jérusalem par Notre-Seigneur [1]. Du reste, la renommée du premier prodige opéré à Cana avait retenti au loin dans toute la région.

Des bords du lac, l'officier royal gravit donc en toute hâte la longue montée qui conduit au plateau élevé sur lequel se trouvait Cana [2]; puis il s'empressa d'aller trouver le Sauveur, qu'il conjura instamment [3] de descendre avec lui à Capharnaüm, pour guérir le moribond. Il supposait vraisemblablement que la présence du thaumaturge était une condition nécessaire de la guérison. Jésus lui fit une réponse sévère, dont on serait étonné, si l'on ne se rappelait qu'il aimait, par instants, à éprouver la foi de ceux qui lui adressaient une requête de ce genre [4]. « Si vous ne voyez des signes et des prodiges, lui dit-il, vous ne croyez pas. » Des signes et des prodiges [5] : ici comme en divers passages de l'Ancien et du Nouveau Testament [6], ces deux substantifs sont associés pour accentuer l'idée. Le second relève le caractère plus ou moins éclatant des miracles; le premier fait allusion à la vérité supérieure qu'ils ont pour but d'enseigner. En parlant de la sorte, Jésus ne s'adressait pas seulement au suppliant; cela ressort de l'emploi du pluriel : « Si vous ne voyez..., vous ne croyez pas. » Son reproche retombait sur les Juifs en général, qui, durant tout le cours de leur histoire, n'avaient cessé de réclamer, sous toutes les formes, des miracles à Dieu ou à ses représentants. De là le mot de saint Paul [7] : « Les Juifs demandent des signes. » Sans remonter bien haut, ne les avons-nous pas vus, depuis l'ouverture de la vie publique du Sauveur, attirés d'une manière toute humaine par ses

1. Joan., II, 22-23; III, 2; IV, 45. La plupart d'entre eux avaient été probablement témoins des miracles de guérison.

2. Nous avons indiqué plus haut la distance qui séparait les deux localités (page 82). La différence de niveau est d'environ 800 mètres. Voir notre *Atlas géographique de la Bible*, pl. XVIII, profil II.

3. L'imparfait ἠρώτα (Vulg., *rogabat*) marque la répétition, l'insistance.

4. Matth., XV, 23-24; XVII, 16; etc.

5. Dans le grec : σημεῖα καὶ τέρατα.

6. Deut., XXVIII, 46; Neh., IX, 10; Is., VIII, 18; Matth., XXIV, 24; Marc., XIII, 22; Hebr., II, 19; Rom., XV, 19; etc.

7. I Cor., I, 22.

miracles[1]? Voir d'abord, croire ensuite : voilà ce que voulaient la plupart d'entre eux; croire à la mission de Jésus, moins à cause de son témoignage personnel et de sa prédication qu'en vertu de ses pouvoirs miraculeux. Or, ce genre de foi était, en bien des cas, superficiel, imparfait, et le divin Maître avait ses raisons de s'en défier[2]. Sans vouloir déprécier la force probante de ses miracles, qui étaient une de ses lettres de créance[3], il préférait, il le dira clairement un jour[4], ceux qui croient sans avoir vu, à la manière des Samaritains de Sychar.

Soutenu par l'amour paternel, l'officier supporta courageusement l'épreuve. Au lieu de se laisser abattre par cette dure parole, il réitéra humblement sa demande, en la rendant encore plus touchante : « Seigneur, descendez, avant que mon jeune fils ne meure. » « Va, reprit Jésus, dont le refus n'avait été qu'apparent; ton fils vit. » Puisque l'enfant était mourant, parler ainsi c'était annoncer sa guérison. Mais, en employant cette formule, Jésus soumettait la foi du suppliant à une nouvelle épreuve, puisqu'il n'acceptait pas de descendre à Capharnaüm avec lui et qu'il se contentait de guérir le malade à distance. Le père crut malgré tout, et il quitta Cana pour regagner sa résidence. On conçoit la joie et l'émotion profondes qui régnèrent à la maison, lorsque le petit malade recouvra soudain la santé. Au plus vite on envoya au-devant du père plusieurs serviteurs chargés de lui annoncer l'heureuse nouvelle. Ils le trouvèrent engagé sur la longue descente qui conduit de Cana à Capharnaüm. Sa première parole fut pour s'informer de l'heure à laquelle l'amélioration avait eu lieu[5]. Ce contrôle lui était inspiré par la foi, non par le doute. Les serviteurs répondirent : « Hier, à la septième heure, — d'après notre manière de compter les heures, à 1 h. de l'après-midi[6], — la fièvre l'a quitté. » Dans le cas présent, la cessation de la fièvre équivalait à l'éloignement

1. Joan., II, 23-25; III, 2-11; IV, 35.
2. Joan., II, 23-24.
3. Joan., V, 36; X, 38; XIV, 11.
4. Joan., XX, 29.
5. Le grec a ici une locution très élégante : κομψότερον ἔσχεν. C'est le *belle habere* des Latins.
6. Ce petit détail chronologique a créé depuis longtemps une difficulté. On se demande comment l'officier royal, qui devait être très impatient de rentrer chez lui pour apprendre le résultat de la promesse de Jésus, était encore en route le lendemain, bien que son entrevue avec le Sauveur se

du péril de mort. Le père reconnut que telle était précisément l'heure à laquelle Jésus lui avait dit : « Ton fils vit, » et il eut alors une preuve pour ainsi dire palpable du miracle. Aussi sa foi franchit-elle encore un nouveau degré, pour arriver à la perfection. Il trouva le meilleur moyen de la manifester et de témoigner en même temps sa reconnaissance à celui qui avait accompli en sa faveur, à distance, par sa seule volonté, un si grand prodige : non content de croire lui-même que Jésus était le Messie, il fit partager sa croyance à « toute sa maison, » c'est-à-dire, à sa femme, à son fils et à ses serviteurs. Quelques mois plus tôt, le changement de l'eau en vin à Cana avait déjà produit une recrudescence de foi dans quelques âmes bien disposées [1].

Jésus ne se trouvait alors dans cette bourgade qu'en passant, car il était sur le point de réaliser un projet d'une portée considérable. Si l'humble village de Nazareth, perdu dans les montagnes, privé de moyens faciles de communication, convenait à merveille pour une vie de retraite, il n'en était pas de même depuis que le Christ avait inauguré son ministère. Jésus avait besoin d'un théâtre plus étendu, plus populeux, plus facilement abordable, moins séparé des points vitaux de la Galilée. Nous verrons bientôt Nazareth, qui l'avait abrité pendant de longues années, lui réserver le traitement le plus odieux, lors d'une visite tout aimable qu'il lui fera, et se rendre indigne de le conserver davantage dans son sein. Mais, en eût-il reçu l'accueil le plus favorable, Jésus ne pouvait guère désormais continuer d'y résider habituellement. Il se décida donc, dès les premiers temps de son ministère galiléen, à s'installer dans un centre mieux adapté aux nouvelles conditions de son existence. Ce centre, il le trouva dans la ville de Capharnaüm [2]. Elle était bâtie sur la rive septentrionale

fût passée à 1 h. de l'après-midi. On a imaginé toutes sortes de motifs qui auraient retardé son départ. Mais la nécessité de faire reposer sa monture dut le retenir quelque peu à Cana. La nuit venue, il ne put avancer que lentement, et n'aura rencontré ses serviteurs qu'après minuit. On propose encore une autre solution : la rencontre du maître et des serviteurs aurait eu lieu après le coucher du soleil, le soir même du miracle : mais comme, chez les Juifs, le jour commençait à l'heure où le soleil disparaissait à l'horizon, on pouvait dire « hier » sans qu'une nuit se fût écoulée dans l'intervalle.

1. Joan., II, 11.

2. En grec, d'après les meilleurs manuscrits et les meilleurs critiques, Καφαρναούμ, *Capharnaum* dans la Vulgate. La leçon Καπερναούμ, « Capernaum », est inexacte.

du lac de Tibériade, sur la route qui unissait la Syrie, ou plutôt tout l'Orient, à la Méditerranée et à l'Égypte, dans la partie la plus peuplée, la plus riche et la plus fréquentée de toute la Palestine. Elle possédait un poste de douane [1], une garnison [2] et au moins une synagogue [3]. Par sa situation même, elle était devenue le centre d'un commerce très florissant. De ce centre, l'écho de la prédication et des miracles du Sauveur serait naturellement porté au loin, et Jésus rayonnerait lui-même dans toutes les directions, à travers la Galilée entière, accompagné de ses fidèles disciples. Nous comprenons maintenant pourquoi Jésus fit à cette cité l'honneur de la choisir comme son quartier général, où il revenait après chacun de ses voyages d'évangélisation C'est pour cela aussi que les évangélistes la désignent parfois comme sa « propre patrie [4]. »

Quoique si célèbre dans l'histoire de Jésus, la ville de Capharnaüm n'est mentionnée par aucun des écrivains de l'Ancien Testament. Il est possible que sa fondation ait été relativement récente. Mais elle n'était pas inconnue des talmudistes [5]. Elle eut le grand malheur de ne pas correspondre aux grâces multiples dont la combla Notre-Seigneur; aussi dût-il un jour prononcer contre elle une terrible malédiction [6], qui s'est accomplie tellement à la lettre, qu'on est incapable aujourd'hui de déterminer l'emplacement exact de la ville incrédule. Les palestinologues les plus habiles sont en désaccord sur ce point, et, tant qu'on n'entreprendra pas des fouilles considérables aux endroits sur lesquels porte la discussion, il n'y a pas lieu d'espérer que le litige puisse prendre fin.

Si le lecteur consulte une carte suffisamment détaillée de la région la plus rapprochée du lac [7], il verra, sur la rive du nord-ouest, un premier nom, *Tell-Hoûm*, inscrit à environ 5 kilom. de l'embouchure du Jourdain. Un peu plus au sud, en longeant le rivage, il trouvera celui de *Khân-Miniyeh*. C'est entre ces deux noms que se partagent les géographes ou les commentateurs. En faveur de *Tell-Hoûm*, on allègue : 1° la

1. Matth., IX, 9; Marc., II, 14; Luc., V, 17.
2. Matth., VIII, 5; Luc., VII, 2.
3. Luc., VII, 5.
4. Cf. Matth., IX, 1 : ἰδία πόλις.
5. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 221.
6. Matth., XI, 23-24.
7. Voir notre *Atlas géograph. de la Bible*, pl. XI.

ressemblance générale du nom : *Tell*, mot arabe qui sert habituellement à désigner un monceau de ruines, aura remplacé l'hébreu *Caphar*, « village »[1]; *Hoûm* serait la contraction de *Nahoum;* 2° les indications fournies par plusieurs anciens pèlerins : entre autres, par Théodosius, en 530 de notre ère; 3° des ruines considérables, spécialement celles d'une magnifique synagogue, qui pourrait bien être celle que le centurion romain, ami des Juifs, fit construire à ses propres frais [2]. *Khân-Miniyeh* ne paraît pas contenir de ruines proprement dites, bien que, lorsque le niveau des eaux du lac s'abaisse en été, on aperçoive près du rivage des restes de constructions, que l'on suppose avoir été un port. C'est l'historien Josèphe qui apporte l'argument le plus favorable à *Khân-Miniyeh*, lorsqu'il signale, dans ces parages, une fontaine abondante, à laquelle il donne le nom de *Képharnomé*[3]. Il existe, en effet, à une demi-heure de marche au nord de *Khân-Miniyeh*, une source de ce genre, qu'on appelle aujourd'hui *Aïn-el-Tabîgha*, et qui ne diffère pas de l'*Heptapogon*, ou « Sept-Fontaines », des anciens auteurs. On ne trouve rien de semblable aux environs de *Tell-Hoûm*. Mais Josèphe ne dit pas que cette source coulât à proximité de Capharnaüm. D'autre part, le même Théodosius raconte que, venant de Tibériade et de Magdala, il passa par les « Sept-Fontaines » avant d'arriver à Capharnaüm : d'où il suit que la tradition plaçait alors cette dernière ville à *Tell-Hoûm* et non pas à *Khân-Miniyeh*[4].

Dans cette installation de Jésus à Capharnaüm, saint Matthieu, fidèle à son plan de démontrer l'accomplissement des anciens oracles par Notre-Seigneur Jésus-Christ, voit la réalisation d'une prophétie célèbre d'Isaïe [5], qu'il cite librement d'après l'hébreu, en l'abrégeant, car il n'a copié que les paroles qui allaient le plus directement à son sujet : « Le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, le chemin de la mer,

1. L'équivalent du *Kefr* arabe, si fréquemment employé.
2. Luc., VII, 5.
3. *Bell. jud.*, III, x, 8. Cf. *Vita*, 72.
4. La question a été très étudiée de nos jours, mais sans pouvoir aboutir à une solution certaine. Parmi les partisans de *Khân-Miniyeh*, comme parmi ceux de *Tell-Hoûm*, on trouve des palestinologues distingués. Actuellement ceux de *Tell-Hoûm* semblent être les plus nombreux. Voir dans les Dictionnaires de la Bible, au mot Capharnaüm, le développement des arguments pour et contre chacune des deux opinions.
5. Is., IX, 1-2 (hébr., VIII, 23-IX, 1).

le pays d'au delà du Jourdain, la Galilée des Gentils. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, la lumière s'est levée. »

Cette prophétie est extraite du petit « Livre d'Emmanuel [1] » qui décrit, en un langage si beau, si touchant, le salut que devait procurer un jour aux Israélites le divin Emmanuel, le fils de la Vierge, le Messie. La page qui précède les lignes citées par saint Matthieu met sous nos yeux la Palestine envahie et ravagée par de terribles conquérants, les Assyriens d'abord, puis les Chaldéens et les Syriens, qui y ont pénétré du côté du nord, mettant tout à feu et à sang sur leur passage. Aux malheureux habitants de ces districts du septentrion, qui devaient souffrir davantage des invasions barbares, le prophète promet, dans l'avenir, un dédommagement parfait, et il dirige leurs regards sur le Messie rédempteur, qui les consolera pleinement, lorsqu'il établira son séjour parmi eux. C'est lui qui est désigné ici, comme en plusieurs autres passages des saints Livres [2], sous la figure d'une lumière resplendissante, qui dissipera les ténèbres de la souffrance, de même que le soleil chasse les brouillards les plus épais. Cinq territoires sont nommés successivement : le pays de Nephtali, qui équivaut en cet endroit à la partie la plus septentrionale de la Galilée ; le pays de Zabulon, ou la partie méridionale de cette même province ; le chemin de la mer, ou le district situé à l'ouest du lac de Tibériade, dans la direction de la mer Méditerranée ; l'au delà du Jourdain, ou la Pérée du nord ; la Galilée des Gentils, c'est-à-dire, la région galiléenne attenante à Tyr et à Sidon [3].

Il n'entrait donc pas dans le plan du Sauveur de demeurer habituellement sur place, comme Jean-Baptiste, et d'y attendre les foules pour leur annoncer l'avènement du royaume des cieux. Il ira lui-même au-devant de ceux qu'il désire si ardemment sauver, et les plus brillants succès l'attendent tout d'abord. La plupart des rabbins juifs, surtout les plus illustres et les plus savants, groupaient autour d'eux des disciples, dont ils faisaient lentement l'éducation et qu'ils préparaient ainsi à continuer leur œuvre [4]. Peu de temps

1. On donne ce nom aux chapitres VII-XII d'Isaïe.
2. Is., XLII, 6 ; LIX, 6 ; LX, 1-3 ; Luc., I, 78 ; Joan., I, 9 ; VIII, 12 ; etc.
3. Voir notre *Atlas géograph. de la Bible*, pl. X.
4. Tome I, p. 176 ; Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*.... 3e éd., t. II, p. 423-326.

après son baptême, Jésus s'était attaché de même quelques jeunes gens qui, pour la plupart, semblent avoir eu Jean-Baptiste pour premier maître [1]. Il les avait gardés auprès de lui, tout au moins durant une partie de son ministère préliminaire à Jérusalem, en Judée et en Samarie [2]. Mais il ne paraît pas qu'ils fussent tous demeurés en sa société d'une manière permanente. En tout cas, leur appel avait été simplement transitoire, comme à titre d'essai; aussi les évangélistes ont-ils cessé de s'occuper d'eux depuis le retour de Jésus en Galilée. Ils avaient donc repris leurs occupations habituelles. Mais voici que le Christ va attacher quatre d'entre eux définitivement à sa personne, et ils formeront le noyau du collège apostolique qu'il instituera un peu plus tard.

Voici dans quelles circonstances eut lieu cet appel décisif, qui constitue une date importante dans la vie publique du Sauveur. Ce fut comme un petit drame, dans lequel on distingue deux scènes, dont la première nous a été conservée par saint Luc [3], la seconde par saint Matthieu et par saint Marc [4].

Un jour que Jésus marchait le long du lac, il fut tout à coup entouré d'une foule nombreuse, que ses premières prédications avaient rendue avide de l'entendre davantage. Deux barques étaient amarrées près du rivage, et les pêcheurs auxquels elles appartenaient lavaient et nettoyaient leurs filets, comme c'est l'usage après chaque pêche, pour enlever les herbes, la vase et les cailloux qui se sont introduits dans les mailles. L'une d'elles avait pour patron ce Simon que Jésus avait rencontré jadis sur les bords du Jourdain, et auquel il avait promis le nom symbolique de Pierre [5]. L'autre était la propriété de Zébédée, dont les deux fils, Jacques et Jean, devaient acquérir aussi une si grande célébrité. Gêné par la foule grossissante qui se pressait autour de lui, Jésus monta sur la barque de Simon, qu'il pria de donner quelques coups de rame, de manière à s'écarter légèrement du rivage; puis, après s'être assis, il adressa la parole aux foules, du haut de cette chaire improvisée, que les vagues berçaient doucement [6].

1. Joan., I, 29-51.
2. Joan., II, 1, 11, 12, 22; III, 22; IV, 1, 27, 33.
3. Luc., V, 1-11.
4. Matth., IV, 18-22; Marc., I, 16-20.
5. Joan., I, 42.
6. D'autres fois encore, et pour le même motif, Notre-Seigneur parla aux foules du haut d'un bateau de pêcheur. Cf. Marc., III, 9; IV, 1.

Déjà les écrivains chrétiens les plus anciens aimaient à faire remarquer que le choix de la barque du futur saint Pierre fut un acte délibéré de la part de Jésus, qui, en mainte circonstance de sa vie publique, et longtemps avant la glorieuse confession de Césarée [1], a voulu faire pressentir qu'il le revêtirait d'une haute fonction. La « barque de Pierre » est ainsi devenue la figure de l'Église du Christ, et comme telle, elle a été plus d'une fois représentée sur les anciens monuments [2].

Lorsqu'il eut cessé de parler au peuple, Jésus dit à Simon : « Pousse au large, et jetez vos filets pour la pêche. » De ces deux ordres, le premier s'adressait au patron du bateau; le second, à tout l'équipage, composé de plusieurs pêcheurs [3]. Simon répondit respectueusement : « Maître [4], nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais, sur votre parole, je jetterai le filet. » C'est un fait d'expérience signalé dès l'antiquité [5], que la nuit est, en général, le temps le plus propice au travail des pêcheurs. Pierre était donc persuadé qu'une nouvelle tentative en plein jour ne présentait presque aucune chance de succès. Néanmoins, le désir de Jésus était pour lui un commandement auquel il voulait obéir sans délai. Son langage montre qu'il était loin de s'attendre à un miracle, et que, s'il n'eût écouté que son impression personnelle, il n'aurait pas recommencé la pêche.

Aidé de ses compagnons, il jeta aussitôt le filet. Dans toutes les mers, on rencontre parfois d'énormes bancs de poissons, et tel est en particulier le cas pour le lac de Tibériade. « L'épaisseur de ces bancs y est presque incroyable pour celui qui n'en a pas été témoin. Ils couvrent souvent un arpent et plus de la surface, et quand les poissons s'avancent lentement en masse, bondissant au-dessus de l'eau, ils sont tellement serrés les uns contre les autres, qu'il semble qu'une pluie violente bat le miroir de l'eau [6]. » Le filet de Pierre

1. Matth., XVI, 16-19.
2. Voir F. X. Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, t. II, p. 731-732.
3. Luc., V, 9, nous lisons : « Lui (Simon-Pierre) et tous ceux qui étaient avec lui. »
4. Dans le grec : ἐπιστάτα (Vulg., *præceptor*). S. Luc remplace habituellement par ce titre celui de *Rabbi*. Cf. Luc., VIII, 24, 45; IX, 33, 49; XVII, 13,
5. Aristote, *De animal. histor.*, XIX, 10; Pline, *Hist. nat.*, IX, 23. Cf. Tristram, *Natural history of the Bible*, 5e éd., p. 289.
6. Tristram, *op. cit.*, p. 285. Voir aussi Lortet, *Poissons et reptiles du lac de Tibériade*, 1883, et *La Syrie d'aujourd'hui*, 1884, p. 504-511.

tomba précisément dans un de ces bancs, que la toute-puissance du Sauveur avait amené à point nommé, ou dont sa science divine, ainsi qu'il paraît plus probable, lui avait révélé la présence. Il fut rempli à tel point, en un instant, que, lorsqu'il fallut le soulever hors de l'eau, il y eut un commencement de rupture dans ses mailles et qu'il menaçait de se rompre complètement. Aussi Pierre et ses compagnons firent-ils signe aux fils de Zébédée, qui étaient dans l'autre barque, à une certaine distance, de venir au plus vite à leur aide. La capture fut si abondante, que les deux embarcations furent bientôt pleines de poissons, de manière à enfoncer dans l'eau jusqu'au bord. Elles couraient même le danger d'être submergées, tant la charge était pesante.

Quelque habitués qu'ils fussent à d'excellentes prises dans ce lac très poissonneux, Simon et ceux qui étaient avec lui n'hésitèrent pas à regarder comme un grand miracle cette pêche extraordinaire. Elle n'était due, ils s'en rendaient parfaitement compte, ni au hasard, ni à leurs efforts personnels, mais uniquement au concours surnaturel que Jésus leur avait prêté. Aussi Pierre se jeta-t-il aux genoux du Sauveur, en s'écriant : « Seigneur [1], éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur. » Il parlait ainsi sous l'impression de la frayeur religieuse que la vue d'un pareil prodige avait excitée en lui, et de l'éminente sainteté que ce miracle manifestait dans le thaumaturge.

Après l'avoir rassuré d'un mot aimable, « Ne crains point, » Jésus ajouta : « Désormais ce sont des hommes que tu prendras vivants [2]. » Profonde parole, par laquelle il marquait le caractère symbolique du prodige qu'il venait d'accomplir en faveur de Simon-Pierre. C'était encore un éloquent présage des succès magnifiques que celui-ci devait remporter un jour, dans l'exercice du rôle éminent qui lui était réservé. Le filet mystique du prince des apôtres se remplira d'âmes sans nombre, qu'il aura le bonheur de gagner à la cause du Christ [3].

Très peu de temps après cette scène, les rives du lac en contemplaient une autre de même nature, mais plus décisive encore, car elle s'acheva par un appel en règle, que Jésus adressa coup sur coup à Pierre, à André et aux deux fils de

1. Cette fois, il donne à Jésus le titre de κύριος, de beaucoup supérieur à celui de *Rabbi*.

2. Telle est la signification complète du mot grec ζωγρῶν.

3. Voir, S. Jean Chrysost. *Hom.* XIV, *in Matth.*; S. Ambroise, *Expositio in Luc.*, V, 4; S. Augustin, *Quæst. evangel.*, II, 2; etc.

Zébédée; appel auquel ils obéirent immédiatement. Saint Matthieu et saint Marc [1] la racontent en termes aussi simples que dramatiques.

Jésus, longeant le bord du lac [2], sans doute encore aux alentours de Capharnaüm, vit Simon et André, son frère, occupés à pêcher au moyen d'un filet spécial, l'épervier, qui, lorsqu'il est lancé adroitement, soit du rivage, soit d'un bateau, par-dessus l'épaule, retombe en cercle sur l'eau, s'enfonce rapidement par le poids des plombs qui y sont attachés, et enveloppe tout ce qui se trouve au-dessous de lui. Il leur dit : « Venez à ma suite [3], et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes. » C'est aussi par une formule semblable qu'Élie s'était autrefois attaché son disciple Élisée [4]. En annonçant aux deux élus qu'il ferait d'eux des pêcheurs d'hommes, Jésus faisait un jeu de mots à la façon orientale. Les fonctions qu'il leur confiera, après les y avoir préparés graduellement, ne seront pas, en effet, sans analogie avec le métier qu'ils avaient exercé jusqu'alors. D'ailleurs, telle était déjà la signification de la promesse faite naguère à Simon-Pierre. C'est ainsi que le Seigneur avait autrefois transformé le jeune berger David en un pasteur d'Israël [5]. Sans hésiter un seul instant, Simon et André abandonnèrent leurs filets et se mirent à la suite de Jésus.

S'avançant un peu plus loin, le Sauveur vit deux autres frères, Jacques et Jean, qui, sur leur barque, raccommodaient leurs filets en vue d'une nouvelle pêche. A eux aussi il fit entendre un appel auquel ils obéirent avec la même promptitude et la même générosité. « Aussitôt, dit saint Marc, laissant leur père sur le bateau avec les mercenaires, ils suivirent Jésus. » En mentionnant leur père, l'évangéliste a-t-il eu la pensée de mettre en relief leur parfait détachement? C'est possible; mais, pour correspondre à leur vocation, les deux autres frères avaient aussi renoncé à tout, — Pierre saura bien le rappeler un jour à Notre-Seigneur [6], — et leur mérite n'était pas moins grand.

1. Matth., IV, 18-22; Marc., I, 16-20.
2. Παράγων, dit S. Marc; il « passait ». S. Luc a περιπατῶν, « se promenant ».
3. Dans le grec, avec une rare énergie : Δεῦτε, ὀπίσω μου. A la lettre: Ici, derrière moi. »
4. IV Reg., VI, 1.
5. Ps. LXXVII, 70-71.
6. Matth., XIX, 27; Marc., X, 28; Luc., XVIII, 28.

De la présence de plusieurs mercenaires sur le bateau de Zébédée, on a conclu qu'il jouissait d'une certaine aisance. Cette conjecture est confirmée par la mention de Salomé, mère de Jacques et de Jean, parmi les saintes amies de Notre-Seigneur [1]. Du reste, il est vraisemblable que Simon et André, sans être riches, étaient pareillement à l'aise, puisque, d'après saint Luc [2], ils étaient les «associés» de Zébédée et de ses fils, et qu'ils partageaient tous ensemble les produits de leur pêche [3].

Admirons la double conquête que vient de faire le Christ, comparé par les anciens, pour ce motif, à un divin pêcheur [4]. Ils formeront parmi les douze apôtres un groupe bien caractérisé, et deviendront les amis particulièrement intimes de Jésus. A partir du moment où il se les attacha ainsi définitivement, ils durent renoncer à l'exercice de leur profession, désormais incompatible avec leur existence nouvelle. Mais ce rude métier aura été une excellente école pour faire d'eux de dignes disciples du Messie. Ils s'y étaient formés à la patience, au vaillant labeur. Ils apportaient à leur Maître une foi vive en sa mission divine, puisqu'ils l'avaient vu à l'œuvre depuis longtemps déjà, des cœurs aimants et généreux, une bonne volonté à toute épreuve [5].

1. Luc., VIII, 3.
2. V, 7, 10; μετόχοι, κοινωνοί.
3. Sur les pêcheurs du lac de Tibériade, leurs revenus, leur organisation, voir Schwalm, *La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ*, p. 152-156. Il se faisait un trafic considérable des poissons du lac, non seulement dans toute la région, mais bien au delà, et jusqu'à Jérusalem. Aussi les pêcheurs étaient-ils très nombreux. Cf. Josèphe, *Vita*, 12. Tarichée, au sud du lac, possédait une importante manufacture de salaisons. Plusieurs des localités du littoral portaient des noms significatifs : *Bethsaïda*, « maison de la pêche »; *Migdol-Nunia*. « Tour du poisson », etc.
4. Sur ce symbole et sur celui du poisson (ἰχθύς), qui ont donné naissance à tant de fresques et de sculptures dans les catacombes et ailleurs, voir Pitra, *Spicilegium Solesmense*, IIIᵉ pars., p. 419-425; Martigny, *Dictionn. des antiquités chrétiennes*, 2ᵉ éd., p. 622-623, 653-659; F. X. Kraus, *Real-Encyklopädie der christl. Alterthümer*, t. I, p. 516-528.
5. Dans les pages qui précèdent, nous avons séparé le récit de S. Luc de ceux de S. Matthieu et de S. Marc, bien que de nombreux commentateurs — nous avions jusqu'ici partagé leur opinion — n'en fassent qu'un seul et même incident. Il existe certainement entre eux de grandes ressemblances pour le temps, le lieu, les personnes et le but. Et pourtant, considérés de plus près, ils manifestent de sérieuses différences, dont le lecteur pourra aisément se rendre compte par lui-même. Le point essentiel des narrations de S. Matthieu et de S. Marc consiste dans l'appel des quatre disciples; mais ce trait fait précisément défaut dans le troisième évangile. Ajoutons

C'est ici le lieu de décrire rapidement le lac célèbre qui vient d'être le théâtre de la pêche miraculeuse, puis d'une autre capture encore plus précieuse, et qui tiendra une si large place dans la vie publique de Jésus. Les géographes, les historiens, les voyageurs lui ont consacré des pages tantôt éloquentes, tantôt simplement savantes, mais dignes de lui [1]. Il a porté différents noms dans l'histoire de la révélation. Aux temps anciens on l'appelait « mer de Kinnéreth [2]. » A partir de l'époque des Machabées, on le nomma lac ou mer de Gennésar [3] ou de Gennésareth [4]. Saint Jean l'évangéliste est seul à employer l'appellation « mer de Tibériade [5], » à laquelle correspond le nom arabe actuel, *Bahr Tabariyeh*. Saint Matthieu et saint Marc disent habituellement : « mer de Galilée [6]. » Chacun de ces noms provenait de quelque circonstance secondaire. *Kinnéreth* était une ville bâtie autrefois sur la rive occidentale; Gennésar ou Gennésareth, une plaine fertile et gracieuse que le lac baignait également à l'ouest [7]. Sur la même rive, au sud de Gennésar, se trouve encore la ville importante de Tibériade.

Par suite d'une dépression volcanique qu'a d'ailleurs subie la vallée du Jourdain dans presque toute son étendue,

que, d'après les deux premiers synoptiques, Jésus était seul sur le rivage, tandis que S. Luc nous le montre entouré d'une foule considérable, à laquelle il adresse la parole après être monté sur la barque de Simon. De plus, le même S. Luc associe à cette prédication une pêche miraculeuse, sur laquelle les deux autres évangélistes demeurent entièrement muets. S'il termine son récit par la formule : « Ayant ramené les barques à terre, ils quittèrent tout et suivirent (Jésus), » c'est que, voulant passer sous silence l'histoire de l'appel proprement dit, il tenait cependant à en donner le résultat.

1. Voir spécialement Fl. Josèphe, *Bell. jud.*, III, x, 7; A. Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 368-380; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, 1887, p. 454-456; Tristram, *The Land of Israel*, 3e éd., p. 406-424; Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 501-525.

2. Num., XXIV, 11; Jos., XIII, 27. Les Septante transcrivent ce nom par χενερέθ, la Vulg. par *Cenereth*.

3. I Mach., XI, 67 : Γεννησάρ dans le texte grec (Vulg., *Gennesar*). Cf. Josèphe, *Ant.*, XIII, v, 7; XVIII, II, 11; *Vita*, 65; *Bell. jud.*, II, XX. 6; III, x, 7. Pline, *Hist. nat.*, v, 15, dit « Gennesara »; les Targums ont *Guinésar* ou *Guinnésar*.

4. Luc., v, 1.

5. Joan., VI, 1; XXI, 1.

6. Matth., IV, 18; Marc., I, 16. Etc. Il est à remarquer aussi que ces deux évangélistes désignent le lac par le mot général θάλασσα, « mer », à la manière hébraïque. S. Jean fait de même. S. Luc seul emploie l'expression plus correcte λίμνη.

7. Nous y accompagnerons Jésus quelque jour.

le bassin du lac est situé à environ 210 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée. Cette origine volcanique est démontrée par les roches et les sédiments de basalte qui affluent dans toute la région, par les sources thermales des bords du lac[1], et aussi par les cratères qui abondent dans le Djaoulân, sur le plateau qui se dresse à l'est du lac. Celui-ci semble encore plus profondément encaissé, lorsqu'on le contemple du haut des montagnes avoisinantes [2]. Sa longueur du nord au sud est de 21 kil.; sa plus grande largeur, entre Kersa à l'est et Magdala à l'ouest, de 9 kil. et demi; sa surface atteint 170 kil. carrés. A cause de la pureté de l'air, ses dimensions paraissent moindres qu'elles ne le sont en réalité. Des hauteurs qui dominent *Tell-Hoûm* et de toute la côte orientale, on peut l'apercevoir dans toute son étendue. Sa forme est celle d'un ovale irrégulier, qui se rapetisse au sud. On l'a comparée à celle d'une harpe, et de là viendrait, d'après quelques auteurs, l'ancienne dénomination de *Kinnéreth*, les Hébreux appelant *kinnor* une petite harpe souvent mentionnée dans les psaumes. Le Jourdain entre dans le lac par le nord et en sort par le sud, après l'avoir traversé tout entier. Sa profondeur n'a rien d'extraordinaire. En face de Tibériade, elle est d'environ 45 m.; plus au sud, vers la pointe méridionale, elle n'est plus que de 20 à 25 m. Mais elle atteint par instants, exceptionnellement, jusqu'à 240 m.[3]. Du reste, le niveau des eaux varie de près de deux mètres suivant les saisons, car il s'élève rapidement au temps des pluies, et aussi au printemps, lorsque fondent les neiges de l'Hermon [4].

Le lac est magnifiquement encadré par les montagnes qui l'enserrent à l'est et à l'ouest. Leur physionomie est très différente. Celles de l'est sont plus compactes et forment comme un mur gigantesque, haut d'environ 600 mètres, qui épaule le plateau de Basan et qui court indéfiniment vers le sud. Leur sommet uni et régulier ressemble à une ligne droite, qui coupe l'horizon. Elles sont déchirées çà et là par le lit de quelques torrents d'hiver. Celles de l'ouest sont plus variées et ont un aspect plus pittoresque : séparées, découpées, elles s'échelonnent les unes derrière les autres, de manière à

1. La principale est celle d'*Ammâm*, auprès de Tibériade. Voir Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 513-514.
2. Page 82.
3. Lortet, *l. c.*
4. Cf. Jos., III, 15.

former un enchevêtrement intéressant. Leur pied, même lorsqu'elles sont taillées à pic, s'arrête toujours à quelque distance du rivage, laissant libre autour du lac une plage plus ou moins considérable, qu'une route circulaire longeait aux temps anciens. Ce cadre présente un intérêt d'autant plus grand, qu'il s'est peu modifié depuis l'époque où Jésus honorait de sa présence les environs de cette masse d'eau. Au nord, le paysage est dominé par « la blanche coupole de l'Hermon, » qui, « lorsqu'elle est enflammée par les rayons du soleil couchant, se reflète admirablement dans la moire azurée du lac [1]. » L'eau est, en effet, ordinairement « d'un beau bleu, quoique d'une teinte un peu opaque. Le soir, elle reproduit la couleur du ciel, celle d'un saphir éclatant. Pendant le jour, on remarque fréquemment des zones colorées, qui forment à la surface de grandes bandes rectilignes ou courbes, dues à des courants, ou à des vents légers qui rident la surface et la font étinceler d'une manière spéciale [2]. »

On conçoit qu'une chaleur intense, parfois torride, se fasse sentir en été dans ce profond bassin, où un Européen ne pourrait alors que très difficilement résider. Par contre, il ne connaît pas d'hiver proprement dit, et la neige s'y montre assez rarement. Il n'y pleut, en moyenne, que pendant soixante jours de l'année, jamais aux mois de juin, de juillet, d'août et de septembre. Aussi, plus encore qu'en toute autre région de la Palestine, la vie s'y passait-elle en plein air. Dans les évangiles, nous voyons des foules entières qui ne se préoccupent nullement d'avoir à passer la nuit dehors, bien qu'on soit seulement au printemps [3].

A ce lac immortalisé par le Seigneur Jésus, on ne saurait refuser l'éloge d'une réelle beauté, bien que ce ne soit pas celle des grands lacs de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie septentrionale. Nous avons indiqué plus haut [4] l'impression que produit son aspect lorsqu'on l'aperçoit tout à coup, en venant de Nazareth et de Cana. Quand on longe ses rives, ou que l'on vogue sur ses flots, on admire de même ses splendeurs de tout genre. On a reproché parfois à ses paysages de manquer de pittoresque. Tel qu'elle est actuellement, cette région dépasse

1. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 502.
2. *Ibid.*, p. 505.
3. Matth., xv, 32; Marc., viii, 7-3; etc.
4. Page 82.

en charmes naturels tous les autres districts palestiniens. Son principal défaut, nous dirions presque son unique défaut, consiste dans son impressionnante nudité, dans son immense solitude, dans son profond délaissement. Autrefois, le sol fertile de plusieurs de ses rives et de ses environs, cultivé avec intelligence et entrain, produisait la végétation luxuriante des tropiques, et fournissait des récoltes aussi riches que variées, qui se succédaient pendant la plus grande partie de l'année. Aujourd'hui encore, au printemps, le pays entier, y compris les montagnes, se couvre de verdure et de fleurs multicolores [1]. Mais, en été et en automne, tout est brûlé, desséché, et devient gris comme la cendre. Autrefois, des villes, des villages, des maisons de campagne, de belles constructions s'élevaient autour du lac et lui faisaient une splendide couronne. Maintenant, c'est à peu près partout le désert. Une seule ville subsiste, encore florissante, il est vrai, avec çà et là quelques pauvres villages, tels que Medjdel, l'ancienne Magdala, au nord-ouest, Sémak au sud. Autrefois, c'était la vie, le mouvement, un trafic intense sur les routes, sur les flots qui portaient des centaines de bateaux. Aujourd'hui c'est presque partout la mort. Autrefois, c'était la prospérité universelle; aujourd'hui c'est la pauvreté, la désolation. Quand on se représente cet autrefois, on comprend les louanges données au lac par Josèphe, qui en a fait une région de paradis, et par les rabbins, qui font célébrer ses charmes par Dieu lui-même : « J'ai créé, dit le Seigneur, sept lacs dans le pays d'Israël, mais je n'en ai choisi qu'un seul pour moi : le lac de Tibériade [2]. » Il est vraiment le « joyau de la Galilée [3]. » On ne saurait contester sa beauté; mais c'est une beauté d'un genre particulier, une beauté à la fois calme, douce, noble et silencieuse, dont le pèlerin catholique jouit avec émotion, en cherchant partout les traces de Jésus.

1. M. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 512, signale ce trait spécial dont nous avons été nous-même frappé : « Le rivage est bordé, surtout vers la plaine de Gennésareth, de magnifiques touffes de lauriers roses, qui poussent entièrement dans l'eau, et qui forment d'énormes buissons couverts de myriades de fleurs. Rien n'est riant comme cette ceinture rose, qui se reflète dans les eaux bleues transparentes. » Dans la même partie du rivage, on voit aussi des touffes de papyrus, hautes de plusieurs mètres.

2. *Midr. Tehillin*, 4.

3. *La Palestine. Guide historique et pratique*, par des Professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem, 2e éd., p. 482.

IV. — UNE JOURNÉE DE JÉSUS A CAPHARNAUM[1]

C'est, en effet, une journée à peu près complète du Sauveur, au début de son ministère galiléen, qui est décrite ici par saint Marc et par saint Luc, en partie seulement par saint Matthieu. Journée laborieuse, saintement remplie par la prière, la prédication et les bonnes œuvres. Grâce à quatre petits récits très vivants, brièvement mais suffisamment esquissés, nous pouvons nous faire une idée fort nette de ce qu'était alors la vie de Notre-Seigneur[2]. C'est un jour de sabbat. La matinée se passe dans la synagogue de Capharnaüm. Après le service religieux, Jésus se retire avec ses quatre disciples dans la maison de Simon-Pierre, et il y demeure toute l'après-midi. Le soir, après le coucher du soleil, il guérit les malades qu'on lui amène de toute la ville. Le lendemain, nous le voyons, de grand matin, en prière sur les bords du lac, et c'est de là qu'il entreprendra son premier voyage de missionnaire.

Aucun des synoptiques n'a indiqué l'endroit précis où s'était passée la double scène qui aboutit à l'appel des premiers disciples; mais ce dut être à une courte distance de Capharnaüm, puisque saint Marc nous montre, immédiatement après, Jésus entrant dans cette ville avec ceux dont il venait de faire la conquête. Le lendemain était un jour de sabbat; le Maître et les disciples se rendirent donc à la synagogue pour l'office du matin[3]. Précédemment, nous avons déjà dit un mot de ces édifices, et de la place importante qu'ils occupaient dans le judaïsme d'alors[4]. A l'époque de Notre-Seigneur, il n'était guère de localité palestinienne habitée par des Juifs, qui n'eût la sienne. Elles étaient construites aussi richement que le permettaient les ressources de la population, et, autant que possible, orientées de telle sorte qu'en priant les fidèles fussent tournés du côté de Jérusalem. Au fond était dressée une sorte de grande armoire, munie d'un voile : c'était la *tébah*, l' « arche » dans laquelle on enfermait les livres

1. Matth., VIII, 14-17; Marc., I, 21-39; Luc., IV, 31-44.
2. Le Dr Fr. Delitzsch a développé ces tableaux dans une très intéressante brochure, *Ein Tag in Kapernaum*, in-16, 1871.
3. Nous aurons bientôt l'occasion d'en décrire les principaux rites.
4. On leur donnait en hébreu le nom de *beth-hakkenéset*, « maison d'assemblée, » qui équivaut à peu près au grec συναγωγή, sur lequel a été calqué le latin *synagoga*.

sacrés. Vers le milieu de la salle, était élevée une plate-forme sur laquelle prenaient place le chef de la synagogue et les membres les plus honorables de l'assemblée. Sur cette même tribune se trouvait le pupitre du lecteur. Le reste de l'ameublement consistait en lampes, en troncs pour les aumônes, en placards pour les trompettes sacrées et d'autres objets liturgiques. Les fidèles se tenaient en face, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, séparés par une cloison; parfois les femmes étaient placées dans des galeries spéciales. On s'y réunissait plusieurs fois par semaine, mais très spécialement aux jours de sabbat et des fêtes.

On a découvert, de nos jours, de précieux restes de quelques synagogues dans la Galilée septentrionale, notamment à *Kefr Bîreh*, à *Meïnoûn*, à Cadès, à Irbîd, et, ce qui nous intéresse davantage ici, à Capharnaüm même [1]. En étudiant les ruines splendides de ce dernier édifice, on a constaté qu'il mesurait 24 m. de longueur sur 18 de largeur. « Un large portail donnait accès à une grande nef entourée d'une galerie sur les trois côtés est, nord et ouest. Les bases des seize colonnes qui supportaient le toit sont la plupart en place. Les restes de l'entablement et de la frise, ornés à profusion de sculptures, et les énormes matériaux de pierre jaunâtre qui gisent sur le sol » impressionnent vivement le spectateur [2]. De l'avis de plusieurs connaisseurs, il n'est pas impossible que ces restes ne soient ceux de la synagogue que le centurion romain de Capharnaüm avait construite à ses propres frais, pour attester la haute estime dans laquelle il tenait la religion des Juifs [3].

Les synagogues n'étaient pas moins destinées à l'enseignement religieux qu'à l'exercice du culte proprement dit : aussi Jésus y prendra-t-il fréquemment la parole, il y prononcera même plusieurs de ses discours les plus importants [4]. Là, surtout le samedi, il était sûr de rencontrer un auditoire considérable, généralement bien disposé, puisqu'il s'était réuni pour honorer et invoquer son Dieu. Bien qu'il ne fût pas un

1. Voir Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes*, 4e éd., t. II, p. 445-446; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 459, 467; V. Guérin, *Galilée*, t. I, p. 198-201, 227-231, 241-242, t. II, p. 95, 100-101, 357-358, 429-430, 441, 447-449; etc.

2. *La Palestine*... par des Professeurs de N. D. de France à Jérusalem, 2e éd., p. 493. Les sculptures imitent le feuillage. Les matériaux sont en beau calcaire imitant le marbre.

3. Cf. Luc., VII, 4-5.

4. Luc., IV, 16-17; VI, 25-60; Joan., VI, 25-66.

docteur attitré, il pouvait librement prêcher dans les synagogues, car les Juifs laissaient sous ce rapport une assez grande facilité à leurs coreligionnaires. Tout Israélite jouissant d'une bonne réputation, et suffisamment instruit, obtenait aisément du *rôsch hakkenéset*, ou chef de la synagogue, l'autorisation nécessaire. Les étrangers de passage étaient presque toujours invités à adresser à leurs frères quelques paroles d'édification [1]; aussi les apôtres, à l'exemple de leur Maître, profitèrent-ils largement de cette latitude, pour semer le bon grain de l'évangile.

Jésus prit donc la parole ce jour-là dans la synagogue de Capharnaüm. Les écrivains sacrés ne nous disent point quel fut le thème de son allocution; mais ils insistent, en un langage très expressif, sur l'impression ressentie par les auditeurs. Ceux-ci furent vraiment enthousiasmés [2]. C'est que, ajoutent ensemble saint Marc et saint Luc, Jésus enseignait « avec autorité; » et « non pas comme les scribes, » continue saint Marc par manière de contraste. Quelle différence, en effet, entre les deux méthodes d'enseignement! D'un côté, c'était le divin Législateur, interprétant lui-même ses lois; le Verbe incarné, la Sagesse incréée allant droit aux âmes pour les instruire, les convaincre, les consoler, les encourager au bien. De l'autre côté, c'étaient de froids légistes, des organes impersonnels d'une tradition souvent toute humaine et sans portée, qui, au lieu de vivifier les textes sacrés dont ils voulaient donner l'explication, les étouffaient sous la masse de leurs commentaires compassés, pointilleux, le plus souvent introduits par la formule banale : « Rabbi un tel dit..., Rabbi un tel a dit... » Depuis dix-neuf cents ans, la doctrine du Sauveur est encore esprit et vie, dans les écrits évangéliques qui nous l'ont transmise; celle des scribes et des rabbins, que le Talmud reproduit sous toutes les formes, n'éclaire pas les intelligences et elle échauffe encore moins les cœurs. Il faut quelque courage, pour en lire à la suite plusieurs pages [3].

Mais voici qu'un incident imprévu va redoubler l'admiration des assistants réunis dans la synagogue de Capharnaüm. Parmi les fidèles se trouvait un de ces « démoniaques »

1. Act., XII, 15, etc.
2. Dans le grec, ἐξεπλήσσοντο (Vulg., *stupebant*). A la lettre, ils étaient comme frappés de stupeur, hors d'eux-mêmes.
3. Sous peu, nous aurons à traiter plus à fond le beau sujet de l'éloquence de N.-S. Jésus-Christ.

ou « possédés du démon, » qui étaient alors si tristement nombreux en Palestine. Comme l'indiquent les divers noms que ces malheureux portent dans les évangiles [1], et davantage encore les douloureux détails que ces mêmes livres nous fournissent sur leur terrible condition, les démoniaques étaient devenus la proie et les victimes de démons qui étaient entrés en eux, et qui exerçaient sur leur esprit et sur leurs membres une domination usurpée, se les assujettissant, les absorbant pour ainsi dire et les transformant en eux-mêmes dans une certaine mesure. Aussi, bien que la volonté, ce foyer sacré et inviolable de l'âme, continuât d'appartenir en propre aux possédés, ceux-ci n'étaient habituellement que des instruments dociles, que les esprits mauvais maniaient à leur gré. Ils avaient quelquefois des intervalles de lucidité, pendant lesquels ils reprenaient possession d'eux-mêmes. C'est alors qu'on les voit se jeter aux pieds de Jésus et solliciter de lui leur délivrance; puis ils se relèvent furieux et l'accablent d'injures, comme s'il y avait en eux deux personnalités distinctes, dont l'une subit malgré elle le dur esclavage du démon, tandis que l'autre commande en cruel tyran et s'arroge le droit de torturer en même temps le corps et l'esprit.

Parfois ce n'était pas seulement un démon, mais plusieurs, qui s'emparaient de la même personne [2]. Il arrivait aussi que la possession satanique était associée à des maladies ou à des infirmités physiques de différente nature. Tel fut le cas du jeune lunatique, qui était en même temps épileptique [3]; des possédés de Gérasa, visiblement atteints de folie furieuse [4], et de la femme « courbée, » qui souffrait d'une paralysie partielle [5].

Nous n'avons pas à nous étonner si les démoniaques, qui paraissent avoir été fort rares chez les Hébreux durant la période de l'ancienne Alliance, se multiplient tout à coup

1. Dans le texte grec, le plus fréquent de ces noms est δαιμονιζόμενος, dont la périphrase employée par la Vulg., *dæmonium habens*, ne traduit pas toute la force. A propos du fait que nous étudions ici même, S. Luc, IV, 33, emploie une locution extraordinaire : « Un homme ayant l'esprit d'un démon impur ». S. Marc, I, 23, à la lettre : « Un homme dans (c.-à-d. au pouvoir d') un esprit impur. »

2 Cf. Marc., XVI, 9 et Luc., VIII, 2 (Marie-Madeleine); Marc., V, 9 et Luc., VIII, 30 (les possédés de Gérasa).

3. Matth., XVII, 14-20; Marc., IX, 13-28; Luc., IX, 37-44.

4. Matth., VIII, 28-35; Marc., V, 1-20; Luc., VIII, 26-39.

5 Luc., XIII, 10-12

en des proportions extraordinaires au temps du Sauveur. « C'est que le royaume des ténèbres mettait sur pied toutes ses forces, pour tenir tête à son vainqueur, qui venait d'entrer dans l'histoire. Mais Dieu avait son plan, qui était de faire reconnaître, à son triomphe éclatant sur les démons, la venue du royaume de Dieu dans le Christ et avec le Christ [1]. » C'est précisément ce que nous allons constater dès la première victoire de ce genre que Jésus va remporter sur le démon. Sa haute personnalité nous y apparaît dans un relief admirable.

Lorsque les possédés étaient calmes, on ne leur interdisait pas d'assister aux offices de la synagogue : c'est pourquoi nous trouvons l'un d'eux dans celle de Capharnaüm, en cette matinée du sabbat. Mais à peine le Sauveur avait-il achevé son discours, que ce malheureux s'écria d'une voix forte : « Ah [2]! qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth? Tu es venu pour nous perdre [3]. Je sais qui tu es, le Saint de Dieu. » Paroles d'angoisse, et aussi d'antipathie profonde, qui expriment trois vérités incontestables : Il n'y a rien de commun entre Jésus et les démons, ceux-ci en font ouvertement l'aveu [4]; Il est venu tout exprès pour écraser la tête de l'antique Serpent, et pour renverser son empire; Il est par excellence le Saint, le consacré, c'est-à-dire, le Messie [5].

Langage assurément très remarquable. Par la bouche du possédé, le démon parle tour à tour au singulier, « Je sais..., » et au pluriel, « nous perdre, » selon qu'il exprime sa pensée individuelle ou celle de la masse entière des esprits infernaux. Il n'est pas surprenant, désormais, qu'ils connaissent tous la dignité messianique de Jésus : la voix de Dieu lui-même, lors de son baptême, puis les témoignages réitérés de Jean-Baptiste, la leur ont révélée clairement. Voici donc, comme dit saint Jacques [6], qu'eux aussi, « ils croient et ils tremblent. »

Le Saint de Dieu, on le comprend, ne pouvait pas accepter ce témoignage, même forcé, involontaire, d'un esprit « im-

1. F. Delitzsch, *System der bibl. Psychologie*, 2e éd., p. 305.
2. Le mot grec ἔα pourrait être ici l'impératif du verbe ἐάω, et dans ce cas, il se traduirait par « Laisse (-nous). » Mais il représente plutôt une exclamation, l'*éahh* hébreu, « ah! hélas! »
3. Les meilleurs critiques du texte suppriment ici le point d'interrogation.
4. Cf. II Cor., VI, 14-15.
5. Cf. Joan., VI, 69 (Vulg. 70), où Pierre dit à Jésus, d'après la leçon la mieux garantie : « Vous êtes le Christ, le Saint de Dieu. »
6. Jac., II, 19.

pur [1] », c'est-à-dire, foncièrement mauvais, et qui ne pense qu'à entraîner les hommes dans le péché. D'un ton sévère [2], Jésus lui adressa coup sur coup deux ordres brefs et péremptoires : « Tais-toi [3], et sors de cet homme. » Le démon dut obéir sur-le-champ ; mais il ne lâcha pas sa victime sans essayer de lui nuire une dernière fois et sans manifester sa haine. Il secoua si violemment le possédé, qu'il le jeta à terre au milieu de l'assemblée; puis il le quitta, en poussant un cri de rage.

Une émotion indicible, composée de deux éléments distincts, la frayeur religieuse en face du surnaturel, et l'admiration causée par le miracle, s'empara de toute l'assemblée. Bientôt le second de ces sentiments prit le dessus, et les témoins du prodige échangèrent entre eux les réflexions suivantes : « Qu'est-ce que cela? C'est une doctrine nouvelle, accompagnée de puissance [4]. Il commande avec autorité aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » Après avoir été frappés d'abord de la vigueur morale de l'enseignement de Jésus, ils l'étaient maintenant de la puissance irrésistible qu'il exerçait aussi à l'égard des démons. Un mot de lui avait suffi pour mettre en fuite un de ces êtres si difficiles à dompter. Nous l'avons déjà conjecturé plus haut, c'était vraisemblablement la première fois que Jésus opérait une cure de ce genre, et jamais l'on n'avait rien vu, rien entendu de pareil. Aussi la renommée d'un tel miracle, dûment contrôlé par une nombreuse assistance, se répandit-elle promptement à travers toute la Galilée [5].

En quittant la synagogue, Jésus alla directement dans la maison de Simon-Pierre, pour y passer dans le recueillement le reste du sabbat. C'est probablement cette modeste demeure

1. Cette épithète (dans le grec, ἀκάθαρτον, Vulg., *immundus*) est associée au nom du démon, d'après la Concordance grecque de Geden, deux fois par S. Matthieu, onze fois par S. Marc, six fois par S. Luc., deux fois au livre des Actes. Partout elle a la signification générale que nous indiquons.

2. Le verbe ἐπετίμησεν (Vulg., *comminatus est* dans S. Marc, et *increpavit* dans S. Luc), assez fréquent dans les évangiles, marque une menace à laquelle on n'a pas le droit de résister.

3. A la lettre dans le texte original : « Sois muselé! » Métaphore énergique. On met une muselière aux bêtes méchantes, pour les empêcher de mordre.

4. Les commentateurs ne sont pas entièrement d'accord au sujet de la ponctuation et de l'interprétation de ce passage. Mais leurs divergences ne portent que sur de simples nuances.

5. Marc., I, 21-28; Luc., IV, 31-37.

qui servait de pied à terre au Sauveur, lorsqu'il résidait à Capharnaüm [1]. Le futur prince des apôtres était marié : nous l'apprenons ici même, d'une manière indirecte, par la mention de sa belle-mère, plus directement par le témoignage de saint Paul [2] et de la tradition ecclésiastique [3]. Originaire de Bethsaïda [4], il est possible qu'il soit venu se fixer à Capharnaüm à l'occasion de son mariage.

Lorsque Jésus et ses quatre disciples entrèrent dans la maison, la belle-mère de Simon était alitée, « en proie à une grande fièvre, » remarque saint Luc, pour lequel ce détail médical avait ici une importance particulière [5]. Déjà nous avons noté [6] qu'à certaines périodes de l'année, cette maladie est assez fréquente sur les rives du lac de Tibériade. Peut-être l'accès en question avait-il été aussi soudain que violent. Les disciples prirent l'initiative d'attirer l'attention de leur Maître sur ce fait attristant, et lui, désireux de récompenser leur généreux dévouement, comme aussi de leur donner un gage spécial de son affection, il acquiesça aussitôt à leur intime désir. S'approchant du lit sur lequel reposait la malade, il se pencha sur elle, la prit par la main et la souleva doucement, en même temps qu'il ordonnait [7] à la fièvre de la quitter. La maladie disparut sur-le-champ et la guérison fut si complète, que la maîtresse de maison put elle-même préparer à la hâte le repas plus somptueux du soir du sabbat, et servir ses hôtes avec empressement. C'était comme un miracle dans un miracle, car, lorsque une fièvre intense prend fin, soit d'elle-même, soit sous l'influence des remèdes, elle laisse celui qui en avait été atteint dans un grand état de prostration et de faiblesse, qui ne s'en va que lentement.

Cette fois, ce fut la ville entière qui fut secouée par l'émotion. Aussi, dès que le soleil eut disparu à l'horizon, mettant fin au sabbat et à son repos obligatoire, les habitants s'empressèrent-ils de profiter de la présence du thaumaturge si

1. Dans ce cas, c'est elle qui serait désignée par les mots « la maison », aux passages Marc., II, 1; IX, 33; X, 10.

2. I Cor., IX, 5.

3. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, VI, 52; VII, 19-63; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 30.

4. Joan., I, 44.

5. S. Matthieu et S. Marc se contentent de dire que la malade était πυρέσσουσα (Vulg., *febricitans*), atteinte de la fièvre.

6. Tome I, p. 97. Cf. Thomson, *The land and the Book*, 1876, p. 238.

7. Nous retrouvons ici le verbe ἐπετίμησεν.

bon, si puissant, pour obtenir de lui d'autres bienfaits. En peu de temps ce fut, à travers les rues, toute une procession de malades, d'infirmes, de démoniaques, qu'on amenait ou qu'on apportait à Jésus. « Toute la ville, raconte saint Marc, qui tenait de saint Pierre ce détail inoubliable, se trouva réunie devant la porte » de la maison. La générosité du Sauveur fut à la hauteur de cette confiance pleine d'élan. « Il guérit tous les malades, » note saint Matthieu, et saint Luc ajoute qu'il accomplissait ces merveilleuses guérisons par une simple imposition des mains. D'autre part, d'un seul mot il expulsait les démons, qui abandonnaient malgré eux les corps des possédés, en criant au thaumaturge : « Tu es le Fils de Dieu. » Mais de nouveau il leur imposait sévèrement un silence absolu. Il y eut ainsi, non seulement ce jour-là, mais durant toute cette première période du ministère actif du Christ, un admirable épanchement de sa puissance miraculeuse; car, indépendamment des cas isolés de guérison, les synoptiques signalent à diverses reprises des cures opérées en masses [1].

A ces guérisons multiples, saint Matthieu rattache un oracle d'Isaïe [2] qui les avait prédites : « Ainsi s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Il a pris lui-même nos infirmités et il s'est chargé de nos maladies. » L'illustre prophète, décrivant les souffrances que devait endurer un jour le Serviteur de Jéhovah, c'est-à-dire, le Messie, en indiquait aussi les heureux résultats pour l'humanité, dont les péchés sans nombre avaient excité la colère de Dieu et provoqué sa vengeance. Le Christ s'est précisément offert à son Père comme victime de propitiation, et de la sorte, il a porté, par là-même enlevé, tout d'abord nos crimes, puis les châtiments de tout genre — entre autres les maladies, les infirmités physiques et morales — qu'ils avaient attirés sur nous. En guérissant les malades et en expulsant les démons, Jésus était donc parfaitement dans son rôle providentiel.

1. Matth., IV, 24-25; VIII, 23; XII, 15; Marc., III, 10-12; Luc., VI, 18-19.
2. Is., LIII, 4.

CHAPITRE II

JÉSUS PARCOURT LA GALILÉE, EN PRÊCHANT L'ÉVANGILE ET EN OPÉRANT DES MIRACLES.

I. — OCCASION ET RÉSUMÉ DE CETTE PREMIÈRE TOURNÉE PASTORALE [1].

Malgré la fatigue qu'il devait ressentir après avoir déployé une si grande activité, le zélé pasteur des âmes était déjà debout le lendemain de très bonne heure, avant même que la nuit du samedi au dimanche fût écoulée [2], il s'échappait sans bruit de la maison, à l'insu de tous. « Un trait remarquable du lac de Gennésar, c'est qu'il était entouré de solitudes désertes. Ces places solitaires, situées à proximité soit sur les plateaux, soit dans les ravins qui abondent près des rives, fournissaient d'excellents refuges pour le repos ou la prière [3]. » Jésus gagna l'une de ces retraites et plongea aussitôt son âme dans l'oraison. C'était en partie pour s'unir plus complètement à son Père céleste par une ardente prière [4], qu'il avait quitté la maison de son futur apôtre. Mais il s'était proposé en même temps d'échapper aux ovations des habitants de Capharnaüm, dont l'enthousiasme avait été si violemment surexcité par ses miracles de la veille. Surtout il

1. Matth., IV, 23; Marc., I, 35-39; Luc., IV, 42-44.
2. C'est ce qu'exprime fort bien S. Marc, en employant une formule extraordinaire : πρωὶ ἔννυχα λίαν (Vulg., *diluculo valde*).
3. Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 318.
4. Sur les prières de N.-S. Jésus-Christ, voir le t. I, page 420. Contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, ce n'est point S. Luc, mais S. Marc, qui mentionne celle des bords du lac.

voulait exécuter sans retard, la suite du récit va nous le montrer, un grand projet arrêté dans son esprit.

Cependant, lorsque ses disciples eurent remarqué son absence, inquiets, ils se mirent à sa recherche[1] sous la direction de Simon-Pierre. Quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : « Tout le monde vous cherche. » En effet, dès l'aube du jour, les foules étaient accourues pour voir le puissant et miséricordieux thaumaturge. Mais le Fils de Dieu ne s'était pas incarné pour réserver ses bénédictions à une contrée privilégiée ; aussi répondit-il à ses disciples, leur rappelant que beaucoup d'autres fils d'Israël avaient droit à sa prédication et à ses bienfaits : « Allons dans les bourgades et dans les villes[2] du voisinage, car il faut que je leur prêche aussi l'évangile du royaume des cieux, puisque c'est pour cela que j'ai été envoyé[3]. » Telle était vraiment la première des fonctions que son Père céleste lui avait confiée : annoncer le prochain établissement du royaume des cieux et en poser les fondements.

Par trois fois au moins, nous verrons le Christ entreprendre des voyages de prédication à travers la Galilée. Celui que les synoptiques mentionnent ici en inaugura la bienfaisante série[4]. Il eut une étendue considérable, ainsi qu'il résulte des formules par lesquelles les trois narrateurs esquissent à grands traits cette période de travail très intense. « Jésus, dit saint Matthieu, parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. » Dans ce bref mais éloquent résumé, nous retrouvons les éléments accoutumés du ministère de Jésus : d'un côté, la prédication, dont les synagogues étaient le théâtre le plus ordinaire, et qui avait le royaume de Dieu pour thème principal ; de l'autre côté, la guérison miraculeuse des malades et des possédés[5]. Grâce à cette sainte association, Jésus se conduisait à la fois en médecin des âmes et en médecin des corps. Ses

1. Κατεδίωξαν αὔτον, dit énergiquement S. Marc (Vulg., *prosecutus est eum*). Ce fut une véritable « poursuite », mais en bonne part.

2. Saint Marc emploie ici une autre expression particulière, κωμοπόλεις (à la lettre, les « bourgades-villes »), qui désigne toutes les localités, petites et grandes.

3. D'après S. Marc, dans le même sens : « C'est pour cela que je suis venu. » Cf. Joan., III, 2 ; VIII, 42 ; XIII, 3 ; XVI, 27-28, 30 ; XVII, 8 ; etc.

4. Le début des deux autres est mentionné par S. Matthieu, IX, 35, et par S. Luc., VIII, 1-3.

5. S. Marc souligne ce dernier trait.

miracles réitérés disposaient les cœurs à accueillir avec fruit son enseignement, dont ils attestaient la vérité. La semence de la divine parole, jetée à pleines mains sur les intelligences, empêchait les prodiges de ne produire qu'un résultat superficiel et transitoire.

La Galilée fut donc évangélisée toute entière. D'après un détail propre à saint Luc [1], si toutefois il est authentique, Jésus aurait même dépassé de beaucoup les limites de cette province durant sa première tournée pastorale. Celle-ci se serait également étendue à la Judée, c'est-à-dire, à l'ensemble de la Palestine, d'après l'usage que le troisième des synoptiques fait parfois de ce nom [2]. Nous n'avons aucune indication relative à l'itinéraire suivi par le divin missionnaire et par ses disciples. De la parole « Allons dans les bourgades-villes du voisinage », nous pouvons conclure que les localités les plus rapprochées de Capharnaüm, — Bethsaïda, Corozaïn, Magdala, Dalmanutha, — furent évangélisées les premières. Un travail aussi considérable exigea évidemment des semaines, peut-être des mois. Le langage tenu par les narrateurs, en particulier l'emploi de l'imparfait, et du participe joint à l'imparfait [3], marque une assez longue durée.

II. — GUÉRISON D'UN LÉPREUX. JÉSUS EST ODIEUSEMENT REJETÉ PAR SES CONCITOYENS DE NAZARETH.

Après la solennelle mise en scène que nous venons de décrire en suivant les trois synoptiques, on est surpris de voir qu'ils ne signalent directement qu'un seul fait de cette grande tournée de prédication [4]. Ce fut du moins un cas de guérison

1. Luc., IV, 44, plusieurs des autorités les plus compétentes en fait de critique textuelle adoptent la leçon : « dans les synagogues de la Judée » (au lieu de la Galilée). Il est vrai que d'autres savants critiques préfèrent lire : Γαλιλαίας.

2. Cf. Luc., I, 5; VII, 17; XXIII, 5; Act., X, 37; etc.

3. S. Matthieu : « Il parcourait toute la Galilée, enseignant..., prêchant... et guérissant. » S. Marc et S. Luc, à la lettre : « Il était prêchant... » S. Marc., II, 1, dira, en mentionnant la fin du voyage qu'elle eut lieu « après des jours ; » formule très vague assurément, mais qui peut désigner ici un intervalle considérable.

4. Matth., VIII, 2-4; Marc., I, 40-45; Luc., V, 12-16. Le récit de S. Marc est très vivant, très complet: celui de S. Matthieu n'est qu'un résumé assez bref.

extraordinaire, qui attira particulièrement l'attention. Aux abords d'une ville qui n'est pas nommée, un malheureux Israélite atteint de lèpre, oubliant la prescription qui lui ordonnait de se tenir à une certaine distance des passants[1], ou la violant hardiment dans l'espoir d'obtenir sa guérison, s'approcha tout à coup de Jésus, — les trois narrateurs signalent le mouvement de surprise que causa son apparition soudaine, — se mit à genoux, puis se prosterna entièrement devant lui. Les paroles qui s'échappèrent de ses lèvres, déjà rongées par le mal, ne furent pas moins humbles et moins touchantes que son attitude : « Seigneur, s'écria-t-il, si vous voulez, vous pouvez me purifier. »

Me purifier : c'était l'expression technique dont se servaient les Juifs depuis l'époque de Moïse, pour désigner la guérison de la lèpre, ce mal hideux et terrible qui a toujours été l'un des fléaux les plus désolants de l'Égypte, son pays d'origine, de la Palestine, de la Syrie, d'autres contrées bibliques, et qui a pénétré aussi dans plusieurs régions de l'Europe [2]. Il est décrit tout au long au chapitre XIIIe du Lévitique; les récits des voyageurs et les comptes rendus médicaux en ont fait connaître tous les tristes détails [3].

1° Au point de vue corporel. De la peau, qu'elle attaque en premier lieu, la lèpre pénètre lentement dans l'intérieur de l'organisme, atteignant les chairs, les muscles, les tendons, le système nerveux, les os mêmes, qu'elle ronge et détruit en partie. Les membres sont ainsi envahis les uns après les autres, avec accompagnement d'atroces souffrances physiques et morales. Les lèvres, le nez disparaissent; le visage et le corps se couvrent d'ulcères sanieux et fétides; les phalanges des doigts, parfois même les mains et les pieds, se détachent. Cet état épouvantable peut durer d'assez longues années, les organes essentiels n'étant atteints que graduellement. Le lépreux se sent donc mourir vivant. Et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que son mal est incurable, comme le pensaient

1. A quatre coudées, d'après une règle fixée par les rabbins. La coudée équivalait à 0 m. 525.

2. Spécialement en Norvège. Mais il existe aussi un petit nombre de lépreux en France, et même à Paris.

3. Voir en particulier H. Lenoir, *Traité pratique et théorique de la lèpre* in-f°, 1886; Dom Sauton, *La Lèprose*, 1901; H. Lesêtre, art. *Lèpre*, dans F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. IV, col. 176-177; L. Cl. Fillion, *Les Miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 123-130.

déjà les anciens Hébreux [1], et comme le reconnaissent encore les médecins les plus habiles. Aussi les rabbins eux-mêmes, qui recommandent des spécifiques pour toutes les maladies, n'en indiquent-ils aucun pour la lèpre.

2° Sous le rapport social. Ce mal étant alors regardé comme contagieux [2], le législateur hébreu avait pris des mesures rigoureuses pour isoler le plus possible ceux qui en étaient atteints. Après qu'un examen attentif avait reconnu en eux l'existence de la terrible maladie, ils étaient déclarés légalement impurs et écartés des villes. Pour se faire reconnaître à distance, ils devaient porter des vêtements déchirés, aller tête nue, le menton couvert d'un voile, avertir les passants de leur approche, en criant : *Tâmé, tâmé*, « Impur, impur [3]. » Ils étaient ainsi abandonnés à eux-mêmes et devenaient des parias de la société, réduits le plus souvent à mendier, comme ceux qu'on voit encore de nos jours aux portes de Jérusalem. Pour rendre leur existence plus tolérable, ils s'associaient souvent par petits groupes et mettaient en commun leurs misères [4].

3° Au point de vue religieux, les lépreux n'étaient pas à proprement parler des excommuniés, chez les Juifs. L'assistance aux cérémonies du culte dans les synagogues leur était permise, mais à des conditions très humiliantes : ils devaient entrer les premiers, sortir les derniers et occuper une place à part [5]. Mais l'idée qu'on se faisait universellement des causes de leur maladie ne pouvait qu'accroître leur désespoir. On regardait comme un fait hors de doute qu'un mal si horrible ne pouvait être qu'un châtiment de Dieu, mérité par de grands péchés [6]. De là venait le nom hébreu de la lèpre : *tsara'at*, « coup » frappé par Dieu, fléau divin.

Saint Luc, en sa qualité de médecin, relève par un trait significatif le triste état de l'infortuné qui venait de se jeter aux pieds du Sauveur. Il était « plein de lèpre. » Ses pieds, ses mains, son visage surtout, portaient les traces visibles de son mal. Mais sa confiance en la toute-puissance de Jésus

1. Cf. IV Reg., v, 7.
2. La question est discutée aujourd'hui dans le corps médical. La réponse affirmative est plus commune et semble plus probable.
3. Lev., XIII, 45-46; Num., v, 2; IV Reg., VII, 3; XV, 5.
4. IV Reg., VII, 3; Luc., XVII, 12.
5. Edersheim, *The Life of Jesus*, t. I, p. 494-495.
6. Ce sentiment prétendait s'appuyer sur quelques faits bibliques. Cf. Num., XII, 9-15; IV Reg., XV, 5; II Par., XXVI, 19-21.

était entière : « Vous pouvez me purifier, » me guérir. Mais le thaumaturge « voudrait-il? » consentirait-il? Sans en être certain, le lépreux l'espérait, et sa prière indirecte n'avait d'autre but que d'émouvoir le cœur du bon Maître et de rendre sa volonté favorable.

Ce but fut réalisé immédiatement, comme nous l'apprend saint Marc, celui des évangélistes qui est le plus fidèle à noter les sentiments du Sauveur. Non contents d'avoir rendu plus rigoureuses encore les règles édictées par Moïse à l'égard des lépreux, les rabbins juifs étaient loin de témoigner tous à ces infortunés la pitié qu'ils méritaient, à titre d'hommes et de coreligionnaires. Tel d'entre eux se vantait de lancer des pierres contre eux, pour les écarter de son chemin. Tels autres prenaient la fuite ou se cachaient, dès qu'ils les apercevaient de loin. Tel autre encore ne leur permettait pas même de se laver le visage [1]. Quelle différence dans la conduite de Jésus! En voyant et en entendant le malheureux qui l'implorait ainsi, il fut saisi d'une profonde compassion [2], qu'il manifesta du geste et de la parole. « Étendant la main, il toucha » le lépreux. Le texte de la loi interdisait ce contact; mais, « lorsque la charité est associée à la puissance, elle peut se mettre au-dessus de la loi, » [3] sur des points aussi secondaires. En même temps, le Sauveur prononça cette douce parole, qui était l'écho du langage du suppliant : « Je le veux, sois purifié. » La lèpre fut guérie « à l'instant », comme le notent les trois évangélistes. C'était un miracle de premier ordre; car ce ne fut pas seulement l'horrible maladie qui disparut, mais encore ses traces, les ravages qu'elle avait déjà produits sur le visage et dans les membres de sa victime.

La scène va changer subitement de face. Reprenant la parole, Jésus adressa d'un ton sévère [4] deux ordres successifs à celui qu'il venait de guérir : « Garde-toi bien de rien dire à

1. Edersheim, *op. cit.*, t. I, p. 495. Le célèbre Rabbi Méir n'aurait pas consenti, disait-il, à manger un œuf de poule acheté dans une rue habitée par un lépreux.

2. Σπλαγχνισθείς, lisons-nous dans le texte grec. L'auteur de l'épître aux Hébreux mentionne aussi par trois fois les sentiments de pitié du Christ. Cf. Hebr., II, 17; IV, 15; V, 2. Voir aussi Phil., I, 8.

3. Wohlenberg, *Das Evang. des Markus ausgelegt*, p. 70.

4. Cela ressort de l'emploi, par S. Marc, du verbe ἐμβριμησάμενος (Vulg., *comminatus est*), qui, dans la langue des classiques comme dans celle des écrivains sacrés, désigne d'ordinaire la sévérité du langage ou des actes. Cf. Matth., IX, 30 (passage analogue à celui-ci); Marc., XIV, 5; etc.

personne; mais va, montre-toi au prêtre, et offre pour ta guérison ce que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage. » Nous avons déjà entendu naguère, à propos de l'expulsion d'un démon, la première de ces injonctions, et nous en avons rappelé le motif. Jésus savait fort bien qu'il n'était pas possible d'empêcher la renommée de ses miracles de s'étendre au loin, puisqu'ils étaient habituellement accomplis devant plusieurs témoins [1]. D'autre part, il ne pouvait pas désirer qu'ils demeurassent inconnus, puisqu'ils étaient destinés à l'accréditer comme envoyé de Dieu et à donner plus de poids à sa prédication. Comment aussi arrêter d'une manière absolue l'élan de la reconnaissance chez ceux auxquels il accordait de si grands bienfaits? Mais il s'efforçait d'amortir, autant qu'il dépendait de lui, le bruit de ses actions d'éclat, afin d'éviter toute agitation profane et politique. Quoi qu'il arrivât, son but était en partie atteint par là-même qu'il avait imposé le silence, car il prouvait ainsi qu'il ne recherchait pas l'admiration des foules. Dans le cas présent, il prévoyait que le lépreux, dont le tempérament était ardent, essayerait de surexciter l'opinion, et que, le voyant complètement guéri, il se croirait dispensé de s'acquitter des obligations légales qui lui restaient à accomplir. De là l'autre recommandation non moins pressante, par laquelle Jésus rappelait à cet homme qu'avant de reprendre sa place dans la société, il était tenu, en premier lieu, de faire constater sa guérison par le prêtre chargé de cet office dans la région, et, en second lieu, d'aller à Jérusalem, afin d'offrir les victimes prescrites dès les temps anciens par le législateur : à savoir, pour les riches, une brebis d'un an, et deux agneaux; pour les pauvres, un agneau et deux colombes [2]. Avec raison, Jésus « ne voulait pas que l'exercice de ses pouvoirs miraculeux parût contredire la loi dans ses prescriptions importantes. Or, il y avait là une ordonnance vraiment urgente, puisqu'il s'agissait de rendre au lépreux guéri ses privilèges sociaux, et que ce droit était exclusivement réservé aux prêtres. Cette constatation officielle ne serait d'ailleurs pas sans utilité relativement au Sauveur lui-même : elle constituerait pour les prêtres un témoignage irrécusable, soit de son respect pour la loi mosaïque, qu'on va bientôt l'accuser de

1. Cf. Matth., IX, 23-24, VIII, 16, IX, 6, XI, 4; XII, 15-16, 22-23; XIV, 1, 21; etc.
2. Livre du Lévitique, XIV, 1-32, les rites de la purification des lépreux.

violer, soit de sa dignité messianique, démontrée (nous venons de le redire) jusqu'à l'évidence par ses miracles [1]. »

Pour mieux manifester l'importance qu'il attachait à sa double injonction, Jésus, d'après une autre expression énergique que nous lisons aussi dans le récit de saint Marc [2], le « chassa » d'auprès de lui. Autant il avait témoigné de bonté au lépreux avant de le guérir, autant il se montre ferme à son égard après l'avoir guéri. Ce fut à pure perte, en ce qui concernait le premier des deux ordres. En effet, à peine sorti du lieu où il avait rencontré le thaumaturge, le malade se mit à raconter et à publier le prodige dont il venait d'être l'objet. Cette indiscrétion, d'ailleurs si naturelle, eut des conséquences très gênantes pour le Sauveur, qui ne pouvait plus guère entrer ouvertement et en plein jour dans les villes, sans exciter, malgré lui, des manifestations populaires qui lui étaient à charge et qui entravaient même en partie son ministère. Il fut ainsi moralement contraint de renoncer pour un temps à ses desseins d'apostolat très actif dans les localités importantes. Mais il aimait aussi la vie de retraite, et il la pratiqua en se retirant dans les solitudes de la région, où il se livrait avec bonheur à la prière. Du reste, il ne se cachait qu'à demi, car, même alors, les foules réussissaient à le trouver, désireuses qu'elles étaient, nous dit saint Luc, « de l'entendre et d'être guéries de leurs maladies. » Il les accueillait avec son infinie bonté.

Nous croyons pouvoir placer ici un incident douloureusement caractéristique, que saint Luc, par suite d'une légère transposition, raconte tout à fait au début de la vie publique [3], mais qui n'eut certainement lieu qu'un peu plus tard, puisqu'il y est question des nombreux et brillants miracles que Jésus avait accomplis naguère à Capharnaüm. Vers cette époque, le Sauveur vint donc faire une visite à Nazareth, l'humble bourgade « où il avait été élevé, » comme le rappelle d'un mot le narrateur. Là plus encore que partout ailleurs, il aurait voulu répandre ses divins bienfaits; mais c'est à Nazareth, « sa patrie », que vont se manifester les premiers

1. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 132-134.

2. Ἐξέβαλεν (Vulg., *ejecit*). Ce trait va de pair avec ἐμβριμησάμενος et complète le tableau, déjà si dramatique.

3. Luc., IV, 16-29. Nous trouverons dans S. Matthieu, XIII, 53-58 et dans S. Marc, VI, 1-6, un épisode qui a beaucoup d'analogie avec celui-ci, mais qui en diffère trop pour que nous puissions les identifier.

germes de l'antagonisme qui ne pouvait guère manquer d'éclater en Galilée, comme auparavant en Judée, contre la personne et l'œuvre du Messie.

Le samedi qui suivit son arrivée, Jésus, selon la coutume qu'il avait adoptée, entra, pour assister à l'office divin, dans la synagogue où il avait si souvent prié. D'après une tradition qui paraît ancienne, cet édifice aurait occupé, au nord de la basilique actuelle de l'Annonciation, en remontant vers le centre de la ville, le local sur lequel s'élève actuellement l'église des Grecs melchites [1]. Suivons les principaux rites de la cérémonie [2]. Lorsque le *rôsch hakkenéset* ou chef de la synagogue et ses assesseurs officiels eurent pris place sur la tribune dressée en avant de l'arche sainte, le « délégué de la communauté » — son nom hébreu était *cheliahh zibbour* — commença la récitation des prières fixées par l'usage. Ce furent d'abord deux « bénédictions » adressées, l'une au Créateur de toutes choses et spécialement de la lumière, qui veille sur son œuvre pour la maintenir et la renouveler sans cesse; l'autre au Dieu d'Israël, qui a comblé son peuple de grâces, après l'avoir choisi à part entre toutes les nations, et qui lui a donné sa loi [3]. On récita ensuite le *Ch^e^mâ'* [4], célèbre chez les Juifs, composé de trois passages du Pentateuque [5], qui mettent en relief l'unité du vrai Dieu et qui excitent les fidèles à penser constamment à lui. Après une autre « bénédiction », qui chante Jéhovah en tant qu'il est le roi d'Israël et son sauveur, l'officiant, se plaçant devant l'arche, commença, au nom de toute l'assistance, la belle prière connue sous le nom hébreu de *Ch^e^moneh 'Esreh*, c'est-à-dire, « dix-huit », parce qu'elle était formée, à l'origine, de dix-huit eulogies ou louanges adressées au Seigneur [6]. Mais, selon la coutume des jours de

1. *La Palestine...*, par des Professeurs de N.-D. de France à Jérusalem, 2e éd., p. 454-455.

2. Voir Edersheim, *The Life of Jesus*, t. I, p. 438-448; Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes...*, 3e éd., t. II, p. 450-463.

3. Le texte de ces « Bénédictions » s'est sensiblement accru dans le cours des temps; mais le fond est demeuré substantiellement le même.

4. Ce nom lui vient de son premier mot, qui signifie : « Écoute ».

5. Deut., VI, 4-9; XI, 13-21; Num., XV, 35-41. Il est ordonné à tout Israélite de réciter deux fois par jour, le matin et le soir, cette sorte de profession de foi, à laquelle Flavius Josephe fait clairement allusion, *Ant.*, IV, VIII, 13.

6. Sous sa forme actuelle, elle en contient dix-neuf. On la trouve dans tous les Eucologes juifs, car c'est la « prière » israélite par excellence, ainsi qu'on le nomme souvent. C'est la douzième Eulogie qui a été ajoutée après coup, à la demande de Gamaliel II (vers la fin du Ier siècle de notre

sabbat, il ne récita que les trois premières et les trois dernières Eulogies. Les assistants ne s'associaient extérieurement à ces diverses prières qu'en répondant *Amen* aux endroits prescrits par le rituel. Pendant le *Ch^e^moneh 'Esreh*, chacun se tenait debout, tourné du côté de l'arche, par conséquent du côté de Jérusalem.

Ces prières étaient suivies de deux lectures, empruntées l'une et l'autre à la Bible : la première au Pentateuque, c'est-à-dire, à la Loi; la seconde, aux livres prophétiques [1]. Celle-là portait simplement le nom de *parachah* ou « division »; on appelait celle-ci *haphtarah*, « action de congédier [2], » parce qu'elle mettait fin à l'emploi liturgique de la Bible pour l'office en question. Le texte sacré était lu en hébreu, verset par verset lorsqu'il s'agissait du Pentateuque, et immédiatement traduit en araméen par le *metourguemân* ou « traducteur ». Pour les livres prophétiques, on lisait d'ordinaire trois versets de suite, qui étaient aussitôt traduits de même. Toute l'assistance se tenait debout pendant ces lectures. On s'asseyait pour écouter la prédication qui les suivait.

Le jour où Jésus honorait de sa présence la synagogue de Nazareth, tout s'était passé comme nous venons de le dire, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à la leçon extraite des prophètes. A ce moment, il s'avança pour en faire la lecture. Avait-il reçu pour cela une invitation spéciale du président, ou bien s'offrait-il de lui-même, ainsi que l'usage le lui permettait? Il serait difficile de le dire; toutefois, le texte de saint Luc semble favoriser davantage la seconde hypothèse. Jésus gravit donc lentement les degrés de la tribune, et se plaça devant le pupitre du lecteur. Le *hhazzân* ou sacristain lui remit aussitôt le livre, ou plutôt le « rouleau » *(meguillah)*, qui contenait les prophéties d'Isaïe. En effet, les volumes sacrés des Juifs ne consistaient pas en cahiers superposés et reliés ensemble, mais en bandes rectangulaires de parchemin, cousues bout à bout et enroulées autour d'un ou de deux cylindres de bois [3].

ère), contre les *Minnîm* ou « apostats », c.-à-d., contre les Juifs devenus chrétiens. Plusieurs Pères citent ce fait avec indignation. Cf. S. Épiphane, *Her.*, XXIX, 9; S. Jérôme, *Comment. in Is.*, V, 18-19; etc. Dans le texte actuel, au lieu de *Minnîm* on lit *malsimim*, « calomniateurs ». Voir Schürer, *op. cit.*, t. II, p. 463-464; J. Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 345-346.

1. Cf. Act., XIII, 15; XV, 21.

2. Expression analogue à notre mot *missa*.

3. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, 2e éd., pl. LXVII, fig. 8; pl. LXVIII, fig., 1, 2, 4; pl. LXX, fig. 2 et 3.

Ayant déroulé [1] le parchemin, Jésus « trouva », c'est-à-dire, d'après la signification la plus naturelle de ce verbe, eut providentiellement sous les yeux [2], une prophétie toute suave d'Isaïe, qui peint au vif, au moyen d'exemples saisissants, la mission bienfaitrice et consolatrice du Messie, ainsi que sa prédilection pour les affligés et les humbles. Voici cet oracle, tel que nous le lisons dans le récit de saint Luc : « L'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a sacré par son onction. Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur broyé, pour annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour mettre en liberté ceux qui sont brisés sous les fers, pour publier l'année favorable du Seigneur et le jour de la rétribution [3].»

La citation est faite ici assez librement, d'après la traduction des Septante [4]; mais elle rend fort bien le sens du texte original. En mentionnant « l'année favorable du Seigneur, » le prophète faisait allusion à la grande année jubilaire des Hébreux, qui revenait tous les cinquante ans, et qui apportait du soulagement et de la consolation à de nombreux affligés, qu'elle délivrait de l'esclavage, ou qu'elle remettait en possession de leurs biens [5]. Elle était donc, en ce sens, une année particulièrement bénie. C'est pour ce motif qu'elle est alléguée ici comme un type de l'époque du Messie et de ses bénédictions multiples.

Après avoir lu posément, distinctement ce passage, Jésus replia le rouleau et le rendit au sacristain. Puis il s'assit dans la chaire du lecteur, montrant ainsi qu'il se disposait à prendre la parole, pour développer le texte sacré. Le moment était solennel, et saint Luc l'a merveilleusement esquissé d'un mot, nous montrant tous les regards fixés attentivement sur Jésus [6]. L'auditoire, impressionné d'avance, se demandait ce

1. Ἀναπτύξας (Vulg., *revolvit*) : l'expression est très exacte.

2. Actuellement, le passage lu par Notre-Seigneur fait partie de l'*haphtarah* de la fête de l'Expiation ou du Grand Pardon. Mais cela ne veut pas dire qu'on célébrait, ce jour-là, cette solennité à Nazareth, car le cycle des lectures bibliques dans les synagogues est plus récent que l'époque de Jésus.

3. Is., LXI, 1-2.

4. Nous signalons les principales divergences d'avec l'hébreu dans notre commentaire de l'*Évangile de S. Luc*, p. 114.

5. Voir Lev., XXV, 8-55.

6. Le verbe ἀτενίζω marque un regard perçant, et la formule ἦσαν ἀτενίζοντες, suppose la prolongation de ce regard. Voir un petit tableau semblable, Act., VI, 15.

qu'allait dire, à propos d'un texte aussi remarquable, ce jeune homme dont la réputation d'orateur et de thaumaturge avait été apportée d'abord de Jérusalem, puis de Capharnaüm, mais qui n'avait paru jusqu'alors dans la petite bourgade que sous les traits d'un modeste et paisible artisan. Avec quelle éloquence, quels accents de piété ne dut-il pas commenter ce thème magnifique, et comme l'on voudrait posséder en entier son discours ! Mais l'évangéliste ne nous en a conservé que le très court exorde : « Aujourd'hui, vos oreilles ont entendu l'accomplissement de cette parole [1]. » Ce qui signifiait : Je suis moi-même le Messie rédempteur et consolateur prédit par Isaïe. L'ère favorable du Seigneur était donc ouverte, et chacun pouvait en recueillir abondamment les bienfaits.

S'il ne nous a pas communiqué l'instruction de Jésus, saint Luc décrit en termes dramatiques l'effet qu'elle produisit sur l'assistance. « Tous, dit-il, lui rendaient témoignage [2] et admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche. » Paroles de grâce, c'est-à-dire, ici comme en d'autres passages de l'Écriture [3], paroles belles et gracieuses, agréables à entendre pour le fond comme pour la forme. Les compatriotes de Jésus étaient capables de les apprécier, car nous savons par des documents de premier ordre — les évangéiles, le livre des Actes, les écrits de Philon et de Josèphe, — qu'ils goûtaient la prédication et qu'il y avait chez eux des orateurs populaires [4]. Il est vrai que, plus d'une fois, ceux-ci songeaient moins, en prononçant leurs discours, à la sanctification de leurs auditeurs qu'à l'avancement de leur renommée personnelle.

Malheureusement, les habitants de Nazareth semblent s'être plutôt laissé ravir par le charme extérieur des paroles de Jésus que par les pensées qu'elles exprimaient. Ils vont nous apprendre eux-mêmes ce qui les avait frappés le plus, et les avait tenus suspendus aux lèvres de l'orateur. Échangeant entre eux leurs impressions lorsque le Sauveur eut cessé de parler, ils se disaient les uns aux autres : « N'est-ce point là le

1. On peut traduire aussi : « Aujourd'hui s'est accomplie cette parole que vous venez d'entendre. »
2. Témoignage en tous points favorable.
3. Ps., XLIV, 3; Eccl., X, 12; Eccli., XXI, 19; Col., IV, 6.
4. Edersheim, *Life of Jesus*, t. I, p. 446.

fils de Joseph? » Ils ne pouvaient comprendre comment celui qu'ils regardaient — tant le secret virginal avait été bien gardé — comme le fils de l'humble charpentier, et qui n'avait reçu aucune éducation spéciale, aucune formation savante, pouvait parler avec tant de grâce et de distinction. Ce trait dénote chez eux une frivolité impardonnable [1].

Jésus lut-il au fond de leurs cœurs, en vertu de sa science divine, ces réflexions superficielles, ou les murmures des conversations qui les exprimaient les lui révélèrent-ils? Quoi qu'il en soit, il saura répondre à leur étrange préjugé avec autant de calme et de sagesse que de fermeté. Reprenant la parole, il dit d'abord : « Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même. Les grandes choses faites à Capharnaüm, dont nous avons entendu parler, fais-les également ici, dans ton pays. » Le proverbe satirique que Notre-Seigneur place lui-même, en guise d'objection, dans la bouche de ses concitoyens, avait alors cours, sous des formes variées, aussi bien chez les Grecs et chez les Romains que chez les Juifs [2]. Il s'applique à ceux qui se donnent pour mission de secourir les autres, et qui ont eux-mêmes besoin qu'on vienne à leur aide. Or, Jésus venait de se présenter en quelque sorte comme un habile médecin, capable de guérir tous les maux. On est censé lui répondre : Si tu es réellement le Sauveur d'Israël, commence par améliorer ta propre position, dont nous connaissons tous ici l'obscurité, la pauvreté. Pour cela, fais sous nos yeux des miracles semblables à ceux que tu as opérés à Capharnaüm; nous serons alors convaincus.

Après une courte pause, Jésus ajouta : « En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves en Israël au temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans tout le pays;

1. Tel S. Augustin avant sa conversion, se laissant charmer par la « suavité du langage » de S. Ambroise, mais demeurant indifférent au fond même de sa prédication, comme il le raconte lui-même, *Expos. in Ezech.*, XXXIII, 32.

2. Dans les Fragments d'Euripide (Fr. 247) : Médecin pour les autres, et lui-même couvert d'ulcères. » Ovide, *De re amat.*, 216 : *Et fateor, medicus turpiter æger eram.* Cf. Cicéron, *Epist. ad divers.*, IV, 5. « Médecin, guéris ta claudication, disaient les rabbins (Tanchum, IV, 2, et *Bereschit rabba*, 23). D'après Wünsche, *Neue Beiträge*, p. 426, les Juifs disent encore couramment : *Rōfé', v'lō' lō*, « Médecin, et pas pour lui-même. »

et cependant Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une femme veuve de Sarepta [1], dans le pays de Sidon. Il y avait aussi beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Élisée; et aucun d'eux ne fut guéri, si ce n'est Naaman, le Syrien. »

Au proverbe qu'on lui avait objecté, le Sauveur en oppose donc d'abord un autre, parfaitement approprié à la circonstance [2]. Il n'est pas étonné des sentiments de ses compatriotes à son égard. « La familiarité engendre le mépris; » aussi, lorsqu'on a vécu dans l'intimité d'un grand homme, même d'un grand prophète, — Jérémie l'avait appris à ses dépens [3], — est-on d'ordinaire moins apte et moins prompt à reconnaître ses qualités. Cela dit, Jésus répond à la demande plus ou moins explicite de miracles que lui avaient faite les habitants de Nazareth. Non, il n'en accomplira point parmi eux, et il justifie son refus par deux exemples, empruntés à l'histoire de deux illustres prophètes des temps anciens, Élie [4] et Élisée [5], qui, en des circonstances analogues à la sienne, avaient opéré des prodiges en faveur de personnes étrangères à Israël, et n'en avaient accompli aucun pour leurs concitoyens. Les bienfaits du Messie devaient être la récompense de la foi; ils ne dépendaient pas d'une circonstance purement géographique.

Bien que Jésus n'eût pas fait l'application directe de ces deux exemples à ses concitoyens, l'allusion était trop évidente pour n'être pas comprise. Vaudrions-nous donc moins, se dirent-ils entre eux, que la païenne de Sarepta et que le lépreux Naaman? Une telle pensée remplit de fureur ces Galiléens violents et passionnés. Deux ou trois voix poussèrent un cri de mort contre celui qui n'était plus maintenant à leurs yeux qu'un audacieux provocateur. Toute l'assistance se rallia à ce projet sanguinaire, et des mains brutales se saisirent du Christ. On eut juste assez de sang-froid pour ne pas accomplir sur place l'horrible attentat, qui rappelle le meur-

Aujourd'hui, *Sourafend*, sur le bord de la Méditerranée, à 35 kil. au sud de Sidon.

2. S. Matthieu, XIII, 57, et S. Marc, VI, 4, le citeront à leur tour, à l'occasion d'une autre visite de Jésus à Nazareth. Voir aussi Joan., IV, 44.

3. Jer., XI, 21; XII, 6.

4. III Reg., XVII, 8-16.

5. IV Reg., V, 2-14.

tre judiciaire exécuté sur le diacre Étienne par une foule en fureur [1]. Exaspérés par leur fanatisme, ces forcenés entraînent le Sauveur hors de la synagogue, puis hors de la cité. Ils arrivent près « du sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, » et ils se disposent à précipiter leur victime dans le vide. Mais Jésus, se dégageant de leurs mains, passa au milieu d'eux, calme, majestueux, sans que personne osât se jeter de nouveau sur lui pour l'arrêter. *Ibat*, « il s'en allait » : il y a tout un tableau dans ce seul mot du narrateur.

Que s'était-il passé? Est-ce à dire, comme le supposent plusieurs auteurs, que la dignité de l'attitude de Jésus, la noblesse de sa physionomie et de son regard auraient suffi, à elles seules, pour remplir de crainte ces furieux? Nous ne le pensons pas, car il est visible — divers commentateurs rationalistes ont raison de le reconnaître [2] — que saint Luc a voulu raconter ici un miracle proprement dit. Mais quelques-uns de nos anciens exégètes sont allés trop loin, en disant que Jésus aurait instantanément frappé de cécité ou de paralysie les barbares homicides. Le récit n'implique rien de semblable. Il y eut un vrai miracle, ce qu'on nomme un miracle moral, lequel consista dans la victoire remportée par la volonté de Jésus sur celle de ses ennemis, qu'elle réduisit à l'impuissance. L'expulsion des vendeurs du temple faisait déjà partie de cette catégorie de prodiges, dont les évangélistes signaleront encore plusieurs exemples [3].

« D'après la tradition locale, la montagne d'où les Juifs voulaient précipiter Jésus, après l'avoir chassé de la synagogue, se trouve à l'extrémité du ravin qui, de Nazareth, descend droit au sud vers la grande plaine d'Esdredon. C'est le rocher à pic qui surplombe ce ravin à l'est, et qu'on aperçoit d'assez loin, lorsqu'on vient de Djénin ou de Caïffa [4]. » Ce rocher, qu'on nomme le « Mont de la Précipitation », domine la plaine d'environ 200 m. S'il convenait fort bien pour l'exé-

1. Act., VII, 57. Le martyre de S. Jacques le Mineur eut lieu à Jérusalem en des conditions semblables. Cf. Josèphe, *Ant.*, XX, IX, 1. S. Jean, VII, 59, et X, 31, citera deux tentatives des Juifs pour lapider Notre-Seigneur. En agissant ainsi, on croyait manifester un zèle pour la religion mosaïque.

2. Entre autres MM. H. J. Holtzmann, J. Weiss, Loisy.

3. Voir à ce sujet L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. 35-36; t. II, p. 311-334.

4. *La Palestine*,... par des Professeurs de N.-D. de France à Jérusalem, 2e éd., p. 457.

cution sommaire que se proposaient les ennemis de Jésus, il a le grave inconvénient d'être situé à plus de trois kilomètres de Nazareth, et d'être difficilement abordable en plusieurs endroits. Le texte évangélique suppose plutôt que le précipice était tout auprès de la ville, et le rocher perpendiculaire, haut de vingt mètres, qu'on voit auprès de l'église des Maronites, sur la limite N.-O. de Nazareth, pourrait bien avoir été le théâtre de la scène finale, si bien décrite par saint Luc [1].

1. Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 367; Robinson, *Researches in Palestine*, t. II, p. 329-330. Ce n'est là, toutefois, qu'une hypothèse. Du reste, les précipices ne manquent pas à Nazareth ou dans ses environs immédiats.

CHAPITRE III

LES DÉBUTS DU CONFLIT DE JÉSUS AVEC LES PHARISIENS

Dès l'ouverture de sa vie publique, Jésus a rencontré de l'opposition, d'abord de la part de la caste sacerdotale [1], puis du côté des pharisiens [2]. Jusqu'ici, tout lui a réussi à souhait en Galilée; mais, là aussi, la lutte va s'engager entre lui et la secte pharisaïque, et nous allons assister aux premières escarmouches de ce conflit, qui ne prendra fin qu'avec la mort du Sauveur, vaincu en apparence, et vainqueur en réalité. La guérison d'un paralytique et la vocation de saint Matthieu fourniront l'occasion avidement cherchée par les pharisiens de se poser en adversaires déclarés.

I. — GUÉRISON D'UN PARALYTIQUE A CAPHARNAUM [3].

Après sa grande prédication à travers la Galilée, Jésus regagna Capharnaüm, sa « propre ville, » comme la nomme saint Matthieu à cette occasion. Le bruit de son retour se répandit promptement, et la maison qui lui servait de résidence habituelle — probablement celle de Simon-Pierre, ainsi qu'il a été dit plus haut [4] — fut bientôt envahie par une multitude si considérable, que les abords mêmes de la porte d'entrée regorgèrent de monde et se trouvèrent entièrement

1. Joan., II, 13-20.
2. Joan., IV, 1-3.
3. Matth., IX, 1-8; Marc., II, 1-12, Luc., V, 17-26. Le récit de S. Matthieu est très sommaire; S. Marc et S. Luc multiplient les détails concrets et pittoresques.
4. On lit dans S. Marc : εἰς οἶκον, sans article (εἰς τὸν οἶκον d'après une autre leçon).

obstrués. On avait donc occupé les chambres du rez-de-chaussée, la petite cour intérieure située en avant de la maison et isolée de la rue par un mur, enfin la rue elle-même, sur laquelle s'ouvrait la porte de la cour. Cette affluence rappelait celle d'un certain samedi, où la maison de Pierre avait vu défiler tant de malades et d'infirmes, auxquels le bon Maître avait rendu la santé. Comme il était parti immédiatement après, et qu'on était resté longtemps privé de sa bienfaisante présence, on craignait qu'il ne fît de même, cette fois encore, et l'on se hâtait de venir à lui.

Le zèle infatigable du Sauveur mit à profit cette excellente occasion pour faire entendre « la parole [1] », c'est-à-dire, la parole par excellence, l'évangile, à tous ces auditeurs avides. Saint Luc insère ici un autre détail caractéristique : « Et la puissance du Seigneur (la puissance de Dieu même) était active pour opérer des guérisons parmi eux. » Ce qui veut dire qu'à cette époque, peut-être à cette heure même, les miracles se multipliaient entre les mains de Jésus, qui était muni de la toute-puissance divine pour en user à son gré. En toute hypothèse, cette formule générale prépare le lecteur au grand miracle qui va suivre. Le même saint Luc signale encore un autre trait significatif. Au premier rang de l'assistance qui se pressait autour de Jésus, il nous montre, assis non loin du Maître, « des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de toutes les bourgades de la Galilée et de la Judée, » et même « de Jérusalem, » leur grand centre. Ils sont là, évidemment, avec des intentions hostiles, dans le but de surveiller la conduite de Jésus et son enseignement, car sa renommée, toujours croissante dans toute la Palestine, a excité, ravivé leur basse jalousie.

L'auguste orateur fut tout à coup interrompu par un incident extraordinaire, que saint Marc et saint Luc racontent dramatiquement. Quatre hommes, qui portaient un paralytique étendu sur un pauvre grabat [2], se présentèrent devant l'entrée de la maison. Mais ils comprirent promptement qu'il leur serait impossible de traverser, avec leur fardeau encom-

1. Τὸν λόγον, dit S. Marc.

2. Tout le long du récit, S. Marc emploie le mot grec κράβαττος, dont les Latins ont fait *grabatus* et qui a pris chez nous la forme de « grabat ». S. Matthieu dit κλίνη, « lit ». Dans S. Luc, κλίνη alterne avec le diminutif κλινίδιον, « petit lit ». Le grabat était le lit des pauvres, et se composait d'une simple réseau de cordes tendu sur un châssis de bois ou de fer, qui

brant, les rangs serrés de la foule. Ils durent éprouver d'abord une pénible déception; mais leur désir ardent, ou plutôt leur volonté ferme, d'arriver jusqu'auprès de Jésus leur suggéra rapidement un moyen de surmonter la difficulté. Par l'escalier extérieur dont sont munies d'ordinaire les habitations palestiniennes [1], où au moyen d'une échelle, ils montèrent, toujours chargés du lit et du malade, sur le toit plat de la maison [2]. En Orient, les toits des habitations sont généralement d'une structure très légère : des roseaux ou des branchages en guise de lattes, une couche d'argile battue, parfois aussi des tuiles, comme dans le cas présent, en forment les éléments. Les porteurs n'eurent donc qu'à enlever un certain nombre de tuiles et qu'à creuser, en enlevant l'argile et les roseaux, une ouverture suffisante pour faire passer le malade et son grabat. L'opération était fort simple et les dégâts faciles à réparer. Par le trou béant qu'ils avaient ainsi pratiqué, ils firent glisser, au moyen de cordes, leur précieux fardeau jusqu'auprès de Jésus, au milieu de l'assemblée [3].

Quelle ne dut pas être, à ce spectacle, l'émotion de toute l'assistance! Seule, l'incrédulité déplaisait au Sauveur. La foi des suppliants ne le laissa jamais insensible, et celle qui se manifestait alors était si intense, si touchante, qu'on pourrait presque l'appeler héroïque. Il y avait la foi des porteurs, devant laquelle tous les obstacles avaient dû céder. Il y avait aussi la foi de l'infirme, qui avait consenti à tout et patiemment supporté les rudes secousses d'une aussi audacieuse opération. Ni eux ni lui ne voulaient laisser échapper une occasion qui peut-être ne reviendrait jamais. Cette confiance inébranlable, les trois narrateurs l'ont signalée par une formule identique : « Jésus ayant vu leur foi. » Sans laisser au paralytique le temps de proférer sa demande, — mais les moindres détails de la scène qui précède ne la criaient-ils pas

uspportait un petit matelas. Voir A. Rich, *Diction. des antiquités romaines et grecques*, trad. franc., p. 302.

1. Cf. Marc., XIII, 15; L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, 2e éd., pl. XII, fig. 3, 10.

2. Cicéron, *In M. Anton. orat. Philipp.*, II, 18, 45, mentionne une opération du même genre.

3. Cf. Tristram, *Eastern Customs*, p. 34-35. Voir dans Delitzsch, *Ein Tag in Kapernaum*, p. 40-46, et dans Edersheim, *Life of Jesus*, t. I, p. 501-504, quelques intéressantes variantes d'explication, mais qui ne rendent pas complètement compte de tous les détails des récits évangéliques.

bien haut? — Jésus lui dit avec une bonté ineffable : « Aie confiance, mon fils [1], tes péchés te sont remis. »

Mais pourquoi cette formule d'absolution, alors qu'on s'attendait plutôt à un miracle immédiat de guérison? Notre Seigneur, consulté plus tard par ses apôtres [2], ne donnera-t-il pas tort à l'assertion des rabbins d'alors, suivant laquelle toute épreuve physique ou morale est le châtiment d'un ou de plusieurs péchés, de sorte qu'on ne saurait être délivré d'une maladie avant d'avoir reçu de Dieu le pardon des fautes qui l'ont occasionnée [3]? Oui, mais alors le divin Maître posera un principe général, tandis qu'il s'agit ici d'un fait particulier. Or, il est certainement des cas où une vie coupable est directement punie par une infirmité corporelle, et c'est un fait d'expérience que la paralysie en particulier a été plus d'une fois le triste résultat de l'immoralité [4]. En remettant ses péchés à l'infirme qu'on venait de lui amener en des circonstances si extraordinaires, Jésus attestait qu'ils avaient été la cause réelle de son mal. Il le rassurait ainsi, car ce malheureux avait conscience de ses misères morales, et il devait craindre qu'à cause d'elles il ne pût obtenir sa guérison, même par un intermédiaire aussi puissant que le Sauveur. C'est pour cela que l'habile thaumaturge attaqua tout d'abord le mal intérieur, et supprima ainsi la cause, avant de faire disparaître l'effet. De la sorte, il accordait un double bienfait, purifiant l'âme avant de guérir le corps.

Cette parole du Christ, qui forme le nœud de l'épisode, va créer aussitôt le conflit que nous avons annoncé plus haut. En l'entendant, les pharisiens et les scribes qui assistaient à la scène en véritables espions, furent scandalisés, et ils prirent aussitôt une attitude hostile à l'égard de Jésus. « Pourquoi cet homme [5] parle-t-il ainsi? » se dirent-ils en eux-mêmes; « il blasphème; qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu? »

1. S. Luc remplace cette consolante et rassurante appellation par un terme général : Ἄνθρωπε, « homme ».

2. Joan., IX, 1-3.

3. Traité *Nedarim*, 41, *a*. Voir Wünsche, *Neue Beiträge...*, p. 120-121.

4. Cf. Joan., V, 14. Sur cette maladie, voir L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 142-144. S. Matth. et S. Marc désignent le paralytique de Capharnaüm par l'expression populaire, παραλυτικός. S. Luc emploie, selon sa coutume, un terme médical. παραλελυμένος. Cf. Hobbart, *The medical Language of St. Luke*, p. 6; Harnack, *Lukas der Arzt*, p. 127, 129.

5. Le pronom οὗτος (Vulg. *hic*), cité par les trois évangélistes, est plein de dédain.

Il est vrai que, dans la Bible[1], la rémission des péchés est toujours regardée comme une prérogative divine, et qu'aucune formule d'absolution n'existe dans le judaïsme, qui ne reconnaît à aucun homme, quelque saint et quelque grand qu'il soit, le pouvoir de purifier les âmes coupables. Mais Jésus n'avait-il pas suffisamment démontré qu'il était au-dessus des conditions humaines? Non, il n'a pas empiété sur les droits de Dieu, et il va en donner la preuve. « Connaissant[2] dans son esprit » (c'est-à-dire, d'une manière entièrement surnaturelle, sans le secours des sens), le jugement plein de malveillance que les pharisiens et les scribes portaient sur lui, il leur dit, avant qu'ils eussent pu se communiquer leurs impressions : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs? Lequel est le plus facile, de dire au paralytique : Tes péchés te sont remis ; ou de dire : Lève-toi, prends ton grabat et marche ? »

L'alternative était posée de la façon la plus simple et la plus habile; elle ne laissait aux accusateurs injustes aucun moyen de s'échapper. En soi, les deux choses sont également faciles, s'il ne s'agit que de prononcer les mots en question. Elles sont extrêmement difficiles, s'il faut passer à l'exécution et, dans ce cas, une guérison miraculeuse présenterait une difficulté spéciale. Il serait aisé à un imposteur de s'attribuer en paroles le pouvoir de remettre les péchés : mais qui oserait prétendre, à moins de se sentir investi d'une puissance supérieure, qu'il peut guérir d'un mot les maladies du corps, et en particulier une paralysie plus ou moins invétérée[3]? L'argument était décisif, irréfutable; aussi les pharisiens durent-ils se morfondre dans un humiliant silence. Jésus reprit donc, après avoir vainement attendu leur réponse : « Afin que vous sachiez que le fils de l'homme possède sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Je te l'ordonne (dit-il au paralytique), lève-toi, prends ton grabat et va dans ta maison[4]. » Un miracle annoncé avec une telle clarté et une

1. Ex., XXXIII, 7; Is., XLIII, 25; XLIV, 22; etc.

2. Le participe ἐπιγνοὺς, employé par S. Marc et par S. Luc, désigne une connaissance parfaite.

3. Comme le note S. Jérôme, *Comment. in Matth.*, IV, 5, *inter dicere et facere, multa distantia est; utrum sint paralytico peccata dimissa, solus noverat, qui faciebat.*

4. Il est remarquable que cette parole de Notre-Seigneur a été transmise identiquement par les trois synoptiques, y compris la parenthèse extraordinaire qui l'interrompt un instant.

telle solennité prend aussitôt, s'il est réellement accompli, la valeur d'une démonstration. La parole du « Fils de l'homme » ne fut pas prononcée en vain, car, obéissant aux trois ordres de Jésus, le paralytique se leva soudain, prit son grabat sur ses épaules et s'en alla chez lui, en glorifiant Dieu. La misérable couchette qui avait été le signe de son infirmité devint ainsi la preuve de sa guérison.

En face du surnaturel contemplé de si près, les témoins du prodige furent d'abord saisis d'une crainte religieuse. Mais s'élevant ensuite à un sentiment d'ordre supérieur, ils laissèrent un libre cours à leur admiration, qu'ils manifestèrent, comme le paralytique, en rendant gloire à Dieu, qui, ajoute saint Luc, « avait conféré un tel pouvoir aux hommes » dans la personne de son Christ. « Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses, » disaient-ils, profondément émus. Quant aux pharisiens et aux scribes, les narrateurs ne s'en inquiètent pas; mais il est aisé de se représenter les mouvements de haine que leur défaite souleva dans leurs cœurs. Ils n'oublieront pas, ils ne pardonneront pas. La lutte est engagée, et ils ne cesseront leurs attaques que lorsqu'ils seront extérieurement victorieux.

II. — LA VOCATION DU PUBLICAIN LÉVI.

Après le grand miracle dans lequel il avait si bien associé la logique à l'action, Jésus quitta la maison où le prodige avait eu lieu, sortit de la ville et se dirigea vers le rivage du lac. Il y fut rejoint par une multitude considérable, à laquelle il rompit selon sa coutume le pain de la parole. Son allocution terminée, il continua de marcher le long de la rive. Nous avons dit que la ville de Capharnaüm, en vertu même de sa situation sur l'une des routes les plus commerçantes du monde, était l'entrepôt et le lieu de transit d'une énorme quantité de marchandises transportées d'Orient en Occident, et réciproquement. Or, rien ne passait gratuitement. Il y avait donc là, comme à Jéricho, un poste de douane considérable, tenu par un assez grand nombre de publicains ou péagers. L'un de ces fonctionnaires était alors assis à son bureau, qui n'était peut-être qu'une simple table placée sous un abri en planches, et d'où il surveillait le va-et-vient de la route et du port.

Saint Marc et saint Luc lui donnent le nom de Lévi [1]; mais il est plus connu sous celui de Matthieu, qu'il reçoit dans le premier évangile [2]. Lévi était le nom juif; Matthieu ou *Mattaï*, c'est-à-dire, « don de Dieu », probablement le nom chrétien, qui lui avait été assigné par Jésus. Ou bien, comme d'autres Juifs, il avait deux appellations différentes.

Jésus lui dit : « Suis-moi, » l'invitant ainsi à devenir son disciple dans le sens strict. C'est par cette même parole que Pierre et André, Jacques et Jean, avaient entendu l'appel du Sauveur, dans le plein exercice de leurs fonctions habituelles. Un résultat identique fut produit : « Laissant tout et se levant, il le suivit. » Ici encore, le sacrifice fut immédiat et complet, avec cette différence que les pêcheurs pouvaient, à l'occasion, reprendre leur métier, tandis qu'il était moralement impossible pour un publicain de revenir à son poste, après l'avoir ainsi abandonné. Mais cet appel de Jésus et ce généreux sacrifice de Lévi avaient été évidemment préparés. Ce n'était pas la première fois que le Maître et le nouveau disciple entraient en contact dans cette cité de Capharnaüm, où Notre-Seigneur revenait de temps à autre. Au reste, la conversion du publicain eût-elle été l'œuvre d'un instant, ce phénomène psychologique serait en parfait rapport avec l'étonnante puissance d'attraction que Jésus exerçait sur les esprits et sur les cœurs [3].

Ce qui est plus capable encore d'exciter notre étonnement, c'est de voir que le Christ ne craignit pas de choisir, pour le mettre au rang de ses disciples intimes, et bientôt après au rang de ses apôtres, un homme qui appartenait à une corporation justement décriée [4], et dont les membres étaient regardés comme des pécheurs publics. Mais Jésus avait la sainte hardiesse, lorsqu'il le jugeait utile à son œuvre, de braver les préjugés de ses coreligionnaires, et nous allons l'entendre justifier ici même sa conduite [5].

1. S. Marc ajoute qu'il était fils d'Alphée, mais d'un Alphée que nous ne devons pas confondre avec le père de S. Jacques le Mineur (Matth., x, 3; Marc., III, 17; Luc., VI, 15; Act., I, 13).

2. Matth., IX, 9. L'identité de Lévi et de S. Matthieu a été niée dès l'antiquité par le gnostique Héracléon et par Origène, et assez fréquemment depuis, mais sans raisons sérieuses.

3. Voir S. Jérôme, *Comment. in Matth.*, IX, 9.

4. Voir le t. I, p. 148-149.

5. Matth., V, 46-47; XI, 19; XVIII, 17; XXI, 31-32; Luc., III, 12; VII, 29, 34; XV, 3; XVIII, 9-14; XIX, 7, etc. Cent cinquante ans plus tard, Celse se

Peu de temps après cette rapide scène des bords du lac, Lévi donna dans sa maison, en l'honneur de son nouveau Maître, un repas solennel, auquel il avait aussi invité, pour leur faire ses adieux, ses collègues d'autrefois et un certain nombre de ses amis. Ce fut là, pour les pharisiens de Capharnaüm, une occasion meilleure encore de manifester leur animosité à l'égard de Jésus. A leurs yeux, en effet, manger à la même table que des publicains et d'autres pécheurs publics [1] constituait un véritable scandale, d'autant mieux que, d'après les usages orientaux, la participation à un même repas établit à elle seule des relations intimes [2]. Néanmoins, ils n'osèrent pas s'adresser directement à Jésus, car ils avaient appris déjà à redouter ses reparties écrasantes. Ils vinrent donc trouver ses disciples, et ils leur demandèrent : « Pourquoi votre Maître mange-t-il et boit-il avec les publicains et les pécheurs ?»

Le Sauveur, qui avait entendu la question insidieuse de ses adversaires, se chargea lui-même d'y répondre. « Ce ne sont pas, dit-il, ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin. Allez et apprenez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice; car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

Cette petite apologie ne laissait rien à désirer. Elle se compose de trois parties : d'un proverbe populaire, d'un texte emprunté à l'Ancien Testament, d'une raison de convenance. Le proverbe, qu'on rencontre avec des nuances intéressantes dans les littératures classiques, signale un fait d'expérience quotidienne. « Les médecins, disait de même Pausanias [3],

permettra de grossières injures contre le christianisme, à propos de la vocation du publicain Lévi. Cf. Origène, *Contr. Cels.*, I, 62.

1. Les trois narrateurs distinguent deux catégories d'invités dans la circonstance présente. S. Matthieu et S. Marc : « des publicains et des pécheurs ; » S. Luc : « des publicains et d'autres. » Le mot « pécheurs » doit être interprété ici au point de vue pharisaïque. Cf. Matth., XI, 19, et Luc., XV, 1, où ces deux expressions sont également associées. Mais il peut désigner aussi des pécheurs proprement dits, ou du moins des hommes qui se mettaient à leur aise relativement à maint précepte gênant.

2. C'est pour cela que les stricts observateurs de la loi mosaïque, même après leur conversion au christianisme, étaient extrêmement chatouilleux sur ce point. Cf. Act., XI, 3; Gal., II, 12. Les rabbins interdisaient à leurs disciples de prendre leurs repas en compagnie du « peuple de la terre », c'est-à-dire, des gens du peuple sans instruction (*Berachoth*, 43, 2); à plus forte raison avec des hommes d'une conduite douteuse.

3. Plutarque, *Apophtegm. Lacon.*, 230. Cf. Dion Cass., *Or.*, VIII, 5; Jülicher, *Gleichnisreden Jesu*, t. II, p. 176-177.

n'ont pas coutume de se tenir auprès de ceux qui se portent bien, mais auprès des malades. » Si les convives au milieu desquels Jésus se trouvait alors étaient des pécheurs, cette place ne lui convenait-elle point, en tant qu'il est le médecin des âmes [1]? La parole : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice » est extraite de la prophétie d'Osée [2]. Elle exprime, sous une forme paradoxale, la pensée que Jésus correspondait beaucoup mieux aux desseins de Dieu en se conduisant avec mansuétude à l'égard des pécheurs, qu'en se montrant raide et impitoyable avec eux, à la façon des scribes et des pharisiens. Les sacrifices sanglants étaient nécessaires, puisque la loi les exigeait; mais le Seigneur d'Israël leur préférait de beaucoup la miséricorde envers le prochain, celui-ci fût-il coupable. Enfin, le rôle du Messie ne consistait-il pas à convertir et à sauver les pécheurs? Jésus développera un jour cette idée, en exposant la parabole de la brebis perdue et retrouvée [3].

Il y avait alors à Capharnaüm quelques disciples de Jean-Baptiste, qui, imitant l'austérité de sa vie, pratiquaient des jeûnes fréquents et récitaient, à des heures fixes, de longues formules de prière. Les pharisiens aussi, et en général les pieux Israélites, jeûnaient souvent, comme nous l'apprennent les évangiles [4] et le Talmud [5]. Ils le faisaient d'ordinaire le lundi et le jeudi, parce que c'était, d'après la tradition, en ces jours-là que Moïse était monté au Sinaï (un jeudi) et qu'il en était descendu (un lundi). Bien que la législation mosaïque n'imposât aux Hébreux qu'un seul jeûne par an, pour la fête du Grand Pardon *(Yôm Kippour)* ou de l'Expiation [6], cette pratique de pénitence et de deuil était trop naturelle, pour ne pas s'imposer comme une bonne œuvre à des âmes de foi.

1. S. Augustin, *Serm.* LXXXVII : *Jacet toto orbe terrarum, ab oriente usque ad occidentem, grandis ægrotus: ad sanandum grandem ægrotum descendit omnipotens medicus.* Cf. S. Justin, *Apol.*, I, 15.

2. Os., VI, 6. La formule qui l'introduit «Allez et apprenez, » est souvent employée par les rabbins.

3. Matth., XVIII, 10-14; Luc., XV, 1-7.

4. Matth., VI, 16-17; Luc., II, 37; XVIII, 12.

5. Voir Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes*, 4e éd., t. II, p. 489-491, t. III, p. 104-105, 116-117.

6. En septembre ou octobre. Cf Lev., XVI, 29-31; XXIII, 27-32; Num., XXIX, 7; Act., XXVII, 9. Plus tard, on en introduisit d'autres, en souvenir de plusieurs événements douloureux, survenus à l'époque de la ruine de Jérusalem par les Chaldéens. Voir Nowack, *Lehrbuch der hebr. Archäologie*, t. II, p. 201-202.

Aussi en est-il fait mention à diverses reprises dans les écrits de l'Ancien Testament [1]. Jésus n'a nullement songé à l'abolir, et l'Église primitive l'a conservée, puis imposée à tous le chrétiens [2].

Le jour du grand repas donné par Lévi coïncidait précisément, nous dit saint Marc, avec un jeûne de dévotion des disciples du précurseur et des pharisiens. Le contraste n'en était que plus frappant. Le moment était donc bien choisi pour le relever. S'approchant à leur tour du Sauveur, les disciples de Jean [3] lui posèrent cette question : « Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous souvent, tandis que vos disciples ne jeûnent pas? » Cette consultation avait-elle été suggérée par la malveillance, dans l'espoir d'embarrasser Notre-Seigneur? Cela est assez vraisemblable, car les disciples du précurseur nous sont apparus déjà comme animés envers lui de sentiments de jalousie [4]. La présence des pharisiens confirmerait cette hypothèse.

Ainsi interpellé parce qu'on le regardait comme responsable de la conduite de ses disciples, Jésus donnera, dans un langage tout ensemble familier et saisissant, toutes les explications désirables. « Pouvez-vous, répondit-il d'abord, faire jeûner les amis de l'époux, pendant que l'époux est avec eux? Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront en ces jours-là. »

Cette première partie de sa réponse élucide déjà toute la question. L'image, aussi forte que gracieuse, qu'il emprunte aux cérémonies du mariage chez les Juifs, avait d'autant plus d'à-propos, que, naguère, le précurseur lui-même l'avait employée en présence de plusieurs de ses propres disciples, en comparant le Messie à un époux mystique, descendu du ciel pour célébrer ses noces avec l'Église [5]. Les amis de l'époux, ce sont naturellement les jeunes gens que Jésus venait d'attacher à sa personne, car ils auront pour rôle principal de lui amener, pures et saintes, les âmes dont la réunion formera son Église, sa céleste épouse [6]. C'était précisément

1. I Reg., xxxi, 13; II Reg., xii, 16; Dan., x, 3; Joel, i, 14; ii, 12, 15; etc
2. Act., xiii, 2-3; Tertullien, *De jejunio*, ii; *Constitut. apost.*, v, 18.
3. D'après la rédaction de S. Marc, ils sembleraient s'être présentés en compagnie de quelques pharisiens.
4. Joan., iii, 26.
5. Joan., iii, 29-31.
6. II Cor., xi, 2.

alors le temps des noces, par conséquent un temps de fête et de joie. Le jeûne est au contraire une manifestation de tristesse et de deuil. Or, qui donc pourrait songer, sans une inconséquence étrange, sans commettre un vrai contre-sens, à condamner au jeûne les gens de la noce pendant la durée des solennités nuptiales? Ne serait-ce pas une contradiction dans les termes? Il suit de là qu'on n'avait pas raisonnablement le droit d'imposer des jeûnes, surtout de simples jeûnes de dévotion, aux disciples de Jésus, aussi longtemps que lui, l'Époux divin, célébrait en leur compagnie les fêtes de son mariage. Mais, continua le divin Maître, les jours de sa présence au milieu d'eux sont comptés. Il ne tardera pas à leur être violemment enlevé [1], et « alors, » — Jésus insista sur cet adverbe en le prononçant, — alors ils pourront jeûner sans inconvenance. Cette nouvelle allusion à la passion et à la mort du Christ est saisissante, surtout associée qu'elle est ici à la joyeuse comparaison du mariage. Mais Jésus avait constamment devant les yeux, même à l'époque de ses plus brillants succès, ce qu'il appelait son « heure. »

L'argument était d'autant plus péremptoire, que le Sauveur ne blâmait en rien les jeûnes des pharisiens et des disciples de Jean-Baptiste. Il ne demandait qu'une chose : la liberté pour les siens, sur un point d'ailleurs très secondaire. Mais voici qu'il va corroborer sa thèse, par d'autres considérations non moins saisissantes, présentées sous la forme de petites paraboles. Elles ont la portée de véritables principes. « Personne, continua-t-il, ne coud une pièce d'étoffe neuve [2] à un vieux vêtement; autrement, la pièce d'étoffe neuve emporte un morceau du vieux, et la déchirure devient plus grande [3]. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles

1. L'idée de violence est nettement affirmée par le verbe grec ἀπαρθῇ (Vulg. *auferetur, ablatus fuerit*).

2. L'adjectif ἄγναφος (Vulg., *rudis*) désigne à la lettre une étoffe qui n'a point passé par les mains du foulon, et qui est par conséquent raide, sans souplesse. En se contractant, surtout au lavage, elle ne manquera pas de produire le fâcheux accident en question.

3. Nous lisons dans S. Luc, avec une variante qui souligne encore davantage la pensée : « Personne ne met une pièce d'un vêtement neuf à un vieux vêtement; autrement, on déchire le neuf, et la pièce du vêtement neuf ne convient pas au vieux vêtement. » Dans le cas ainsi présenté, sans parler de l'inélégance d'un pareil ravaudage, il y aura double perte, double folie, puisqu'on aura gâté non seulement le coin d'une pièce d'étoffe neuve, mais un vêtement neuf, en y taillant un morceau pour rapiécer le vieil habit.

outres; autrement, le vin nouveau rompra les outres, et il se répandra, et les outres seront perdues; mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves, et ainsi les deux se conservent. Et personne, buvant du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau; car il dit : Le vieux est meilleur. »

Quelle simplicité, et en même temps quelle force de langage! Jésus ne craint pas d'emprunter ses comparaisons aux usages les plus humbles de la vie domestique, pour leur faire exprimer de hautes vérités. Cette fois, il justifie la conduite de ses disciples par un raisonnement tiré de la nature même de l'institution dont ils font désormais partie. Quelle ménagère intelligente pratiquera jamais le raccommodage coûteux et ridicule qui vient d'être si bien décrit? Quel homme soucieux de ses intérêts remplira de vin nouveau, qui fermente encore, de vieilles outres [1], dont la peau s'est amincie par l'usage et qui seront incapables de résister à ce travail de fermentation? Au propre comme au figuré, une étoffe usée et une étoffe neuve, non apprêtée, de vieilles outres et du vin nouveau, ne sauraient aller ensemble. Ce sont des choses hétérogènes, qu'on aurait tort de vouloir associer intimement. Un nouvel esprit réclame de nouvelles formes. L'esprit religieux surtout ne veut pas être gêné dans sa force d'expansion, qui est particulièrement grande. S'il eût été désastreux, pour le judaïsme vieilli, d'essayer de le rajeunir en le rapiéçant çà et là avec des morceaux d'étoffe neuve, taillés dans la religion de Jésus, il l'eût été également pour celle-ci de vouloir se confiner, n'eût-ce été que pour un temps, dans les formes surannées du mosaïsme. Que les pharisiens et les disciples du précurseur se livrent donc à leurs jeûnes multiples, si cela leur convient! Les disciples du Christ ont mieux à faire, et leur Maître ne greffera pas le germe de son Église sur le tronc à demi pourri du judaïsme des scribes, qu'il n'était pas possible de rajeunir. Les vêtements usés et les vieilles outres représentent fort bien la théocratie de l'ancienne Alliance, et en particulier cet ensemble de traditions et de pratiques sévères qu'on aurait voulu imposer à Notre-Seigneur et à ses disciples. De même, l'étoffe neuve et le vin

1. Dans l'Orient biblique, on a toujours utilisé, en guise de récipients pour l'eau, le vin, l'huile et d'autres liquides, des outres de peau, de dimensions diverses, qui sont fréquemment représentées sur les anciens monuments. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéolog. de la Bible.*, pl. xx, fig. 10, 13, 14, 15, 17.

nouveau sont la figure très expressive de l'esprit nouveau, généreux, que l'évangile devait apporter au monde. Un mélange des deux religions, des deux esprits, était impossible et aurait produit les plus fâcheuses conséquences. On le vit bien après la mort du Sauveur, lorsque les judaïsants créèrent dans l'Église primitive un schisme dangereux, sous prétexte de rapiécer la religion du Sinaï, en appliquant sur elle des morceaux d'étoffe empruntés au christianisme.

La troisième comparaison, « Personne, venant de boire du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau [1]..., » exprime au fond la même vérité. De même qu'on supporte plus difficilement l'âpreté du vin nouveau lorsqu'on boit d'ordinaire du vieux vin, plus doux et plus savoureux au palais [2] : de même, celui qui s'est habitué dès son enfance aux anciennes coutumes, ou, mieux encore, à un système religieux d'une nature particulière, s'habitue difficilement à un nouveau genre de vie, et plus difficilement à une religion nouvelle. Le vin vieux symbolise ici le judaïsme, le vin nouveau figure le christianisme. Ne dirait-on pas que, cette fois, Jésus excuse aimablement la conduite de ses adversaires, leur laissant le temps de s'accoutumer au vin nouveau de l'évangile? En toute hypothèse, quelle excellente pédagogie que la sienne!

1. S. Luc est seul à la mentionner.
2. Eccli., IX, 10.

TROISIÈME PÉRIODE

ENTRE LA SECONDE ET LA TROISIÈME PAQUE DE LA VIE PUBLIQUE DU SAUVEUR

CHAPITRE PREMIER

DEPUIS LA SECONDE PAQUE JUSQU'A L'ÉLECTION DES APÔTRES

I. — JÉSUS ENTRE EN CONFLIT AVEC LES AUTORITÉS JUIVES A JÉRUSALEM, A L'OCCASION D'UN MIRACLE OPÉRÉ LE JOUR DU SABBAT

Malgré son importance exceptionnelle, ce fait a été passé sous silence par les synoptiques, le ministère du Sauveur à Jérusalem et en Judée étant exclu de leur plan. Il forme, au contraire, une partie essentielle de la manifestation de Jésus en face des chefs religieux du judaïsme, et, à ce titre, l'auteur du quatrième évangile lui a donné tout le relief qui lui convient. Le courant d'opposition dont nous venons de constater l'origine en Galilée existait depuis longtemps déjà dans la capitale juive, et saint Jean l'a signalé plusieurs fois [2]. Il va s'y développer tout à coup et y prendre des allures redoutables. Jérusalem deviendra ainsi, relativement au Messie, un centre d'incrédulité, de résistance haineuse, l'élément qui lui était hostile jouissant là d'une puissance considé-

1. Joan., v, 1-47.
2. Joan., i, 11; ii, 14-25; iii, 18-19, 26; iv, 1-3, 44.

rable. La foi et l'amour, il est vrai, croîtront aussi sans arrêt durant toute cette période et consoleront le cœur du Christ, qui profitera d'ailleurs de toutes les occasions pour se révéler à ses compatriotes. Le récit ne contient pas la moindre allusion aux disciples de Jésus. Il est à croire qu'il était venu sans eux à Jérusalem; ou bien, ils ne se trouvaient pas auprès de lui, durant les scènes qui vont se passer à Béthesda et sous les galeries du temple.

L'évangéliste signale, dès le début de sa narration, les circonstances de temps et de lieu. « Il y avait, dit-il d'abord, une fête des Juifs [1], et Jésus monta à Jérusalem. » Quelle était cette fête? Il est impossible de le dire avec certitude, car l'expression employée par saint Jean pour la désigner nous laisse dans le vague, et la suite du récit ne contient aucune déclaration qui puisse servir à rendre son indication plus précise. Aussi, depuis la plus haute antiquité, les commentateurs n'ont-ils jamais pu réussir à se mettre d'accord sur ce point. Ils l'ont identifiée successivement à toutes les grandes solennités religieuses des Juifs : les uns à la Pâque, à la suite de Tatien, de saint Irénée et d'Eusèbe de Césarée; les autres à la Pentecôte, avec saint Jean Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie; d'autres à la fête des *Pourîm* ou des « Sorts », instituée en souvenir du grave péril auquel les Israélites avaient échappé en Perse, grâce à la reine Esther [2]; d'autres encore, à la fête des Tabernacles. Il est difficile de prendre une décision ferme. Tout bien considéré, et surtout à cause du témoignage de saint Irénée, qui, par saint Polycarpe, se rattachait de si près à saint Jean, nous inclinons à croire qu'il s'agit de la Pâque, par conséquent, de la seconde Pâque de la vie publique du Sauveur [3]. Il est vrai que, dans cette hypothèse, saint Jean aurait signalé coup sur coup deux solennités pascales, puisqu'il va en mentionner une autre en propres termes dès le début du chapitre suivant [4]; et, par là-même, il aurait passé sous silence une année entière de la vie de Jésus. C'est là certainement une difficulté, non toute-

1. D'après une autre leçon, également accréditée, on lit avec l'article: « la fête des Juifs ».

2. Esth., IX, 17-20. Elle était célébrée au mois de mars.

3. Pour la discussion de ces divers sentiments, voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Jean, Introd. critiq. et commentaires*, p. 91-93; Knabenbauer, *Comment. in Evang. sec. Joannem*, p. 186-187.

4. Joan., VI, 4.

fois une impossibilité, dès lors que l'auteur du quatrième évangile s'était proposé de glisser sur le ministère galiléen. Il est bon de remarquer en outre que, bientôt, il nous montrera le Sauveur entouré, en Galilée, de foules nombreuses, enthousiastes, et ce fait suppose qu'un temps considérable s'était écoulé depuis le commencement de la vie publique [1].

Continuant son récit, saint Jean décrit brièvement le lieu qui va servir de théâtre à un grand miracle du Sauveur : « Il existe à Jérusalem, près de la porte des Brebis, une piscine qu'on nomme en hébreu Béthesda, et qui a cinq portiques [2]. » « Béthesda », ou plus exactement *Beithhesdâ'*, « Maison de miséricorde » : c'était, dans l'idiome araméen de l'époque, un nom très approprié à un édifice dont la destination était de soulager les misères humaines [3]. La porte des Brebis, près de laquelle se trouvait la piscine, est citée plusieurs fois au livre de Néhémie [4]. On l'appelait probablement ainsi parce qu'on introduisait par elle, dans la ville et dans les cours du temple, les nombreux troupeaux de moutons, engraissés dans les steppes de l'est, qui devaient servir soit à l'alimentation soit aux sacrifices. Elle était située au nord-est des remparts, à peu près sur l'emplacement de la porte actuelle de Saint-Étienne [5]. Les cinq portiques bâtis au-dessus de la piscine formaient, d'après un renseignement fourni par saint Cyrille de Jérusalem [6], un quadrilatère dont une galerie transversale réunissait deux côtés [7]. Cette vasque, qui va devenir célèbre dans l'histoire de Jésus, a été pendant longtemps identifiée, mais à tort, avec le vaste réservoir, maintenant à sec, qui porte le nom de *Birket-Israïn* [8]. Des fouilles pratiquées à

1. Nous avons relevé plus haut (p. 10-11), l'importance de ce problème chronologique, pour fixer la durée de la vie publique de Notre-Seigneur et la date de sa mort.

2. Il y a ici quelques variantes dans les manuscrits grecs. Nous avons suivi la leçon qui nous paraît la mieux garantie.

3. Dans la Vulgate, l'édifice porte le nom de *Bethsaïda*. La forme du nom varie du reste dans le texte grec. Voir Edersheim, *The Life of Jesus*, t. I, p. 462; Zahn, *Das Evangel. des Johannes*, p. 274-275.

4. Neh., III, 1-31; XII, 38. Cf. L. Cl. Fillion et H. Nicole, *Atlas géographiq. de la Bible*, pl. XIV.

5. Appelée en arabe *Bâb-Sitti-Mariam*. L. Cl. Fillion et H. Nicole, *op. cit.*, pl. XV.

6. *Homil. in paralyt.*, II.

7. *La Palestine...*, par des Professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem, 2e éd., p. 182.

8. Voir Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 290-291.

partir de 1871, tout auprès de l'église Sainte-Anne, à cinquante pas au nord-est, en ont mis à jour les précieux restes, et cet emplacement est si conforme aux données d'une tradition remontant au premier tiers du IVe siècle, que l'accord tend de plus en plus à se faire sur ce point [1].

A la suite de ces détails topographiques, le narrateur, complétant sa description générale, nous montre, « étendus » à terre ou sur de misérables lits, « un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques [2]. » Puis il ajoute : « Ils attendaient le mouvement de l'eau; car l'ange du Seigneur descendait de temps en temps dans la piscine et en agitait l'eau, et celui qui descendait le premier dans la piscine après que l'eau avait été agitée, était guéri, quelle que fût sa maladie. »

Comme nous l'écrivions ailleurs [3], ces dernières lignes [4] sont « depuis très longtemps le sujet de discussions interminables entre les exégètes, tout d'abord au point de vue de la critique textuelle, puis à celui de l'interprétation des faits... 1° Elles manquent dans plusieurs manuscrits grecs très anciens et dans une traduction syriaque des plus importantes; de plus, elles sont l'objet de variantes multiples dans les manuscrits qui les contiennent. Pour ce double motif, de savants critiques, parmi lesquels on rencontre plusieurs commentateurs catholiques, les regardent comme une glose marginale insérée dans le texte. D'un autre côté, la plupart des manuscrits grecs et des anciennes versions les renferment, et le sens général du passage semble exiger leur présence. En effet, un peu plus bas [5], le paralytique, répondant à Jésus, mentionne l'agitation des eaux de la piscine comme une condition de leur vertu curative; or, cette réflexion devient peu intelligible, si l'on retranche les lignes en question, puisque ce sont elles qui en donnent la clé. Nous inclinons donc, avec de nombreux auteurs appartenant à toutes les écoles d'exé-

1. Voir F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1730-1732; Hastings, *Dictionary of Christ*, t. I, p. 194-195; *La Palestine...*, par des Prof. de N.-D. de France, 2e éd., p. 182-183.

2. Le mot grec ξηροί, à la lettre, « desséchés », désigne des infirmes dont les membres sont atrophiés.

3. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 162-164.

4. Joan., v, 3b-4.

5. Joan., v, 7.

gèse [1], à les regarder comme authentiques. 2° Si on leur attribue l'authenticité, il est évident que l'évangéliste, en employant ce langage, a voulu désigner un miracle périodique, accompli à certains moments par l'intermédiaire d'un ange, qui, tout en demeurant invisible, venait agiter les eaux et leur communiquer la puissance de guérir celui qui réussirait le premier à s'y plonger après ce bouillonnement. Telle a été l'interprétation des Pères et des anciens Docteurs, comme aussi celle de la plupart des exégètes modernes. »

Néanmoins, de nombreux commentateurs, même croyants, supposent qu'il ne s'agit dans tout ce passage, même en admettant son authenticité intégrale, que d'un phénomène purement naturel. « La piscine de Béthesda aurait été tout simplement un bassin d'eau minérale..., où les infirmes attendaient le moment propice où le calorique souterrain, se dégageant subitement, produisait une agitation considérable à la surface de l'eau, et soulevait les sels métalliques qui constituaient l'efficacité du bain [2]. » Les bouillonnements de l'eau auraient été intermittents, et leur effet curatif aurait surtout existé aux premiers instants qui suivaient l'agitation. Dans la pensée des mêmes commentateurs, les Juifs, peu au courant des causes naturelles, attribuaient la vertu sanitaire de la piscine à l'intervention d'un ange, et saint Jean n'aurait fait que rapporter ici la croyance populaire. Mais on peut répondre à cela : Quelle est l'eau minérale ou gazeuse qui soit capable de guérir non seulement les paralytiques et les boiteux, mais les aveugles eux-mêmes? Car ces derniers sont mentionnés au même titre que les autres infirmes qui attendaient l'agitation des eaux. De plus, le narrateur n'établit pas la moindre distinction entre sa croyance personnelle et celle du peuple. Les termes dans lesquels il expose les faits — dans l'hypothèse où son récit tout entier est authentique — décrivent une croyance générale. Il nous paraît donc difficile de ne pas admettre ici un miracle qui avait lieu périodiquement, à des intervalles probablement irréguliers [3].

1. Plusieurs commentateurs rationalistes, entre autres MM. Reuss et Heitmüller, se font les défenseurs de l'authenticité. Il est vrai que c'est avec l'arrière-pensée, plus ou moins avouée, d'exciter de la défiance envers le narrateur, coupable d'avoir ajouté foi à de telles « superstitions ».

2. Mgr. Le Camus, *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2e éd., t. I, p. 319.

3. Pour une discussion plus complète des deux points signalés, voir L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Jean*, p. 96-98; Knabenbauer, *Comment. in Evang. S. Joannis*, p. 188-190; T. Zahn, *Das Evangelium des Johannes...* p. 274-280.

Les lignes suivantes, qui décrivent dramatiquement une scène contemplée aux thermes d'Ibrahim, près de Tibériade, nous permettent de nous représenter le tableau douloureux qui s'offrit aux regards compatissants de Jésus, auprès de la piscine de Béthesda. « La salle où se trouve la source est entourée de plusieurs portiques, sous lesquels nous voyons une foule de gens entassés les uns sur les autres, couchés sur des grabats ou roulés dans des couvertures, avec de lamentables expressions de misère et de souffrance... La piscine est en marbre blanc, de forme circulaire et couverte d'une coupole soutenue par des colonnes; le bassin est entouré intérieurement d'un gradin où l'on peut s'asseoir [1]. »

Parmi les infirmes qui se pressaient autour du réservoir de Béthesda, pour profiter de la vertu de ses eaux, se trouvait un paralytique [2] qui était digne d'un intérêt spécial, car son mal durait depuis trente-huit ans déjà. Il nous apprendra lui-même qu'il n'était pas réduit à une immobilité absolue, la contractilité des muscles n'ayant pas totalement cessé. Il nous dira aussi combien était faible son espoir de revenir à la santé, même en ce lieu témoin de tant de guérisons. Et pourtant, voici que la délivrance va lui arriver, mais d'une manière tout à fait imprévue. Jésus, que son infinie compassion avait attiré auprès de cet assemblage de toutes les misères, s'approcha de lui et lui demanda avec bonté : « Veux-tu être guéri? » Poser une telle question à un malheureux impotent, atteint d'une maladie invétérée [3], et qui se trouvait là précisément pour obtenir sa guérison, semblerait étrange de la part de toute autre personne. Mais elle avait un excellent but : celui d'exciter la foi et l'espérance de l'infirme, d'attirer son attention sur un moyen de salut auquel il n'avait pu songer. En effet, en lui tenant ce langage, le tout-puissant thaumaturge lui promettait implicitement de lui rendre la santé. La réponse du malade est empreinte d'une profonde tristesse : « Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine lorsque l'eau a été agitée, et, pendant que j'y vais, un autre descend avant moi. » Personne, dans une telle misère!

1. F. Bovet, *Voyage en Terre Sainte*, 3e éd., p. 378.

2. Un des ξηροί mentionnés plus haut. Sa maladie n'est pas spécifiée par le narrateur; mais il résulte de l'ensemble du récit qu'il était atteint d'une paralysie partielle.

3. Notre-Seigneur, dit l'évangéliste (Joan., v, 6), connaissait ce détail par sa science surnaturelle.

pas un ami, pas une âme charitable qui s'intéressât directement à lui, pour lui rendre ce service indispensable! C'est donc en vain qu'il avait essayé fréquemment de s'approcher de la piscine, en se traînant avec peine, à l'heure favorable; toujours il y avait été devancé.

Jésus reprit, avec l'accent d'une suave autorité : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » Cette parole, presque identique à celle que le Sauveur adressait naguère à un autre paralytique [1], produisit un résultat immédiat. L'infirme fut aussitôt guéri, prit son grabat sur ses épaules et s'en alla. Un miracle incontestable venait d'être accompli. Or, continue l'évangéliste, « ce jour-là était un sabbat. » Remarque importante, qui forme comme le nœud de tout l'épisode. En effet, lorsque les chefs religieux des Juifs aperçurent cet homme qui portait sa couchette à travers les rues, ils furent gravement scandalisés, et ils lui dirent avec raideur : « C'est le sabbat, il ne t'est pas permis de porter ton grabat. » Une tradition sérieuse interdisait, il est vrai, de porter des fardeaux à pareil jour [2]; mais il y avait de légitimes exceptions à cette règle. Les rabbins le reconnaissaient eux-mêmes, lorsqu'ils posaient le principe suivant [3] : « Si un prophète te dit : Transgresse les paroles de la loi, obéis-lui, excepté en ce qui concerne l'idolâtrie. » Le paralytique se conformait inconsciemment à ce principe, lorsqu'il répondit aux hiérarques : « Celui qui m'a guéri m'a dit : Prends ton grabat et marche. » Il sous-entendait : Il avait le droit de me donner cet ordre, lui qui, en me rendant la santé par un miracle, a démontré qu'il possédait une autorité supérieure, et je lui ai naturellement obéi.

Les Juifs lui demandèrent alors : « Quel est cet homme (expression dédaigneuse) qui t'a dit : Prends ton grabat et marche? » Évidemment, c'était pour faire à Jésus un procès en règle qu'ils désiraient avoir cette information. Mais le paralytique ignorait le nom de son bienfaiteur, car, immé-

1. Pages 182-186. A la suite de saint Jean Chrysost., quelques commentateurs ont cru pouvoir identifier cet épisode avec la guérison du paralytique de Capharnaüm. La plupart des néo-critiques ont adopté cette opinion avec empressement. Mais elle est certainement erronée. En effet, à part la parole de Jésus, « Lève-toi, prends ton grabat..., » qui est à peu près la même dans les deux récits, tout le reste diffère : le temps, le lieu, l'occasion, les circonstances principales et accessoires. Ce sont des épisodes entièrement distincts.

2. Cf. Neh., XIII, 19.

3. *Sanhedr.*, f. 90, 1.

diatement après le miracle, Jésus s'était éloigné de la piscine et avait disparu dans les rangs de la foule. Ce n'était pas une fuite, pour échapper à un péril qui n'existait pas encore, mais un acte de prudence, pour éviter un attroupement tumultueux, et des acclamations qui ne pouvaient que nuire alors au ministère du Sauveur.

Un peu plus tard cependant, et tout porte à croire que ce fut le même jour, Jésus rencontra le paralytique dans une des cours du temple, où l'avait conduit un sentiment de pieuse reconnaissance. « Voici que tu as été guéri, lui dit-il; ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire. » Il résulte de cette grave réflexion qu'une infirmité aussi invétérée avait été, comme dans le cas analogue que nous avons étudié naguère, le châtiment de graves désordres moraux. Jésus avait guéri la maladie; mais elle pouvait renaître, et même sous une forme plus terrible encore, si celui qui avait été l'objet d'un si grand bienfait retombait dans le péché.

Doublement heureux d'avoir obtenu son pardon en même temps que sa guérison, le paralytique alla annoncer aux autorités juives que c'était Jésus qui lui avait rendu la santé par un prodige. En faisant cette démarche, il n'avait certainement pas, comme on l'a parfois supposé, l'intention malveillante de dénoncer son bienfaiteur. Il ne voulait pas davantage braver les hiérarques. Dans sa candeur, il croyait plutôt rendre hommage au puissant et miséricordieux thaumaturge, et lui attirer de l'estime, de l'honneur. Mais il ne connaissait guère la malice des ennemis de Notre-Seigneur, qui le « poursuivaient » au contraire, « parce qu'il faisait de telles choses le jour du sabbat. » De ce trait, il résulte que les Juifs allèrent à la recherche de Jésus, l'accablèrent de reproches et de menaces. Ces hommes à l'esprit étroit et méchant, qui identifiaient sottement leurs traditions humaines relatives au sabbat avec la véritable signification du précepte divin, ne daignent pas même remarquer l'éclatant miracle que Jésus vient d'opérer; c'est une circonstance secondaire qui attire leur attention et soulève leur colère. Le fait est caractéristique, et le Christ saura bien le relever un jour [1].

Pour le moment, il leur oppose d'abord une profonde et majestueuse parole : « Mon Père agit jusqu'à présent; et moi

1. Cf. Joan., VII, 22-23.

aussi, j'agis. » Il allait ainsi directement au cœur de la question; en même temps, il revendiquait pour lui-même la dignité et les prérogatives de Fils de Dieu, grâce auxquelles il était le roi et le maître du sabbat. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de repos absolu pour Dieu. C'est là une vérité de toute évidence, que le théosophe juif Philon a exprimée aussi en un beau langage [1] : « Jamais il ne cesse d'agir; mais, de même que c'est le propre du feu de brûler et le propre de la neige de rafraîchir, de même le propre de Dieu est d'agir. » Sans doute, il est écrit que le Créateur s'est reposé le septième jour, après avoir accompli son œuvre gigantesque, et c'est par ce repos mystérieux qu'il a lui-même motivé l'établissement du sabbat pour son peuple [2]. Mais, évidemment aussi, le repos divin n'a rien de commun avec l'inertie. Il n'est point la cessation entière de toute activité, moins encore l'arrêt de ses paternels bienfaits. Son action perpétuelle est nécessaire pour la conservation des créatures et pour le gouvernement du monde. Telle était aussi la pensée de quelques rabbins. « R. Pinchas a fait cette remarque : Bien qu'il soit dit que Dieu s'est reposé de tout son travail, cela ne se rapporte qu'à la création du monde, non toutefois à sa conduite envers les impies et envers les justes [3]. » Comme son Père céleste, Jésus est constamment actif, sans que son activité soit limitée à certains jours, ou arrêtée forcément par le repos du sabbat. En parlant ainsi, il se montre admirablement filial. Son Père travaille; comment pourrait-il lui-même demeurer inactif? L'accusation portée contre lui retombait donc, en fin de compte et indirectement sur Dieu.

Ses ennemis comprirent toute la portée de cette brève et fière réponse. Il était clair, en effet, que, sur ses lèvres, les mots très accentués « mon Père », n'avaient pas le sens large dans lequel tout pieux Israélite pouvait se les appliquer, mais qu'ils désignaient Dieu comme « son propre Père » dans la signification la plus stricte [4]. C'est pourquoi, après les avoir entendus, les hiérarques nourrirent contre Jésus des sentiments plus haineux encore, et allèrent jusqu'à former à son

1. *Legat. all.*, I, 3.
2. Gen., II, 1-3; Ex., XX, 11; XXXI, 16-17.
3. Il est occupé à châtier les uns et à bénir les autres. *Bereschith rabba*, XI. Voir aussi Clément d'Alex., *Strom.*, VI, 141-142; Eusèbe, *Præparat. evangel.*, XIII, XII, 11.
4. Joan., V, 18 : πατέρα ἴδιον, *Patrem proprium.*

égard des projets de mort, comme le fait remarquer l'évangéliste. S'attribuer ouvertement la nature divine eût été, en effet, de la part d'un blasphémateur, un crime autrement grave que la simple violation du sabbat.

Pour se justifier, le Sauveur va prononcer, avec un calme tout divin [1], un admirable discours, — le premier de ceux que saint Jean nous a conservés, — dans lequel, réitérant et développant sa majestueuse assertion, il démontrera qu'il est vraiment le Fils de Dieu et le Messie. C'est une page sublime, au raisonnement serré, vigoureux. Le sentiment filial que nous venons de mentionner y déborde à tout instant. Les impressions douloureuses s'y font jour aussi, surtout vers la fin, lorsque Jésus dénonce l'incrédulité des Juifs. Il n'entre pas dans notre plan de l'expliquer en détail [2]. Du moins, nous le citerons en entier, tout en ayant soin de marquer les principaux mouvements de la pensée du Sauveur.

C'est donc une thèse franchement apologétique que nous avons ici. Elle se compose de deux parties à peu près égales. Dans la première [3], Jésus revendique hautement la nature divine et les droits qu'elle lui confère. Dans la seconde [4], il signale les témoignages qui ont été rendus en sa faveur; témoignages irrécusables, mais auxquels ses adversaires ont refusé d'ajouter foi.

Développant d'abord la protestation solennelle qu'il venait d'opposer aux attaques des hiérarques, il insiste sur les rapports qui existent entre son activité et celle de Dieu, son Père.

En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit faire au Père; car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement. Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait; et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, afin que vous soyez dans l'admiration.

1. « On dirait un fleuve qui roule tranquillement ses eaux, claires comme un miroir, » écrivait le rationaliste Ewald (*Die Johann. Schriften übersetzt und erklärt*, t. I, p. 207), qui apprécie fort bien, d'ordinaire, les beautés littéraires de la Bible.

2. Voir L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Jean*, p. 103-115; Knabenbauer, *Comment. in Evang. S. Joannis*, p. 196-211; Schanz, *Comment. über das Evangelium des heil. Johannes*, p. 240-259; Zahn, *Das Evangel. des Johannes*, p. 288-312; Godet, *Comment. sur l'évangile de S. Jean*, t. I, p. 440-444; etc.

3. Joan., v, 19-30.

4. Joan., v, 31-47.

C'est par trois fois que retentira dans ce discours la grave formule « En vérité..., je vous le dis, » sorte de serment par lequel Jésus place comme sous le sceau de la véracité divine les déclarations si importantes qu'il fait ici. Il existe, dit-il d'abord, une étroite communauté, ou plutôt une complète identité d'opérations, entre son Père et lui. En ajoutant que le Fils ne peut rien faire de lui-même, il n'enlève rien à sa liberté, à sa spontanéité, à sa toute-puissance, puisqu'il possède, lui aussi, la nature divine dans sa plénitude; mais il ne peut pas agir autrement que le Père, puisqu'ils n'ont tous deux qu'une seule et même volonté. Le Père aime tendrement ce Fils unique, dont les amabilités sont infinies. Or, on révèle ses secrets à ceux qu'on aime : autre motif de la ressemblance parfaite qui existe entre l'activité du Père et celle du Fils. Il est touchant de voir Jésus, pour nous donner quelque idée de ses relations avec Dieu, emprunter une comparaison à l'affection des pères humains, qui communiquent à leurs fils leurs pensées intimes, leurs projets, et qui les initient aux premiers éléments de leur métier ou de leur art. Il vient de faire allusion à ses miracles, spécialement à la guérison du paralytique, et il a annoncé qu'il opérera des œuvres plus merveilleuses encore. La suite du discours nous apprend en quoi elles consisteront.

De même, en effet, que le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut. Car le Père ne juge personne; mais il a remis tout le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

Le pouvoir de ressusciter les morts, le droit de juger tous les hommes, telles sont donc les deux grandes œuvres en question. Jésus entre à leur sujet dans quelques détails, en donnant d'abord, soit à la résurrection des morts, soit au jugement, une signification spirituelle et morale.

En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné également au Fils d'avoir la vie en lui-même; et il lui a donné le pouvoir d'exercer un jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme.

Plus tard, à la fin des temps, comme Jésus le prédira plus

clairement encore quelques jours avant sa passion [1], ce sera la résurrection universelle, dans le sens le plus strict, suivie des grandes assises générales, après lesquelles les bons seront récompensés éternellement, tandis que les méchants subiront un châtiment éternel.

Ne vous étonnez pas de cela; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu; et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection de la vie; mais ceux qui auront fait le mal en sortiront pour la résurrection du jugement.

Jésus achève la première partie de son discours par la pensée qui lui avait servi de point de départ.

Je ne puis rien faire de moi-même. Selon ce que j'entends, je juge; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

On aurait pu objecter à Jésus que les droits et les pouvoirs surhumains qu'il s'attribuait n'avaient pas d'autre réalité que ses assertions personnelles. Il prévient et réfute cette objection dans la seconde partie de son apologie. De sa dignité sublime, il passe très naturellement à trois témoignages qui en démontraient la réalité d'une manière irréfragable. Il nous fait entendre successivement trois voix : celle de son Père céleste, celle de ses propres miracles, celle des saintes Écritures. Il est remarquable qu'après avoir parlé jusqu'ici modestement à la troisième personne, — sauf dans l'assertion initiale, qui a servi de thème : « Moi aussi j'agis, » — il emploie désormais régulièrement la première personne.

Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai. Vous avez envoyé auprès de Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage; mais je dis cela afin que vous soyez sauvés. Jean était une lampe ardente et brillante; et vous avez voulu vous réjouir une heure à sa lumière.

Dans quelque temps, Jésus ne craindra pas de dire Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoi-

1. Matth., xxv, 31-46. Cf. I Cor., xv, 54-56.

gnage est vrai [1]; » et il aura parfaitement raison, tant son origine divine et sa sainteté mettaient sa véracité à l'abri de tout soupçon. Mais il fait ici une concession. Il consent, pour un instant, à s'appliquer la règle juridique, d'ailleurs très légitime, en vertu de laquelle personne ne peut témoigner impartialement en sa propre faveur [2]. Divers commentateurs ont pensé que cet « autre, » qui a rendu à Jésus un témoignage véridique, ne différerait pas de Jean-Baptiste, mentionné immédiatement après. Mais ils n'ont pas remarqué que Jésus ne le nomme que pour l'écarter presque aussitôt, en disant qu'il ne reçoit pas le témoignage d'un homme. Il s'agit donc dès à présent du témoignage de Dieu lui-même, qui est d'abord simplement signalé, avant de recevoir tous les développements qu'il comporte. L'éloge que le Christ fait du précurseur est aussi beau que mérité. Néanmoins, Jean-Baptiste n'était qu'une lampe, qu'un flambeau, dont l'éclat modeste ne pouvait être comparé aux brillants rayons du Messie : *Non erat ille lux.* Seul, le Sauveur *erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* [3]. A la louange du précurseur, Jésus associe un mordant reproche à l'adresse des hiérarques, dont l'orgueil national avait savouré pendant quelque temps la vaine satisfaction de voir tout à coup surgir en Israël ce prophète, visiblement envoyé par Dieu.

Nous allons entendre maintenant le témoignage du Père céleste, qui s'était manifesté de trois manières : par les miracles déjà si nombreux que Jésus avait accomplis; par l'attestation directe de la voix divine elle-même, probablement celle qui accompagna le baptême du Sauveur; enfin par les saintes Écritures.

Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, les œuvres mêmes que je fais, rendent de moi le témoignage que c'est le Père qui m'a envoyé. Le Père, qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni contemplé sa face, et vous n'avez pas sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé. Vous scrutez les Écritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle; ce sont elles aussi qui rendent témoignage de moi. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie.

1. Joan., VIII, 14.
2. « On ne croit pas, disaient aussi les rabbins (*Ketouboth*, 23, *b*), des témoins (qui déposent) dans leur propre cause. » Cf. Cicéron, *Pro Roscio*, XXXVI, 103; etc.
3. Joan., I, 8-9.

Par deux fois encore, Jésus adresse ici aux Juifs un blâme sévère : ils n'avaient voulu se laisser convaincre ni par ses « œuvres, » c'est-à-dire, par tout l'ensemble de sa conduite et très spécialement par ses miracles, ni par les manifestations de divers genres par lesquelles Dieu avait désiré les éclairer, s'adressant tour à tour à leurs oreilles, à leurs yeux, à leurs cœurs. Ce que Notre-Seigneur dit ici du témoignage que lui rendent les Écritures a une force particulière. En réalité, les scribes et les rabbins d'alors étudiaient avec soin et « scrutaient » même assidûment la Bible [1]. Mais ils suivaient, pour cette étude, la méthode mesquine et frivole qui les accompagnait partout; aussi n'en tiraient-ils presque aucun profit pour eux-mêmes et pour les autres. Surtout, ayant sur les yeux, par leur propre faute, le voile opaque dont parle saint Paul [2], ils se refusaient à voir dans l'Ancien Testament le brillant portrait du Messie, dont presque chaque page contient un linéament précieux. Leur lecture avait donc lieu d'ordinaire en pure perte [3].

En achevant son discours, Jésus passe davantage encore de la défensive à l'offensive, et il signale les causes de l'incrédulité de ses ennemis et sa déplorable issue.

Je n'accepte pas la gloire qui vient des hommes. Mais je vous connais, et je sais que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez. Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez votre gloire les uns des autres, et qui ne cherchez pas la gloire qui vient de Dieu seul? Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous espérez. Car, si vous croyiez à Moïse, vous croiriez en moi aussi, puisque c'est de moi qu'il a écrit. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?

Quelle sainte énergie dans ce langage, et aussi quelle teinte de tristesse, à la vue d'une telle résistance à la grâce et du châtiment qui l'atteindra! Jésus ne pouvait pas mettre plus clairement sous les yeux de ses auditeurs la folie de leur aveuglement. Ils voudraient posséder la vraie vie, et ils s'éloignent de celui qui la leur apporte. Ils regardent à juste titre Moïse

1. Josèphe aussi loue leur zèle sous ce rapport. Cf. *Ant*, XVII, II, 4 *Bell. jud.*, II, VIII, 14.
2. II Cor., III, 14-16.
3. Cf. Rom., II, 17-20.

comme le personnage principal de l'histoire d'Israël, et ils rejettent le Messie, dont ses écrits ont si souvent parlé [1]. Ils ne comprennent pas que Moïse sera le premier à les condamner. Bientôt se réalisera la prédiction du Sauveur, d'après laquelle ces aveugles, ces insensés qui n'ont pas voulu le recevoir, accueilleront avec empressement tant de faux Christs, qui serviront d'instruments à la vengeance divine [2].

Quels furent les résultats immédiats de ce discours éminemment apologétique, éminemment christologique, qui ouvre des horizons si vastes sur la nature et sur l'œuvre du Verbe incarné? Saint Jean clôt ici sa narration sans nous le dire. Il paraît bien que les Juifs en furent vivement impressionnés, puisqu'ils ne trouvèrent rien à répondre à Notre-Seigneur, et qu'ils le laissèrent se retirer tranquillement, sans oser porter sur lui des mains violentes.

II. — LE CONFLIT ÉCLATE PAREILLEMENT EN GALILÉE, A L'OCCASION DE DEUX AUTRES PRÉTENDUES VIOLATIONS DU SABBAT PAR NOTRE-SEIGNEUR.

L'incident qui précède n'a été raconté que par saint Jean. Les synoptiques en exposent ensemble deux autres, qui se produisirent vers la même époque, et qui mettent aussi en pleine lumière la vivacité de la lutte alors engagée contre le Sauveur par ses ennemis implacables, les pharisiens et les scribes. Ceux-ci chercheront de tous côtés et provoqueront même les occasions de lui nuire; mais il relèvera chaque fois le gant avec vigueur, et il répondra victorieusement à leurs accusations haineuses. D'après les synoptiques comme d'après le quatrième évangile, c'est la violation apparente du sabbat par Notre-Seigneur qui provoquera, cette fois en Galilée, l'explosion violente du conflit, car il n'avait guère existé jusque-là qu'à l'état latent dans cette province.

Rentré en Galilée après la fête qu'il était allé célébrer à Jérusalem, Jésus marchait un jour, suivi de ses disciples,

1. Ce n'est pas sans un sentiment de noble fierté que Jésus dut prononcer les mots si expressifs : « C'est de moi qu'il a écrit. » Sur les principales prophéties messianiques du Pentateuque, voir le tome I, p. 200-203. Ici, Jésus semble surtout faire allusion à celle du Deutéronome, XVIII, 15-19.

2. Cf. Matth., XXIV, 5, 24.

le long d'un sentier qui traversait un champ de blé [1]. La localité n'est pas nommément désignée; elle était probablement située sur la rive occidentale du lac de Gennésareth. Les épis arrivaient à maturité : on était donc alors en plein printemps, et non loin de la Pâque, puisque, au second jour de cette solennité, le 16 nisan, on offrait à Dieu, dans le temple, les premières gerbes de la récolte d'orge [2], mûre un peu plus tôt que les autres. C'était un jour de sabbat, dont saint Luc a essayé de déterminer la place spéciale dans l'année liturgique, mais en employant une expression tellement obscure, qu'on n'est point encore parvenu à en trouver définitivement la signification. Ce ne sont pas cependant les hypothèses qui ont manqué [3] pour expliquer la formule «second-premier [4], » qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans la littérature soit sacrée, soit profane. D'après l'opinion la plus vraisemblable [5], il s'agirait du premier sabbat qui suivait le second jour de l'octave pascale. La loi mosaïque ordonnait, en effet [6], qu'à partir de ce jour on comptât sept sabbats jusqu'à la Pentecôte. Pour les distinguer à cause de leur importance spéciale, de tous les autres samedis de l'année, on aurait ajouté à leur numéro d'ordre le mot « second », c'est-à-dire, second jour de la Pâque, qui indiquait leur point de départ. Quoi qu'il en soit, le fait raconté semble s'être passé peu de temps après la guérisón du paralytique de Béthesda, et, si la solennité qui avait alors conduit Jésus à

1. Matth., XII, 1-8; Marc., II, 23-28; Luc., VI, 1-5. S. Matthieu place cet épisode à une époque trop avancée de la vie du Sauveur; les deux autres évangélistes paraissent se conformer à l'ordre véritable des faits.

2. Voir le t. I, page 344, où nous avons décrit ce rite intéressant.

3. Voir T. Zahn, *Das Evangel. des Lucas*, p. 269-272; L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Luc*, p. 133-134, etc.

4. Ἐν σαββάτῳ δευτεροπρώτῳ. On a parfois contesté, de nos jours, l'authenticité de cette épithète, sous prétexte qu'elle est omise par quelques manuscrits qui font autorité. Cf. Westcott et Hort, *The N. Test. in the original Greek*, t. II, p. 48. Mais sa présence dans la grande masse des manuscrits grecs et dans la plupart des anciennes versions, semble démontrer qu'elle n'est pas le résultat d'une interpolation. Son obscurité même est plutôt favorable à l'authenticité. On conçoit que certains copistes l'aient supprimée, parce qu'ils la trouvaient inintelligible; mais il n'y avait pas de raison pour qu'on l'insérât faussement dans le texte. Voir Zahn, *loc. cit.* Le savant critique Tischendorf a changé plusieurs fois d'avis à son sujet : après l'avoir supprimée dans quelques-unes des éditions de son *Novum Testamentum* grec, il l'a rétablie définitivement dans sa huitième édition.

5. Elle a pour auteur Scaliger, *De emendat. temp.*, lib. VI.

6. Lev., XXIII, 15-22.

Jérusalem était une Pâque, le Sauveur exerçait alors son ministère depuis une année pleine, et deux autres années devaient encore s'écouler avant sa mort.

A la suite du divin Maître, qui menait une vie si pauvre, on n'était pas toujours sûr d'avoir le pain quotidien. Aussi, en ce « sabbat second-premier, » ses disciples, pour assouvir leur faim, furent-ils réduits à cueillir, tout en marchant derrière lui, des épis qu'ils frottaient entre leurs mains afin d'en extraire les grains. Cet acte n'avait absolument rien de répréhensible en lui-même, car la loi juive autorisait, en termes exprès, quiconque traversait une vigne ou un champ de céréales, à cueillir quelques grappes de raisin ou quelques épis, pour calmer sa soif ou sa faim, à condition de les consommer sur place [1]. Cette tolérance charitable subsiste même encore en Palestine [2]. Toutefois, si un pareil acte était exempt de toute indélicatesse, il pouvait donner prise à un autre genre d'accusation. Les pharisiens du lieu, qui avaient suivi Jésus jusque dans la solitude de la campagne pour l'épier, — peut-être pour voir s'il ne dépasserait pas dans sa promenade la distance de 2.000 coudées [3], au delà de laquelle les rabbins ne permettaient pas qu'on allât un jour de sabbat, — surent promptement découvrir dans la conduite des disciples un motif de blâme. S'approchant du Sauveur, sur lequel ils en rejetaient naturellement la responsabilité, ils lui dirent d'un ton sévère : « Vois [4]! tes disciples font ce qui n'est pas permis aux jours de sabbat. »

Nous avons donné ailleurs [5] d'assez nombreux détails sur la manière, rigide à l'excès, dont les scribes contemporains de Notre-Seigneur entendaient que le repos du sabbat fût observé par leurs coreligionnaires. Sur le texte authentique de la loi, Exode, XXXI, 12-17, qui demeure dans les généralités, ils avaient échafaudé tout un système de casuistique

1. Deut., XXIII, 24-25.
2. Cf. Robinson, *Researches in Palestine*, t. I, p. 493-499.
3. La coudée juive équivaut à 0 m. 525.
4. Tel est le texte très expressif de S. Marc : Ἴδε. S. Matthieu a ἰδοὺ, « voici ». D'après S. Luc, les pharisiens se seraient adressés directement aux disciples, en disant : « Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis...? » Les deux faits sont aisément conciliables : la question a pu être posée tout à la fois à Jésus et à ses disciples.
5. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 236-237, et *L'étude de la Bible*, 1922, p. 334-335; A. Wunsche, *Beitrage zur Erläuterung der Evangelien aus Talmud*, p. 148-152.

mesquine, souvent même ridicule, qui, sous prétexte de protéger le sabbat, l'avait transformé en un véritable fardeau. D'après leur sabbatisme outrancier, cueillir deux épis de blé, c'était pratiquer le travail du moissonneur, lequel était formellement prohibé [1]. Frotter ces épis entre les mains pour en faire sortir les grains, c'était l'équivalent du battage du blé : autre faute grave, au dire de ces esprits étroits. Les disciples du Sauveur étaient donc grièvement coupables, deux fois coupables, et le Maître qui avait toléré de leur part un tel scandale, partageait naturellement leur culpabilité [2].

Avec un à-propos et une énergie qui réduisirent promptement les accusateurs au silence, Jésus, d'un même coup, prit la défense de ses disciples et protesta contre une interprétation exagérée, qui avilissait l'esprit du précepte. La petite allocution qu'il prononça dans cette circonstance fait valoir quatre arguments, dont les deux premiers sont empruntés à l'histoire de la révélation. Le troisième consiste dans un texte des prophètes ; le quatrième est fourni par la droite et saine raison. Voici la traduction de ce discours, que nous avons combiné d'après les trois rédactions évangéliques :

N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui ; comment il entra dans la maison de Dieu [3], et mangea les pains de proposition, qu'il ne lui était pas permis de manger, non plus qu'à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls? Ou n'avez-vous pas lu dans la loi que les prêtres, aux jours de sabbat, violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas coupables? Or, je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. Si vous saviez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

1. Ex., xxxiv, 21.

2. L'esprit pharisaïque subsiste encore en Israël relativement au sabbat. Les Juifs demeurés croyants observent le repos sabbatique avec autant de rigueur que leurs pères. Il en est parmi eux qui n'oseraient pas remonter leur montre ce jour-là, ni décacheter une lettre, qui appellent un chrétien pour allumer le feu qu'ils ont préparé la veille, qui croiraient commettre une faute grave en écrivant une seule ligne. Voir E. Coypel, *Le Judaïsme, esquisse des mœurs juives*, p. 170-177.

3. Il s'agit du tabernacle, qui était alors à Nob, ville située au nord de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin, non loin d'Anathoth. Cf. I Reg. xxi, 1-6 ; Neh. xi, 32 ; Is., x, 32. La mention, par S. Marc, d'Abiathar au lieu d'Abimélech son père, qui était alors le véritable grand prêtre, ne crée pas de difficulté sérieuse. Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Marc*, p. 50.

L'exemple emprunté à l'histoire de David [1] a une force particulière, à cause de la profonde vénération que ce prince inspirait à tous les Juifs, qui le regardaient à bon droit comme un homme selon le cœur de Dieu. Il prouve que parfois, dans la vie humaine, il y a collision entre plusieurs obligations distinctes, et que, dans ce cas, le droit positif le cède au droit naturel. Ainsi, chez les Hébreux, il était interdit à tout autre qu'aux prêtres de manger ces douze pains, renouvelés chaque samedi, qu'on appelait « pains de proposition » parce qu'ils étaient déposés sur une table d'or dans le sanctuaire du tabernacle, pour représenter devant Dieu les douze tribus d'Israël [2]. Néanmoins, le grand prêtre d'alors n'hésita pas à en donner quelques-uns à David, pour assouvir sa faim pressante. Les pharisiens, qui se piquaient de connaître à fond les Écritures, n'auraient-ils pas dû se souvenir de ce trait et en tirer l'application? Il y a un reproche réel dans la formule « N'avez-vous pas lu? » par laquelle le Sauveur introduit cet exemple et le suivant. On a remarqué qu'il l'emploie lorsqu'il fait quelque allusion aux saints Livres devant des auditeurs instruits [3], tandis qu'il dit « N'avez-vous pas entendu? » lorsqu'il s'adresse à des gens du peuple ou à un auditoire mêlé [4].

Le second exemple allégué par Notre-Seigneur pour justifier la conduite de ses disciples est encore plus frappant, puisqu'il y est directement question du sabbat et de son repos obligatoire. Si l'on appréciait matériellement les faits, on devrait dire que les prêtres et les lévites violaient sans cesse le sabbat, puisque, à pareil jour, leur travail était plus considérable que de coutume, les sacrifices étant multipliés. Aussi le nombre de ceux d'entre eux dont la présence était nécessaire dans le temple était-il alors doublé. Et pourtant, qui donc aurait eu la pensée de les accuser? L'axiome du Talmud était adopté par tout le monde : « Une œuvre servile accomplie pour le culte cesse d'être servile [5]. » Il peut donc y avoir des exceptions à la règle générale du sabbat, comme

1 Cf. I Reg., XXI, 1-6.
2. Lev., XXIV, 5-9;. L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, pl. CIV, fig. 3, 6, 8, 9.
3. Cf. Matth., XII, 3, 5; XIX, 4; XXI, 16, 42; Marc., II, 25; XII, 10, 26; Luc., VI, 3; X, 26.
4. Matth., V, 21, 27, 33, 38, 43.
5. *Schabbath*, 19,1.

à toutes les autres lois. Or, l'acte imputé aux disciples comme une transgression n'était pas même un travail. Avec quelle majesté Jésus ajouta, comme conclusion de ce second argument : « Je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. » C'est lui-même, en tant que Messie, qu'il désignait ainsi. En cette qualité, il avait donc le droit d'interpréter la loi, et, au besoin, d'en dispenser ses disciples, de même que le Seigneur autorisait le travail des prêtres aux jours de sabbat.

Dans une circonstance antérieure, la parole divine, « Je veux la miséricorde et non le sacrifice, » empruntée au prophète Osée, avait été déjà opposée par Notre-Seigneur aux blâmes injustes des pharisiens [1]. Ici, elle met en relief la casuistique dégénérée, la dureté sans nom de ces hommes qui condamnent des innocents, sans daigner même examiner si leur manière d'agir n'est pas entièrement excusable.

L'argument de raison par lequel Jésus termine son éloquent plaidoyer a la plus haute valeur. « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. » Ce principe est tellement évident, tellement indiscutable, que plusieurs rabbins le formulèrent plus tard à leur tour, sous cette forme : « Le sabbat a été livré entre vos mains, et vous n'avez pas été livrés aux mains du sabbat [2]. » Le Sauveur voulait dire que le repos du sabbat a été institué par Dieu comme un bienfait pour les Israélites, et non comme un lourd fardeau. Les scribes et les pharisiens en avaient jugé autrement, puisqu'ils faisaient de l'homme un esclave du sabbat.

En concluant, le Sauveur se mit en scène pour la seconde fois, afin de revendiquer encore, à titre de Fils de l'homme, d'homme idéal et de Messie, une autorité suprême sur le sabbat. Il en est le « Seigneur, » c'est-à-dire, le maître. Le sabbat est donc sous son contrôle immédiat, et il lui appartient de déterminer sans opposition ce qu'il est permis, ce qu'il est défendu de faire en ce jour-là, d'après l'esprit de la loi. Remarquons-le bien : Jésus ne pense nullement ici à abolir le sabbat, pas plus qu'il ne voulait alors abolir les sacrifices et d'autres institutions analogues du judaïsme. Il se contente actuellement d'expliquer le précepte, et de le dégager des fausses interprétations dont il avait été tris-

1. Matth., IX, 13.
2. Voir Wünsche, *Beiträge...*, p. 149.

tement encombré par des hommes sans mandat et sans intelligence. Toute l'argumentation porta si bien, elle avait tant de poids, que personne n'entreprit de la réfuter. Ce fut une première victoire remportée alors par Notre-Seigneur.

Il en remporta une seconde quelque temps après, en un autre jour de sabbat, où il fut lui-même directement attaqué par ses adversaires [1]. Il était entré dans la synagogue d'une localité que les écrivains sacrés ne nomment pas non plus, et il se proposait, comme le dit saint Luc, d'annoncer la bonne nouvelle à l'assistance, à l'issue du service divin. Sans nous apprendre s'il put réaliser cette intention, les narrateurs passent au fait spécial qui mit à son comble la haine de ses ennemis. Dans la synagogue se trouvait un homme dont la main — la main droite, dit le même saint Luc, avec une précision toute médicale — était « desséchée » : ce qui signifie atrophiée, devenue raide et inerte par suite d'une paralysie locale, qui avait arrêté la circulation des sucs vitaux dans cet organe. Ce mal est regardé comme incurable, lorsqu'il dure pendant un temps notable; si l'art humain réussit parfois à le guérir, ce n'est jamais subitement. Dans son commentaire sur le passage où saint Matthieu expose ce récit, saint Jérôme cite quelques lignes, qu'il dit avoir lues dans l'évangile apocryphe des Nazaréniens et d'après lesquelles cet infortuné aurait été autrefois maçon, de sorte qu'il allait être réduit à la mendicité, si Jésus ne venait à son aide. Il est possible que ce détail soit historique.

Mêlés à l'assemblée, assis aux places d'honneur qu'ils étaient si habiles à se faire décerner [2], se trouvaient plusieurs pharisiens, dont l'attention était rivée sur Notre-Seigneur, mais très malignement. Ils savaient, en effet, que le repos obligatoire du sabbat n'arrêtait pas ses cures merveilleuses [3], et ils espéraient qu'il guérirait sous leurs yeux le pauvre infirme; ils pourraient alors l'accuser devant l'autorité religieuse. C'est que l'odieuse sévérité des scribes ne s'était pas moins exercée dans cette direction que dans toutes les autres. Ils ne permettaient de soigner un malade le samedi, que si la vie était réellement en danger [4]; dans tous les autres cas, ils se montraient inexorables, et ils regardaient même

1. Matth., XII, 9-14; Marc., III, 1-6; Luc., VI, 6-11.
2. Matth., XXIII, 6; Marc., XII, 39; Luc., XX, 46.
3. Cf. Marc., I, 21-26; Luc., IV, 33-35.
4. Cf. A. Wünsche, *Beiträge...*, p. 150-152.

comme un violateur du sabbat quiconque, ce jour-là, aurait porté aux malades quelques paroles de consolation. Malheur à ceux qui se cassaient un membre ou se faisaient une entorse le samedi! Ils devaient attendre jusqu'après le coucher du soleil pour recevoir les premiers soins; il ne leur était pas même permis de verser un peu d'eau fraîche sur leurs blessures brûlantes.

Comme Jésus tardait trop, au gré de ses ennemis impatients, d'accomplir le miracle qui leur permettrait de l'attaquer, ils prirent les devants et lui posèrent cette question insidieuse. « Est-il permis de guérir, le jour du sabbat? » Mais il lisait leurs pensées intimes; aussi, bien loin de tomber dans le piège qu'ils lui tendaient, déjoua-t-il leur ruse avec une sagesse toute divine. S'adressant tout à coup à l'infirme, il lui dit sur le ton du commandement : « Lève-toi, et tiens-toi là au milieu. » Cette fois, il va donner tout l'éclat possible à son acte, afin de mieux protester par là contre les faux principes des scribes relativement au sabbat. Ainsi interpellé, l'infirme vint se placer, on conçoit avec quelle émotion, au milieu de l'assemblée. Répondant alors à la question des pharisiens par une contre-question, d'après une méthode qui paraît lui avoir été familière, le Sauveur leur dit à son tour : « Je vous le demande : est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou de faire du mal, de sauver la vie ou de l'ôter? » Bien qu'il paraisse différer très peu du leur, ce langage présente le cas de conscience sous un aspect tout nouveau. Au mot « guérir », Jésus substitue « faire du bien »; puis il établit une double alternative, la seconde complétant la première et l'appliquant à la circonstance actuelle. Par là-même, il transformait la portée de l'acte, et il déclarait que, bien loin de commettre une faute en guérissant un malade ou un infirme le jour du sabbat, on se rendrait coupable de péché en n'opérant pas la guérison. Le dilemme du pharisien était : agir ou ne pas agir. Celui du Sauveur est : faire le bien ou ne pas le faire, et ne pas le faire équivaut presque toujours à faire le mal.

A la question ainsi posée, la réponse était claire, tellement claire que les adversaires du Sauveur se gardèrent bien de l'exprimer, car ils auraient dû se condamner eux-mêmes. Jésus, reprenant la parole, leur dit avec une juste sévérité : « Quel est celui d'entre vous qui, ayant une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la prendra pas

pour l'en tirer? Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis?» En effet, le propriétaire de l'animal tombé dans une fosse, ou dans une de ces citernes qui sont souvent dissimulées par des branchages à travers les champs orientaux, était autorisé par l'école pharisaïque à faire, même le samedi, tout ce qui était nécessaire pour retirer la bête [1]. Cet exemple, emprunté au bon sens et à la pratique commune, acheva de confondre les interrogateurs, qui autorisaient, pour éviter une perte matérielle, un travail parfois considérable, et qui ne permettaient pas à Jésus de guérir un infirme au moyen d'une simple parole.

Au milieu du silence général, le Sauveur reprit : « Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. » Promenant ensuite sur ses adversaires ses regards, dans lesquels on lisait, dit saint Marc, un mélange de colère et de tristesse, — de colère, à cause de leur malice, et de leur mauvaise foi; de tristesse, à cause de l'endurcissement [2] de leurs cœurs, — il dit à l'infirme : « Étends ta main. » Cette pauvre main, inerte depuis longtemps peut-être, s'étendit aisément d'elle-même. Elle avait été miraculeusement guérie, et rendue saine « comme l'autre, » ajoute saint Matthieu.

Furieux [3] d'avoir été ainsi battus et humiliés devant toute l'assistance, les pharisiens, à peine sortis de la synagogue, tinrent conseil avec les Hérodiens, afin de chercher et de trouver ensemble une solution à ce criminel projet : Comment s'y prendre pour perdre Jésus? Ici, comme à Jérusalem, sa mort fut donc décidée en principe; mais le mode d'exécution demeurera jusqu'à la fin un sujet de difficultés souvent renouvelées. Nous avons dit précédemment [4] que les Hérodiens étaient des Juifs très attachés à la dynastie d'Hérode; par conséquent, des libéraux sous le rapport de la politique, et même de la religion, dans une certaine mesure. On est donc

1. *Schabbath*, 128, *b*. Macrobe, *Sat.* I, 16, fait allusion à cette tolérance : « Si bos in specum decidisset, eumque paterfamilias adhibitis operis liberasset, non est visus ferias polluisse. »

2. Dans le grec, d'après la plupart des manuscrits, πωρώσει, « endurcissement ». L'Itala et la Vulgate ont lu πηρώσει, *cæcitate*, « aveuglement ». On trouve aussi la leçon νεκρώσει, la « mort » (quelques manuscrits latins : *super mortua illorum corda*). C'est le même sens, avec des nuances.

3. Le mot n'est pas trop fort. S. Luc nous montre les pharisiens « remplis de démence. » Souvent la grande colère est un accès momentané de folie furieuse.

4. Tome I, p. 184.

surpris, tout d'abord, de voir les pharisiens se rapprocher d'eux, les tendances de ces derniers étant tout opposées. Mais combien de fois l'histoire ne présente-t-elle pas des exemples de ces alliances, conclues entre des gens affiliés à des partis très divers, afin d'obtenir plus facilement ainsi un résultat ardemment désiré? Nous verrons plus loin[1] qu'Hérode Antipas était, au fond, peu favorable à Notre-Seigneur, et le concours de ses partisans, surtout en Galilée, pouvait être utile aux pharisiens pour exécuter leur horrible dessein[2].

III. — JÉSUS SE RETIRE AUPRÈS DU LAC DE TIBÉRIADE OU DES FOULES SYMPATHIQUES LE REJOIGNENT[3].

Ce complot sanguinaire n'échappa point à la connaissance du Sauveur; mais il ne troubla pas la paix de son âme. Néanmoins, conformément à son principe de ne pas exaspérer ses ennemis, tant que son « heure, » l'heure de son sacrifice, n'était pas encore venue, Jésus se retira[4] avec ses disciples dans une des solitudes qui avoisinent le lac de Tibériade. Par un touchant contraste, les évangélistes nous le montrent aussitôt entouré de foules dévouées, qui lui formaient comme un royal cortège, et à l'affection desquelles il répondait par des bienfaits réitérés. C'est là une page consolante de la vie de Notre-Seigneur, et un intéressant résumé de son ministère à cette époque.

Saint Matthieu et saint Marc ont dressé une petite liste éloquente des régions d'où l'on accourait, par troupes compactes, auprès du si bon Maître. On venait surtout des provinces juives : de la Galilée d'abord, où Jésus déployait alors son activité; puis de la Pérée, à l'est du Jourdain, et aussi de la Judée. Seule parmi les quatre parties qui constituaient la Palestine proprement dite, la Samarie n'envoyait auprès

1. Luc., XIII, 31-32; XXIII, 8-12. Cf. Matth., XIV, 1-2; Marc., VI, 14-16; Luc. IX, 7-9.

2. Nous retrouverons, plus tard encore, les pharisiens et les Hérodiens ligués contre Jésus. Cf. Matth., XXII, 16; Marc., XII, 19.

3. Matth., XII, 15-21 (et aussi IV, 24-25); Marc., III, 7-12; Luc., VI, 17-19.

4. Ici comme en d'autres endroits (Matth., II, 12, 14, 22; XIV, 12; XIV, 13; etc.), le verbe grec ἀναχωρεῖν (Vulg. *recedere*, *secedere*), a la signification spéciale de « s'éloigner » pour échapper à un péril.

du Sauveur aucun contingent qui méritât d'être mentionné. On venait également de Jérusalem, où Jésus, malgré l'indifférence des uns et l'antipathie des autres, avait trouvé dès le début un certain nombre d'adhérents. Mais les pays juifs n'étaient pas les seuls à prendre part à ce saint et ardent pèlerinage; les contrées circonvoisines, quoique païennes, étaient aussi représentées auprès du Christ. Les écrivains sacrés citent, entre autres, l'Idumée, au sud de la Judée; la Décapole, à l'est de la Galilée; les cités de Tyr et de Sidon, au nord-ouest de cette même province, et la Syrie, au nord-est [1]. Les routes qui unissaient toutes ces régions à Capharnaüm et au lac de Tibériade favorisaient ce grand mouvement populaire. Quelle force d'attraction devait posséder celui qui, sans faire le moindre effort pour rechercher la popularité, groupait ainsi autour de lui des multitudes si nombreuses et si variées! C'était un spectacle émouvant, vraiment grandiose.

Quelques traits spéciaux, que les évangélistes ont pris soin de noter, prouvent à quel point Jésus était bon et gracieux, à quel point aussi tout ce peuple l'aimait alors. On est heureux de lire, dans le récit de saint Luc, que les foules ne venaient pas moins auprès du Sauveur pour « l'écouter, » que « pour être guéries de leurs maladies. » La renommée de son enseignement ne le cédait point à celle de ses éclatants miracles. Ceux qui venaient chercher la guérison de leurs maux corporels livraient, avec la rudesse et la familiarité de l'Orient, un assaut véritable au thaumaturge, qui les guérissait tous avec une infinie bonté. Ils « se jetaient [2] » sur lui, se croyant plus sûrs d'obtenir leur guérison, s'ils parvenaient à toucher son corps sacré. On savait, en effet, que des cures merveilleuses avaient eu lieu par son seul contact [3]. Les scènes de ce genre se renouvelaient si fréquemment, que Jésus dut demander à ses disciples de tenir habituellement à sa disposition une petite barque, amarrée près du rivage et toujours prête à le recevoir, sur laquelle ils se réfugierait lorsqu'il serait serré de trop près par la foule, ou lorsqu'il voudrait prendre un moment de repos. Au besoin, si ses ennemis devenaient plus menaçants, cette nacelle aurait pu

1. Voir L. Cl. Fillion et Nicole, *Atlas géographique de la Bible*, pl. x.
2. Ἐπιπίπτειν, dit dramatiquement S. Marc.
3. Marc., I. 41, Cf. V, 27; VI, 56; VIII, 22; etc.

l'emporter rapidement de l'autre côté du lac. Les démoniaques accouraient aussi, et se prosternaient aux pieds du Sauveur, en criant de toutes leurs forces : « Vous êtes le Fils de Dieu. » Hommage que Jésus avait déjà répudié [1], et contre lequel il ne manquait pas de protester encore avec énergie. D'ailleurs, ce n'est pas seulement aux possédés qu'il imposait le silence; il le recommandait instamment aussi, pour les motifs indiqués plus haut [2], à tous ceux qu'il guérissait alors de quelque mal physique ou moral. Il ne voulait pas, autant que cela dépendait de lui, que l'affluence et la confiance du peuple aggravassent la situation, déjà si pénible, qui lui était créée par le parti pharisaïque. Pour le moment, il lui suffisait d'être son propre héraut.

Dans cette conduite pleine de douceur et d'humilité, saint Matthieu, fidèle à sa méthode de relever les points de la vie du Sauveur qui avaient été signalés d'avance par les prophètes, voit la réalisation d'une belle prédiction d'Isaïe [3], que le Targum aussi appliquait au Messie. La voici, telle que nous la lisons dans le premier évangile [4].

Voici mon serviteur, que j'ai choisi; mon bien-aimé, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances: je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il ne brisera pas le roseau cassé, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait amené le triomphe de la justice. Et les nations espéreront en son nom.

La seconde partie du livre d'Isaïe, à laquelle ces lignes appartiennent, est consacrée presque toute entière au « Serviteur de Jéhovah, » c'est-à-dire au Messie et à son œuvre de rédemption. Or, il est évident que tous les éléments du portrait tracé ici même par le prophète conviennent parfaitement à Jésus, tel que les quatre évangiles nous l'ont déjà fait connaître. Au bord du Jourdain, Dieu l'avait manifesté comme son Élu, comme son Christ, par le plus éclatant des

1. Marc., I, 25; Luc., IV, 35.
2. Pages 132 et 138.
3. Is., XLII, 1-4.
4. Elle est citée assez librement, d'une manière indépendante soit du texte hébreu, soit de la traduction des Septante. Pour son explication détaillée, voir S. Jérôme, *Epist. ad Algasiam*, puis les commentaires de la prophétie d'Isaïe, et de l'évangile selon S. Matthieu.

témoignages, en même temps qu'il répandait sur lui son Esprit avec profusion. L'attitude de Jésus envers ceux auxquels il apportait le salut est décrite surtout en traits négatifs, qui nous le dévoilent plein d'une exquise suavité, d'une miséricordieuse bonté, d'une modestie incomparable. Quelle différence entre lui et le tribun populaire, qui ne songe qu'à sa propre réputation! Il est tellement le Sauveur par excellence, qu'il s'efforce de ranimer la vie partout où il en reste quelque étincelle. Notons aussi qu'il n'est pas seulement le Sauveur attitré des Juifs : c'est à toutes les nations, aux païens comme aux fils d'Israël, qu'il annonce la bonne nouvelle de la rédemption et qu'il donne l'espérance du vrai bonheur. Son triomphe final ne fait pas l'ombre d'un doute dans la pensée du prophète.

CHAPITRE II

DEPUIS L'ÉLECTION DES APOTRES JUSQU'A L'ONCTION DE LA PÉCHERESSE

I. — INSTITUTION DU COLLÈGE APOSTOLIQUE[1]

C'est là un fait d'une extraordinaire gravité, qui compte parmi les points culminants de la vie du Sauveur, car on doit le regarder comme une démarche décisive, entreprise en vue de la fondation de l'Église chrétienne. Les écrivains sacrés nous ont montré Jésus remportant de rapides succès en Galilée. La bonne semence a été jetée abondamment, et une riche moisson se prépare déjà. Le Messie a donc besoin d'ouvriers zélés, qui puissent dès maintenant l'aider à faire la récolte. Mais c'est surtout en prévision de l'avenir qu'il va se donner des auxiliaires de choix. Une courte durée avait été assignée, dans le plan divin, à son ministère personnel; c'est pourquoi il fallait qu'après son retour au ciel son œuvre naissante fût continuée sans délai, et développée par des hommes auxquels il aurait communiqué son esprit. Depuis quelque temps déjà, il a posé la base de ce grand acte, en s'attachant, d'abord d'une manière transitoire [2], puis définitivement[3], plusieurs disciples éprouvés, qui ont vécu auprès de lui, faisant comme l'apprentissage de leurs futurs travaux. Mais cette mesure était insuffisante; aussi va-t-il maintenant la compléter.

Pour en mieux comprendre la signification exacte, il convient d'établir une distinction entre les divers groupes des

1. Les néo-critiques nient le caractère historique de cette institution. Voir l'Appendice, IX, 1.
2. Joan., I, 35-51.
3. Matth., IV, 18-22; IX, 9-10, et les passages parallèles de S. Marc et de S. Luc.

adhérents du Sauveur que les évangélistes signalent successivement. Ils portent tous le titre de « disciples », parce qu'ils reconnaissaient en Jésus leur Docteur et leur Maître. Toutefois, ce nom leur est attribué à différents degrés. Il y avait la grande masse des partisans du Christ, ses disciples dans l'acception la plus large de ce mot. C'est en ce sens qu'au livre des Actes [1], il est question de la « multitude des disciples » qui demeuraient à Jérusalem. Ce même nom est donné à une autre catégorie de croyants, beaucoup moins nombreux, mais plus étroitement liés à Notre-Seigneur, avec lequel ils avaient des rapports très intimes. Tels, avant leur appel à l'apostolat, ceux dont nous avons récemment parlé : Pierre et André, Jacques et Jean, Philippe, Nathanaël et Matthieu ; tels aussi, plus tard, les soixante-douze disciples [2], les cent vingt disciples réunis au cénacle après l'ascension de Jésus [3], les cinq cents disciples auxquels le divin Ressuscité se manifesta en Galilée [4]. Enfin, très fréquemment, et même après leur élection, les apôtres sont encore appelés disciples par les écrivains sacrés. C'était leur premier titre, et il demeura pendant longtemps le plus usité. Tous ces disciples formeront auprès de Jésus, jusqu'à la fin de sa vie terrestre, comme trois cercles concentriques, qui l'entoureront de leurs fidèles hommages.

C'est en termes fort simples, et cependant graves et solennels, que saint Marc et saint Luc [5] exposent la scène touchante de l'élection des apôtres. « Montant sur la montagne, dit le premier, Jésus appela à lui ceux qu'il voulut, et ils vinrent auprès de lui. Il en établit douze, pour les avoir avec lui et pour les envoyer prêcher. Et il leur conféra le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons. » Saint Luc dit à son tour : « Il arriva qu'en ce jour-là [6] Jésus s'en alla sur la montagne, et il passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand le jour fut venu, il appela ses disciples, et il en choisit douze d'entre eux, auxquels il donna le nom d'apôtres. » Saint Matthieu ne mentionne les apôtres et le fait de leur vocation

1. Act., VI, 2.
2. Luc., X, 1-24.
3. Act., I, 15.
4. I Cor., XV, 6.
5. Marc., III, 13-14; Luc., VI, 12-13.
6. Peu de temps après la guérison de l'homme à la main desséchée. Cf. Luc., VI, 6-11.

qu'à l'occasion, beaucoup plus tardive, de la mission que leur Maître leur confia d'aller porter la bonne nouvelle à travers toute la Galilée[1]. Mais, la façon même dont il parle d'eux en cette circonstance suppose qu'ils existaient alors depuis un certain temps comme un corps distinct. La place que saint Marc et saint Luc assignent à leur élection est, au contraire, conforme à l'ordre chronologique. C'est immédiatement avant de prononcer le Sermon sur la montagne que le Sauveur fit ce choix, dont nous avons relevé l'importance.

Il serait agréable à notre piété de savoir exactement quelle fut la montagne qui servit de théâtre à ces deux événements. Aucun des synoptiques ne la nomme, bien qu'ils emploient tous, pour la désigner, une formule qui semble supposer qu'elle était alors très connue : pour eux, c'est « la montagne » par excellence [2]. Il ressort du moins de l'ensemble des trois récits, qu'elle n'était pas éloignée de la rive occidentale du lac de Gennésareth. Or, il existe précisément dans le bloc montagneux, si varié et si pittoresque, qui surplombe cette rive à peu près en face de Tibériade, une croupe aux formes originales, élevée de 346 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, et à laquelle les Arabes ont donné le nom de *Karn* ou *Kouroûn-Hattîn*, « Cornes d'Hattîn » [3] qui pourrait bien avoir été la Montagne des Béatitudes. « La crête, élevée de 50 ou 60 mètres au-dessus du niveau de la route, vers le sud, domine d'environ 250 mètres, vers le nord, la vallée que sillonne l'ouadi *El Hammâm*. » De cette crête, le panorama est remarquable. « En face, les eaux tranquilles du lac, sur la surface duquel les collines qui masquent le regard projettent quelques échancrures. Au delà, les montagnes du Djaulân s'abaissent jusque sur ses bords et ferment l'horizon. A droite, vers le sud, ... une plaine basse, *l'Ard-el-Ahma*, et plus loin le Thabor, dont le sommet, encadré dans les autres, ressemble à une bosse de dromadaire. A gauche, vers le nord, se dresse le grand Hermon, avec son pic couvert de neige [4]. » La cime de cette gracieuse colline consiste en un plateau long d'une

1. Matth., x, 1-4.
2. Τὸ ὄρος, avec l'article, quoiqu'il n'ait pas encore été question d'elle.
3. *Hattîn* est un village musulman, tristement célèbre par le désastre effroyable qu'y subit, le 4 juillet 1187, l'armée des croisés, commandée par le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan.
4. A. Legendre, dans F. Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. I, col. 1530-1531. Cf. L. Cl. Fillion et H. Nicole, *Atlas géographique de la Bible*, pl. x.

centaine de mètres, et terminé, à ses deux extrémités, par un mamelon qui présente à distance, vu sous un certain angle, l'aspect d'une corne. De là son nom actuel. Quelques voyageurs lui ont aussi trouvé l'aspect d'une selle munie de ses deux pommeaux. Ce n'est, il est vrai, qu'à partir du XIIIe siècle qu'on rencontre les traces de la tradition qui fait du *Kouroûn Hattîn* la scène historique de l'élection des apôtres et du Sermon sur la montagne, et peut-être l'originalité même de ses formes, qui frappe d'assez loin le regard, a-t-elle pu favoriser ce choix. Mais, bien que ce ne soit là qu'une hypothèse, elle n'a rien d'invraisemblable en elle-même, car ce local est tout à la fois solitaire, comme le souhaitait Notre-Seigneur, et facilement abordable; ce qui explique la présence de la multitude nombreuse qui vint y rejoindre Jésus [1].

Revenons aux précieux détails que saint Marc et saint Luc nous ont conservés sur le choix des apôtres. Jésus voulut donner à cet acte toute la solennité qu'il méritait. C'est pourquoi il gravit un soir, avec un nombre considérable de ses disciples proprement dits, la montagne qu'il lui plut d'honorer alors de sa présence. Ils y passèrent ensemble la nuit suivante. Mais, tandis que les disciples se livraient au sommeil, Jésus consacrait ce temps à une fervente prière [2], dont l'objet spécial est évident pour nous. Il consultait son Père céleste, il lui recommandait le choix qu'il allait faire; il attirait ses grâces sur ceux auxquels serait confié un rôle si délicat, si relevé. Ce fut là, nous pouvons bien le supposer respectueusement, l'une des supplications les plus urgentes de l'Homme-Dieu pendant sa vie publique.

Le matin venu, le Sauveur appela et réunit les disciples qu'il avait amenés sur la montagne. Puis, devant cette honorable assemblée, qui représente pour nous les débuts de l'Église chrétienne, il proclama un à un les noms des Douze élus. Ceux-ci, sortant des rangs, venaient se placer auprès de

1. Matth., IV, 25; Luc., VI, 17. Voir A. Legendre, *op. cit.*, col. 1529-1531; Robinson, *Palästina*, t. I, p. 482-486; V. Guérin, *Description de la Palestine : la Galilée*, t. I, p. 195-198; Stanley, *Sinai and Palestine* 2e édit. p. 369. S. Jérôme avoue n'avoir rien connu de certain au sujet du mont des Béatitudes, que plusieurs de ses contemporains, dit-il, identifiaient au Thabor, ou à l'une des montagnes voisines.

2. Le langage de S. Luc est particulièrement expressif; ἦν διανυκτερεύων ἐν τῇ προσευχῇ τοῦ θεοῦ (Vulg., *erat pernoctans in oratione Dei*).

de lui, heureux et fiers de cette promotion inattendue. Saint Marc ajoute à ce tableau un trait significatif : Jésus « appela ceux qu'il voulut lui-même, » c'est-à-dire, ceux qui lui paraissaient les plus aptes aux fonctions qu'il devait leur confier, ceux qu'il avait nommés à son Père durant sa longue prière. Ce fut vraiment, de sa part, une « élection », un choix spontané, un effet de sa volonté libre. Il le rappellera plus tard aux apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis [1]. » Il dira aussi à son divin Père, et cela revenait au même [2] : « Ils étaient à vous et vous me les avez donnés. » La règle que nous le verrons suivre pour le choix de ses disciples du second rang le guida à plus forte raison pour l'élection des Douze. Il n'acceptait pas indifféremment ceux qui s'offraient à lui, ceux qui désiraient s'attacher régulièrement à sa personne, mais seulement ceux qu'il appelait et choisissait lui-même [3]. Il convenait, en effet, que le Roi-Messie élût ainsi ses futurs ministres.

« Il leur donna le nom d'apôtres. » Nom très caractéristique, puisqu'il a la signification d' « envoyé », de messager, de délégué [4]. Il n'est cependant employé que dix fois dans les évangiles [5], où, comme il a été dit plus haut, les apôtres reçoivent habituellement le titre de disciples dans un sens très particulier. Mais, après l'ascension du Sauveur, ce nom devint d'un usage beaucoup plus fréquent, comme on le voit par le livre des Actes [6] et par les épîtres de saint Paul. Il résulte du texte sacré que c'est Jésus personnellement qui imposa aux nouveaux élus cette glorieuse appellation, et sans doute au moment même de leur élection.

« Il en établit douze. » Les trois synoptiques signalent ici, en l'accentuant, ce chiffre, dont on comprit si bien l'importance, qu'il devint d'un fréquent usage pour désigner les membres du collège apostolique [7]. Il exprimait évidemment

1. Joan., xv, 16.
2. Joan., xvii, 6.
3. Cf. Matth., iv, 19, 21; viii, 18-22; Marc., v, 18-26; Luc., x, 1-16.
4. En grec, ἀπόστολος, de la racine ἀποστέλλω, « j'envoie »; le latin *apostolus*, dont nous avons fait « apôtre », a été calqué sur le grec. Joan, xiii, 16, Jésus en donne lui-même l'interprétation d'une manière indirecte.
5. Une fois par S. Matth., x, 2; deux fois par S. Marc, iii, 14 et vi, 30; six fois par S. Luc, vi, 13; ix, 10; xi, 49; xvii, 5; xxii, 14; xxiv, 10; une fois par S. Jean, xiii, 16.
6. Il y est employé vingt-neuf fois.
7. Il est employé, avec ou sans article dans le texte grec, quatre fois par

un symbole, et l'on admet communément que Jésus, en établissant douze apôtres, ni plus ni moins, se proposait de rattacher d'une manière visible la nouvelle Alliance à l'ancienne. Il s'est donné douze apôtres, en souvenir des douze grands patriarches, qui avaient été les fondateurs des douze tribus dont le peuple de Dieu se composait à l'origine. Il fera aussi allusion à ce trait, quand il prédira aux Douze qu'ils jugeront les tribus d'Israël [1]. C'est à cause du caractère mystique de ce nombre que saint Pierre crut devoir — « il fallait, » dira-t-il, — combler sans retard, après l'ascension du Sauveur, le vide créé dans le cercle apostolique par la disparition de Judas [2].

Après nous avoir fourni ces quelques détails sur l'élection des apôtres, les synoptiques citent leurs noms dans trois listes qui, complétées par une énumération analogue du livre des Actes [3], présentent l'intérêt le plus vif.

S. Matthieu.	S. Marc.	S. Luc.	Les Actes.
Simon.	*Simon.*	*Simon.*	*Pierre.*
André.	Jacques.	André.	Jean.
Jacques.	Jean.	Jacques.	Jacques.
Jean.	André.	Jean.	André.
Philippe.	*Philippe.*	*Philippe.*	*Philippe.*
Barthélemy.	Barthélemy.	Barthélemy.	Thomas.
Thomas.	Matthieu.	Matthieu.	Barthélemy.
Matthieu.	Thomas.	Thomas.	Matthieu.
Jacques d'Alphée.	*Jacques d'Alphée.*	*Jacques d'Alphée.*	*Jacques d'Alphée.*
Thaddée.	Thaddée.	Simon le Zélote.	Simon le Zélote.
Simon le Cananéen.	Simon le Cananéen.	Jude de Jacques.	Jude de Jacq. [4]
Judas Iscariote.	Judas Iscariote.	Judas Iscariote.	

En comparant ensemble ces quatre listes, nous remarquons d'abord qu'elles se subdivisent toutes en trois groupes, — trois « quadriges », comme on les a parfois appelés dans l'anti-

S. Matthieu, neuf mois par S. Marc, six fois par S. Luc, quatre fois par S. Jean. On le trouve aussi, Act. VI, 2; I Cor., XV, 5, et dans les écrits des Pères apostoliques.

1. Matth., XIX, 28; Luc., XXII, 30. Cf. Apoc., XXI, 12.

2. Act., I, 21 : δεῖ (Vulg., *oportet*).

3. Matth., X, 2-4; Marc., III, 16-19; Luc., VI, 14-16; Act., I, 13. Le quatrième évangile ne contient aucune liste de ce genre; mais S. Jean nomme individuellement la plupart des apôtres, à différentes occasions : Pierre, André, Jean et peut-être aussi son frère, Philippe, Nathanaël (Barthélemy), Thomas, Jude et Judas.

4. Le nom du traître disparaît naturellement de la liste, après sa honteuse mort.

quité, — dont chacun contient toujours les mêmes noms. Pierre, André, Jacques le Majeur et son frère Jean forment le premier groupe. Philippe, Barthélemy, Thomas et Matthieu constituent le second. Jacques le Mineur, Simon le Cananéen ou le Zélote, Jude ou Thaddée et Judas Iscariote composent le troisième. C'est toujours le même apôtre qui est nommé en tête de chaque groupe: Simon-Pierre au premier groupe, Philippe au second, Jacques le Mineur au troisième. Mais les autres apôtres n'occupent pas régulièrement le même rang dans leur groupe respectif. Dans les listes du second et du troisième évangile, les apôtres sont en outre associés deux à deux par la conjonction *et*, peut-être d'après le classement établi par Notre-Seigneur lui-même, lorsqu'il envoya les Douze prêcher pour la première fois [1]. Il semble que les noms se suivent d'après un certain ordre de préséance, les apôtres les plus célèbres étant cités d'abord, les autres seulement après. Partout saint Pierre est mentionné le premier; partout Judas est nommé le dernier, avec une note infamante : « Judas qui le trahit, Judas qui devint traître. » La part que Jésus accorda aux liens du sang dans la composition du corps apostolique, fut assez considérable : Pierre et André, Jacques le Majeur et Jean, très probablement aussi Jacques le Mineur et Jude, étaient frères.

Mais il y a plus. On s'est demandé depuis longtemps si quelques membres de la famille de Jésus lui-même n'auraient pas été élevés à la dignité d'apôtre. La question a été et est encore très débattue contradictoirement. Sans entrer à fond dans les détails de cette question très compliquée, nous indiquerons les principaux motifs qui favorisent une réponse affirmative. 1° Dans son épître aux Galates [2], saint Paul, parlant de la visite qu'il fit à saint Pierre quelque temps après sa conversion, dit n'avoir trouvé auprès de lui, à Jérusalem, « aucun des autres apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur. » Or, il s'agit évidemment ici de Jacques fils d'Alphée, dit le Mineur, puisque Jacques, fils aîné de Zébédée, avait subi le martyre plusieurs années auparavant [3]. Un peu plus loin, dans la même épître [4], Paul fait du même saint Jacques, avec Céphas et Jean, une des colonnes fonda-

1. S. Marc, VI, 7, dit expressément qu'il les envoya « deux à deux »
2. Gal., I, 19.
3. Act., XII, 1-2.
4. Gal., II, 9.

mentales de l'Église : ce qui revient encore, virtuellement, à le compter parmi les membres du collège apostolique. L'historien juif Flavius Josèphe [1] donne aussi à Jacques le Mineur le titre de frère de Jésus [2]. 2° D'autre part, en tête de son épître catholique, saint Jude se donne comme le frère de Jacques; d'où il suit qu'il aurait également fait partie de la famille du Sauveur. Et en effet, la liste des « frères », c'est-à-dire des cousins de Jésus, telle que nous l'ont transmise saint Matthieu et saint Marc [3], contient les noms de Jacques (Jacob) et de Judas ou Jude. Il est vrai que ces noms, qui rappelaient deux illustres patriarches, étaient très fréquents chez les Juifs, et qu'ils pouvaient fort bien se rencontrer chez des familles que n'unissait aucun lien de parenté. Il est vrai aussi que, d'après d'autres textes évangéliques [4], les frères du Sauveur ne croyaient pas à sa mission à l'époque où il constitua le collège des apôtres. Mais cette assertion, vraie dans son ensemble, ne concernait pas tous les frères de Jésus, de sorte qu'il lui fut possible d'introduire plusieurs d'entre eux parmi les Douze [5]. C'est à cause de ces difficultés, et aussi parce que le livre des Actes [6] et saint Paul [7] semblent établir une distinction entre les apôtres et les frères de Notre-Seigneur, que de nombreux commentateurs demeurent hésitants, ou refusent franchement d'admettre l'identité. Nous la regardons cependant comme plus probable.

En parcourant ces catalogues des apôtres, on constate, avec le regret qu'exprimait déjà saint Jean Chrysostome [8], combien l'histoire de ces élus du Christ est peu connue en dehors du Nouveau Testament. Nous sortirions des limites de notre plan, si nous voulions donner un abrégé, même très succinct, des faits authentiques que les anciens écrivains nous ont communiqués sur chacun d'eux. Nous devrons

1. *Ant.*, XX, IX, t. Voir le tome I, p, 16.
2. Un rapprochement établi entre les passages Matth., XXVII, 56, Marc., XV, 40 et Joan., XIX, 15, conduit à la même conclusion, adoptée par de nombreux commentateurs.
3. Matth., XIII, 55; Marc., VI, 3.
4. Joan., VII, 5. Cf. Marc., III, 21.
5. Sur ce problème historique, très controversé dès l'antiquité chrétienne, voir les Dictionnaires de la Bible, et Corluy, *Les frères de Notre-Seigneur*, 1878, p. 23-27.
6. Act., I, 14.
7. I Cor., IX, 5.
8. *Comment. in Epist. ad Philem.*

donc nous borner à relever ici les traits les plus saillants[1].

Pour parler de la primauté de saint Pierre, vraie primauté d'honneur et de juridiction, nous attendrons que le divin Maître la lui confère d'une manière évidente et décisive. Mais il est bon de faire remarquer immédiatement qu'après avoir été préparée dès les premières relations de Jésus avec son futur vicaire [2], elle est insinuée très clairement ici même, par la place qui est accordée régulièrement à Simon en tête des quatre listes, et davantage encore par l'expression remarquable qui introduit son nom dans la liste de saint Matthieu : *Primus, Simon*, « Le premier, Simon[3]. » En effet, cette épithète n'est certainement pas en cet endroit un simple numéro d'ordre, mais l'attestation d'une véritable prééminence, puisque le numérotage ne va pas au delà de sa personne. Le caractère de Simon-Pierre, frappant par ses contrastes, est mis en saillie par maint incident de la vie du Sauveur. Tout à la fois décidé et vacillant, audacieux et craintif, impulsif et généreux, le prince des apôtres était Galiléen jusqu'aux moelles. Son ardeur, non moins que sa dignité, le poussait fréquemment à prendre les devants, pour parler et pour agir. Plus d'une fois, il sera le porte-parole du corps apostolique. Son amour pour son Maître ne connaîtra pas de bornes; et pourtant, après avoir essayé témérairement de le défendre avec le glaive, il le reniera tristement. Mais il réparera vaillamment sa faute pendant le reste de sa vie[4].

André, son frère, comme lui disciple du précurseur, eut la gloire insigne d'aller le premier à Jésus avec Jean, le futur apôtre bien-aimé [5]. Si sa renommée pâlit fatalement à côté de celle de saint Pierre, il ne démentit, ni par ses travaux, ni par sa mort, la signification de son nom grec, qui rappelle la virilité, la vigueur. Il est presque étonnant qu'il n'ait point fait partie du petit groupe, composé de Pierre, de Jacques le Majeur et de Jean, que saint Chrysostome nomme gracieusement le corps des « intimes parmi les

1. Les Dictionnaires et les Encyclopédies bibliques, et surtout les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*, pourront satisfaire ceux de nos lecteurs qui goûtent ce genre de recherches. Voir ausi L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Matthieu*, p. 191-196.

2. Joan., I, 42.

3. Πρώτος Σίμων.

4. Voir C. Fouard, *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, 1886; L. Cl. Fillion, *Saint Pierre*, in-12, 1906 (dans la collection *Les Saints*).

5. Joan., I, 35-40.

intimes. » Saint Marc nous apprend ici que Jésus, sans doute un peu plus tard, donna aux deux enfants de Zébédée et de Salomé le surnom de *Boanergès* [1], c'est-à-dire, de « Fils du tonnerre. » Cette appellation toute orientale était une allusion délicate soit au tempérament ardent et au zèle entreprenant des deux frères [2], soit à leur éloquence entraînante [3]. Au nom de Jacques, on ajoute d'ordinaire l'épithète de « Majeur », pour le distinguer de son homonyme Jacques d'Alphée, dit, par contraste, « le Petit [4], » ou le Mineur. » C'est lui qui eut, parmi les apôtres, la gloire de verser le premier son sang pour Notre-Seigneur Jésus-Christ [5]. Jean, son frère puiné, « le disciple que Jésus aimait » et auquel il confia sa Mère avant d'expirer, l'organisateur de l'Église d'Éphèse après saint Paul, fut au contraire celui des Douze qui vécut le plus longtemps, puisqu'il ne mourut qu'à la fin du Ier siècle de notre ère. On vénère en lui, non seulement l'apôtre et l'ami du Sauveur, mais aussi l'évangéliste et l'auteur de trois épîtres catholiques et de l'Apocalypse [6].

Comme nous l'avons déjà dit, on admet assez communément, depuis le moyen âge, que Barthélemy ne diffère pas de Nathanaël, ce « Bon israélite » que son ami Philippe conduisit à Jésus, tout à fait au début de la vie publique, et qui, d'abord sceptique, se laissa promptement gagner par le divin Maître [7]. Cette identification s'appuie sur plusieurs raisons. Parmi les cinq personnages mentionnés à la fin du premier chapitre de saint Jean, quatre devinrent apôtres, et on ne voit aucun motif pour que Nathanaël ait été seul mis de côté. Jésus lui annonce, au même passage, qu'il le destine à un rôle supérieur, qui ne pouvait guère être que celui d'apôtre. Barthélemy est rattaché à Philippe dans les quatre listes apos-

1. L'étymologie probable de ce terme araméen est *boané* « fils », et *réguesch*, « tonnerre ». Il équivaut à « tonitruants ». Voir L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Marc.*, p. 56-57.

2. On en trouve quelques traces dans les évangiles. Cf. Marc., IX, 38; X, 37; Luc., IX, 54. Voir aussi I. Joan., II, 22; III, 8; III Joan., 7-11.

3. Origène signale le « tonnerre mystique, » νοητὴ βροντή, qui retentit dans les écrits de S. Jean.

4. Marc., XV, 40.

5. Act., XII, 2.

6. On a souvent écrit sa vie. Voir en particulier Mgr Baunard, *L'apôtre saint Jean*, 1869; C. Fouard, *Saint Jean et la fin de l'âge apostolique*, 4e éd., 1906; L. Cl. Fillion, *Saint Jean l'évangéliste, sa vie et ses écrits*, in-12, 1907.

7. Joan., I, 45-51.

toliques, comme l'est Nathanaël dans l'épisode auquel nous venons de faire allusion. Enfin, à la dernière page du quatrième évangile [1], Nathanaël fait de nouveau partie d'un groupe d'apôtres, vraisemblablement parce qu'il était lui-même l'un des Douze. Au reste, Barthélemy, en araméen *Bar-Tolmaï*, « fils de Tolmaï », est un nom patronymique, qui suppose un nom personnel, lequel, dans le cas présent, aurait été Nathanaël.

Nous avons vu aussi précédemment que, d'après une tradition des temps les plus anciens, et malgré l'assertion contraire d'Héracléon et d'Origène, Lévi et Matthieu ne sont qu'un seul et même personnage. Saluons en lui l'auteur du premier évangile, de l'évangile du Messie. Saint Jean [2] donne plusieurs fois la traduction grecque du nom de l'apôtre Thomas — en hébreu, *Teôm;* en araméen, *Tômâ'*, — qui signifie « Didyme », c'est-à-dire, jumeau, sans doute à cause d'une circonstance particulière de sa naissance. Le caractère de cet apôtre n'était pas sans analogie avec celui de Pierre: ardent et généreux au fond [3], il avait aussi ses moments de défaillance [4].

Plusieurs apôtres étaient homonymes. Il était donc nécessaire de les distinguer par des surnoms. C'est pour cela que nous avons rencontré déjà les épithètes de Jacques le Majeur et de Jacques le Mineur ou le Petit. Dans les quatre listes, ce dernier est appelé « Jacques d'Alphée », c'est-à-dire fils d'Alphée. D'après un très grand nombre d'interprètes, Alphée n'est autre, sous sa forme hébraïque à demi dissimulée [5], que le Cléophas mentionné par saint Luc et par saint Jean [6], à l'occasion de la passion et de la résurrection du Sauveur. Nous avons signalé plus haut l'opinion, à peu près commune dans l'Église latine, d'après laquelle l'apôtre « Judas de Jacques », comme l'appelle saint Luc, serait le frère de saint Jacques le Mineur et le proche parent de N.-S. Jésus-Christ. On objecte à cela qu'à la ligne précédente les mots « Jacques d'Alphée » signifient certainement fils d'Alphée, et qu'il est difficile, à un intervalle si rapproché, de traduire diffé-

1. Joan., XXI, 2.
2. Joan., XI, 16; XX, 24; XXI, 1.
3. Joan., XI, 16.
4. Joan., XX, 24-29.
5. *Halpai*. En grec, Ἀλφαῖος (Vulg., *Alphæus*).
6. Luc., XXIV, 18; Joan., XIX, 25.

remment deux formules analogues. L'objection a sa valeur; mais la tradition a pareillement la sienne, et la littérature classique fournit des exemples d'après lesquels, dans les associations de ce genre, le second nom n'indique pas toujours la paternité, mais parfois aussi le caractère fraternel. Saint Jude a encore cela de particulier, qu'il est désigné dans nos listes par trois noms différents [1]. En effet, il y est encore appelé Thaddée [2] et Lebbée [3], deux diminutifs qui expriment la tendresse [4].

Simon le Cananéen, ou plus exactement, suivant saint Luc, Simon le Zélote [5], avait été, ainsi qu'il résulte de cette épithète, membre du parti des zélotes galiléens, qui existait déjà en Palestine à l'époque de Notre-Seigneur, mais sous une forme le plus souvent modérée, très différente de celle qu'il prit au temps de la guerre contre les Romains. On le traduirait aujourd'hui par « nationaliste ».

L'épithète « Iscariote », qui, indépendamment de la note infamante, « celui qui trahit Jésus, » sert à établir une distinction entre les deux apôtres du nom de Judas, est regardée à peu près unanimement comme l'équivalent de l'hébreu *isch K^e^riot*, « homme de Kerioth », c'est-à-dire, habitant de la localité qui portait autrefois ce nom. C'est donc une désignation géographique, qui était d'ailleurs également appliquée au père du traître [6]. La bourgade en question n'était pas le *Kerioth* du pays de Moab [7], à l'est de la mer Morte, mais celui de la Judée septentrionale [8]. Judas paraît avoir été le seul des Douze que ne fût pas Galiléen.

La présence d'un traître parmi les apôtres soulève un

1. C'est pourquoi les anciens disaient parfois de lui, avec saint Jérôme, que c'était l'apôtre « aux trois noms. »

2. Dans les listes de S. Matthieu et de S. Marc.

3. Dans de nombreux manuscrits du premier évangile.

4. Le premier, *Taddaï*, semble dériver du substantif *tad*, « mamelle », et pourrait se traduire par « aimé ». Le second, *Lebbaï*, a pour racine *leb*, « cœur ». C'est donc à peu près la même signification des deux parts.

5. Le nom grec Καναναῖος, sur lequel ont été calqués le latin *Cananæus* et le français « Cananéen », est la reproduction de l'araméen *Kan'āna*, qui signifie Zélote. Il n'a aucun rapport avec le pays de Canaan, ni avec le bourg de Cana. La leçon Κανανίτης d'un certain nombre de manuscrits grecs est fautive.

6. Joan., VI, 72, dans le texte grec : « Judas (fils) de Simon Iscariote. » La Vulgate a par erreur : *Judam Simonis Iscariotem.*

7. Jer., XLVIII, 24, 41. Hébr., *K^e^riōt*; Vulg., *Carioth.*

8. Jos., XV, 2. Hébr., *K^e^riôt Hesron;* Vulg., *Carioth-Hesron.*

problème d'ordre tout à la fois psychologique et théologique que nous ne pouvons point passer sous silence. Comment expliquer que Jésus ait fait choix de ce misérable, pour le placer parmi les Douze? Comment expliquer aussi qu'un apôtre en soit venu à trahir un tel Maître? Il y a certainement en cela un profond et douloureux mystère, dont on a donné parfois, depuis un siècle, spécialement dans le camp rationaliste, les interprétations les plus étranges [1], comme si Judas s'était proposé de rendre service à Notre-Seigneur, en le livrant à ses ennemis. Parfois aussi, on a exagéré dans une autre direction, en enlevant à Judas tout sentiment humain, et en le regardant comme hostile à Jésus dès le premier instant. Ce n'est pas à priori qu'il faut le juger, avec des opinions préconçues dans un sens ou dans l'autre, mais à l'aide de documents impartiaux, tels que sont nos quatre évangiles[2]. Le caractère du traître est, en effet, très complexe. Au moment où le Sauveur lui fit le grand honneur de l'élire comme son apôtre, il possédait, cela ne saurait être mis en doute, toutes les qualités requises pour remplir dignement cette fonction. Il avait à coup sûr des défauts, des préjugés; mais aucun des Douze, nous aurons à le dire bientôt, n'en était entièrement exempt, et, dans la société toute sainte de Jésus, quelle facilité n'avait-il pas pour en triompher? Seulement, il laissera l'ambition, la jalousie, l'avarice surtout, cette passion violente qui rend égoïste et brutal à l'excès, pénétrer et grandir dans son cœur, de manière à en prendre possession, et ce sont elles qui l'entraîneront peu à peu à commettre le crime le plus horrible qui soit raconté dans les annales de l'histoire. Une année environ avant la mort du Christ, lorsque Judas comprit que les brillantes espérances qu'il avait fondées sur son titre d'apôtre étaient ruinées, attendu que Jésus ne se prêterait point aux orgueilleuses entre-

1. Voir l'Appendice IX, 2.

2. Pour résoudre à fond ce problème, il serait bon d'étudier l'un après l'autre tous les textes évangéliques où il est parlé du traître, à savoir : 1° les listes des apôtres : Matth., X, 2-4; Marc., III, 16-19; Luc., VI, 14-16; 2° les passages relatifs à Judas pendant la vie publique de Notre-Seigneur : Matth., XXVI, 8-9; Marc., XIV, 4-5; Luc., XXII, 3; Joan., VI, 64-72; XII, 4-6; XVII, 9; 3° les récits de la trahison : Matth., XXVI, 14-16; Marc. XIV, 10-11; Luc., XXII, 3-6; Joan., XIII, 2; Matth., XXVI, 21-25; Marc., XIV, 18-21; Luc., XXII, 21-22; Joan., XIII, 21-30; Matth., XXVI, 47-50; Marc., XIV, 43-45; Luc., XXII, 47-48; Joan., XVIII, 2-3; 4° les récits de la mort du traître : Matth., XXVII, 3-5; Act., I, 16-20.

prises du messianisme national des Juifs, et lorsqu'il fut témoin de la défection de nombreux disciples, son apostasie fut une chose décidée au fond de son âme [1]. Et cependant Jésus l'avait aimé comme les autres apôtres; il lui avait même donné une marque particulière de confiance, en faisant de lui le trésorier de la petite communauté [2]. A diverses reprises, il l'avertit clairement, énergiquement, quoique toujours avec la plus grande délicatesse, du péril moral qu'il courait, lui montrant, mais à mots couverts, pour ne pas exciter les soupçons de ses collègues, qu'il n'ignorait rien de ses noirs desseins [3]. Ce fut en vain. Le cœur de Judas s'endurcit toujours davantage, jusqu'au moment où il alla faire aux membres du sanhédrin son horrible proposition : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? » Même alors, Jésus tenta encore de le ramener à de meilleurs sentiments, en frappant un grand coup pour réveiller sa conscience [4], mais sans réussir à l'émouvoir. Finalement, il dut l'abandonner à lui-même, et il le laissa perpétrer son crime. Pour le sauver, il aurait fallu violer les conditions auxquelles Dieu a attaché la rédemption individuelle des hommes. Cela, Jésus ne pouvait pas moralement le faire.

Après tout, le problème de la chute de Judas n'est qu'une partie d'un autre problème plus général : celui qui consiste à concilier la prescience divine avec la liberté humaine; en d'autres termes, celui de la prédestination. « Judas est parmi les apôtres au même titre que le serpent dans le paradis terrestre, Caïn au sein de la première famille humaine, Cham dans l'arche, le mal toujours et partout avec le bien. Il fait partie du collège apostolique, pour servir d'instrument à l'exécution des décrets providentiels relatifs au Messie. Hâtons-nous d'ajouter que cet instrument agira dans toute la plénitude de sa liberté, bien plus, qu'il sera constamment comblé de grâces de choix, à l'aide desquelles il pourra se soustraire à son rôle ignominieux... Mais le traître abusera de tout : à qui la faute [5]? »

Après avoir mentionné l'élection des Douze, saint Marc

1. Joan., VI, 67-72.
2. Joan., XII, 6; XIII, 29.
3. Joan., VI, 71-72; XIII, 21-30.
4. Matth., XXVI, 20-25; Joan., XIII, 27.
5. L. Cl. Fillion, *Évangile de S. Matthieu*, p. 195-196. Voir l'Appendice IX, 2.

indique en quelques mots le double but que Jésus s'était proposé en accomplissant cet acte solennel : il voulait avoir les apôtres auprès de lui, et les envoyer prêcher. Ce n'était là qu'un but immédiat, car Notre-Seigneur avait au sujet de ses apôtres des intentions beaucoup plus étendues, qu'il leur révélera en temps voulu. En attendant, il lui suffisait de les avoir toujours à ses côtés, d'abord pour les former et pour faire peu à peu leur éducation, ensuite pour leur confier, à l'occasion, comme une sorte d'apprentissage, le ministère de la prédication. Saint Marc dit encore que Jésus donna aux Douze le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons; mais il est possible que ce détail soit placé ici par anticipation, car nous ne verrons les apôtres exercer ce don merveilleux qu'à l'époque où ils allèrent prêcher pour la première fois [1].

Jetons maintenant un regard d'ensemble sur la liste que nous venons de parcourir en détail. Nous serons ainsi plus à même encore d'apprécier le choix du Sauveur, et les réflexions qu'il nous suggérera nous prépareront à mieux étudier Jésus en qualité d'éducateur. Saint Paul écrivait aux chrétiens de Corinthe, récemment convertis : « Considérez, frères, que parmi ceux d'entre vous qui ont été appelés, il n'y a ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais Dieu a choisi ce qui était insensé aux yeux du monde, pour confondre les sages; et Dieu a choisi ce qui était faible au sentiment du monde, pour confondre les forts; et Dieu a choisi les choses viles du monde, et celles qu'on méprise, et celles qui ne sont rien, pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu [2]. » Cette remarque convient aussi au choix providentiel des Douze. En effet, lorsqu'on lit la quadruple liste, l'attention est immédiatement attirée sur ce fait, qu'aucun des apôtres n'appartenait aux classes influentes du judaïsme contemporain. On chercherait en vain parmi eux, au moment de leur élection, un membre de la caste sacerdotale, un scribe, un pharisien, le possesseur d'une grande fortune, un génie, un organisateur habile. C'est que Jésus n'avait pas besoin de moyens humains pour fonder son Église. Quand elle aura été établie solidement, avec le

1. Marc., VI, 12-13; Luc., IX, 6.
2. I Cor., I, 26-29.

seul concours de ces hommes simples, faibles, sortis des rangs du peuple, accoutumés aux pénibles travaux, pris parmi ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, on pourra dire en toute vérité : « Le doigt de Dieu est là. » Des auxiliaires imbus des préjugés pharisaïques, remplis du sentiment orgueilleux de leur force personnelle, ne convenaient en rien pour l'œuvre du Messie. Avec un suprême dédain, le sanhédrin traitera les apôtres d' « hommes du peuple sans instruction [1], » et Celse, à son tour, les tournera en ridicule à cause de leur ignorance de la science mondaine [2]. Mais, bien qu'ils n'eussent pas fréquenté les cours des scribes, — l'épithète d' « illettrés » ne signifie pas autre chose, — les apôtres étaient des hommes de bon sens et de jugement sain, capables de développement intellectuel, comme le prouveront leurs actes et leurs écrits. Ne leur demandons pas l'influence humaine et la science humaine, qu'ils ne possédaient pas en réalité. Jésus et son divin Esprit sauront les instruire et les rendre aptes d'abord à comprendre, puis à prêcher, les vérités chrétiennes. Plusieurs d'entre eux rempliront cette fonction avec une hauteur de vues admirable. N'y aura-t-il pas un jour parmi eux l'un des plus grands théologiens qui aient jamais existé?

Envisagés encore sous le rapport extérieur, les Douze, autant que nous pouvons en juger, paraissent avoir été dans la force de la jeunesse, lorsque Jésus les appela. Ils avaient probablement alors de vingt à trente ans, l'âge de la pleine vigueur. Condition excellente aussi, car le travail fatigant et les privations ne leur manqueront pas. On croit que saint Jean était le plus jeune d'entre eux. Plusieurs, la plupart peut-être, étaient mariés, comme Simon-Pierre [3]. On connaît la belle parole de saint Jérôme au sujet du disciple bien-aimé : « Jean, qui était vierge lorsqu'il crut au Christ, demeura toujours vierge, et c'est pour cela qu'il fut plus aimé du Sauveur et qu'il reposa sur la poitrine de Jésus [4]. » Les caractères individuels des apôtres, tels qu'ils se manifestent occasionnellement dans les évangiles, étaient des plus variés, se complètant les uns les autres, de sorte que la com-

1. Act., IV, 13 : ἀγράμματοι καὶ ἰδιῶται (Vulg., *sine litteris et idiotæ*).
2. Origène, *C. Cels.*, I, 62; III, 29; VI, 7; VIII, 47; *De Princip.*, II, VI, 1. Cf. S. Justin, *Apol.*, I, 39; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, IX, 45.
3. Matth., VIII, 14; I Cor., IX, 5-6.
4. *Contr. Jovinian.*, I, 26. Cf. *Epist.*, CXXVII, *ad Princip.*, 2; L. Cl. Fillion, *Saint Jean l'évangéliste*, p. 31-35.

munauté des Douze formait, à elle seule, un « microcosme » très intéressant.

Ceux que Jésus s'attachait ainsi pour faire d'eux ses témoins et ses hérauts dans un prochain avenir, devaient être, cela va de soi, Israélites d'origine, puisque l'Église chrétienne allait succéder directement à la Synagogue, et que le salut messianique était offert aux Juifs en premier lieu. Il va pareillement de soi qu'ils étaient des hommes religieux, pleins de foi et de piété, craignant Dieu et obéissant à ses lois; des hommes d'une grande honnêteté de vie, des hommes intègres et loyaux, humbles et prudents, actifs et détachés de tout. En abandonnant, sur un seul mot du Maître, tout ce qu'ils avaient de plus cher, ils avaient montré à quel point ils possédaient cette dernière qualité [1]. Est-il besoin d'ajouter qu'ils étaient unis à Jésus par les liens d'une affection aussi profonde que respectueuse? Ils l'ont prouvé, d'abord en partageant pendant plusieurs années sa vie pauvre et mortifiée, et, hormis le traître, en travaillant pour lui, après sa résurrection, avec une fidélité à toute épreuve. Tout bien considéré, ils étaient doués, individuellement et collectivement, de belles qualités, dont le germe se développera chaque jour. Aussi pourrait-on dire, très respectueusement, que leur choix fait honneur à la sagacité et à la sagesse humaines du divin Maître.

Et pourtant, sans tomber dans l'exagération, comme on ne l'a fait que trop souvent aux temps anciens [2], on ne peut retenir un sentiment mi-parti d'étonnement et de tristesse, en constatant, d'après maint détail des évangiles, à quel point, même après avoir vécu assez longtemps à l'école du Sauveur, ils étaient encore imparfaits sous le rapport moral. Nous les verrons lents à comprendre certains enseignements de Jésus [3]; incapables, en particulier, de se laisser convaincre de la né-

1. Pierre et André, Jacques et Jean étaient peut-être à l'aise, et les autres aussi; S. Matthieu davantage encore, sans toutefois que rien ne justifie l'épithète de πλούσιος, « riche », que Clément d'Alexandrie associe à son nom (*Quis dives salv.*, 13).

2. Voir, à ce sujet, d'intéressantes citations empruntées à la littérature chrétienne des premiers siècles, dans W. Bauer, *Leben Jesu*, p. 430, 432-434. L'épître de Barnabé, v, 9, fait des apôtres, au moment de leur élection, des pécheurs scandaleux (ὄντας, ὑπερβάλλοντας ἁμαρτίαις πονηροτέρους). Origène lui-même, Hom. I, 13 *in Joan.*, les juge avec une grande sévérité. Voir aussi ses *Comment. in Matth.*, t. XII, 40-41.

3. Matth., XVI, 5-12; Marc., VIII, 14-20; etc.

cessité de sa passion et de sa mort [1]; jaloux les uns des autres [2], ambitieux [3], vindicatifs [4], étroits et exclusifs [5], faibles de volonté, à tel point que le premier d'entre eux reniera son Maître à la voix d'une servante [6], que tous l'abandonneront à l'heure du péril [7], et que l'un d'eux le trahira honteusement. Mais, malgré toutes ces imperfections, ils constituaient véritablement une « élite », selon le mot de Tertullien [8], et ils étaient aptes à recevoir une formation à la suite de laquelle cet or brut, façonné par les mains de l'orfèvre le plus habile, deviendra un métal très pur, très riche, dégagé de toute scorie.

Il nous reste précisément à décrire cette formation, tout au moins dans ses grandes lignes. Elle nous manifestera Jésus sous un aspect nouveau, celui du plus sage, du plus patient et du plus dévoué des pédagogues [9]. A partir du moment où il groupa les Douze autour de lui, il se consacra avec un zèle infatigable à la tâche, plus d'une fois ingrate, qu'il s'était généreusement imposée. Il s'appliqua si bien à cette grande œuvre et il employa, pour la mener à bonne fin, une méthode si excellente, qu'il arriva peu à peu à la réaliser. L'étude de cette méthode présente un intérêt particulier.

Ce n'est pas sans raison que Jésus voulut, comme nous l'a rappelé saint Marc, que ses apôtres demeurassent constamment avec lui, à partir de leur élection. Sa société habituelle devait être, en effet, le premier et le meilleur agent de leur formation, et il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque jamais la terre n'a possédé une personnalité comparable, même de très loin, à celle de N.-S. Jésus-Christ. Sa distinction extérieure, son attitude, son langage, à plus forte raison sa perfection morale, le plaçaient infiniment au-dessus de tous les autres hommes. Ayant donc sans cesse ce modèle sous les yeux, les apôtres apprirent à le connaître, à l'estimer toujours davantage, et par suite, à faire passer en eux-

1. Matth., XVI, 20-23; Luc., IX, 44-45; etc.
2. Marc., IX, 32-35.
2. Matth., XX, 20-28; Luc., XXII, 24-30.
4. Luc., IX, 51-56.
5. Marc., IX, 37-40.
6. Matth., XXVI, 69-75.
7. Matth., XXVI, 56.
8. *De præscript. hæret.*, 20.
9. On trouvera d'excellents détails à ce sujet dans H. Latham, *Pastor pastorum, or the Schooling of the Twelve by Our Lord*, et A. Bruce, *The training of the Twelve*, 3e éd., 1883.

mêmes son esprit et à l'imiter. Sa vertu était si naturelle et si simple! Il n'y entrait ni austérités semblables à celles de Jean-Baptiste, ni singularités analogues à celles des pharisiens. Tout en lui respirait l'humilité, le détachement, la modestie, la pauvreté, la confiance en Dieu, la parfaite sainteté, l'esprit de religion le plus sincère. A son école, la vraie et solide piété prit donc, chez ses disciples intimes, la place du formalisme rigide. Sa sympathie pour tous les genres de souffrances, sa miséricorde à l'égard des pécheurs, son amour pour son Père céleste, composaient un idéal qui ne pouvait manquer de les impressionner. La vue des miracles de leur Maître contribua aussi pour une part considérable à leur éducation. Si ces merveilles réitérées produisaient sur les foules l'impression vibrante dont nous avons été déjà plusieurs fois témoins, il était juste qu'ils en fussent doublement émus, eux qui les voyaient s'échapper à tout instant et sous toutes les formes, de ses mains puissantes. Ils y trouvaient un argument invincible en faveur de son caractère messianique. Leur foi ne pouvait que s'épurer, lorsqu'ils constataient que les miracles du Sauveur étaient d'une nature bien différente de ceux que leur coreligionnaires attendaient alors du Messie. En outre, plusieurs des prodiges de Jésus furent accomplis directement en faveur des apôtres, — par exemple, la première et la seconde pêche miraculeuse [1], l'apaisement de la tempête [2], la marche de Notre-Seigneur sur les eaux [3], le statère dans la bouche du poisson [4], la malédiction du figuier [4], — et ils durent exercer sur leurs âmes une influence particulière. Et c'est pendant deux années au moins qu'ils contemplèrent ainsi de très près les œuvres de l'admirable thaumaturge.

On ne peut se défendre d'une vive émotion, lorsqu'on se représente en détail ce que fut, pour les Douze, cette vie intime dans la compagnie du plus parfait des maîtres. S'ils furent associés à ses travaux, à ses fatigues, à ses privations, quelles joies indicibles ne goûtèrent-ils pas en sa sainte et douce présence? Un jour, il les félicita de cet unique privilège : « En vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et

1. Luc., v, 1-7; Joan., xxi, 1-11.
2. Matth., viii, 23-27.
3. Matth., xiv, 25-32.
4. Matth., xvii, 23-26.
5. Matth., xxi, 18-19; Marc., xi, 12-14.

de justes ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu[1]. » L'émotion grandit encore, lorsqu'on pense à ce que dut être, pour une nature exquise et délicate comme l'était celle du Verbe incarné, la vie commune avec ces hommes, que leur origine première avait rendus assez frustes. Désormais, ce fut pour lui la privation de sa liberté, de sa paisible solitude. De plus, ne fallait-il pas qu'il pourvût à leurs besoins temporels, puisqu'il avait exigé qu'ils renonçassent pour lui à ce qui avait été jusqu'alors leur gagne-pain?

La parole de Jésus fut un autre agent très puissant de l'éducation des apôtres. Il est incontestable qu'elle exerça également sur eux une très grande influence. Ils tirèrent naturellement un immense profit de sa prédication générale. Tout ce que ce Docteur incomparable enseignait au peuple, sur le royaume des cieux, sur la nature de Dieu, sur sa propre personne, sur la perfection chrétienne, sur la charité fraternelle, sur sa future Église, leur convenait en premier lieu, et pénétrait dans leurs intelligences pour les instruire, dans leurs cœurs pour les améliorer. Mais l'enseignement du Sauveur se présentait aussi à eux, chaque jour, sous une forme spéciale, qui avait pour but direct leur formation apostolique. Les évangiles contiennent un nombre relativement considérable de ces instructions particulières, de ces leçons très précises, très vivantes, qui ne s'adressaient qu'à eux, et au moyen desquelles leur Maître faisait passer en eux son esprit, leur inculquait ses volontés, les éclairait sur leurs fonctions présentes et à venir : leçons en vue de la conduite qu'ils devront tenir comme prédicateurs de l'évangile[2], leçons d'humilité[3], leçons de tolérance[4], leçons de bon exemple[5], leçons de charité à l'égard du prochain[6]. Quelle richesse d'instructions, dans le discours relatif à la fin des temps[7], et dans le discours d'adieu, prononcé au cénacle et sur le chemin de Gethsémani[8]! En étudiant plus tard ces pages touchantes, nous comprendrons à quel point elles

1. Matth., XIII, 17.
2. Matth., X, 1-42.
3. Matth., XX, 25-28; Marc., X, 42-45.
4. Marc., IX, 37-40; Luc., IX, 49-50.
5. Matth., XVIII, 6-9; Marc., IX, 41-49.
6. Matth., XVIII, 15-35.
7. Matth., XXIII-XXV.
8. Joan., XIII-XVI.

étaient appropriées aux conditions morales des Douze, et quelle force elles possédaient pour opérer en eux la transformation que souhaitait Jésus. Et notons bien que, dans ces entretiens familiers du Christ avec ses apôtres, il n'y a aucune trace d'un enseignement ésotérique proprement dit, rien qui ne dût être « prêché sur les toits, » lorsque l'heure en serait venue. Cet éducateur unique s'entendait merveilleusement à adapter ses instructions, ses conseils, aux circonstances du moment. Il ne révélait que peu à peu aux disciples, en temps opportun, certaines vérités plus difficiles à comprendre. C'était là un de ses principes pédagogiques : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous n'êtes pas capables de les porter actuellement [1]. » Lorsque son enseignement présentait quelque obscurité, il donnait volontiers aux apôtres toutes les explications désirables [2]. Qu'il eut de la peine, souvent, à faire pénétrer dans leurs esprits, pleins de lenteur, certains enseignements essentiels, notamment, déjà nous l'avons dit, la nécessité de sa passion et de sa mort! Il se plaignait parfois de cette lourdeur intellectuelle, et il est touchant de voir avec quelle candeur les évangélistes ont transcrit ces plaintes, peu glorieuses pour les apôtres. Autre détail qui marque l'excellence de la pédagogie du Sauveur: en fait de perfection morale, il n'exigeait de ses disciples que ce qu'ils pouvaient facilement accomplir sur le moment. Il attendait qu'ils fussent devenus forts, pour leur demander des sacrifices plus difficiles [3].

L'agent que Notre-Seigneur employa avec le plus de succès pour faire l'éducation des apôtres, fut certainement l'amour tout paternel dont il ne cessa jamais de les entourer. Comment, en effet, auraient-ils pu résister à une telle tendresse, et ne pas accorder à un Maître si aimant tout ce qu'il désirait? Toujours sa direction fut celle de l'ami le plus dévoué. Ils formaient avec lui une famille très unie, dont il était le chef toujours respecté [4]. Il leur donnait les noms les plus gracieux, les plus aimables, les appelant tour à tour ses amis [5], ses frères [6], ses petits enfants [7]. Il veillait avec un soin

1. Joan., XVI, 12-25.
2. Marc., IV, 34 : Τοῖς ἰδίοις μαθηταῖς ἐπέλυεν πάντα. Cf. Matth., XIII, 10-17, 36-43; XVI, 10-13; XVIII, 21-35; etc.
3. Matth., IX, 14-17; etc.
4. Matth., X, 24-25; XXIII, 8, 10; XXIV, 42-43; Joan., XIII, 13-14.
5. Luc., XII, 4; Joan., XV, 14-15.
6. Matth., XXV, 40; XXVIII, 10; Joan., XX, 17.
7. Joan., XII, 33; XXII, 5.

maternel à ce que rien ne leur manquât, et il songeait même à leur procurer quelques jours de repos, à la suite de leurs grandes fatigues [1]. Sa bonté pour eux ne connaissait pas de bornes. La réflexion par laquelle saint Jean introduit la scène du lavement des pieds vaut à elle seule la démonstration la plus éloquente [2] : « Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin; » ou, suivant une traduction peut-être meilleure encore, « il les aima jusqu'à l'excès. » Aussi, dans la prière solennelle qu'il adressa à son Père au sortir du Cénacle [3], passant en revue le temps pendant lequel il avait gardé les Douze auprès de lui, pourra-t-il dire qu'il avait rempli à leur égard toutes les obligations qu'inspire le plus profond attachement. Son influence était toujours suave; elle pénétrait dans les âmes à la manière d'un parfum. Il est à remarquer que jamais il ne fit la moindre violence au tempérament moral des siens, de manière à étouffer leur caractère individuel. Il ne voulait supprimer que leurs défauts, en laissant à chacun d'eux sa nature personnelle, perfectionnée et embellie.

Mais son affection demeura toujours ferme, vigoureuse, quoique sans se transformer jamais en raideur. Dans l'intérêt même de ceux qu'il préparait à un rôle si relevé, il ne laissait passer aucune occasion de corriger leurs imperfections. Ses reproches, parfois justement sévères [4], étaient empreints, d'autres fois, de la plus exquise douceur : tel celui qui consista dans la parole, « Simon, tu dors? tu n'as pas pu veiller une heure [5]? » et celui que fit pénétrer jusqu'au fond du cœur du prince des apôtres, après son reniement, le regard aimant de son Maître [6]. Toujours ils furent à l'aise avec lui, car il leur permettait une familiarité qui, d'ailleurs, ne cessa pas un seul instant d'être associée au plus profond respect. On a de tout temps admiré la loyauté, la franchise, non moins que la douceur de sa méthode d'éducation. « On peut, écrivait à ce sujet un homme d'une haute intelligence, on peut lire et relire toutes les histoires de toutes les révolutions religieuses ou politiques qui se sont accomplies dans le monde; on ne

1. Marc., VI, 30-31.
2. Joan., XIII, 1.
3. Joan., XVII, 6, 8, 12.
4. Matth., XVI, 22-23; Marc., VIII, 32-33.
5. Marc., XIV, 27.
6. Luc., XXII, 61.

trouvera nulle part, entre le chef et ses compagnons, entre le fondateur et ses ouvriers, ce divin caractère de parfaite et sévère sincérité qui règne dans les actions et dans le langage de Jésus-Christ envers ses apôtres. Il les a choisis et il les aime, il leur confie son œuvre, mais il n'use avec eux d'aucun ménagement, d'aucune réticence, d'aucun encouragement flatteur, d'aucune exagération de promesse ou d'espérance; il leur parle selon la vérité pure, et c'est au nom de la vérité pure qu'il leur donne ses commandements et leur transmet sa mission[1]. » La pédagogie du Sauveur à l'égard de ses apôtres a donc porté les plus heureux fruits.

II. — LE SERMON SUR LA MONTAGNE[2].

Saint Luc rattache immédiatement à l'élection des apôtres cette portion remarquable de l'enseignement du Sauveur, et tout porte à croire que telle fut sa véritable place. Celle qui lui est assignée dans le premier évangile n'est pas rigoureusement exacte. Saint Matthieu a anticipé sur les faits, en l'insérant au début de la vie publique de Jésus, comme une très digne ouverture de sa prédication, dont elle est un éloquent abrégé. Pour qu'un discours de ce genre fût capable de produire des fruits, il fallait que Jésus eût largement inauguré son ministère, et conquis les nombreux disciples que les trois évangélistes nous montrent alors autour de lui. Nous sommes ainsi transportés, d'après l'ordre le plus naturel des faits, à une courte distance de la fête que nous avons désignée comme la première Pâque du ministère de Notre-Seigneur. On était en pleine « année heureuse, » bien que les premiers indices de l'opposition des classes dirigeantes — un passage célèbre du discours nous le dira aussi — eussent apparu depuis quelque temps.

L'institution du collège apostolique et le Sermon sur la montagne sont des faits connexes, qui ont tous deux une haute signification dans la vie de Jésus. On les regarde à bon droit comme les premières démarches entreprises par lui pour fonder son Église. Par l'élection des apôtres, il se donnait des aides et se préparait des successeurs officiels;

1. Guizot, *Méditations*, p. 269-270.
2. Matth., v, 1-vii, 27; Luc., vi, 20-49.

en prononçant son grand discours, il promulguait ce qu'on a très justement appelé la Charte du royaume des cieux.

« Jésus voyant les foules, monta sur la montagne,... et il les enseignait [1]... » C'est par cette formule que saint Matthieu introduit les pages admirables qu'on nomme, à cause du lieu où elles retentirent pour la première fois, le « Sermon sur la Montagne. »

Nous avons décrit ci-dessus la région qui servit, tout au moins dans son ensemble, de théâtre à ce discours. C'était une des terrasses du district montagneux qui est situé sur la rive nord-ouest du lac de Tibériade, non loin de Capharnaüm. Nous avons appris que Jésus était venu la veille au soir dans ces parages solitaires, et qu'il y avait passé la nuit en prières, avant de constituer le collège des Douze. Les foules que ses miracles, sa parole et le charme de sa personne attiraient à lui sans cesse, l'y rejoignirent dans la matinée, et lui fournirent l'occasion de prononcer ce discours magistral. La chaire du haut de laquelle il allait parler était grandiose comme le sujet traité. Elle contraste avec la petite barque sur laquelle, naguère, Jésus prêchait au peuple groupé sur le rivage [2]. Mais un autre contraste se présente de lui-même à l'esprit. Puisque le discours sur la montagne est en un sens, à l'Église chrétienne, ce que la législation du Sinaï était à la théocratie de l'Ancien Testament, il équivaut donc à une promulgation solennelle de la loi nouvelle. Mais quelle différence entre les circonstances extérieures parmi lesquelles les deux codes divins furent donnés à la terre! « C'est, d'une part, le désert brûlant, un affreux et gigantesque rocher tout couronné d'éclairs, une contrée d'épouvante; c'est, d'autre part, un plateau gazonné, d'où l'on domine une région qui comptait autrefois parmi les plus gracieuses du monde. Là-bas, la parole divine retentit comme un tonnerre qui glace les cœurs; ici, elle est pleine de suavité. Là, les sujets reçoivent l'ordre de se tenir à l'écart; ici ils s'approchent familièrement du législateur, qui est en même temps le Sauveur de l'humanité. Là, c'est la loi, tandis qu'ici, c'est l'évangile [3]. »

Les auditeurs qui eurent le bonheur d'entendre les premiers ce discours mémorable formaient, d'après les indica-

1. Matth., v, 1-2.
2. Marc., iv, 9; Luc., v, 1-3.
3. L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Matthieu*, p. 100.

tions très nettes des écrivains sacrés, trois catégories distinctes. Au premier rang se tenaient les apôtres que Jésus venait d'élire. On voyait, au second rang, les nombreux disciples qu'il avait amenés avec lui, la veille. Derrière ceux-ci, formant une masse compacte autour du divin orateur, étaient groupées les multitudes venues de tous les coins de la Palestine, pour voir Notre-Seigneur et pour entendre sa parole. Mais c'est plus particulièrement aux deux premières classes que s'adressait Jésus, comme l'indiquent aussi les narrations très fidèles de saint Matthieu et de saint Luc. Au reste, cela ressort clairement du fond même du discours, puisque, nous le dirons bientôt plus longuement, il décrit en partie les qualités des parfaits chrétiens, auxquels seuls conviennent, par exemple, les Béatitudes, les paroles « Vous êtes le sel de la terre, la lumière du monde, » et beaucoup d'autres détails [1]. Mais il n'est pas moins certain que, dans la pensée de Jésus, des traits plus nombreux encore s'appliquaient également à la grande masse de l'auditoire, puisqu'il était surtout composé de foules sympathiques et dociles. Aussi saint Matthieu nous montre-t-il, à l'issue du Sermon, ces foules plongées dans l'admiration [2]. De son côté, saint Luc [3] emploie cette formule expressive : « Lorsque Jésus eut achevé de faire entendre au peuple toutes ces paroles... »

Saint Marc ne nous a pas conservé le Sermon sur la Montagne. Les faits entraient beaucoup plus dans son plan que les discours, et celui que nous allons étudier a d'ailleurs un coloris généralement trop israélite, qui aurait moins intéressé les lecteurs romains du second évangile. Saint Matthieu et saint Luc nous l'ont transmis simultanément, mais avec des variantes considérables de fond et de forme. Il occupe trois chapitres entiers, cent sept versets, dans le premier évangile, vingt-neuf versets seulement dans le troisième. En outre, tandis que, d'après saint Matthieu [4], le discours aurait été prononcé sur une montagne, nous lisons dans saint Luc [5], que Jésus, après l'élection des douze apôtres, descendit de

1. S. Matth., v, 1-2 : « Ses disciples s'approchèrent de lui et il les instruisait, en disant... » S. Luc, vi, 20 : « Et lui, levant les yeux sur ses disciples, il disait... »
2. Matth., vii, 28.
3. Luc., vii, 1.
4. Matth., v, 1.
5. Luc., vi, 12.

la montagne et s'arrêta dans une plaine, où il adressa la parole aux disciples et aux foules. De ces divergences apparentes, on a conclu parfois, dans les temps anciens et de nos jours [1], que les deux rédactions reproduisaient des discours différents, prononcés, le plus long sur la montagne, devant les apôtres et les disciples, le plus court dans la plaine, un peu plus tard, devant les foules qui avaient rejoint Notre-Seigneur.

Mais, tout bien considéré, et de l'avis de la plupart des commentateurs [2], les rédactions, malgré leurs différences très marquées, correspondent à un seul et même discours. En effet, toutes les divergences s'expliquent aisément, et les ressemblances sont telles, qu'il n'est guère possible de ne pas admettre l'identité. Les circonstances extérieures sont semblables : même auditoire, composé des disciples et du peuple; même local aussi, car la plaine mentionnée par saint Luc ne méritait ce nom que relativement au sommet duquel Jésus venait de descendre; c'était un plateau de la région montagneuse. Le thème est pareillement identique : c'est, de part et d'autre, la vraie justice, la sainteté chrétienne. Ce thème, quoique très abrégé dans le troisième évangile, est traité de la même manière dans les deux récits. En tête se trouvent les Béatitudes; puis viennent des règles de conduite, souvent exprimées dans les mêmes termes; à la fin, un grave avertissement est présenté sous la forme d'une parabole caractéristique. Du reste, le discours, tel qu'on le lit d'après saint Luc, est contenu tout entier dans la rédaction de saint Matthieu. Ici, comme en d'autres endroits, l'auteur du troisième évangile, selon le document qu'il avait à sa disposition, a supprimé certains détails qu'il jugeait inutiles pour ses lecteurs grecs; notamment, la longue comparaison établie par Notre-Seigneur entre la sainteté juive et la perfection chrétienne [3], comme aussi la description de l'hypocrisie pharisaïque [4]. Il a aussi omis volontairement d'autres passages, qui devaient paraître ailleurs dans sa narration, Jésus ayant répété, en des occasions différentes, certains de ses préceptes,

1. Entre autres auteurs, nous citerons S. Augustin et S. Grégoire le Grand dans l'antiquité, de nos jours le Dr Keim.
2. Dans les temps anciens, S. Jean Chrysostome et S. Jérôme.
3. Matth., v, 17-48.
4. Matth., vi, 1-18.

particulièrement significatifs [1]. Il est possible aussi que saint Matthieu, comme il lui arrive assez fréquemment, ait détaché de leur place chronologique tels et tels dires du divin Maître, — spécialement, quelques-uns de ceux que saint Luc expose ailleurs [2], — pour les rapprocher d'autres paroles semblables. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. Le Sermon sur la Montagne, tel qu'on le lit dans le premier évangile, doit se rapprocher beaucoup de la forme qu'il eut lorsqu'il sortit du cœur et des lèvres du Sauveur. Sa longueur relative n'a pas lieu de nous surprendre, car Jésus ne craignait pas de développer sa pensée, lorsqu'il enseignait les foules [3]. Du reste, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, il pouvait être prononcé en moins d'une demi-heure.

Tous les interprètes croyants sont d'accord pour admirer sa parfaite unité. L'idée dominante qu'il expose sous des faces diverses, est celle du royaume des cieux, envisagé dans son essence et ses principes, dans les conditions qu'il exige de quiconque veut en faire partie, en un mot, dans la sainteté qui doit briller en chacun de ses membres. Ce beau thème de la morale chrétienne, mis en contraste avec celle de l'Ancien Testament, et davantage encore avec celle du judaïsme d'alors, est nettement défini et reçoit tous les développements nécessaires. Nous avons donc ici une proclamation solennelle du Messie, qui, en sa qualité de fondateur et de législateur de la nouvelle Alliance, déclare à ses sujets ce qu'il exige et attend d'eux, s'ils veulent le servir avec fidélité, non pas en paroles, mais en actes. Jusqu'alors, Jésus avait annoncé à ses compatriotes l'avènement du royaume de Dieu, en les pressant d'y entrer; mais il n'avait pas encore décrit en détail les qualités morales qu'ils devaient acquérir pour s'en rendre dignes. Il va le faire dans cette circonstance solennelle. Il fallait bien que ses disciples, que les foules elles-mêmes, connussent là-dessus sa pensée, sa volonté. Il les leur manifestera donc, moins sous la forme d'une exhortation que sous celle d'une exposition didactique, en esquissant la constitution et en énumérant les lois principales du royaume des cieux. C'est le plus beau, le plus élevé des idéals qu'il va leur proposer d'atteindre.

1. *Vitæ totius præcepta, quæ non pertuerunt nimium sæpe repetit.* Grotius, *in Luc.*, VI, 17.
2. On cite, par exemple, Matth., V, 25, 32; VI, 7-11; VII, 6, 7-11, 22-23.
3. Cf. Marc., IV, 1-2, 33; VI, 34-35; etc.

Il règne un plan très visible dans la disposition générale et dans l'enchaînement des pensées, bien qu'il ne faille pas chercher dans cet arrangement une logique aussi serrée que celle de l'Occident [1]. En guise d'exorde, dans les Béatitudes, Jésus expose les conditions essentielles auxquelles on peut obtenir le droit de cité dans son royaume [2]. Il indique ensuite, dans le corps du discours [3], quelles sont les obligations principales de ses sujets, en même temps qu'il signale quelques-uns de leurs droits. Dans un éloquent épilogue [4], il presse ses auditeurs de mettre en pratique les règles de conduite qu'il venait de tracer.

Avant de citer le texte du discours, les deux évangélistes relèvent encore son importance par quelques traits dramatiques. Saint Luc nous apprend qu'il fut précédé d'un déploiement extraordinaire de la puissance miraculeuse de Notre Seigneur : « Ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs étaient guéris, et toute la foule cherchait à toucher Jésus, car une vertu sortait de lui et les guérissait tous [5]. » Puis saint Matthieu fait remarquer [6] que, sur le point de prendre la parole, le Sauveur « s'assit. » C'était sa pose accoutumée, lorsque sa prédication se prolongeait [7]. Il y a aussi une solennité manifeste dans ces autres détails donnés, l'un par saint Luc [8] : « Ayant levé les yeux sur ses disciples, » — regard plein d'espérance, de joie, de tendresse —, l'autre par saint Matthieu [9] : « Ouvrant sa bouche, il les enseignait. »

Si le discours sur la montagne est, comme on l'a dit, un palais magnifique, les Béatitudes sont un portique et un vestibule dignes de lui [10]. Leur nom provient de l'adjectif latin

1. Dans notre exposition très rapide, nous suivrons naturellement la rédaction de S. Matthieu, puisque c'est elle qui se rapproche le plus de l'expression authentique du discours.
2. Matth., v, 3-16; Luc., vi, 20-26.
3. Matth., v, 17-vii, 23; Luc., vi, 27-46.
4. Matth., vii, 24-27; Luc., vi, 47-49.
5. Luc., vi, 18-19. Cf. Matth., iv, 24-25, et Marc., iii, 7-12, passages qui se rapportent au même fait.
6. Matth., v, 1.
7. Matth., xiii, 2; xxvi, 55; Marc., xiii, 3; Luc., iv, 20.
8. Luc., vi, 20.
9. Matth., v, 2. On trouve ce même trait en plusieurs autres endroits de la Bible (Job, iii, 1; Act. viii, 35; x, 34), et aussi chez les auteurs classiques (Aristophane, *Ar.*, xvii, 9; Virgile, *Æn.*, ii, 246).
10. Fairbairn, *Studies in the Life of Christ*, p. 139.

Beati, « Bienheureux », par lequel s'ouvre chacune d'elles [1]. Elles font donc appel à un besoin universel du cœur humain, toujours et partout si avide de bonheur, et elles promettent de le satisfaire. Mais il s'agit évidemment ici d'un bonheur très pur, très relevé, dont pourra jouir, d'abord sur cette terre, puis au ciel à jamais, quiconque obéira fidèlement à la loi imposée par le Christ.

Leur nombre n'est pas le même dans les deux rédactions. On en compte communément huit d'après celle de saint Matthieu [2]; c'est, selon le mot de Bossuet [3], « l'octave des Béatitudes. » Saint Luc [4] n'en mentionne que quatre, auxquelles il ajoute quatre malédictions qui leur correspondent exactement, mais qui manquent dans le premier évangile. Il a omis celles qui concernent les doux, les miséricordieux, les purs de cœur et les pacifiques. Il est possible qu'il y ait eu primitivement huit malédictions, de même qu'il y eut huit Béatitudes, car il était naturel que Jésus, après avoir félicité ceux qui seraient pleinement imbus de l'esprit chrétien, prédît le malheur de ceux qui auraient refusé de l'acquérir.

Si l'on considère les Béatitudes d'après leur forme extérieure, on voit qu'elles sont rythmées, cadencées à la manière de la poésie hébraïque. Chacune d'elles se compose de deux hémistiches, dans le premier desquels Jésus signale une vertu chrétienne et proclame bienheureux ceux qui la possèdent, tandis que, dans le second, il ajoute le motif de ses félicitations : motif qui consiste toujours en un privilège spécial, dont ses disciples fidèles jouiront dans le royaume messianique. Le second hémistiche est ainsi en relation étroite avec le premier, en ce sens que la récompense promise est adaptée à la nature de la vertu recommandée par le Christ, et en forme le digne couronnement. Mais, en somme, cette récompense est constamment la même, bien qu'elle reçoive des noms

1. Le grec μακάριος a le même sens. C'est l'équivalent du mot *'ach^eré* hébreu, fréquemment employé d'une manière analogue dans les Psaumes et ailleurs. Cf. Ps. I, 1; II, 12; XXXII, 1-2; XXXIII, 12; XL, 4; LXV, 4; etc.

2. Matth., V, 1-12. Divers auteurs contemporains réduisent ce chiffre à sept, d'autres le portent à neuf et même à dix. Mais, dit fort bien M. Zahn, *Das Evangel. des Matth.*, p. 176, « il n'y a ni sept, ni neuf, ni dix Béatitudes; il y en a huit, ainsi qu'on a eu de tout temps l'habitude de les compter. » S. Ambroise, *De offic.*, I, 6, signale déjà ce nombre.

3. *Méditations sur l'évangile*, 1er jour

4. Luc., VI, 20-26.

différents. C'est toujours la même félicité idéale : « à la première Béatitude, comme royaume; à la seconde, comme terre promise; à la troisième, comme la véritable et parfaite consolation; à la quatrième, comme le rassasiement de tous nos désirs; à la cinquième, comme la dernière miséricorde, qui ôtera tous les maux et donnera tous les biens; à la sixième, sous son propre nom, qui est la vue de Dieu; à la septième, comme la perfection de notre adoption; à la huitième, encore une fois comme le royaume des cieux [1]. » Mais, de même qu'il y a deux stades, l'un présent, l'autre futur, dans le royaume des cieux, nous devons distinguer aussi deux degrés dans l'accomplissement des promesses faites ici par le Sauveur. Elles seront réalisées en partie sur la terre, avant de l'être intégralement dans le ciel.

Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux. Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira, et qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

« Merveilleux début » [2] de ce discours, dont chaque ligne est, du reste, une merveille morale. Le langage est en partie celui de l'Ancien Testament, que Jésus prend fréquemment pour base de sa prédication; mais nulle part on ne trouve un groupe de pensées plus consolantes et plus encourageantes. Quels paradoxes, cependant, au moins en apparence, comme le faisait remarquer saint Ambroise [3]! Tous ceux que le Christ proclame bienheureux ne sont-ils pas, au contraire, des malheureux aux yeux du monde? Mais le monde n'est pas un bon juge lorsqu'il s'agit d'apprécier le vrai bonheur et ses conditions. Quelle surprise, néanmoins, les auditeurs du Sau-

1. Bossuet, *loc. cit.*
2. J. Weiss, *Schriften des N. T.*, t. I, p. 239.
3. *Exposit. in Luc.*, VI, 19.

veur ne durent-ils pas éprouver eux-mêmes, lorsque ces admirables mais étonnantes paroles retentirent à leurs oreilles! Elles durent exciter le doute chez plusieurs; mais la plupart les admirèrent et apprirent peu à peu à en goûter la vérité. Qu'elles étaient bien placées sur les lèvres de celui qui apportait à la terre la vraie béatitude! Le type de vertu qu'elles proposent est celui de la perfection. Le chrétien qui les mettrait en pratique aurait atteint un haut degré de sainteté, car il ressemblerait à Jésus lui-même, ce divin exemplaire, qui possédait à un degré infini les qualités éminentes qu'il recommande ici sous la forme la plus exquise. Oui, qualités éminentes, vertus solides et généreuses, qui ne s'acquièrent pas en un jour, mais au prix de luttes nombreuses et de sacrifices sans cesse renouvelés [1].

Les « pauvres en esprit » — les « pauvres de gré, » comme traduisait le P. Lacordaire — ne sont, directement, ni les humbles, ni ceux qui ont conscience de leur misère morale; mais ceux qui, riches ou pauvres, se laissent conduire par l'esprit de pauvreté [2]. En effet, s'il y a des riches qui sont détachés des biens de la terre, il y a des pauvres qui subissent avec une vive impatience leur état d'indigence. La douceur vantée par le Christ ne doit pas être confondue avec la débonnaireté; elle n'est pas une faiblesse, un défaut, mais une force. La terre que Jésus promet en héritage [3] à ceux qui l'auront acquise représente le royaume messianique, envisagé tour à tour dans sa phase terrestre et dans sa phase céleste, éternelle. « Ceux qui pleurent », ce sont, en général, tous ceux qui souffrent, tous les affligés, mais à la condition de suppor-

1. S. Jean Chrysostome fait remarquer, *Hom. in Matth.*, v. 2, comme une circonstance digne d'attirer l'attention, que Jésus-Christ n'emploie pas la formule du commandement pour énumérer les conditions d'entrée dans le royaume des cieux, mais qu'il exprime sa volonté au moyen de paroles douces et gracieuses, qui attirent spontanément les cœurs. Il ne dit pas : Soyez pauvres en esprit, soyez miséricordieux et purs de cœur, si vous voulez avoir part à mon royaume; il ne menace pas comme Moïse; il préfère commander tout en paraissant louer et féliciter. Il entoure ses prescriptions de promesses. « Et pourtant cette série de Béatitudes réclame l'exercice des plus sublimes vertus. Elle commence par les larmes et s'achève par le sang; les faibles sont appelés à l'héroïsme le plus viril. Aussi la parole de Jésus est-elle ici d'une hardiesse étonnante. » L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 102.

2. « Bienheureux les pauvres, » lisons-nous simplement et clairement dans la rédaction de S. Luc.

3. Tel est le sens exact du texte original.

ter patiemment, courageusement, leurs souffrances physiques ou morales. Ce n'est pas en vain que le Messie recevait chez les Juifs, d'après divers passages de l'Ancien Testament, le nom de consolateur [1]; personne mieux que lui ne sait essuyer les larmes. La « justice » dont il faut avoir faim et soif pour mériter d'être un jour pleinement rassasié, n'est autre que la sainteté chrétienne [2]. Les miséricordieux sont ceux qui, comme le dit élégamment Bossuet [3], se montrent « tendres à la misère d'autrui. » En vertu du plus consolant des talions, Dieu les traitera avec une paternelle miséricorde, surtout au jour du jugement. On restreindrait trop la signification de la sixième Béatitude, si on ne l'appliquait qu'à la chasteté, à la virginité proprement dite, car la pureté de cœur qu'elle exige marque la fuite du péché, l'innocence sous ses divers aspects. Une magnifique récompense est promise à la possession de cette vertu : non pas seulement l'amitié de Dieu, ainsi qu'il avait été annoncé sous la loi ancienne [4], mais la vision même de Dieu, c'est-à-dire, la félicité suprême et à tout jamais [5]. Ce sont, d'après toute la force du texte grec [6], moins ceux que nous nommons en français les pacifiques, que les pacificateurs proprement dits, que Jésus avait en vue en prononçant la septième Béatitude. Le royaume des cieux est un royaume de paix, son fondateur est le « Prince de la paix [7] » : quiconque, par ses paroles et par ses actes, se fait le promoteur de la paix entre donc pleinement dans le dessein de Dieu; aussi sera-t-il appelé fils de ce Dieu auquel plaît tant la sainte union des cœurs.

La huitième et dernière Béatitude est plus longuement développée que les autres. Elle prédit l'attitude généralement hostile que le monde juif et le monde païen devaient prendre à l'égard des disciples du Sauveur, et elle trace à ceux-ci la conduite qu'ils auront à tenir en face de leurs persécuteurs. Conduite qui, devant les insultes, les calomnies, les voies de

1. En hébreu, *Menahem*. Voir W. Bousset, *Die Religion des Judentums...*, 2e éd., p. 261.
2. Déjà le psalmiste, Ps. XVI, 15, pensait avec délices à cette satiété béatifiante.
3. *Loc. cit.*
4. Prov., XXII, 11.
5. I Joan., II, 3.
6. Οἱ εἰρηνοποιοι.
7. Is., IX, 6.

faits et les violences de tout genre, sera celle du support patient, généreux, vaillant jusqu'à l'héroïsme. Mais, ne sera-ce pas un honneur pour eux d'être traités comme leur Maître, et n'est-il pas juste qu'ils imitent la patience et le courage dont il a fait preuve au milieu des tourments les plus iniques[1]? Du reste, le bonheur infini dont ils jouiront dans le ciel sera une ample et éternelle compensation à toutes leurs souffrances. Quelle force dans les mots : « Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse [2], » où le paradoxe atteint toute son ampleur[3]!

Telles sont les conditions auxquelles on pourra devenir un digne citoyen du royaume des cieux. Quiconque les réalisera, à quelque race et à quelque époque qu'il appartienne, méritera d'être le sujet du Messie, car son royaume est sans limites, son Église sera catholique. A tous ceux qui consentiront à pratiquer cet idéal de la perfection chrétienne, et plus particulièrement aux apôtres et à ceux de ses disciples qui devaient exercer avec eux les fonctions d'officiers supérieurs du royaume messianique, Jésus expose ensuite, dans un langage figuré, très expressif, la sainte et très utile influence qu'ils auront à exercer au milieu d'un monde hostile ou indifférent.

Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le candélabre, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux[4].

Les métaphores du sel et de la lumière se comprennent sans peine. Le sel communique aux aliments une saveur à la fois agréable et saine; il est, en outre, un antiseptique de pre-

1. Cf. Joan., xv, 18-21; Hebr., xii, 2-5; I Petr., ii, 21-25.
2. Le verbe σκιρτήσατε, employé par S. Luc, signifie à la lettre « bondir de joie ».
3. Voici les malédictions qu'on lit dans le troisième évangile à la suite des Béatitudes : « Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez dans le deuil et dans les larmes. Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous, car c'est ainsi que leurs pères traitaient les faux prophètes. »
4. Matth., v, 13-16.

mier ordre. C'est surtout à ce dernier point de vue que les chrétiens peuvent être le sel de la terre, car ils sont un puissant préservatif contre la corruption du monde. Mais qu'ils se gardent bien de perdre une propriété si précieuse! Quand le sel s'affadit, — ce qui arrivait assez souvent dans la Palestine d'alors, approvisionnée du sel grossier et très mélangé de la mer Morte, — il n'est bon qu'a être jeté parmi les immondices qui encombrent souvent les rues des villes orientales [1]. Par leur vie sainte et leur conduite irréprochable, et aussi par leur prédication s'il s'agit des apôtres et de leurs auxiliaires, les chrétiens sont, de plus, la lumière du monde, qui n'est pas moins plongé dans l'obscurité intellectuelle que dans la corruption morale. Ils ne cherchent à plaire qu'à Dieu; mais ils ne peuvent pas plus cacher l'éclat de leurs vertus, qu'une lampe placée sur un chandelier ne peut dissimuler sa clarté [2], et qu'une ville bâtie sur une montagne ne peut réussir à devenir invisible. C'était le cas pour la jolie Safed, perchée sur un des derniers contreforts du Liban, et à laquelle Jésus pensait probablement alors, car il l'avait en face de lui lorsqu'il prononçait ces paroles.

Quelle grandeur dans le rôle ainsi confié aux apôtres et à tous les vrais disciples du Sauveur! Ils seront tout à la fois le principe conservateur et le principe illuminateur de l'humanité. On pourrait dire que le Sermon sur la Montagne est contenu en abrégé dans ce majestueux exorde. Mais combien d'autres merveilles ne nous réserve-t-il pas encore! Le Christ venait établir sur la terre une nouvelle cité de Dieu. Toutefois, il ne veut pas qu'on puisse croire que tout est absolument neuf dans cette cité. Elle est nouvelle; mais ses fondements sont anciens, car ils consistent dans la loi mosaïque, développée ou ramenée à sa perfection. Jésus ne songe donc nullement à renverser la législation du Sinaï; son but est au contraire de la transfigurer. Pour bien mettre ce point en relief, il établira une comparaison assez étendue entre la loi ancienne et le code nouveau apporté par lui; mais il pose

1. Thomson, *The Land and the Book*, p. 381 : « J'en ai vu de grandes quantités jetées littéralement dans la rue, pour être foulées sous les pieds des gens et des bêtes. »

2. Tous nos lecteurs connaissent de vue les petites lampes d'argile, découvertes par milliers en Palestine et ailleurs, dont se servaient les anciens dans l'intérieur de leurs maisons. Pour leur permettre d'envoyer plus loin leur modeste lumière, on les plaçait sur un candélabre plus ou moins élevé.

d'abord quelques principes généraux de la plus haute importance.

Ne pensez pas que je suis venu abolir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir. Car, en vérité je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul trait [1] ne disparaîtra pas de la loi, que tout ne soit accompli. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera les hommes à le faire, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux [2].

Cette protestation solennelle et énergique manifeste toute la pensée, tout le respect de Jésus à l'égard de la loi de Moïse. La calme dignité avec laquelle il se met personnellement en scène [3], pour se présenter comme le réformateur religieux par excellence, comme le Messie, frappe dès l'abord. Ce qu'il dit, il a conscience de le dire avec une suprême autorité. Le pronom personnel apparaîtra souvent dans cette partie du discours.

Jusqu'alors, « la loi et les prophètes », c'est-à-dire l'Ancien Testament tout entier, envisagé dans ses deux parties principales [4], avait servi de règle à de nombreuses générations israélites. Le Christ va-t-il les abolir? [5] Non certes; il a au contraire le ferme dessein de les « accomplir [6]; » ce qui signifie, conformément à l'interprétation de la plupart des commentateurs [7], les perfectionner, en les conduisant à l'idéal voulu

1. Le *iota*, qui équivaut à notre *i*, est la plus petite lettre de l'alphabet grec. Jésus dut dire en araméen : Pas un *iod*; or, dans cette langue, l'*iod* est la plus petite consonne de l'alphabet. Le « trait » consistait, comme dit le texte grec, en une petite « corne », que les Juifs plaçaient au-dessus de certaines de leurs lettres, pour empêcher de les confondre avec d'autres lettres auxquelles elles ressemblaient.

2. Matth., v, 17-20.

3. Il l'avait déjà fait, mais seulement en passant, dans la huitième Béatitude : « Bienheureux êtes-vous, lorsqu'on vous maudira ou qu'on vous persécutera *à cause de moi.* »

4. Cette expression technique revient assez souvent dans les divers écrits du Nouveau Testament. Cf. Matth., vii, 12; xi, 13, 22, 40; Luc., xvi, 16, 29, 31; xxiv, 27; Act., xiii, 15; xxiv, 14; xxviii, 25; Rom., iii, 21. On la trouve fréquemment aussi dans le Talmud.

5. Dans le grec : καταλῦσαι (Vulg., *solvere*). En parlant d'une loi, abroger, annuler.

6. Πληρῶσαι (Vulg., *adimplere*). On affaiblirait singulièrement la pensée du Sauveur, si l'on se contentait de lui faire dire qu'il était venu pour obéir à la loi.

7. Les Pères sont formels à ce sujet. S. Irénée, *Adv. hær*, iv, 13: *Extendit* (legem, *et implevit*. Tertullien, *De pænit.*, 3 : *Adjectionem legi superstruit*. S. Jé-

par Dieu. La loi du Sinaï étant l'expression authentique de la volonté de Dieu, la pensée de la détruire absolument ne pouvait pas venir à l'esprit du Messie; mais il était de son devoir de la rendre plus belle encore, plus parfaite et plus sanctifiante. En fait, le langage qu'il tient ici est d'une vérité incontestable, si on le considère dans son ensemble et si on lui donne son véritable sens. Suivant l'heureuse comparaison d'un ancien interprète grec [1], Jésus s'est conduit envers la loi juive à la manière d'un peintre qui, en passant des couleurs sur un croquis fait au charbon, ne détruit pas ce croquis, mais le complète, l'embellit et lui donne son véritable aspect.

Dans les prescriptions de l'ancienne loi, Jésus a réalisé ce qui n'était qu'une figure; il a remplacé l'ombre par la substance, rajeuni ce qui avait vieilli. Entre ses mains, la législation mosaïque a subi des évolutions rendues nécessaires par l'esprit supérieur du christianisme, mais on ne saurait dire qu'il l'a détruite; ou bien, c'est une destruction semblable à celle du germe par la pleine croissance de la plante, de la fleur par le fruit. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, les vieilles outres du judaïsme étant incapables de contenir le vin nouveau de l'évangile [2]. Jésus tenait à s'expliquer sur ce point, sans doute pour réfuter les accusations portées contre lui par ses adversaires. Ceux-ci ne disaient-ils pas qu'il voulait détruire le temple [3], qu'il violait le repos du sabbat [4], qu'il rejetait les traditions des anciens, regardées par eux comme aussi obligatoires que la loi même [5]? Aussi, non content de répéter son assertion sous le sceau du serment (*Amen dico vobis*) et de promettre à la loi mosaïque, sous le régime chrétien, une durée perpétuelle [6], il interdit expressément à ses disciples de l'abroger dans ses parties essentielles. Il menace même d'un châtiment ceux d'entre eux qui en enfreindraient

rôme, *in h. l.* : *Rudia et imperfecta complevit.* S. Augustin, *in Matth.*, h. l. : *Addit*; *In Joan.*, v : *Perficit.* S. Jean Chrysostome, *Hom. in Joan.* v, 19 : Διόρθωσις νομοθεσίας. Etc. Strauss, Keim et de nombreux néo-critiques sont favorables à cette interprétation, qui est d'ailleurs la seule acceptable.

1. Théophylacte, mort vers 1107.
2. Voir les pages 191-193.
3. Joan., II, 19; Matth. XXVI, 60-61.
4. Matth., XII, 2-14; Joan., V, 10-18; etc.
5. Marc., VII, 1, etc.
6. La locution « jusqu'à ce que passent le ciel et la terre » signifie : jusqu'à la fin des temps. Elle est toute hébraïque. Cf. Ps. LXXI, 5, 7; LXXXVIII, 38; Jer., XXXIII, 20-21. Voir aussi Marc., XIII, 31; Luc, XVI, 17. Les rabbins

sans raison les moindres préceptes, tandis qu'il promet une récompense spéciale à ceux qui lui obéiront fidèlement.

Ce langage est très clair par lui-même. Néanmoins, il n'est pas inutile de l'expliquer plus à fond, à cause de la double attitude que Jésus semblerait avoir prise à l'égard de la loi mosaïque. En étudiant sa conduite et ses paroles sous ce rapport, on se convainc sans peine de son respect et de sa parfaite obéissance. Né sous la loi, comme le dit saint Paul [1], il lui est demeuré assujetti durant sa vie entière. On tenterait en vain de démontrer que, personnellement, il a contrevenu à une seule prescription vraiment légale. Il a été circoncis huit jours après sa naissance. Encore enfant, il allait en pèlerinage à Jérusalem pour les fêtes solennelles. Il fréquentait alors le temple, qu'il regardait comme la maison de son Père et qu'il protégea contre des irrévérences coupables. Il assistait régulièrement, le samedi, aux offices religieux de la synagogue. Lorsqu'il guérissait un lépreux, il le renvoyait aux prêtres, pour faire constater sa guérison, et pour offrir les sacrifices prescrits par la loi. Il voulait qu'en matière d'interprétation légale, on respectât l'autorité officielle des scribes. Plusieurs fois nous l'entendrons vanter le décalogue, comme l'abrégé des volontés divines. En un mot, sa pensée et son attitude extérieure à l'égard de la loi juive ont toujours été celles d'un pieux et fidèle Israélite. Aussi les Ébionites, ces chrétiens judaïsants, lui rendirent-ils eux-mêmes le témoignage qu'il avait été justifié devant Dieu, grâce à son accomplissement exemplaire de la loi [2]. Le Talmud [3] lui prête cette parole, qui se rattache évidemment au passage de saint Matthieu que nous expliquons : « Je ne suis pas venu pour enlever quoi que ce soit à la loi de Moïse, mais pour ajouter à la loi de Moïse. »

D'un autre côté, on ne saurait nier qu'il a manifesté quelquefois dans ses paroles une assez grande liberté envers certaines institutions mosaïques. S'il n'abroge directement

attribuaient volontiers aussi une durée sans fin à la loi mosaïque. « Toute chose aura une fin, disaient-ils (*Bereschith Rabba*), le ciel et la terre auront leur fin ; une seule chose n'aura pas de fin : c'est la loi. » Philon, *Vita Mos.*, II, 14-15, et Josèphe, *Ant.*, III, VIII, 10 et *C. Ap.*, II, 38, tiennent un langage semblable.

1. Gal., IV. 4.
2. S. Hippolyte, *Philosoph.*, VII, 36.
3. *Schabbath*, 26, *a-b*. Cf. Laible, *Jesus Christus im Thalmud*, p. 62-64

aucun statut légal, laissant ce soin à ses apôtres, qui le feront peu à peu selon que le demanderont les circonstances, certaines de ses instructions ont préparé cette abrogation. Nous avons constaté ce fait, ou nous le constaterons plus tard, en ce qui concerne les sacrifices [1], le jeûne [2], le sabbat [3], le divorce [4], le talion [5], les ablutions [6]. Mais, tout bien considéré, même alors Jésus n'attaquait pas et ne détruisait point la loi. Tantôt (c'était le cas pour les ablutions) il la libérait, en la dégageant des traditions humaines dont elle avait été comme obstruée par les scribes; tantôt (par exemple, en ce qui concerne le sabbat) il l'expliquait, montrant qu'en certaines occasions elle cessait d'être obligatoire; tantôt il remplaçait la figure par l'idéal, les sacrifices charnels par l'auguste victime de nos autels; toujours il élevait la loi, la transformait, faisant disparaître —avec quelle exquise délicatesse! — ses éléments transitoires, de manière à la rendre éternelle.

Mais il importe de le remarquer, tout en attestant qu'il était venu pour accomplir la loi, jamais il n'a dit, ni même simplement insinué, que l'ancienne Alliance garderait à perpétuité sa forme primitive, que la législation du Sinaï subsisterait jusqu'à la fin des temps comme code rituel, social et constitutionnel. C'eût été s'opposer à la réalisation du plan divin, si clairement décrit par les anciens prophètes. Moïse lui-même n'avait-il pas annoncé que Dieu donnerait un jour aux Israélites un prophète semblable à lui [7], qui, par conséquent, compléterait et perfectionnerait son œuvre de législateur? Or, pour la perfectionner, il fallait nécessairement la modifier. Ainsi donc, « pour Jésus, la loi (juive) a tout ensemble un caractère temporaire et un caractère d'éternité. C'est pourquoi il donne à l'immuable ce qui lui revient, et au transitoire ce qui lui revient [8]. »

C'est ainsi que les Pères les plus anciens expliquaient la conduite du Sauveur par rapport à la législation mosaïque.

1. Joan., IV, 21, 24. Cf. Marc., XII, 38, où Jésus place l'amour de Dieu bien au-dessus des sacrifices.
2. Matth., IX, 14-15.
3. Matth., XII, 3-8.
4. Matth., V, 31-32.
5. Matth., V, 38-42.
6. Marc., VII, 1-23.
7. Deut., XVIII, 8.
8. Ehrhardt, *Der Grundcharakter der Ethik Jesu im Verhältnis zu der messianischen Hoffnungen seines Volkes*, p. 66.

Il en a accompli les préceptes, disait saint Justin[1]; mais plusieurs de ces préceptes, qui avaient pour but principal de préparer la venue du Christ, ont cessé d'être obligatoires après son avènement; les autres ont, par leur nature même, une durée perpétuelle[2].

Après avoir exposé les grands principes, Jésus en fait l'application dans la suite de son grand discours. Quittant les généralités, il entre dans des détails de mœurs tout à fait pratiques. Il passe tour à tour en revue six préceptes de l'ancienne loi, et il les explique d'après l'esprit de la loi nouvelle, démontrant ainsi de quelle manière celle-ci perfectionne celle-là en la spiritualisant, en la portant à un niveau moral que la législation mosaïque avait été incapable d'atteindre.

Car je vous dis que si votre justice[3] n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point, et celui qui tuera méritera d'être condamné en jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné en jugement; et celui qui dira à son frère : Raca, méritera d'être condamné par le conseil; et celui qui lui dira : Fou, méritera d'être condamné au feu de la géhenne[4]. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel[5] et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite tu reviendras

1. *Dial. c. Tryph.*, 27, 43, 46, 67, etc. De même Tertullien, *De pœnit*, 3; S. Irénée, *passim*; Origène, *C. Cels.*, II, 5, 6. Cf. W. Bauer, *Leben Jesu*, p. 352-359.

2. Sur la question intéressante des relations de Jésus avec la loi juive, voir Benz, *Die Stellung Jesu zum alttestamentlichen Gesetz*, 1914; W. Bousset, *Die Predigt Jesu in ihrem Gegensatz zum Judentum*, 1892.

3. C'est-à-dire, votre conduite morale, votre sainteté.

4. Le mot *géhenne*, qui nous vient du grec (γέεννα) par l'intermédiaire du latin (Vulg. *gehenna*), est d'origine hébraïque (*gué Hinnom*) et désignait primitivement la « vallée d'Hinnom » ou « vallée des fils d'Hinnom », qui est mentionnée en plusieurs endroits de l'Ancien Testament. Cf. IV Reg., XXIII, 10; Jer., VII, 31-32; etc. C'était un ravin situé au sud de Jérusalem (l'ouadi *er Rebâbi* actuel) et dans lequel on avait immolé autrefois des enfants au dieu Moloch. Le pieux roi Josias profana à dessein ce lieu sinistre, pour marquer l'horreur qu'il inspirait aux Juifs fidèles. On y jeta ensuite toute sorte d'immondices, et il demeura un lieu de dégoût et d'exécration (IV Reg., XXIII). Finalement, son nom servit à désigner l'enfer, dans le langage populaire que Jésus emploie lui-même ici.

5. L'autel des holocaustes, dans la cour la plus intérieure du temple de Jérusalem. Voir le t. I, p. 161.

présenter ton offrande. Accorde-toi au plus tôt avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au ministre de la justice, et que tu ne sois mis en prison. En vérité, je te le dis, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole[1].

Nous avons étudié à part[2] la « justice » des scribes et des pharisiens, et nous n'avons pas eu de peine à nous convaincre de ses imperfections. Une telle sainteté ne suffisait pas même au point de vue de l'Ancien Testament, dont elle faussait l'esprit. Elle était, du reste, toute superficielle. Il était donc impossible que la nouvelle Alliance s'en accommodât. Le premier exemple par lequel Jésus vient d'exposer l'idéal de vertu qu'il désirait voir atteindre par tous ses adhérents, est emprunté au cinquième commandement du Décalogue[3], et concerne l'homicide. Le texte de l'ancienne loi, l'interprétation qu'en donnaient les scribes, l'idéal chrétien, y sont mis successivement en regard, comme dans les exemples suivants. Les « anciens » auxquels le Sauveur fait allusion représentent toutes les générations juives des siècles passés. Le code du Sinaï n'interdisait directement que le meurtre, c'est-à-dire, le tort extérieur le plus grave que l'on puisse faire au prochain; le Christ condamne même un simple mouvement de colère, et à plus forte raison les paroles injurieuses[4]. Les deux règles de conduite, si vivantes et empruntées, l'une à la vie religieuse, l'autre à la vie civile de l'époque, montrent à quel point la pratique de la charité fraternelle est nécessaire, soit pour plaire à Dieu, soit pour éviter de grands ennuis.

Second et troisième exemples :

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que

1. Matth., v, 21-26.
2. Au t. I, pag. 170-175.
3. Ex., xx, 13; Deut., v, 17.
4. Il y a gradation dans les trois cas de culpabilité mentionnés par Notre-Seigneur : l'emportement, une insulte en paroles (*Raca* : mot araméen qui a le sens de « vide », stupide), une seconde injure (« fou », au moral, impie). Il y a gradation aussi dans le châtiment, qui sera prononcé d'abord par le tribunal de première instance, puis par le sanhédrin, enfin par Dieu même.

si tout ton corps était jeté dans la géhenne. Et si ta main droite te scandalise, coupe-la, et jette-la loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. Il a été dit encore : Que quiconque renverra sa femme lui donne un acte de répudiation. Mais moi je vous dis que quiconque renverra sa femme, si ce n'est en cas d'infidélité, la fait devenir adultère; et celui qui épouse une femme renvoyée, commet un adultère [1]

De part et d'autre, il s'agit de la sainteté du mariage, que l'ancien code ne protégeait qu'imparfaitement. En effet, son interdiction portait avant tout sur les actes extérieurs : « Tu ne commettras pas l'adultère [2]. » Jésus va plus loin et prohibe les regards volontaires de convoitise. Pour mieux faire comprendre combien il importe de se conserver chaste à tout prix, au for intérieur comme au dehors, il emploie deux métaphores énergiques, qui déclarent pour ainsi dire la guerre au couteau contre tout ce qui pourrait porter au péché impur. Il faut savoir « renoncer aux liaisons non seulement les plus agréables, mais encore les plus nécessaires, plutôt que de mettre notre salut en péril [3]. » Voilà ce que figurent cet œil droit, cette main droite, que l'on doit arracher ou couper sans pitié.

La loi qui autorisait le divorce [4] et dont on avait étrangement abusé dans le cours des temps [5], avait porté une grave

1. Matth., v, 27-32.
2. Ex., xx, 13; Deut., v, 7. Néanmoins, le dixième précepte du Décalogue, Ex., xx, 17; Deut., x, 21, condamne aussi d'une manière générale les mauvais désirs. Cf. Job, xxxi, 1.
3. Bossuet.
4. Deut., xxiv, 1-4.
5. « Lorsqu'un homme aura épousé une femme, est-il dit au passage du Pentateuque qui autorise le divorce (Deut., xxiv, 1), si elle vient à ne pas trouver grâce devant ses yeux, parce qu'il a découvert en elle *quelque chose de repoussant*, (dans l'hébreu, : *'ervat dâbâr*), il écrira pour elle une lettre de divorce,... et il la renverra de sa maison. » Les mots que nous avons soulignés, assez vagues par eux-mêmes, avaient reçu d'Hillel et de son école une interprétation scandaleuse, qui ouvrait au grand large la porte à la passion. On se croyait autorisé à renvoyer, sous les prétextes les plus frivoles, l'épouse même la plus fidèle. Un plat manqué, la vue d'une femme plus belle, osaient dire les rabbins, étaient des raisons suffisantes pour divorcer. N'entendrons-nous pas les pharisiens demander à Jésus : « Est-il permis à l'homme de renvoyer sa femme pour n'importe quelle raison? » Cf. Matth., xix, 3. De tels abus ne pouvaient évidemment pas être tolérés sous la loi de sainteté. La parenthèse « Si ce n'est en cas d'adultère, » qu'on lit seulement dans le premier évangile, crée une difficulté plus apparente que réelle. En aucun cas

atteinte à la foi conjugale. Mais elle n'était qu'une concession temporaire, faite aux Hébreux par Moïse, « à cause de la dureté de leurs cœurs, » comme le dira plus tard le divin Maître [1]. En proclamant à tout jamais l'indissolubilité du mariage, il le ramène à son unité primitive, voulue dès le début par le Créateur [2].

Quatrième exemple :

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. Mais moi je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi. Tu ne jureras pas non plus par ta tête, parce que tu ne peux rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Mais que votre langage soit : Oui, oui; Non, non; car ce qu'on y ajoute vient du mal [3].

Cette autre antithèse s'occupe des serments, auxquels les coreligionnaires du Sauveur avaient recours avec une légèreté coupable. Les païens eux-mêmes en étaient choqués, et leurs littérateurs signalent la facilité avec laquelle les Juifs répandus à travers les provinces romaines violaient leurs serments, sans le moindre scrupule [4]. Ils ne se gênaient pas pour faire des restrictions mentales, et pour employer des formules de serment qu'ils prétendaient ne pas les obliger en conscience. Le Talmud s'en préoccupe également, et se demande si les mots *Oui* et *Non* ne sont pas, à eux seuls, une garantie suffisante de véracité entre des hommes honnêtes [5]. A plus forte raison doit-il en être ainsi sous l'Évangile [6]. Néanmoins, il est évident que Jésus n'interdit pas le serment d'une

le Christ ne permet le divorce, ainsi qu'il le dira clairement plus tard (Matth., XIX, 6, 9; Marc., X, 9-12; Luc., XVI, 18. Cf. I Cor., VII, 10-11). Tout ce qu'il autorise, en cas d'adultère, c'est la séparation des époux; mais il leur interdit absolument de contracter un nouveau mariage. Voir L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Matthieu*, p. 369-374.

1. Matth., XIX, 8; Marc., X, 5.
2. Gen., II, 18-24.
3. Matth., V, 33-37.
4. Voir entre autes, Martial, *Sat.*, XI, 94.
5. Wünsche, *Ner Beiträge*, p. 57. Cf. Eccli., XXIII, 9-11.
6. *Evangelica veritas non recipit juramentum*, dit énergiquement S. Jérôme, *h. loc.* ve loie mosaïque ne mentionne pas les serments en termes exprès; elle se contente de condamner le parjure (Ex., XX, 7; Lev., XIX, 12) et d'exiger l'accomplissement intégral des vœux (Num., XXXIII, 3; cf., Matth., XIII, 16-22).

façon absolue, car il est des circonstances dans lesquelles son utilité est incontestable; notamment devant les tribunaux. Le Sauveur lui-même a prêté serment devant Caïphe [1].

Cinquième exemple, le talion :

Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent. Mais moi je vous dis de ne point résister au méchant; mais si quelqu'un t'a frappé sur la joue droite, présente-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut t'appeler en jugement pour te prendre ta tunique, abandonne-lui encore ton manteau [2]. Et si quelqu'un veut te contraindre [3] de faire mille pas, va avec lui pendant deux autres mille. Donne à celui qui te demande, et si quelqu'un veut emprunter de toi, ne te détourne pas [4].

La loi du talion existait dans la plupart des anciens codes. Celui de Hammourabi, récemment découvert, la mentionne expressément [5], et le code romain fait de même [6]; mais nous la connaissons surtout par la législation mosaïque, qui entre dans quelques détails à son sujet [7]. Avant que la religion et la civilisation eussent adouci les mœurs, elle présentait de réels avantages, car elle établissait ce principe, très légitime en soi, qu'il doit y avoir parité entre l'offense brutale, injuste, et la réparation. Du reste, habituellement, le talion était ramené à une compensation pécuniaire, déterminée par les juges. Mais il avait le grave inconvénient d'exciter l'esprit de vengeance et de représailles, contre lequel divers passages de l'Ancien Testament mettent en garde les âmes qui veulent demeurer fidèles à Dieu [8]. Aussi Jésus l'exclut-il entièrement de la charte évangélique, la loi de son royaume étant par excellence une loi d'amour. Sans vouloir condamner les mesures de protection que la société ou les simples particuliers sont obligés de prendre contre les assassins, les voleurs et les autres criminels, il indique, par quatre règles de conduite

1. Matth., xxvi, 63.
2. Le grec χιτών désigne ici la tunique intérieure; ἱμάτιον représente le vêtement supérieur, l'ample pièce d'étoffe qui sert en général aux Orientaux de manteau pendant le jour et de couverture pendant la nuit.
3. Le verbe ἀγγαρεύω, latinisé sous la forme *angariare*, dont nous avons fait « angarier », est d'origine persane, et correspondait à l'expression française « réquisitionner ». Cf. Hérodote, viii, 98; Xénophon, *Cyrop.*, viii, 6, 17.
4. Matth., v, 38-42.
5. Cf. Scheil, *La loi de Hammourabi*, 1904.
6. *Tabula 8.*
7. Ex., xxi, 23-25; Deut., xix, 18-21; etc.
8. Lev., xix, 18; Deut., xxxii, 35; Eccli., xxviii, 1-7.

très touchantes, mais dont il n'a nullement songé à imposer l'exécution littérale à ses disciples, quelle doit être la disposition de tous les vrais chrétiens en face des injures. Saint Paul [1] les a résumées dans cette phrase très expressive : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.*

Sixième exemple, l'amour des ennemis [2] :

Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient; afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous? Les publicains ne le font-ils pas aussi? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens ne le font-ils pas aussi? Soyez donc parfaits, vous, comme votre Père céleste est parfait.

La charité à l'égard du prochain n'avait pas été oubliée dans la législation mosaïque [3], et elle est recommandée en fort beaux termes dans plusieurs autres endroits de l'Ancien Testament [4]. Malheureusement, la plupart des Juifs donnaient au mot « prochain » une signification réduite à l'extrême, car ils refusaient de l'appliquer aux païens, qu'ils regardaient en bloc comme des ennemis. Sous la loi chrétienne, tous les hommes sont frères et doivent être aimés comme des frères. Non seulement les ennemis ne sont pas exclus de cette charité, mais Jésus leur accorde en quelque sorte une place privilégiée, en insistant sur l'obligation du pardon généreux, sans s'inquiéter de la difficulté que présente l'accomplissement de ce précepte. Jamais encore pareil langage n'avait été entendu. L'exemple de Dieu, qui répand ses bienfaits sur les méchants comme sur les bons, est un puissant motif que Jésus suggère à ses disciples pour les presser d'aimer leurs ennemis.

La règle d'or : « Soyez parfaits comme votre Père céleste

1. Rom., XII, 21.

2. Matth., V, 43-47. Ici nous retrouvons momentanément S. Luc, VI, 27-35.

3. La première partie du passage cité par le Sauveur est empruntée au Lévitique, XIX, 18. Les mots « Et tu haïras ton ennemi » ne sont pas dans le texte; mais ils étaient bien dans l'esprit des scribes.

4. Cf. Ps., VII, 4-5; XXXV, 12-14; Prov., XVII, 5; XXIV, 29; etc.

est parfait [1], » sert de digne conclusion à cette première partie du discours. Noble mais « effrayant » idéal [2] de la sainteté chrétienne, si différente, en vérité, de la « justice » des scribes et des pharisiens. Quelle force et quelle splendeur dans toutes ces paroles! Nous comprenons mieux, maintenant, de quelle manière Jésus perfectionnait la loi juive, bien loin de la détruire, et quelle distance séparait ses interprétations de celles des légistes d'Israël. Ceux-ci s'attachaient à la lettre, aux actes extérieurs; lui, il pénétrait au plus profond des sentiments, qu'il voulait purs de tout alliage. Les scribes et les pharisiens se contentaient souvent d'une sainteté apparente; Jésus exigeait une vertu foncière et solide. Et avec quelle autorité il posait ses conditions! La formule : « Moi, je vous dis, » répétée jusqu'à six fois, révèle le Maître qui a le droit d'imposer une obéissance sans réplique.

Nous sommes arrivés à la partie principale du discours, dans laquelle Jésus développe quelques-unes des grandes obligations qui incombent aux citoyens de son royaume. De même qu'aux fausses interprétations du Décalogue par les scribes il a opposé le véritable sens de la loi spiritualisée, de même ici, à la vertu mensongère et orgueilleuse des pharisiens, il oppose la pureté d'intention avec laquelle il veut que ses disciples accomplissent le triple devoir de l'aumône, de la prière et du jeûne. En effet, ces trois œuvres de foi, par lesquelles la piété juive s'était manifestée dans le cours des siècles [3], et qui étaient en pleine vigueur au début de notre ère [4], devaient aussi servir d'aliment perpétuel à la piété chrétienne. Seulement, ce que les pharisiens gâtaient par leur ostentation et leur hypocrisie, les disciples du Christ doivent le faire en toute discrétion et simplicité, pour ne rien perdre du mérite de leurs actes. C'est ce qu'exprime un admirable principe, par lequel s'ouvre à son tour cette nouvelle série de recommandations.

Gardez-vous de faire vos œuvres de justice devant les hommes

1. Matth., v, 48.
2. « Jamais fondateur de religion n'a proposé à ses disciples un idéal aussi inaccessible. » H. Monnier, *La mission historique de Jésus*, p. 139.
3. Cf. Tob., iv, 7-11; xii, 8-10; xiv, 9-12; Eccli., iii, 14, 30; iv, 3-4; v, 10; xvi, 14; etc.
4. Voir E. Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes*, 4e éd., t. ii, p. 252, 440-441, 452-454, 528, etc.; W. Bousset, *Religion des Judentums*, p. 119, 157.

pour en être vus[1]; autrement, vous n'aurez pas de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux.

Jésus fait ensuite l'application de ce principe, aux trois points de vue qui viennent d'être indiqués. Tout d'abord à celui de l'aumône.

Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache point ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra[2].

Il est peu probable qu'il faille prendre à la lettre le trait « Ne sonne pas de la trompette. » C'est plutôt une image qui peint au vif les sentiments de vanité dont étaient animés les pharisiens, lorsqu'ils faisaient l'aumône. Ils recherchaient du moins la publicité des synagogues et des carrefours, de tous les lieux où ils avaient le plus de chance d'attirer l'attention[3]. A ce triste tableau, Jésus oppose celui de la bienfaisance chrétienne, qui est modeste, discrète et cherche à se cacher[4]. Dieu la voit : elle ne demande pas autre chose, sachant que, suivant un bel adage populaire, « Qui donne aux pauvres prête à Dieu. »

Même conduite à tenir au sujet de la prière :

Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout[5] dans les synagogues et aux coins des places publiques, pour être vus des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et après avoir fermé la porte, prie ton Père dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. Quand vous priez, ne multipliez pas les paroles comme les païens, qui s'imaginent que

1. Matth., VI, 1. Sénèque a dit aussi, *Epist.*, XIX, 4 : *Qui virtutem suam publicari vult, non virtuti laborat sed gloriæ.*

2. Matth., VI, 2-4.

3. Matth., XXIII, 5 : « Ils font toutes leurs œuvres pour être vus des hommes. »

4. La locution « Que ta main droite... », est proverbiale pour marquer le secret avec lequel un acte est accompli.

5. Telle était fréquemment l'attitude des Juifs lorsqu'ils priaient. Cf. I Reg., I, 26; III Reg., VIII, 2; Marc., XI, 25; Luc., XVIII, 11, etc. Ils priaient aussi à genoux ou prosternés. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archeolog. de la Bible*, pl. XCV, fig. 3; pl. XCVI, fig. 5, 6, 7

c'est par la multitude des paroles qu'ils seront exaucés. Ne leur ressemblez donc pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. C'est donc ainsi que vous prierez : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre, comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent; et ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés [1].

En recommandant à ses disciples, pour la prière, la même réserve délicate que pour l'aumône, et en les engageant à la faire « la porte close, » dans leur chambre transformée en oratoire secret, Jésus, évidemment, n'émet pas le moindre blâme contre la prière publique, formulée au nom de las ociété chrétienne. Il ne parle ici que des prières individuelles, qui se passent entre Dieu et l'âme, sans apparat extérieur, comme celles qu'il aimait lui-même à faire en des lieux retirés. Il ne condamne pas davantage, en elles-mêmes, les prières prolongées; mais, comme le marque l'expression caractéristique employée dans le texte grec de saint Matthieu [2], ces répétitions vaines et superstitieuses de formules par lequelles on voudrait, pour ainsi dire, contraindre Dieu d'accorder les faveurs demandées. De telles pratiques étaient bonnes pour les païens [3]; elles auraient été inconvenantes de la part des chrétiens [4]. Saint Augustin a indiqué la véritable signification de la parole de Jésus, lorsqu'il a dit [5] : *Aliud est sermo multus, aliud diuturnus affectus. Absit ab oratione multa locutio, sed non desit multa precatio.*

Au précepte, Notre-Seigneur joint, suivant sa coutume,

1. Matth., VI, 5-15.
2. Βαττολογεῖν. L'étymologie n'est pas certaine. Voir les lexiques grecs.
3. Le IIIe livre des Rois, XVIII, 26, cite l'exemple des prêtres de Baal. De nos jours encore, les mahométans et les Thibétains ont recours à cette « battologie » ridicule. C'est ce que les littérateurs romains appelaient, en se moquant, *fatigare deos, deorum aures contundere.*
4. Certaines prières juives n'étaient pas exemptes de ces longueurs, que plusieurs rabbins approuvaient hautement. « Quiconque multiplie les prières est exaucé, » disaient-ils (Wünsche, *l. c.*, p. 82). Les répétitions abondent dans le *Schemôné Esré* et dans le *Kaddisch*, dont il a été question plus haut.
5. *Epist.*, CXXX.

un modèle concret, afin de mieux montrer à ses disciples comment, en peu de mots, on peut adresser à Dieu une prière fervente, contenant l'abrégé parfait de tout ce qu'il y a de meilleur pour sa gloire et pour notre propre bien. De même que les Béatitudes, le « Notre Père » apparaît dans le troisième évangile [1] sous une forme condensée. Mais les deux rédactions peuvent fort bien avoir été originales, puisqu'il est très possible que le Sauveur ait répété cette prière en des circonstances différentes, en la modifiant légèrement. Elle a son art exquis, « sa rhétorique », comme on a dit. A la façon d'un certain nombre de psaumes, elle débute par une sorte de *captatio benevolentiæ*, qui consiste dans les mots « Notre Père qui êtes aux cieux, » et qui est destinée à toucher le cœur de Dieu. Après cette filiale invocation, vient le corps de la prière, divisé en deux parties, dont la première concerne la gloire du Seigneur lui-même, et la seconde, les nécessités temporelles et spirituelles des suppliants.

« Notre Père, » et non pas « mon Père, » car nous appartenons à une seule et même famille, à tous les membres de laquelle nous devons nous intéresser [2]. En l'honneur du grand Dieu que nous invoquons, nous émettons trois souhaits distincts, présentés avec une belle symétrie. Ils s'adressent tour à tour au Père aimant et bien-aimé, dont nous désirons que le nom soit sanctifié, c'est-à-dire, reconnu et traité partout comme saint, béni et vénéré autant qu'il le mérite; au Roi glorieux, éternel, tout-puissant, dont nous voudrions établir en tous lieux le royaume, unissant ainsi nos humbles efforts à ceux du Messie lui-même; au Maître absolu du ciel et de la terre, dont la volonté toute sainte, toute juste, devrait être, autant qu'il dépend de nous, accomplie aussi parfaitement, aussi joyeusement ici-bas, qu'elle l'est par les anges et par les élus dans le bienheureux séjour.

Après s'être occupé tout d'abord de l'honneur et des intérêts de Dieu, le chrétien en prières a le droit de penser aussi à ses intérêts personnels, et de les recommander pieusement au Père céleste. C'est ce qu'il fait, dans la seconde partie de l'Oraison dominicale, par quatre demandes successives. Il rappelle en premier lieu à son Créateur, à celui qui ne laisse pas les petits du corbeau sans nourriture, ses besoins maté-

1. Luc., XI, 1-4. Il est cité à une autre occasion.

2. S. Augustin, *loc. cit.* : *Oratio fraterna est. Non dicit (Jesus), Pater meus sed Pater noster, omnes videlicet una oratione complectens.*

riels de tout genre, représentés par le pain quotidien [1], qui est, dans la plupart des contrées, la base de l'alimentation des hommes [2]. Les demandes suivantes concernent nos nécessités spirituelles, si multiples. Conscient d'avoir sans cesse besoin du divin pardon, le suppliant conjure le Père des miséricordes de le lui accorder, et, pour être plus sûr de l'obtenir, il atteste qu'il pardonne, lui aussi, complètement, généreusement, à tous ceux qui ont pu l'offenser. A cette demande, qui regarde le passé, le suppliant en ajoute deux autres [3], qui rappellent à Dieu, d'une part les périls continuels que les tentations sans nombre auxquelles nous sommes exposés font courir à notre sainteté et à notre salut, d'autre part la malice du démon [4], dont la puissance contraste avec notre faiblesse.

Telle est la touchante prière du Seigneur ou Oraison dominicale, admirée même de ceux qui ne la récitent guère. Aucune autre formule de supplication ne saurait lui être comparée. Le Verbe fait chair, qui, par sa double nature, connaît comme personne autre ce qui convient à Dieu et ce qui est nécessaire aux hommes, l'a tirée de son cœur autant que de son esprit. Elle s'est échappée, tout à la fois douce et ardente, de son âme qui ne respirait que la gloire de son Père et le bonheur des hommes. Sa sublimité égale sa simplicité. On ne se lasse pas de la redire et d'en lancer vers le ciel les notes mélodieuses. Heureux ceux qui, en la méditant, apprennent à la mieux goûter et à en scruter les profondeurs!

A propos du jeûne, comme au sujet de l'aumône et de la

1. L'épithète grecque ἐπιουσιος, qui correspond à cet adjectif, n'apparaît, dans la littérature connue, qu'en cet endroit du premier évangile et au passage de S. Luc qui lui correspond. Sa signification exacte n'a pas encore été fixée d'une manière définitive, car elle a beaucoup varié depuis les temps les plus anciens, La version syriaque la traduit par « nécessaire »; le syriaque Cureton par « continuel »; la Vulgate, par *supersubtantialem* dans la rédaction de S. Matthieu, par *quotidianum* dans celle de S. Luc. Selon d'autres, la locution entière équivaut à « notre pain de demain » (d'après l'évangile des Hébreux) ou « de l'avenir » (S. Athanase : τὸν μέλλοντα. S. Cyrille d'Alex. : τὸν ἥξοντα). Voir les commentaires et les lexiques.

2. Dès l'antiquité, on a vu parfois (S. Irénée entre autres) la sainte Eucharistie dans ce pain « suprasubstantiel »; mais ce sens ne peut être ici que secondaire.

3. Elles n'en feraient qu'une seule, d'après S. Jean Chrysostome.

4. Le grec πονηροῦ est amphibologique, comme le latin *malo*, ces mots pouvant être aussi bien au neutre (le mal) qu'au masculin (le méchant par excellence, Satan). La seconde interprétation est la plus commune et la meilleure.

prière, Jésus réprouve d'abord l'attitude vaniteuse et hypocrite des pharisiens, qui faisaient également parade de leurs mortifications, affectant alors de prendre des airs lugubres, et allant même jusqu'à sortir avec une barbe hirsute, des cheveux en désordre et un visage malpropre [1], dans l'espoir de s'attirer des louanges. Les disciples du Christ dissimuleront au contraire leurs jeûnes, auxquels ils ne se livreront que pour plaire à Dieu et pour acquérir des mérites surnaturels. Les traits « Parfume ta tête, lave ton visage, » sont évidemment hyperboliques et destinés à mettre la pensée en relief.

Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites; car ils exténuent leur visage, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais toi, lorsque tu jeûnes, parfume ta tête, et lave ton visage, afin de ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est présent dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra [2].

Des obligations qu'impose la piété, le Sauveur passe à celles qui découlent de la possession des biens de ce monde [3]. Le roi-Messie veut que le cœur de ses sujets soit à lui sans partage. Or, deux choses, l'amour immodéré des richesses et le souci exagéré des nécessités temporelles, peuvent le lui ravir totalement ou partiellement. De là deux règles de conduite, qu'il expose et commente dans une page qui compte parmi les plus belles et les plus consolantes de l'évangile.

Première règle : la vraie richesse ne consiste pas dans les biens de ce monde, qui sont fragiles et périssables, et dont la possession est par là-même très précaire, mais dans les trésors célestes, qui sont à l'abri de tout danger.

Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers détruisent, et où les voleurs percent et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne détruisent, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent. Car là où est ton trésor, là est aussi ton cœur. La lampe de ton corps, c'est ton œil : si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux; mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en

1. Buxtorf, *Synagoga judaica*, XXVII.
2. Matth., VI, 16-18.
3. Matth., VI, 19-34. Cf. Luc., XII, 33-34; XI, 34-36; XVI, 13; XII, 22-31 (Nous citons ces passages de S. Luc d'après l'ordre de leur parallélisme avec ceux de S. Matthieu).

toi est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes! Nul ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon [1].

Les mots « là où est ton trésor, là est aussi ton cœur, » constituent une vérité psychologique dont toute vie humaine a expérimenté la force. Que les cœurs chrétiens ne soupirent donc qu'après les trésors du ciel, qui sont seuls dignes d'eux et seuls durables! Ce que Jésus dit de l'œil simple, c'est-à-dire, sain et bien constitué, se rapporte à la même pensée, exprimée au moyen d'un image. Si notre cœur est simple et pur, et il le sera en ne se laissant pas séduire par les biens terrestres, toute notre vie morale demeurera lumineuse et sainte. L'amour des richesses produira le résultat contraire. L'adage « Nul ne peut servir deux maîtres, » qu'on trouve chez la plupart des peuples, et l'application que le Sauveur en fait ici, complètent et fortifient l'idée. Servir Dieu ou servir Mammon [2] : le disciple du Messie doit choisir entre ces deux voies opposées. Pourrait-il hésiter un instant? pourrait-il surtout se livrer à Mammon, ce despote dont la domination est si tyrannique?

Seconde règle : le disciple du Christ doit écarter de son esprit toute sollicitude trop humaine au sujet de ses besoins temporels.

C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez; ni pour votre corps, de ce dont vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amassent pas dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux? Qui de vous, en se tourmentant, peut ajouter une coudée [3] à sa taille [4]?

1. Matth., VI, 19-24.

2. « Mammon » est un mot araméen (*mammōna*) qui désignait la richesse. S. Augustin nous apprend qu'il faisait également partie de l'idiome des Carthaginois, qui était aussi une langue sémitique.

3. La coudée était la principale mesure de longueur chez les Juifs. On croit qu'elle correspondait à environ 0 m. 525. On la nommait ainsi, parce qu'elle équivalait à l'avant-bras d'un homme de taille moyenne, mesuré depuis le coude jusqu'à l'extrémité du doigt médium.

4. Avec la plupart des commentateurs, et à l'encontre de la Vulgate, qui traduit ici le mot grec ἡλικία par *statura*, « taille », nous croyons que ce substantif ne désigne pas en cet endroit la longueur du corps humain, mais celle de la vie. Il a en réalité ces deux significations dans le Nouveau Testament; mais la seconde est évidemment celle qui convient le mieux ici, car

Et au sujet du vêtement, pourquoi vous inquiéter? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent; cependant, je vous dis que Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Mais, si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui existe aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien plus vous-mêmes, hommes de peu de foi! Ne vous inquiétez donc pas, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous couvrirons-nous? Car ce sont les païens qui se préoccupent de toutes ces choses: mais votre Père sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit son mal [1].

Ce passage est admirable au point de vue du fond et de la forme; le langage qu'y tient Notre-Seigneur est vraiment exquis. « Ne soyez pas anxieux [2] : » c'est la note dominante de toute cette série de recommandations. Elles n'excluent nullement une prévoyance sage et modérée, le travail nécessaire pour satisfaire les divers besoins de la vie, puisque l'homme a été condamné à manger son pain à la sueur de son front. Jésus ne proteste ici que contre des préoccupations angoissantes, des soucis absorbants, le manque de confiance en Dieu. Il signale cinq motifs pour lesquels le chrétien doit garder tout son calme, au sujet de ses nécessités temporelles. Le Créateur, qui nous a donné la vie, ne manquera pas de nous procurer aussi tout ce qui nous est absolument nécessaire pour la conserver; le Dieu infiniment bon, qui prend un soin paternel des êtres les plus humbles, même du passereau qui chante étourdiment sur nos toits, saura bien subvenir aux besoins de l'homme, sa créature privilégiée; la sollicitude anxieuse ne servirait absolument de rien, l'homme, quelque

ajouter un demi-mètre à la taille d'un homme serait quelque chose d'énorme, tandis que le Sauveur n'a eu en vue qu'une petite dimension. Or une coudée de vie est peu de chose.

1. Matth., VI, 25-34.

2. Μὴ μεριμνᾶτε (Vulg., *ne solliciti sitis*).

3. Avec la plupart des commentateurs et à l'encontre de lo Vulgate, qui traduit ici le mot grec ἡλικία par *statura*, « taille », nous croyons que ce substantif ne désigne pas en cet endroit la longueur du corps humain, mais celle de la vie. Il a en réalité ces deux significations dans le Nouveau Testament, mais la seconde est évidemment celle qui convient le mieux ici, car ajouter un demi-mètre à la taille d'un homme serait quelque chose d'énorme, tandis que le Sauveur n'a eu en vue qu'une petite dimension. Or une coudée de vie est peu de chose.

ingénieux et intelligent qu'on le suppose, étant si impuissant en réalité pour prolonger sa vie, même d'une seule minute, contre la volonté divine; les attentions délicates dont les êtres sans raison eux-mêmes, les fleurs les plus éphémères [1], sont l'objet de la part du Créateur, attestent aussi à l'homme que ses nécessités temporelles ne seront pas oubliées. Manquer de confiance aux bons soins de la Providence serait un sentiment païen, indigne des membres du royaume des cieux. Conclusion : les chrétiens doivent chercher les biens spirituels avant tout le reste, avec un zèle infatigable, sûrs que Dieu les dédommagera, en pourvoyant amplement à leurs besoins temporels. Du reste, chaque jour apportant à l'homme son contingent de soucis, à quoi bon se préoccuper d'avance? Ce serait souffrir doublement et inutilement.

Après ces déclarations importantes, le discours passe à des instructions de divers genres [2], dont les premières reviennent sur quelques-uns des devoirs réciproques des chrétiens. Personne, dit Jésus, n'a le droit de se constituer juge sévère des défauts du prochain et de porter sur lui des jugements défavorables; d'autre part, il est quelquefois nécessaire de juger, pour ne pas livrer à la légère les choses saintes. Le langage du Sauveur prend ici une forme piquante et singulièrement énergique [3].

Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés. Car vous serez jugés selon que vous aurez jugé, et on se servira envers vous de la mesure dont vous vous serez servis. Pourquoi vois-tu le fétu dans l'œil de ton frère, et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil? Comment dis-tu à ton frère : Laisse-moi ôter le fétu de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien? Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et ensuite tu verras comment ôter le fétu de l'œil de ton frère.

Ne donnez pas la chose sainte aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent

« Vous serez jugés selon que vous aurez jugé. » Talion divin très légitime, qui forme un frappant contraste avec

1. Il n'est pas absolument certain que la fleur mentionnée ici par Notre-Seigneur soit le lis, bien qu'il existe en Palestine plusieurs variétés de cette plante. Le petit tableau qui met en contraste la gracieuse parure du lis des champs et la splendeur des vêtements de Salomon, est exquis.

2. Matth., VII, 1-23.

3. Matth., VII, 1-6; Luc, VI, 37-42.

la cinquième demande du *Pater* : « Pardonnez-nous... comme nous pardonnons... » La petite parabole de la poutre et du fétu dans l'œil, qui apparaît aussi dans le Talmud et dans la littérature arabe, met le défaut en question dans un saisissant relief et rend le blâme plus mordant [1]. Les choses saintes et les perles qu'il ne faut pas jeter aux animaux immondes représentent ici la doctrine évangélique en général, les mystères dela foi, les sacrements, en particulier l'Eucharistie [2].

Jésus s'est déjà préoccupé précédemment de la prière. Il y revient encore, pour l'envisager à un autre point de vue, et pour signaler la force irrésistible de la supplication chrétienne. Il a imposé à ses disciples de nombreuses et difficiles obligations : pour les encourager, il leur promet que la grâce divine, s'ils la demandent avec instance, les aidera puissamment à demeurer fidèles. En effet, tandis que les rois de la terre repoussent souvent les requêtes de leurs sujets, fussent-elles dignes du plus vif intérêt, celles des chrétiens seront toujours favorablement accueillies de Dieu. Par l'emploi de répétitions et d'images éloquentes, le Sauveur insiste sur la nécessité de persévérer dans la prière, si l'on veut être sûrement exaucé, à condition, toutefois, de ne demander à Dieu que « ce qui est bon. »

Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe. Quel est parmi vous l'homme qui, si son fils lui demande du pain, lui présenter a un pierre? Ou, s'il lui demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent? Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent [3]!

Le Christ trace ensuite une véritable « règle d'or, » comme on l'a justement appelée, règle qui résume tout ce qu'il avait dit jusque-là :

Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux; car c'est là la loi et les prophètes [4].

1. Pour la pensée, voir Cicéron, *De offic.*, I, 41 ; *Tuscul.*, III, 3 ; Horace, *Sat.*, I, 3, 73-75 ; Sénèque, *De vita beata*, 27. « Pour juger ton prochain, attends que tu sois à sa place, » disait spirituellement Hillel, *Pirké Aboth*, II, 5.
2. Voir la *Didakhé*, IX, 5 ; Tertullien, *De pænit.*, LIV ; etc.
3. Matth., VII, 7-11.
4. Matth., VII, 12.

Loi royale de la charité, dont la pratique universelle ramènerait ici-bas, du moins en grande partie, le paradis terrestre. Loi d'ailleurs toute naturelle, dont la formule apparaît, non seulement en plusieurs endroits de l'Ancien Testament, ainsi que l'affirme Notre-Seigneur [1], mais aussi chez plusieurs auteurs païens [2], et dans le Talmud, qui nous a transmis cette parole d'Hillel : « Ce que tu détestes, ne le fais pas à ton prochain. » Mais, sous cette forme, le conseil est purement négatif et ne recommande pas autre chose que de s'abstenir de toute injustice, tandis que « le précepte de Jésus est essentiellement positif et sollicite à une activité sans limites. A l'attitude passive de la justice, il oppose la libre initiative de l'amour [3]. »

Le chrétien généreux et fidèle n'accomplira pas ces différentes prescriptions du Christ, sans avoir à lutter et à souffrir. Plusieurs sortes d'obstacles se dresseront sur sa route, provenant, soit de l'essence même de la religion nouvelle, qui exigera des sacrifices sans cesse reitérés; soit des guides pervers, qui s'efforceront de séduire les âmes désireuses de la perfection; soit des illusions dangereuses dans lesquelles certains disciples de Jésus peuvent tomber, touchant la pratique de la sainteté. De là trois exhortations successives.

Les difficultés inhérentes à la vie chrétienne sont exposées en termes figurés, très expressifs :

Entrez par la porte étroite; car large est la porte, et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle. Qu'étroite est la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il y en a peu qui la trouvent [4]!

Ces deux portes et ces deux routes symbolisent clairement, d'un côté, la vie facile, agréable à la nature, que procure aux mondains la liberté sans frein qu'ils accordent à tous leurs désirs; d'un autre côté, la gêne, la mortification, les souffrances qu'il faut endurer pour suivre Jésus. Mais quel con-

1. Tob., IV, 16 : « Ce que tu serais peiné qu'on te fît, aie soin de ne le jamais faire à autrui; » Eccli., XXXI, 18 : « Juge des dispositions du prochain d'après les tiennes; » etc.

2. Entre autres Isocrate, *Orat.*, I : « Ce qui vous irrite lorsque les autres vous le font souffrir, ne le faites pas aux autres; » Diog. Laert. V, I, 21 : « Comment faut-il traiter les autres?... Comme nous voudrions qu'ils nous traitent; » etc.

3. H. Monnier, *La mission historique de Jésus*, p. 137.

4. Matth., VII, 13-14.

traste dans l'issue finale! Le chemin étroit, escarpé, de la perfection conduit au bonheur éternel; la voie large mène à la perdition sans fin, et malheureusement un grand nombre d'hommes s'aventurent follement et aveuglément sur elle.

Les faux guides, que le Sauveur désigne ici par le nom de « faux prophètes », font aussi courir de redoutables périls aux disciples du Messie. Leur portrait est esquissé vigoureusement.

Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, et qui au dedans sont des loups ravisseurs. Vous les connaîtrez par leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces? Ainsi, tout bon arbre produit de bons fruits, et tout mauvais arbre produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits [1].

Pour échapper à l'influence pernicieuse de ces faux guides, le bon chrétien n'a donc qu'à observer de près leurs paroles, leurs actes, tout l'ensemble de leur conduite. Ils ne tarderont pas à dévoiler leur nature intime et véritable. Les développements que Jésus emprunte au règne végétal pour expliquer cette pensée la rendent très vivante [2].

Enfin le disciple sincère du Sauveur ne se contentera pas de professer extérieurement la foi chrétienne, car cette profession, fût-elle accompagnée du don des miracles, ne suffira point par elle-même pour conduire au ciel. A la foi théorique, il sera nécessaire d'associer les œuvres, qui consisteront à accomplir strictement, sur tous les points, la volonté de Dieu. En effet, comme on l'a dit anciennement, « ce n'est pas le nom, c'est la vie qui fait le chrétien. »

Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et chassé les démons en votre nom, et fait de nombreux miracles en votre nom? Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité [3].

1. Matth., VII, 15-20.
2. Cf. Luc., VI, 43-46; Jac., III, 12. Voir aussi Epictète, II, XX, 18.
3. Matth., VII, 21-23.

La scène du jugement dernier, au milieu de laquelle Jésus transporte tout à coup ses auditeurs, a quelque chose de tragique. Les mots « Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi..., » dissiperont d'une manière terrible l'illusion de ceux qui, se croyant sûrs de leur salut, et même d'une place d'honneur dans l'assemblée des élus, se verront traités en ouvriers d'iniquité [1].

Le sermon sur la montagne s'achève par une péroraison d'un effet saisissant, qui, en plaçant sous les yeux des auditeurs les précieux avantages de l'obéissance et les conséquences terribles de la désobéissance, les presse de mettre en pratique les instructions qu'ils viennent d'entendre.

Ainsi donc, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle ne s'est point écroulée, car elle était fondée sur la pierre. Et quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle s'est écroulée, et sa ruine a été grande [2].

Il y a là, opposées l'une à l'autre, deux petites paraboles aux descriptions dramatiques. Les phrases rapides et saccadées qui se succèdent sans interruption, unies par la conjonction *et* répétée à chaque instant, dépeignent éloquemment la naissance soudaine et le caractère impétueux de ces tempêtes d'une heure, encore plus fréquentes en Palestine que chez nous, qui occasionnent tant de dégâts. Dans le second cas, au fracas de la pluie, du vent, des torrents qui débordent, s'ajoute celui de la maison qui s'écroule : triste image d'une vertu peu solide, que l'ouragan de la tentation ou de la passion ébranle et jette à terre.

1. Nos lecteurs savent que le don de prophétie et celui d'opérer des miracles ne supposent pas nécessairement la grâce sanctifiante chez ceux qui les ont reçus. Témoins Balaam, le traître Judas, et d'autres encore. Cf. I Cor., XIII, 1-3. Autre chose est, comme s'expriment les théologiens, la grâce *gratis data* (donnée gratuitement), qui consiste en des pouvoirs miraculeux accordés parfois à des pécheurs, autre chose la grâce *gratum faciens* (qui rend agréable à Dieu). Voir S. Thomas d'Aquin, *Summa Theolog.*, Ia IIæ, q. III.

2. Matth., VII, 24-27; Luc., VI, 47-49.

Saint Matthieu [1] nous fait connaître en quelques mots l'impression que le discours produisit sur les auditeurs. Elle fut énorme : tous étaient ravis, mis en quelque sorte hors d'eux-mêmes, tant leur admiration était grande [2]. Et il n'y avait rien d'étonnant à cela, car Jésus « les enseignait [3] comme ayant autorité, et non pas comme leurs scribes et les pharisiens. » Tout contribuait à rehausser l'autorité de l'orateur : dans sa personne, la majesté de sa physionomie et de sa pose, le ton assuré de sa voix, la douceur persuasive de son regard; dans son enseignement, la vérité, la simplicité, l'élévation et même la difficulté de ses préceptes. On sentait, à son accent, que ce n'était pas seulement un saint personnage ou un prophète, mais un sage et puissant législateur qui parlait par sa bouche. Quelle différence, à tous les points de vue, entre lui et les scribes, qui, nous l'avons amplement démontré, n'étaient que de fades interprètes de la loi, qui ne quittaient pas le terre à terre des explications mesquines et méticuleuses, qu'aucun souffle puissant n'élevait jusqu'aux sphères sereines où la vérité religieuse apparaît plus belle et plus consolante [4].

III. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR LA PRÉDICATION DE JÉSUS [5].

Essayons, nous aussi, de caractériser, mais moins brièvement que les évangélistes, cette prédication nouvelle. Mais nous ne nous occuperons guère ici que de sa forme extérieure

1. Matth., VII, 28-29.
2. Dans le grec : ἐξεπλήσσοντο.
3. A la lettre, « il était enseignant; » formule qui généralise la pensée, et qui caractérise ici l'éloquence entière de Notre-Seigneur.
4. Pour une explication détaillée du Sermon sur la montagne, voir S. Augustin, *De sermone Domini in monte;* Hugo Weiss, *Die Bergpredigt Christi*, 1892; G. Heinrici, *Die Bergpredigt quellenkritisch... untersucht*, 1900; E. Lyttelton, *Studies in the Sermon on the Mount*, 1905; C. W. Votaw, dans Hastings, *Dictionary of the Bible*, t. V, p. 1-20. Voir aussi les commentaires, entre autres : P. Schanz, *Das Evangel. des Matthäus*, p. 156-246; Knabenbauer, *Comment in Evang. S. Matthæi*, t. I, p. 180-317; L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 77-150; Th. Zahn, *Das Evang. des Matth. ausgelegt*, p. 173-329. Sur les assertions des rationalistes et des Juifs au sujet de ce discours, voir l'Appendice X.
5. Voir l'Appendice XI.

Nous réserverons pour plus tard l'étude du fond, si riche et transcendant.

Les paroles du Sauveur tiennent une place considérable dans les récits évangéliques, dont elles constituent peut-être le quart. Elles s'y présentent à tout instant sous deux formes principales : les sentences isolées et les discours. Ceux-ci se divisent à leur tour en trois catégories, selon qu'ils nous ont été transmis par les synoptiques, par saint Jean ou sous la forme de paraboles. Sous chacun de ces aspects, leur authenticité ne suscite pas l'ombre d'un doute. Les arguments par lesquels on démontre que nos quatre évangiles sont authentiques et véridiques conviennent, en effet, tout aussi bien aux paroles qu'aux autres détails. Il est vrai qu'elles ont été prononcées d'abord en araméen, langage que parlait habituellement Notre-Seigneur, et que le vêtement grec sous lequel nous les possédons n'est qu'une traduction, qui a fait nécessairement disparaître quelque chose de leur coloris primitif. Mais cette traduction est si exacte, et elle est arrivée jusqu'à nous en passant par des mains si fidèles, qu'elle a presque la valeur du texte original. Il est vrai aussi que les paroles de Jésus ne furent pas immédiatement consignées par écrit, et, qu'en allant de bouche en bouche, elles durent subir encore quelques modifications, comme on le voit par les variantes que les divers récits manifestent à leur sujet. Néanmoins, ainsi que le reconnaissent sans la moindre hésitation plusieurs néo-critiques [1], la mémoire des Orientaux est généralement si sûre et si ferme [2], les paroles de Notre-Seigneur sont si frappantes par elles-mêmes et si faciles à retenir, les premiers chrétiens les ont conservées avec un si grand soin, à la manière d'un trésor extrêmement précieux, que nous avons les garanties les plus sérieuses de leur authenticité. Elles n'ont guère perdu de la saveur et de la fraîcheur qu'elles avaient lorsque Jésus les prononça [3].

1. Cf. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 48-49; O. Frommel. *Die Poesie des Evangeliums Jesu*, p. 35; Dalman, *Die Worte Jesu*. p. 34-35; etc.

2. La littérature talmudique a été ainsi préservée pendant plusieurs siècles par la tradition orale, avant d'être consignée par écrit.

3. En fait, « par suite de l'un de ces phénomènes mystérieux qui semblent être comme un miracle dans le domaine intellectuel, nous possédons un trésor considérable des paroles de Jésus, d'une telle clarté, d'une telle plastique dans l'expression, d'un contenu si profond..., qu'il nous est impossible de ne pas regarder Jésus comme leur auteur, et de les attribuer à quelque grand personnage inconnu. » O. Frommel, *op. cit.*, p. 35.

Nous avons dit précédemment ce qu'il faut penser du caractère spécial des discours du Sauveur, tels qu'on les lit dans le quatrième évangile, et nous donnerons aux paraboles, en temps voulu, toute l'attention qu'elles méritent. Ce que nous avons à dire actuellement de la forme de la doctrine de Jésus s'applique, du reste, à ces deux parties de sa prédication aussi bien qu'à ses autres discours et à ses sentences isolées. Ces dernières sont assez nombreuses, et il n'est guère de page des évangiles qui n'en renferme quelques-unes [1]. Beaucoup d'entre elles sont si étincelantes de grâce, de force et de vérité, qu'elles sont devenues promptement proverbiales chez tous les peuples de l'Europe [2]. On les a comparées à des flèches, qui pénètrent profondément dans les esprits pour les éclairer, et dans les cœurs pour les améliorer. Elles rendent hommage tout ensemble à l'intelligence supérieure de Jésus, à la puissance morale de sa personnalité, à sa sainteté surhumaine. Elles ont contribué pour une part considérable à former l'esprit chrétien et à civiliser le monde. On a parfois recueilli les « dires » des grands penseurs et des grands héros; mais où sont ceux qui pourraient, dans leur ensemble, être rapprochés de ces sentences de Notre-Seigneur?

Les Orientaux, et les Juifs en particulier, ont toujours goûté ce mode d'enseignement, ces paroles imagées, ailées pour ainsi dire, qui se gravent aussitôt dans la pensée. Les

1. M. Crooker exagère cependant, lorsqu'il en compte environ deux cents (*The Supremacy of Jesus*, p. 98).

2. On n'a que l'embarras du choix : « Il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matth., VIII, 12); N'avoir pas une pierre où reposer sa tête (Matth., VIII, 20); Laisser les morts ensevelir leurs morts (Matth., VIII, 22); « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin du médecin (Matth., IX, 12); » « Ta foi t'a sauvé (Matth., IX, 22); » La sagesse du serpent et la simplicité de la colombe (Matth., X, 16); « Le disciple n'est pas au-dessus du maître (Matth., X, 24); ». Prêcher sur les toits (Matth., X, 27); Le verre d'eau froide (Matth., X, 42); « La bouche parle de l'abondance du cœur (Matth., XII, 34); » « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus (Matth., XXII, 14); » « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (Matth., XXII, 21); » « Il fallait faire ceci, et ne pas négliger cela (Matth., XXIII, 23); » « L'esprit est prompt, mais la chair est faible (Matth., XXVI, 41); » « Médecin, guéris-toi toi-même (Luc., IX, 23); » « Aucun prophète n'est bien reçu dans son pays (Luc., IV, 24); » « Une seule chose est nécessaire (Luc., X, 32); » « J'ai péché contre le ciel et contre toi (Luc., XV, 18); » etc., etc. De nombreux passages du Sermon sur la montagne sont également devenus des proverbes populaires. Cf. Matth., V, 15; VI, 3, 21, 24, 34; VII, 3, 6, 7, 15, 18, 19; etc.

livres de l'Ancien Testament abondent en sentences et en axiomes de ce genre, et plusieurs d'entre eux — les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, la Sagesse — en sont presque entièrement composés. A la façon des anciens écrivains de son peuple, Jésus présente souvent ces phrases proverbiales sous la forme qui caractérise la poésie hébraïque. On y rencontre, en effet, ce qu'on nomme le « parallélisme des membres, » qui consiste dans la répétition de la pensée principale, au moyen d'expressions plus ou moins variées, qui tantôt la développent et la fortifient, tantôt lui opposent une antithèse [1]. Par exemple :

Les derniers seront les premiers,
et les premiers les derniers [2].

Dieu n'est pas un Dieu des morts,
mais des vivants. [3]

Quiconque veut sauver sa vie la perdra;
quiconque perd sa vie pour moi et l'évangile, la sauvera [4].

Ne donnez pas les choses saintes aux chiens,
et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux [5].

Parfois, au lieu d'un distique, on rencontre trois ou quatre membres de phrases groupés ensemble :

Nous avons joué de la flûte,
et vous n'avez pas dansé.
Nous avons chanté des airs lugubres,
et vous n'avez pas pleuré [6].

Demandez et l'on vous donnera;
cherchez et vous trouverez;
frappez à la porte et on vous ouvrira [7].

Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez.
ni pour votre corps, de ce dont vous serez vêtus.
La vie n'est-elle pas plus que la nourriture,
et le corps plus que le vêtement [8]?

1. Voir L. Cl. Fillion, *La sainte Bible commentée*, t. III, p. 482-486.
2. Matth., XX, 16.
3. Matth., XXII, 32.
4. Marc., VIII, 35.
5. Matth., VII, 6.
6. Luc., VII, 32.
7. Matth., VII, 7-8.
8. Matth., VI, 25.

Il arrive même que les membres de phrases sont arrangés en strophes symétriques, comme c'est le cas dans cet « hymne d'une beauté accomplie [1], » d'un lyrisme ému et émouvant [2] :

Je te remercie, Père, Seigneur du ciel et de la terre,
de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux prudents,
et de ce que tu les as révélées aux petits.
Oui, Père, je te remercie, parce qu'il t'a plu ainsi.

Toutes choses m'ont été données par le Père,
et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père,
et personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils,
et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés,
et je vous soulagerai.
Prenez mon joug sur vous et recevez mes leçons,
parce que je suis doux et humble de cœur.
Et vous trouverez le repos pour vos âmes,
car mon joug est doux et mon fardeau léger

Néanmoins, ce parallélisme poétique et ce rythme son loin d'exister dans toutes les paroles de Notre-Seigneur.

« Pour sauver l'homme, écrivait Clément d'Alexandrie, le Christ emploie tous les accents et varie à l'infini son langage. Tantôt il menace et avertit, tantôt il s'indigne, tantôt il exprime sa pitié par des larmes [3]. » Nous pouvons ajouter : tantôt il instruit, tantôt il moralise, tantôt il converse familièrement, tantôt il s'élève jusqu'aux plus hautes sublimités du langage. Il nous offre tous les genres possibles de prédication : sermon solennel, catéchisme, homélie, dialogue familier, discours polémique, simple riposte souvent écrasante. Plus grave dans les synagogues, son langage devient plus simple avec ses disciples et avec les foules. Il a même, si l'on peut employer cette expression, ses propos de table, qui ne sont point la partie la moins intéressante de son enseignement. En toute circonstance il est un maître : pour consoler, pour blâmer sévèrement, pour encourager, pour mettre à l'épreuve, pour répudier un rôle qui ne lui convient pas. Il soulève des problèmes, il répond aux objections qu'on lui propose, il met à nu les pensées les plus intimes. Et toujours

1. Frommel, *Poesie des Evangeliums*, p. 43.
2. Matth., XI, 16-23.
3. Voir au t. I, p. 394-430, ce qui a été dit au sujet des sentiments et des émotions du Sauveur.

sa parole demeure sobre et digne, même lorsqu'elle prend le ton populaire. Nulle part elle ne manifeste le plus léger manque de goût ; jamais elle n'est défigurée par ces puérilités, ces détails choquants, dont les écrits des rabbins portent si souvent la marque.

Déjà nous avons eu l'occasion de le dire, la méthode habituelle de Jésus comme orateur, ou comme simple causeur, était plutôt « intuitive » que « discursive. » « Il ne fait pas de raisonnements, comme Platon ; il ne commente pas, comme un scribe. Il connaît d'une manière pleine et absolue, il contemple par une vision directe. Il rapporte ce qu'il voit et ce qu'il entend [1]. » Cela n'empêche pas sa parole de se mouvoir d'après les lois ordinaires du raisonnement. Ses pensées s'appellent et se succèdent dans un ordre très logique. Sa dialectique ne laisse rien à désirer [2]. Il s'adresse directement à l'intelligence, à l'âme, au cœur, parfois aussi à l'expérience personnelle de ses auditeurs [3]. Il expose clairement les principes, il déduit ses conclusions avec vigueur. Et, en tout cela, brille un talent remarquable pour élever les esprits au-dessus des sens et du terre à terre de la vie, pour les transporter dans les sphères des vérités célestes et du royaume de Dieu. Jamais un mot de trop sur ses lèvres, et il est certain que ses paroles doivent une partie de leur puissance à la concision et à la condensation rigoureuse de leur forme extérieure. D'un autre côté, il n'y a rien d'excessif dans cette concision. La clarté, la juste mesure règnent partout.

Jésus manie vigoureusement l'ironie, l'hyperbole, le paradoxe, comme nous l'avons remarqué en parcourant le Sermon sur la montagne. « Bienheureux les pauvres ! Malheur aux riches !... Si ton œil droit te scandalise, arrache-le... Quiconque vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, n'est pas digne de moi... Quiconque n'est pas pour moi est contre moi... Perdre sa vie, c'est la gagner... Je suis venu apporter le glaive... Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'être sauvé... Lorsque tu fais un festin, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes proches, mais les pauvres, les boiteux, les aveugles... » Cette manière, volontairement exagérée, d'exprimer sa pensée

1. Kilpatrick, dans Hastings. *Dictionary of Christ*, t. I, p. 287.
2. Voir, à titre d'exemple, Matth., XXIII, 29-31 ; Marc., XI, 30 ; XII, 46.
3. Cf. Matth., VII, 9-12 ; Luc., XII, 42-48 ; XIII, 15-16 ; XV, 4-7, 8-10 ; XVII, 7-10 ; etc.

avait pour but de rendre celle-ci plus saillante et de la faire pénétrer plus avant dans la mémoire des auditeurs. Il faut interpréter les sentences de ce genre d'après leur esprit, et non d'après la lettre seule, car Jésus ne veut imposer à ses disciples que « ce qui est juste [1]. » Ces licences ne se rencontrent pas seulement en poésie, mais aussi dans le langage ordinaire, auquel elles communiquent plus de ressort et plus de vie.

Les évangélistes citent de nombreuses questions adressées par le Sauveur, dans les circonstances les plus diverses, à ses apôtres et à ses disciples, à ses amis et à ses adversaires, ou aux foules qui l'entouraient. Un maître intelligent recourt d'ordinaire à ce procédé, que Socrate a rendu célèbre [2]. Les questions, habilement posées, provoquent la réflexion des auditeurs, et fournissent au maître l'occasion d'expliquer plus à fond sa doctrine. Il n'est donc pas étonnant que Jésus les ait multipliées. Il questionne, ici pour demander un renseignement destiné à préparer un de ses miracles [3], ou pour introduire une parabole [4]; là pour dissimuler à demi un reproche [5], ou pour faire tirer par ses auditeurs eux-mêmes la conclusion, parfois tragique, de son enseignement [6]. Souvent aussi, à une question qu'on lui adressait, il répondait par une contre-question, qui obligeait l'interrogateur à réfléchir davantage et à résoudre lui-même son petit problème [7]. Jésus agissait surtout ainsi, lorsqu'on lui posait une demande insidieuse [8].

Un autre frappant caractère de la parole du Sauveur, c'est qu'elle est habituellement très concrète, rarement abstraite, si ce n'est dans quelques passages du quatrième évangile; mais alors Jésus était en face d'auditeurs généra-

1. Luc., XII, 57.
2. Les rabbins aussi pratiquaient volontiers cette méthode.
3. Marc., VI, 58 : « Combien de pains avez-nous? » Luc., VIII, 30 : « Quel est ton nom? » Joan., XI, 34 : « Où l'avez-vous mis? » etc.
4. Marc., IV, 30 : « A quoi comparerons-nous le royaume des cieux? » etc.
5. Matth., VIII, 26 : « Pourquoi êtes-vous effrayés, hommes de peu de foi? » Matth., XX, 12 : « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? » Marc., IX, 32 : « Sur quoi discutiez-vous en chemin? » etc.
6. Matth., XXI, 40 : « Lors donc que le propriétaire de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons?
7. Cf. Marc., II, 18-19; Joan., VI, 15; etc.
8. Cf. Matth., XII, 10-11; XV, 1-3; XXI, 23-25 : Marc., II, 6-9, 24-25; Luc., VII, 39-42; Joan., VI, 62-64; etc.

lement instruits, qui pouvaient le comprendre sans trop de peine. Lorsqu'il s'adressait au peuple, il donnait à ses instructions la forme qui plaît le plus au peuple. Il multipliait les images, les comparaisons, en habile pédagogue qui connaît l'influence qu'elles exercent sur l'imagination [1]. Il est peu de pages des évangiles qui ne contiennent une ou plusieurs de ces métaphores très heureuses. C'est ainsi que Jésus comparait le futur prince des apôtres à une pierre fondamentale; les pharisiens, à des aveugles qui conduisent d'autres aveugles; Hérode Antipas, à un renard. Il recommandait à ses disciples d'avoir la prudence du serpent et la simplicité de la colombe; il les envoyait au milieu du monde comme des agneaux parmi les loups. Il voyait un jour Satan tomber du ciel à la façon de la foudre. Ses paraboles et ses allégories ne sont que des métaphores prolongées.

Et quelle merveilleuse couleur locale dans le choix de toutes ces images et comparaisons! Jésus les prend, à pleines mains, dans tous les domaines de la Palestine d'alors. En étudiant son développement intellectuel, nous avons signalé les impressions profondes que la nature, la vie sociale, politique et religieuse avait fait pénétrer bien avant dans son âme [2]. Ce fut pour lui, durant son ministère, un riche trésor, duquel il extrayait constamment « des choses anciennes et des choses nouvelles, » pour donner plus de relief à sa prédication. Les divers travaux de l'agriculture, les conditions climatériques de la contrée, ses végétaux et ses animaux, sa configuration extérieure, le commerce et l'industrie, les maisons et leur mobilier, les publicains et les soldats, les mille détails de la vie quotidienne et sociale, les institutions politiques, les croyances et les pratiques religieuses, lui fournissent des arguments et des exemples, des « illustrations » pour son enseignement dogmatique ou moral. Ainsi donc, les divers aspects de la Palestine et de son histoire à l'époque de Jésus se reflètent à tout instant dans les récits évangéliques [3].

1. Cf. Frommel, *Poesie des Evangeliums*, p. 56-58; Jülicher, *Gleichnisreden Jesu*, t. I, p. 50-52; H. Weinel, *Die Bildersprache Jesu*, passim.

2. Voir le t. I, p. 365-367.

3. Cf. Frommel, *loc. cit.*, p. 71-72. Citons encore quelques exemples, tant ce sujet est intéressant. La pluie qui est amenée habituellement par le vent d'est, le figuier qui bourgeonne et annonce la proximité de la belle saison, le roseau qui se balance au gré du vent, le vin nouveau qui fermente et menace de rompre les vieilles outres, l'insouciance joyeuse des oiseaux, l'éphémère beauté des fleurs, la sottise de la brebis qui s'égare, la tendresse

Telle est, considérée dans sa forme extérieure, la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : admirable sous quelque face qu'on l'envisage; toujours simple et limpide, même lorsqu'elle devient sublime et s'élance jusqu'au ciel; jamais affectée ou doctorale; toujours fraîche et originale, colorée et pittoresque. Qui donc pourrait décrire convenablement son réalisme si vivant, son exquise poésie, sa logique irrésistible, sa force et sa suavité, son éclat et son éloquence, son à-propos et sa grâce, sa profondeur et le parfum qui se dégage d'elle? Et n'est-il pas remarquable qu'elle conserve toutes ses qualités, même lorsqu'on la traduit en des langues étrangères? Dans tout chef-d'œuvre littéraire, la forme et le fond doivent être également parfaits. C'est le cas pour la parole du Sauveur, qui, jusqu'à la fin des temps, exercera sa douce et salutaire influence, séduisant aussi bien les grands que les petits par ses charmes célestes. Nous y entendons le Fils de l'homme, s'adressant aux hommes, ses frères, pour leur indiquer le chemin de la sainteté et leur apprendre où ils trouveront le vrai bonheur. S'il était permis d'appliquer de telles expressions à Jésus, nous dirions qu'il est, sous le rapport du langage, un poète, un esthète de premier ordre, de même qu'il est, au point de vue des idées, le plus grand des penseurs et des docteurs. Mais nous ferons un plus digne éloge de sa prédication, en disant simplement qu'elle possède, dans sa manifestation extérieure comme dans son fond, une perfection incomparable, digne du Messie et du Fils de Dieu. Aussi le Sauveur a-t-il réussi, phénomène très rare, à se rendre saintement populaire [1], tout en combattant les mœurs courantes et en luttant contre les passions et les préjugés de ses compatriotes. Non, vraiment, « jamais homme n'a parlé comme cet homme[2]. »

de la poule pour ses petits, la cruauté du loup, l'oiseau de proie qui fond sur les cadavres, les enfants qui s'amusent sur la place publique, les cérémonies nuptiales et les funérailles, les médecins et les malades, les pauvres et les riches, les prêtres et les pharisiens, les relations entre amis et ennemis, les divers membres qui constituent la famille (parents, enfants, serviteurs de divers rangs), les voleurs et les brigands, les anges, les saints et les démons, Dieu et le Messie : tous ces traits et beaucoup d'autres encore forment une bigarrure qui n'est pas moins instructive qu'attrayante. Jésus place ainsi sous nos yeux toute la vie de son pays et de son temps, et il en tire le plus excellent parti pour élever les cœurs à Dieu.

1. Les évangélistes signalent à plusieurs reprises la popularité que valait à Jésus le charme de sa parole. Cf. Matth., VII, 28; XIII, 54; Marc., I, 21 VI, 2; Luc., IV, 22; XIX, 48; etc.

2. Joan., VII, 46.

IV. — GUÉRISON DU SERVITEUR DU CENTURION ET RÉSURRECTION DU FILS DE LA VEUVE DE NAÏM.

Les deux évangélistes qui racontent la guérison du serviteur du centurion [1] la rattachent de très près au Sermon sur la montagne. Saint Matthieu ne mentionne dans l'intervalle que la guérison d'un lépreux. Saint Luc, avec sa précision accoutumée, établit une liaison encore plus étroite entre les deux faits : « Lorsque Jésus, dit-il, eut achevé de faire entendre au peuple toutes ces paroles, il entra dans Capharnaüm, » et c'est peu après que le prodige semble avoir eu lieu.

Là résidait, avec un détachement de soldats qui gardaient le port et la route commerciale, un centurion, au service du tétrarque Hérode Antipas; car ce prince avait réorganisé d'après le système romain sa petite armée, composée presque uniquement de mercenaires étrangers [2]. Le nom même l'indique [3], un centurion était préposé à une compagnie de cent hommes, c'est-à-dire à la sixième partie de la cohorte, qui formait la dixième partie de la légion, composée à son tour d'environ six mille hommes. Il y avait donc soixante centurions dans chaque légion [4]. Celui qui est le héros de ce récit était certainement païen, comme le prouve, à elle seule, la réflexion faite par le Sauveur à son sujet : « Je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. » Tout au plus pourrait-on le ranger parmi les prosélytes, et encore sans raisons très convaincantes. Comme les autres officiers du même grade que signalent les écrits du Nouveau Testament [5], il avait une âme noble et généreuse, et il nous est présenté sous des traits sympathiques. Son séjour en Palestine lui avait permis de contempler de près le judaïsme, et, à la suite de tant d'autres païens, il avait été attiré par la splendeur de ses dogmes et l'élévation de sa morale. Il avait évidemment entendu parler de Jésus [6], de sa sainteté, de sa bonté, de ses miracles, en

1. Matth., VIII, 5-13; Luc., VII, 1-10. Voir l'Appendice XIII.
2. Cf. Josèphe, *Ant.*, XVII, VIII, 3.
3. Dans le grec, ἑκατόνταρχος, ou ἑκατόνταρχης, « qui commande à cent hommes. » Le texte syriaque du Sinaï porte à tort : χιλίαρχος, « chef de mille; » ce qui correspond à « *tribunus* » de S. Hilaire.
4. Voir F. Vigouroux, *Diction. de la Bible*, t. I, col. 994-997; Daremberg et Saglio, *Diction. des antiquités grecques et romaines*, au mot *Centurion*.
5. Matth., XXVII, 54; Act., XXII, 26; XXIII, 23-24; XXIV, 23-27, 43.
6. Luc., VII, 3.

particulier de la guérison du fils de l'officier royal de Capharnaüm[1], qui avait fait tant de bruit. Il est même très probable qu'il l'avait rencontré dans les rues de la ville, et qu'il avait assisté à quelqu'une de ses prédications. Il avait donc conçu pour lui une haute estime, sans avoir eu cependant de relations personnelles avec lui.

Ce centurion avait à son service un esclave[2], « qui lui était cher, » suivant la remarque de saint Luc[3]. Un fait de ce genre était extrêmement rare chez les Grecs et les Romains, qui traitaient d'ordinaire leurs esclaves avec le dernier mépris et avec une dureté souvent cruelle[4]. Le cas contraire était tellement exceptionnel[5], que Cicéron[6] s'excuse d'avoir témoigné de l'attachement à l'un de ces malheureux. La réflexion de l'évangéliste explique donc l'intérêt extraordinaire que le centurion portait à son serviteur, et les démarches actives qu'il va faire en sa faveur, lorsqu'il le verra subitement en proie à une crise de paralysie, qui le faisait horriblement souffrir, et qui mettait sa vie dans un danger prochain[7]. Les moyens ordinaires étaient visiblement insuffisants; mais Jésus était là, et le centurion, dans sa désolation, ne douta pas qu'il ne pût guérir promptement et miraculeusement le malade.

Ici, nous avons à signaler une divergence assez notable qui existe entre les deux narrateurs, pour la marche des faits. D'après saint Matthieu, le centurion alla lui-même trouver le Sauveur, et lui adressa directement sa demande. Suivant saint Luc, il ne serait pas venu en personne, mais il aurait envoyé coup sur coup à Jésus deux députations, chargées de lui présenter sa requête. Il n'y a cependant pas de contradiction réelle entre les récits. L'auteur du premier évangile,

1. Joan., IV, 46-53.
2. Les deux récits le désignant alternativement par les mots δοῦλος, « esclave », et παῖς, qui a tantôt la signification de « fils », tantôt celle de « serviteur ». Le premier de ces termes est ici le plus exact.
3. L'adjectif grec ἔντιμος signifie : « tenu en honneur », *pretiosus*, comme traduit la Vulgate; cher, par conséquent.
4. Aristote, *Polit.*, I, 3; Platon, *De leg.*, VI; *Republ.*, VIII.
5. Voir Sénèque, *Epist.*, XLVII, et *De clement.*, I, 18.
6. *De offic.*, I, 19.
7. S. Matth. : παραλυτικός, δεινῶς βασανιζόμενος (Vulg., : *paralyticus, et male torquetur*). S. Luc : κακῶς ἔχων, ἤμελλεν τελευτᾶν (Vulg., *male habens, erat moriturus*). Les deux narrateurs se complètent mutuellement. Le verbe βέβληται (Vulg., *jacet*), ajouté par S. Matthieu, paraît marquer une attaque soudaine du mal.

qui abrège considérablement, va droit au fait principal, en supprimant les détails secondaires. En vertu du principe « On est censé faire soi-même ce qu'on fait par l'intermédiaire d'autrui, » il prête au centurion la démarche que ses délégués accomplirent et les paroles qu'ils prononcèrent en son nom. Cette manière d'agir est très correcte, et maint historien profane l'emploie aussi à l'occasion. Nous suivrons néanmoins la narration de saint Luc, qui est plus complète et plus exacte.

N'osant donc pas, dans sa modestie profonde, s'adresser personnellement à Jésus, le centurion lui députa quelques-uns des notables de la ville, pour lui adresser cette demande pleine de foi : « Seigneur, mon serviteur est couché, à la maison, atteint de paralysie, et il souffre extrêmement. » Les délégués, se souvenant des bienfaits dont l'officier païen avait comblé la ville, oublièrent leurs préventions juives et plaidèrent chaudement sa cause. « Il mérite, ajoutèrent-ils à la requête, que vous lui accordiez cette faveur, car il aime notre nation, et il nous a bâti lui-même une synagogue. » Sa bienveillance s'était donc manifestée par des actes, dont le plus important, très significatif de la part d'un païen, avait consisté à faire généreusement construire à ses frais une des synagogues de Capharnaüm, la plus belle et la plus riche de toutes, certainement, si elle est identique à celle dont nous avons mentionné plus haut [2] les ruines considérables, découvertes à *Tell-Hoûm*. Quelque temps auparavant, l'empereur Auguste avait publié, au sujet des synagogues juives, un édit louangeur [3], dont ce centurion avait tiré la conséquence pratique.

Jésus accueillit la demande des notables avec la plus grande bonté. « J'irai, répondit-il, et je le guérirai [4]. » Et

1. S. Luc les nomme πρεσβυτέροι (Vulg., *seniores*), les « anciens, c.-à-d. d'après la signification juive de ce mot, les principaux personnages de la ville; non toutefois nécessairement, comme le veulent divers interprètes, les chefs de la Synagogue. Ceux-ci sont habituellement désignés par leur titre officiel.

2. Page 158. Le grec dit, avec l'article : *la* synagogue », c.-à-d., l'édifice bien connu, la synagogue spéciale.

3. Josèphe, *Ant.*, XVI, 6.

4. Plusieurs interprètes contemporains (Wellhausen, Zahn, etc.) donnent sans motif suffisant un tour interrogatif à la réponse du Sauveur : « Irai-je et le guérirai-je? » On le fait parler comme s'il avait hésité à entrer dans la maison d'un païen et à contracter ainsi une impureté légale. Cf. Joan., XVIII, 28; Act.,

il se dirigea aussitôt avec eux vers la demeure du centurion. Celui-ci, averti de l'approche du thaumaturge, revint sur sa première décision et se hâta d'envoyer à la rencontre de Jésus une seconde ambassade, composée, cette fois, de plusieurs de ses amis, qui étaient chargés de lui dire : « Seigneur, ne prenez pas tant de peine [1], car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. C'est pour cela que je ne me suis pas jugé digne de venir moi-même auprès de vous; mais dites seulement une parole [2], et mon serviteur sera guéri. » Langage admirable de foi et d'humilité, qui a mérité d'être inséré par l'Église dans les prières liturgiques que le prêtre récite au moment de la communion. Pour motiver ce brusque changement d'avis, le centurion fit en même temps proposer à Jésus, par ses amis, ce raisonnement tout militaire, emprunté aux faits dont il était chaque jour l'acteur et le témoin : « Car moi, qui suis un homme soumis à des chefs, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va, et il va; et à l'autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais ceci, et il le fait. » Il connaît donc, par son expérience de tous les instants, les prompts résultats du commandement; il sait aussi ce que c'est qu'obéir. S'il est capable lui, simple officier subalterne, de produire de merveilleux effets par sa parole, et si celle de ses chefs obtient aussi de lui, même à distance, tout ce qu'elle exige, à plus forte raison un ordre de Jésus, le puissant thaumaturge, réussira-t-il à accomplir tout ce qu'il voudra. Il n'a qu'à commander, même de loin, à la maladie, et, toute grave qu'elle soit, elle disparaîtra sur-le-champ.

Les deux écrivains sacrés font remarquer qu'en entendant cette parole, le Sauveur ne put retenir un mouvement d'admiration [3]. Sans doute, comme on l'a dit avec beaucoup d'à propos, ne rien admirer est une règle de la perfection divine, car, dans le sens strict, l'admiration suppose la surprise, et même, jusqu'à un certain point, une ignorance incompatible avec la science infinie du Sauveur. Mais le Christ était homme, en même temps qu'il était Dieu, et c'est son âme humaine qui éprouva cette impression d'étonnement et d'ad-

x, 28; xi, 3, etc. Mais Jésus ne se laissait guère troubler par des préoccupations de ce genre, lorsqu'il s'agissait de rendre service au prochain.

1. Dans le grec : μὴ σκύλλου (Vulg., *noli vexari*). Locution énergique.

2. Εἰπὲ λόγῳ (Vulg., *Dic verbo*). A la lettre : Dites par un mot (le datif instrumental).

3. Voir aussi Marc., vi, 6.

miration. Il était soumis, nous l'avons démontré [1], à tous ceux des sentiments de notre nature qui n'attestaient pas la faiblesse et la déchéance.

Le centurion méritait un éloge public, et Jésus le lui adressa sans retard. Se tournant vers la foule qui l'entourait, il s'écria, tout ému : « En vérité, je vous le dis, même en Israël, je n'ai pas trouvé une foi aussi grande [2]. » Même en Israël! Ces mots disent beaucoup, car Notre-Seigneur avait tout fait, par sa prédication, par ses miracles, par la sainteté de sa vie, pour exciter chez ses compatriotes la foi en sa mission divine, en ses pouvoirs miraculeux, en sa nature surhumaine; et cependant, bien qu'il eût conquis un nombre considérable de disciples fidèles, il en était peu, parmi eux, à cette époque de son ministère, dont la foi fût aussi parfaite que celle du centurion [3].

Contemplant l'avenir, et envisageant le centurion comme le type des païens innombrables qui devaient croire en lui, Jésus ajouta : « Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux; mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. » Cette prophétie du Sauveur, joyeuse pour les Gentils, tragique pour les Juifs, jette une vive lumière sur l'avenir de son Église. On est tout d'abord étonné de ne pas la trouver ici dans le troisième évangile, qui mentionne si volontiers tout ce qui est avantageux aux païens. Mais saint Luc se réservait de la citer plus loin [4], Jésus l'ayant répétée dans une autre circonstance. Elle est exprimée dans un langage au coloris tout hébraïque. Les « fils du royaume, » ce sont les Juifs, qui, en vertu des promesses divines, en étaient les héritiers-nés et avaient droit d'y entrer les premiers. Aussi, quel châtiment pour eux d'en être exclus en masse [5], alors

1. Au t. I, p. 394-401.

2. Avec une nuance d'après S. Matthieu : « Chez personne je n'ai trouvé une foi aussi grande dans Israël. »

3. Notons, d'ailleurs, que la parole du Sauveur a ici un caractère général, et qu'elle ne démontre pas nécessairement que la foi du centurion ait dépassé, comme on l'a dit parfois (des maîtres cependant : S. Ambroise, S. Augustin, S. Thomas d'Aquin), celle des apôtres eux-mêmes.

4. Luc., XIII, 28.

5. Exclusion violente, d'après la leçon ἐκβληθήσονται, qui est la mieux accréditée et qu'a suivie la Vulgate (*ejicientur*). On lit ailleurs : ἐξελεύσονται, « sortiront ».

que les païens convertis y accourront de toutes les parties du monde! Mais le vieillard Siméon avait depuis longtemps annoncé que le Christ serait une occasion de ruine pour de nombreux Israélites [1], de même que les anciens prophètes [2] avaient prédit la large place qui serait accordée dans l'Église au monde de la gentilité [3]. Comme dans Isaïe et en d'autres passages du Nouveau Testament [4], le bonheur dont jouiront les élus dans le royaume des cieux est représenté sous la figure d'un banquet, célébré le soir, dans une salle splendidement éclairée [5], tandis qu'une profonde obscurité règne au dehors. Ceux qui, par leur faute, ne participeront point à ce festin, présidé par les trois patriarches les plus glorieux d'Israël, seront donc rejetés dans les « ténèbres extérieures. » Leur douleur et leur désespoir sont brièvement et tragiquement décrits par la formule : « Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. »

Après l'éloge de la foi du centurion, vint sa consolante récompense, qui consista dans la guérison du malade, opérée à distance, par un puissant acte de volonté. Les amis de l'officier eurent la joie de la constater, lorsqu'ils lui rapportèrent chez lui les paroles du Sauveur.

De ce grand prodige, nous passons à un miracle incomparablement plus grand, celui de la résurrection du fils de la veuve, qui n'est raconté que par saint Luc [6]. En quelques lignes discrètes, l'évangéliste psychologue en a tracé un tableau émouvant, dramatique. Ce nouvel incident nous transporte à Naïm [7], bourgade de la Galilée méridionale, qui n'est citée nulle part ailleurs dans la Bible. Son nom, qui signifie en hébreu la « Belle », la « Gracieuse », était justifié par sa situation. Elle était bâtie sur le versant septentrional du Petit Hermon — actuellement *Djébel ed Douhy* (ou *ed Dâhy*), — au sud-est de Nazareth, non loin de Sunem, à une heure

1. Luc., II, 34.
2. Is., II, 2-4; XLV, 6; XLIX, 12; LIX, 19; Jer., III, 18; Mich., IV, 1-7; Mal., I, 11; etc.
3. Jésus lui-même réitérera plus d'une fois cette promesse. Cf. Matth., XXI, 42; XXII, 9; XXIV, 14; XXV, 32; XXVIII, 19; Joan., X, 16; XII, 20; etc.
4. Is., XXV, 6; Matth., XXVI, 29; Luc., XIV, 15; XXII, 30; Apoc., III, 20; XIX, 9; etc.
5. Cette métaphore apparaît fréquemment aussi dans la littérature rabbinique. Voir Volz, *Jüdische Eschatologie*, p. 331; le *Livre d'Hénoch*, LXII, 14; *l'Apocalypse* de Baruch, XXIX, 4; le traité talmudique *Aboth*, III, 20; etc.
6. Luc., VII, 11-17.
7. Ναΐν ou Ναείν d'après le texte grec. *Néïn* est le nom arabe actuel.

à l'ouest d'Endor. De l'éminence sur laquelle elle se dressait, elle contemplait à ses pieds la vaste et fertile plaine d'Esdrelon; en face, au nord, le Thabor et les collines boisées de la Basse Galilée, que surmonte le pic neigeux du Grand Hermon. Cette belle perspective n'a guère changé; mais Naïm n'est plus qu'un misérable hameau, composé de pauvres huttes, éparpillées parmi les décombres du passé [1].

Cet autre miracle eut lieu peu de temps après la guérison de l'esclave paralytique; le lendemain, d'après une variante du texte original [2]. Peu importe, du reste, car, en partant le matin de Capharnaüm, Jésus avait le temps de parcourir les 38 kilomètres environ qui séparent cette ville de Naïm, où il pouvait arriver le soir, à l'heure où les funérailles ont souvent lieu en Orient. Il était alors accompagné, non seulement de ses apôtres, mais encore d'une foule considérable, qui ne se lassait pas de le voir et de l'entendre. Dans la circonstance présente, cette affluence fut toute providentielle, car elle devait multiplier les témoins du nouveau prodige.

Au moment où le Sauveur, après avoir gravi la rampe qui conduit comme autrefois à Naïm, allait franchir avec son escorte la porte en maçonnerie dont étaient munies la plupart des localités palestiniennes, un autre cortège, lugubre celui-là, la franchissait en sens contraire [3]. On emportait au cimetière, situé, selon la coutume juive, à quelque distance des habitations, en dehors de la ville, un jeune homme mort à la fleur de l'âge, fils unique, qui laissait une mère veuve et désormais sans appui, sans espoir et sans joie. Par sympathie pour une douleur si navrante, qui est signalée dans la Bible [4] et ailleurs comme l'image du malheur porté à son comble, — *Orba cum flet unicum mater* [5], — la plupart des habitants de la bourgade avaient tenu à assister aux funérailles.

1. Voir V. Guérin, *La Galilée*, t. I, p. 115-116; F. Vigouroux, *Diction. de la Bible*, t. IV, col. 1469-1471; Sanday, *Sacred Sites of the Gospels*, p. 24 et 101.

2. Il est difficile de se prononcer entre les deux leçons ἐν τῷ ἑξῆς (*scil.* χρόνῳ), « au temps d'après, » et ἐν τῇ ἑξῆς (*scil.*, ἡμέρᾳ), « le jour d'après, » qui sont également accréditées. La Vulgate a adopté la première, qu'elle a traduite par *deinceps*.

3. Les mots καὶ ἰδού, « et voici », mettent en relief le caractère soudain de la rencontre.

4. Prov., IV, 3; Jer., VI, 26; Am., VIII, 10; Zach., XII, 10; etc.

5. Catulle, XXXIX, 5.

A dix minutes de Naïm, dans la direction de l'est, à l'endroit où se trouvait probablement le champ des morts, on voit encore plusieurs sépulcres taillés dans le roc. Ils sont précisément au bord de la montée qu'avait suivie Jésus pour arriver à l'entrée de la ville. Les rabbins, auxquels n'avait échappé aucune des possibilités de la vie, avaient fixé des règles spéciales, pour le cas où se produirait la rencontre de deux cortèges de ce genre. Naturellement, comme le dictait d'ailleurs un sentiment de respect et d'humanité, les vivants devaient laisser passer le convoi funèbre, et même se joindre à lui pour l'accompagner jusqu'au cimetière. Mais Jésus va faire mille fois mieux encore. A la vue de cette mère désolée, son cœur fut rempli d'une profonde pitié [1]. Au moment où elle passait auprès de lui, en avant de la bière et derrière les pleureuses à gages [2], il lui dit avec douceur : « Ne pleure pas ! » Pour parler ainsi, il fallait qu'il fût absolument sûr du résultat qu'il avait en vue; autrement, ce mot d'encouragement n'aurait été, comme il l'est souvent sur les lèvres des hommes, qu'une banalité, et même un non-sens. Mais Jésus ne console jamais en vain; il est la source de toute vraie joie, et il sait mettre fin aux afflictions les plus profondes [3].

S'approchant donc, il toucha la bière ouverte, peu profonde, sur laquelle était étendu, à la façon orientale, le défunt enveloppé dans un linceul et la tête découverte. Frappés de la majesté qui brillait sur le visage de Jésus, les porteurs, qui étaient habituellement choisis parmi les amis et les voisins du mort, comprirent ce geste, qu'ils interprétèrent comme un ordre, et ils s'arrêtèrent immédiatement. Alors, au milieu du silence et de l'attention de tous, le divin Maître, s'adressant au mort, dont le visage était livide et les mains jointes sur sa poitrine, prononça ces simples mots, mais avec l'accent d'une autorité irrésistible : « Jeune homme [4], je te le dis, lève-toi ! » Il lui parlait comme s'il avait été seulement endormi. Sa mort n'avait été, en réalité, qu'une sorte de sommeil

1. Ἐσπλαγχνίσθη (Vulg., *misericordia motus est*). Sur cette expression voir le t. I, p. 422, note 6.

2. Sur les cérémonies funèbres des Juifs d'alors, voir Edersheim, *Sketches of Jewish social Life in the days of Christ*, in-12, p. 168-181.

3. Cf. Apoc., XXI, 4.

4. Quelques manuscrits et S. Ephrem, *Carm. Nisib.*, XXXIX, 179-180, répètent deux fois l'apostrophe « Jeune homme ».

transitoire; car aussitôt, son âme s'unissant de nouveau à son corps, il se dressa sur son séant et se mit à parler [1] : ce qui était le signe d'un retour complet à la vie. Admirons la facilité avec laquelle le Sauveur opéra un tel prodige. Comme le disait éloquemment Massillon [2], « il ressuscite les morts comme il fait les actions les plus communes; il parle en maître à ceux qui dorment d'un sommeil éternel, et l'on sent bien qu'il est le Dieu des morts comme des vivants, jamais plus tranquille que lorsqu'il opère les plus grandes choses. » Il y a vraiment, suivant une autre parole très heureuse, « quelque chose d'ineffablement doux [3] » dans le trait final : « Et il le rendit à sa mère. » L'expression était rigoureusement exacte, puisque la mort avait enlevé à la malheureuse veuve ce fils unique. Mais voici que Jésus la remettait en possession de son précieux trésor.

La sensation produite par ce miracle fut immense. Dans l'entourage immédiat, tous furent d'abord saisis d'une sorte d'effroi, à la vue de ce cadavre qui revenait à la vie sous leurs yeux. Mais ils s'élevèrent ensuite à des sentiments plus nobles. « Un grand prophète a surgi parmi nous, disaient-ils entre eux, et Dieu a visité son peuple. » Depuis de longs siècles, la présence d'aucun prophète n'avait honoré et réjoui la nation théocratique, et son Dieu lui avait fait des visites terribles, pour châtier ses fautes. Mais Jésus était au moins égal à un prophète envoyé du ciel, puisqu'il ressuscitait les morts, comme autrefois Elie et Elisée [4]. Le Seigneur, qui l'avait muni d'une telle puissance, montrait ainsi qu'il n'avait pas abandonné son peuple. Saint Luc achève son récit en disant que, de Naïm et de ses alentours les plus rapprochés, le bruit du prodige gagna bientôt la Judée entière [5], et même toutes les régions avoisinantes.

1. On a fait observer très justement que l'auteur d'un récit légendaire n'aurait pas manqué de citer les paroles prononcées par le ressuscité. En historiens consciencieux, les évangélistes omettent ces sortes de détails, qui n'ont du reste aucune importance par eux-mêmes.

2. *Discours sur la divinité de Jésus-Christ.*

3. Card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, 1858, p. 129.

4. III Reg., XVII, 17-24; IV Reg., IV, 11-27.

5. D'après quelques interprètes, le nom de la Judée désignerait en cet endroit toute la Palestine. Cf. Luc., IV, 44 (d'après le texte grec); XXIII, 5.

V. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR LES MIRACLES DE JÉSUS

A différentes reprises, les évangélistes nous ont montré Jésus sous les traits d'un thaumaturge tout-puissant, à la voix duquel la nature modifiait ses lois les plus stables, tandis que les maladies de tout genre, les démons aussi et la mort même, s'enfuyaient devant lui. Le moment nous paraît donc favorable pour jeter un regard d'ensemble sur ses prodiges, comme nous l'avons fait naguère sur sa prédication. Nous verrons que, de ce côté encore, le Christ est absolument unique dans l'histoire du monde [1].

Pour désigner ses miracles, les évangélistes emploient plusieurs expressions caractéristiques. Ils les nomment tour à tour des « prodiges [2], » ou actions éclatantes, dignes d'admiration; des « forces [3], » c'est-à-dire des actes qui manifestent la puissance supérieure de celui qui les accomplit; des « signes [4] » d'une mission divine; des « œuvres [5] » par excellence. Dans l'intention des écrivains sacrés, ces noms ne correspondent pas à des catégories distinctes de miracles; ils marquent seulement les aspects divers sous lesquels on peut les considérer.

Les anciens prophètes avaient annoncé que le Messie accomplirait de nombreux miracles. Isaïe en particulier, décrivant les bienfaits du Christ [6], avait dit en un beau langage : « Alors les yeux des aveugles verront, et les oreilles des sourds seront ouvertes; alors le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. » Jésus ne réalisa pas moins bien cette partie du plan divin que toutes les autres. Au reste, dès lors qu'il se présentait comme l'envoyé spécial du ciel, comme le Sauveur d'Israël et du monde, il était nécessaire qu'il fournît des preuves par lesquelles il serait pleinement accrédité; or, l'une des meilleures consista précisément dans ses miracles. Si l'on éliminait de sa vie ses prodiges, la foi

1. Pour des détails beaucoup plus complets sur cette grave question, voir notre étude intitulée : *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, 2 vol. in-12.
2. Dans le grec, τέρατα (Vulg., *prodigia* ou *portenta*); parfois θαυμάσια (Vulg., *mirabalia*), des faits merveilleux, ou παράδοξα (Vulg., encore *mirabilia*), des faits extraordinaires, qui étonnent.
3. Δυνάμεις (Vulg., *virtutes*).
4. Σημεῖα (Vulg., *signa*).
5. Ἔργα (Vulg., *opera*).
6. Is., xxxv, 5-6. Cf. Matth., xi, 5.

des premiers chrétiens deviendrait une énigme presque insoluble. Il est bon d'ajouter que Jésus, en tant que Verbe incarné, était un miracle perpétuel, une « Merveille », comme le surnommait Isaïe [1], et que, d'après les convenances divines et humaines de sa mission, il a dû opérer de nombreux prodiges.

Il a surabondamment rempli cette condition de sa nature et de son rôle. Certaines formules, qui reviennent en plusieurs endroits des évangiles, supposent qu'indépendamment des miracles racontés par les écrivains sacrés avec quelques détails, Notre-Seigneur, durant la courte durée de sa vie publique, a opéré des prodiges presque innombrables. « Jésus, écrivait saint Matthieu [2], parcourait toute la Galilée,... prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple. Et sa renommée se répandit dans toute la Syrie; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueur et de diverses souffrances, et les possédés du démon, et les lunatiques, et les paralytiques, et il les guérit. » Saint Jean [3] nous a montré le Sauveur multipliant les miracles à Jérusalem au début de son ministère, et les synoptiques nous ont fait assister à un déploiement remarquable de sa puissance miraculeuse à Capharnaüm [4]. A l'occasion d'un rapide séjour de Jésus dans la plaine de Gennésareth, saint Marc nous apprend [5] que « les gens du pays... se mirent à apporter de tous côtés les malades sur des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. Et en quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le priait de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris. » Saint Matthieu nous apprend aussi, au moment de la seconde multiplication des pains, que « des foules nombreuses s'approchèrent de Jésus, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres malades; et elles les jetèrent à ses pieds, et il les guérit : en sorte que les foules étaient dans l'admiration, voyant les muets parler, les boiteux marcher, les aveugles

1. Is., IX, 6. En hébreu, *Pélé'* (Vulg., *Admirabilis*). Cf. S. Augustin, *In evangel. tractat.*, XVII, 1.
2. Matth., IV, 23-24. Cf. Marc., II, 7-17; Luc., III, 17-19.
3. Joan., II, 22-23.
4. Matth., VIII, 16-17; Marc., I, 32-34; Luc., IV, 40; etc.
5. Marc., VI, 54-56. Cf. Matth., XIV, 35-36.

voir, et elles glorifiaient le Dieu d'Israël [1]. » « Le Christ, lorsqu'il viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci? » s'écriaient, au cœur même de Jérusalem, des hommes frappés du grand nombre des prodiges opérés par Notre-Seigneur [2]. Ces formules réitérées nous permettent d'affirmer, sans exagération, que, du cœur et des mains de Jésus, des centaines et des milliers de miracles durent s'échapper. Ce fut, dit saint Thomas d'Aquin [3], comme « un océan ineffable de prodiges, » sans parler des prophéties surnaturelles du Sauveur, dont nous aurons à parler plus tard [4].

Si le nombre des miracles opérés par Jésus-Christ est incalculable, le chiffre de ceux dont nous possédons un récit détaillé est relativement limité. Il n'y en aurait pas plus de quarante, d'après l'opinion qui leur accorde la place la plus considérable; quelques auteurs n'en comptent même pas plus de trente-trois [5]. Celui des évangélistes qui en raconte le plus ne va pas au delà de vingt. C'est que, sur ce point comme pour l'enseignement du Sauveur et l'ensemble de ses actes, il n'était pas possible de tout dire. Les premiers biographes du Sauveur ne nous ont donc pareillement conservé ici que des extraits, des morceaux choisis. Notre piété eût été heureuse d'être mieux informée encore; mais le compte rendu détaillé de cent autres prodiges ne nous aurait rien appris de plus, touchant les traits essentiels de la vie de Jésus. Non seulement un récit intégral de tous ses miracles aurait été difficile, comme le fait remarquer saint Jean [6]; mais il eût été inutile, puisque les extraits qui sont arrivés jusqu'à nous, choisis avec un jugement exquis par les écrivains sacrés [7], suffisent

1. Matth., xv, 29-31. Cf. Marc., vii, 37.

2. Joan., vii, 31. Voir aussi Joan., xi, 47; xii, 37; xx, 30; Matth., xix, 2; xxi, 14; Luc., vii, 21; viii, 2; xxiii, 8; etc.

3. *Summa theolog.*, III^a p., q. 43, a. 4.

4. « Il est douteux que nous ayons une idée exacte du nombre immense des miracles du Christ. Ceux qui sont racontés (dans les évangiles) ne forment qu'une petite portion de ceux qu'il a opérés. » A. Maclaren, *in Matth.*, iv, 23-25.

5. Cette divergence d'appréciation provient de ce que certains faits de la vie de Jésus, regardés par les uns comme miraculeux, n'ont pas dépassé, selon les autres, les limites de l'ordre naturel. De ce nombre sont les expulsions des vendeurs, la chute des valets du sanhédrin à Gethsémani, etc.

6. Joan., xxi, 25.

7. Sur les règles qui, indépendamment de l'inspiration divine, ont dirigé leur choix, voir L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S.*, t. i, p. 23-25. Dans le même ouvrage, t. i, p. 25-30, on trouvera la liste complète des miracles

largement pour nous faire connaître Notre-Seigneur en tant que thaumaturge, et pour démontrer la divinité de sa mission.

Nous avons vu que Jésus accomplit son premier miracle à Cana, au début de sa vie publique. Les prodiges que les évangiles apocryphes attribuent à son enfance et à son adolescence [1], sont donc certainement apocryphes, indépendamment des détails merveilleux, invraisemblables, souvent choquants et grossiers, qui démontrent à eux seuls leur fausseté. À partir de l'inauguration de son ministère, les miracles du Sauveur ne cessèrent pas d'accompagner sa prédication. Ils paraissent cependant avoir été plus nombreux pendant « l'année heureuse, » et avoir ensuite subi une décroissance, à cause de la diminution de la foi des masses populaires. Leur glorieuse série ne prit fin qu'après la résurrection de Jésus, par la seconde pêche miraculeuse.

Il est intéressant d'étudier, comme nous l'écrivions ailleurs[2], la caractère spécial des miracles de Notre-Seigneur dans chacun des évangiles. Saint Matthieu les expose avec la noble simplicité qui distingue toute son œuvre. Comme on le sait, il a pour méthode de grouper souvent ses matériaux d'après un ordre logique; c'est ce qu'il a fait aussi pour un certain nombre des prodiges de Jésus. Dans les chapitres IX et X de son évangile, il en a réuni jusqu'à dix, — la moitié de ceux qu'il expose, — pour mettre en bloc sous les yeux de ses lecteurs des exemples multiples et variés de la toute-puissance du divin Maître. Le petit livre de saint Marc a été appelé à bon droit « l'évangile des miracles. » En effet, il vole, pour ainsi dire, de prodige en prodige, et les merveilles opérées par le Sauveur nous apparaissent, dans ses pages si vivantes, sous le jour le plus brillant. Dans les miracles du Sauveur racontés par saint Luc, nous retrouvons, du côté du thaumaturge, la douce bonté, l'incomparable sympathie qui caractèrisent le Fils de l'homme d'après le troisième évangile; du côté du narrateur, le peintre habile qui décrit à merveille, le médecin qui s'entend à signaler les circons-

racontés dans les évangiles, avec l'indication de la part propre à chaque narrateur.

1. *Ibid.*, p. 158-163. Cf. Graffin et Nau. *Patrologia orientalis*, t. XII, fasc. 4 et 5.

2. L. Cl. Fillion, *Les miracles de Notre-Jésus-Christ*, p. 30-32.

tances pathologiques [1], comme aussi le disciple de Paul, qui insiste sur la nature universelle du salut apporté aux hommes par Jésus-Christ. Saint Jean, on l'a vu, n'expose en détail qu'un petit nombre de miracles [2]. Mais on s'aperçoit promptement, en parcourant ses comptes rendus, de l'importance qu'il attache à ces « œuvres » de son Maître bien-aimé [3]. Il les a choisis admirablement, parmi les plus grands qu'ait opérés Notre-Seigneur [4], et Jésus lui-même y rattache presque toujours des discours importants, qui roulent d'ordinaire sur sa propre personne, et son rôle tout divin [5]. En outre, tandis que les synoptiques aiment à signaler l'impression produite par les miracles de Notre-Seigneur sur les foules amies [6], saint Jean note volontiers celle qu'en éprouvaient les ennemis du Sauveur [7].

En étudiant séparément les miracles de Notre-Seigneur, on s'aperçoit bientôt qu'il règne parmi eux la plus heureuse variété, attendu qu'ils ont été accomplis sur tous les domaines possibles. On a tout naturellement cherché à les classer, et on les a groupés de différentes manières [8]. La classification suivante nous paraît être la plus naturelle et la plus logique : il y a les miracles accomplis directement sur la nature (par exemple, le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, l'apaisement de la tempête sur le lac, la marche sur les eaux, etc.), les guérisons surnaturelles, l'expulsion des démons, les

1. Voir M. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Luc, introd. critiq. et commentaires*, p. 2-3, 9-11, 13-16, etc.; A. Harnack, *Lukas der Arzt, der Verfasser des dritten Evangeliums...*, 1906.

2. Huit ou dix seulement, selon le caractère qu'on attribue à l'expulsion des vendeurs, Joan., II, 13-21, et à la chute des soldats venus pour arrêter Jésus, Joan., XVIII, 4-6.

3. « Quant à ceux qu'il rapporte, il les décrit avec une telle précision, et il les accompagne de détails si minutieux et de preuves si concluantes, que non seulement ils excitent en nous le plus vif intérêt, mais aussi nous révèlent clairement son dessein. » Card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, p. 94-95. Voir en particulier la guérison du paralytique, Joan., V, 1-18; celle de l'aveugle-né, Joan., IX, 1-38; la résurrection de Lazare, Joan., XI, 1-44.

4. Strauss lui-même a fait cette remarque, *Leben Jesu*, t. I, p. 74. Le paralytique était infirme depuis trente-huit ans; l'aveugle l'était de naissance; Lazare était mort depuis quatre jours, etc.

5. Joan., IX, 3; XI, 15, 42; etc.

6. Cf. Matth., IX, 33; XII, 22; Marc., I, 27-28, 45; Strauss, *Leben Jesu*, t. II, p. 708.

7. Jülicher, *Einleitung in das B. T.*, 5e éd., p. 377.

8. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. J.-C.*, t. I, p. 34-36.

victoires remportées sur des volontés hostiles (notamment, l'expulsion des vendeurs du temple, la manière dont Jésus déjoua les projets homicides des habitants de Nazareth), enfin la résurrection des morts. C'est aux guérisons que les évangélistes ont accordé la plus large place, et elles se rapportent aux maladies ou aux infirmités les plus diverses : à la fièvre, à la lèpre, à l'hydropisie, à la paralysie, à l'hémorragie, à la cécité, à la surdité, au mutisme congénital, aux maladies de langueur et à mainte autre sorte d'infirmités.

La réalité historique et la crédibilité de tous ces miracles, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sont garanties par des arguments de premier ordre, fournis, les uns par la critique textuelle, d'autres par le caractère des évangélistes, d'autres encore par les prodiges considérés en eux-mêmes.

1° Les textes évangéliques qui racontent les miracles de Notre-Seigneur présentent, aussi bien que les autres parties de sa biographie, toutes les conditions requises d'authenticité, d'intégrité, de véracité. Sous ce triple rapport, rien ne les distingue des autres récits. Les attaquer ou les rejeter, uniquement à cause de l'élément surnaturel qu'ils renferment, serait une injustice d'autant plus manifeste, que la part faite à cet élément, quoique considérable, n'est point exagérée et ne dépasse nulle part les limites de la vraisemblance. Mais il y a plus, — et ce fait a une grande importance : — il est absolument impossible d'éliminer les miracles de l'histoire du Sauveur, sans mutiler celle-ci de la façon la plus arbitraire, et sans la rendre parfois inintelligible. Les prodiges de Jésus forment, en effet, un tissu compact avec son enseignement et les autres actes de sa vie, de sorte qu'on ne saurait les arracher de ce tissu sans le mettre tout à fait en pièces [1].

2° Les évangélistes ne sont pas moins dignes de foi, lorsqu'ils racontent les miracles de Notre-Seigneur, que dans toutes leurs autres narrations. Ils manifestent alors la même simplicité, la même honnêteté. Ils se contentent d'un exposé habituellement très bref, tout objectif, dans lequel on n'aperçoit jamais le moindre trait qui puisse éveiller la crainte qu'ils embellissent ou exagèrent, à plus forte raison qu'ils

1. Lacordaire, *Œuvres*, t. IV, p. 45-46; Fairbairn, *Studies in the Life of Jesus*, p. 159; F. Nolloth, *The Person of Our Lord*, p. 196-198; A. Bruce, *The miraculous Element...*, p. 116. Etc. « Les miracles ne se laissent pas éliminer des récits évangéliques sans détruire ceux-ci jusqu'à la base, » dit aussi M. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3e éd., t. I, p. 64.

inventent. N'oublions pas que deux d'entre eux, saint Matthieu et saint Jean, avaient été témoins oculaires des miracles de leur Maître, et que les deux autres, saint Marc et saint Luc, connaissaient ces mêmes faits par les témoignages les plus sûrs. Si on les soupçonnait d'avoir été crédules, Jésus protesterait en leur faveur, lui qui, à l'occasion de plusieurs de ses miracles [1], reprocha au contraire aux apôtres leur étonnante incrédulité. Notons encore que, lorsqu'ils exposent simultanément le même fait miraculeux, ils le font d'une manière indépendante, avec des nuances qui sont une garantie de leur véracité.

3° Les miracles du Sauveur étaient faciles à constater. « Ils ont eu lieu sur les places publiques, en présence de foules nombreuses, qui représentaient toutes les conditions, devant des ennemis acharnés [2], » qui avaient tout intérêt à protester s'ils avaient remarqué quelque chose de louche, mais qui durent plutôt s'incliner malgré eux devant l'évidence des faits. « Que ferons-nous? se disaient-ils amèrement [3], car cet homme fait beaucoup de miracles. » Cet aveu est pour nous du plus grand prix. Enfin, une autre preuve décisive consiste dans l'attitude prise par Jésus lui-même, en face de ses miracles. Dans plusieurs circonstances, il a prononcé, au sujet de ses « œuvres » merveilleuses, des paroles caractéristiques, qui montrent qu'il avait, en les accomplissant, la pleine conscience d'un thaumaturge qui n'a pas la plus légère hésitation concernant ses pouvoirs surnaturels. Il chasse les démons par l'Esprit de Dieu [4]; il fait allusion aux deux multiplications des pains comme à deux miracles très réels [5]; il affirme que ses miracles rendent en sa faveur le témoignage le plus évident [6].

Il est donc aisé de croire à la réalité des miracles évangéliques. Ils défient toutes les attaques [7]. Aussi, dix-neuf siècles

1. Matth., XVI, 8-10; Marc., IX, 41.
2. Lacordaire, *op. cit.* p. 48.
3. Joan., XI, 47. Cf. Matth., XXVII, 42; Marc., XV, 31-32. S. Jean expose tout au long, Joan., IX, 7-38, une enquête officielle, conduite successivement par le peuple et par le sanhédrin, au sujet de la guérison de l'aveugle-né. Nul doute que les autres miracles de Jésus n'aient été fréquemment l'objet de constatations analogues.
4. Matth., XII, 28; Luc., XI, 20.
5. Matth., XVI, 8-10; VIII, 17-20.
6. Joan., V, 20; X, 37-38, etc.
7. Nous étudierons à part dans l'Appendice XIII, celles des rationalistes les plus récents.

consécutifs en ont-ils fait la base de leur foi en Jésus et en son Église. « Et quels hommes, quels génies y ont cru, simplement, fortement, à la suite des apôtres et de leurs sucesseurs! Les Polycarpe, les Justin, les Irénée, les Origène et les Clément d'Alexandrie [1], les Léon et les Grégoire le Grand, les Lactance et les Hilaire, les Jérôme et les Augustin, les Basile, les Grégoire de Nazianze et les Jean Chrysostome; plus tard, saint Anselme comme Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, Dante comme Milton, Bossuet comme Fénelon, Newton comme Pascal. Ces savants, ces penseurs, ces saints, ces philosophes, ces théologiens..., n'ont pas cru aux miracles de Jésus-Christ sans peser les motifs qu'ils avaient de les accepter [2]. Nous sommes en noble, nombreuse et excellente société, nous qui croyons aux prodiges évangéliques [3]. »

Quelques caractères spéciaux des miracles du Sauveur méritent aussi d'attirer notre attention. Tout d'abord, il est touchant de voir qu'il n'en a opéré aucun dans un intérêt personnel. « Il souffre de la faim après son jeûne de quarante jours, et il lui serait aisé, comme le démon le lui suggère, de changer en pain les pierres du désert; mais il se gardera bien de recourir à ce facile moyen. Il a soif au bord du puits de Jacob, n'ayant rien pour puiser de l'eau; mais il ne fera pas jaillir une onde miraculeuse, tout exprès pour se désaltérer. Il pourrait, en se précipitant du sommet du temple, convertir les habitants de Jérusalem et se procurer une gloire brillante; mais il rejette avec horreur cette autre proposition de l'esprit mauvais. Il aurait gagné à sa cause un certain nombre de ses ennemis, en consentant, sur leur demande, à accomplir quelques merveilles extraordinaires; mais il refusa énergiquement de les satisfaire [4]. Il permet à ses bourreaux de mettre les mains sur lui, de le conspuer, de le frapper

1. Voici quelques-uns des passages dans lesquels les plus anciens écrivains ecclésiastiques traitent des miracles de Jésus-Christ. S. Justin, *Apol.* I, 22, 48, et *Dial. c. Tryph.*, 65; S. Irénée, *Adv. har.*, III, XI, 5; Méliton de Sardes, *Fragm.* XVI; Origène, *C. Cels.*, II, 48; III, 28, 33; Tertullien, *Apol.*, 21; *De carne Christi*, 4, etc.; S. Cyprien, *De cath. Eccl. unit.*, 3, etc.; Eusèbe, *Demonstr. evang.*, IX; Lactance, *Divin. Institut.*, IV, 14. Voir W. Bauer, *Leben Jesu...*, p. 364-370.

2. Luther et Calvin eux-mêmes, avec tous leurs premiers partisans, en ont franchement admis la réalité.

3. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ.*, t. I, p. 179-180.

4. Matth., XVI, 1-4; Luc., XXIII, 8-9.

cruellement, lui qui n'avait qu'à exprimer un simple désir à son divin Père [1] pour voir accourir à sa défense douze légions célestes [2]. »

En revanche, — et le contraste est saisissant, — à part de rares exceptions [3], les miracles évangéliques furent des manifestations éclatantes de la bonté miséricordieuse et de l'amour compatissant de Jésus, qui ne se lassait pas d'alléger les souffrances physiques ou morales de l'humanité déchue [4]. Sa bonté infinie, qui se traduisait ainsi en actes merveilleusement salutaires, apparaît très visiblement dans les récits sacrés, qui la signalent comme le motif déterminant de plusieurs de ses prodiges. « En sortant de la barque, il vit une foule nombreuse, et il en eut compassion, et il guérit leurs malades [5]. » Quelques jours après, il multiplia par deux fois miraculeusement les pains [6], pour venir en aide aux multitudes qui l'avaient suivi dans un lieu désert, et qui auraient souffert de la faim sans sa généreuse intervention [7].

Bien que Jésus ait accompli des miracles incessants sur tous les domaines possibles, il n'en a cependant jamais été prodigue. Son activité miraculeuse « se distingue par ce qu'on peut nommer une réserve (non moins) miraculeuse [8]. » Le Christ opère toujours ses miracles dans un but très précis: chacun d'eux correspond à une nécessité dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral. Dès que le besoin est satisfait, le thaumaturge devient immédiatement économe. Avec cinq pains et deux poissons, il rassasie plusieurs milliers d'hommes; mais il veut que ses apôtres recueillent les restes du frugal repas, de crainte qu'ils ne se perdent.

Nous avons admiré déjà la sérénité majestueuse, le calme tout divin avec lesquels Jésus accomplissait les œuvres les plus merveilleuses. En aucune circonstance, même lors

1. Matth., XXVI, 53-54.
2. L. Cl. Fillion, *op. cit.*, p. 138-139.
3. Par exemple, l'expulsion des vendeurs et la malédiction du figuier stérile.
4. Ce trait a frappé l'écrivain juif J. Salvador, malgré ses préjugés antichrétiens. Parlant des miracles de Notre-Seigneur, il dit que « l'amour du prochain, l'intérêt des classes souffrantes y éclatent, » et il trouve que c'est là une distinction essentielle entre eux et les autres religions (*Jésus-Christ et sa doctrine*, 2e éd., t. I, p. 402).
5. Matth., XIV, 14.
6. Matth., XV, 32.
7. Voir aussi Matth., XX, 34; Marc., I, 41; Luc., VII, 13; etc.
8. Fairbairn, *Christ in modern Theology*, p. 354.

qu'il commandait aux flots courroucés, aux démons, aux maladies les plus incurables, à la mort même, nous ne remarquons en lui la moindre hésitation ou l'effort le plus léger. Les moyens employés par lui sont d'une étonnante simplicité. Le plus souvent, il lui suffit d'un mot, d'un geste, d'un attouchement. « Je le veux, sois guéri [1]; » « Lève-toi, prends ton grabat et marche [2]; » « Il dit à la mer : Tais-toi et calme-toi [3]; » « Lazare, viens dehors [4]. » Parfois il guérit à distance [5]. A part une seule exception [6], voulue évidemment par le thaumaturge, le résultat était instantané, complet, définitif. Ainsi, la belle-mère de Simon-Pierre fut si bien guérie, qu'elle put remplir immédiatement son rôle de maîtresse de maison; les paralytiques de Capharnaüm et de Béthesda s'en allèrent chez eux en portant leur lit sur leurs épaules; la fille de Jaïre, à peine éveillée du sommeil de la mort, fut capable de prendre de la nourriture.

D'ordinaire, Jésus attendait, pour opérer ses prodiges, qu'on fît appel à sa puissance ou à sa bonté [7]. Cependant, il prenait quelquefois lui-même l'initiative la plus bienveillante, comme on le vit lors des deux pêches miraculeuses, des deux multiplications des pains, de la résurrection du fils de la veuve et de celle de Lazare, de la guérison de divers malades. Son cœur aimant ne pouvait résister à la vue de certaines souffrances.

De quelque côté qu'on les considère, les miracles du Christ constituent donc un fait unique dans l'histoire de l'humanité. Ce sont, comme il l'a dit lui-même [8], des « œuvres qu'aucun autre n'a faites. » Cette appréciation, qui était aussi celle des foules juives [9], a été ratifiée par le jugement de tous les siècles chrétiens. Non, jamais le monde n'a été témoin d'œuvres aussi grandioses, aussi belles, aussi transcendantes,

1. Matth., VIII, 3.
2. Joan., V, 8; cf. Matth., IX, 6.
3. Marc., IV, 39.
4. Joan., XI, 43.
5. Matth., VIII, 7-8; XV, 28; Joan., IV, 46-53.
6. Marc., VIII, 23.
7. Ce fut le cas pour Marie à Cana, Joan., II, 3; pour l'officier royal de Capharnaüm, Joan., IV, 46-48; pour le centurion, Matth., IX, 18; pour la Cananéenne, Marc., VII, 25-28; pour le père du jeune lunatique, Marc., IX, 16-23; pour les apôtres et les foules en maintes occasions, Matth., VIII, 25; XIV, 28; Marc., XV, 30; Luc., IV, 38; etc.
8. Joan., XV, 24.
9. Matth., IX, 23, elles s'écrient, à l'occasion d'un miracle de Notre-Seigneur : « Jamais rien de semblable n'a été vu dans Israël. »

aussi divines que les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils sont, du reste, en parfaite harmonie avec tous les autres détails de la vie de l'Homme-Dieu. Et, selon la remarque si juste de saint Augustin [1], tous ces miracles « ont leur propre langage pour tous ceux qui savent les comprendre; » langage très clair, très éloquent, très convaincant pour quiconque l'écoute sérieusement, sans parti pris.

Que nous disent-ils donc? quel enseignement nous fournissent-ils au sujet du Sauveur et de sa mission? Quelle était leur raison dernière dans sa pensée et dans celle de Dieu, son Père, lorsqu'il les opérait? Il n'a pas manqué de nous éclairer là-dessus, par des paroles mémorables, qui mettent dans un vif relief le témoignage que lui rendent ses miracles. Nous l'avons entendu s'écrier, dans sa discussion avec les autorités juives, après la guérison du paralytique de Béthesda : « Les œuvres — c'est-à-dire, les prodiges, — que le Père m'a donné d'accomplir, les œuvres mêmes que je fais, rendent de moi le témoignage que c'est le Père qui m'a envoyé [2]. » Plus tard, lorsque le précurseur délégua, de sa prison de Machéronte, deux de ses disciples chargés d'obtenir de Jésus une réponse catégorique, officielle, à cette question : « Êtes-vous le Messie? » Notre-Seigneur, qui avait fait plusieurs miracles sous les yeux des délégués, leur dit : « Allez et répondez à Jean... ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'évangile est annoncé aux pauvres [3]. » Ce témoignage était d'autant plus net, qu'il était emprunté à des oracles d'Isaïe relatifs au Messie [4]. Un autre jour, lorsqu'il réfuta énergiquement le blasphème des scribes et des pharisiens, qui l'accusaient d'expulser les démons grâce au concours de Satan, Jésus tira cette conclusion péremptoire : « Si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, il suit de là que le royaume de Dieu est venu au milieu de vous [5]. » Il suivait aussi de là, en même temps, que le Messie, fondateur du royaume de Dieu, avait dû faire son apparition, et que le Messie ne différait pas de Jésus en personne. Ailleurs [6],

1. *Tractat.*, XXIV, *in Joan.*, 2.
2. Joan., V, 36; cf. X, 24-25.
3. Matth., XI, 2-8; Luc., VII, 18-22.
4. Is., XXXV, 4-5; LXI, 1-2.
5. Matth., XII, 28. Cf. Luc., XI, 20.
6. Matth., XVI, 5-12; Marc., VIII, 11-21.

le divin Maître reproche à ses apôtres de ne pas croire assez en lui, malgré les miracles dont ils avaient été témoins. Enfin, à une des heures les plus solennelles de sa vie, sur le chemin de Gethsémani, le Sauveur dit à ses disciples [1] : « Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé (aux Juifs demeurés incrédules), ils n'auraient pas de péché; mais maintenant ils n'ont pas d'excuse de leur péché... Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché; mais maintenant, ils ont vu et ils me haïssent, moi et mon Père. » Les miracles de Jésus condamnaient donc l'incrédulité des Juifs, parce qu'ils démontraient jusqu'à l'évidence que Dieu l'avait muni de pleins pouvoirs.

Nous étions par conséquent en droit d'affirmer que le langage des miracles du Sauveur est très précis et très éloquent. Ils prouvent de la façon la plus rigoureuse que Jésus est l'envoyé de Dieu par excellence, le Messie d'Israël et le Sauveur du genre humain. C'est ce que comprenaient les foules, qui croyaient « en son nom, voyant les miracles qu'il faisait [2]; » qui s'écriaient, après la résurrection du fils de la veuve: « Un grand prophète a surgi parmi nous, et Dieu a visité son peuple[3]; » ou bien, après la guérison d'un possédé [4] : « N'est-ce point là le Fils de David? » Nicodème aussi l'avait compris, lorsqu'il faisait cette juste réflexion [5] : « Maître, nous savons que vous êtes venu de la part de Dieu comme docteur, car personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est pas avec lui. » Si la foi des premiers disciples et des apôtres fut si prompte et si vive, c'est qu'elle était basée en partie sur les miracles du Sauveur [6]. Voilà pourquoi l'évangéliste saint Jean a écrit, sous l'impression d'un sentiment douloureux [7] : « Quoique Jésus eût fait tant de miracles, ils (les Juifs) ne croyaient point en lui. » En regard des prodiges du Sauveur, cette incrédulité lui paraissait impossible, monstrueuse en quelque sorte. Enfin, le même saint Jean fait cette autre réflexion, aux dernières pages de son évangile [8] : « Jésus opéra

1. Joan., xv, 22-24. Voir aussi xi, 15, 41-42.
2. Joan., ii, 11. Cf. Matth., iv, 24; xiv, 33; xxviii, 40-42; Marc., i, 28; ii, 12; Joan., vii, 31; xi, 45, 48; etc.
3. Luc., vii, 16.
4. Matth., xii, 13.
5. Joan., iii, 2.
6. Cf Luc., viii, 25; Joan., ii, 11; etc.
7. Joan., vi, 30.
8. Joan., xx, 30-31.

encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont point écrits dans ce livre. Ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que, le croyant, vous ayez la vie en son nom. »

Ainsi donc, « une conclusion s'impose. Dans la pensée de ceux qui avaient été témoins des miracles de Jésus-Christ, comme dans la sienne propre, cette série d'étonnants prodiges contenait la preuve décisive, irréfragable, de son union étroite avec Dieu, de sa mission spéciale, de son rôle messianique. C'était là sa lettre de créance et l'attestation infaillible de sa dignité souveraine [1]. » Jusqu'à quel point fournissent-ils la preuve de sa divinité? Nous aurons à étudier plus tard cette autre question [2].

VI. — L'AMBASSADE DU PRÉCURSEUR AUPRÈS DE JÉSUS. L'ONCTION DE LA PÉCHERESSE.

Le premier de ces épisodes compte, on a eu raison de le dire, parmi les faits les plus remarquables de la vie de Notre-Seigneur. Saint Matthieu et saint Luc [3], ce dernier surtout, en décrivent les circonstances principales avec toute la clarté désirable. Il est vrai qu'ils ne lui assignent pas la même place; cela tient à ce que l'auteur du premier évangile s'est de nouveau laissé influencer ici par l'ordre logique, tandis que saint Luc s'est conformé davantage à la chronologie.

1. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. J.-C.*, t. I, p. 17.

2. Au tome I de notre ouvrage, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, p. VII-XI, nous avons dressé une liste considérable de travaux récents, dans lesquels la belle et grave question des prodiges du Sauveur est traitée plus ou moins à fond, par des amis ou des adversaires. Nous n'en citerons ici qu'un petit nombre. 1° Auteurs catholiques : Chable, Fl., *Die Wunder Jesu in ihrem Zusammenhang betrachtet*, 1897; Corluy, S. J., articles *Miracles des évangiles*, dans J. B. Jangey, *Dictionn. apologétique de la foi*, 2° éd., 1892, col. 1194-1229; Fonck, L., S. J., *Die Wunder des Herrn im Evangelium exegetisch und praktisch erklärt*, t. I (le seul paru), 2° éd., 1907; Hugueny, le P., *Catholique et critique*, t. I, n. 109-124; Wallon, H., *De l'autorité de l'évangile*, 3° éd., 1913. 2° Auteurs protestants, relativement conservateurs : A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5° éd., 1902; Fairbairn, *Studies in the Life of Christ*, 13° éd., p. 149-164, 197-298; J. Laidlaw, *The miracles of Our Lord, expository and homiletic*, in-12, 4° éd., 1900; Selby, Milligan, etc., *The miracles of Jesus*, 1907; Trench, *Notes on the Miracles*, 9° éd., 1870; F. Westcott, *Charasteristics of the Gospel Miracles*, 1913. Pour les auteurs rationalistes, voir l'Appendice XIII.

3. Matth., XI, 2-19; Luc., VII, 18-35. S. Marc ne l'a pas inséré dans son récit. — Pour les appréciations rationalistes voir l'Appendice XIV.

Nous avons laissé le précurseur dans la dure prison de Machéronte, où il avait été criminellement enfermé par Hérode-Antipas, en partie pour des motifs politiques, et plus spécialement comme victime de la haine et de la vengeance d'Hérodiade. C'est là que ses disciples, auxquels le tétrarque permettait d'entretenir des relations avec leur maître, vinrent lui apprendre les miracles éclatants, incessants de Jésus, et le succès toujours croissant de sa prédication. Pour désigner les prodiges accomplis par le Sauveur, saint Matthieu emploie ici une expression caractéristique : « les œuvres du Christ, » dit-il [1]. Ce qui signifie : des œuvres telles, qu'à elles seules elles attestaient que leur auteur était certainement le Messie. Choisissant alors deux de ses disciples, il les députa auprès de Jésus, auquel ils devaient poser en son nom cette question : « Êtes-vous Celui qui doit venir, ou faut-il que nous en attendions un autre? » Celui qui doit venir, ou, plus exactement, Celui qui vient [2] : on désignait fréquemment alors par cette dénomination [3] le Messie, qui était, nous l'avons vu, l'objet de si ardents désirs, et dont on attendait avec impatience le prochain avènement.

Mais comment peut-il se faire que Jean-Baptiste, après la révélation qu'il avait reçue de l'Esprit Saint [4], après la scène qu'il avait contemplée auprès du Jourdain [5], après ses témoignages publics, officiels, réitérés [6], fasse demander maintenant à Jésus s'il est véritablement le Messie? Un certain doute, suscité par les souffrances, l'inaction et l'isolement de la prison, aurait-il réussi à pénétrer peu à peu dans son esprit? On l'a parfois supposé dès les premiers siècles, et il est à regretter que ce sentiment ait encore un grand nombre de défenseurs, même parmi les protestants orthodoxes, à plus

1. Τὰ ἔργα τοῦ Χριστοῦ, avec deux articles. Le langage de S. Luc est plus général : « Les disciples de Jean lui annoncèrent toutes ces choses; » c.-à-d., en remontant la suite des faits, la résurrection du fils de la veuve, la guérison du serviteur du centurion, le discours sur la montagne, l'élection des apôtres et tous les faits antérieurs. Mais c'étaient vraiment là aussi des œuvres messianiques.

2. Le grec ὁ ἐρχόμενος est l'équivalent de la formule hébraïque *habbâ*; à la lettre, « le venant ».

3. Cf. Matth., III, 11; Marc., XI, 9; Luc., XIII, 35; XIX, 38; Hebr., X, 37; etc. Le Talmud l'emploie plus de cent fois.

4. Joan., I, 33.

5. Matth., III, 13-17.

6. Joan., I, 29-32, 35; III, 22-36.

forte raison parmi les théologiens libéraux [1]. Mais une pareille interprétation de la conduite de Jean est tout à fait inacceptable. Jésus va lui-même le déclarer : rien n'était plus ferme, plus inébranlable, que cette grande âme. Et comment le précurseur aurait-il pu oublier si promptement l'apparition de l'Esprit Saint sur la tête de Jésus, sous la forme d'une colombe? La voix divine qui avait proclamé la haute dignité du fils de Marie ne retentissait-elle pas encore aux oreilles de Jean? En fait, « il avait des preuves si convaincantes du caractère messianique de Jésus, qu'il ne lui était pas possible d'en douter actuellement [2]. »

Le petit problème exégétique en face duquel nous place la démarche du précurseur a été résolu, depuis longtemps, par la plupart des Pères [3] et des commentateurs catholiques, et par plusieurs théologiens protestants. Ce n'est pas pour lui-même que Jean faisait poser à Jésus cette question; car il connaissait d'avance la réponse. Il agissait ainsi dans l'intérêt de ses disciples, dont un certain nombre étaient demeurés incrédules à l'égard de Notre-Seigneur, antipathiques ou même hostiles à sa personne et jaloux de son autorité, qu'ils regardaient comme rivale de celle de leur maître [4]. Jean avait tout lieu d'espérer qu'en les mettant en communication directe avec le Christ, il les lui rendrait favorables et les amènerait à reconnaître qu'il était le Messie.

Les délégués de Jean ne pouvaient pas arriver auprès du Sauveur à une heure plus favorable et plus providentielle, car, lorsqu'ils s'approchèrent de lui, ils le trouvèrent en plein exercice de sa puissance miraculeuse. C'était un de ces moments particulièrement bénis, où les prodiges se multipliaient entre ses mains [5]. Sous les yeux des deux disciples, il guérit beaucoup de malades et de possédés, et rendit la vue à de nombreux aveugles [6]. Ce fut sa première réponse : la réponse

1. Voir l'Appendice XIV.

2. Plummer, *An exegetical Commentary on the Gospel according to St. Matth.*, p. 160.

3. Entre autres, par Origène, S. Hilaire, S. Jean Chrysost., S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire le Grand. Voir Knabenbauer, *Comment. in Evangel. sec. Matth.*, t. I, p. 431-435.

4. Cf. Joan., III, 25-26.

5. Cf. Matth., IV, 24-25; VIII, 16, 23; XII, 15; Marc., III, 10-12; Luc., IV, 40; V, 17; VI, 18-19; etc.

6. S. Luc, l'évangéliste médecin, énumère les miracles sous quatre chefs distincts : la guérison des maladies de langueur, celle des souffrances aiguës, l'expulsion des démons, la vue rendue aux aveugles.

claire et indéniable des faits, l'exercice public de pouvoirs manifestement surnaturels. Il y associa une réponse verbale, non moins décisive. « Allez, dit-il aux porteurs du message, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu [1]. Les aveugles voient et les boiteux marchent; les lépreux sont guéris et les sourds entendent; les morts ressuscitent et l'évangile est annoncé aux pauvres; et bienheureux est celui qui ne sera pas scandalisé en moi. » La question avait été posée au nom de Jean; c'est donc naturellement à lui que Jésus adresse la réponse demandée, bien qu'elle fût destinée tout d'abord aux deux délégués, et aux autres disciples du précurseur. Elle était d'autant plus capable de les convaincre, qu'elle est presque littéralement empruntée à un tableau idéal que, de longs siècles à l'avance, Isaïe avait tracé de l'activité bienfaisante du Messie. Dans un passage célèbre [2], le grand prophète disait, mélangeant la réalité à la figure : « Alors (au temps du Christ) s'ouvriront les yeux des aveugles; (alors) s'ouvriront les oreilles des sourds; le boiteux bondira comme un cerf et la langue des muets éclatera de joie. » Plus loin [3], dans un texte que Jésus s'était lui-même appliqué dans la synagogue de Nazareth [4], il représente le Christ comme le protecteur des affligés et le porteur de la bonne nouvelle aux malheureux. Ce dernier trait caractérisait très spécialement le Messie, surtout à l'époque de Jésus, alors que les docteurs de la loi, les pharisiens et les hiérarques juifs dédaignaient le peuple et le délaissaient, tandis que le Fils de l'homme, fidèle à sa vocation, allait au devant de toutes les souffrances, et se faisait éminemment le prédicateur des petits et des pauvres. En rappelant ces oracles aux envoyés de Jean, après avoir rendu ceux-ci témoins de plusieurs prodiges éclatants, Jésus leur disait implicitement : Constatez-le par vous-mêmes; ce qu'Isaïe a prophétisé touchant l'œuvre du Messie, moi-même je le réalise mot pour mot; c'est donc que je suis personnellement le Christ. Déjà nous l'avons entendu s'écrier, avec non moins de vigueur : « Les œuvres que je fais me rendent témoignage et démontrent que le Père m'a envoyé [5]; » et il ajoutait que ce témoi-

1. D'après le texte grec : « Ce que vous entendez et que vous voyez. »
2. Is., XXXV, 5-6.
3. Is., LXI, 1.
4. Voir les pages 174-175.
5. Joan., V, 36.

gnage était supérieur à celui de Jean-Baptiste. On s'est plaint parfois de ce que, dans la circonstance présente, il n'ait pas répondu directement à la question du précurseur; on a même trouvé ses paroles « évasives [1]. » Pour quiconque l'étudie sans prévention, cette réponse, présentée en de telles conditions, est la légitimation la plus frappante que Jésus pouvait fournir de sa dignité messianique. Bien entendu, les divers traits dont elle se compose doivent être pris strictement à la lettre, et non pas au figuré, « au sens moral [2], » comme si elle n'eût désigné que des guérisons spirituelles. Les textes sont là-dessus d'une parfaite précision.

Le lecteur l'a remarqué : le message qu'à son tour le Christ faisait porter au précurseur s'achève par un grave avertissement, présenté cependant sous la forme très délicate d'une béatitude : « Bienheureux est celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet! » Le Messie pourrait-il donc devenir une cause de scandale et de chute? Oui, le vieillard Siméon l'avait prédit, plus de trente ans auparavant [3], et, longtemps avant la présentation de l'Enfant Jésus au temple, Isaïe l'avait également annoncé [4] : « Il (le Messie) sera un sanctuaire; mais il sera aussi une pierre d'achoppement, un rocher de scandale pour les deux maisons d'Israël, un filet et un piège pour les habitants de Jérusalem. Beaucoup d'entre eux trébucheront, ils tomberont et se briseront, ils seront enlacés et pris. » Ces lignes d'Isaïe expliquent fort bien la signification des mots : « celui qui ne sera pas scandalisé en moi. » Étymologiquement parlant, le scandale est un piège, une chausse-trappe. Se scandaliser à propos de Jésus, c'était — la conduite des disciples de Jean ne le montrait que trop — trouver dans ses paroles et dans ses actes un faux motif de ne pas le regarder comme le Messie. Heureuses les âmes fidèles qu'aucune prévention de ce genre ne peut amener à douter de lui et à s'éloigner de lui! Puissent les envoyés du précurseur avoir compris le péril auquel ils s'exposaient, et être retournés auprès de leur maître mieux disposés à l'égard du Christ et satisfaits de sa réponse!

1. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 66. D'après A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 115, elles dénoteraient « un certain embarras. »

2. Reuss, *Synopse évangélique*, p. 295. Cette interprétation « s'impose, » dit A. Réville. Mais, dans ce cas, comment les délégués de Jean auront-ils *vu* ces guérisons purement morales?

3. Luc., II, 34-35.

4. Is., VIII, 14.

Immédiatement après leur départ, Jésus prononça une allocution, qui nous offre un saisissant exemple du caractère tout à la fois simple et relevé de son éloquence. Les interrogations adressées à l'auditoire, les images, les paraboles, y alternent avec le langage ordinaire et les raisonnements, pour faire pénétrer plus avant dans les esprits des vérités de la plus haute importance. Ce petit discours [1] s'ouvre par un brillant panégyrique de Jean-Baptiste [2]. La scène qui vient d'être racontée s'était passée en présence d'une foule considérable [3], qui ignorait les motifs secrets de la question posée à Jésus au nom de Jean; et il était à craindre qu'un grand nombre de ces témoins ne demeurassent sous une impression fâcheuse à l'égard du précurseur, qu'ils pouvaient être tentés de regarder comme un homme versatile, dont la foi au Messie était vacillante. L'autorité de Jésus lui-même pouvait être mise en cause, si le témoignage que Jean lui avait rendu devenait l'objet d'une discussion. L'éloge public du précurseur par le Messie ferait tomber tous les soupçons, et parerait à tous les inconvénients. L'histoire entière de Jean-Baptiste est résumée dans ces paroles de louange, qui ne plaisent pas moins par la vivacité de leur allure, que par les hautes et belles pensées qu'elles expriment [4].

Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent? Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? Voici, ceux qui sont vêtus avec mollesse habitent dans les maisons des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. Car c'est de lui qu'il a été écrit [5] : Voici que devant ta face j'envoie mon messager, qui préparera la voie devant toi. En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux se prend par violence, et ce sont les violents qui s'en emparent. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean; et si

1. Matth., XI, 7-19; Luc., VII, 24-35.
2. Matth., XI, 7-15; Luc., VII, 24-30.
3. Les deux narrateurs parlent de « foules, » au pluriel.
4. Selon l'excellente remarque de S. Jérôme, *h. l.*, elles prouvent que le grave avertissement présenté par Jésus sous la forme d'une Béatitude ne concernait pas le précurseur, mais ses disciples. *Si superior sententia contra Joannem prolata fuerit..., quomodo nunc Joannes tantis laudibus prædicatur?* Le Sauveur ne se serait pas contredit ainsi à deux phrases d'intervalle.
5. Mal., III, 11.

vous voulez comprendre, il est lui-même cet Élie qui doit venir. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

L'éloge de Jean est d'abord négatif, Jésus commençant par dire ce que n'est pas son précurseur. Prenant directement à partie ses auditeurs, le Sauveur leur pose six questions, qui se succèdent avec une rapidité vivante, et auxquelles il répond lui-même en leur propre nom. Il leur rappelle le saint enthousiasme qui les avait jadis entraînés au désert, et il leur demande ce qu'ils y étaient allés voir [1]. Celui qui les y avait attirés n'avait certainement rien de commun avec les roseaux qui croissent en abondance sur les rives du Jourdain, et qu'agite en tous sens « le moindre vent qui d'aventure fait rider la face de l'eau. » Jean, un roseau! Lui, ferme et inflexible comme une colonne d'airain, qui avait tenu tête aux pharisiens, aux sadducéens et au tout puissant tétrarque! Lui, ce chêne robuste que la persécution n'avait pu déraciner! Il n'était pas davantage — on peut même dire qu'il était moins encore — un de ces hommes efféminés, vêtus de molles et somptueuses étoffes, qui vivent dans les palais des rois : sa rude tunique en poils de chameau et sa grossière ceinture de cuir le proclamaient bien haut.

Qu'était-il donc? demande encore pour la troisième fois le divin orateur, passant au côté positif de l'éloge. Un prophète? Oui, et même plus qu'un prophète, car à lui, à lui seul, avait été réservé l'honneur incomparable de préparer les voies au Messie, d'être son précurseur, ainsi que l'avait prédit le dernier des Voyants de l'ancienne Alliance, Malachie, dans un oracle auquel les Juifs d'alors attribuaient sans hésiter un caractère messianique. En citant cette prophétie, Jésus lui fait subir une légère modification. Nous lisons, en effet, dans le texte original : « Voici, j'envoie mon messager, et il préparera le chemin devant moi, et soudain viendra dans son temple le Seigneur que vous cherchez, l'ange de l'alliance que vous désirez. Voici, il vient, dit le Seigneur des armées. » Ici, Dieu s'identifie momentanément avec le Messie, et annonce que sa venue sera préparée par un héraut choisi tout exprès pour remplir cette fonction glorieuse; dans la

1. Dans la première question, l'idée de voir est exprimée par le verbe θεάσθαι, qui signifie « contempler ». Dans les questions suivantes, les narrateurs ont employé ἰδεῖν, qui marque la vision pure et simple.

citation, il interpelle son Christ, et lui promet un précurseur. Le sens est le même des deux parts.

L'éloge, déjà si grand, va s'élever plus haut encore, puisque Jésus ajoute, sous la foi du serment (« En vérité, je vous le dis »), que Jean-Baptiste était supérieur en dignité à tous les hommes [1] qui avaient vécu jusqu'à lui. Les temps anciens avaient cependant vu surgir de saints et illustres personnages : les patriarches, un Moïse, un Samuel, un David, un Élie, un Élisée, un Isaïe, un Jérémie, et tant d'autres. Mais le fils de Zacharie leur était supérieur à tous, en tant qu'il était le précurseur du Messie. Toutefois, sans rien retirer de sa louange, Jésus la restreint ensuite dans une certaine mesure, en disant que, quelle que soit la distinction de Jean-Baptiste, « celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » Parole un peu obscure au premier abord, mais dont les mots « le royaume des cieux » contiennent la clef. Ce royaume n'est autre que celui du Messie, celui que Jésus-Christ était venu fonder. Mais il a deux phases très distinctes : celle de son établissement, qui va de l'apparition du Messie à la fin des temps, et celle de sa consommation dans le ciel. C'est la première que le Sauveur a ici en vue, et, sans rien enlever à Jean-Baptiste de sa dignité, il affirme que le plus humble des membres de son royaume, de son Église, est en un sens au-dessus de lui. Comment cela? « Le présurseur est le plus grand des hommes; mais les chrétiens appartiennent, par là même qu'ils sont chrétiens, à une race transfigurée, divinisée. Jean-Baptiste est l'ami intime du roi Messie; mais il ne lui a pas été donné de franchir le seuil du royaume, tandis que le moindre des chrétiens a reçu cette faveur. Jean-Baptiste est le paranymphe; mais l'Église dont les chrétiens font partie est l'épouse même du Christ. Le christianisme nous a placés sur un plan beaucoup plus élevé que celui du judaïsme, et les membres du Nouveau Testament l'emportent autant sur les membres de l'Ancien, que la nouvelle Alliance l'emporte sur l'ancienne [2]. » La comparaison ne porte donc pas sur la valeur morale du précurseur, mais sur ses relations avec le royaume messianique, dans lequel il ne lui a pas été donné d'entrer.

1. La locution « les fils de la femme » est ici une périphrase solennelle, pour désigner toute la race humaine. Cf. Job, XIV, 1; XV, 14; XXV, 4.
2. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 222.

Et pourtant, continue le Sauveur, ce royaume, Jean a eu la gloire de l'annoncer, de le préparer, et sa prédication, jointe à sa sainteté, a obtenu un tel succès, que, depuis le début de son ministère [1] jusqu'au moment où Jésus prononçait ainsi son éloge, on multipliait les efforts énergiques pour y pénétrer et y acquérir le droit de citoyen. Le royaume messianique nous apparaît donc ici [2] sous l'image d'une forteresse à laquelle on livre un violent assaut, afin de s'en rendre maître [3]. Assaut de l'amour, pour y pénétrer et non pas assaut de la haine, pour la détruire. En fait, à cette époque de la vie de Jésus, et malgré la plainte trop légitime qu'il va pousser au sujet de l'accueil si froid que lui et son précurseur avaient reçu de leurs concitoyens, un mouvement ardent, généreux, lançait alors des multitudes nombreuses à la conquête du royaume des cieux. Jésus accorde en partie l'honneur de ce succès à la prédication de Jean-Baptiste.

Dans tout ce passage, la pensée du Sauveur est riche, condensée, et demande quelques explications. Se tenant toujours dans le même ordre d'idées et poursuivant l'éloge du précurseur, il rappelle à ses auditeurs que « tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean. » En effet, dans la religion d'Israël, telle qu'elle avait existé jusqu'alors, tout avait un caractère prophétique, comme Jésus le dit ici, et comme saint Paul l'a affirmé si éloquemment à son tour [4]. A côté des oracles proprement dits, il y avait les types et les figures. La loi elle-même était un ensemble de prophéties. Mais voici que le précurseur a inauguré une nouvelle ère, celle de l'accomplissement. Avant lui, on attendait la réalisation des

1. Tel est le sens des mots « depuis les jours de Jean-Baptiste. »

2. La partie du discours contenue dans les versets 12-15 du chap. XI de S. Matth. a été omise en cet endroit par S. Luc; mais il la cite à une occasion plus tardive, Luc., XVI, 16, sous une forme abrégée.

3. Avec la plupart des interprètes, nous donnons au verbe grec βιάζεται la signification du passif, qu'il a certainement au passage parallèle de S. Luc. La seconde moitié de la phrase, « les violents s'en emparent, » exige cette traduction. Mais il ne saurait être question ici, comme le veulent quelques exégètes, d'une violence provenant de la haine et s'efforçant d'opprimer, de détruire le royaume, bien qu'elle se manifestât déjà par l'hostilité des pharisiens et des hiérarques. Jésus ne fait allusion ici qu'à la violence excitée par l'amour. Ceux qui supposent que βιάζεται est la forme moyenne le traduisent par « sese vi obtrudit. » D'après eux, le Sauveur, aurait voulu dire que le royaume des cieux s'introduisait lui-même avec vigueur, forçant en quelque sorte l'entrée des esprits et des volontés.

4. Voir en particulier I Cor., X, 11.

divins oracles. Désormais, puisque l'avènement du Messie est un fait accompli, l'attente passive, qui était permise aux temps anciens, n'a plus de raison d'être, et le devoir de chacun est de faire de sérieux efforts, pour obtenir une place dans le royaume du Christ. Ces efforts, Jésus les exige doucement, en employant la formule : « Si vous voulez comprendre; » mais il est évident qu'il faut vouloir, puisque le salut est à ce prix. Enfin le Sauveur termine son panégyrique du précurseur en établissant un rapprochement entre lui et Élie, comme avait fait autrefois l'ange Gabriel [1], annonçant à Zacharie la naissance de Jean : « Il est lui-même cet Élie qui doit venir. » Nous avons indiqué précédemment [2] dans quel sens et pour quel motif Jésus pouvait dire que Jean-Baptiste était un autre Élie. Une brève et grave formule, « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende, » sert de conclusion à cette première partie du discours. Le Sauveur semble l'avoir employée volontiers, pour attirer l'attention de ses auditeurs sur des vérités importantes [3].

Passant à un autre ordre d'idées, Jésus va décrire en quelques mots les résultats très divers que la prédication de Jean-Baptiste avait produits, d'un côté sur l'ensemble de la nation juive, et de l'autre sur ses chefs religieux.

Tout le peuple qui l'a entendu et les publicains ont justifié Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont frustré [4] le dessein de Dieu à leur égard, en ne se faisant point baptiser par Jean.

Saint Luc est seul à nous communiquer cette réflexion générale [5], en partie consolante, en partie douloureuse, qui confirme et résume les détails donnés par les quatre évangélistes sur le ministère du précurseur. Les classes dirigeantes, — en particulier les pharisiens, ces prétendus saints du judaïsme, et les scribes, ces savants, auxquels nous pouvons ajouter les sadducéens; par conséquent, les chefs religieux —

1. Luc., I, .I,16-17.
2. Voir le t12. page 231, et aussi Eccli., XLVIII, 10; Matth., XVII, 10-13 Marc., IX, 10-., X
3. Cf. Matthsen III, 9, 43; Marc., IV, 9; Luc., VIII, 8.
4. Tel est le ,rs du grec : ἠθέτησαν. La traduction de la Vulgate, *spvrecerunt*, « ils ont mdéprisé », est moins exacte.
5. On la lui a parfois attribuée comme une réflexion personnelle; mais avec la plupart les interprètes, nous ne voyons aucun motif de ne pas la egarder comme a suite du discours de Jésus.

avaient fait à Jean un accueil froid et frondeur, et, en refusant de croire à sa mission et de recevoir son baptême de pénitence, ils avaient condamné à un échec, en ce qui les concernait personnellement, les intentions miséricordieuses du Seigneur. Les classes inférieures de la nation, et même les publicains [1] et d'autres pécheurs publics, avaient au contraire reçu avec foi, en très grand nombre, le message et le baptême du précurseur, et ils avaient ainsi contribué à réaliser le plan divin.

Revenant sur la partie de la génération contemporaine qui s'était montrée défiante, et même incrédule, Jésus peindra en termes saisissants, à l'aide de métaphores qu'il empruntera à la vie familière, l'appréciation qu'elle avait portée sur lui-même et sur son précurseur [2].

A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui sont-ils semblables? Ils sont semblables à des enfants assis sur la place publique, et qui, criant à leurs compagnons, leur disent : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé; nous vous avons chanté des complaintes, et vous n'avez pas pleuré. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant pas de pain et ne buvant pas de vin [3]; et vous dites : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant; et vous dites : Voici un homme vorace et un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

La petite parabole par laquelle s'ouvre ce passage est exquise. « A qui comparerai-je... [4] ? » Jésus semble chercher à quoi il pourra comparer la conduite ingrate, gravement coupable, qu'il veut décrire. Une scène de jeux d'enfants, dont il avait été plusieurs fois témoin, et à laquelle il avait peut-être pris part autrefois comme acteur, se présente à sa pensée, et, au moyen de quelques traits bien choisis, il la reproduit sous nos yeux. Il s'agit de deux groupes d'enfants, réunis sur la place publique, ce théâtre ancien et toujours nouveau des récréations de leurs pareils. Avec l'instinct d'imitation qui caractérise cet âge, un des groupes

1. Luc., III, 12.
2. Matth., XI, 16-19; Luc., VII, 31-35.
3. D'après la rédaction de S. Matthieu : « ne mangeant ni ne buvant.
4. Cette autre formule paraît avoir été alors assez usitée pour introduire un discours figuré. Cf. Matth., XI, 15; Marc., IV, 30; Luc., XIII, 18; etc. On la rencontre souvent aussi dans les écrits rabbiniques.

essaye de mimer d'abord une scène de mariage, puis une scène de funérailles, et ceux qui le composent voudraient que l'autre groupe reprît immédiatement le ton joyeux ou le ton lugubre de leurs chants. Comme il ne s'y prête pas, ceux des joueurs qui prétendent imposer aux autres leur volonté, crient à tue-tête leur mécontentement et leurs reproches (peut-il y avoir des jeux enfantins sans cris bruyants?). Et pourtant, ce sont eux qui ont tort, car ils n'ont pas le droit de faire prévaloir leurs caprices; ils devraient se plier, au contraire, aux désirs de leurs compagnons [1].

Le langage que leur prête ici Notre-Seigneur est certainement conforme aux usages d'alors. Chez les Juifs et chez la plupart des peuples de l'antiquité, la flûte était regardée comme indispensable tout aussi bien aux cérémonies funèbres [2] qu'aux rites joyeux, en particulier à la célébration des fêtes nuptiales [3]. Aussi le Talmud [4] mentionne-t-il simultanément « la flûte pour un mort » et « la flûte pour une mariée. » Dans la rédaction de saint Matthieu, le verbe grec que nous avons traduit par « Vous n'avez pas pleuré [5] » signifie plutôt : « Vous ne vous êtes pas frappé la poitrine, » et désigne un autre usage antique, pratiqué en Orient à l'occasion des funérailles et des deuils nationaux ou personnels [6].

Jésus fait lui-même l'application de la parabole à ceux de ses compatriotes qui avaient trouvé à redire à sa conduite et à celle du précurseur, et qui étaient demeurés rebelles à leur prédication. Cette race fantasque et mal disposée était figurée par le premier des deux groupes enfantins [7], car elle aurait voulu, elle aussi, imposer ses volontés au Sau-

1. L'intéressant opuscule de Mgr Le Camus, *Les enfants de Nazareth*, in-12, 1900, est, par les charmantes scènes qu'il raconte et que de nombreuses gravures rendent encore plus vivantes, un commentaire dramatique de ce passage des évangiles.

2. Jer., XLVIII, 26; Matth., IX, 23; Josèphe, *Bell. jud.*, III, IX, 5; Elien, *Var. Hist.*, XII, 43.

3. I Reg., I, 40; Is., V, 12; XXX, 29; Eccli., XL, 21; I Mach., III, 45.

4. *Baba Mezia*, VI, 1. Cf. *Kethouboth*, IV, 4.

5. Οὐκ ἐκόψασθε (Vulg., *non planxistis*); d'après S. Luc, οὐκ ἐκλαύσατε.

6. Zach., XII, 10-14; Matth., XXIV, 30; Luc., VIII, 52; XXIII, 27; etc.

7. Et non par le second groupe, comme l'ont pensé des commentateurs assez nombreux. Le texte même est fort net sur ce point : « La génération présente ressemble à des enfants... qui crient à leurs camarades : Nous vous avons joué de la flûte... » Les camarades ne peuvent être que Jésus et Jean, d'après cette construction de la phrase. L'histoire évangélique justifie d'ailleurs pleinement cette interprétation.

veur et à Jean, dont elle se permettait de critiquer insolemment la manière d'agir. Tantôt elle se choquait de la vie austère de Jean, qu'elle avait cependant admirée d'abord, et elle osait le traiter de démoniaque [1]. Elle avait beau lui jouer des airs joyeux; il ne consentait pas à s'y accommoder. Tantôt elle s'indignait de ce que Jésus acceptait des invitations à de grands repas, de ce qu'il ne pratiquait point en apparence une vie plus mortifiée que celle de la plupart des Juifs, et elle l'accusait outrageusement d'aimer la bonne chère et les bons vins; il ne s'était pas lamenté avec elle. C'est ainsi que les deux messagers divins lui avaient déplu, et qu'elle s'était scandalisée à leur sujet.

Du moins, il s'en fallait de beaucoup que les grâces et les lumières du ciel fussent tombées en vain sur la Palestine. Aussi est-ce avec reconnaissance que le Sauveur achève son allocution, en disant que « la sagesse » absolue, celle de Dieu même, qui avait eu recours aux moyens les plus divers pour sauver les Juifs [2], avait été « justifiée », c'est-à-dire approuvée hautement, proclamée juste et parfaite, par tous « ses fils » : hébraïsme qui désigne ceux des Israélites qui, en accueillant Jésus et Jean comme des envoyés du Seigneur, avaient manifesté qu'ils étaient de vrais sages [3].

Au discours de Jésus, tel que nous venons de le lire, saint Matthieu ajoute une terrible malédiction contre trois villes des bords du lac de Gennésareth, Corozaïn, Bethsaïda et Capharnaüm; puis une louange du Verbe incarné à son Père céleste, qui avait daigné communiquer ses révélations aux petits et aux humbles; enfin le doux et bienveillant appel « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés [4]. » Mais il est probable que ces trois paroles furent prononcées à une époque plus tardive, vers la fin de la vie publique du Sauveur. C'est là du moins que les place saint Luc [5], qui se conforme davantage à l'ordre chronologique, et c'est à cette place que nous les étudierons.

L'onction de Jésus par la pécheresse est une des plus pré-

1. Bientôt les Juifs adresseront à Jésus lui-même cette injure sacrilège. Cf. Matth., x, 24-25; Joan., vii, 20; viii, 48; x, 20.
2. Eph., iii, 10; Hebr. i, 1.
3. Dans le texte de S. Matthieu, xi, 19, quelques manuscrits grecs ont la variante ἔργων, « œuvres », au lieu de τέκνων, « fils ».
4. Matth., xi, 20-39.
5. Luc., x, 13-15, 21-22.

cieuses particularités du troisième évangile[1]. Elle entrait parfaitement dans le plan de saint Luc, qui aime à relever, toutes les fois que l'occasion s'en présente, la miséricorde infinie du Christ pour les pécheurs repentants, et, par là-même, l'universalité du salut apporté par lui au monde. Sur le point de commenter cet émouvant épisode, saint Grégoire le Grand, qui lui a consacré une de ses plus belles homélies[2], s'excusait en disant qu'en face d'une pareille scène, il lui serait plus facile de pleurer que d'écrire. Il y a là, en effet, « un ravissant tableau, qui a sa place d'honneur dans la riche galerie du peintre saint Luc; une cure admirable, qui méritait d'être décrite par celui que saint Paul nommait son médecin très cher; un charmant récit, dans lequel abondent les vérités psychologiques, et qui, à ce titre, devait attirer l'attention du plus psychologue des évangélistes[3]. » Le narrateur ne marque cependant pas la date précise de l'incident, qu'il se borne à rattacher aux événements précédents par une particule[4]. Mais tout porte à croire qu'il lui a accordé sa véritable place dans l'ordre des temps. Il ne détermine que vaguement aussi le théâtre de l'onction. Celle-ci eut lieu, dit-il, « dans la ville[5]. » Ce qui peut signifier : dans la cité où se trouvait alors Jésus; et les commentateurs ont désigné tour à tour Naïm, où la présence du divin Maître a été notée récemment, Jérusalem et Béthanie : cette dernière localité, parce qu'on a identifié la pécheresse à Marie, sœur de Lazare. Mais la locution employée par saint Luc peut représenter aussi Capharnaüm, à cette époque « la ville » du Sauveur et son centre habituel.

Pressé avec insistance — c'est le sens du texte sacré[6] — par un pharisien, nommé Simon, de prendre un repas chez lui, Jésus accepta. S'il était loin de rechercher ces sortes d'invitations, il ne les déclinait pas non plus d'une manière absolue, et c'est ce qui lui avait attiré les reproches injurieux de ses adversaires qu'il vient lui-même de citer. Là comme ailleurs, il était sûr de faire la volonté de son

1. Luc., VII, 36-50.
2. *Hom.* XXV *in Evang.*
3. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Luc*, p. 160. Cet incident a inspiré de belles réflexions au P. Lacordaire, *Sainte Marie Madeleine*, ch. III.
4. Δέ dans le texte grec (Vulg., *autem*).
5. Ἐν τῇ πόλει, avec l'article.
6. Ἠρώτα (Vulg., *rogabat*), à l'imparfait de la durée, de la répétition.

Père céleste et de remplir sa haute mission. Les différentes scènes de ce genre dont les évangélistes, surtout saint Luc [1], nous ont conservé le souvenir, nous le montrent, en effet, singulièrement édifiant dans ce qu'on pourrait appeler ses propos de table. La suite de la narration montrera que l'accueil fait à Notre-Seigneur par l'amphitryon ne fut rien moins que chaleureux; mais nous n'avons aucune raison de supposer que l'invitation avait eu pour mobile des intentions malveillantes. Jésus pourra reprocher à Simon la froideur de sa réception; il ne se plaindra pas d'avoir été traité par lui en ennemi. Comme tant d'autres, ce pharisien voulait voir de près le saint personnage dont le nom retentissait partout, et autour duquel s'empressaient les multitudes. Il est même possible qu'il se sentît attiré par sa sainteté, par sa prédication et par ses miracles, et qu'il désirât l'étudier dans l'intimité. Cela suffisait pour motiver son invitation.

Nous comprendrons mieux la scène qui va suivre, si nous nous rappelons, d'après divers passages des évangiles, et plus encore d'après les descriptions que nous ont laissées les littérateurs et les historiens anciens, quelle était alors, même chez les Juifs, l'attitude des convives, dans les maisons de quelque importance. « Elle tenait le milieu entre se coucher tout à fait et s'asseoir. Les jambes et la partie inférieure du corps étaient étendues de toute leur longueur sur un sofa, pendant que la partie supérieure du corps était légèrement élevée et supportée sur le coude gauche, qui reposait sur un coussin; le bras droit et la main droite étaient ainsi laissés libres, pour qu'ils pussent s'étendre et prendre de la nourriture [2]. » La table, assez basse et rapprochée de la tête des convives, était placée au centre de l'hémicycle formé par les divans. Chacun avait ainsi les pieds en dehors, du côté de l'espace par où allaient et venaient les serviteurs.

Tout à coup [3] une femme pénétra dans la salle du festin. Elle était tristement connue dans la ville pour sa conduite

1. Matth., XXVI, 6-13; Marc., XIV, 3-9; Luc., X, 38-43; XI, 37-52; XIV, 1-16; XIX, 1-27; Joan., II, 1-11; etc.

2. A. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, traduct. franc., p. 6. Pour plus de détails, voir Daremberg et Saglio, *Diction. des antiquités grecques et romaines;* Nowack, *Lehrbuch der hebräischen Archæologie*, t. I, p. 181-182; L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, 2e éd., pl. XXI, fig. 14, 15; pl. XXII, fig. 4, 6; pl. XXIII, fig., 1, 3, 4, 6.

3. Les mots καὶ ἰδοὺ (Vulg., *et ecce*), « et voici », attirent l'attention du lecteur sur le caractère inopiné du fait.

coupable. C'était une « pécheresse », se contente de dire l'écrivain sacré, qui la ménage délicatement, en ne mentionnant pas son nom. Mais, malgré les efforts de quelques interprètes [1] pour diminuer sa culpabilité, il n'est guère possible de se faire illusion sur le sens de cette expression, appliquée à une femme. Sans avoir été peut-être une vulgaire prostituée, il n'est pas douteux que l'héroïne de ce récit n'ait mené pendant quelque temps une vie très irrégulière. Simon saura bien nous le dire, tout en usant aussi d'une certaine réserve; et Jésus lui-même parlera ouvertement des « nombreux péchés » de la convertie. Selon l'excellente remarque de saint Augustin [2], *accessit ad Dominum immunda, ut rediret munda.*

Mais comment expliquer qu'une telle femme se soit permis de pénétrer ainsi dans l'intérieur d'une maison honorable, et d'entrer jusque dans la salle du festin? Les habitudes rigides de l'Occident nous font trouver fort étrange, de prime abord, une démarche empreinte de tant de liberté. Mais elle est en plein accord avec les usages plus familiers de l'Orient biblique [3]. On ne saurait nier, du reste, que cette intrusion n'ait eu lieu sous l'impulsion d'une sainte hardiesse et d'une résolution courageuse. La pécheresse voulait absolument approcher de Jésus, pour obtenir de lui son pardon. Peu lui importaient les ennuis, les insultes, et même les voies de fait auxquels elle s'exposait, pour arriver jusqu'à lui sans retard. Il est aisé de le deviner : tout récemment, [4] sous l'influence immédiate de la prédication du Sauveur, mais sans avoir encore eu avec lui de relations personnelles, cette malheureuse avait compris l'ignominie de sa conduite, et, touchée par la grâce, elle avait promis à Dieu et s'était promis à elle-même de mener une existence nouvelle, dont les saintes pratiques répareraient ses désordres antérieurs. Mais elle

1. En particulier du Dr Keil, habituellement plus judicieux : « Le mot pécheresse dit seulement que la conduite de cette femme n'était pas en harmonie avec l'ordre moral, tel qu'il existait alors. » (*Commentar über die Evangelien des Markus und Lukas*, p. 297.) Elle n'aurait donc été qu'une grande mondaine. Le grave Maldonat protestait fort justement contre cette opinion, ignorée des anciens commentateurs.

2. *Sermo* XCIV.

3. Cf. F. Robinson, *The Evangelists and the Mishna*, p. 214-215; Tristram, *Eastern Customs in Bible Lands*, p. 36.

4. Cela ressort clairement du récit. On n'est donc point autorisé à faire remonter, avec quelques exégètes contemporains, la conversion de la pécheresse à une époque plus ou moins éloignée.

désirait tout d'abord témoigner publiquement sa gratitude à celui auquel elle devait sa conversion, et recevoir de ses mains pures une bénédiction puissante, qui l'aiderait à tenir sa résolution. C'est pour cela que nous la voyons entrer précipitamment dans la maison du pharisien, comme si elle craignait de laisser passer l'heure de Dieu sans la mettre à profit.

Le récit va devenir d'une telle précision, qu'il nous fait assister aux moindres détails de la scène. La femme eut bientôt reconnu la place de Jésus. Se tenant derrière lui, elle se proposait avant tout de parfumer, avec un baume liquide qu'elle avait apporté dans un vase d'albâtre, ses pieds sacrés, qui étaient nus, selon la coutume, car il avait déposé ses sandales à l'entrée de la maison. Mais, vaincue par une émotion violente, qui se composait à la fois de repentir, de reconnaissance et d'une respectueuse affection, elle ne put retenir ses larmes, dont les pieds du Christ furent aussitôt arrosés. Cette circonstance même rendit sa dévotion plus ingénieuse encore. Dénouant ses cheveux, elle s'en servit comme d'un linge, pour essuyer la trace de ses pleurs; puis, après avoir couvert de pieux baisers les pieds du Maître [1], elle répandit sur eux le parfum contenu dans le vase d'albâtre. Elle ne prononça pas une seule parole; mais quelle éloquence dans sa conduite, dont tous les traits attestaient si bien la vivacité et la sincérité de ses sentiments! Sa gratitude expansive, ses amers regrets, son généreux dévouement ne croient pas faire assez pour se manifester, et ils le font cependant de la manière la plus naturelle et la plus exquise.

Sans se préoccuper plus que le fit l'humble femme elle-même de l'étonnement qui avait saisi toute l'assistance, saint Luc se contente de décrire les impressions du maître de la maison. Celui-ci, bien loin de comprendre une scène dont les anges avaient été ravis, en fut au contraire profondément choqué, et, en vrai pharisien, il fit au dedans de lui-même le

1. Le verbe composé κατέφιλει est très expressif. Cf. Matth., XXVI, 49; Marc., XIV, 45; Luc., XV, 20; Act. XX, 37. Baiser les pieds de quelqu'un, c'était lui donner une marque de très grand respect. Cf. Xénophon, *Cyrop.*, VII, 5, 36; Aristophane, *Vesp.*, 608; etc. Aussi rendait-on parfois cet hommage aux rabbins. Il est à noter encore que les trois derniers verbes qui décrivent les marques de respect de la pécheresse sont à l'imparfait : « elle essuyait, elle baisait, elle oignait, » pour indiquer la répétition et la continuité des actes.

raisonnement suivant : « Si cet homme [1] était un prophète, il saurait certainement qui et de quelle espèce [2] est la femme qui le touche; car c'est une pécheresse. » Simon n'ignorait pas que les foules attribuaient à Jésus le titre de prophète [3]. Il savait aussi, par plusieurs faits de l'Ancien Testament [4], que si les prophètes, même les plus éclairés d'en haut, ne sont pas capables de lire au fond des cœurs tout ce qui s'y passe, Dieu leur en révèle cependant parfois les secrets. Il ne lui semblait donc pas possible que Jésus, dans le cas où il aurait été doué du don de prophétie, n'eût pas aussitôt reconnu le caractère de la femme dont il recevait les hommages avec tant de calme, et ne l'eût pas expulsée, au lieu de subir son impur contact. « Celle qui le touche! » Ces mots disent beaucoup ici. Un jour, à cette question posée par ses disciples, « A quelle distance doit-on se tenir d'une courtisane? » un rabbin répondait gravement : « A la distance de quatre coudées, » c'est-à-dire, de 2 m. 100. Mais quelle différence entre Jésus et les rabbins!

Ce sentiment de défiance, bien qu'il fût demeuré au fond de l'âme de Simon, n'échappa point à la science surnaturelle du Sauveur, qui, remarque spirituellement saint Augustin [5], « entendit les pensées du pharisien. » Il va lui prouver que, s'il a permis patiemment à cette femme de lui témoigner son respect, il n'ignorait pas sa douloureuse histoire, et qu'il était par conséquent un vrai prophète. Mais quelle douceur et quelle bonté dans sa remontrance! « Simon, commença-t-il, j'ai quelque chose à te dire. » « Maître, dites, » répondit poliment le pharisien, en donnant à son invité le titre de « Rabbi », qui correspondait à « Maître ». Jésus continua, voilant d'abord à demi sa pensée sous la forme d'un cas de conscience intéressant :

Un créancier [6] avait deux débiteurs. L'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi les rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Lequel l'aimera [7] donc davantage?

1. Le pronom οὗτος (Vulg., *hic*) qui ouvre la phrase est très accentué, et n'est pas dénué ici d'un certain mépris.
2. Τίς καὶ ποταπή (Vulg., *quæ et qualis*). Locution très expressive.
3. Cf. Luc., VII, 16-17; etc.
4. Cf. III Reg., XIV, 6; IV Reg., I, 3; V, 26; Is., X, 3; etc.
5. *Loc. cit.*
6. Dans le grec : δανειστής (Vulg., *fœnerator*), un prêteur d'argent.
7. Ce verbe est au futur dans le texte grec (ἀγαπήσει). Plusieurs manuscrits et la Vulgate ont le temps présent (*diligit*).

Ces derniers mots reviennent à dire : Lequel des deux débiteurs devra témoigner le plus affectueusement et le plus généreusement sa reconnaissance? La réponse était aisée : « Je présume, dit Simon, que c'est celui auquel il a remis davantage. » En effet, un débiteur insolvable, auquel on remet une somme d'environ 400 fr. [1], serait étrangement ingrat, s'il n'éprouvait pas, envers son créancier, plus de gratitude qu'un autre débiteur auquel aurait été remise une somme dix fois moindre. Mais pourquoi ce « Je présume [2]? » Ne dirait-on pas que Simon ne donne son avis qu'à regret, comme s'il craignait de s'engager, ou, mieux encore, comme si le cas proposé lui était indifférent? De nombreux exégètes l'ont pensé.

Sans relever ce trait, Jésus reprit : « Tu as bien jugé [3]. » Se tournant ensuite vers la femme, qui se tenait toujours à ses pieds, et faisant semblant de remarquer seulement alors sa présence, il continua, s'adressant toujours au pharisien :

Tu vois cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et elle les a essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas donné de baiser; mais elle, depuis que je suis entré [4], n'a pas cessé de baiser mes pieds. Tu n'as pas oint ma tête d'huile; mais elle a oint mes pieds de parfum. C'est pourquoi, je te le dis, ses nombreux péchés lui ont été remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins.

Dans le frappant contraste [5] qu'il vient d'établir entre la conduite de Simon à son égard et celle de la pécheresse convertie, Notre-Seigneur a énuméré trois des principaux rites de l'hospitalité orientale à l'occasion des repas solennels. A l'arrivée des convives, un des serviteurs ou une des servantes de la maison, parfois même le maître en personne, lavait et essuyait respectueusement leurs pieds [6], que les

1. A supposer que le denier valût 80 de nos centimes.
2. Ὑπολαμβάνω (Vulg,, *æstimo*).
3. Ὀρθῶς ἔκρινας. On a remarqué que Socrate, dans ses célèbres Dialogues, employait volontiers la formule πάνυ ὀρθῶς, « tout à fait bien, » lorsqu'il avait pris son interlocuteur dans le filet de ses raisonnements.
4. Telle est la leçon du texte original. *Intravit* de la Vulgate est une correction fautive, destinée à pallier ce qui paraît être d'abord une exagération. Mais la femme pouvait fort bien être entrée peu de temps après Jésus.
5. Le rythme du langage et la répétition fréquente des pronoms μου et μοι (Vulg., *meis*, *meos*, *meum*, *mihi*) renforcent étonnamment la pensée.
6. Gen., XVIII, 4; Jud., XIX, 21; I Reg., XXV, 41; Joan., XIII, 5; I Tim., V, 10.

simples sandales dont ils étaient couverts garantissaient mal de la poussière ou de la boue des chemins. L'amphitryon accueillait ensuite ses hôtes par un baiser [1] ; et tel est encore, dans les contrées bibliques, même entre hommes, le mode habituel de salutation. Enfin on versait sur la tête des invités, pendant le repas, quelques gouttes d'huile, ordinairement parfumée [2]. Mais Simon avait cru pouvoir se dispenser d'accomplir ces divers rites envers Jésus, manifestant ainsi qu'il n'entretenait pour lui que des sentiments très mélangés, dont une froide réserve était la note principale. En réalité, c'est la pécheresse qui avait fait à Jésus les honneurs de la maison du pharisien superbe. Il est très possible que le divin Maître se soit proposé de blâmer indirectement la conduite de ce dernier, en terminant sa conclusion par les mots : « Celui à qui il est moins remis, aime moins [3]. » Il y a donc une corrélation très légitime entre l'amour et le pardon. Beaucoup d'amour, beaucoup de pardon; peu d'amour, peu de pardon. La pécheresse venait de manifester son amour et sa contrition immenses; c'est pour cela que ses fautes si graves lui étaient entièrement remises. Jésus ne voulut pas qu'elle s'éloignât sans en avoir reçu la consolante assurance. Lui adressant pour la première fois la parole, il lui dit doucement : « Tes péchés te sont remis. » C'était une absolution en règle. Mais, à ces mots, comme dans une circonstance antérieure [4], les assistants furent scandalisés et dirent en eux-mêmes [5] : « Quel est celui-ci [6], qui remet les péchés? » Une accusation implicite de blasphème était au fond de cette réflexion. Sans s'inquiéter de leur protestation sournoise, le Sauveur dit encore à la femme, maintenant si heureuse : « Ta foi t'a sauvée; va en paix. » Une foi très vive, associée à une profonde contrition et à un grand amour, avait produit cette merveille de régénération [7].

1. Gen., XXXIII, 4; Ex., XVIII, 7; II Reg., XV, 5; XIX, 39; XX, 9; Matth., XXVI, 48-49; etc.

2. Ps., XXII, 5; Eccli., IX, 8; Amos, VI, 6.

3. On a en fait la fréquente remarque, Jésus donne ici un tour inattendu à la pensée. S'il avait achevé sa phrase comme il l'avait commencée, il aurait dit : « Mais à celui qui aime moins, on remet moins. » Ce renversement de l'axiome ne change rien à l'idée qu'il exprime.

4. Matth., IX, 2-3 et parall.

5. Ἐν ἑαυτοῖς (Vulg., *intra se*). Ils ne se communiquèrent donc pas immédiatement ce jugement téméraire; Jésus ne leur en laissa pas le temps.

6. Encore un οὗτος méprisant.

7. Nous n'avons pas à entrer ici dans la discussion, autrefois très ardente

Notre piété aimerait à savoir exactement quelle était la femme qui a donné aux siècles chrétiens un si bel exemple de conversion. Mais nous avons vu que saint Luc, par un sentiment naturel de délicatesse, a laissé tomber son nom dans l'oubli, supposé qu'il l'ait connu. On n'a pas manqué, dès les temps anciens, de faire à ce sujet des conjectures et des recherches. Mais la question, en prenant presque aussitôt des dimensions plus grandes, s'est tellement compliquée, qu'il n'est plus possible de la résoudre avec certitude. Trois femmes qui jouent un rôle assez important dans les évangiles, sont en cause ici : la pécheresse dont nous venons d'apprendre la conversion, Marie-Madeleine, et Marie, sœur de Lazare et de Marthe. D'après saint Grégoire le Grand [1], elles ne feraient qu'une seule et même personne, et grâce à l'autorité de ce savant docteur, son sentiment a été généralement adopté par l'Église latine, depuis le commencement du VIIe siècle jusqu'au XVIe. Et pourtant saint Ambroise avait hésité à se prononcer [2]. Saint Jérôme [3] établit une distinction entre la pécheresse et Marie de Béthanie, tandis que saint Augustin les identifie [4]. L'Église grecque s'est prononcée d'assez bonne heure contre l'identité [5], et elle est demeurée ferme dans son opinion, car elle célèbre à part les fêtes de la pécheresse, de Marie-Madeleine et de l'autre Marie. Au XVIe et au XVIIe siècle, une réaction assez vive a eu lieu en Occident, surtout en France, en faveur de la distinction des trois Saintes, et ce ne furent pas seulement des hommes ardents et inconsidérés, comme Launoy et Dupin, qui participèrent à ce mouvement,

et pas éteinte complètement, que la fin de cet épisode a suscitée entre les théologiens ou les exégètes protestants, et les commentateurs ou les théologiens catholiques. Ceux-là prétendent, en conformité avec le fameux principe de Luther, et d'après les mots « La foi t'a sauvée, » que les fautes de la pécheresse avaient été pardonnées uniquement à cause de sa foi; ceux-ci, et très justement, d'après l'ensemble du récit et des paroles du Sauveur, que le pardon avait été obtenu par la *fides caritate formata*, par le mélange de la foi et de la charité. Voir sur ce point Knabenbauer, *Comment. in Evang. sec. Luc.*, p. 268-269; Schanz, *Commentar über des Evangel. des heil. Lucas*, p. 248-250; Maldonat, *in hunc loc.*

1. *Hom.* XXXIII *in Evang.* Voir aussi la VIIIe Homélie.
2. *Expositio* VI *in Luc.*, parlant de la pécheresse et de Marie, sœur de Marthe il dit : *Potest non eamden esse.* Mais il ajoute que ce peut aussi avoir été la même personne, d'abord *peccatrix*, puis *perfectior.*
3. *Comment. in Matth.*, XXVI, 2.
4. *Tractat. in Joan.*, XLIX; *De consensu evangelist.*, II, 154.
5. Voir Origène, *in Matth.*, XXXV; S. Jean Chrys., *Homil.*, LXII, *in Joan*

mais de graves savants, de la trempe d'Estius, de Tillemont, de Calmet, de Mabillon et de Bossuet. « Il est plus conforme à la lettre de l'évangile de distinguer trois personnes, » écrivait l'évêque de Meaux [1], après avoir examiné un à un les textes évangéliques qui parlent d'elles. Néanmoins, les difficultés que présentent ces textes ne sont pas absolument insolubles. D'autre part, il existe entre la pécheresse, Marie-Madeleine et Marie sœur de Lazare, telles qu'elles nous apparaissent dans les évangiles, une ressemblance très réelle d'âme et de caractère. Elles sont pareillement dévouées à Jésus, généreuses, très actives pour manifester leur saint attachement. Ce fait, à lui seul, ne saurait démontrer leur identité; du moins, il aide à diminuer les difficultés que présente la solution du problème [2].

1. Dans sa dissertation « sur les trois Magdeleine, » *Œuvres*, édition de Versailles, t. XLIII, p. 3-10.

2. Pour des développements plus complets, en divers sens, voir Tillemont, *Mémoires*, t. II; les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, au 22 juillet; Wouters, *Dilucidationes selectæ S. Scripturæ, De Concord. Evangel.*, c. XV, quæst. 1; Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, 1848; Lacordaire, *Sainte Marie-Madeleine*; F. Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. IV, col. 814-817.

CHAPITRE III

JÉSUS PARCOURT LA GALILÉE POUR LA SECONDE FOIS EN PRÊCHANT L'ÉVANGILE.

Que le lecteur veuille bien se rappeler qu'il est difficile, ou plutôt qu'il est impossible, d'établir d'une manière entièrement satisfaisante l'ordre chronologique des faits racontés par les évangélistes, et d'accompagner avec certitude, pas à pas, Notre-Seigneur dans son va-et-vient de missionnaire. Les écrivains sacrés n'ont pas jugé à propos de s'astreindre à cet ordre, et, tout en groupant les événements, d'ordinaire et dans l'ensemble d'après leur liaison véritable, ils sont loin de leur attribuer toujours la même place dans le détail. Avant de prendre une décision pour opérer le classement qu'il croit être le mieux autorisé, le biographe de Jésus doit donc comparer les récits, étudier les formules souvent très vagues par lesquelles les narrateurs les introduisent, consulter les commentateurs qui ont examiné de près les textes et se sont efforcés d'en marquer l'enchaînement. Souvent, même après un travail approfondi, il demeure très hésitant. Du moins, nous continuerons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, d'organiser les faits d'après l'ordre le plus vraisemblable et le plus généralement admis. Ce qui importe avant toutes choses dans une vie du Sauveur, c'est son divin et séduisant portrait, ce sont ses paroles, ses œuvres, ses exemples, juxtaposés et présentés, sinon en toute rigueur de chronologie, du moins de façon à ne leur rien enlever de leur beauté et de leur vérité.

Dans la période que nous abordons, le Seigneur Jésus va donner une plus grande ampleur à son ministère général, spécialement à sa prédication. Nous aurons la joie d'assister plus que jamais à de brillants succès. Mais cette joie sera

troublée par l'antagonisme du parti pharisaïque, qui se développera dans les mêmes proportions que l'attachement des masses. Cette rivalité, qui s'est manifestée pour la première fois au moment de la guérison du paralytique de Capharnaüm [1], a grandi en différentes occasions. Le discours sur la montagne en a supposé clairement l'existence, et tout récemment, en achevant le panégyrique de son précurseur, Jésus a insisté davantage encore sur ce fait. Il fallait s'attendre à cette opposition : « les siens ne l'ont pas reçu [2]; » mais elle atteindra promptement un degré auquel on ne pouvait songer, puisqu'elle osera traiter le Christ de démoniaque et de confédéré de Satan.

I. — L'AUGUSTE PRÉDICATEUR ET SA SUITE.

Saint Luc [3], après avoir raconté l'épisode de la pécheresse, inaugure dans les termes suivants cette nouvelle période d'évangélisation : « Il arriva ensuite que Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du royaume de Dieu. » Déjà nous avons rencontré dans les trois synoptiques une indication du même genre [4], qui annonçait et résumait le premier voyage apostolique du Sauveur à travers la Galilée. Ici la formule est peut-être plus expressive encore, surtout dans le texte grec, qui nous montre le divin missionnaire faisant route de ville en ville, de village en village [5], s'arrêtant partout pour rompre le pain de la parole évangélique, ne dédaignant pas de s'arrêter dans les plus humbles localités. Deux expressions distinctes désignent sa prédication. La première est plus générale et plus solennelle [6] : « il annonçait, il prêchait. » La seconde indique le thème spécial que Jésus traitait habituellement : il « évangélisait », il annonçait la bonne nouvelle [7], l'établissement du royaume de Dieu et du Messie. La Galilée entière eut donc de nouveau l'insigne faveur d'entendre la voix éloquente

1. Matth., IX, 1-8 et parall.
2. Joan., I, 11.
3. Luc., VIII, 1.
4. Matth., IV, 23; Marc., I, 38-39; Luc., IV, 43-44.
5. Διωδευεν κατὰ πόλιν καί κώμην.
6. Κηρύσσων (Vulg., *prædicans*).
7. Εὐαγγελιζόμενος (Vulg., *evangelizans*).

du Sauveur, qui invitait à la pénitence, prêchait l'évangile du pardon et de la grâce, élevait bien haut les cœurs et gagnait à Jésus de nombreux adhérents, secondée qu'elle était, comme toujours, par de perpétuels miracles, dont l'éclat et le caractère visiblement divin rendaient la foi plus facile et plus forte. D'après cette brève description de l'évangéliste, Notre-Seigneur dut consacrer un temps assez notable, plusieurs semaines, plusieurs mois peut-être, à cette tournée évangélique.

Il avait commencé la précédente avec quatre disciples seulement, qu'il s'était associés peu de temps auparavant. Cette fois, il part accompagné de deux groupes amis. Naturellement, les douze apôtres que Jésus avait élus naguère formaient avec lui la partie principale du cortège. Mais saint Luc signale aussi dans la suite du Sauveur — et combien nous devons lui en être reconnaissants ! — « quelques femmes qui avaient été guéries (par le compatissant thaumaturge, évidemment) d'esprits malins et de maladies. » Elles avaient donc reçu de lui de grandes faveurs, puisque aux unes il avait rendu la santé du corps, tandis qu'il avait délivré les autres des démons qui les possédaient. Elles avaient obtenu de lui la permission de lui témoigner leur reconnaissance, par les services qu'elles pourraient lui rendre pendant ses voyages.

Le narrateur nous a conservé le nom de trois d'entre elles. Marie, « surnommée Madeleine, » est de beaucoup la plus célèbre. Suivant l'opinion la plus autorisée, son surnom, destiné à la distinguer des autres Marie, alors si nombreuses, provenait de son pays d'origine, le bourg de Magdala [1], « La Tour » (de garde), la seule localité des bords de la mer de Galilée, avec Tibériade, qui subsiste aujourd'hui. Mais, tandis que l'ancienne bourgade, située vers le milieu de la rive ocidentale du lac, dans la plaine de Gennésareth, à peu près à mi-chemin entre Capharnaüm (au nord) et Tibériade (au sud), se distinguait alors par sa beauté et par la richesse que lui procuraient ses teintureries et ses fabriques de fins lainages [2], *el Medjdel* n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre petit hameau, composé d'une vingtaine de misérables huttes

1. De là la forme primitive de l'épithète : Μαγδαληνή en grec, *Magdalene* en latin, « Magdeleine » dans le vieux français.

2. Neubauer, *La géographie du Talmud*, p. 216 ; Edersheim, *Life and Times of Jesus Christ*, t. I, p. 571.

de terre, qui servent d'abris aux seuls habitants de cette région, autrefois si peuplée et si fertile. Au nom de Marie Madeleine, saint Luc ajoute un autre trait distinctif, mais douloureux : « Marie,... de laquelle sept démons étaient sortis. » Parfois, sous l'impression que cette Marie ne diffère pas de la pécheresse dont le même évangéliste vient de décrire la touchante démarche, on a donné à ces mots une interprétation symbolique, comme s'ils désignaient une vie tristement livrée à tous les vices. Mais le contexte montre, à lui seul, qu'il s'agit d'une possession démoniaque proprement dite, puisque le narrateur a écrit, à la ligne précédente, que plusieurs des femmes dévouées qui accompagnaient Jésus dans ses courses de missionnaire avaient été délivrées par lui des esprits mauvais. On n'a aucune raison de modifier tout à coup le sens de l'expression. Après le fait général, l'évangéliste cite un fait particulier, et très extraordinaire, puisque la Madeleine avait été au pouvoir de sept démons en même temps [1].

A côté de Marie Madeleine, saint Luc mentionne, Jeanne et Suzanne. Cette dernière, dont le nom hébreu, *Chochannah*, signifie « lis », n'apparaît pas ailleurs dans l'histoire évangélique. Nous retrouverons Jeanne parmi les saintes amies demeurées fidèles au divin Maître jusqu'au delà du trépas [2]. Elle avait épousé, ajoute l'évangéliste, un certain Chuza, qui était l'intendant [3] du tétrarque Hérode-Antipas. Rien n'indique qu'elle fût veuve alors, ainsi qu'on l'a parfois conjecturé.

Mais le groupe des pieuses suivantes du Sauveur ne se composait pas seulement de ces trois femmes. D'autres encore, en nombre assez considérable [4], avaient l'honneur et la joie d'en faire partie. Nous pouvons compléter la trop courte liste

1. Il sera bientôt question d'autres possessions multiples. Il y aura aussi plus loin le cas des démoniaques de Gérasa. S. Marc, XVI, 9, caractérise Madeleine par le même trait. Rappelons que la possession diabolique n'était ni habituellement ni nécessairement le châtiment d'une vie coupable. Il est à noter aussi que S. Luc présente ici Marie Madeleine comme un personnage entièrement nouveau; il n'établit pas la moindre relation entre elle et la pécheresse. Il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'il semble avoir voulu positivement taire le nom de celle-ci.

2. Luc., XXIV, 10

3. Le mot grec ἐπίτροπος (Vulg., *procurator*), par lequel est désignée sa fonction, est diversement interprété : trésorier, majordome, administrateur des biens, etc.

4. Ἕτεραι πολλαὶ (Vulg., *aliæ multæ*).

de saint Luc, en y insérant aussi Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé, mère des fils de Zébédée, que les deux autres synoptiques [1] signalent nommément parmi « celles qui suivaient et servaient Jésus en Galilée. » Ce sont précisément les expressions employées ici par saint Luc. Seulement, pour mieux marquer la signification de la seconde, il dit qu'aux soins maternels ou fraternels dont ces saintes femmes entouraient, avec tant de respect et de dévouement, Jésus et les apôtres, elles joignaient une assistance matérielle, financière, qui facilita providentiellement au Sauveur l'exercice de son rôle. Elles étaient riches pour la plupart, et c'est grâce à leur générosité toujours renouvelée que la bourse commune de Jésus et des siens, mentionnée par saint Jean [2], dût d'être rarement vide, et qu'indépendamment de l'entretien journalier de treize jeunes hommes, elle put permettre à la troupe apostolique de faire l'aumône aux pauvres [3]. C'était, du reste, une troupe aux besoins des plus modestes, à la vie des plus simples. Mais il fallait qu'elle fût munie de vivres et de vêtements, aussi longtemps que duraient les voyages de prédication du Christ.

Il est donc permis de dire que si, à la question adressée par leur Maître après la cène : « Vous a-t-il manqué quelque chose, tandis que vous prêchiez l'évangile en mon nom ? » les apôtres purent donner une réponse négative [4], l'honneur en revient sans doute un peu à l'hospitalité orientale, mais pour une part beaucoup plus grande aux personnes dévouées dont saint Luc a eu l'heureuse pensée de nous faire connaître les généreux services. Certes, la nature et l'origine des ressources pécuniaires de Jésus pendant sa vie publique sont un sujet d'un ordre tout à fait inférieur, et pourtant ce thème n'est pas dépourvu d'intérêt, puisque le Christ avait renoncé à exercer son métier d'artisan, pour se livrer entièrement à la fondation de son Église, et que, pour lui prêter leur humble concours dans sa grande œuvre, ses apôtres avaient eux aussi abandonné leur profession. Heureusement, l'amour reconnaissant de celles qu'il avait comblées de ses bienfaits spirituels, pourvoyait à ses nécessités temporelles.

Les femmes juives étaient autorisées à fournir de même

1. S. Matth., XXVII, 56,61, et S. Marc, XV, 40-41, 47.
2. Joan., XII, 6; XIII, 29.
3. Joan., XIII, 29.
4. Luc., XXII, 35-36.

aux rabbins tout ce qui était nécessaire à leur entretien, et leur piété se manifestait volontiers sous cette forme [1]. Le Talmud encourageait de son mieux une pratique si utile, excellente dans son but. « Quiconque, dit-il [2], reçoit chez lui un disciple des sages, le nourrit, l'abreuve et lui donne de son bien, fait la même chose que s'il offrait un sacrifice quotidien. » Mais on ne voit nulle part que des femmes aient suivi les docteurs juifs dans leurs voyages. Jésus innovait donc sous ce rapport, et lui seul pouvait le faire alors sur un point si délicat. Souvenons-nous qu'il n'y avait guère plus d'un an que ses premiers disciples étaient étonnés de le voir s'entretenir en public avec une femme [3]. Mais voici qu'il rompt, de sa main divine, le cercle étroit dans lequel l'Orient avait enfermé jalousement les femmes, et il ouvre à leur activité intelligente, à leur généreux besoin de se dévouer, le vaste champ des bonnes œuvres, qu'elles ont si admirablement cultivé dans l'Église chrétienne, et qui, grâce à elles, a produit de merveilleuses récoltes dans toutes les directions. Après l'ascension de leur Maître, lorsque les apôtres entreprirent d'évangéliser le monde comme il le leur avait ordonné, ils imitèrent son exemple et se firent souvent accompagner de quelque pieuse personne, qui leur était habituellement liée par la parenté [4].

Arrêtons-nous un instant, pour voir passer devant nous l'humble caravane, — si grande aux yeux du ciel, — dont les membres principaux nous ont été signalés. Jésus est au milieu des Douze, qui l'entourent avec une tendresse égale à leur vénération. Quelques-uns d'entre eux marchent en avant, d'autres à ses côtés, les autres derrière lui, mais tous aussi près de lui que possible, afin de ne rien perdre de ses divines leçons. Le plus souvent, en effet, c'est lui qui a la parole; mais il permet volontiers à ses disciples de l'interroger familièrement, et ils usent largement de ce privilège; il lui arrive même de provoquer leurs questions. A une légère distance, s'avancent plusieurs femmes modestement voilées, celles-là mêmes dont l'auteur du troisième évangile vient de nous parler. Elles sont munies de paniers à provisions et conversent entre elles à demi voix. Les regards qu'elles jettent de temps

1. Cf. S. Jérôme, *in Matth.*, XXVII, 58.
3. *Neveh Schalôm*, f. 156.
3. Joan., IV, 27.
4. I Cor., IX, 5.

en temps dans la direction du Sauveur, montrent qu'il est leur véritable centre. Elles ne sont qu'en petit nombre, car il était inutile qu'elles vinssent toutes à la fois. Elles se relayaient donc de temps à autre, pour offrir leurs services à Jésus et aux apôtres.

C'est sur Notre-Seigneur que nous fixons pareillement les yeux. Il est de taille moyenne; sa physionomie est grave, mais resplendissante d'une céleste beauté [1]. Sa tête n'est point nue; l'usage et le soleil de l'Orient ne le permettaient pas. Contrairement aux représentations habituelles des peintres, elle est couverte d'un *soudar* (le keffyeh des Arabes) c'est-à-dire, d'une sorte de mouchoir attaché sous le menton et flottant sur le cou et sur les épaules [2]. Son vêtement principal consiste en une longue tunique, qui recouvre tout le corps, mais qu'il a relevée dans sa ceinture pour marcher plus commodément. Par-dessus cette tunique, de couleur peu voyante, il porte un *tallith* ou manteau bleu, dont les amples replis permettent à peine d'entrevoir par instants la tunique. Enfin ses pieds nus sont chaussés de sandales [3]. Bienheureux ceux et celles auxquels il fut donné de jouir ainsi de sa présence !

II. — JÉSUS RÉFUTE ÉNERGIQUEMENT UNE INFAME CALOMNIE DES PHARISIENS ET DES SCRIBES.

Le récit évangélique ne nous laisse pas longtemps sous la très douce impression de la scène qui précède, et qui représentait l'Église à son berceau. Les sentiments très imparfaits d'un certain nombre des proches du Sauveur et la haine fanatique des pharisiens vont occasionner coup sur coup de très douloureux incidents. Nous sommes cependant encore dans la période des grand succès de Jésus, et les foules juives, de plus en plus attachées à sa personne, continuent d'accourir auprès de lui partout où le conduit son zèle, ne lui laissant

1. Voir le t. I, pages 391-392.
2. Sortir la tête découverte eût été regardé comme inconvenant, dit le Talmud au traité *Kiddouschin*, 39 *a*.
3. Pour cette esquisse, nous avons mis à profit le tableau analogue tracé par Fr. Delitzsch dans le charmant opuscule *Sehet, welch ein Mensch*, in-18, 1872, p. 3-5.

pas un instant de repos. Le premier de ces faits pénibles n'est raconté que par saint Marc [1], et en termes tellement concis, qu'on éprouve quelque difficulté à démêler la signification de tous les détails [2].

Un jour donc que Jésus rentrait à Capharnaüm avec ses apôtres [3], pour repartir ensuite dans une autre direction, la maison où il logeait fut envahie par une foule énorme, qui demeura là si longtemps, avide de sa parole et recourant à sa puissante bonté, que ni lui ni les Douze ne purent profiter d'un léger intervalle pour prendre un peu de nourriture [4]. Déjà, précédemment, l'affluence des visiteurs avait placé Jésus et ses disciples dans une situation analogue [5], quoique moins pénible, et le même fait dut se renouveler plus d'une fois [6] durant cette période de la vie publique du Sauveur, qui n'écoutait que son zèle et qui réalisait alors avec joie sa propre parole [7] : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, pour accomplir son œuvre. »

Ayant appris ce qui se passait, des gens que l'évangéliste désigne par la formule générale « les siens » [8], et qui peuvent avoir été ou des parents, ou de simples disciples, se présentèrent soudain, avec l'intention avérée de se saisir de lui de vive force [9], et de l'emmener avec eux, bon gré mal gré. Pour justifier cette intervention violente, ils osaient dire :

1. Marc., III, 20-21.
2. Déjà Victor d'Antioche, le plus ancien commentateur de l'évangile selon S. Marc (au IIe siècle), se plaignait de cette demi-obscurité.
3. Le nom de la localité n'est pas indiqué. On a pensé à Capharnaüm, à cause du trait initial : « Il vient (ἔρχεται au singulier, d'après la meilleure leçon; la Vulgate a le pluriel, *veniunt*, avec plusieurs manuscrits grecs) à la maison. » On a conjecturé que cette maison n'est autre que celle de Simon-Pierre, mentionnée plusieurs fois comme servant de résidence à Jésus lorsqu'il était à Capharnaüm. Cf. Marc., II, 11, etc.
4. A la lettre : « pour manger du pain. » Hébraïsme provenant de ce que le pain est en Orient, comme chez nous, la base de l'alimentation. Cf. Gen., III, 19; XXXI, 54; XLIII, 16; Ex., II, 20; Jer., XLI, 1; etc.
5. Marc., II, 1-2.
6. Marc., VI, 39.
7. Joan., IV, 34.
8. Οἱ παρ' αὐτοῦ (Vulg., *sui*). Cette locution est classique et biblique tout ensemble. Prov., XXXI, 21, les Septante l'emploient pour traduire l'expression hébraïque « sa maison » (la famille et les domestiques). Il en est de même Dan., XIII, 33. Au Ier livre des Machabées (cf. IX, 44; XII, 27; XIII, 52; XV, 15; XVI, 16), elle est prise assez fréquemment dans un sens large, pour représenter la suite et les adhérents de quelqu'un. Voir aussi Josèphe, *Ant.*, I, X, 5. La version syriaque du Sinaï (SyrSin) : « ses frères. »
9. Κρατῆσαι (Vulg., *tenere*).

« Il a perdu l'esprit [1]. » Comment expliquer une pareille scène? Le grave Maldonat avait raison de dire [2] qu'un sentiment de piété, louable dans une certaine mesure, mais qui aurait pu être plus intelligent, bien loin de faciliter l'interprétation, en a au contraire accru la difficulté. Ainsi, d'anciens commentateurs mettent la parole outrageante, « Il a perdu l'esprit, » sur les lèvres des pharisiens et des scribes, dont ils insèrent le nom à la place des mots « les siens ». D'autres donnent à la locution « Ils disaient, » la signification impersonnelle, « On disait, » qui n'est pas absolument étrangère à saint Marc [3]. L'exégèse actuelle refuse très justement de se prêter à ces coups de force, qui n'aboutissent à rien, et laissant au texte sa signification naturelle, elle s'efforce simplement d'expliquer la formule un peu ambiguë « les siens ». Cette expression, nous l'avons dit, peut désigner soit des disciples de Jésus dans le sens large, soit des membres de sa parenté. La première hypothèse, qu'admettent divers exégètes catholiques, protestants et même rationalistes [4], créerait une situation moins odieuse, et elle semble favorisée par le récit même, qui nous montre les nouveaux venus « sortant » de leurs maisons, pour accourir jusqu'à Jésus et s'emparer de sa personne. Or, si Capharnaüm a été le théâtre de l'incident, rien ne prouve qu'il y ait eu là des membres de la famille de Notre-Seigneur. Quant à ses proches parents, ils demeuraient encore dans le lointain Nazareth, et ils n'auraient pas eu le temps d'arriver de si loin.

On peut cependant, avec la plupart des interprètes anciens et contemporains, se résoudre à appliquer ici la formule « les siens » à la famille du Sauveur, sans aller contre la pensée de l'évangéliste, à condition de séparer absolument des vulgaires insulteurs la sainte mère de Jésus, et ceux de ses « frères » qui viendront prochainement lui faire une affectueuse visite [5]. Saint Jean ne nous dira-t-il pas expressément [6], à une date encore plus tardive, que plusieurs des proches parents du Christ ne croyaient pas en lui, n'acceptaient pas son rôle, ou

1. Ἐξέστη. A la lettre, « il est hors de lui. » La traduction de la Vulgate, *in furorem versus est*, dépasse quelque peu la signification du grec, qui n'indique pas nécessairement la folie furieuse.
2. Dans son commentaire sur ce passage de S. Marc.
3. Marc., III, 2.
4. Entre autres, parmi ces derniers, le Dr Keim.
5. Matth., XII, 47-50; Marc., III, 32-35; Luc., VIII, 20-21.
6. Joan., VII, 5.

du moins le comprenaient tout autrement que lui? Quoique si attristante, la démarche trop brièvement exposée par saint Marc, et le propos injurieux par lequel on essayait de la légitimer, ne doivent donc pas trop nous surprendre. Au reste, il n'est nullement démontré que ces hommes vinssent avec des dispositions hostiles, malgré la rudesse de leur langage. On leur prête même assez généralement de bonnes intentions à l'égard de Jésus. L'agitation qui se faisait autour de lui les inquiétait; à plus forte raison se troublaient-ils, en pensant aux nombreux ennemis qu'il s'était suscités, et dont le mécontentement pouvait retomber sur la famille entière. Tout cela les rendait perplexes. Il est possible qu'ils aient combiné ensemble cet acte, tout au moins extravagant, pour arracher plus facilement Jésus aux dangers qui le menaçaient [1].

Peu de temps après, racontent saint Matthieu et saint Luc [2], on présenta à Notre-Seigneur un possédé aveugle et muet. Il expulsa le démon, et aussitôt l'infirme recouvra la vue et la parole, car, dans ce cas spécial, la cécité et le mutisme étaient le résultat de la possession diabolique, et non d'un défaut des organes. Trois miracles furent ainsi opérés à la fois, comme le faisait remarquer saint Jérôme. Cette délivrance eut de nombreux témoins, qui purent la constater à leur aise. Leur admiration fut à son comble. « Toutes les foules, écrit énergiquement saint Matthieu, étaient hors d'elles-mêmes [3]; » et il cite leurs réflexions enthousiastes : « Celui-ci ne serait-il pas le Fils de Dieu, » c'est-à-dire, le Messie en personne? La multitude était suspendue entre la négative et l'affirmative; mais elle n'osait pas se prononcer sur ce point délicat, parce que Jésus, malgré sa sainteté, ses miracles et l'élévation de sa doctrine, ne correspondait pas au faux idéal que ses compatriotes s'étaient fait du rédempteur d'Israël. Mais que l'un des pharisiens ou des scribes que nous apercevons dans l'assistance — plusieurs d'entre

1. Sur la conclusion que certains rationalistes d'extrême gauche ont tirée de cet incident et d'autres faits de la vie du Sauveur, voir l'Appendice XVI.

2. Matth., XII, 22-23; Luc., XI, 14.

3. Ἐξίσταντο : le même verbe que celui qui exprimait plus haut l'odieuse opinion des disciples ou des proches du Sauveur. Ici, la Vulgate l'a traduit très exactement par *stupebant*. Il décrit des états d'âme très différents, depuis la simple admiration (S. Luc a ἐθαύμασαν) jusqu'à la folie, en passant par l'exaltation et l'illuminisme. S. Marc et S. Luc en font plusieurs fois un usage semblable à celui que nous trouvons ici dans S. Matthieu.

eux étaient venus de Jérusalem, tout exprès pour épier et critiquer Jésus — élève la voix et réponde : « Oui, en vérité, c'est lui le Christ du Seigneur; » et aussitôt ce germe de foi se développera promptement, triomphant des idées mesquines et des préjugés. Malheureusement, aveuglés par la haine, ces ennemis acharnés, sans conscience, au lieu de tirer du triple miracle une conclusion favorable au thaumaturge, ne rougiront pas de proférer contre lui une accusation insensée, qui était en même temps une infâme calomnie. « Il est possédé de Béelzébub, s'écrièrent-ils, et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons [1]. » Remarquons-le, ils se gardent bien de nier le prodige, chose pourtant si avantageuse et si facile dans le cas où leur adversaire n'aurait été qu'un imposteur; mais ils en donnent une interprétation destinée à ruiner promptement, si elle avait été acceptée, le prestige grandissant de Jésus. Il possédait une puissance réelle sur les démons, des faits multiples le prouvaient jusqu'à l'évidence; mais au dire de ces hommes pervers, il la tenait du chef des démons lui-même, non pas de Dieu. Plus l'accusation était violente, plus elle avait de chance de produire sur les foules, à l'esprit crédule, l'effet moral qu'en attendaient les calomniateurs [2].

Il n'est pas nécessaire que nous entrions ici dans la discussion à laquelle donne lieu le nom de Béelzébub, dont la prononciation, l'origine et le sens exact sont incertains [3]. Il suffira de dire que c'était un sobriquet dédaigneux, par lequel les compatriotes de Jésus désignaient ironiquement Satan. Il n'est appliqué nulle part au démon en dehors des évangiles. Si l'on accepte l'orthographe *Béelzebub*, — ou mieux encore, *Béelzeboub*, — adoptée par la Vulgate, la version syriaque et quelques manuscrits grecs, ce nom représentera le prince des démons sous les traits ridicules du « dieu des mouches, » idole adorée par les anciens Philistins d'Accaron [4]. Si l'on préfère lire *Béelzeboul*, avec la plupart des

1. Le blasphème est cité avec des nuances par les trois synoptiques. Nous venons de traduire le texte donné par S. Marc, III, 22, qui se dédouble en deux assertions distinctes, mais connexes. On lit dans S. Matthieu : « Celui-ci ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons; » et dans S. Luc : « C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. »

2. L. Cl. Fillion, *Les Miracles de N. S. Jésus-Christ*, t. II, p. 279.

3. Voir les Dictionnaires de la Bible et les grands commentaires des évangiles.

4. IV Reg., I, 2-3, 6. En hébreu, *ba'al* signifie : « maître, » puis par exten

manuscrits grecs, le sens sera : « Maître de l'ordure, du fumier; » moins bien, selon d'autres : « Maître de l'habitation (infernale). » En toute hypothèse, c'était là un surnom injurieux, qu'on appliquait à Satan envisagé comme le chef de tous les mauvais anges [1].

Le divin Maître, dont la patience égalait la miséricorde, était loin de relever toujours les injures lancées contre lui par ses ennemis. Mais, cette fois, l'accusation était trop grave, trop monstrueuse, pour qu'il n'y répondît pas sur-le-champ. Si le peuple venait à croire qu'elle était fondée, elle pouvait mettre en péril toute l'œuvre messianique. Celui que Dieu accréditait si puissamment et si ostensiblement comme le Messie, transformé en agent et en émissaire de Satan! Lui, recevant ses pouvoirs miraculeux du prince des régions infernales! Il était impossible qu'il consentît à rester sous le coup d'un outrage perfide à ce point. Il va donc réfuter cette calomnie dans un plaidoyer en règle, dont on a de tout temps vanté la vigueur, la sagesse, la clarté. « Toutes les qualités que nous avons admirées déjà dans ses discours et dans ses réponses, nous les trouvons réunies ici : la douceur et l'humilité, qu'aucune offense personnelle, pas même l'outrage le plus avilissant, ne peut faire démentir; le tempérament calme et sublime, qui ne rend pas injure pour injure; la juste sévérité du juge, en harmonie avec l'amour qui instruit et qui persuade; la plénitude de sagesse qui, en toute occasion, révèle les secrets des cœurs, et déclare la vérité avec un pouvoir pénétrant, enfin la majesté de sa personne, qui s'affirme en toutes choses [2]. »

Les trois synoptiques nous ont conservé cette apologie [3] : saint Marc et saint Luc sous une forme abrégée; saint Matthieu avec plus d'ampleur; aussi la citerons-nous d'après sa rédaction. Elle se compose de deux parties distinctes. Jésus se tient d'abord sur la défensive, et renverse l'odieuse hypothèse de ses adversaires, en lui opposant quelques argu-

sion, « dieu », *zᵉboub* est le nom de la mouche. Βααλ μυῖα θεός, traduisent les Septante. Cf. Josèphe, *Ant.*, IX, II, 1. Le « dieu des mouches « était invoqué comme un protecteur contre ce dégoûtant fléau des contrées orientales.

1. Sans avoir érigé la démonologie en système, les Juifs admettaient l'existence d'une certaine hiérarchie organisée parmi les esprits mauvais. Voir F. Weber, *System des altsynagogalen palästin. Theologie*, p. 243; Bousset, *Religion des Judentums*, p. 327-328.

2. H. Stier, *Reden des Herrn Jesu*, h. l.

3. Matth., XII, 25-37; Marc., III, 23-30; Luc., XI, 17-28.

ments inébranlables, qu'il emprunte tour à tour à la raison et à l'expérience. Prenant ensuite une vigoureuse offensive, il dévoile l'énorme culpabilité de ses calomniateurs, et par conséquent le châtiment éternel auquel ils s'exposent. Les scribes et les pharisiens n'avaient cependant pas osé jeter directement leur propos injurieux à la face du Sauveur, comme ils le feront dans quelque temps à Jérusalem [1]. Ils l'avaient sournoisement répandu à travers les rangs de la foule. Mais Jésus en avait eu connaissance d'une manière surnaturelle [2]. Toujours intrépide et franc, il les appela auprès de lui [3], pour lutter contre eux à visage découvert, en présence de toute l'assistance.

Voici la première partie de sa réplique. Elle est presque entièrement proposée, comme le fait remarquer saint Marc, sous la forme de « paraboles, » c'est-à-dire, dans un langage figuré, imagé, qui la rend plus saisissante encore.

Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il? Et si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos fils les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc venu au milieu de vous. Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison de l'homme fort, et piller ses meubles, si auparavant, il n'a lié cet homme fort? Et ensuite il pillera sa maison. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi, disperse [4].

En tête, nous trouvons ce que les logiciens nomment un raisonnement *ex absurdo*. « Comment Satan peut-il chasser Satan? » demande tout d'abord Jésus, d'après le second évangile. Le prince des démons en guerre ouverte contre lui-même : c'est une contradiction dans les termes, c'est une absurdité. En effet, c'est une loi de l'histoire, démontrée par l'expérience quotidienne et par des exemples retentissants, qu'un empire, une famille, un organisme moral, ne peut subsister qu'à la condition que toutes ses parties demeurent étroitement unies. S'il y a schisme, à plus forte

1. Joan., VIII, 48-52.
2. Matth., XII, 25; Luc., XI, 17.
3. Marc., III, 23.
4. Matth., XII, 25-30.

raison s'il y a lutte intestine, la ruine se précipite à grands pas [1]. Or, Satan lui-même et son empire n'échappent pas à cette loi. L'expression « chasser les démons par Béelzébub » n'est donc qu'un jeu de mots vide de sens, un pur sophisme, qui ne résiste pas au moindre examen.

Jésus fait ensuite un argument *ad hominem*, pareillement irréfutable, lorsqu'il s'appuie sur l'exemple des exorcistes juifs, pour réduire à néant l'accusation des scribes. Les « fils », c'est-à-dire les disciples des pharisiens [2], tentaient donc aussi de chasser le démon des corps des possédés; et leurs tentatives étaient parfois couronnées de succès, comme le prouve cette allusion du Sauveur [3]. Leurs maîtres songeaient-ils alors à les regarder comme des confédérés de Satan? Tout au contraire, ils les admiraient et les félicitaient de leurs victoires. Pourquoi cette partialité, cette injustice révoltante à l'égard de Jésus?

Des deux arguments qui précèdent, Notre-Seigneur déduit deux conséquences manifestes. Puisqu'il ne tient pas ses pouvoirs de Satan, c'est donc Dieu même qui les lui a conférés [4]. Mais il y a plus encore : dès là que le royaume de Satan commence visiblement à s'écrouler et va droit à la ruine, il s'ensuit que le royaume de Dieu, le royaume messianique, est devenu une réalité vivante au sein d'Israël.

Jésus présente ensuite une troisième preuve, qui consiste en une petite parabole très dramatique. Le démon y est décrit sous la figure d'un guerrier robuste, armé de pied en cap [5], qui monte la garde à la porte de sa demeure. Pour le désarmer, le vaincre complètement, l'enchaîner, s'emparer de

1. Le mot de Cicéron, *Lælius*, VII, 23, est bien connu : *Quæ enim domus tam stabilis, quæ tam firma civitas est, quæ non odiis et excidiis funditus possit everti?*

2. Cette locution est analogue à celle de « fils des prophètes, » qu'on rencontre souvent dans les livres historiques de l'Ancien Testament.

3. Ce fait est également attesté par l'historien Josèphe, *Ant.*, VIII, II, 5; *Bell. jud.*, VII, VI, 3, et par plusieurs Pères (entre autres, S. Irénée, *Adv. Har.*, II, 7, et Origène, *C. Cels.*, I, et IV). Voir aussi Act., XIX, 13. Le Talmud mentionne les formules, parfois magiques et superstitieuses, à l'aide desquelles avaient lieu ces laborieux exorcismes (*Schabbat*, XIV, 3; *Sanhedrin*, X, 1; *Abodah Zarah*, f. 12, 2).

4. Il chasse les démons « par l'esprit de Dieu, » lisons-nous au premier évangile; « par le doigt de Dieu, » dit S. Luc. Cette seconde expression est, d'après Ex., VIII, 19, celle qu'employèrent les sorciers d'Égypte, pour expliquer les miracles accomplis par Moïse.

5. S. Luc, κατοπλισμένος (la Vulgate a simplement : *armatus*).

sa maison transformée en forteresse et des trésors qu'il y a entassés, il est nécessaire d'être plus fort que lui. Ce « plus fort » qui déloge Satan et lui ravit son butin, c'est Jésus lui-même, les faits l'attestent : comment donc ose-t-on soutenir qu'il est son obligé, son serviteur ?

Les deux dernières lignes que nous avons citées plus haut, « Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi disperse, » renferment un sérieux avertissement. Il y avait alors dans l'auditoire, comme du reste dans la Galilée et dans toute la Palestine, beaucoup d'âmes flottantes, indécises, qui, impressionnées par les miracles, la prédication et la sainteté de Jésus, mais influencées aussi, malheureusement, par l'hostilité que lui témoignaient les chefs spirituels de la nation, ne savaient à quel parti s'arrêter. Jésus les met en garde contre cette indifférence dangereuse, attendu qu'à son égard la neutralité était impossible, coupable même. Lorsque les principes sont en jeu, — et à aucune autre époque de l'histoire ils ne l'avaient été davantage, — l'indifférence devient de l'opposition. Dans la guerre à outrance qui se livrait entre le Messie et les puissances diaboliques, le choix n'existait qu'entre cette double alternative : être pour le Christ ou contre lui, faire la récolte avec Jésus ou la jeter au vent avec Satan.

Après avoir réfuté ses ennemis, Jésus passe à l'offensive, et il met successivement en relief l'étendue de leur crime, et le châtiment qui ne saurait manquer de les atteindre, s'ils persistaient dans leur indigne conduite. Nous allons entendre une de ses paroles les plus terribles [1] :

C'est pourquoi je vous dis [2] : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir.

Ne croirait-on pas entendre la voix d'un juge prononçant l'arrêt le plus sévère? Mais on cesse d'en être surpris, quand on médite les termes de cet arrêt. Jésus voulait frapper un grand coup, pour essayer de ramener à de meilleurs senti

1. Matth., XII, 31-32; Marc., III, 28-30. Ce passage a été omis par S. Luc.
2. Cette formule de transition a ici quelque chose de très solennel. « C'est pourquoi : » parce que, malgré l'évidence en sens contraire, vous osez m'accuser de faire mes miracles grâce au bienveillant concours de Satan.

ments les hommes si coupables qu'il avait en face de lui et tout au moins pour empêcher leur exemple de devenir contagieux : c'est pour cela que deux fois de suite il répète sa sentence. Elle est plus générale dans le premier énoncé; plus développée dans le second. Des deux côtés, elle est exprimée en un style lapidaire, dont tous les mots portent. La proposition générale déclare que, sauf une exception, Dieu, dans son infinie miséricorde, est disposé à accorder un généreux pardon à tous les pécheurs qui, regrettant sincèrement leurs fautes et décidés à n'y plus retomber, s'approchent humblement de son tribunal de juge souverain. Déjà le Seigneur avait fait autrefois cette consolante promesse par l'intermédiaire de ses prophètes[1]; sur les lèvres du Christ, elle a une force et une valeur nouvelles. Mais, ajoute douloureusement le Sauveur, il y a un péché qui est irrémissible par sa nature même : c'est « le blasphème contre le Saint-Esprit [2]. » En réitérant sa pensée, Jésus la rend encore plus précise. Cette fois, au lieu de mentioner en général le péché, il signale une forme particulièrement grave des paroles coupables : dire du mal du Fils de l'homme [3]. Et pourtant, même dans ce cas, le pardon est promis, aux conditions ordinaires du regret et du ferme propos. Ce n'est pas sans raison que Jésus se désigne ici sous le nom de Fils de l'homme, qui représente souvent le Messie par le côté le plus humble de sa nature[4], par son apparition sous la forme humaine. En le voyant si pauvre, si semblable extérieurement aux autres fils d'Adam, si dénué des qualités brillantes qu'on prêtait faussement au libérateur d'Israël, on pouvait, jusqu'à un certain point, être induit en erreur par les préjugés et l'ignorance [5]. Voilà précisément pourquoi ceux qui l'auront méconnu, bien plus, ceux qui l'auront injurié, maltraité, blasphémé, pourront obtenir leur pardon. Il n'en est pas de même du blasphème contre le Saint-Esprit, reprend le Sauveur, puisque ce péché, par sa nature, s'oppose à ce que Dieu puisse pardonner à ceux

1. Voir en particulier Is., I, 16-18, passage si expressif.
2. S. Marc : « Quiconque blasphémera contre l'Esprit Saint. » D'après S. Matthieu, « le blasphème de l'Esprit, » C'est la même formule, abrégée.
3. Ici, la rédaction de S. Marc est moins exacte. Au lieu du Fils de l'homme, il met en scène les fils des hommes : « Tous les péchés seront remis aux fils des hommes; » ce qui affaiblit notablement la pensée.
4. Pages 136-138.
5. S. Pierre, Act., III, 17, et S. Paul, I Tim., I, 13, font clairement cette supposition, à la suite de Jésus lui-même, Luc., XXIII, 34.

qui ont le malheur de s'en rendre coupable. « Il ne sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir [1], » c'est-à-dire, ni dans ce monde, ni dans l'autre. C'est « un péché éternel [2], » qui, par conséquent, sera éternellement puni.

Mais pourquoi donc cette irrémissibilité du blasphème contre le Saint-Esprit? Elle provient évidemment de la gravité particulière de ce crime. Elle n'existe pas du côté de Dieu, tout au moins d'une manière directe, car sa bonté et sa puissance sont infinies. Elle n'existe que du côté du pécheur, dont l'état d'âme est tel, que son pardon est moralement impossible. La scène à laquelle les synoptiques nous font assister en ce moment nous fournit l'explication dont nous avons besoin pour bien comprendre cette malédiction épouvantable. Jésus venait d'opérer un éclatant miracle, dans lequel l'action de Dieu s'était clairement manifestée. Les pharisiens et les scribes, fermant volontairement les yeux à la lumière, n'avaient pas craint de travestir délibérément les faits de la manière la plus odieuse, et d'attribuer ce prodige au prince des démons. Partant de là, Notre-Seigneur déclare que le blasphème contre le Saint-Esprit ne saurait être pardonné. Il montre ainsi que ses insulteurs avaient commis ou étaient sur le point de commettre le péché irrémissible. Celui-ci consiste, par conséquent, en un endurcissement volontaire dans le mal; en une mauvaise foi insigne, qui se permet d'identifier l'œuvre évidente de Dieu à l'œuvre de Satan; en une lutte ouverte et calculée contre le ciel même. Dans ces conditions, on conçoit qu'il n'y ait pas possibilité de pardon. Jésus « parla ainsi, parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit impur. » Saint Marc conclut son récit par cette note significative [3].

Jésus dit encore :

Ou bien dites que l'arbre est bon, et que son fruit est bon; ou dites que l'arbre est mauvais, et que son fruit est mauvais; car c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchants? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. L'homme bon tire de bonnes

1. Locution fréquemment employée par les rabbins. Cf. Dalman, *Die Worte Jesu*, p. 121-125.

2. Marc., III, 29.

3. Sur le péché irrémissible, voir S. Jérôme, *Epist.* XLII, *ad Marcell.*; Suarez, *in* III. *part. S. Thomæ*, quæst. LXXXVI, disput 8; Knabenbauer *Comment. in Evang. S. Matth.*, t. I, p. 503-508.

choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor. Or, je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole inutile qu'ils auront dite. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles[1].

En tenant ce langage en partie figuré, Notre-Seigneur soulignait encore, à un autre point de vue, ce qu'il y avait d'inconséquent dans la conduite de ses ennemis. Ils admettaient, contraints par l'évidence des faits, que Jésus délivrait réellement les possédés. En cela, il était un excellent arbre, produisant de très bons fruits. D'autre part, au dire des pharisiens, il était un mauvais arbre produisant de mauvais fruits, puisqu'ils le traitaient comme l'associé de Béelzébub. Agir ainsi, n'était-ce pas une autre contradiction flagrante, une révoltante absurdité? Le divin Maître, à cette pensée, laisse un libre cours à son indignation, et, comme autrefois le précurseur[2], il flagelle ces « méchants » en les nommant « race de vipères. » Après tout, l'injure et la calomnie n'étaient que trop naturelles de la part de ces hommes, puisque « la bouche parle de l'abondance du cœur, » et qu'il n'y avait en eux que méchanceté. Aussi avec quelle sévérité ne seront-ils pas condamnés par le juste Juge, qui ne laissera pas impunie une parole « oiseuse »[3] et inutile?

Jésus venait d'achever son apologie, lorsque, du milieu de la foule, retentit une voix de femme[4], qui prononçait ces mots : « Heureux le sein qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité. » Ce qui revenait à dire : Oh! que votre mère est heureuse! Cette femme avait été vivement impressionnée par la vigueur et l'habileté du plaidoyer de Jésus, et elle ne put s'empêcher de donner, avec une naïve et touchante simplicité, un libre cours à son admiration. Elle était sans doute mère elle-même, et elle comprenait le bonheur, la fierté que devait éprouver celle qui avait donné le jour à un tel fils, dont la parole et les œuvres étaient si merveilleuses. Aussi, son exclamation est-elle parfaitement naturelle. Elle rappelle, d'ailleurs, la prédiction déjà ancienne de Marie, qu'elle contribuait à réaliser : « Toutes les générations me diront bienheureuse[5]. » Les rabbins mettent sur les

1. Matth., XII, 33-37.
2. Matth., III, 7.
3. S. Jérôme la définit ainsi *In h. l.* : *Verbum quod sine utilitate loquentis dicitur et audientis.*
4. Luc., XI, 27 : « Élevant la voix. »
5. Luc., I, 48.

lèvres du peuple juif, voyant arriver son rédempteur, ces mots de félicitation joyeuse : « Bénie soit l'heure où le Messie a été créé ! béni soit le sein d'où il est sorti [1] ! »

A cette Béatitude, qui ne s'était pas élevée au-dessus du domaine de la nature, Jésus en associa immédiatement une autre, d'un ordre tout surnaturel. « Bienheureux plutôt [2], s'écria-t-il à son tour, ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent, » c'est-à-dire, qui la mettent en pratique. Certes, en tenant ce langage, Jésus ne contestait nullement la vérité de l'éloge adressé à celle qu'il avait rendue la plus heureuse des mères, et qui avait toujours si fidèlement observé la divine parole; mais, selon sa coutume, il profite de cette occasion pour élever son auditoire à une sphère supérieure. C'est pourquoi il affirme que mieux vaut lui être uni par l'obéissance aux ordres de Dieu, que par des relations purement extérieures, quelque étroites et honorables qu'elles pussent être. Les deux Béatitudes s'appliquaient donc à Marie, comme aimaient à le faire remarquer les saints Pères [3].

Cependant, quelques scribes et quelques pharisiens, qui n'avaient point pris part à la calomnie réfutée par Notre-Seigneur [4], lui adressèrent à leur tour la parole, en disant, avec un mélange de respect et de hardiesse : «Maître (*Rabbi*), nous voulons voir un signe venant du ciel, opéré par vous. » Pour ces hommes, qui représentaient un parti nombreux, les miracles antérieurs de Jésus, et en particulier celui qui venait de donner lieu au blasphème de leurs collègues, ne suffisaient donc pas pour démontrer l'origine divine de son rôle et son caractère de Messie. Pour les convaincre, il fallait qu'il consentît à accomplir, sur leur demande, un « signe », un miracle extraordinaire, décisif, qui aurait lieu, cette fois, non pas sur la terre, » mais dans les régions atmosphériques; par exemple, une éclipse, un orage par un ciel serein [5]. Auraient-ils cru, même si cette condition avait été remplie?

1. Passage cité par Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. I, p. 201.

2. Ici, l'adverbe μενοῦν (Vulg., *quin immo*), tout en confirmant l'assertion qui précède, la modifie pour l'améliorer.

3. En particulier S. Augustin, *Tractat.* x, 3 *in Joan.* : *Hoc in ea magnificavit Dominus quia fecit voluntatem Patris, non quia caro genuit carnem; inde felix quia verbum Dei custodit.* Et ailleurs, *De virgin.*, 3 : *Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi.*

4. Cela ressort clairement du récit de S. Luc : ἕτεροι, « d'autres. »

5. Moins bien, selon quelques interprètes, un prodige tellement éclatant, qu'on serait forcé de le regarder comme une œuvre divine.

On peut en douter, car « il n'y a pas de limite aux exigences des sceptiques, en fait de surnaturel [1]; » ils s'arrogent le droit de critiquer même les miracles les plus indubitables. Aussi saint Luc a-t-il soin de faire remarquer que c'était « pour le tenter, » qu'on adressait alors à Jésus cette requête. Mais il saura traiter ces tentateurs comme ils le méritent. Il les réduira également au silence, par un autre petit discours d'une fermeté remarquable [2]. Il leur répondit d'abord :

Cette génération méchante et adultère demande un signe, et il ne lui sera donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas. Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre [3].

Le refus est péremptoire, exprimé en termes sévères, et le Sauveur ne le formule pas seulement pour ses interlocuteurs immédiats, mais pour tous ceux de ses coreligionnaires qui partageaient leurs sentiments coupables [4]. Ils n'auront pas le signe qu'ils osent réclamer. Et pourtant, dans son infinie bonté, sans parler de ses miracles quotidiens qui ne prendront fin qu'avec sa vie, Jésus leur accordera le prodige exceptionnel, le miracle des miracles, qu'il désigne sous le nom de « signe de Jonas. » De nos jours, on a quelquefois affirmé qu'en établissant ce rapprochement entre la personne de Jonas et la sienne, Notre-Seigneur n'avait en vue que leurs deux prédications. Cela ne saurait être. La parole de Jésus, telle que nous la lisons dans le récit de saint Matthieu, s'oppose formellement à une telle interprétation, puisque, avant de signaler la prédication de Jésus et celle de Jonas, elle mentionne, avec la plus parfaite clarté, un point de comparaison autrement important : le séjour du prophète dans le ventre du cétacé [5], et le séjour du Christ « au cœur de la terre [6]. »

1. Girodon, *Comment. critique et moral sur l'évangile selon S. Luc*, 1903, p. 337.

2. Matth., XII, 39-45; Luc., XI, 29-36, 24-28.

3. Matth., XII, 39-40.

4. L'épithète « adultère » a ici le sens d'infidèle, le peuple israélite dans son ensemble étant comparé, comme en maint passage de l'Ancien Testament (Is. I, 21; L, 1; Jer., II, 2; III, 6-15; Ez., XVI, 8-14; XXIII, 27; Os., I, 2-II, 15; VII, 13-16, etc.), à une épouse qui oublie ses promesses les plus sacrées.

5. Le terme κῆτος (Vulg., *cetus*) est général, et correspond aux mots « grand poisson » du livre de Jonas, II, 1.

6. Dans le cantique qu'il composa après sa délivrance, Jonas se représente

La locution « trois jours et trois nuits » doit être expliquée, tout au moins en ce qui concerne Notre-Seigneur, d'après la signification assez large que lui donnaient les anciens Juifs. Pour eux, dans les locutions de ce genre, un jour commencé était compté comme une journée de vingt-quatre heures. Les dernières heures du vendredi saint, le samedi saint et les premières heures du dimanche de la résurrection équivalent ainsi à trois jours et à trois nuits.

L'histoire entière de l'Ancien Testament ne contient pas d'exemple plus frappant d'une préservation miraculeuse de la mort que celle dont Jonas fut le héros. Aussi Dieu, en accomplissant ce prodige unique, s'était-il proposé d'en faire le type d'une résurrection beaucoup plus merveilleuse encore, celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Tout à fait au début de sa vie publique, le Sauveur avait déjà renvoyé au grand miracle de sa résurrection les hiérarques juifs, qui le pressaient de légitimer par un « signe, » opéré sous leurs yeux, l'acte hardi d'autorité auquel il venait de se livrer [1]. Mais alors, sa réponse avait été encore plus obscure.

Obligé de condamner la « génération méchante » qu'il n'a pas pu amener à croire en lui, Jésus va encore emprunter à l'histoire d'Israël deux faits célèbres, pour mieux faire ressortir la culpabilité d'un trop grand nombre de ses compatriotes.

Les hommes de Ninive se lèveront, au jour du jugement, contre cette génération et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et voici qu'il y a ici plus que Jonas. La reine du Midi se lèvera, au jour du jugement, contre cette génération et la condamnera, car elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; et voici qu'il y a ici plus que Salomon [2].

Le premier de ces deux exemples provient aussi du livre de Jonas [3]. Il décrit sous un très beau jour la conversion des Ninivites, ces païens orgueilleux, qui firent pénitence à la voix d'un inconnu, d'un étranger. La « reine du sud » ne

comme perdu « au cœur de la mer (Jon., II, 4). » Jésus fait évidemment allusion à ce trait, lorsqu'il parle de son propre séjour « au cœur de la terre », c'est-à-dire, du tombeau.

1. Joan., III, 18-19.
2. Matth., XII, 41-42.
3. III, 1-10.

diffère pas de la reine de Saba, dont le royaume, que l'on croit avoir fait partie de l'Hyémen actuel, était situé au sud-est de la Palestine. Elle était venue de très loin, — des confins du monde d'alors, d'après une hyperbole orientale, — pour voir et consulter Salomon, et elle s'était retirée toute émerveillée de ce qu'elle avait vu et entendu [1]. Ces contrastes humiliants rappellent certains traits du discours prononcé par Notre-Seigneur dans la synagogue de Nazareth [2], comme aussi les anathèmes qu'il lancera plus tard contre trois cités incrédules des bords du lac [3]. Le rapprochement personnel qu'il fait à deux reprises est d'une énergie extraordinaire. Quelle force surtout dans les mots : « Il y a ici plus que Jonas; Il y a ici plus que Salomon, » prononcés avec un accent d'autorité, de conviction, qui dut certainement émouvoir plus d'un auditeur.

A la suite de ces paroles, saint Luc insère quelques lignes [4], que nous avons déjà rencontrées dans le Sermon sur la montagne [5], et qui reviennent à dire à ceux qui demandaient un prodige à Jésus, au gré de leurs caprices : Vous avez reçu des preuves multiples, évidentes, de ma mission divine, et, pour en reconnaître la valeur, vous n'auriez qu'à ouvrir les yeux de votre intelligence; mais vous vous laissez volontairement aveugler par votre indifférence ou par votre haine passionnée.

Personne n'allume une lampe pour la mettre dans un lieu caché, ou sous le boisseau; mais on la met sur le candélabre, afin que ceux qui entrent voient la lumière. La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est simple [6], tout ton corps sera lumineux; mais, s'il est mauvais, ton corps aussi sera ténébreux. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit ténèbres. Si donc tout ton corps est éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumière, et tu seras éclairé comme par une lampe brillante.

Gracieux langage, qui exprime trois vérités familières. Nos yeux sont la lampe qui éclaire notre corps et ses mouvements; S'ils sont en bon état, notre être physique sera en pleine

1. III Reg., x, 1-13.
2. Luc., iv, 25-27.
3. Matth., xi, 20-24; Luc., x, 13-15.
4. Luc., xi, 33-36.
5. Matth., v, 15; vi, 22-23.
6. C.-à-d., sain, bien constitué.

lumière; s'ils sont malades, nous marcherons dans les ténèbres. Puisqu'ils sont pour nous un organe si nécessaire, nous devons veiller sur eux avec le plus grand soin. Mais il importe davantage encore de surveiller l'organisme de notre vision intellectuelle et morale, de peur qu'il ne se trouble, ne s'obscurcisse et ne devienne incapable de comprendre les vérités les plus manifestes.

En achevant ce second discours, Jésus revient indirectement sur la calomnie qu'il avait réfutée dans son allocution précédente. « Vous êtes possédé de Béelzébub, » s'étaient écriés honteusement ses adversaires. Rétorquant l'accusation, il montre, à mots couverts, que le vrai démoniaque, c'était cette génération méchante à laquelle les exorcismes avaient été prodigués en vain. Elle est demeurée insensible à toutes les offres de salut qui lui sont venues du ciel. Pour la châtier d'une faute si grave, Dieu permettra qu'elle tombe de plus en plus au pouvoir de Satan. Cette pensée est présentée sous la forme d'une allégorie mouvementée, remarquable par sa pénétration psychologique.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre dans des lieux arides [1], cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Et y revenant, il la trouve vide, balayée et ornée. Alors il va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant dans la maison, ils y habitent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est ce qui arrivera à cette génération très mauvaise [2].

L'application se fait d'elle-même. L'antique démon de l'idolâtrie, qui avait amené sur les ancêtres de la génération juive contemporaine l'ouragan des châtiments divins, avait été expulsé, grâce aux souffrances de la captivité babylonienne, dont la nation était sortie meilleure et purifiée. De retour en Palestine, les Juifs devinrent, pour un temps, meilleurs moralement qu'à toute autre période de leur histoire. Malheureusement, cet état de perfection relative ne fut pas de longue durée, car le démon, furieux d'avoir été chassé de son ancienne demeure, revint à la charge sous une autre forme, plus puissant et plus mauvais qu'auparavant. A l'aide

1. C'est-à-dire, à travers les déserts et les cités en ruines, lieux où la sainte Écriture place assez fréquemment l'habitation des esprits mauvais (Isaïe, XIII, 21-22; Tobie, VIII, 3; etc.).
2. Matth., XII, 43-45; Luc., XI, 24-26.

des erreurs sadducéennes et de l'hypocrisie pharisaïque, il réussit à reconquérir son habitation première, et à y exercer une influence sept fois plus pernicieuse, dont les effets, déjà visibles à l'époque de Jésus-Christ, et qui furent cause qu'on ne le reconnut pas comme le Messie, apparurent davantage encore après son ascension, jusqu'à ce que la ruine totale de la nation arrivât, comme châtiment suprême [1].

Tandis que Jésus parlait ainsi [2] à la foule, qui était en partie assise autour de lui, sa mère et ses cousins, que les évangélistes continuent d'appeler « ses frères, » se présentèrent pour le voir et pour s'entretenir avec lui [3]. Mais il leur fut impossible de l'aborder, tant était compacte la foule qui avait envahi l'intérieur et les alentours de la maison. La nouvelle de leur arrivée se communiqua de bouche en bouche, et parvint ainsi à l'un des auditeurs les plus rapprochés, qui crut devoir avertir Jésus, en lui disant : « Voici que votre mère et vos frères [4] sont dehors et vous cherchent. »

Cette visite, il est nécessaire de le redire pour prévenir une confusion fâcheuse, n'a rien de commun avec la singulière démarche qu'avaient faite auprès de Jésus, peu de temps auparavant, quelques-uns de ses proches ou de ses disciples. Saint Marc, qui est seul à raconter les deux incidents, les distingue très nettement l'un de l'autre [5]. La mère du Christ n'avait pris aucune part au premier. Pour quel motif spécial venait-elle actuellement auprès de son fils? Les écrivains sacrés gardent un silence complet à ce sujet; mais il est permis de supposer que l'hostilité croissante des pharisiens envers le Sauveur n'était pas étrangère à ce déplacement de Marie. Ayant appris que la situation de Jésus n'était pas sans péril, elle accourait vaillamment et maternellement auprès de lui, de même qu'elle le rejoindra plus courageusement encore au pied de la croix, sur le Calvaire. En tout cas, dès lors qu'elle accompagne les « frères » de Notre-Seigneur, nous pouvons être sûrs que la visite n'avait qu'un excellent but.

1. Voir S. Jean Chrys., *Hom*, XLIII *in Matth.*
2. L'emploi de cette formule par S. Matthieu suppose que ce nouvel épisode suivit immédiatement le discours de Jésus aux pharisiens. S. Marc et S. Luc ne fixent aucune date.
3. Les trois synoptiques racontent cet épisode : Matth., XII, 46-50; Marc., III, 31-35; Luc., VIII, 19-21.
4. Les mots καὶ αἱ ἀδελφαί σου, « et tes sœurs », qu'on lit dans quelques manuscrits, sont vraisemblablement apocryphes.
5. Marc., III, 20-21, 31-35.

A celui qui l'avait averti de leur arrivée, Jésus répondit : « Qui est ma mère, et quels sont mes frères? » Puis, promenant ses regards avec une tendresse indicible sur les assistants, et étendant la main comme pour en prendre possession, il continua : « Voici ma mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, est mon frère, et ma sœur, et ma mère. » Le divin Maître ne pouvait pas dire plus délicatement et plus fortement à ses disciples, qui étaient en grand nombre dans l'auditoire, quelle était l'étendue de son affection et de son dévouement. Il était juste qu'il s'unît étroitement à ceux qui s'appliquaient avec zèle à obéir en tout à la volonté divine, lui dont l'obéissance jusqu'à la mort était la fin perpétuelle et suprême. Ce lien établissait, entre eux tous et lui, des relations comparables à celles que créent la maternité et la fraternité entre les membres d'une même famille. Aussi, quelle condescendance infinie de sa part! « Il ne rougit pas de les appeler frères, » s'écriait saint Paul à ce souvenir [1].

Mais ces mots, si doux et si honorables pour les disciples du Sauveur, ne renferment-ils pas un reproche à l'égard de ses propres parents et surtout de sa mère? On l'a parfois supposé dans les temps anciens, et des hommes qui semblent avoir hérité envers Marie des sentiments que les pharisiens nourrissaient contre le Sauveur, le répètent en exagérant davantage encore [2]. Et pourtant, examinée sans parti pris, cette parole ne contient rien de froissant pour Marie, à laquelle elle n'enlevait rien de ses privilèges maternels, sans compter qu'elle ne lui avait pas été directement adressée. Par sa profondeur, elle rappelle celles que Jésus avait prononcées en deux circonstances antérieures : d'abord dans le temple de Jérusalem, lorsque la sainte Vierge et saint Joseph le trouvèrent au milieu des docteurs juifs [3]; puis plus récemment, aux noces de Cana, à l'occasion de son premier miracle [4]. Ici encore, il envisage ses relations de famille, non pas au point de vue naturel, mais sous celui de son devoir en tant que Messie. Ce devoir primait tout le reste. Pour l'ac-

1. Hebr., II, 11. Voir S. Jean Chrys., *Hom.*, XLIV, *in Matth.* Quelques commentateurs ont tort de n'appliquer cette parole de Jésus qu'aux douze apôtres. Elle concernait tous ses disciples présents et à venir.
2. Voir l'Appendice XVII.
3. Luc., II, 49.
4. Joan., II, 4.

complir librement, pour se consacrer tout entier à son rôle, il était nécessaire qu'il vécût dégagé de sa famille et des attaches qui, quoique très saintes en elles-mêmes, auraient pu le distraire dans l'exercice de sa vocation. L'attitude qu'il prend ici à l'égard de ses proches est celle qu'il recommandera bientôt à ses apôtres [1], et même jusqu'à un certain point à tous les chrétiens [2]; attitude qui n'a d'ailleurs rien d'absolu, puisque Jésus conserva jusqu'au bout une tendresse vraiment filiale pour sa mère [3], et qu'il prit énergiquement, à l'occasion, la défense des droits des parents contre des fils mal conseillés [4]. Ainsi donc, ici comme dans le temple de Jérusalem, il ne manifeste aucune froideur pour sa mère, mais il lui préfère son Père céleste [5]. Ce n'est point Marie qui aurait songé à s'en plaindre.

Jésus, lorsqu'il eut congédié la foule reçut-il ses visiteurs? Les évangélistes ne s'arrêtent point aux informations de ce genre; mais il est tout à fait vraisemblable que la sainte Vierge eut alors une affectueuse entrevue avec son fils.

1. Marc., x, 39 et parall.
2. Matth., x, 37.
3. Joan., xix, 26, 37.
4. Matth., xv, 3-5.
5. *Ostendit paternis se ministeriis amplius quam maternis affectibus debere.* S. Ambroise, *in h. l*

CHAPITRE IV

LES PARABOLES DU ROYAUME DES CIEUX.

I. — LA PRÉDICATION DE JÉSUS SOUS LA FORME DE PARABOLES.

Il importe tout d'abord de définir et de décrire cette méthode d'enseignement, particulièrement intéressante, que Notre-Seigneur a déjà employée plusieurs fois depuis l'ouverture de sa vie publique [1], mais à laquelle il va désormais recourir très fréquemment, pour un motif spécial, qu'il nous indiquera lui-même.

Le mot « parabole » nous est venu du grec, par l'intermédiaire du latin [2]. Étymologiquement il désigne la juxtaposition de deux choses, puis la comparaison qui résulte de leur rapprochement [3]. Il représente donc, en général, un genre littéraire dans lequel on place, pour ainsi dire, à côté de la vérité, une image qui la rend plus sensible, plus vivante.

Nous n'avons pas à nous occuper des paraboles nombreuses, parfois brillantes, des classiques grecs, avec lesquelles celles de l'évangile n'ont aucune connexion [4]. Ces dernières se rattachent directement à un genre tout sémitique, dont les écrits de l'Ancien Testament contiennent des exemples multiples, et que les Hébreux désignaient par l'appellation

1. Cf. Matth., v, 13-16, le sel et la lumière; vi, 26, 30, les oiseaux du ciel et le lis des champs; vii, 13-14, les deux portes et les deux voies; viii, 24-27, les constructeurs sages et insensés; ix, 16-17, les vêtements rapiécés et les outres; xi, 16-17, les enfants capricieux; etc.

2. Παραβολή, *parabola*.

3. Il se compose de l'adverbe παρά, « à côté », et du verbe βάλλω « je jette ». A la lettre : « Je place à côté. » Cicéron le traduit par *collatio*, « comparaison »; Tertullien, par *simititudo*, « ressemblance ».

4. Voir l'article du P. Lagrange dans la *Revue biblique*, 1909, p. 198-214

générale de *mâchal*, « similitude », habituellement traduite dans la version des Septante par le substantif « parabole ». Et de même que le *mâchal* revendique un domaine assez étendu, et se manifeste successivement sous les formes très variées du simple proverbe [1], de la sentence énigmatique [2], de la narration métaphorique [3], du discours prophétique [4], etc., de même la parabole des évangiles nous apparaît sous des aspects assez divers. C'est ainsi que saint Luc donne le nom de parabole au proverbe « Médecin, guéris-toi toi-même » [5]; saint Matthieu et saint Marc, à une comparaison pure et simple [6].

Néanmoins, lorsque les synoptiques mentionnent les paraboles du Sauveur, c'est le plus souvent dans le sens devenu de très bonne heure populaire, pour désigner ces délicieux petits récits, fictifs, mais vraisemblables en eux-mêmes, dont les éléments sont empruntés soit à la nature, soit à la vie quotidienne, et qui exposent, plus ou moins dramatiquement, des vérités religieuses ou morales qu'ils sont destinés à mettre ainsi en relief, pour les faire pénétrer plus avant dans les intelligences et dans les cœurs. Mais toujours, dans ces tableaux d'étendue très variée, la partie essentielle est une comparaison, quelquefois assez développée, parfois simplement indiquée [7]. La parabole est ainsi, « comme un composé de corps et d'âme. Le corps c'est le récit lui-même, dans son sens obvie et naturel... L'âme est une suite d'idées parallèles aux premières, se déroulant dans le même ordre, mais dans un plan supérieur, de sorte qu'il faut être averti et apporter de l'attention pour les saisir [8]. » La parabole n'est pas sans analogie avec la fable; mais elle en diffère à deux points de vue. Elle ne permet pas aux êtres animés ou inanimés qu'elle met en scène de dépasser les lois de leur nature; elle les laisse dans leur sphère naturelle, sans donner, par exemple,

1. I Reg., x, 12; « Saül aussi parmi les prophètes? » xiv, 14 : « Des méchants sort la méchanceté. »
2. Prov., i, 6; etc.
3. Ez., xii, 22.
4. Num., xxii, 7, 18; xxiv, 3, etc. Voir Gesenius, *Thesaurus linguæ hebr et chald. Vet. Testam.*, t. ii, p. 828.
5. Luc., iv, 23.
6. Matth., xv, 15; Marc., vii, 17.
7. Notons ici que le mot παραβολή est employé 56 fois dans le Nouveau Testament, 48 fois dans les évangiles synoptiques (17 fois par S. Matthieu, 13 par S. Marc., 18 par S. Luc), jamais par S. Jean, qui cite l'expression analogue παροιμία (Joan., x, 6; xvi, 26, 29).
8. Lesêtre, dans F. Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. iv, col. 2107.

la parole au loup et à l'agneau. De plus, par sa tendance morale ou religieuse, elle est de beaucoup supérieure à la fable, qui ne s'élève guère au-dessus du monde naturel. Elle diffère aussi de l'allégorie, qui est une métaphore plus prolongée, plus compliquée, et qui personnifie directement les idées, comme on le voit par les deux exemples que fournit le quatrième évangile : les allégories du Bon Pasteur et de la vigne [1].

A propos des paraboles dites du royaume des cieux, dont nous allons aborder bientôt l'étude, saint Matthieu fait la réflexion suivante [2] : « Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles, et il ne leur parlait pas sans paraboles. » Bien que la seconde moitié de cette note soit évidemment hyperbolique, elle prouve néanmoins que le nombre des paraboles proprement dites exposées par Notre-Seigneur à partir de cette époque de son ministère, dut être considérable. Les évangélistes nous en ont conservé trente environ [3], et ici, comme pour les miracles de Jésus, leur choix a été des plus judicieux, des plus heureux.

Bien que le Sauveur ait prononcé ses paraboles au jour le jour, selon les circonstances du moment, il existe cependant entre elles un ordre véritable, qui permet de les classer méthodiquement. Elles forment trois séries distinctes, séparées par leur thème général, non moins que par les périodes du ministère de Jésus auxquelles elles appartiennent. Dans la première série, se rangent d'elles-mêmes les huit paraboles du royaume des cieux. Un peu plus tard, nous verrons apparaître une seconde série, plus considérable encore et d'un type nouveau, conforme au nouveau but que se proposera leur divin auteur. Elle comprend les paraboles du bon Samaritain, du serviteur sans pitié, de l'ami nocturne, du riche insensé, du figuier stérile, du grand festin, de la brebis perdue,

1. Joan., x, 1-16; xv, 1-11.

2. Matth., XIII, 24. S. Marc, IV, 33, la reproduit presque dans les mêmes termes.

3. Il règne parmi les commentateurs, au sujet du chiffre des paraboles de l'évangile, un désaccord qui serait incompréhensible, s'il n'avait pas pour cause l'appréciation très différente des pièces littéraires qu'on fait entrer en ligne de compte. C'est ainsi que tels auteurs mentionnent 71 et même 79 paraboles, mais à condition de ranger parmi elles de simples expressions métaphoriques, comme l'invitation à porter le joug du Sauveur (Matth., XI, 29-30), et la menace de suspendre une meule de moulin au cou de ceux qui scandalisent leur frère (Luc., XVII, 2), etc. Communément, on ne compte que les « paraboles à histoire.

de la drachme perdue, de l'enfant prodigue, de l'habile intendant, du mauvais riche et du pauvre Lazare, du juge inique, du pharisien et du publicain, des ouvriers envoyés à la vigne [1]. La troisième série ne comprend que six paraboles : celles des mines, des deux fils, des vignerons homicides, des noces royales, des dix vierges, des talents. Elles s'occupent du royaume de Dieu, comme les paraboles de la première catégorie, mais à un point de vue plus spécial. La plupart des paraboles de la première et de la troisième série nous ont été transmises par saint Matthieu, qui est par excellence l'évangéliste du royaume des cieux. Celles du second groupe font presque toutes partie de l'évangile de saint Luc. Saint Marc n'a inséré dans son récit qu'un petit nombre de paraboles, parce qu'il s'attache beaucoup plus aux actes du Sauveur qu'à sa prédication. L'évangile selon saint Jean n'en renferme pas une seule ; en revanche, nous y trouvons les deux belles allégories qui ont été mentionnées plus haut.

On se tromperait, si l'on regardait N.-S. Jésus-Christ comme l'inventeur de cette forme d'enseignement. Longtemps avant lui, des sages comme Salomon, des prophètes comme Nathan et Isaïe, avaient composé des paraboles [2]. Partout les évangélistes nous présentent ce genre littéraire comme parfaitement connu de leur temps. Il l'était, en effet, car les rabbins juifs l'employaient sans cesse ; quelques-uns d'entre eux — Hillel, Schammaï, Gamaliel, Méir entre autres — ont même acquis sous ce rapport une réputation méritée. Ces paraboles rabbiniques ont été de nos jours l'objet d'études spéciales, et on en a publié d'intéressants recueils [3], qui permettent de les comparer à celles de Jésus. Il existe de part et d'autre certaines ressemblances ; par exemple, dans la manière de présenter les petits récits imagés, et même dans les formules par lesquelles ils sont introduits [4]. Plusieurs des

1. A ce groupe nous pouvons rattacher la petite parabole des deux débiteurs, Luc., VII, 40-42, qui lui appartient, sinon par le temps, du moins par la forme et par la pensée.

2. Cf. Eccl., IX, 14-16 ; II Reg., XII, 1-7 ; Is., XXVIII, 23-29, etc.

3. Cf. P. Fiebig, *Altjüdische Gleichnisse und die Gleichnisse Jesu*, 1904 ; *Die Gleichnisse Jesu im Lichte der rabbinischen Gleichnisse des neutestamentlichen Zeitalters*, 1912. Voir aussi Lighfoot, *Horæ hebr. et talmud. in Evangelia*, t. I, p. 133 ; A. Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien aus Talmud und Midrasch*, p. 160-161 ; Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. I, p. 180-185.

4. On lit, en avant des paraboles des rabbins : « Je vais te dire une para-

paraboles rabbiniques sont réellement très belles; mais elles ne sauraient supporter, dans le détail comme dans l'ensemble, la comparaison avec celles de Notre-Seigneur. Elles manquent généralement de grâce, de pittoresque, de naturel. Leur conclusion morale est loin d'être toujours relevée; souvent, l'application est faite avec gaucherie.

Un ardent rationaliste a porté le jugement suivant sur les paraboles évangéliques : « Les siècles ont passé, et les paraboles sont restées. Intéressantes, imagées, se gravant aisément dans les mémoires,... elles offrent un solide aliment à la réflexion des penseurs et à l'intelligence des simples. C'est là particulièrement que Jésus se montre artiste incomparable. La beauté de ces paraboles a le mérite classique d'obtenir un effet puissant, par des moyens d'une extrême simplicité[1]. » On ne saurait, en effet, trop admirer, trop vanter ces petits poèmes (car ce sont de véritables poèmes au point de vue littéraire), ces modèles accomplis et inimitables, ces ravissants tableaux dans lesquels l'idée dominante est mise en relief au moyen des traits et des couleurs les plus variés. Tout y est dit, et il n'y a pas un mot de trop. Quoi de plus exquis, de plus dramatique, que la parabole de l'Enfant prodigue; de plus touchant que celle de la brebis perdue; de plus tragique que celle des dix Vierges? Mais nous les rencontrerons toutes sur notre chemin, et elles s'offriront elles-mêmes à nous, une à une, avec leur perfection individuelle.

La puissance étonnante d'observation que nous avons admirée en Jésus s'y révèle mieux que partout ailleurs. Mais, quelque incomparable que soit leur forme extérieure, les leçons qui s'en dégagent, les vérités morales qu'elles exposent sont plus frappantes encore. Comme le disait élégamment saint Bernard, « leur surface, considérée pour ainsi dire du dehors, est tout à fait gracieuse; mais, si l'on brise l'amande, on trouve à l'intérieur quelque chose de beaucoup plus agréable et de beaucoup plus délectable. » Qui donc aurait été capable, autant que le Verbe incarné, de comprendre et de décrire les relations étroites qui existent entre le monde extérieur et le monde spirituel? Notons aussi que les paraboles évangéliques, bien qu'elles aient été destinées en premier lieu aux Juifs de Palestine, n'ont rien de trop spécifi-

bole; » ou bien : « A quoi ceci ressemble-t-il? A telle chose; » ou encore : «Une parabole : à quoi cela ressemble-t-il? » Etc.

1. A. Reville, *Jésus de Nazareth*, t.II, p. 119.

quement juif ou oriental; aussi conviennent-elles à toutes les races et à toutes les contrées, qui les ont alternativement admirées et goûtées.

Les paraboles du Sauveur contiennent donc des trésors inépuisables de doctrine. « Elles nous offrent, écrivait un éminent théologien [1], une grande variété de leçons en apparence indépendantes les unes des autres, et qui, prises isolément, ne donnent que des résultats partiels, tandis que, si l'on vient à les comparer entre elles et à les rapprocher, elles jettent un jour merveilleux sur la théorie tout entière de la religion et de l'Église... Sous l'enveloppe de l'enseignement parabolique de Notre-Seigneur, on peut retrouver toutes les doctrines et tous les préceptes qui devaient appartenir à l'Église qu'il était venu fonder. » Il y a là, pour les théologiens, une mine très riche à exploiter. En effet, à chaque méditation nouvelle que l'on consacre aux paraboles de Jésus, on découvre en elles des richesses dont on ne s'était pas encore rendu compte. Simples pour les simples, comme on nous l'insinuait plus haut, elles sont profondes pour les grands penseurs eux-mêmes. On peut leur appliquer la gracieuse réflexion que faisait saint Grégoire le Grand à propos de toute la Bible : elles forment comme un cours d'eau qu'un agneau peut passer à gué, et dans lequel un éléphant peut nager à son aise.

De même qu'elles expriment les vérités les plus diverses, de même les images dont elles revêtent ces vérités dogmatiques ou morales sont empruntées aux sujets les plus variés. « Pour répandre de la clarté sur ce qui est élevé et divin, sur la nature, l'établissement graduel et les lois du royaume de Dieu, pour rendre les choses célestes accessibles à ses auditeurs enchaînés par le sensible, Jésus a aimablement trans-

1. Le card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, 1858, p. 28. Sur les paraboles, on peut consulter aussi les ouvrages suivants : Auteurs catholiques : Fonck, S. J., *Die Parabeln des Herrn im Evangelium*, 1903 (3e éd., en 1910); D. Buzy, *Introduction aux paraboles évangéliques*, 1912 (excellent ouvrage); Z. Sainz, S. J., *Las Parabolas del Evangelio y el reino de Jesucristo que es la Iglesia*, 1915. Auteurs protestants : R. Trench, *Notes on the Parables of Our Lord*, 11e éd., 1870; S. Gœbel, *Die Parabeln Jesu methodisch ausgelegt*, 2 vol., 1879; A. Bruce, *The parabolic Teaching of Christ*, 1882; Bugge, *Die Hauptparabeln Jesu*, 1903. Auteurs rationalistes : Jülicher, *Die Gleischnisreden Jesu*, 2 vol., 1899; H. Weinel, *Die Bildersprache Jesu in ihrer Bedeutung für die Erforschung seines inneren Lebens*, 1906, et *Die Gleichnisse Jesu*, 5e éd., 1916; etc. Plusieurs graves erreurs des néo-critiques au sujet des paraboles sont signalées dans l'Appendice XVIII.

porté ceux-ci du connu à l'inconnu..., du vulgaire à l'éternel. Avec une royale magnanimité, il a pris à son service le monde entier, même ce qu'il contient d'imparfait, pour vaincre le monde, et il l'a battu avec ses propres armes. Il n'a négligé aucun moyen, aucun des moyens que lui fournissait la parole, pour faire pénétrer la grâce de Dieu dans les cœurs de ceux qui l'écoutaient [1]. » En effet, Jésus a puisé partout les éléments extérieurs de ses paraboles : dans le monde des plantes et dans celui des animaux, dans tous les domaines de la vie juive d'alors (vie agricole, vie économique, vie sociale et politique, vie religieuse), et jusque dans le monde divin. Nous y voyons paraître Dieu lui-même avec ses anges, des prêtres et des lévites, des Juifs et des Samaritains, un pharisien et un publicain, des riches et des pauvres, un juge inique et une veuve opprimée, des enfants capricieux et un fils prodigue, un propriétaire généreux et un intendant infidèle, des vignerons, des cultivateurs, des pêcheurs et des banquiers, d'humbles ménagères et des fils de rois. Et ces détails multiples sont groupés avec une habileté merveilleuse, qui fait que chaque parabole exprime fidèlement les leçons que Jésus lui a confiées. En un mot, par leur grâce, leur variété, leur originalité, par les leçons qu'elles renferment, les paraboles des évangiles font le plus grand honneur à leur auteur, en qui elles révèlent, si de tels titres peuvent lui être appliqués, un profond penseur, un écrivain de premier ordre, un génie. Elles sont de véritables chefs-d'œuvre, qui occupent une place à part dans la littérature universelle. Et pourtant, on se tromperait beaucoup, si l'on supposait qu'elles ont été lentement composées, puis polies et limées. Elles se sont spontanément échappées de l'intelligence et de l'imagination du Sauveur, comme des exemples vivants, destinés à compléter et à corroborer son enseignement.

LE PREMIER GROUPE DES PARABOLES.

Nous avons laissé le divin Maître au moment où il venait de remporter une brillante victoire sur ses ennemis. Pour se reposer de cette joûte pénible, il alla, en quittant la

1. Jülicher, *op. cit.*, t. I, p. 118.

maison où elle avait eu lieu, s'asseoir au bord du lac [1]. Il était entouré du cercle intime de ses disciples. Mais, cette fois encore, son repos ne fut pas de longue durée, car la foule qui l'avait cerné récemment dans la maison ne tarda pas à le rejoindre, grossie à tout instant par des contingents nouveaux, qui accouraient des villes voisines [2]. Comprenant ce que désiraient ces foules avides de le voir et de l'entendre, mais ne pouvant pas leur adresser commodément la parole, parce qu'elles le pressaient de tous côtés, il fit comme au jour de la pêche miraculeuse [3]. Une barque était là, peut-être celle qui était tenue en réserve pour les occasions de ce genre [4]; il s'y réfugia, s'assit à la poupe, et se mit à parler à la foule qui était debout sur le rivage. Il avait ainsi tous ses auditeurs en face de lui. Délicieux tableau, dont nous devons la description à saint Matthieu et à saint Marc.

Après avoir esquissé la situation extérieure, ces mêmes évangélistes ajoutent : « Il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles [5]. » C'est donc tout un sermon que Jésus fit alors sous cette forme. Ici se placent, en effet, d'après le sentiment le plus probable, les huit paraboles « du royaume des cieux, » qui composent le premier des trois groupes mentionnés plus haut, et qui paraissent avoir été toutes proposées le même jour. Cela résulte d'abord de l'union étroite qui existe entre elles, au point de vue du sujet traité. Elles forment comme une chaîne continue, dont tous les anneaux se tiennent, car elles s'expliquent et se complètent mutuellement. Cette unité incontestable qui les relie nous porte donc à croire qu'elles ont été coulées d'un seul jet [6]. De plus, saint Matthieu montre lui-même, d'un bout à l'autre de son récit, qu'il a voulu suivre un ordre strictement chro-

1. S. Matthieu dit expressément, XIII, 1, que ces faits se passaient le même jour.

2. Les trois synoptiques insistent sur ce détail. S. Matthieu : ὄχλοι πολλοί, « des foules nombreuses; » S. Marc., d'après la meilleure leçon : ὄχλος πλεῖστος, « une foule très considérable; » S. Luc., ὄχλου πολλοῦ, « une foule nombreuse. »

3. S. Luc., V, 3.

4. Cf. Marc., III, 9. Si l'hypothèse est exacte, la scène qui précède et celle qui va suivre se seraient passées à Capharnaüm.

5. Matth., XIII, 3; Marc., IV, 2.

6. La difficulté provient de ce que S. Luc, qui n'en cite d'ailleurs que trois, celles du semeur, du grain de sénevé et du levain, place ces deux dernières à une époque plus tardive. Cf. Luc., VIII, 4-15, XIII, 18-21. Mais il est très possible que Jésus les ait répétées deux fois.

nologique. On le voit par le soin avec lequel il en rattache toutes les sections, au moyen de formules servant de trait d'union [1].

Dès les premières heures de sa vie publique, Jésus avait annoncé, à la suite du précurseur, l'avènement prochain du royaume des cieux, c'est-à-dire, du royaume messianique. A partir de ce moment, il n'a pas cessé d'en parler, de le prêcher sous toutes les formes du langage, afin de préparer les esprits et les cœurs à s'en rendre dignes. Naguère, il en promulguait la législation dans le discours sur la montagne. Aujourd'hui, il a recours à un nouveau mode d'exposition, pour en décrire, sous les couleurs les plus vivantes, la nature, le développement, les phases successives, comme aussi le moyen de se l'approprier sûrement. Ces paraboles du royaume sont dans toutes les mémoires; mais on ne se lasse jamais de les relire et d'en savourer les charmes religieux. Nous les citerons donc en entier; puis nous en relèverons les traits principaux par un commentaire succinct.

La première est celle du Semeur. Elle sert de préliminaire à la série entière [2]. « Écoutez! » s'écria Jésus [3] :

> Voici que le semeur est sorti pour semer. Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin; et les oiseaux du ciel vinrent, et la mangèrent. Une autre partie tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre; et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur; mais le soleil s'étant levé, elle fut brûlée, et comme elle n'avait pas de racine, elle sécha. Une autre partie tomba dans des épines, et les épines grandirent et l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et elle donna du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

La description, quoique si simple, est tracée de la main d'un maître. Nous l'avons citée d'après l'évangile de saint Matthieu. Les trois rédactions ont d'ailleurs entre elles une très grande ressemblance; mais nous engageons quand même ceux de nos lecteurs qui en auraient le goût et le temps, à les comparer entre elles, pour noter leurs nuances. C'est une

1. Cf. XIII, 1, 3, 10, 14, 31, 33, 34, 36, 53.
2. Matth., XIII, 3-9; Marc., IV, 3-9; Luc., VIII, 5-8.
3. Pressant appel à l'attention, que S. Marc est seul à signaler ici. Jésus le renouvellera plusieurs fois dans ce premier groupe de paraboles.

étude des plus intéressantes. Envisagée en elle-même, cette parabole propose le problème suivant : Puisque la semence est la même, d'où vient la différence des résultats produits? La réponse est toute indiquée. La différence provient des conditions, bonnes ou mauvaises, du terrain sur lequel le grain est tombé, en s'échappant de la main du semeur. Celui-ci a agi de son mieux, et c'est bien malgré lui qu'une partie de la semence est tombée sur un sol peu propice, a été écrasée sous les pieds des passants et dévorée par les oiseaux maraudeurs, n'a pu germer que pour être bientôt desséchée par le brûlant soleil de l'Orient, ou pour être étouffée un peu plus tard par les chardons, les orties, les ronces et les autres plantes épineuses. En revanche, comme sa peine sera récompensée au temps de la récolte! Trente, soixante et même cent pour un : ces chiffres démontrent la grande fécondité du sol; mais ils n'ont rien d'étonnant pour certains districts de la Palestine, en particulier pour la Galilée, le plateau du Hauran et surtout les rives du lac de Gennésareth. Isaac n'avait-il pas récolté autrefois « au centuple » aux environs de Gérasa, au pays des Philistins [1]? Mais, notons-le bien, Jésus se borne à signaler en passant cet heureux résultat de la plus grande partie de la semence. Il n'insiste que sur les mauvaises conditions que celle-ci a fâcheusement rencontrées, à trois reprises. Tel sera aussi le point principal dans l'application de la parabole.

Les voyageurs ont fait remarquer plus d'une fois la perfection de la couleur locale du tableau tracé ici par Notre-Seigneur. « Un petit coin des bords du lac, écrit l'un d'eux [2], m'a révélé dans le détail, et avec un ensemble que je ne me souviens pas d'avoir rencontré ailleurs en Palestine, chacun des traits de la parabole. Il y avait le champ de blé ondulant, qui descendait jusqu'au rivage. Il y avait le chemin battu qui le traversait, sans mur ni haie pour empêcher la semence de tomber çà et là sur ses bords; il était durci par le passage perpétuel des chevaux, des mulets et des pieds humains. Il y avait la bonne terre qui distingue cette plaine (de Genné-

1. Gen., xxvi, 12. Parlant de la Palestine sous le rapport agricole, Tacite, *Hist.*, v, 6, la caractérisait ainsi : *Uber solum, exuberant fruges*. Les voyageurs ou géographes modernes parlent dans le même sens. Cf. Raumer, *Palæstina*, p. 292-293; G. H. Smith, *Historical Geography*, p. 83, 139-141, 612; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 9. Voir aussi notre t. I, p. 97-98.

2. A. Stanley, *Sinai and Palestine*, chap. XII.

sareth) des montagnes d'alentour, et qui produit une grande quantité de blé. Il y avait le sol rocailleux qui, se détachant de la colline, s'avançait de divers côtés à travers le champ. Il y avait les larges buissons d'épines qui s'élevaient parfois au milieu du blé doucement agité. »

Le bon grain, même lorsqu'il est confié à un excellent terrain, est exposé à d'autres périls encore que ceux qui viennent d'être décrits. Telle est la leçon enseignée par la seconde parabole, celle de l'ivraie, que saint Matthieu nous a seul conservée[1]. Elle est donc très étroitement unie à la précédente.

Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ. Mais, pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla. Lorsque l'herbe eut poussé, et produit son fruit, alors l'ivraie parut aussi. Et les serviteurs du père de famille, s'approchant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Et il dit : Non, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé. Laissez-les croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais amassez le blé dans mon grenier.

Ce petit tableau est encore plus dramatique que le précédent. L'action criminelle qui lui sert de base n'est, paraît-il, nullement imaginaire. On en trouve des exemples authentiques en Orient et en Occident[2]. La plante ainsi semée abondamment par l'homme ennemi dans le champ de blé, n'est autre que l'ivraie, le *Lolium temulentum* des botanistes. On la rencontre très souvent en Palestine, comme aussi dans nos contrées. Elle produit des grains assez semblables à ceux du blé, mais plus petits, en général de couleur plus sombre, et dont la farine, si elle est mêlée à celle du pain en quantité notable, produit le vertige et des convulsions[3]. Durant la première période de sa croissance, elle ne diffère

1. Matth., XIII, 24-30.
2. Robert, *Oriental Illustrations*, p. 541.
3. De là l'épithète d'*infelix*, que Virgile lui attribue dans ses Géorgiques. Son nom grec ζιζάνια, sur lequel a été calqué le latin de la Vulgate, *zizania*, est probablement d'origine sémitique. Voir Buxtorf, *Lexicon talmudicum*, au mot *Zonim;* Lagarde, *Semitica*, t. I, p. 63; Lewy, *Aramäische Pflanzennamen*, p. 133.

pas du blé, et l'œil le plus exercé aurait de la peine à la reconnaître [1]. Voilà pourquoi le Maître du champ s'oppose à ce que ses serviteurs aillent l'arracher trop tôt. Mais, lorsque l'épi est sorti de la gaîne, un enfant peut distinguer aisément les deux plantes. Aussi la séparation peut-elle se faire facilement à l'époque de la moisson. Les agriculteurs de Palestine ont même pris des habitudes meilleures encore, et ils n'omettent guère, quelque temps avant la récolte, de procéder à l'arrachage de l'ivraie et des autres mauvaises herbes.

La troisième parabole, que nous lisons seulement dans le second évangile [2], est empruntée à la vie agricole comme les deux premières. Son début l'indique, elle concerne également d'une manière très directe le royaume de Dieu et du Messie.

Il en est du royaume de Dieu comme lorsqu'un homme jette de la semence en terre. Qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit et le jour, la semence germe, et croît sans qu'il s'en aperçoive. Car la terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi. Et lorsque le fruit est mûr, aussitôt on y met la faucille, parce que c'est le temps de la moisson.

La croissance des plantes est une opération aussi mystérieuse que merveilleuse, qui ne dépend guère de la volonté humaine. Aussi, lorsque le semeur a confié le grain à la terre de son champ, après l'avoir soigneusement préparée, il revient chez lui et se livre à ses occupations habituelles, abandonnant le reste aux forces de la nature, à l'activité spontanée du sol et au gouvernement de la Providence. Il a fait tout ce qu'il pouvait; il attend donc patiemment que la germination, puis la croissance, puis la maturité suivent leur cours, jusqu'à l'heureux moment où la récolte nécessitera de nouveau son intervention. Il est loin de demeurer indifférent à la réusite des semailles. Il y pense souvent, au contraire, avec le plus vif intérêt; mais, à part une prévoyance générale qui ne s'étend pas loin, tout ce qui se passe dans son champ

1. S. Jérôme avait noté ce fait : *Inter triticum et zizania, quod nos appellamus lolium, quamdiu herba est et nondum culmus ad spicam, grandis similitudo est, et in discernendo aut nulla aut perdifficilis distantia. Expos. in Matth.*, h. l. Nous avons fait, nous aussi, la même observation, en semant du blé et de l'ivraie sur un même terrain.

2. Marc., IV, 26-29.

est en dehors de son contrôle. L'idée principale consiste donc ici dans la spontanéité avec laquelle le sein de la terre fait fructifier les grains qu'on lui confie. Elle « produit d'elle-même [1]; » c'est le trait essentiel, que nous essayerons d'expliquer, après que Jésus aura donné à ses disciples l'interprétation des deux premières paraboles.

Dans la suivante, exposée simultanément par les trois synoptiques [2], il est question de semence pour la quatrième fois, mais à un point de vue agricole très différent. Comme celle de l'ivraie, elle est peu développée; Jésus se contente d'en esquisser les contours principaux, qui sont d'ailleurs d'une parfaite netteté. Dans la rédaction de saint Marc, elle est introduite par deux questions destinées à relever davantage encore l'attention des auditeurs.

A quoi assimilerons-nous le royaume de Dieu? ou à quelle parabole le comparerons-nous? Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme a pris et semé dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences; mais, lorsqu'elle a crû, elle est plus grande que tous les autres légumes, et elle devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter sur ses branches.

La plante autour de laquelle roule ce petit récit n'est autre que celle qui sert à préparer la moutarde. En botanique elle porte le nom de *Sinapis nigra*. On l'a toujours cultivée dans les jardins de Palestine, à cause de ses propriétés pharmaceutiques, et c'est pour cela que Notre-Seigneur lui donne une place parmi les légumes [3]. Mais elle croît à l'état sauvage dans tout l'Orient, et on la rencontre souvent en Occident. Sa graine consiste en de petits globules noirs et ronds, renfermés au nombre de quatre à six dans une gousse. C'est par hyperbole que Jésus parle d'elle comme si elle était la plus petite des semences. Elle était devenue proverbiale chez les Juifs sous ce rapport. « Petit comme un grain de sénevé, » disait-on [4]. Dans les pays bibliques, la *Sinapis nigra* atteint facilement la taille de trois mètres [5] et sa tige principale se subdivise en rameaux multiples, qui lui sont solidement

1. Αὐτομάτη (Vulg., *ultro*).
2. Matth., XIII, 31-32; Marc., IV, 30-32; Luc, XIII, 18-21.
3. Luc., XIII, 20.
4. Cf. Matth., XVII, 20; Luc., XVII, 6.
5. Thomson, *The Land and the Book*, p. 414-416; Tristram, *Natural History of the Bible* p. 472.

attachés : de là le nom d'arbre qu'elle reçoit ici, en vertu d'une autre hyperbole [1]. Les oiseaux, friands de ses graines, viennent en grand nombre se percher sur ses rameaux, pour les becqueter plus commodément. Tous ces détails, aussi vivants que conformes à la nature, ont pour but de bien mettre en évidence ce fait intéressant : une toute petite graine, qui, grâce à la force mystérieuse et très active dont elle est intérieurement munie, donne promptement naissance à une plante aux dimensions considérables.

On a remarqué depuis longtemps que, dans le groupe des huit paraboles du royaume des cieux, il en est six qui sont associées deux à deux, par leur sujet et par leur signification. La parabole du levain, citée par saint Matthieu et par saint Luc [2], nous fait assister à l'une de ces associations.

A quoi comparerai-je le royaume de Dieu? Il est semblable au levain, qu'une femme a pris et mêlé à trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

Du jardin, le divin Maître nous fait passer dans l'intérieur de la maison, où nous voyons la ménagère occupée à préparer — nous avons dit ailleurs [3] que ce rôle est habituellement réservé à la femme dans l'ancien monde, et surtout en Orient, — le pain nécessaire à la famille : famille nombreuse dans le cas présent, puisque le levain est pétri avec trois *sata*, c'est-à-dire, avec trente-neuf litres de farine [4]. Sara avait préparé cette même quantité de pain, lorsque Abraham reçut la visite de ses trois hôtes mystérieux [5]. Dans ce cas aussi, le Sauveur décrit, mais sous un autre aspect, le développement puissant et rapide que peut produire une cause minime en apparence. « Voyez, disait saint Paul [6], quelle petite quantité de levain suffit pour faire fermenter une

1. Ce trait, pris à la lettre par quelques exégètes, leur a fait supposer que Jésus avait en vue l'arbre nommé *Salvadora persica*, que l'on rencontre souvent en Égypte, et dont quelques échantillons existent auprès de la mer Morte. Mais ce sentiment a contre lui les mots « parmi les légumes. »

2. Matth., XIII, 33; Luc., XIII, 20-21.

3. *L'évangile de S. Matthieu*, p, 273. Cf. Lev., XXVI, 26.

4. Le mot grec σάτον (Vulg., *satum*) vient de l'araméen *sâ'tâ'*, lequel correspond à l'hébreu *se'ah*, qui désignait une mesure de capacité équivalente à 12 litres 99. Voir Josèphe, *Ant.*, IX, II, 5, et S. Jérôme, *Expos. in Matth.*, h. l.

5. Gen., XVIII, 6.

6. I Cor., V, 6.

grande quantité de pâte! » Mais, dans la parabole qui précède, la puissance d'expansion était envisagée par rapport à ses effets extérieurs; ici, elle agit en dedans, envahissant et transformant tout ce qu'elle peut atteindre. Nous dirons plus loin que, relativement au royaume des cieux, le grain de sénevé et le levain expriment aussi une idée parallèle, mais avec une nuance importante.

Saint Matthieu, et saint Marc [1] intercalent ici une réflexion qui sépare les cinq premières paraboles du royaume des cieux des trois autres que nous avons encore à étudier. En voici la première partie, d'après saint Matthieu : « Jésus dit toutes ces choses en paraboles aux foules, et il ne leur parlait pas sans paraboles. » Le dernier trait, répété littéralement par saint Marc, ne doit pas être pressé outre mesure et appliqué à tout le reste de la vie publique de Jésus, qui emploiera plusieurs fois encore devant les foules la forme ordinaire et directe de l'enseignement. Mais il démontre d'une manière certaine, qu'à cette époque tout au moins, Notre-Seigneur modifia réellement le genre de sa prédication, en la présentant habituellement sous l'aspect de ses paraboles. Ce fait ne saurait être récusé, et nous en connaîtrons bientôt les motifs. Aux mots « Il leur exposait la parole au moyen de nombreuses paraboles semblables à celles-là, » saint Marc ajoute : « selon qu'ils pouvaient l'entendre; » ce qui signifie, d'après le sentiment le plus naturel et le plus probable, en se mettant à la portée de ses auditeurs, en se proportionnant à leur capacité intellectuelle. Détail d'autant plus touchant en cet endroit, que, Jésus lui-même va nous le dire, sa nouvelle méthode d'enseignement avait un caractère pénal. Il joignait donc ici — et qui pourrait en être surpris? — la bonté à la sévérité, la miséricorde à la justice.

Saint Marc nous révèle un autre fait plein d'intérêt. Ces paraboles multipliées étaient souvent difficiles à comprendre; mais le Sauveur, « en particulier, expliquait tout à ses disciples, » et nous recueillerons bientôt de sa bouche même quelques-unes de ses interprétations. Ce n'est pas, cependant, que le Christ ait eu, comme plusieurs anciens philosophes ou promoteurs de sectes, une doctrine cachée, ésotérique, réservée aux seuls initiés, tandis que les foules auraient été tenues strictement à l'écart. Ils se révélait au grand jour; aussi,

1. Matth., XIII, 34-35; Marc., IV, 33-34.

lorsque Caïphe lui demandera quel était son enseignement, pourra-t-il répondre en toute vérité : « J'ai parlé ouvertement au monde; j'ai toujours enseigné dans les synagogues et dans le temple, où tous les Juifs se rassemblent, et je n'ai rien dit en secret [1]. » Quiconque désirait être éclairé sur telle ou telle des paraboles, ou sur tout autre point, n'avait qu'à imiter les disciples et à interroger le Maître, qui ne demandait qu'à répondre. Du reste, toutes les fois qu'il s'agissait de vérités pratiques et morales, Jésus s'exprimait toujours en un langage clair et simple. La note de saint Marc se rapporte donc plus spécialement au royaume des cieux et à ses « mystères, » car Jésus avait de graves raisons de garder alors une prudente réserve à leur sujet. Il va nous les révéler dans un instant.

Saint Matthieu aussi complète sa réflexion générale sur les paraboles du Sauveur; mais à sa manière habituelle, en soulignant le rapport qui existait entre ce nouveau mode de prédication et les oracles de l'Ancien Testament. Jésus, écrit-il, « ne leur parlait pas sans paraboles, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : J'ouvrirai ma bouche en paraboles; je publierai des choses cachées depuis la création du monde. » Ce passage est extrait du Psaume LXXVII, 2 [2], et cité fidèlement, quoique avec une certaine liberté. Le psaume a pour auteur l'illustre lévite Asaph [3], qui, en tant qu'écrivain sacré, reçoit dans l'Ancien Testament le titre de Voyant [4], équivalent de celui de prophète. Il raconte, pour en tirer de graves leçons, les actions merveilleuses que le Seigneur avait accomplies en faveur du peuple hébreu, depuis la sortie d'Égypte jusqu'après son installation dans la terre promise. Mais, tandis qu'Asaph divulguait seulement les mystères de l'histoire d'Israël, Jésus dévoilait ceux qui étaient renfermés dans l'histoire du genre humain tout entier, à partir de la création. Et ainsi, en imitant le genre littéraire employé autrefois par le poète qui avait été son représentant mystique, il accomplissait un oracle qui se rappor-

1. Joan., XVIII, 20.

2. C'est le Ps. LXXVIII dans le texte hébreu, où on lit : « J'ouvrirai ma bouche (pour m'exprimer) en *mâchal;* je publierai les mystères (*hhidôt*) des temps anciens ».

3. Sur la curieuse leçon διὰ Ἠσαΐου τοῦ προφήτου, « par le prophète Isaïe, » qui s'était glissée autrefois dans quelques manuscrits, et que S. Jérôme, *Tractat. in Ps.* LXXVII, mentionne pour la rejeter, voir Th. Zahn, *Das Evangelium des Matth. ausgelegt*, p. 477, n. 27.

4. II Par., XXIX, 30.

tait finalement, bien que d'une manière indirecte, à sa personne sacrée. C'était là une des raisons secrètes pour lesquelles Jésus avait adopté cette méthode d'enseignement.

Mais voici qu'il va indiquer lui-même à son entourage le plus intime un motif beaucoup plus grave de sa conduite. Les trois synoptiques s'unissent de nouveau pour nous le révéler [1]. Lorsque Jésus, après avoir congédié les foules, put rentrer dans la maison qui lui servait alors d'abri, les apôtres et d'autres disciples qui l'avaient suivi [2], lui adressèrent familièrement cette question : « Pourquoi leur parlez-vous en paraboles [3] ? » Leur étonnement suppose, comme nous l'avons dit, qu'il y avait eu, ce jour-là, quelque chose d'insolite dans la prédication de leur Maître. Contre sa coutume, il avait accumulé les paraboles, et ce langage, perpétuellement imagé, avait nui à la clarté de son enseignement. En effet, si une parabole, accompagnée de son commentaire authentique, facilite l'intelligence d'une idée, une série de paraboles qui se suivent sans recevoir d'explication produit forcément l'obscurité.

Le Sauveur trouva la demande légitime, et il y répondit avec sa condescendance accoutumée :

C'est parce qu'à vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais à eux, cela n'a pas été donné. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en regardant ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils n'entendent et ne comprennent pas. Et en eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez pas; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, et ils ont péniblement entendu de leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent de leur cœur, et qu'il ne se convertissent, et que je ne les guérisse. Mais heureux sont vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles entendent! Car en vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez,

1. Matth., XIII, 10-17; Marc., IV, 10-12; Luc., VIII, 9-10. La narration de S. Matthieu est de beaucoup la plus complète; celle de S. Luc est très abrégée.

2. S. Marc emploie dans le texte grec une expression extraordinaire : οἱ περὶ αὐτὸν συν τοῖς δώδεκα, « ceux (qui étaient) autour de lui avec les Douze. »

3. Matth., XIII, 10.

4. Matth., XIII, 11-17.

et ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

Cette réponse est très grave et demande quelques explications. Jésus y établit d'abord une distinction entre ceux qui croyaient en lui; — apôtres, disciples qui le suivaient plus ou moins fréquemment, disciples dans le sens large, — et « ceux du dehors, » comme il dut dire, d'après saint Marc [1], pour désigner tous ceux qui se tenaient obstinément en dehors du cercle ami dont était formée l'Église naissante. Aux premiers, Dieu accordait un immense privilège, celui de leur manifester ouvertement les mystères du royaume des cieux. Car ce royaume, considéré en lui-même, est déjà un profond mystère, et de plus, il a ses secrets d'État, que personne ne peut connaître ni comprendre sans une révélation particulière. Beaucoup de vérités, relatives à la nature et aux conditions d'établissement du royaume messianique, avaient été déposées par les prophètes dans les écrits de l'Ancien Testament, mais en termes souvent obscurs et difficilement pénétrables. A ses disciples, Jésus dévoilait peu à peu toutes choses; aux autres, du moins pour le moment, il ne proposait ces vérités que sous l'enveloppe des paraboles. D'un côté donc, cette forme d'enseignement avait un caractère pédagogique; de l'autre, un caractère disciplinaire.

C'est que les paraboles ont, en quelque sorte, deux faces très différentes : l'une lumineuse et l'autre obscure. Elles ressemblent, en cela, à la colonne de nuée et de feu qui éclairait les Hébreux et qui les cachait aux yeux des Égyptiens. Les littérateurs, comme les philosophes, sont unanimes à reconnaître l'existence de ce double effet. S'il est incontestable, selon la remarque de Quintilien [2], que la parabole illumine la pensée et en facilite l'intelligence, il n'est pas moins exact d'affirmer, avec Macrobe [3], qu'elle jette aussi de l'obscurité sur la pensée, « les images protégeant son secret. » C'est pourquoi Tertullien, après avoir affirmé [4] que les paraboles « répandent l'ombre sur la lumière de l'évangile, » dit ailleurs que « Dieu vient au secours de la foi, en l'aidant au moyen

1. Τοῖς ἔξω (Vulg., *illis qui foris sunt*). S. Paul désigne les païens par cette même expression. Cf. I Cor., v, 12-13; Col., iv, 5; I Tim., iii, 7. Les rabbins l'appliquaient aux non-Juifs. Voir Lightfoot, *Horæ hebr. et talm.*, p. 4-5.
2. *Institut.*, viii, 3, 72.
3. *Somnium Scip.*, i, 2.
4. *De resurrect. carnis*, 32.

des figures et des paraboles [1]. » En effet, par sa nature même, si attrayante et si vivante, par ses couleurs variées, par les êtres qu'elle met en scène, la parabole excite l'attention, pique la curiosité, éveille l'intelligence, qui se met aussitôt à en chercher la signification. Elle se fixe profondément dans la mémoire, provoquant les recherches et les questions [2]. Elle jouait très spécialement ce rôle d'excitatrice chez les Juifs, qui, à la façon de tous les Orientaux, préfèrent de beaucoup le langage concret au langage abstrait, l'expression populaire et dramatisée de l'idée à son expression philosophique et systématique[3]. Mais l'autre côté de la question est tout aussi vrai. « Si la matière est très relevée, la parabole, qui n'aborde le sujet qu'indirectement, n'est pas de nature à faire une pleine lumière [4], » et c'est un fait que « les paraboles de Jésus sont insuffisamment claires, par rapport à leur objet, qui est naturellement mystérieux [5]. »

L'obscurité relative de ce genre littéraire est attestée tout aussi bien dans les écrits de l'Ancien Testament que dans la littérature talmudique. Les poètes et les prophètes d'Israël associent plus d'une fois au mot *mâchal* un autre substantif [6], qui désigne également une pièce littéraire exigeant une explication pour être bien comprise. D'autre part on lit dans le Talmud [7] : « Dieu parla face à face avec Moïse; seulement en paraboles (c'est-à-dire, en termes obscurs) à Balaam [8]. » Les traits mêmes qui les rendent gracieuses, et en partie lumineuses, contribuent à voiler, à compliquer la pensée qu'elles sont chargées d'exprimer. L'inintelligence des disciples en est une preuve saisissante. Dans toutes les littéra-

1. *De anima*, XVIII.
2. Sénèque, *Epist. ad Lucil.*, LIX, 6.
3. S. Jérôme écrivait à ce sujet, *Exposit. in Matth.* XIII : *Familiare est Syris et maxime Palæstinis, ad omnem sermonem suum parabolas jungere, ut quod per simplex præceptum teneri ab auditoribus non potest, per similitudinem exemplaque teneatur.*
4. Le P. Lagrange, *Revue biblique*, 1909, p. 367.
5. *Ibid.*, 1910, p. 18.
6. En hébreu *hhîdah*, que les Septante traduisent très exactement par πρόβλημα, αἴνιγμα, « problème, enigme. » Cf. Prov., I, 6; Ez., XVII, 2; etc. Voir aussi Eccli, XXXIX, 3; XLVII, 15, 17.
7. *Midrasch Bammidbar*, 14.
8. Allusion à Ex. XXXIII, 11, et Num, XXIII, 7, 18. Dans ce dernier passage, les révélations faites par Dieu à Balaam sont désignées par le mot *mâchal*. Joan., XVI, 25-29, la locution « parler en paraboles » (ἐν παροιμίαις) est de même opposée à « parler ouvertement, » clairement (παρρησίᾳ).

tures, le langage plus serré, plus recherché, de la poésie est d'ordinaire moins clair que celui de la simple prose.

Cela dit, passons à la seconde partie de la réponse de Notre-Seigneur. Elle indique très nettement le motif pour lequel sa prédication, lorsqu'elle s'adresserait désormais aux foules, devait prendre souvent, tout au moins pendant une certaine période, la forme des paraboles. Il agira ainsi en vertu d'un décret divin, décret basé sur la différence morale qui divisait ses auditeurs en deux catégories si distinctes. Aux âmes bien disposées, elle apportera la lumière, sinon immédiatement, du moins après qu'elles auront réfléchi, au besoin consulté, pour arriver à une interprétation exacte. Elle mettra au contraire un bandeau sur les yeux des indifférents et des ennemis, pour lesquels elle aura ainsi un caractère franchement pénal. Ainsi s'accomplira de nouveau la prophétie terrible qu'Isaïe [1] avait autrefois lancée, au nom du Seigneur, contre ses compatriotes gravement coupables. De part et d'autre, l'incrédulité obstinée des uns, l'indifférence volontaire des autres, leur profonde ingratitude à tous, seront châtiées par le retrait des grâces de lumière dont ils avaient abusé. A quoi bon donner plus longtemps « la chose sainte, » les « perles » de l'évangile, à des indignes [2]? Les leur refuser était plutôt un acte de bonté. Le châtiment était ainsi accompagné de miséricorde, puisque, à ceux sur lesquels il retombait, il évitait une faute nouvelle, celle de rejeter encore sciemment la grâce, et qu'il leur offrait une autre occasion de chercher, d'interroger, de comprendre et de se convertir. Il est, en effet, de toute évidence que Jésus, même alors et tout en châtiant, ne se proposait pas d'aveugler d'une manière absolue des hommes qu'il était venu sauver [3].

Après avoir proféré cette sentence, qui dut ne s'échapper qu'à regret de sa bouche, Jésus revint sur la grâce de choix et de privilège conférée à ses heureux disciples. Quel contraste! Leurs yeux voient, leurs oreilles entendent, leur intelligence comprend, tandis que des milliers de leurs concitoyens demeurent aveugles et sourds. En vérité, ils sont plus favorisés que tant de prophètes, tant de saints de l'an-

1. Is., VI, 9-10. Cet oracle est cité ici assez littéralement, d'après le grec des Septante. S. Matthieu est seul à faire la citation en toutes lettres. S. Marc et S. Luc n'en donnent qu'un résumé, d'ailleurs très énergique.
2. Cf. Matth., VI, 6.
3. Voir l'Appendice XVIII, II.

cienne Alliance, — tant de rois aussi, ajoute le troisième évangile, — qui avaient soupiré après l'avènement du Messie, ardemment souhaité de le contempler, et qui avaient été privés de ce bonheur [1].

En même temps que la question à laquelle leur Maître vient de faire une réponse si ferme, les disciples en avaient posé une autre [2], concernant la signification de la parabole de la semence, qu'ils avouèrent ingénument n'avoir pas comprise. Jésus s'en montra étonné. « Vous ne comprenez pas cette parabole? leur dit-il. Comment donc comprendrez-vous toutes les paraboles? » En effet, elle contenait jusqu'à un certain point la clef des suivantes. Ce mot de Jésus jette une vive clarté sur l'état d'âme de ses meilleurs disciples, à cette époque de son ministère. C'étaient des esprits imparfaits, lents à saisir ses enseignements. Du moins ils étaient pleins de bonne volonté pour s'instruire, et ils prenaient le bon moyen pour arriver à la pleine lumière. Le langage figuré des paraboles produisait sur eux l'heureux résultat souhaité par le Sauveur : il excitait leur curiosité, leur désir de savoir, et auprès d'un tel Maître, il leur était facile de se faire expliquer ce qu'ils n'avaient pas compris. Aussi daigna-t-il leur donner aussitôt l'explication demandée.

Vous donc, écoutez la parabole du semeur. Celui qui sème, sème la parole de Dieu. Il en est qui sont le long du chemin où la parole est semée, et lorsqu'ils l'ont entendue, Satan vient aussitôt, et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs. Il en est d'autres, pareillement, qui reçoivent la semence en des endroits pierreux : quand ils entendent la parole, ils la reçoivent aussitôt avec joie; mais, n'ayant pas de racine en eux-mêmes, ils ne durent qu'un temps; et lorsqu'il survient une tribulation et une persécution à cause de la parole, ils sont aussitôt scandalisés. Il en est d'autres qui reçoivent la semence parmi les épines : ce sont ceux qui écoutent la parole; mais les sollicitudes du siècle, l'illusion des richesses, et les autres convoitises, entrant en eux, étouffent la parole, et elle devient infructueuse. Enfin, ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, la reçoivent et portent du fruit; l'un trente pour un, l'autre soixante, et l'autre cent [3].

1. Cf. Hebr., XI, 13, 39 et 40.
2. Marc., IV, 10; Luc., VIII, 9.
3. Nous avons cité le texte de S. Matthieu, XIII, 13-23. Ceux de S. Marc, IV, 13-20, et de S. Luc, VIII, 11-15, n'en diffèrent de nouveau que par de simples nuances.

Dans cette interprétation toute limpide, Jésus ne dit pas qu'il est lui-même le Semeur par excellence; mais ce fait ressort avec évidence du récit. De même qu'il avait distingué quatre espèces de terrains et quatre destinées différentes du bon grain, il distingue aussi quatre sortes d'âmes, dont trois ne savent pas profiter de la prédication évangélique. Si celle-ci demeure souvent infructueuse, la faute en est aux dispositions imparfaites, mauvaises même, d'un trop grand nombre d'auditeurs. Quel profond psychologue que celui qui a tracé, en quelques mots seulement, le portrait si frappant des cœurs endurcis, des cœurs superficiels, des cœurs dissipés, qui ne profitent pas de la divine parole, et des cœurs bien disposés qui lui font produire d'excellents fruits!

A cette explication, Jésus ajouta, d'après saint Marc et saint Luc [1], quelques phrases sentencieuses, qui avaient pour but de montrer aux disciples combien il est nécessaire d'écouter avec attention et avec zèle la parole de Dieu. Saint Matthieu les omet ici, parce qu'il a eu l'ocasion de les citer en d'autres endroits de son évangile [2]. Elles expriment des vérités générales, importantes, et il n'est pas surprenant que Notre-Seigneur les ait répétées plusieurs fois.

Est-ce qu'on apporte la lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le candélabre? Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, et rien ne se fait de secret qui ne doive paraître en public. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

Prenez garde à ce que vous entendrez. On vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis envers les autres. Car on donnera à celui qui a déjà, et, à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a.

Tout est clair dans ce langage proverbial. Les mystères du royaume des cieux ne devront pas rester cachés. Jésus les communique précisément à ses disciples, pour que ceux-ci les prêchent un jour sur les toits. Ne serait-il pas contraire au bon sens de placer la lampe sous un boisseau, lorsqu'elle est allumée? Que les futurs missionnaires du Christ écoutent donc attentivement la divine parole, afin de s'en bien pénétrer et de la répandre à leur tour avec profusion; plus leur zèle aura été actif, plus ils seront récompensés dans le ciel.

1. Marc., IV, 21-25; Luc., VIII, 16-18.
2. Dans le Sermon sur la montagne, Matth., V, 15; VII, 2, et dans l'instruction pastorale adressée aux Douze, Matth., X, 26.

Le dernier proverbe, « On donnera à celui qui a déjà [1], » exprime une loi du monde moral tout autant que du monde sensible. Il a ses équivalents chez plusieurs peuples [2]. C'est ainsi que nous disons nous-mêmes : « On ne prête qu'aux riches. » En fait, on n'acquiert qu'au moyen et en proportion de ce qu'on a. Les disciples du Sauveur voyaient leurs connaissances religieuses se développer sans cesse, tandis que la masse du peuple, devenue indifférente ou incrédule, perdait chaque jour celles qu'elle avait acquises tout d'abord en écoutant Jésus.

Heureux d'avoir éte exaucés, les disciples formulèrent une troisième demande : « Maître, expliquez-nous la parabole de l'ivraie. » C'est qu'elle présentait une difficulté sérieuse. Pourquoi, en effet, l'ivraie, cette plante pernicieuse, existe-t-elle dans le royaume des cieux, dans le séjour par excellence du bien sous toutes les formes? De nouveau, le bon Maître exauça immédiatement la prière de ses fidèles amis, par un commentaire concis, mais très net, de la troisième parabole [3].

Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ est le monde; le bon grain, ce sont les fils du royaume; l'ivraie, ce sont les fils du Malin. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges. Or, comme on arrache l'ivraie, et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise de feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

C'est, tout du long, une antithèse frappante : le Fils de l'homme et le diable travaillant ici-bas l'un à côté de l'autre, le premier pour sauver les hommes, le second pour les perdre; les fils, c'est-à-dire, les sujets du royaume, et les « fils du Malin » [4] ou du démon; le temps présent, durant lequel, même dans l'Église du Christ, le mal coexistera avec le bien, et la consommation des siècles; les élus et les damnés; la gloire éternelle de ceux-là, figurée par l'éclat resplendissant dont

1. S. Matthieu l'a inséré un peu plus haut, XIII, 12.
2. « Dantur opes nulli nunc nisi divitibus. » Martial,
3. S. Matthieu seul, XIII, 34-43, nous l'a conservé.
4. Ainsi porte le texte grec : υἱοὶ τοῦ πονηροῦ.

« le Père » les entourera, et le malheur éternel de ceux-ci dans les flammes de l'enfer. « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende; » telle fut la conclusion de cette description tout à la fois dramatique et tragique.

Pour récompenser les bonnes dispositions de ses disciples, Jésus continua la conversation, en leur proposant encore trois autres paraboles, qui concernent aussi le royaume des cieux. Saint Matthieu nous les a seul transmises, et tout porte à croire, d'après son récit, que le divin Maître n'avait pas alors d'autres auditeurs. La sixième et la septième, celles du trésor caché et de la perle, sont intimement unies, comme l'ont été la troisième et la quatrième, pour exprimer la même pensée avec quelques nuances.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. L'homme qui l'a trouvé le cache, et, dans sa joie, il va, vend tout ce qu'il a, et achète ce champ.

Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand, qui cherche de bonnes perles. Ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en est allé, a vendu tout ce qu'il avait, et l'a achetée [1].

De tout temps les Orientaux, au caractère soupçonneux, ont été portés à enfouir sous terre leurs objets les plus précieux, lorsqu'ils les croyaient en péril, ne pensant pas qu'il y eût un meilleur moyen de les mettre en sûreté [2]. On s'est demandé parfois si l'homme qui a trouvé le trésor et qui, pour s'en assurer l'entière possession, achète le champ sans faire part de sa découverte au propriétaire, a agi d'une manière conforme à la justice. Mais, pas plus dans cette parabole que dans celle de l'économe infidèle, Jésus ne songe à apprécier la moralité des actes. Il propose simplement un exemple, dont il recommande l'imitation en ce qu'il a de bon pour aider à acquérir le royaume des cieux. Du reste, la législation juive d'alors avait prévu le cas, et elle n'aurait pas accusé d'injustice l'acquisition du champ en de telles conditions [3]. Les anciens attachaient aux belles perles une immense valeur, les regardant, au témoignage de Pline l'Ancien [4], comme le plus estimable des bijoux; de là, la joie du marchand qui a réussi

1. Matth., XIII, 44-46.
2. Cf. Job, III, 21; Prov., II, 4; Jer., XLI, 8; etc.
3. Voir Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. I, p. 595-596; L. Cl. Fillion, *L'Evangile de S. Matthieu, Introd. critiq. et comment.*, p. 278.
4. *Hist. nat.*, IX, 34.

à en trouver une de très grand prix, et qui ne croit pas donner trop, lui non plus, en sacrifiant tout ce qu'il a pour la posséder. A elle seule, comme le trésor, elle constituera une fortune de beaucoup supérieure aux biens vendus en échange. Ces deux petites paraboles ont donc pour base le fait, très réel, que l'homme est prêt à donner volontiers ce qu'il a de plus précieux, pour acquérir un bien qui lui paraît meilleur encore. Le royaume des cieux étant un trésor incomparable, une perle de grand prix, on doit d'abord faire des efforts personnels pour le découvrir, et sacrifier ensuite avec empressement tout ce qu'on possède, afin de s'en rendre maître.

La huitième et dernière parabole [1] est un peu plus développée, et accompagnée d'un commentaire rapide. Elle va de pair avec celle de l'ivraie, car elle enseigne au fond la même leçon.

Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et ramassant des poissons de toute espèce. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent, et s'étant assis sur le bord du rivage, ils choisissent les bons et les mettent dans des vases, et rejettent les mauvais. Ainsi en sera-t-il à la fin du monde: les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes, et ils les jetteront dans la fournaise de feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Ainsi donc, même dans le royaume de Dieu, même dans l'Église du Messie, comme dans le champ de blé où l'homme ennemi a semé l'ivraie, comme dans ce filet [2] qui ramène pêle-mêle dans ses mailles les mauvais poissons en même temps que les bons, le mal existe à côté du bien, et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. Alors seulement aura lieu, et à tout jamais, la séparation des deux éléments opposés. En relisant l'interprétation que Jésus a donnée plus haut de la parabole de l'ivraie, on est frappé de la ressemblance des détails qui existe entre les deux poèmes. On est frappé aussi de l'antagonisme qui subsistera jusqu'à la dernière heure entre le démon et le Fils de l'homme, pour perdre ou pour sauver le genre humain, et de la majesté avec laquelle le

1. Matth., XIII, 47-50.

2. Il s'agit de la seine (σαγήνη, *sagena*), long filet qu'on traîne d'abord dans l'eau, et dont on rapproche ensuite les deux extrémités, de manière à y enfermer tous les poissons qui se seront trouvés sur son passage. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéolog. de la Bible*, 2e éd., pl. XLI, fig., 1, 6, et Lucien, *Piscat.*, 51.

Christ annonce sa victoire décisive. Mais ici, Notre-Seigneur insiste davantage sur la séparation future, éternelle, des bons et des méchants, et aussi sur la transformation finale du royaume des cieux

Après avoir achevé ses explications, Jésus demanda à ses disciples : « Avez-vous compris toutes ces choses? [1] » « Oui, Maître, » répondirent-ils, non sans quelque fierté. Ce n'est pas qu'ils eussent tout compris dans le détail; mais ils avaient saisi, grâce aux interprétations du Sauveur, le sens général de plusieurs des paraboles du royaume, et ils devinaient la signification des autres. Jésus reprit, pour les encourager : « Eh bien! tout docteur instruit en vue du royaume des cieux est semblable à un père de famille, qui tire de ses trésors des choses nouvelles et des choses anciennes. » Encore une importante leçon pour eux tous! Puisqu'ils sont destinés au beau et noble rôle de docteurs de l'Église du Messie, qu'ils imitent la conduite d'un père de famille sage et prévoyant, qui, après s'être procuré en temps opportun des provisions de tout genre, sait les utiliser à propos, selon les besoins et les désirs de ses enfants ou de ses hôtes, servant tantôt des choses anciennes, tantôt des choses nouvelles, de manière à contenter tout le monde. C'est ainsi que les disciples devaient s'efforcer d'acquérir les connaissances les plus variées, pour se rendre capables d'annoncer un jour l'évangile avec plus de fruit.

Jetons maintenant un regard rétrospectif sur cette première série des paraboles, et essayons de mieux mettre en évidence leur union harmonieuse, au moyen de quelques idées d'ensemble. Chacune d'elles se rapporte au royaume messianique; mais cette relation n'a pas lieu de la même manière, car elles nous présentent à tour de rôle l'Église du Christ sous un aspect nouveau, de sorte que nous recevons chaque fois une nouvelle leçon. « C'est donc la diversité la plus heureuse, dans une parfaite unité. Elles nous ont fait assister à la croissance, aux développements du royaume de Dieu sur la terre, depuis sa fondation par N.-S. Jésus-Christ, jusqu'à sa glorieuse transfiguration dans le ciel... Est-ce à dire, comme on l'a envisagé parfois, qu'elles correspondent, l'une après l'autre, d'une manière exclusive, à une époque précise de l'histoire ecclésiastique : par exemple, la parabole de la semence aux temps apostoliques; celle de l'ivraie, à la période

1. Matth., XIII, 51-52.

des premières hérésies; celle du grain de sénevé, à l'époque constantinienne, et ainsi de suite?... Non, car ce que les paraboles du royaume ont prophétisé jusqu'ici, c'est l'avenir général de l'Église, beaucoup plus que les traits particuliers de son histoire; ce sont les lois universelles qui doivent la régir dans le cours des siècles, et non des périodes isolées, déterminées. C'est ainsi que la parabole du semeur expose les motifs du succès, et surtout de l'insuccès, que rencontre en général la prédication évangélique, lorsqu'elle est annoncée au monde. Celle de l'ivraie décrit les obstacles qui attendent le royaume des cieux, lorsqu'il a été constitué en quelque endroit, et qu'il travaille à son développement intégral; elle fait en même temps connaître le véritable auteur de cette opposition hostile, et prédit le triomphe définitif de l'évangile. Celle du grain que l'agriculteur, après l'avoir semé, a dû abandonner à ses propres forces, représente le divin royaume, qui germe d'abord lentement, en dehors de toute action humaine, et qui a ensuite ses évolutions successives et ses magnifiques progrès. Les deux paraboles suivantes expriment la croissance du royaume messianique sur la terre, d'après le double mode par lequel elle se manifeste : il y a l'énergie extrinsèque, figurée par le grain de sénevé, qui devient un grand arbre capable d'abriter tous les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, toutes les nations du globe; il y a aussi la force intrinsèque, figurée par le levain, qui met le monde entier en fermentation... Les paraboles du trésor caché et de la perle précieuse déclarent ensuite quels sont les devoirs des hommes à l'égard du royaume fondé par le Christ, et l'obligation qui leur est imposée de tout abandonner pour en faire partie, après qu'ils auront cherché, puis découvert. Enfin, la parabole du filet fait voir comment le bien et le mal, après avoir longtemps existé l'un auprès de l'autre dans l'Église de Jésus, seront séparés éternellement par Dieu à la fin des temps, et comment chacun sera traité selon ses mérites. Il règne donc entre les huit paraboles un enchaînement logique qui ne laisse rien à désirer, et grâce auquel elles s'expliquent et se complètent mutuellement [1]. »

En expliquant lui-même quelques-unes de ses paraboles, le Sauveur a tracé des règles très utiles à l'exégète pour expliquer toutes les autres. Il importe d'abord de bien dégager,

1. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 281.

par une étude sérieuse, l'idée principale que chaque parabole a pour but direct de mettre en relief. Pour la déterminer plus sûrement, on s'aidera de la situation historique qui aura servi d'occasion au poème, de telle réflexion par laquelle Jésus ou les évangélistes l'auront introduite [1]. Dans la première et la troisième série, les mots « Le royaume des cieux est semblable... » contiennent déjà en grande partie l'idée dominante. Celle-ci une fois connue, on groupera autour d'elle, comme autour de leur centre, les divers traits qui la développent, mais en ayant soin de distinguer entre les détails essentiels et ceux qui sont simplement littéraires. On n'a pas à tenir compte de ces derniers, qui n'ajoutent rien au sens de la parabole, mais en constituent seulement le cadre. En voulant tout expliquer et en s'écartant du sens littéral, on est souvent tombé dans des applications forcées, exagérées, comme s'en plaignaient déjà Tertullien et saint Jean Chrysostome [2]. Le mieux sera de se conformer à l'exemple du divin Maître, qui, dans l'interprétation des paraboles du semeur et de l'ivraie, tantôt attribue de la valeur à des faits très secondaires en apparence (notamment, aux oiseaux, aux épines, à la chaleur brûlante), pour les appliquer à la vie spirituelle, et tantôt néglige d'autres incidents du même genre (le sommeil du propriétaire du champ dans lequel a été semé l'ivraie, l'offre de service de ses serviteurs, le blé entassé en gerbes). Sur ce domaine, qui ne saurait être limité avec précision, la sagesse et le discernement de l'interprète ont à jouer un rôle important et délicat [3].

III. — BRILLANTE SÉRIE DE GRANDS MIRACLES, ET NOUVEL INSUCCÈS A NAZARETH.

Successivement, en moins de vingt-quatre heures, semble-t-il, Jésus va opérer six miracles qui feront grandir encore sa réputation de thaumaturge, et qui exciteront plus que jamais l'enthousiasme des foules. Par le premier, il

1. Cf. Matth., XVIII, 21-35; Luc., X, 29-37; XIV, 15-24; XV, 1-32; etc. Quelquefois, c'est la conclusion qui révèle l'idée mère. Cf. Matth., VII, 9-11; Luc., XI, 11-13; etc.

2. Tertullien, *De pudic.*, IX; S. Jean Chrys., *Hom. in Matth.*, LXIV, 3.

3. Le P. Buzy donne sur ce point d'excellents principes dans la *Revue biblique*, 1916, p. 406-422.

domptera l'une des forces les plus terribles de la nature; par le second, il remportera une victoire plus éclatante que jamais sur les démons; par le troisième, le cinquième et le sixième, il rendra la santé à des infirmes; par le quatrième, il ravira à la mort une de ses victimes [1].

Les trois synoptiques racontent l'épisode grandiose de la tempête apaisée [2]; mais, tandis que saint Matthieu se contente d'une simple esquisse, saint Marc en donne une description admirable, toute dramatique. Celle de saint Luc tient le milieu entre les deux autres. Leurs récits, on l'a remarqué depuis longtemps, sont, ici plus que jamais, en parfaite harmonie avec les circonstances du temps et des lieux.

C'était, saint Marc le note très expressément, au soir de la journée laborieuse et mémorable où Jésus avait réfuté la calomnie des pharisiens et exposé les paraboles du royaume des cieux. Désireux de se soustraire aux ovations de la foule, il laissa à ses apôtres le soin de la congédier doucement; puis, lorsqu'ils l'eurent rejoint dans la barque du haut de laquelle il avait parlé et qu'il ne parait pas avoir quittée[3], il leur dit : « Passons de l'autre côté » du lac. Puisqu'il se trouvait alors sur la rive occidentale, il désignait par là-même le rivage opposé, celui de l'est, district moins habité, plus calme, où ses adhérents étaient alors peu nombreux. Il partit donc, note saint Marc, « tel qu'il était, » c'est-à-dire, sans faire aucun préparatif spécial. D'autres embarcations, montées vraisemblablement par des disciples qui n'avaient pas voulu se séparer du divin Maître, suivirent pendant quelque temps celle qui le portait. Comme il ne sera plus question d'elles dans la suite du récit, la petite flottille qu'elles formaient dut être dispersée promptement par la tempête. Fatigué par son travail accablant de la journée, Jésus s'étendit au fond de la barque, du côté de la poupe, à l'arrière, la tête appuyée sur un coussin grossier. Saint Marc, qui nous a conservé ces précieux détails, les tenait évidemment du prince des apôtres. Le Sauveur ne tarda pas à s'endormir profondément. C'est ici le seul endroit des évangiles où il soit question de son sommeil : trait touchant, qui manifeste la réalité de sa nature humaine, et la part qu'elle avait aux faiblesses de la nôtre.

1. L'Appendice XIX répond à quelques objections du rationalisme.
2. Matth., VIII, 18, 23-27; Marc., IV, 35-40; Luc., VIII, 22-25.
3. Cf. Marc., IV, 1-2, 35-36.

Au départ, les eaux du lac étaient tranquilles et rien ne faisait prévoir un orage. Mais les mers intérieures, lorsqu'elles sont entourées de hautes montagnes, sont sujettes à des coups de vent soudains, qui y soulèvent des tempêtes effroyables. Ce fait s'applique particulièrement au lac de Tibériade, à cause de la profondeur du bassin qui le renferme[1]. Les gorges voisines servent comme de couloirs, à travers lesquels le vent s'élance avec une redoutable violence. Les voyageurs et les palestinologues ont souvent signalé ce caractère de la mer de Galilée, ordinairement si tranquille. « Il faut toujours... prendre les plus grandes précautions lorsqu'on navigue sur ce lac perfide, où les coups de vent sont souvent d'une violence extraordinaire. Deux fois nous avons éprouvé les plus vives inquiétudes, en nous sentant secouer par des vagues furieuses... La moindre fausse manœuvre pouvait nous faire chavirer, et nous embarquions une telle quantité d'eau, que deux hommes suffisaient à peine à l'épuiser avec des seaux de fer. De gros nuages noirs s'amoncelaient à l'horizon; le vent qui descendait de la montagne soufflait en tempête, la surface du lac était couverte d'écume[2]. » Telle est aussi la description que les évangélistes nous font de l'ouragan qui venait de se déchaîner sur ce même lac, et qui y sévissait avec rage. Saint Matthieu le désigne par un nom qui sert habituellement à représenter l'agitation violente que produit un tremblement de terre[3]. Saint Marc et saint Luc lui donnent son vrai nom : c'était un tourbillon de vent[4]. Des vagues énormes se formaient, se dressaient, secouant la barque, la remplissant et menaçant de la briser ou de la couler à fond. Humainement parlant, le péril était extrême, comme le dit saint Luc en termes exprès. Et cependant « Jésus dormait : » quel contraste dans cette simple note de saint Matthieu! Mais le Sauveur fut bientôt éveillé par les cris de détresse que se mirent à pousser les apôtres, qui croyaient leur dernière heure arrivée. « Maître, disaient-ils, sauvez-nous, nous périssons!... Maître, vous est-il donc indif-

1. Rappelons qu'il est situé à 208 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée.

2. Dr Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 502-503. Voir aussi Robinson, *Palæstina und die angrenzenden Länder*, t. III, p. 571; K. Ritter, *Erdkunde*, t. XV, p. 308; Tristram, *Land of Israel*, p. 43; G. A. Smith, *Historical Geography of Palestine*, p. 441-442.

3. Σεισμός.

4. Λαῖλαψ.

férent que nous périssions?... Maître, Maître, nous périssons! » Il est probable que ces trois formules, mentionnées par l'un ou l'autre des synoptiques [1], furent prononcées en même temps. Elles expriment du reste, avec de simples nuances, une requête identique. Le langage entrecoupé marque une angoisse extrême en face d'un redoutable péril.

Jésus, s'étant levé aussitôt, menaça [2] d'abord le vent, qui avait été la cause directe de la tempête; puis, s'adressant à la mer, il lui dit d'un ton sévère : « Tais-toi, calme-toi. » Il les réprimande comme des êtres intelligents, mais rebelles, et les contraint de demeurer en paix. En effet, obéissant immédiatement à cet ordre énergique, le vent cessa, et les flots courroucés reprirent leur équilibre. Ce dernier trait était, à lui seul, un prodige, car, après une violente tempête, les eaux de la mer ou des lacs mettent des heures entières avant de s'apaiser complètement. Aussi, quelle beauté dans cette réflexion identique des trois narrateurs : *Et facta est tranquillitas magna!*

Alors seulement le Sauveur fit aux Douze un reproche plein de bonté : « Pourquoi êtes-vous effrayés, hommes de peu de foi? N'avez-vous pas encore la foi? » Ils l'avaient jusqu'à un certain point, et ils venaient de la manifester, en implorant le secours de leur Maître au plus fort du péril; mais il fallait qu'elle fût bien imparfaite, malgré tant de preuves que Jésus leur avait montrées de sa puissance, puisqu'ils ne s'étaient pas immédiatement convaincus que sa présence suffisait pour les garantir, et que, d'ailleurs, il ne pouvait pas périr lui-même dans les flots, son œuvre ici-bas étant si loin d'être achevée.

A la suite de ce grand prodige, une frayeur d'un autre genre les saisit momentanément, celle qu'on ressent toujours en face du surnaturel. « Quel [3] est donc celui-ci, se disaient-ils en échangeant leurs impressions, quel est celui-ci, qui commande aux vents et à la mer, et ils lui obéissent? » Le vent et la mer sont, en effet, — ces pêcheurs ou ces riverains du

1. La première par S. Matthieu, la seconde par S. Marc, la troisième par S. Luc.

2. Dans le grec, ἐπετίμησεν, que la Vulgate a traduit par trois expressions différentes : *imperavit* (Matth.), *comminatus est* (Marc.), *increpavit* (Luc.). Les évangélistes emploient aussi ailleurs ce même verbe, pour désigner les ordres de Jésus à la fièvre (Luc., IV, 39), aux démons (Marc., IX, 23); etc.

3. Ποταπός. S. Matth. : *Qualis et quantus.*

lac le savaient mieux que personne, — des êtres fougueux et indociles, que seule la main divine est capable de dompter. C'est pourquoi, bien que les apôtres eussent contemplé de leurs propres yeux de si nombreux et de si grand miracles du Sauveur, celui dont ils venaient d'être témoins excitait en eux un nouveau degré d'admiration, à cause de son caractère plus grandiose. Jamais les annales d'Israël n'avaient contemplé rien de semblable [1].

Et pourtant les disciples allaient assister encore ce jour-là, coup sur coup, à des miracles à peine moins éclatants, et tout d'abord à une merveilleuse victoire de leur Maître sur les démons [2]. Jésus débarqua sur la côte orientale, « en face de la Galilée, » dit saint Luc, dans un district qu'il est difficile de déterminer avec certitude. Les trois narrateurs mentionnent cependant le nom d'un territoire; mais il s'est glissé à son sujet, dans les trois textes, d'une manière uniforme, une telle complication de variantes, qu'on est très embarrassé pour rétablir la leçon primitive. Les manuscrits grecs et les versions citent les Gadaréniens, les Gérasséniens et les Gergéséniens [3], de sorte que nous avons à choisir entre les districts des villes de Gadara, de Gérasa, et de Gergésa. Mais il ne saurait être question ici de Gérasa, la *Dchérach* actuelle, située à environ 65 kil. du lac de Tibériade, dans la direction du sud-est. Gadara, aujourd'hui *Mkès*, quoique beaucoup plus rapprochée, était elle-même à trois heures de marche (12 kil.) du rivage, au sud, tandis que le récit suppose une localité dont le territoire était dans le voisinage immédiat du lac. Reste donc Gergésa, que l'on identifie assez communément, de nos jours, avec des ruines nommées *Kersa* ou *Kursi*, qui ont été découvertes en 1860, non loin

1. Pour les interprétations rationalistes, voir l'Appendice XIX. Nos lecteurs connaissent les belles applications spirituelles qui ont été faites de cet épisode à l'Église chrétienne, semblable à une nacelle agitée et mise en péril sur les flots du monde, mais qui ne peut sombrer, parce que son divin fondateur est toujours avec elle pour la protéger. Tertullien, *De baptismo*, XII, développait déjà cette allégorie. Voir aussi S. Hippolyte, *Antichr.*, 59.

2. Matth., VIII, 28-34; Marc., V, 1-20; Luc., VIII, 26-39. Cette fois encore, S. Matthieu ne donne qu'une simple esquisse; le récit de S. Marc est de nouveau très détaillé, très brillant.

3. Γαδαρηνῶν, Γερασηνῶν et Γεργεσηνῶν. Pour la discussion de ce point de critique textuelle, voir les grands commentaires, notamment T. Zahn, *Das Evangel. des Matth. ausgelegt*, 2e éd., p. 360-361, et aussi Westcott et Hort, *The New Testam. in the original Greek*, 2e éd., t. II, p. II de l'Appendice.

de la rive orientale, en face de Magdala, vers l'endroit où la rivière *Sémak* se jette dans le lac. On voit, non loin de là, des grottes naturelles, percées dans les rochers, et qui ont pu servir autrefois de sépultures. C'est le seul lieu du rivage où l'on rencontre une colline se dressant au bord de l'eau, et se prêtant bien à la scène finale de l'épisode [1].

Jésus et ses compagnons avaient à peine fait quelques pas dans la direction des terres, que deux démoniaques [2] s'élancèrent de loin à leur rencontre, sortant des sépulcres qui leur servaient de demeures. Arrivés auprès de Notre-Seigneur, ils se prosternèrent à ses pieds, lui rendant un hommage involontaire, et ils s'écrièrent : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Jésus, fils du Dieu très haut? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps? » Déjà le possédé de Capharnaüm avait tenu au Sauveur un langage presque identique [3]. Les derniers mots, « avant le temps, » signifient avant la fin du monde et le jugement général; car jusque-là les démons jouissent sur la nature, et spécialement sur les hommes, avec la permission de Dieu, d'une puissance réelle, qui leur permet d'assouvir au moins en partie leur haine contre le royaume des cieux, en s'efforçant de lui nuire le plus possible. Les tourmenter avant le temps, ce serait donc les renvoyer « dans l'abîme, » comme s'exprime saint Luc, c'est-à-dire, au fond des enfers. Voilà pourquoi leur adjuration est si pressante. Comme des esclaves fugitifs qu'on a ressaisis, ils tremblent lorsqu'ils approchent de leur maître, certains qu'un rude châtiment les attend.

Saint Marc et saint Luc tracent un portrait vivant et

1. Voir Thomson, *The Land and the Book*, p. 375-378; Wilson, *Recovery of Jerusalem*, p. 369; Buhl, *Geographie der alten Palästina*, p. 243. Eusèbe, dans son *Onomasticon*, cite une κωμή (*viculus* dans la traduction de S. Jérôme) nommée Gergésa, et existant encore de son temps dans ces parages. Procope de Gaza (vers 500) signale aussi cette localité, mais comme étant alors en ruines.

2. Nous avons à résoudre ici un autre petit problème, celui du nombre des possédés de Gergésa. S. Matthieu en met deux en scène; S. Marc et S. Luc ne parlent que d'un seul. S. Jean Chrysost. et S. Augustin, s'étaient arrêtés déjà à une solution très raisonnable. Il y eut en réalité deux démoniaques; mais S. Marc et S. Luc ne signalent que le plus terrible et le plus connu (*personæ alicujus clarioris seu famosioris*), S. Aug., *De cons. evang.*, II, 56), celui qui joue le rôle principal dans le récit.

3. Marc., I, 24; Luc., IV, 34. Ici les démons ajoutent au nom de Dieu l'épithète ὑψίστου, *altissimi*, très fréquente dans l'Ancien Testament, sous la forme hébraïque *Ēliyôn*.

terrible de l'un de ces démoniaques, qui était depuis longtemps déjà au pouvoir des esprits mauvais. Il ne pouvait supporter aucun vêtement, et il vivait dans un paroxysme perpétuel de folie furieuse. Souvent, pour l'empêcher de nuire, on lui avait mis les fers aux mains et aux pieds; mais, comme Samson [1], il avait brisé les chaînes et les entraves, et personne ne réussissait à le maîtriser. Il courait comme un forcené à travers la montagne, poussant des cris de bête sauvage, et se meurtrissant à coups de pierre, comme s'il eût voulu se suicider. L'autre possédé n'était guère moins redoutable, car saint Matthieu les caractérise tous deux en disant qu'ils étaient « farouches à l'excès, » de sorte qu'ils faisaient l'effroi de toute la contrée, et qu'on n'osait point passer par les chemins qu'ils fréquentaient. Malheureusement, suivant une réflexion très juste, « dans la civilisation si vantée de l'antiquité, il n'y avait ni hôpitaux, ni établissements pénitentiaires, ni asiles, et les infortunés de cette espèce, trop dangereux pour qu'on les supportât dans la société, étaient simplement expulsés d'auprès de leurs semblables. Pour les empêcher de nuire, on employait à leur égard des mesures à la fois insuffisantes et cruelles [2]. »

Mais les deux possédés de Gergésa ont déjà trouvé leur libérateur, et les démons qui les torturaient ont rencontré un maître auquel ils s'efforceraient en vain de résister. Ils le sentent, puisqu'ils conjurent le Christ, avec angoisse, de ne pas les inquiéter. C'est que déjà Jésus leur ordonnait de laisser en paix leurs malheureuses victimes. Mais, avant de les expulser définitivement, il demanda à celui des deux possédés dont nous avons décrit l'état frénétique : « Quel est ton nom? » Il posait cette question pour faire ressortir toute l'étendue du miracle qu'il allait accomplir. C'est le démon qui répondit : « Mon nom est Légion, car nous sommes nombreux. » Il prenaît ce nom superbe, pour essayer de braver le Sauveur. La légion romaine, qui n'était que trop connue en Palestine depuis que la Judée était devenue partie intégrante de l'empire, se composait habituellement de cinq à six mille soldats. Mais il est évident qu'il n'est pas nécessaire de prendre ici ce chiffre à la lettre. Du moins, il montre que celui par la bouche duquel le démon s'exprimait alors avait été

1. Jud., XVI, 8-9.
2. Farrar, *Life of Christ*, t. I, p. 334.

transformé en un vrai camp satanique, où de nombreux esprits mauvais tenaient pour ainsi dire garnison.

Malgré l'orgueil de sa réponse, cet assemblage diabolique sentait son impuissance, car, ajoute saint Marc, adressant à Jésus une seconde requête, il le conjurait instamment de ne pas le chasser hors du pays. Comme les hommes, en effet, les anges déchus éprouvent des craintes et des désirs. Or, ceux qui imploraient ainsi la pitié de Jésus se plaisaient dans cette contrée à demi païenne, où ils pouvaient exercer plus librement leur puissance malfaisante. Comme Notre-Seigneur gardait le silence, ils reprirent, et ce fut leur troisième demande : « Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de porcs. » Une troupe considérable de ces animaux paissait sur la montagne, à quelque distance. « Allez, » se contenta de dire le divin thaumaturge. Aussitôt les démons, quittant les corps des possédés, se jetèrent dans ceux des pourceaux, et ces bêtes dénuées de raison, rendues furieuses à leur tour, se lancèrent comme un tourbillon le long des flancs escarpés de la montagne, et roulèrent bientôt jusque dans le lac, qui se referma sur sa proie. Ils étaient au nombre de deux mille. On a remarqué depuis longtemps que les animaux qui vivent en troupes sont parfois saisis par des accès de panique incontrôlable, de laquelle résultent de graves accidents. Évidemment, les démons ne s'attendaient pas à ce désastre, qui causa ainsi leur perte. En accédant à leur désir, Jésus les prit dans leur propre piège, et la contrée fut débarrassée de leur présence.

On s'est parfois demandé, au point de vue théologique, si Jésus avait le droit d'imposer une perte aussi considérable aux propriétaires des pourceaux. On a répondu de différentes manières à cette question. Si les troupeaux appartenaient à des Juifs, ceux-ci auront été châtiés en toute justice, puisqu'ils se livraient à un commerce qui leur était interdit par la loi mosaïque. Si les propriétaires étaient païens, ils étaient eux-mêmes en faute, parce qu'ils insultaient ou tentaient leurs voisins israélites, en élevant ces animaux. Ce sont là de simples conjectures de théologiens. Mais, en fait, nous n'avons pas à nous occuper de la moralité de l'acte du Sauveur. « Il est des cas, a-t-on dit avec raison [1], où le pouvoir, par là-même qu'il existe, garantit le droit, » et du reste, « le

1. Godet, *Comment. sur l'évangile de S. Luc.*, 2e éd., t. I, p. 485.

service rendu valait bien un tel prix[1]. » Sinon, pourquoi n'accuserait-on pas aussi la Providence d'envoyer à la terre, ou trop de sécheresse ou trop de pluie? Et encore, Jésus n'a pas ordonné lui-même aux démons d'envahir le troupeau de porcs; il les a simplement laissé faire, comme le notait saint Augustin : *Expulsa et in porcos permissa dæmonia.* Les récits ne font d'ailleurs allusion à aucune plainte qui aurait été déposée par les habitants.

La nouvelle du prodige fut aussitôt répandue par les porchers dans la ville voisine, et dans les hameaux ou métairies qu'ils rencontraient sur leur passage. On accourut en hâte de toutes parts, pour avoir des détails plus complets, et pour voir de près le thaumaturge qui avait réussi en un instant à débarrasser le pays d'une telle plaie. Le spectacle offert à la curiosité publique fut inoubliable. Celui des possédés qui avait causé le plus d'ennuis, le plus d'effroi, était assis auprès de son libérateur comme un disciple aux pieds de son maître, calme, vêtu et dans la pleine possession de ses facultés mentales. Les disciples de Jésus et les autres témoins du miracle racontèrent plus longuement et plus exactement que les porchers ce qui avait eu lieu. Mais, après que la curiosité des habitants eut été satisfaite, un autre sentiment, celui d'une crainte frivole et mercantile, s'empara de leurs esprits. Ils se mirent à supplier Jésus de quitter au plus tôt leur territoire. Ils redoutaient, on le devine, que sa présence ne leur occasionnât d'autres pertes matérielles. Comme ils le connaissaient mal! C'est la seule fois que nous voyons les miracles du Sauveur produire un résultat de ce genre.

Jésus, qui ne tenait pas à demeurer auprès d'une population mal disposée à son égard, accéda à ce triste désir. Au moment où il remontait dans sa barque, pour regagner la côte occidentale, il se produisit un petit incident qui contrastait avec la conduite des Gergéséniens. Celui des deux possédés qui avait été le plus violemment tourmenté par les démons demanda au Christ, comme une insigne faveur, de pouvoir le suivre et demeurer toujours auprès de lui, comme l'un de ses disciples. Il aurait voulu ne plus se séparer de son bienfaiteur. Mais Jésus ne crut pas devoir lui accorder ce privilège. Toutefois, il le consola, en lui confiant une mission très honorable, qui faisait un appel immédiat à

1. A. Réville, *Jésus de Nazareth.*, t. II, p. 488.

son zèle. « Va dans ta maison, auprès des tiens, lui dit-il, et raconte-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comment il a eu pitié de toi. » Heureux de pouvoir servir ainsi la cause du Sauveur, cet homme s'en alla donc, et publia à travers toute la Décapole [1] la merveilleuse délivrance dont il venait d'être l'objet. En l'entendant, « tous étaient dans l'admiration [2], » et nous sommes en droit d'espérer que cet ardent missionnaire du Messie lui conquit en peu de temps des adhérents nombreux [3].

Quittant cette région égoïste, où il avait eu peut-être l'intention de prendre quelque repos, Jésus traversa le lac en sens contraire, afin de rentrer à Capharnaüm. Son retour y était impatiemment attendu, car les foules, qui l'avaient vu partir à regret, faisaient le guet sur le rivage, pour l'accueillir dès qu'il réapparaîtrait. « Tous l'attendaient, » écrit saint Luc, qui note ainsi un nouveau contraste avec la demande des habitants de Gergésa. Aussi, à peine débarqué, fut-il promptement entouré d'une multitude considérable. Mais elle s'écarta respectueusement, pour ouvrir un passage à l'un de ses chefs religieux, nommé Jaïre, qui était le président d'une des synagogues de la ville [4], et dont la physionomie portait les marques d'une profonde tristesse. S'approchant du Sauveur, Jaïre se prosterna humblement à ses pieds, et lui présenta une pressante requête, en ces termes : « Seigneur, ma fille est à toute extrêmité ; venez, imposez-lui les mains, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive. » La moribonde était une fille unique, âgée seulement de douze ans [5].

Le bon Maître ne savait pas résister à de telles prières. En compagnie de ses apôtres, il se dirigea donc vers la maison de Jaïre, guidé par ce père affligé. La foule aussi se mit à la suite du cortège, dans l'espoir d'être témoin d'un grand miracle de guérison. Les vieilles rues des villes orientales sont étroites, tortueuses; aussi une foule considérable s'y meut-elle et y avance-t-elle difficilement, et c'était à qui se

1. Sur cette province, voir le t. I, p. 111-112.
2. Marc., v, 20.
3. Sur les interprétations rationalistes de ce prodige, voir l'Appendice XIX.
4. Sur le rôle d'un *rôsch hakkenéceth*, ou chef de synagogue, voir, le t. I, p. 166.
5. De là, dans la rédaction de S. Marc, le diminutif θυγάτριον, *filiola*, qui fut sans doute employé par le père. D'après S. Matthieu, dont le récit est très abrégé, Jaïre aurait dit à Jésus : « Ma fille vient de mourir. En fait, elle était morte lorsque le Sauveur entra dans la maison.

tiendrait le plus près de Jésus, qui était pressé de toutes parts.

« La grâce, a-t-on dit, surabonde tellement en ce Prince de la vie, que, tandis qu'il se hâte pour aller accomplir une œuvre de puissance, il en produit une autre, comme en se jouant. » Ce sera donc, pour ainsi dire, un miracle enchâssé dans un autre. La double scène est admirablement racontée par les synoptiques, avec les nuances que nous avons déjà notées à l'occasion des deux prodiges précédents : saint Matthieu se bornant à esquisser brièvement les faits; saint Marc les reproduisant sous nos yeux avec tous leurs détails, qu'il tenait de saint Pierre, témoin immédiat; saint Luc mettant aussi beaucoup d'art dans son récit [1].

Le Sauveur et son entourage s'avançaient donc péniblement, lorsque la femme connue dans l'histoire chrétienne sous le nom d' « hémorroïsse [2] » profita de cette situation, pour essayer de dérober en quelque sorte sa guérison, à l'insu du thaumaturge lui-même, croyait-elle. Elle était entièrement digne de compassion. Elle était atteinte, depuis douze ans [3], d'une perte de sang qui l'avait réduite au plus triste état. Elle avait cependant consulté de nombreux médecins. Toutefois, bien loin d'avoir reçu d'eux le moindre soulagement, elle avait beaucoup souffert entre leurs mains, et de plus, toute sa fortune avait passé en remèdes et en honoraires. Saint Marc insiste sur ces divers traits [4], qui mettent davantage en relief le succès si prompt et si radical de Jésus. En décrivant la situation sociale de la Palestine d'alors [5], nous avons dit ce qu'était la médecine empirique chez les Juifs, et quand on lit, dans les écrits rabbiniques, les recettes prescrites pour guérir précisément la maladie dont il est question ici même [6], on comprend le désespoir de cette pauvre femme. En fait, les médecins israélites, comme d'ail-

1. Matth., IX, 18-26; Marc., V, 21-43; Luc., VIII, 40-56.

2. Il est calqué sur le mot grec technique αἱμορροοῦσα, employé dans la traduction du premier évangile. Les deux autres narrateurs ont recours à une périphrase, pour exprimer la même idée : οὖσα ἐν ῥύσει αἵματος (Vulg., *quæ erat in fluxu* (ou *in profluvio*) *sanguinis*.

3. Ce qui coïncidait avec l'année de la naissance de l'enfant qui va lui être associée providentiellement dans l'activité miraculeuse de Jésus

4. S. Luc aussi, mais en épargnant davantage les médecins, ses collègues.

5. Tome I, p. 150-151.

6. Voir notre commentaire de l'*Evangile de S. Marc*, p. 83, et notre ouvrage *Miracles de N-S. Jésus-Christ.*, t. II, p. 183-184.

leurs la plupart des médecins grecs, romains ou autres, n'avaient guère de compétence que pour soigner les maladies extérieures; celles du dedans, les plus graves et les plus fréquentes, étaient presque toujours pour eux un profond mystère. De là les satires mordantes qu'on rencontre à leur adresse dans les littératures anciennes [1], aussi bien que dans les littératures modernes.

D'où venait cette femme? Les évangélistes ne le disent pas. Saint Marc nous donne à supposer qu'elle avait son domicile assez loin de Capharnaüm, puisqu'il la présente comme « ayant entendu ce qui concernait Jésus, » et non comme un témoin de ses miracles. Plus bas, nous indiquerons les développements que la tradition a basés sur ce renseignement. Mais voici que l'heure bénie de la délivrance est arrivée pour l'hémorroïsse. Elle connaît par ouï-dire la toute-puissance du Sauveur, à laquelle aucun mal physique n'a résisté; elle connaît sa bonté compatissante, qui ne rejette personne, et elle vient à lui avec une confiance sans bornes, comme au seul médecin qui soit capable de lui rendre, avec la santé, ses forces épuisées. Mais, la nature même de son infirmité l'empêchant de demander ouvertement sa guérison au célèbre thaumaturge, elle a tramé dans son âme désolée, et maintenant remplie d'une sainte confiance, comme un petit complot très habile, afin d'obtenir secrètement le miracle si vivement désiré. Elle s'était dit en elle-même, avec une conviction bien arrêtée : « Si je touche seulement la frange de son manteau, je serai guérie. » Il est vraisemblable que par cette « frange [2], » elle désignait l'ornement au caractère sacré [3] que les Juifs nommaient en hébreu *zizzith*, et qu'ils attachaient aux quatre angles de l'ample pièce d'étoffe qui leur servait de manteau. C'était une sorte de gland, formé de trois fils de laine blanche, et d'un fil de laine bleue. Deux de ces franges se trouvaient rejetées par derrière, et on pouvait les toucher facilement sans attirer l'attention de celui qui était revêtu du manteau [4]. S'approchant donc le plus près possible derrière Jésus, avec un mélange de hardiesse et de timidité, l'hémorroïsse réussit à toucher respectueusement l'une des franges. Sa foi ne fut pas trompée,

1. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 5.
2. Nous devons cet intéressant détail à S. Luc.
3. Cf. Num., XV, 37-40; Deut., XXII, 12.
4. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéolog. de la Bible*, pl. CIX, fig. 2, 3, 9 et 10.

car la sensation de bien-être et de vigueur qu'elle éprouva soudain lui révéla son entière guérison. Quelle profonde joie ne dut-elle pas éprouver, après avoir tant souffert pendant de si longues années!

Mais Jésus ne voulut pas que ce miracle passât inaperçu; il désirait au contraire le faire servir à fortifier la foi de tous les assistants. Il n'ignorait pas, en effet, la guérison qui venait d'avoir lieu au contact de son manteau. Seulement, tandis que la femme avait « senti dans son corps » la grâce qui lui avait été accordée, Jésus « connut en lui-même, » par une perception divine, c'est-à-dire par sa science surnaturelle, « la vertu qui était sortie de lui [1]. » Se retournant alors vivement il demanda : « Qui est-ce qui a touché mon vêtement? » Cela aussi, il le savait mieux que personne; mais il parlait ainsi pour provoquer l'aveu de l'hémorroïsse. Comme tous ceux qui l'entouraient de plus près se défendaient de l'avoir touché, Pierre et les autres disciples firent ingénument ressortir ce qu'il y avait, suivant eux, de singulier dans la question de leur Maître. « Les foules vous pressent et vous accablent, lui dirent-ils, et vous demandez : Qui m'a touché? » Ils supposaient à tort qu'il se plaignait d'avoir été coudoyé, heurté violemment. Sans leur répondre, il continua de jeter autour de lui des regards scrutateurs [2], cherchant celle qui l'avait ainsi touché. Alors, se voyant découverte, l'hémorroïsse se jeta confuse et tremblante aux pieds du thaumaturge, et elle déclara, devant toute l'assistance, le motif qui l'avait poussée à adopter cette conduite, et comment elle avait été guérie tout à coup. Le but du Sauveur était atteint. Il ne lui restait plus qu'à confirmer la guérison de la malade. Toujours tourné vers elle, il lui dit, avec une douceur infinie : « Ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix et sois guérie de ton mal. » Ce langage prouve qu'à ses yeux la conduite de l'hémorroïsse n'avait été entachée d'aucune superstition, mais dictée en tous points par une foi sincère.

L'évangile apocryphe de Nicodème [3] mentionne l'héroïne de ce récit sous le nom de Véronique, et nous la montre comparaissant au tribunal de Pilate, pour déposer en faveur de

1. Marc., VIII, 29-30.
2. S. Marc., περιεβλέπετο, Vulg., *circumspiciebat*. Nous avons dit, plus haut, t. I, p. 388-389, que S. Marc aime à noter les regards de Jésus.
3. Chap. VII. Cf. Thilo, *Codex apocryphus N. T.*, t. I, p. 501; Brunet *Les évangiles apocryphes*, 2e éd., p. 240.

Jésus, au temps de sa passion. Mais ce renseignement ne repose sur aucun fondement sérieux. D'un autre côté, d'après une ancienne tradition, garantie par Eusèbe de Césarée [1], l'hémorroïsse aurait été une païenne originaire de Panéas, ou Césarée de Philippe, dans la Galilée septentrionale, et elle aurait érigé dans sa ville natale, devant la porte de sa maison, un monument de bronze qui la représentait prosternée aux genoux de Jésus et étendant la main vers lui dans une attitude suppliante; le Sauveur lui-même, debout et couvert d'un manteau frangé, tendait la main à la pieuse femme. Eusèbe dit avoir vu de ses propres yeux ce monument, élevé par l'hémorroïsse en souvenir de sa guérison miraculeuse, et mis en pièces par Julien l'Apostat, au dire de l'historien Sozomène [2].

Quoi qu'il en soit de l'authenticité plus ou moins contestée de ce renseignement, l'heureuse femme achevait à peine sa confession, qu'on vint dire au chef de la synagogue : « Votre fille est morte; n'importunez pas davantage le Maître. » Ce fut là pour Jaïre une épreuve très dure. Le miracle auquel il venait d'assister avait encore accru sa foi déjà si vive, et voici que, maintenant, tout son espoir s'effondrait. Jésus, qui avait entendu la désolante nouvelle, et qui connaissait le trouble jeté par elle dans l'âme du pauvre père, dit affectueusement à Jaïre, pour l'empêcher de se décourager : « Ne crains point; crois seulement, et ta fille sera sauvée. » Ils continuèrent donc leur marche vers la maison. Lorsqu'ils y arrivèrent, un tumulte tout oriental, qui contraste d'une façon singulière avec le recueillement dont nous entourons nos morts dans nos contrées, y régnait déjà en maître. Les pleureuses à gages s'y livraient à leurs manifestations bruyantes et affectées, poussant des cris, gémissant, chantant l'éloge de la défunte [3], faisant des gestes désordonnés comme pour s'arracher les cheveux. Les joueurs de flûte y faisaient entendre aussi leurs airs stridents et lugubres, car on les trouvait aux funérailles juives, tout aussi bien qu'à celles de Rome. Comme on s'attendait à la mort prochaine de l'enfant, pleureuses et flûtistes avaient été

1. *Hist. eccl.*, VII, 18.
2. *Hist. eccl.*, V, 11.
3. S. Marc. : κλαίοντας καὶ ἀλαλάζοντας πολλά (Vulg., *flentes et ejulamtes multum*).

prévenus et étaient accourus aussitôt. Avec eux, les voisins et les proches parents avaient envahi la maison.

En entrant, Jésus voulut d'abord calmer tous ces gens. « Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi pleurez-vous? leur dit-il. La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Il est évident qu'en employant ce langage figuré, Notre-Seigneur signifiait simplement que, dans le cas actuel, le trépas ne serait pas de longue durée, et qu'il ressemblerait à un sommeil passager, tant le retour à la vie serait prompt [1]. Mais on interpréta sa parole à la lettre, et ces personnes, qui avaient contemplé de près et touché de leurs mains la petite morte, se moquèrent ouvertement de lui, qui se prononçait ainsi sans avoir même vu l'enfant. Avec sa calme autorité, Jésus les fit sortir de la maison. « Retirez-vous, » se contenta-t-il de leur dire. Personne n'osa lui résister. Il pénétra ensuite dans la chambre où reposait le corps inanimé de l'enfant, ne laissant entrer avec lui que le père, la mère, et ses trois apôtres les plus intimes, Simon-Pierre, Jacques le Majeur et Jean, pour qu'ils fussent témoins du grand prodige. S'approchant du lit, et prenant la main déjà froide de la morte, il lui dit, dans le dialecte araméen qu'il parlait habituellement : *Talitha coumi* [2], c'est-à-dire : « Jeune fille, lève-toi! » Il lui rendait la vie aussi facilement qu'on éveille une personne endormie. Aussitôt elle se leva, et se mit à marcher. On conçoit l'admiration, la joie et la reconnaissance des parents [3].

Toujours maître de lui-même, le Sauveur leur recommanda de donner sans retard à manger à la jeune ressuscitée; car il ne l'avait pas seulement rappelée à la vie, mais à une parfaite santé, c'en était une preuve manifeste. Enfin, avant de se retirer, il ordonna instamment au père et à la mère de garder le silence au sujet de ce miracle. On le comprend, cette injonction ne pouvait être que momentanée, car il n'était pas possible que le secret fût gardé, puisque une foule

1. Voir à ce sujet l'Appendice XIII. Sur les anciens tombeaux juifs, à Rome, on lit très souvent l'inscription : Ἐν εἰρήνη ἡ κοίμησις αὐτοῦ (ou αὐτῆς au féminin) « Qu'en paix (soit) son sommeil. » Cf. Schürer, *Gemeindeverfass. der Juden in Rom*, p. 33-35.

2. Plus exactement peut-être, d'après d'excellents manuscrits grecs : *Talitha coum*. Nous verrons encore S. Marc insérer dans son récit d'autres expressions araméennes, Cf. VII, 34; XIV, 36.

3. Les évangélistes, qui, nous l'avons vu, ne s'arrêtent guère à ces détails, se bornent à signaler le premier de ces sentiments, qui fut très vif: ἐξέστησαν ἐκστάσει μεγάλῃ, » dit S. Marc (Vulg., *obstupuerunt stupore magno*).

compacte se tenait dans la rue, attendant le résultat de la visite du Sauveur. Mais Jésus désirait tout au moins avoir le temps de se retirer en paix, et d'échapper à une ovation enthousiaste. La renommée du prodige ne manqua pas de se répandre dans tout le pays, et la gloire du thaumaturge en fut encore accrue.

Comme il s'éloignait de la maison de Jaïre pour rentrer chez lui, deux aveugles le suivirent [1], en criant : « Fils de David, ayez pitié de nous. » Pour se le rendre favorable, ils lui donnaient ainsi le plus populaire des titres du Messie [2]. C'était un acte de foi très explicite, qui méritait et qui va recevoir sa récompense. Mais, tout d'abord, Jésus continua son chemin sans répondre, probablement pour éprouver les suppliants, et aussi, comme nous venons de le redire, pour éviter une scène d'enthousiasme public. Il est assez fréquemment question d'aveugles dans les évangiles, et ce fait n'a rien de surprenant, car la cécité a toujours été et est encore une des principales plaies de l'Orient biblique. La poussière très ténue qui flotte dans l'air et qui pénètre dans les yeux, l'éclat très vif du soleil, la blancheur du sol, la fraîcheur des nuits que l'on passe souvent en plein air : ces divers motifs réunis occasionnent dans les organes de la vue des inflammations dangereuses, qui, faute de soins et de propreté, se transforment en cécité complète dans des cas trop nombreux.

Lorsque Jésus eut regagné sa demeure, les deux aveugles, qui l'avaient suivi à tâtons, s'approchèrent humblement de lui, en renouvelant leur prière. Il leur demanda : « Croyez-vous que je puisse vous faire cela? » Il aimait tant à rencontrer et à exciter la foi! La réponse qu'il reçut dut le satisfaire. « Oui, Seigneur, » dirent les deux suppliants, avec un empressement et un accent qui attestaient leur confiance aux pouvoirs miraculeux du Fils de David. Alors le Sauveur toucha ces pauvres yeux éteints, comme pour les ouvrir à la lumière; puis il dit : « Qu'il soit fait selon votre foi. » A l'instant même, ils recouvrèrent la vue. A eux aussi, et d'un ton sévère, Jésus enjoignit, en les congédiant, de ne pas divulguer le miracle. Mais eux non plus, comme tant d'autres, ils ne purent obéir totalement à son ordre, et à peine sortis,

1. Saint Matthieu est seul à raconter cet autre miracle, IX, 27-31.
2. Voir le t. I, p. 284-286. Nous l'entendrons retentir souvent désormais. Cf. Matth., XII, 23; XV, 22; XX, 31; XXI, 9, 15; XXII, 42-45; etc

ils se mirent à publier dans toute la région le bienfait dont ils étaient redevables à celui qu'ils regardaient si justement comme le Messie.

Lorsqu'ils se furent retirés, des personnes charitables amenèrent au Sauveur un possédé muet. Comme dans une circonstance antérieure [1], le mutisme ne provenait pas d'un défaut des organes, mais de la possession diabolique. Aussi, dès que le démon eut été expulsé par le tout-puissant exorcisme de Jésus, l'infirme recouvra l'usage de la parole. La foule, qui avait de nouveau rejoint Notre-Seigneur, fut dans l'admiration lorsqu'elle constata cet autre prodige. De toutes les bouches s'échappait cette réflexion enthousiaste : « Jamais rien de pareil n'a été vu dans Israël. » Ce n'est pas seulement ce dernier miracle [2] qui la provoquait. Elle se rapportait à tous les prodiges que Jésus venait d'accomplir coup sur coup, ce jour-là même, à Capharnaüm. Mais les pharisiens, jaloux et haineux, essayèrent encore de donner le change, en répétant leur odieux et criminel blasphème : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons. » Ne pouvant nier la réalité du miracle, ils s'efforçaient du moins d'en diminuer la valeur et d'en détruire l'effet, par cette insinuation perfide. Cette fois peut-être, instruits à leurs dépens, n'osèrent-ils pas la reproduire en face de Jésus ; ou bien, il dédaigna de leur répondre.

C'est vers cette époque que le Sauveur paraît avoir fait à ses concitoyens de Nazareth, peut-être pour échapper plus facilement aux manifestations publiques que ses récents miracles ne pouvaient guère manquer de lui susciter à Capharnaüm, la visite décrite en quelques mots par saint Matthieu et par saint Marc [3]. Elle présente, dans son ensemble, une si grande ressemblance avec celle que nous avons racontée, d'après saint Luc [4], peu de temps après l'inauguration du ministère public du Sauveur [5], qu'un assez grand nombre de commentateurs croient devoir identifier les deux faits [6]. D'après cela, saint Luc aurait interverti à dessein, en cet

1 Matth., XII, 22-23 ; Luc., XI, 14.
2. Il est aussi une particularité de S. Matthieu, IX, 32-34.
3. Matth., XIII, 54-58 ; Marc., VI, 1-6[a].
4. Luc., IV, 16-30.
5. Voir les pages 172-180.
6. Cette question a de tout temps divisé les exégètes, les catholiques aussi bien que les autres. S. Augustin et Maldonat [illegible] nommé que deux savants des plus célèbres), sont partisans d'une seule et même visite.

endroit, l'ordre des événements, afin de montrer, dès le début de la vie publique, quels obstacles Jésus aurait à surmonter pour amener les Juifs à croire en sa mission. La question est délicate, car chacune des solutions proposées a du pour et du contre [1]. Il nous semble néanmoins qu'il est plus conforme à la narration évangélique d'admettre deux visites successives. Entre la première et la seconde, il s'était écoulé un temps suffisant pour que le mouvement de passion haineuse des habitants de Nazareth ait pu se calmer, et il était naturel que le Christ leur fournît une occasion de réparer leur faute. Du reste, s'il est incontestable qu'il existe de grandes ressemblances entre les récits, plusieurs détails très importants de celui de saint Luc ont un cachet tellement spécial, qu'ils ne peuvent guère s'expliquer que par un dédoublement des faits.

Quittant donc les bords du lac, Jésus, accompagné cette fois de ses disciples [2], franchit les trente kilomètres environ qui séparent Capharnaüm de la petite ville que les deux narrateurs nomment ici « sa patrie, » parce qu'il y avait été élevé [3] et qu'il y avait passé toute sa vie cachée. Le samedi qui suivit son arrivée, il prit de nouveau la parole dans la synagogue, et impressionna vivement ses auditeurs, comme autrefois, par la force et la beauté de sa prédication [4]. Mais la plupart d'entre eux [5] se laissèrent encore entraîner par leurs préjugés étroits et vulgaires. Saint Marc, qui cite plus complètement leurs réflexions, nous fait assister à une sorte de délibération très vivante qu'ils eurent entre eux. Ils se demandaient mutuellement : « D'où viennent toutes ces choses? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée? D'où vient que tant de miracles s'opèrent par ses mains? » Ils reconnaissaient donc ouvertement en Jésus un savant docteur et un puissant thaumaturge. Sa sagesse, qui venait de briller une fois de plus à leurs yeux, ses prodiges dont la renommée avait retenti jusque chez eux, étaient trop incontestables pour qu'ils songeassent à en nier la réalité. Mais ils ne savent pas, ou plutôt, ils ne veulent pas en

1. Voir L. Cl. Fillion, *L'Evangile de S. Matthieu*, p. 280-283.
2. Il n'a pas été question d'eux dans la narration de S. Luc.
3. Cf. Luc., IV, 16.
4. Ἐξεπλήσσοντο, Vulg., *obstupescebant*, ils étaient comme hors d'eux-mêmes.
5. Οἱ πολλοί, dit expressément S. Marc; locution dont le *multi* de la Vulgate ne rend pas toute la force.

comprendre le pourquoi, le comment. « Étrange sottise, s'écriait saint Jérôme [1]; comme s'il était difficile d'indiquer le lieu duquel la Sagesse incarnée tire sa sagesse, le lieu duquel la Providence incréée tire sa force miraculeuse. »

Mais les habitants de Nazareth n'avaient pas l'esprit assez large pour concilier, en Jésus, ces dons supérieurs avec son origine humaine, si humble en apparence, et avec son éducation si modeste, semblable extérieurement à la leur. « N'est-ce pas, continuèrent-ils, le charpentier [2], le fils de Marie et le frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? et ses sœurs ne sont-elles pas ici auprès de nous? » Ainsi donc, au lieu d'être fiers de lui, ils le rapetissent à leur propre image; au lieu de conclure, comme tout les y invitait, que Jésus avait reçu directement du ciel sa sagesse surhumaine et ses pouvoirs exceptionnels, ils s'en tiennent au résultat négatif, auquel les avait conduits le plus grossier des sophismes. « Ils se scandalisèrent à son sujet, » remarquent tristement les deux évangélistes. Du moins, soyons reconnaissants aux habitants de Nazareth des renseignements authentiques si précieux, qu'ils nous fournissent ici sur la famille du Sauveur. Mais ils furent eux-mêmes victimes de leur incrédulité, car elle empêcha Jésus d'accomplir en leur faveur d'éclatantes guérisons. Pour lui, cela va de soi, l'obstacle était simplement moral et relatif; mais quelle anomalie ç'eût été de mettre en œuvre sa puissance surnaturelle à l'avantage de ces indignes, alors qu'il exigeait habituellement la foi de la part de ceux qui imploraient sa pitié [3]! Il se contenta donc de guérir quelques malades de la cité ingrate, en leur imposant les mains. En eux, sans doute, il avait trouvé quelques étincelles de foi. Il s'étonnait, ajoute saint Marc, d'une telle incrédulité. Il s'éloigna donc, mais non sans répéter à ses concitoyens le proverbe qu'il leur avait déjà cité lors de sa première visite, et qui venait de se réaliser encore à son occasion : « Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, et dans sa maison, et dans sa parenté. »

1. *Exposit. in Matth.*, h. l.

2. Telle est la leçon de S. Marc : ὁ τέκτων. On lit dans S. Matthieu ὁ τοῦ τέκτονος υἱός « le fils du charpentier. » Sur ce métier, qui avait été celui de S. Joseph avant d'être celui du Sauveur, voir le t. I, p. 376.

3. Cf. Matth., VIII, 2, 13; IX, 2, 22, 38-29; etc. C'est en ce sens que nous devons interpréter la réflexion de S. Marc : « Il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est... » S. Matthieu dit seulement : « Il ne fit pas là de nombreux miracles... »

CHAPITRE V

DEPUIS LE TROISIÈME VOYAGE DE PRÉDICATION DU SAUVEUR JUSQU'A LA TROISIÈME PAQUE DE SA VIE PUBLIQUE

I. — INSTRUCTIONS DE JÉSUS AUX APOTRES POUR LA MISSION ACTUELLE ET POUR CELLES DE L'AVENIR.

C'est à cette époque, saint Marc l'indique clairement, que Jésus inaugura son troisième voyage de prédication à travers la Galilée. Saint Matthieu, pour le résumer, emploie presque les mêmes termes qu'à l'occasion de la première mission : « Jésus parcourait toutes les villes et les villages, enseignant dans les synagogues, et prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité [1]. » Mais, cette fois, le divin Maître ne sera pas seul au travail; il associera les apôtres à son œuvre d'évangélisation. Saint Matthieu expose aussi, en quelques mots éloquents, le motif qui porta Jésus à entreprendre alors cette nouvelle série de prédications fatigantes [2] : « Voyant les foules, il en eut compassion [3], car elles étaient languissantes, et gisaient comune des brebis qui n'ont point de pasteur. » Nous avons ici l'une

1. Matth., IX, 35. Cf. IV, 23. Le résumé de S. Marc., VI, 6b, est encore plus concis : « Il parcourait les villages d'alentour, en enseignant. »
2. Matth., IX, 36-38.
3. Ἐσπλαγχνίσθη. Sur l'emploi de ce verbe très expressif, voir le t. I, p. 422.

de ces descriptions rapides, mais caractéristiques, des évangélistes, qui nous font lire jusqu'au fond de l'âme du Sauveur. En même temps, quel désolant tableau de la misère morale dans laquelle languissait alors le peuple juif! En maint passage de la littérature sacrée, Israël est représenté sous la figure d'un troupeau de brebis [1]. Mais c'est un fait d'expérience, signalé déjà par les anciens auteurs, que la brebis est un animal essentiellement domestique, qui ne saurait vivre loin de l'homme, ou privé de ses soins. Le trait « comme des brebis qui n'ont point de pasteur » est donc douloureusement significatif. La nation théocratique avait cependant ses guides spirituels attitrés, les prêtres et les docteurs de la loi; mais, s'ils ne la maltraitaient pas ouvertement, comme à d'autres époques de l'histoire juive [2], ils l'abandonnaient à elle-même, la surchargeaient de pratiques qui lui rendaient souvent la religion odieuse, la scandalisaient par leurs mauvais exemples. C'étaient, Jésus saura bien le leur dire [3], des guides égoïstes et aveugles. A cette vue, le cœur aimant et délicat du Bon Pasteur se remplissait d'une profonde et légitime tristesse.

Bien loin de se décourager en face d'un tel état de choses, il va recourir à un moyen énergique pour sauver ces brebis négligées, abandonnées. Se tournant vers ses apôtres, il leur dit : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux; priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. » Cette autre image, également très expressive, mais toute joyeuse et pleine d'espoir, paraît avoir été chère à Jésus. Déjà il l'avait employée auprès du puits de Jacob [4], pour désigner le vaste champ de la Palestine, où il contemplait en esprit des blés qui blanchissaient déjà, et qui bientôt auraient besoin des moissonneurs. Ces blés avaient mûri, et l'heure était venue de les couper et d'en remplir les granges. De là l'invitation adressée par Jésus aux Douze : Priez le maître de la moisson, Dieu lui-même, d'envoyer au plus vite des ouvriers dans son champ.

En attendant la venue de moissonneurs plus nombreux, le Sauveur, sans tarder davantage, envoie lui-même ses apôtres recueillir avec lui et pour lui la précieuse et abon-

1. Cf. Ps. XXII, 1-5; LXXIX, 2; XCIX, 3; Is., XL, 11; Ez., XXIV, 11; etc.
2. Cf. III Reg., XXII, 17; Is., LIII, 6; Jer., L, 6; Ez., XXXIV, 5.
3. Matth., XV, 14; XXIII, 16, 24.
4. Joan., IV, 35-38.

dante récolte. Après tout, c'est pour cela même qu'il les avait choisis, et déjà en partie formés. Le moment était solennel. Les synoptiques nous l'indiquent par une formule de transition qui rappelle celle qu'ils avaient employée lorsque Jésus institua le collège apostolique [1] : « Il appela les Douze [2]. » Lorsqu'il les eut groupés autour de lui, il les munit de pouvoirs spirituels analogues aux siens, qui devaient leur servir comme de lettres de créance et confirmer leur prédication. Les trois narrateurs insistent sur ce fait, avant même de citer les paroles par lesquelles le Sauveur leur communiqua ce glorieux privilège : « Il leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser, et pour guérir toute maladie et toute infirmité [3]. » Il réservait pour une date ultérieure les pouvoirs, plus relevés encore, qui leur permettraient d'administrer les sacrements et de faire passer directement la grâce dans les âmes.

Avant de lancer ainsi les apôtres à travers les villes et les villages de la Palestine, pour faire ce que nous pourrions appeler l'apprentissage de leur rôle futur, Jésus leur traça des règles pratiques et concrètes, qui devaient, indépendamment de ses exemples, les diriger dans ce ministère si important, tout nouveau pour eux. Son allocution, qui occupe seulement quelques versets dans la rédaction de saint Marc et de saint Luc, remplit un chapitre entier du premier évangile [4]. De plus, même pour le contenu de ces quelques versets que les trois synoptiques possèdent en commun, saint Matthieu est beaucoup plus complet, ainsi qu'il arrive habituellement à propos des discours du Sauveur. Voici cette première partie, telle qu'il nous l'a conservée.

N'allez pas vers les Gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains; mais allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. Et en y allant, prêchez, et dites : Le royaume des cieux est proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le chemin, ni deux tuniques, ni souliers, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, demandez qui y est digne, et demeurez

1. Marc., III, 13; Luc., VI, 13.
2. Matth., X, 1; Marc., VI, 7; Luc., IX, 1.
3. Matth., X, 1; Marc., VI, 7; Luc., IX, 1-2.
4. Matth., X, 5-42; Marc., VI, 8-11; Luc., IX, 3-5.

chez lui jusqu'à ce que vous partiez. En entrant dans la maison, saluez-la, en disant : Paix à cette maison. Et si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra sur vous. Et si quelqu'un ne vous reçoit pas et n'écoute pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds. En vérité, je vous le dis, au jour du jugement, il y aura moins de rigueur pour Sodome et Gomorrhe que pour cette ville.

Saint Grégoire de Nazianze résume fort bien, en quelques lignes, ces différentes prescriptions. Les apôtres devront être, en leur qualité de missionnaires du Christ, « si vertueux, si constants et modestes, en un mot, si célestes, que la doctrine évangélique ne soit pas moins propagée par leur manière de vivre que par leur parole [1]. »

Mais entrons dans quelques détails. Jésus fixe tout d'abord, en termes successivement négatifs et positifs, les limites dans lesquelles les apôtres exerceront leur ministère, et qu'ils ne devront pas franchir jusqu'à nouvel ordre. Pour le moment, ils n'iront porter l'évangile ni sur les territoires païens du voisinage, par exemple dans la Décapole, ni dans la province à demi païenne de Samarie; mais ils ne s'adresseront qu'aux seuls Juifs, à ces « brebis perdues, » sur lesquelles s'apitoyait tendrement le cœur du Christ. Le principe qui dirigea sa prédication pendant toute la durée de sa vie publique [2] servira donc de règle à celle de ses envoyés. Comme lui, ils tiendront compte strictement du droit réservé aux Juifs, d'être les premiers à recevoir l'évangile. Mais ce n'était là qu'une restriction temporaire, que Jésus supprimera lorsqu'il sera sur le point de remonter au ciel [3], en ouvrant aux apôtres des horizons aussi vastes que le monde. En attendant, la nation théocratique formera la base du peuple chrétien, le tronc primitif sur lequel les Gentils seront, suivant la métaphore de saint Paul, greffés divinement [4].

Le Sauveur détermine ensuite la nature du ministère confié par lui aux Douze : « Allez, prêchez. » Telle sera leur principale fonction. A mesure qu'ils iront de ville en ville, ils prêcheront sans se lasser, comme il le faisait lui-même depuis

1. *Exposit. in evang.*, 6.
2. Matth., xv, 24 : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Cf. Rom., xv, 8.
3. Act., i, 8.
4. Rom., xi, 16.

de longs mois. Mais quel sera le thème de leur prédication? Ce sera celui de Jean-Baptiste [1], celui de Jésus lui-même [2]; ce sera le prochain avènement du royaume des cieux, du royaume messianique. Ils ne sont donc pas encore chargés d'annoncer la bonne nouvelle dans sa totalité; il suffira d'abord qu'ils ouvrent les cœurs de leurs compatriotes aux grâces et au salut apportés par le Messie.

Puis vint la collation directe des pouvoirs miraculeux que les évangélistes ont mentionnés dès le début de leur description de cet épisode. Jésus les proclama dans un langage rythmé, composé de six propositions parallèles, qui s'associent deux à deux :

Guérissez les malades;	ressuscitez les morts.
Purifiez les lépreux;	chassez les démons.
Vous avez reçu gratuitement;	donnez gratuitement.

Le second de ces dons surnaturels est tellement extraordinaire, que plusieurs manuscrits et quelques versions anciennes l'ont retranché subrepticement. Mais, de l'avis d'excellents critiques [3], leur authenticité n'est pas douteuse, car elle est garantie par des témoins sérieux, auxquels on peut se fier pleinement. La recommandation relative à l'entière gratuité du ministère apostolique est fortement motivée : de quel droit oserait-on retirer un profit pécuniaire d'une puissance surnaturelle qu'on a reçue gratuitement du ciel? Il était réservé à Simon le Magicien de pratiquer le premier le crime odieux que l'on a stigmatisé du nom de simonie [4]. Tous les vrais missionnaires ont mis au contraire leur gloire, comme saint Paul [5], à souffrir, à se gêner, à travailler de leurs mains, pour ne pas être à charge à ceux qu'ils évangélisaient, bien qu'ils eussent le droit de vivre de l'autel [6].

Quand on est sur le point d'entreprendre un voyage qui doit durer quelque temps, on fait des préparatifs, on se munit d'argent, de vêtements, de provisions. Jésus n'a pas

1. Matth., III, 2; etc.
2. Matth., IV, 17.
3. Entre autres, Westcott et Hort, B. Weiss, Nestle, H. von Soden, Th. Zahn.
4. Act., VIII, 18-24.
5. Act., XX, 33-35; I Cor., IX, 12, 15, 18; II Cor., XI, 9-12; Phil., IV, 15; I Thess., II, 9; II Thess., III, 7.
6. I Cor., IX, 13-14.

dédaigné d'entrer dans ces détails pratiques, afin de mieux montrer à ses apôtres ce qu'il attendait d'eux. D'après les ordres qu'il leur intime ici, les préparatifs des nouveaux missionnaires ne devaient exiger ni beaucoup de temps, ni de grands frais, puisque sa pensée formelle revient à ceci : Partez dans l'état où vous vous trouvez; vous n'aurez besoin de rien de plus, car la Providence prendra soin de vous. Voilà pourquoi il ne leur permet d'emporter ni argent dans leur ceinture [1], ni provisions dans un havre-sac suspendu à leur épaule, ni tunique de rechange, en un mot rien de superflu. Les sandales qu'ils auront à leurs pieds, la tunique dont ils seront vêtus à leur départ, leur suffiront. Qu'ils ne s'inquiètent donc de rien, et qu'ils se contentent d'un bâton, ce fidèle compagnon des voyageurs à pied, dans tous les temps et tous les pays [2]. Ceux auxquels ils iront prêcher l'évangile leur fourniront, en échange, les moyens de vivre honnêtement, sans préoccupation qui puisse les distraire de leur grave mission. Dieu, dont ils sont les ouvriers, se conduira à leur égard comme fait un maître de maison envers ceux qui travaillent pour lui. « Le travailleur mérite son salaire. » Jésus ne trompait pas ses apôtres en leur faisant cette promesse. Quand, la veille de sa mort, au cénacle, revenant sur cette période de sa vie, il leur demandera s'il leur avait manqué quelque chose tandis qu'ils parcouraient la contrée en prêchant, ils répondront sans hésiter : « Rien » ne nous a manqué [3]. Mais il est certain que ces prescriptions étaient nécessairement transitoires; car, si elles étaient d'une exécution facile en Palestine, grâce aux mœurs hospitalières du pays, il aurait été moralement impossible de les accomplir à l'étranger, dans les contrées païennes, surtout dans les parages où n'existait aucune colonie juive.

Les règles relatives aux choix du logement et au séjour dans les localités à évangéliser, s'expliquent d'elles-mêmes. Les apôtres ne devront pas demander l'hospitalité au premier venu; ce n'est qu'après de sérieuses informations qu'ils

1. La ceinture, dont la destination première était de resserrer autour des reins les vêtements flottants des anciens, était aussi aménagée de manière à contenir des sommes d'argent parfois considérables. Cf. Aulu Gelle, *Noct. att.*, xv, 12, 4; Suétone, *Vitell.*, 16.

2. Cf. Gen., xxxii, 10; Ex., xii, 11. Etc.. Sur les nuances d'expressions que présentent les trois narrations dans tout ce passage, voir les commentaires.

3. Luc., xxii, 35-36.

prendront une décision sur ce point. Sans ce choix prudent, ils courraient le risque de compromettre leur réputation personnelle, et même la cause du royaume des cieux. Ils n'iront pas chez l'habitant le plus riche ou le plus influent, mais chez celui qui leur sera signalé comme le plus digne. Une fois installés dans une maison, ils devront y demeurer jusqu'à leur départ. La quitter pour s'établir dans une autre serait une marque de légèreté ou d'immortification, peu en rapport avec le caractère apostolique. Ils attireront, par leur présence, de riches bénédictions, — Jésus les résume dans le mot de « paix, » — sur ceux qui les auront généreusement accueillis. Comme leur temps était précieux et limité, s'ils s'aperçoivent, à leur arrivée dans une ville ou un village, que, par suite de préjugés, d'indifférence ou d'incrédulité, on ne reçoit pas leur message, ils n'essayeront pas d'y prolonger leur séjour, car l'évangile ne s'impose point par la violence. Ils repartiront donc pour un autre lieu, non toutefois sans protester énergiquement, de la parole et du geste, contre l'affront qu'on aura fait à la « bonne nouvelle. » En quittant le district inhospitalier, ils frapperont leurs sandales l'une contre l'autre, comme faisaient généralement les Juifs en quittant un territoire païen [1], manifestant ainsi qu'ils ne voulaient rien avoir de commun avec les habitants. Ce sera un appel à la conscience de ces derniers, et aussi un témoignage contre eux, au jour du jugement divin [2]. C'est que leur refus de recevoir l'évangile était une faute tellement grave, que Jésus ne craint pas de leur prédire, aux grandes assises de la fin des temps, un châtiment plus terrible encore que celui de Sodome et de Gomorrhe, les deux villes dont le seul nom symbolise dans la Bible les plus grands crimes et les plus grandes misères [3].

Ici s'arrêtent, dans les récits de saint Marc et de saint Luc, les recommandations données alors par Notre-Seigneur à ses apôtres-missionnaires. Dans l'évangile selon saint Matthieu, elles ne forment que la première partie, à peu près le premier tiers, de l'allocution que le Sauveur aurait prononcée dans

1. T. I, p. 152.

2. S. Paul et S. Barnabé, repoussés par les Juifs d'Antioche de Pisidie, pratiquèrent à la lettre cette recommandation du Sauveur. Cf. Act., XIII, 50-51.

3. Is., I, 6; Ez., XVI, 46-50; Am., IV, 11; Matth., XI, 23-24; Luc., XVII, 29; Rom., IX, 29; II Petr., II, 6; etc.

cette circonstance. En lisant la suite du discours, on ne tarde pas à s'apercevoir que la perspective s'étend tout à coup, et que Jésus transporte ses disciples sur un champ d'action beaucoup plus vaste, et à une époque assez éloignée. Au lieu de l'accueil presque partout favorable qu'il venait de leur promettre, il leur annonce de graves persécutions, qu'ils auront à subir, non seulement en Palestine, de la part de leurs compatriotes, mais aussi de la part des païens, dont il vient de leur interdire pour le moment les territoires. A cette première remarque s'en ajoute promptement une seconde. Tout un passage, que nous allons lire dans un instant, se retrouve dans les deux autres synoptiques, mais beaucoup plus loin, comme partie intégrante du discours que Jésus prononça sur le mont des Oliviers, peu de jours avant sa mort, et où il décrivit prophétiquement l'avenir de ses apôtres et de son Église [1]. Nous aurons à mentionner bientôt, dans la suite de l'allocution, un autre fait analogue, quoique moins frappant. Ne devons-nous pas conclure de cela que saint Matthieu, comme en d'autres endroits de son évangile, a détaché de leur place chronologique quelques-unes des paroles du divin Maître, pour les grouper logiquement avec d'autres, traitant du même sujet? Ce n'est pas plus impossible ici qu'à l'occasion du Sermon sur la montagne. Mais, ce qu'il est difficile d'admettre, c'est que l'évangéliste ait composé lui-même la suite de l'allocution, avec des prédictions et recommandations adressées par le Christ à ses apôtres, en divers temps et en divers lieux. Peut-être cette seconde partie du discours fut-elle prononcée à une date ultérieure; mais elle ne porte nullement les traces d'un assemblage factice, car il règne un ordre logique parfait entre les pensées dont elle se compose. Du reste, bien que le but immédiat et direct de Notre-Seigneur fût alors de donner aux Douze des conseils pratiques pour la mission préparatoire dont il allait les charger, il ne serait pas du tout surprenant qu'élargissant ensuite l'horizon, il ait en même temps soulevé devant eux le voile de l'avenir, et leur ait décrit, dans un tableau raccourci, ce à quoi ils devaient s'attendre dans l'exercice futur de leur apostolat.

Passons donc à cette autre série des instructions pastorales du Sauveur. Il reprit :

1. Cf. Matth., x, 17-22; Marc., XIII, 9-13; Luc., XXI, 12-17.

Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. Mais mettez-vous en garde contre les hommes; car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues, et vous serez traduits, à cause de moi, devant les gouverneurs et devant les rois, pour servir de témoignage à eux et aux nations. Mais, lorsqu'ils vous livreront, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous parlerez, ni de ce que vous direz; car ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même. En effet, ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous. Or, le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils; les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tous, à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, avant que le Fils de l'homme ne vienne [1].

Ce langage est clair par lui-même et demande peu d'explications. Mais comme l'horizon s'est tout à coup assombri, en même temps que le champ d'action dévolu aux prédicateurs de l'Évangile s'élargissait, de manière à n'avoir d'autres limites que celles de la terre! La persécution a passé au premier plan et est devenue la note dominante. Les missionnaires du Christ sont semblables à des agneaux transportés au milieu des loups : quoi de plus expressif que cette image ! Toutes sortes d'avanies les attendent, de la part d'ennemis dont la haine est implacable. Les Juifs, leurs propres coreligionnaires, seront les premiers à les attaquer, et même à les traîner devant leurs tribunaux secondaires et devant leur grand Sanhédrin [2]. Les païens les traqueront impitoyablement à leur tour, et les feront comparaître, comme des criminels, devant leurs proconsuls et jusqu'à la barre de leurs rois [3]. De là ce double avertissement : « Soyez prudents comme des serpents, et

1. Matth., x, 16-23.

2. Ces divers tribunaux sont désignés dans le texte grec par les mots εἰς συνέδρια. Les synagogues sont mentionnées, parce que leurs présidents et dignitaires avaient le droit d'exercer, en certaines circonstances, un pouvoir judiciaire, et de condamner les délinquants à une flagellation mitigée. Cf. Luc., XII, 11; XXI, 12; Act., XXII, 19; XXVI, 11; II Cor., XI, 24. Voir aussi Act., XXII, 30-XXIII, 11.

3. C'est ainsi que S. Paul comparut sucessivement devant Félix et Festus, et même devant Néron. Cf. Act., XXIV, 1, 27; II Tim., IV, 16-18.

simples comme des colombes [1], » et « Gardez-vous, défiez-vous des hommes. »

Mais les plus consolantes promesses accompagnent les prédictions menaçantes. C'est Jésus lui-même qui lance ainsi ses apôtres à travers les périls, *Ecce ego mitto vos*... C'est « pour lui ,» c'est « pour son nom » qu'ils auront à souffrir les humiliations, la haine, les tortures et même la mort. Il ne les oubliera et ne les abandonnera pas. Livrés à la vengeance des juges par leurs propres parents et par leurs amis, ils seront protégés par lui. L'Esprit Saint lui-même leur suggérera, lorsqu'ils comparaîtront devant les tribunaux, des arguments péremptoires pour se défendre, et la meilleure manière de les présenter. Le livre des Actes et les Actes des martyrs contiennent des exemples nombreux de cette assistance divine, qui communiquait une éloquence irrésistible à des hommes du peuple, à de jeunes vierges, ausi bien qu'aux apôtres et aux évêques des premiers temps. D'ailleurs, Jésus a besoin de ses missionnaires, car leur vie est précieuse pour sa cause et celle de son Église. Or, la persévérance dans la foi, la constance courageuse parmi les plus grands dangers n'obligent pas un prédicateur de l'évangile à s'exposer inutilement. Aussi, le désir du Sauveur est-il, lorsque la persécution deviendra trop violente dans la localité où ses apôtres se trouveront, qu'ils aillent se mettre à l'abri dans une autre ville. Cette fuite sera un acte de prudence très noble, et l'évangile n'y perdra rien, puisque sa diffusion sera ainsi plus rapide.

La grave parole prononcée en dernier lieu, sous la foi du serment : « En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, avant que le Fils de l'homme ne vienne, » présente quelque difficulté, car les commentateurs ne sont pas d'accord au sujet de l'avènement spécial que Jésus avait alors en vue. D'après l'opinion la plus naturelle et la plus probable, il ne s'agit pas ici d'un avènement personnel, car on n'en trouve pas qui puisse s'harmoniser facilement avec cette prophétie, mais de la manifestation que le Christ fera de sa puissance, lorsqu'il châtiera, par l'intermédiaire des Romains, le peuple juif et Jérusalem, coupables

1. L'antiquité profane et sacrée a toujours regardé le serpent comme un type de prudence et de ruse, et la colombe comme un modèle de candeur et de simplicité. Pour ce qui regarde la Bible voir en particulier Gen., III, 1, et Os., VII, 11.

d'avoir obstinément rejeté le salut qui leur avait été offert avec tant de bonté. A cette époque, les apôtres, ceux du moins d'entre eux qui vivraient encore, auraient eu largement le temps d'évangéliser toutes les villes de la Palestine.

Dans la troisième partie de l'allocution du Sauveur, nous entendons encore les deux notes dominantes qui ont retenti dans la seconde. L'idée de la persécution y est étroitement associée aux motifs d'encouragement et de confiance.

Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur, comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Béelzébub, combien plus ceux de sa maison! Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne. Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as? Cependant, il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point; vous valez mieux que beaucoup de passereaux. C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère; et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conserve sa vie, la perdra; et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la trouvera. Celui qui vous reçoit, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra une récompense de juste. Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à l'un de ces tout petits, parce qu'il est mon disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense [1].

Cette dernière série de recommandations peut se résumer en quelques mots, qui les associent par groupes : Il est dans

1. Matth., x, 24-42.

l'ordre que le disciple ne soit pas traité mieux que son maître : Ne craignez point ; La profession de foi et l'apostasie ; Le glaive et la croix ; Récompense promise à ceux qui feront un accueil cordial aux ambassadeurs du Messie [1]. Dans le second groupe, la triple répétition des mots « Ne craignez point » est impressionnante. Les motifs par lesquels Notre-Seigneur justifie la confiance que ses apôtres doivent avoir en son Père et en lui, ne le sont pas moins. Prêchez sans crainte cette bonne nouvelle, qui est destinée à recevoir une publicité universelle [2] ; c'est seulement pour un temps que je vous recommande de ne pas divulguer certains points de ma doctrine. Ne redoutez pas même la mort, car si vos persécuteurs peuvent vous enlever la vie du corps, ils n'ont aucune puissance sur la partie supérieure de votre être, et, en vous privant d'un bien de second ordre, essentiellement transitoire, ils vous en procureront un autre, le ciel, qui est d'un prix infini et placé en lieu sûr. C'est Dieu seul qu'il faut craindre, et encore n'a-t-on rien à redouter de lui, lorsqu'on lui demeure fidèle. Comptez sur sa Providence tout aimable, qui se préoccupe même de ce qu'il y a de plus petit au monde, du passereau vulgaire, qu'on achète au marché à un vil prix [3] ; sa préoccupation bienveillante s'étend même jusque sur nos cheveux, cette partie insignifiante de l'être humain. Ces détails, et aussi ceux qui se rapportent à l'apostasie et à la profession de foi, sont presque tous reproduits ailleurs par saint Luc [4] ; mais, comme l'admettent la plupart des commentateurs, — catholiques, protestants, rationalistes, — il n'y a rien d'étonnant à cela : ils sont exprimés au moyen de formules proverbiales, que Jésus a répétées en des occasions différentes.

Nous ferons une réflexion identique touchant plusieurs pensées du groupe suivant : Le glaive et la croix [5]. Le glaive,

1. Pour les développements, voir L. Cl. Fillion, *L'Évangile de S. Matthieu*, p. 208-216.

2. Comme nos lecteurs le savent, en Palestine, les toits des maisons sont généralement plats, et ils peuvent servir comme de tribunes pour les proclamations de tout genre. Prêcher sur les toits, c'est donc prêcher ouvertement, publiquement.

3. « Deux pour un as. » L'as était une monnaie romaine de bronze, qui valait environ six de nos centimes.

4. Matth., x, 27-33. Cf. Luc., XII, 2-9.

5. Matth., x, 34-36 ; cf. Luc., XII, 51-53. Matth., x, 37-38 ; cf. Luc., 26-27. Matth., x, 39 ; cf. Luc., XVII, 33.

cet instrument terrible qui symbolise la guerre à outrance, jeté par le Messie au sein de la famille, au sein du monde entier : quoi de plus anormal et de plus inattendu, ce semble? N'est-ce pas avec un rameau d'olivier, gage de bonheur et de sécurité, qu'aurait dû se présenter celui que les prophètes avaient nommé d'avance le Prince pacifique [1], celui au sujet duquel les anges avaient chanté, à l'heure de sa naissance : « Paix sur la terre [2]? » Mais, si Jésus affirme qu'il est venu apporter la guerre et non la paix, ce n'est pas que son avènement ait été pour le monde une cause directe de luttes et de discordes; seulement, la lutte et la discorde devaient être la conséquence naturelle de l'établissement de son royaume. Le Christ lui-même ne peut offrir le baiser de paix qu'après avoir tranché avec le glaive les passions et les vices. Et puis, ainsi qu'il l'a déjà indiqué plus haut, lorsque son évangile pénétrera dans une famille, il y opérera nécessairement de violentes séparations, qui, de la part des membres demeurés incrédules, iront jusqu'à la haine, comme si les liens mêmes du sang étaient subitement tranchés. Et pourtant, personne ne saura défendre et maintenir plus que Jésus ces liens sacrés; mais le salut apporté par lui, la foi en lui, l'amour pour lui doivent prévaloir sur tout le reste. Quiconque penserait et agirait autrement, ne serait pas digne de lui. *Non est me dignus*, répète-t-il par trois fois, coup sur coup. Quel langage! et quelle haute idée avait de sa propre nature et de sa mission divine celui qui le tenait avec tant de vigueur et de fierté! D'ailleurs, c'est dans la plus grande partie de cette allocution que le Christ se présente comme un centre universel des esprits et des cœurs. Tout à lui, tout pour lui : nous tirerons plus tard la conclusion qui se dégage de la position vraiment royale, vraiment unique, qu'il prend ici et en d'autres passages des évangiles.

A côté du glaive, la croix, dont nous entendons retentir pour la première fois le nom sacré, dans l'histoire du Sauveur. Les apôtres durent frissonner d'effroi, lorsqu'il leur dit ainsi, sans ambages, comme une chose toute naturelle, qu'ils devaient porter leur croix, cet instrument du supplice le plus infamant et le plus cruel. Personne n'ignorait en Palestine, depuis que les Romains s'étaient installés en maîtres dans une

1. Is., IX, 6.
2. Luc., II, 14.

partie considérable du pays, ce qu'était le crucifiement, car naguère des Juifs nombreux, qui avaient participé à la révolte de Judas et de Simon, en avaient subi les tortures, et l'on savait que le malheureux condamné devait porter lui-même sa croix jusqu'au lieu de l'exécution. Mais, comme vient de le dire Jésus, le disciple n'est pas plus que le maître, et le maître lui-même sera un jour chargé d'une croix, avant d'expirer sur elle. Sous peu, le Sauveur reprendra cette grave parole, pour la rendre encore plus claire en ce qui le concernait. Ici, lorsqu'il l'applique à ses disciples, elle désigne avant tout le crucifiement moral, qui donne la mort aux mauvaises tendances de la nature, et l'acceptation généreuse des souffrances et des sacrifices imposés par la pratique fidèle du christianisme.

Gagner sa vie en la perdant, la perdre en paraissant la gagner : il y a là, à la façon orientale, un jeu de mots qui repose sur la double signification du substantif grec qui désigne l'âme, mais qui sert aussi à représenter la vie [1]. Mieux vaut, tel est le sens de cette locution proverbiale, subir la mort en qualité de martyr, pour le Christ, que de perdre la vie éternelle par une lâche apostasie. Les philosophes stoïciens s'excitaient parfois eux-mêmes à ne pas redouter les maux qui ne pouvaient atteindre que leurs corps. On lit à ce sujet, dans les œuvres d'Épictète [2], le dialogue suivant :

LE TYRAN. Je vais te charger de chaînes.

LE PHILOSOPHE. Moi dans les chaînes? Tu peux enchaîner ma jambe; mais Zeus lui-même est incapable de subjuguer ma volonté.

LE TYRAN. Je te jetterai en prison.

LE PHILOSOPHE. Tu veux dire que tu y jetteras mon corps.

LE TYRAN. Je te couperai la tête.

LE PHILOSOPHE. Quand ai-je dit que ma tête ne peut pas être coupée?

Cela ne manque ni de noblesse, ni de courage. Mais, au fond, quelle suffisance, quel orgueil! et quelle différence avec les motifs que Jésus suggère à ses disciples, pour persévérer dans les tourments! Ils ont convaincu et soutenu des milliers de martyrs chrétiens au milieu de leurs tortures.

Dans les dernières lignes du discours, il n'est plus du tout

1. Ψυχή (Vulg., *anima*).
2. *Disc.*, I, 1. Voir aussi Euripide, *Bacc.*, 492-499.

question de persécutions, de souffrances à supporter en prêchant ou en pratiquant l'évangile, mais seulement de la récompense que Dieu tient en réserve pour tous ceux qui accueilleront les apôtres de son Fils avec foi et respect. Le Sauveur trace en peu de mots une admirable synthèse. De même qu'il existe l'union la plus étroite entre lui et son divin Père « qui l'a envoyé, » de même entre lui et ses propres délégués. Recevoir ceux-ci, c'est donc le recevoir lui-même; c'est aussi recevoir son Père céleste. Mais, pour obtenir la récompense promise, il faut que l'accueil soit surnaturel, qu'il soit fait aux ambassadeurs du Christ. Il faut que le verre d'eau fraîche, — plus précieux d'ailleurs en Orient que chez nous, parce qu'il y fait plus chaud, et que l'eau y est plus rare, — soit offert au nom de Jésus « à l'un de ces tout petits » qu'étaient les apôtres aux yeux du monde, bien qu'ils fussent si grands devant Dieu et aux regards de la foi.

Munis de ces instructions et fortifiés par les encouragements de leur Maître, les Douze le quittèrent, émus et confiants, et s'en allèrent à travers les villes de la Galilée, peut-être même au delà de cette province, annonçant que le royaume de Dieu était proche, exhortant à la pénitence, chassant les démons et guérissant les malades, grâce aux pouvoirs que Jésus leur avait conférés. Ils partirent deux à deux, comme le note saint Marc [1], Notre-Seigneur l'ayant voulu ainsi, afin qu'ils pussent s'exciter et se réconforter mutuellement. Saint Matthieu, dans la liste des apôtres qu'il cite immédiatement avant l'allocution du Sauveur [2], les nomme précisément par petits groupes de deux : Pierre et André, Jacques le Majeur et Jean, Philippe et Barthélemy, Thomas et Matthieu, Jacques le Mineur et Jude, Simon le Zélote et Judas. Il est très possible que ce groupement corresponde à celui que Jésus lui-même établit, au moment où il envoya les Douze prêcher dans les districts qu'il eut soin de leur indiquer. Après leur départ, le divin Maître reprit de son côté sa prédication en Galilée, accompagné sans doute de quelques disciples du second rang; et ainsi la bonne nouvelle retentit dans tout le pays avec un éclat qu'elle n'avait pas eu auparavant.

1. Marc., VI, 7.
2. Matth., X, 2-4.

II. — LE MARTYRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Cette recrudescence de prédication et de miracles rendit le nom du Sauveur plus célèbre que jamais, et le fit pénétrer jusqu'à l'intérieur du palais d'Hérode Antipas. La ville de Tibériade, qui servait de résidence très fréquente au tétrarque [1] de Galilée et de Pérée, était tellement rapprochée de Capharnaüm, qu'on serait surpris d'apprendre qu'Antipas n'entendit qu'aussi tardivement parler de Jésus, si l'on ne se souvenait que la vie de plaisirs qu'il menait avec sa cour, frivole et dissipée entre toutes les autres, et les soucis d'une politique alors très embarrassée, ne laissaient guère à ce monarque ambitieux, efféminé, le temps de s'occuper des choses religieuses, même quand elles se passaient non loin de lui. De plus, il est juste d'ajouter que la forteresse de Machéronte l'attirait et le retenait aussi dans la partie la plus lointaine de la Pérée. Enfin, il est vraisemblable qu'il avait déjà entendu parler de Notre-Seigneur; mais son esprit superficiel n'en avait pas été frappé. Actuellement, les trois synoptiques vont nous le dire [2], il avait une raison spéciale d'écouter avec attention ce que la renommée, toujours grandissante, lui apportait au sujet de Jésus de Nazareth. Devenu depuis quelque temps le meurtrier sacrilège de Jean-Baptiste, il avait l'imagination hantée constamment par le spectre de sa victime. Les évangélistes, dans une esquisse psychologique d'une parfaite vérité, nous le montrent agité par de perpétuels remords et par l'effroi que lui causait le souvenir du précurseur. Nous avons vu plus haut que la conscience n'était pas absolument morte en lui, puisqu'il obéissait parfois aux suggestions et aux conseils de Jean, qu'il allait visiter dans sa prison. Dans ces conditions, il fut profondément impressionné par tout ce qu'il entendait dire au sujet de Notre-Seigneur.

Les avis étaient très partagés sous ce rapport, bien que les multitudes juives n'hésitassent point à regarder Jésus comme un grand et saint personnage. « C'est Jean-Baptiste qui est

1. S. Marc lui attribue ici le titre de roi, dans un sens large et populaire. En fait, un tétrarque était un petit roi dans ses Etats. Sur Hérode Antipas, voir le t. I, p. 133.
2. Matth., XIV, 1-2; Marc., VI, 14-16; Luc., IX, 7-9.

ressuscité d'entre les morts, » s'écriaient les uns; car, dans l'Israël d'alors, la résurrection des morts était un dogme de foi très généralement admis, que les Sadducéens sceptiques étaient seuls à rejeter [1]. Beaucoup de ceux qui ne connaissaient Jésus que par sa réputation la plus récente, ne voyaient donc rien de mieux, pour expliquer la puissance de sa parole et de ses œuvres, que de le regarder comme Jean-Baptiste ressuscité, inaugurant un second ministère encore plus brillant que le premier. « C'est Élie qui est apparu, » reprenaient d'autres Juifs, qui préféraient aller chercher au loin, dans les annales de leur peuple, le grand Voyant de Thisbé, lui aussi magnifique orateur religieux et puissant thaumaturge, pour le rapprocher de Jésus. Les Israélites croyaient, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, que ce saint prophète réapparaîtrait au milieu de la nation théocratique, un certain temps avant la venue du Messie, pour lui préparer les voies [2]. D'autres encore, évitant de se prononcer explicitement, se contentaient d'émettre une opinion générale. « C'est, disaient-ils de Jésus, un des anciens prophètes qui est ressuscité; » par conséquent aussi un prophète de premier ordre, mais distinct d'Élie.

Troublé par la première de ces conjectures, qu'aurait favorisée, au dire d'Origène [3], une ressemblance frappante de physionomie qui existait entre Jésus et Jean-Baptiste, le tétrarque s'efforçait de l'écarter, au moyen d'un raisonnement très simple en apparence : « J'ai décapité Jean; » il n'est donc pas possible que ce soit lui. Mais, se demandait-il aussitôt, « quel peut bien être celui dont j'entends dire toutes ces choses? » De plus en plus perplexe, et la superstition aidant, il finit par adopter l'hypothèse qu'il redoutait le plus, et un jour il déclara ouvertement à ses courtisans : « C'est Jean-Baptiste; il est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela que des forces miraculeuses agissent par lui. » Bien que le précurseur n'eût accompli aucun miracle proprement dit durant son ministère [4], il était assez naturel de supposer qu'en le ressuscitant, Dieu lui avait conféré des

1. Cf. Matth., XXII, 23; Marc., XII, 18; Luc., XX, 27; Act. XXIII, 6-10; Weber, *System der altsynagogalen palæstin. Theologie*, p. 371-373; Bousset, *Die Religion des Judentums*, p. 174-175.
2. Cf. Matth., XVII, 10-12; Marc., IX, 10-12.
3. *In Joan.*, t. VI, 31.
4. Joan., X, 21.

pouvoirs surnaturels dont il ne jouissait pas avant sa mort. Après s'être définitivement arrêté à ce sentiment, Antipas cherchait à avoir une entrevue avec Jésus, afin de rendre sa conviction encore plus certaine. Comme il connaissait personnellement Jean-Baptiste, il lui suffirait d'apercevoir Notre-Seigneur pour rendre son jugement infaillible [1].

A l'occasion de ces frayeurs vengeresses qu'ils viennent de mentionner, saint Matthieu et saint Marc exposent rétrospectivement les détails tragiques du martyre de Jean-Baptiste [2]. L'auteur du second évangile est un merveilleux narrateur, pour cet épisode comme pour tous les autres faits qui l'entourent.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, c'est surtout pour assouvir la haine de la cruelle et impudique Hérodiade à l'égard du précurseur, que le tétrarque avait fait jeter celui-ci en prison. Personnellement, Antipas ne voulait pas aller plus loin; il lui suffisait d'avoir rendu Jean incapable de lui nuire au dehors, par son langage justement sévère. Il témoignait même de la confiance et du respect à son prisonnier, avec lequel il s'entretenait parfois, lorsqu'il séjournait à Machéronte, et dont il écoutait les avis. Mais l'odieuse femme dont il subissait l'influence néfaste, ne pouvait être satisfaite que par la mort de celui qu'elle regardait comme son ennemi le plus dangereux. Jusqu'alors, Antipas avait opposé un refus réitéré aux demandes pressantes d'Hérodiade; mais elle espérait trouver, un jour ou l'autre, une circonstance favorable, qui lui permettrait d'obtenir contre Jean une sentence capitale. Ce moment opportun ne tarda pas à se présenter, car, sur ces entrefaites, arriva l'anniversaire du jour de la naissance du tétrarque. Chez les anciens régnait depuis longtemps la coutume de fêter solennellement ce jour-là. Déjà, au livre de

1. Ne croirait-on pas lire une allusion à ces terreurs d'Hérode Antipas, dans les vers suivants du poète romain Perse (*Sat.*, v, 169-185)?

At cum
Herodis venere dies, unctaque fenestra
Dispositæ pinguem nebulam vomuere lucernæ,
Portantes violas, rubrumque amplexa catinum
Cauda natat thynni, tumet alba fidelia vino :
Labra moves tacitus, recutitaque sabbata palles.
Tunc negri lemures ovoque pericula rupto.

2. Matth., XIV, 3-12; Marc., VI, 17-29. S. Luc y a fait précédemment (III, 19-20) une allusion rapide.

la Genèse [1], nous voyons le pharaon d'Égypte le célébrer avec une grande magnificence. Hérode Antipas, se conformant à cet usage, donna pour son anniversaire le grand banquet que les Romains appelaient les *natalitiæ dapes*, et auquel il invita les principaux personnages de ses États. Saint Marc en désigne trois catégories : les officiers civils de la maison du tétrarque, les chefs de sa petite armée, les notables de Galilée. Les évangélistes ne nous apprennent pas directement en quel endroit fut célébrée la fête : ce dut être, d'après les détails qui suivent, dans la forteresse de Machéronte, au sein de laquelle Hérode le Grand avait construit un palais splendide [2].

En Orient, ce pays des jouissances sensuelles, la danse est souvent associée aux festins, comme l'est chez nous la musique, pour charmer davantage les convives. Pendant le repas donné par Antipas, au lieu des danseuses de profession, ce fut Salomé, — tel était son nom d'après Josèphe [3], — la fille qu'Hérodiade avait eue de son mariage légitime avec Hérode Philippe [4], qui vint exécuter elle-même une de ces pantomimes, presque toujours licencieuses, dont se compose la chorégraphie orientale [5]. Elle devait avoir alors un peu moins de vingt ans. C'était là, de sa part, plus qu'une indécence, une véritable dégradation; aussi le fait est-il signalé comme une chose extraordinaire. Tandis qu'on n'eût accordé sans doute qu'une attention distraite à une vulgaire hétaïre, Salomé réussit tellement à conquérir les bonnes grâces du tétrarque échauffé par le vin, qu'il lui promit follement, sous le sceau du serment, de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait, dût-elle exiger, ajouta-t-il, « la moitié de son royaume. » Assuérus avait fait autrefois à Esther une promesse toute semblable, mais en des circonstances plus honnêtes [6]. L'expression était proverbiale, pour signifier que le désir exprimé serait satisfait, quelque extraordinaire qu'il pût être.

Fière de son succès et voulant tirer tout le profit qu'elle pourrait de cette promesse extravagante, la jeune fille quitta

1. Gen., XL, 20. Cf. Josèphe, *Ant.*, XII, IV, 7; Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, t. I, p. 439. Les Grecs nommaient cette fête τὰ γενεσία.
2. Josèphe, *Bell. jud.*, VII, VI, 2; Schürer, *loc. cit.*, t. I, p. 366. Voir la p. 119 de ce volume.
3. *Ant.*, XVIII, V, 4.
4. Voir la p. 118.
5. S. Ambroise, *De virgin.*, III, 6.
6. Esther, V, 3. Voir aussi III Reg., XIII, 8.

aussitôt la salle du festin et alla rejoindre sa mère, pour la consulter sur son choix. Ni l'une ni l'autre, en effet, ne faisaient partie des convives; l'étiquette d'alors s'y serait opposée [1]. Hérodiade n'hésita pas un instant. Sa décision fut si prompte, qu'on a parfois soupçonné qu'elle aurait elle-même suggéré l'idée de la danse exécutée par sa fille en personne, dans l'espoir que le monarque sensuel serait séduit, et accorderait à la danseuse tout ce qu'elle voudrait. Quoi qu'il en soit, Hérodiade ne voulut point perdre une occasion qui ne reviendrait peut-être jamais. Tirant donc parti de l'imprudence royale, qui la rendait elle-même toute-puissante, elle conseilla à Salomé de demander la tête de Jean-Baptiste. La jeune fille revint en toute hâte [2] auprès du tétrarque, pour lui apporter sa réponse. « Je veux, dit-elle effrontément, que vous me donniez à l'instant, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste. » Quel langage! Il montre combien Salomé était digne d'une telle mère, et à quel point elle partageait l'aversion d'Hérodiade pour le précurseur. Il était, pour elles deux, l'ennemi personnel dont il fallait se défaire à tout prix, parce qu'il était capable d'obtenir un jour leur disgrâce, et de les faire retomber dans leur condition humble et relativement pauvre d'autrefois. Aussi la danseuse veut-elle être exaucée sur-le-champ. Elle exige du tétrarque, en vertu de sa promesse, qu'il lui fasse apporter sans délai, sur un plateau saisi sans doute au milieu de la table, la tête sanglante de l'homme de Dieu. Horrible en elle-même, la demande était rendue plus criminelle encore par ces détails barbares [3].

Antipas était loin de s'attendre à une pareille prétention; aussi, en l'entendant, fut-il sincèrement attristé, et regretta-t-il son offre insensée. Il aurait pu se rétracter, reprendre sa parole en faisant à Salomé quelque riche cadeau. Mais il se regardait comme enchaîné par un serment proféré à la légère devant ses convives, et, plutôt que de le rompre, il ne craignit pas de se rendre coupable d'une atrocité criminelle. Comme beaucoup d'autres hommes faibles et mauvais, il

1. Cicéron, *In Verrem*, I, 26 : *Negavit moris esse Græcorum ut in convivio accumberent mulieres.*

2. S. Marc insiste sur ce trait : εὐθὺς μετὰ σπουδῆς, « aussitôt avec hâte. »

3. S. Grégoire le Grand, dans son commentaire sur ce passage, relève éloquemment l'atrocité de la demande et de son exécution en de telles circonstances.

se préoccupait beaucoup plus de ce qu'on dirait de lui que de commettre un énorme crime, d'enfreindre l'étiquette que d'enfreindre le Décalogue. L'épouvantable tragédie fut donc immédiatement consommée. Appelant un de ses gardes [1], le tétrarque lui donna l'ordre fatal, qui fut exécuté sans retard. Après une courte absence, le soldat revint dans la salle du banquet, portant sur un plateau ensanglanté la tête affreusement pâle de Jean-Baptiste, et il la remit à Salomé, qui se hâta de la porter à Hérodiade. A l'occasion d'une exécution capitale qui avait lieu en des circonstances analogues, Tite-Live écrivait [2] : « Attentat cruel et atroce, commis au milieu des coupes et des mets. »

Jean reçut du moins une sépulture honorable. Lorsque ses disciples eurent appris son martyre, ils vinrent à Machéronte pour réclamer sa dépouille mortelle. Malgré la lâcheté dont il avait fait preuve, Antipas leur permit de l'emporter. D'après une tradition mentionnée déjà par saint Jérôme, ils auraient enseveli leur maître à Sébastiyeh, l'ancienne Samarie, où l'on construisit plus tard en son honneur une Église dont on voit encore les restes. Ils allèrent ensuite annoncer à Jésus la douloureuse nouvelle. Espérons qu'oubliant leurs anciens préjugés, ils devinrent franchement les disciples de celui que Jean n'avait pas cessé de leur désigner comme le Messie.

III. — LA PREMIÈRE MULTIPLICATION DES PAINS.

Jésus était alors de nouveau sur les bords du lac de Tibériade, probablement à Capharnaüm, où ses apôtres, à l'issue de leur prédication, venaient de le rejoindre, doublement heureux, car, à la joie de retrouver le bon Maître qu'ils aimaient tant, était associée celle du succès qu'ils avaient obtenu en tous lieux. Ils lui racontèrent en détail les divers

1. Un σπεκουλάτωρ, dit le texte grec de S. Marc. Ce mot, visiblement calqué sur le latin *speculator*, désigne d'abord un éclaireur, puis un officier servant d'aide de camp, puis (et c'est le cas ici) un soldat de la garde royale, ou prétorienne, chargé des exécutions capitales. Il est fréquemment employé par les rabbins, qui lui donnent une forme hébraïque. Les lignes suivantes de Sénèque, *De ira*, I, XVI, 15, confirment la signification que lui donne S. Marc : *Centurio supplicio præpositus condere gladium speculatorem jubet*. Cf. Suétone, *Claud.*, 35; Schürer, *op. cit.*, t. I, p. 471.

2. *Hist.*, XXXIX, 43. Cf. Diogène Laert., *Anaxarch.*, IX, X, 2.

incidents dont ils avaient été les héros et les témoins [1]. Il ne manqua pas de partager leur satisfaction, et de les féliciter d'avoir si bien rempli le mandat qu'il leur avait confié. Leur réussite était de bon augure pour l'avenir. Mais ils étaient fatigués, car ayant travaillé sans épargner leurs forces, ils avaient besoin de quelque repos. Où le leur procurer? Certainement pas à Capharnaüm et dans son voisinage immédiat. En effet, « ceux qui allaient et venaient (auprès de Jésus) étaient nombreux, » à tel point que ni lui ni ses apôtres « n'avaient le temps de manger [2], » ainsi qu'il leur était arrivé déjà quelque temps auparavant [3]. C'était sans doute la proximité de la Pâque qui attirait alors à Jésus une telle affluence de visiteurs. Les pèlerins, accourus en foule des divers districts du nord de la Palestine, se groupaient à Capharnaüm, et partaient de là en longues caravanes, ainsi qu'il a été dit plus haut, pour se diriger vers Jérusalem. La plupart d'entre eux, sachant que Jésus était d'ordinaire dans les parages du lac, étaient désireux de le voir, attirés spécialement, comme le note saint Jean [4], par les nombreux miracles de guérisons qu'il opérait. Autour de lui, c'était donc un va-et-vient perpétuel, auquel il voulut couper court pendant quelque temps, afin d'éviter, non pas à lui-même, car il ne songeait jamais à ses aises personnelles, mais à ses apôtres épuisés, un surcroît de fatigue. Il dit donc à ceux-ci, avec une exquise délicatesse : « Venez à l'écart dans un lieu désert, et reposez-vous un peu. » Il est touchant de le voir prendre ainsi un soin tout paternel de la santé des siens.

Il s'embarqua avec les Douze, pour gagner les solitudes du nord-est du lac, non loin de l'endroit où y pénètre le Jourdain. Saint Luc nous a conservé le nom de la ville la plus rapprochée de ce lieu, auquel l'un des plus grands prodiges du Sauveur va conférer une perpétuelle célébrité. C'était Bethsaïda-Julias, d'abord simple village, mais dont le tétrarque Philippe (celui que mentionne le même saint Luc parmi les régents de la Palestine d'alors [5]) avait fait une ville,

1. Il y a quelque emphase dans ces mots de S. Marc, VI, 10 : « Ils lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné. » Cf. Luc., IX, 10.
2. Marc., VI, 51.
3. Marc., III, 20.
4. Joan., VI, 2.
5. Luc., III, 1.

en l'agrandissant et en l'ornant. La situation que l'historien Josèphe lui attribue dans plusieurs passages de ses écrits [1] correspond exactement à celle qu'indique ici l'évangéliste. Il est probable que l'ancienne cité s'élevait sur l'emplacement du monticule de ruines auquel les Arabes ont donné le nom de *Tell* [2], au nord de la plaine *El Batîha*, qui longe la partie nord-est du rivage. Ce territoire n'appartenait pas à la Galilée, mais à la province de la Gaulanitide, le *Djaoulân* actuel. Aussi est-il possible qu'en gagnant cette région peu fréquentée, Jésus ait eu, indépendamment du but principal indiqué par saint Marc et par saint Luc, une intention secondaire, celle d'éviter pour un temps le voisinage du tétrarque Hérode. Il était à craindre, en effet, que ce prince, d'abord simplement curieux de le voir, ne prît ombrage de sa renommée croissante, ne lui devînt hostile et n'entravât son ministère. De l'autre côté du Jourdain, « au delà de la mer de Galilée, » comme dit l'évangéliste saint Jean, Jésus serait à l'abri de toute persécution de la part de ce prince.

Pour la suite du récit, nous trouvons les quatre évangélistes étroitement associés [3]. Le fait est tellement rare pour la vie publique du Sauveur, qu'il méritait d'être signalé. Il s'explique par le caractère éclatant du miracle qui va être exposé, et davantage encore, en ce qui regarde saint Jean, par le discours très important que Jésus prononça à l'occasion de ce prodige.

Notre-Seigneur et ses apôtres ne jouirent pas longtemps du calme et du repos qu'ils étaient venus chercher aux environs de Bethsaïda-Julias. On les avait vus partir, et on avait guetté la direction prise par la barque qui les portait. Aussi une multitude nombreuse, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, se mit-elle aussitôt en marche pour les rejoindre, en suivant la route qui contournait le lac. On se hâta, afin d'arriver avant qu'ils n'eussent pénétré trop avant dans l'intérieur des terres. Le trajet par eau était moins long de moitié; mais le vent dut être défavorable à la navigation, ou bien Jésus, désireux de s'entretenir à l'aise avec ses

1. *Ant.*, XVIII, II, 1; *Bell. Jud.*, II, IX, 1 et XIII, 2; III, X, 7; *Vita*, 72. Voir aussi Pline, *Hist. nat.*, V, 16, et S. Jérôme, *Exposit. in Matth.*, XVI, 31.

2. Voir L. Cl. Fillion et H. Nicole, *Atlas de géographie biblique*, pl. XI.

3. Matth., XIV, 13-21; Marc., VI, 30-44; Luc., IX, 10-17, Joan., VI, 1-13. S. Jean partage ici avec S. Marc l'honneur de fournir les détails les plus complets et les plus précis.

apôtres, ne s'empressa peut-être pas de débarquer. Quoi qu'il en soit, à peine le divin Maître et ses disciples s'étaient-ils installés sur une colline qui domine la plaine et le lac, qu'ils virent s'approcher la foule qui les cherchait. Jésus, abandonnant toute idée de repos, se leva et alla au-devant de ses visiteurs, qu'il accueillit avec sa bienveillance accoutumée. « Il en avait compassion, » nous dit saint Marc [1], qui répète à ce sujet la réflexion touchante exposée plus haut par saint Matthieu [2] : « Ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur. »

Sans perdre un instant, Jésus se livra à ses deux occupations habituelles en pareil cas : il parla longuement du royaume de Dieu, et rendit la santé aux infirmes qui se présentèrent à lui [3]. Les heures s'écoulèrent rapidement ainsi. Comme le jour commençait à baisser, les apôtres s'approchèrent de leur Maître et lui rappelèrent familièrement la situation. « Ce lieu est désert, dirent-ils, et il se fait déjà tard ; renvoyez donc ces foules, afin qu'elles aillent dans les métairies et les villages les moins éloignés, et s'y achètent de quoi manger. » On approchait alors de l'équinoxe, époque à laquelle le soleil se couche à six heures, et il est à noter qu'en Orient, le crépuscule fait promptement place à la nuit. Ce que suggéraient les Douze était un excellent acte de prévoyance humaine, puisque, de tous ces gens qui les entouraient, beaucoup avaient dû partir sans prendre de provisions, tant était grand leur empressement d'accourir auprès de Jésus ; les autres avaient consommé celles dont ils s'étaient munis avant leur départ. Ils étaient tous si heureux auprès du Sauveur, qu'ils ne semblent pas s'être préoccupés de leur repas du soir et d'un abri pour la nuit. Jésus, plein de calme, répondit aux apôtres : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Puis, s'adressant à Philippe, qui était de la région, il lui dit : « Où achèterons-nous du pain pour qu'ils puissent manger ? » Il parlait ainsi, remarque saint Jean, « pour les mettre à l'épreuve, car il savait ce qu'il allait faire. » Il aurait voulu, dès lors qu'il était impossible, dans ce lieu dépourvu de ressources, de nourrir tout ce monde par des moyens naturels, que ses apôtres, si souvent témoins de sa puissance miraculeuse,

1. Ἐσπλάγχνισθη (Vulg., *misertus est*).
2. Matth., IX, 36.
3. S. Luc emploie ici deux imparfaits très expressifs : « il parlait, il guérissait. »

lui rappelassent que rien ne lui était impossible. En cela consistait l'épreuve à laquelle il soumettait leur foi. Mais celle-ci, quoique réelle, était timide et lente. Aussi Philippe ne sut-il répondre que par une réflexion qui n'aboutissait à rien : « Deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour que chacun en reçoive un morceau. » Cette somme en monnaie romaine équivalait à environ 180 francs de la nôtre, et il n'est guère probable que la bourse de la petite communauté apostolique contînt alors une pareille fortune, qui, du reste, aurait été certainement insuffisante pour procurer un morceau de pain à chacun des cinq mille hommes que Jésus avait alors devant lui, « sans compter les femmes et les enfants. »

Cependant André, frère de Simon-Pierre, avait fait rapidement une enquête. « Il y a ici, vint-il dire, un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons. » Puis il ajouta candidement : « Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? » Le pain d'orge est d'une qualité très inférieure. Alors comme aujourd'hui, c'était le pain des pauvres; mais à quel honneur il va se trouver! Les poissons étaient probablement salés et desséchés, selon l'usage de la contrée [1]. Jésus ordonna qu'on lui apportât cette modeste provision, et qu'on fît asseoir par groupes de cent et de cinquante, pour faciliter la distribution des aliments, ces convives que lui envoyait la Providence. Ayant à sa disposition la base du repas qu'il allait leur donner, il s'occupa, comme un maître de maison à l'heure d'un grand festin, de placer convenablement ses invités, pour rendre le service plus facile, et pour éviter la confusion qui n'aurait pas manqué de se produire, si cette foule immense s'était précipitée de tous côtés en même temps, pour recevoir sa part de vivres.

On était en plein printemps palestinien, et l'herbe abondait dans cette région [2]. Les apôtres exécutèrent avec empressement les ordres du Sauveur, et firent asseoir sur ce tapis de verdure la foule, qui obéit docilement elle-même. Si l'on se rappelle que dans l'Orient biblique, les hommes, encore

1. Nous avons dit qu'il existait alors à Tarichée, au sud du lac de Tibériade, une manufacture considérable pour la salaison du poisson. Voir la page 152, note 3, et le t. I, p. 101.

2. Peu de jours après la Pâque de l'année 1914, nous avons vérifié de nos propres yeux ce fait, que signalent simultanément S. Matthieu, S. Marc et S. Jean.

plus que les femmes, ont toujours recherché les vêtements multicolores, on comprend l'aspect pittoresque que devait présenter cette multitude bien groupée [1]. Quand tous eurent été placés, Jésus, prenant alternativement entre ses mains les pains d'abord, puis les poissons, leva les yeux vers son divin Père et prononça à haute voix la prière que les Juifs récitaient avant leurs repas : « Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, qui nous as sanctifiés par tes préceptes et qui tires le pain de la terre. » Puis il rompit en plusieurs morceaux les cinq pains, — sortes de galettes rondes, ayant environ vingt-cinq centimètres de diamètre et un centimètre et demi d'épaisseur —, et aussi les poissons, et il remit les divers fragments à ses apôtres, qui les distribuèrent eux-mêmes à la foule. Par un judicieux emploi des mots, saint Marc et saint Luc nous révèlent en partie le mode du miracle. Jésus « brisa » les pains et les poissons; ce fut l'affaire d'un instant. Mais « il donnait, » encore et encore, les morceaux ainsi brisés, jusqu'à ce que tous les assistants eussent été servis. Les deux espèces de mets se multipliaient sans cesse entre ses mains divines, et peut-être aussi entre celles des apôtres. Quelle simplicité de langage, pour raconter une des plus grandes merveilles qui aient été opérées depuis l'origine du monde [2]! Lorsqu'il changea l'eau en vin à Cana, le Christ avait agi sur la substance même; ici, il agit sur la quantité, qu'il multiplia sans mesure, grâce à sa puissance créatrice qui ne connaissait aucune limite. Les évangélistes font remarquer que chacun des convives reçut « autant » de nourriture qu'il voulait, » et que « tous furent rassasiés ; » ce qui n'est pas peu dire, lorsqu'il s'agit de cinq mille hommes, « sans compter les femmes et les enfants, » qu'une longue marche et une longue attente avaient fatigués. « Il y avait là, dit un ancien commentateur grec [3], l'œuvre d'une puissance surabondante... Si Moïse donnait la manne, il n'en donnait à chacun que le nécessaire... Élie, lorsqu'il alimentait la veuve, ne lui donnait non plus que le nécessaire. Jésus seul, en tant

1. S. Marc emploie ici une expression imagée, πρασιαὶ πρασιαί (imparfaitement traduit par la Vulgate : *per partes*), qui équivaut au latin *arcolatim*, et qui sert à désigner les carrés, les plates-bandes d'un jardin. Il y avait là, en effet, comme un parterre vivant.

2. Plus d'un néo-critique admire les récits à ce point de vue. Cf. J. Weiss, *Schriften des N. T.*, t. I, p. 120.

3. Théophylacte († vers 1107).

que Seigneur, agit d'une manière surabondante. » Et pourtant, comme nous l'avons noté autrefois [1], quel saint mélange d'économie et de prodigalité dans les miracles du Sauveur! Nous en avons ici un frappant exemple. Le repas achevé, Jésus dit à ses apôtres : « Ramassez les morceaux qui sont de reste, pour qu'ils ne soient pas perdus. » Les quatre narrateurs mentionnent ce trait. Avec ces restes, les disciples remplirent douze corbeilles [2], chacun la sienne; par conséquent, plus de douze fois la quantité qui avait servi de matière au miracle [3].

Saint Jean seul a signalé l'impression extraordinairement vive que ce prodige produisit sur ceux qui en avaient été témoins et qui en avaient goûté les fruits. Ils disaient, au sujet du thaumaturge : « Celui-là est vraiment le prophète qui doit venir [4] dans le monde. » Ils étaient donc convaincus que Jésus était le Messie impatiemment attendu. En peu d'instants, leur enthousiasme, malheureusement trop charnel, prit des proportions énormes. Ils ne songeaient à rien moins qu'à s'emparer de la personne de Notre-Seigneur, et à le proclamer roi d'Israël, même malgré lui, tant leur exaltation était ardente. L'incompatibilité absolue qui régnait entre l'idéal messianique de Jésus et celui des foules juives — nous n'avons eu que trop souvent l'occasion de nous attrister avec le Sauveur lui-même, à ce sujet — ne pouvait pas créer entre elles et lui un abîme plus profond. Aussi assistons-nous ici au début d'une crise très grave, qui éloignera du Christ un nombre assez considérable de ses disciples. Ce miracle de la multiplication des pains leur avait plu par ses côtés éclatants. Il représentait bien le genre de prodiges incessants que ces exaltés attendaient de leur Messie glorieux. Ils ne comprenaient pas qu'en fondant sur lui de pareilles espérances, ils l'abaissaient à leur propre niveau moral, et qu'ils faisaient de lui un simple instrument de leur orgueil national, qui ne rêvait que délivrance du joug romain, conquête du monde entier et bonheur temporel sans aucune ombre. Jamais encore nous n'avons assisté à une manifestation si

1. Page 304.
2. Dans le grec, κοφίνοι (Vulg., *cophini*), dont nous avons fait le mot « couffin », sorte de panier souvent représenté sur les monuments égyptiens.
3. Sur les interprétations rationalistes de ce prodige, voir l'Appendice XX.
4. Avec un double article dans le texte grec : ὁ προφήτης ὁ ἐρχόμενος. A la lettre : « Le prophète, le venant... »

ardente de la foi messianique dans les rangs du peuple juif. Mais le refus opposé par Jésus à cette faveur populaire si mal éclairée, et d'ailleurs très superficielle, la fera promptement décroître et la refroidira même en grande partie.

Les apôtres ne partageaient que trop sur ce point les sentiments et les impressions de leurs compatriotes, et il était à craindre que, s'ils demeuraient quelque temps en contact avec la foule, ils ne se ralliassent à ses projets étranges et ne devinssent pour leur Maître un embarras de plus, en ce moment critique. Pour les soustraire à cette tentation dangereuse, Jésus s'empressa de les éloigner. Il leur ordonna donc de s'embarquer, et de partir immédiatement, sans l'attendre; il irait les rejoindre de l'autre côté du lac, sur la rive occidentale, lorsqu'il aurait congédié le peuple. Ils n'obéirent qu'à contre-cœur, et opposèrent même quelque résistance, car saint Matthieu et saint Marc disent expressément qu'il dut les « contraindre » de remonter dans la barque [1].

Saint Marc indique l'endroit précis du rendez-vous fixé par le Sauveur. C'était « vers Bethsaïda de l'autre côté » du lac; et non, par conséquent, la Bethsaïda-Julias, près de laquelle on se trouvait alors, mais celle que saint Jean nomme ailleurs[2] « Bethsaïda de Galilée, » en disant qu'elle était la patrie de Simon-Pierre, d'André et de Philippe. Ces deux indications, desquelles il résulte, d'une part, que la localité en question était située sur la rive du lac opposée à celle aux environs de laquelle Jésus venait de multiplier miraculeusement les pains, et, d'autre part, qu'elle appartenait à la Galilée, nous semblent dirimer clairement la controverse soulevée touchant l'existence, à cette époque, d'une seule ou de deux Bethsaïda. Celle que désigne ici saint Marc et dans la direction de laquelle Jésus envoyait ses apôtres, était en Galilée; Bethsaïda-Julias appartenait au district de la Gaulanitide, comme nous le disions naguère. La première était bâtie sur le rivage nord-ouest du lac; la seconde, à quelque distance de la rive nord-est. Il n'était guère possible d'indiquer en termes plus nets qu'il existait alors deux Bethsaïda distinctes. La présence de deux bourgs du même nom à une dizaine de kilomètres de distance n'a rien de trop surprenant, car le mot Bethsaïda signifiait, en araméen, « maison de

1. Ἠνάγκασεν, Vulg., *compulit, coegit.*
2. Joan., XII, 21. Cf. I, 44.

pêche, » et il convenait fort bien pour des localités riveraines du lac. De plus, dans le cas présent, le surnom de Julias suffisait pour distinguer l'une de l'autre les deux villes homonymes [1].

La nuit était presque venue, lorsque les apôtres levèrent l'ancre [2]. Jésus réussit alors à s'échapper — « à fuir, » dit énergiquement saint Jean — du milieu de la foule et il se retira seul sur une colline voisine. Alors comme en d'autres moments décisifs de son ministère, il se plongea tout entier dans une ardente prière. Ces oraisons du Verbe incarné demeureront toujours pour nous un profond mystère. Elles sont uniques en leur genre, car c'étaient les adorations, les effusions, les actions de grâces et les supplications d'une âme hypostatiquement unie à la divinité. Elles constituent l'un des principaux actes du sacerdoce de notre souverain Prêtre[3]. Actuellement, nous venons de le dire, une crise très grave s'ouvrait dans la vie de Jésus; il était donc naturel qu'il allât chercher de nouveau conseil et encouragement auprès de son Père céleste.

Cependant la foule, voyant qu'il lui était impossible de réaliser son dessein, s'était écoulée peu à peu. L'approche de la nuit avait également contribué à la disperser. En même temps, la barque qui portait les Douze luttait péniblement contre les flots du lac, soulevés par un vent d'ouest très violent. Déjà nous avons eu l'occasion de noter la fréquence et la rapidité des phénomènes de ce genre dans le bassin de la mer de Galilée [4]. Un auteur sérieux, qui a résidé longtemps en Palestine, les décrivait à son tour dans les termes suivants : « Mon expérience me permet de compatir d'une manière particulière à la longue et pénible lutte nocturne des disciples contre le vent. Il m'est arrivé de passer une nuit dans l'ouadi *Choukalyif*, non loin du lac. Le soleil s'était à peine couché, que le vent commença à se précipiter sur les flots, et il conti-

1. Sur cette question, voir F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1714-1717; Hastings, *Diction. of Christ and the Gospels*, t. I, p. 198-199; Tristram, *Topography of the Holy Land*, p. 259-261; Buhl, *Geographie der alten Palästina*, p. 241-243; van Kasteren, dans la *Revue biblique*, 1894, p. 65-70 : etc. La question est très discutée. Nous essayerons de déterminer plus loin l'emplacement exact de la Bethsaïda occidentale.

2. L'épisode qui suit est raconté par S. Matthieu, XIV, 22-33; S. Marc, VI, 45-52, et S. Jean, VI, 14-21.

3. Voir à leur sujet, le t. I, p. 420.

nua de souffler toute la nuit evec une rage toujours croissante, de sorte que, lorsque nous atteignîmes le rivage, le lendemain matin, la surface du lac ressemblait à celle d'un immense chaudron en ébullition. Le vent s'élançait avec une telle furie, de toutes les vallées situées au nord-est et à l'est, qu'il eût été complètement impossible à des rameurs, malgré les plus vigoureux efforts, de faire aborder une embarcation à n'importe quel point de cette côte [1]. » Les apôtres étaient réellement à plaindre. Selon l'expression dramatique de saint Marc, ces jeunes hommes robustes avaient eu beau « se torturer à ramer » de toutes leurs forces et pendant plusieurs heures, « à la quatrième veille de la nuit, » c'est-à-dire en notre langage, après trois heures du matin [2], ils n'avaient réussi à franchir qu'une distance de 25 à 30 stades [3], tandis que, par un beau temps, on peut traverser en deux ou trois heures le lac tout entier dans sa plus grande largeur, qui est d'environ 9 kilomètres. Pour aller aborder à Bethsaïda, non loin de Capharnaüm, les disciples avaient donc à ramer encore pendant des heures longues et pénibles ; car il n'avaient guère dépassé le milieu de leur trajet. La barque, écrit saint Matthieu, qui emploie ici la même expression que saint Marc, « était torturée par les vagues. »

Soudain, les apôtres aperçurent, émergeant des ténèbres, une forme humaine qui semblait marcher sur l'eau, apparaissant et disparaissant au milieu des flots agités. Effrayés déjà par la tempête, ils le furent davantage encore par leur imagination troublée. Car ils ne doutaient pas qu'ils n'eussent devant eux quelqu'un de ces fantômes nuisibles auxquels les marins d'alors, et en général les Juifs, les Égyptiens et les Orientaux, croyaient aveuglément [4]. A cette vue, ils ne purent retenir un cri d'effroi. L'apparition,s'approchant majestueusement de la barque, fit d'abord quelques pas dans une direction parallèle, comme si elle voulait la dépasser. Mais tout

1. Thomson, *The Land and the Book*, p. 374.

2. A l'époque de Notre-Seigneur, les Juifs divisaient la nuit, d'après le système romain, en quatre « veilles », ou parties, de trois heures chacune. Elles commençaient à 6 h. du soir, à 9 h., à minuit et à 3 h. du matin.

3. Le stade grec était une mesure de longueur équivalant à 185 mètres. La distance marquée par S. Jean était donc de 4.625 m. à 5.550 m.

4. Cf. F. Weber, *System der altsynagogalen palästin. Theologie*, p. 242-250; Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. II, p. 759-760; Bousset, *Religion des Judentums*, 2e éd., p. 387-394; Stauben, *Récits de la vie juive en Alsace*, in-12, p. 147.

à coup elle s'arrêta, et une voix aimante, que les disciples reconnurent avec joie, leur cria du sein de la tempête : « Ayez confiance; c'est moi, ne craignez pas. » Cette douce parole est citée identiquement par les trois narrateurs. En marchant ainsi, contre toutes les lois de la pesanteur, sur les flots en courroux, Jésus manifestait de nouveau sa puissance sur les éléments les plus terribles de la nature.

En cet instant eut lieu une scène très vivante, que saint Matthieu est seul à raconter [1]. Pierre, prompt et ardent toujours, fut le premier à revenir de son effroi. « Seigneur, demanda-t-il, ordonnez que j'aille à vous, (en marchant) sur les flots. » Il savait qu'un mot suffirait au Sauveur, pour accomplir cet autre miracle. Sa demande est d'ailleurs exprimée discrètement. Ce qu'il désire, c'est moins d'être le héros d'un prodige, que de rejoindre ainsi plus promptement son Maître tant aimé [2]. De plus, il tient à dissiper entièrement ses doutes au sujet de l'apparition. « Viens, » répondit brièvement Jésus. L'apôtre, satisfait, franchit le rebord de la barque, et se mit à marcher sur les flots, dans la direction du Sauveur. Mais la tempête sévissait toujours. Aussi, lorsqu'il se vit au milieu des vagues déchaînées, qui menaçaient de l'engloutir, et dans lesquelles il se sentit bientôt enfoncer, il perdit tout sang-froid. Il s'écria, tout tremblant : « Seigneur, sauvez-moi! » Il comprenait que son habileté de nageur compterait pour peu de chose dans un tel tourbillon des flots. « C'est bien lui, avec les traits qui le caractérisent habituellement dans les évangiles : spontané, plein de foi, enthousiaste, généreux, bravant d'abord le péril, mais impressionnable, mobile et se laissant effrayer et décourager par le premier obstacle [3]. » Jésus, accourant à son secours, le saisit par la main et le souleva. Pierre méritait une leçon, que le divin éducateur des apôtres lui donna avec un mélange de douceur et de fermeté : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? » Sa demande n'est pas blâmée en elle-même, car elle attestait un excellent cœur et une grande confiance en Jésus. Sa faute avait consisté à ne pas persévérer, malgré tout, dans ce sentiment de confiance sans bornes. C'est l'imperfection de sa foi qui avait été la cause de son échec humiliant.

1. Matth., XIV, 28-31.
2. Cf. Joan., XXI, 7.
3. L. Cl. Fillion, *Saint Pierre*, p. 182-183.

Lorsque le Maître et le disciple furent rentrés dans la barque, le vent cessa subitement, comme dans l'épisode de la tempête apaisée. Il semble bien que ce fut là un troisième miracle, opéré par le roi de la nature. Quoique habitués à tant de prodiges, les apôtres ne purent contenir leur profonde admiration, que saint Marc burine, en quelque sorte, au moyen d'un langage particulièrement expressif, presque intraduisible en français [1]. On pourrait le paraphraser ainsi : « Ils furent en eux-mêmes tout stupéfaits, et au comble de l'étonnement. » S'ils avaient réfléchi, il leur aurait été facile d'induire de ce miracle et de tous ceux dont ils avaient été témoins, que rien n'était impossible à leur Maître. Aussi saint Marc constate-t-il tristement que « leur cœur était aveuglé, » et qu'« ils n'avaient pas compris le miracle des pains. » Cette réflexion nous ouvre un douloureux horizon sur leur état mental, à cette époque de la vie de Notre-Seigneur. Combien de progrès n'avaient-ils pas encore à faire! Toutefois leur intelligence, qui avait reçu de si vives lumières, n'était pas totalement aveugle. Ils le prouvèrent à cet instant même, en se prosternant aux pieds de Jésus, et en lui disant, avec un profond respect : « Vous êtes le Fils de Dieu. » Ils commençaient à pressentir que celui qui possédait une telle puissance, était doué d'une nature surhumaine. Aussi pouvons-nous supposer que, sans attribuer encore au titre de « Fils de Dieu » toute sa stricte valeur, ils lui donnaient, dans la circonstance présente, une signification supérieure à celle de Messie. Mais attendons; la pleine révélation ne tardera pas à leur venir du ciel et de Jésus lui-même.

L'ouragan une fois apaisé, le vent redevint favorable; aussi la barque qui portait Jésus et les Douze put-elle rapidement franchir la distance qui la séparait de la rive occidentale [2]. Le Sauveur débarqua auprès de la belle et fertile plaine de Gennésar ou Gennésareth [3]. Elle est située au pied des montagnes, entre Magdala et *Khân Miniyeh*. Sa forme

1. Dans le grec : καὶ λίαν ἐκ περισσοῦ ἐν ἑαυτοῖς ἐξίσταντο, Vulg., *et plu magis intra se stupebant.*

2. On n'a aucune raison de supposer qu'il y eut en cela un quatrième miracle. On ne doit donc pas trop presser, en ce sens, la phrase par laquelle S. Jean achève le récit de la marche de Jésus sur les flots : « Et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils allaient. »

3. La première de ces deux formes du nom paraît avoir été la plus usitée. C'est celle qu'emploient le Talmud (Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 15), Josèphe et aussi plusieurs manuscrits grecs et latins.

est en gros celle d'un triangle, dont la pointe est dirigée vers l'ouest. Limitée au sud et au nord par de gros replis des monts galiléens, à l'est par le lac [1], elle n'a que de petites dimensions : 5 kil. environ le long du rivage, et moins encore en profondeur. Mais sa richesse était sans égale dans le pays. Josèphe [2] en fait une brillante description : « Sur le bord de Gennésar s'étend une région du même nom, aussi admirable par sa nature que par sa beauté. Dans son sol fécond prospèrent toutes les sortes d'arbres qu'y plantent les habitants. Son heureux climat est favorable à toutes les espèces de fruits. Les noyers, qui demandent une température froide, y croissent en grande quantité; de même les palmiers, qui ont besoin de la chaleur. A côté d'eux grandissent les figuiers et les oliviers, qui aiment un air tempéré. On peut dire que la nature y a concentré tous ses efforts, pour faire croître les produits les plus opposés, et pour donner en même temps les fruits des diverses saisons de l'année. Non seulement elle produit les fruits les plus rares, que l'on ne croirait pas pouvoir y trouver, mais elle les garde au delà de toute attente; ainsi, les meilleurs de tous les fruits, les raisins et les figues, y mûrissent pendant dix mois, et les autres fruits y viennent en même temps toute l'année. » La plaine de Gennésar était donc alors comme un immense verger, — un « paradis, » suivant l'expression de Josèphe — tout rempli de bourgades, de villages, de villas. La moindre parcelle de terrain était soigneusement cultivée. Mais la splendeur vantée par l'historien juif a disparu depuis des siècles. Les villes et les maisons de campagne sont tombées en ruines; plus de champs cultivés, de vignobles et de beaux arbres. Au lieu d'une population riche, joyeuse, d'une densité extraordinaire, quelques pauvres habitants, logés dans des huttes misérables. Néanmoins, le visiteur trouve encore beaucoup à admirer. La blancheur de la baie, toute constellée de coquillages, les buissons de lauriers roses qui fleurissent le long des cours d'eau, les rochers qui semblent garder les deux extrémités de la plaine et qui vont doucement rejoindre le pied des monts, offrent aux regards un spectacle peu banal. Du reste, le sol n'a presque rien perdu de sa fécondité et est prêt à enri-

1. Voir L. Cl. Fillion et H. Nicole, *Atlas géogr. de la Bible*, pl. XI.
2. *Bell. jud.*, III, x, 8.

chir, comme aux temps anciens, ceux qui viendraient le cultiver soigneusement [1].

Jésus avait fréquenté ces parages durant ses grandes tournées de prédication. Aussi fut-il immédiatement reconnu, dès qu'il eut débarqué. Il y était singulièrement aimé, comme nous l'apprennent les intéressants détails que nous fournissent saint Matthieu et saint Marc [2] sur le trop rapide séjour qu'il y fit alors. Les habitants organisèrent en son honneur une manifestation touchante, qui dut réjouir son cœur. Le district tout entier fut aussitôt prévenu par des messagers de bonne volonté, et, en peu de temps, le Sauveur se vit entouré d'une foule sympathique. En toute hâte, car on savait qu'il ne ferait que traverser la plaine, on lui apportait des malades sur des lits, afin qu'il les guérît. Répondant lui-même aimablement à ces avances pleines de foi, il voulut parcourir les villages et les bourgs de cette région prospère, et laisser partout des témoignages de sa bonté toute-puissante. Pour plus de commodité, on réunissait sur les places publiques tous les infirmes, et ceux-ci priaient le Sauveur de leur laisser seulement toucher la frange sacrée de son manteau, dont le contact avait rendu, peu de temps auparavant, la santé à l'hémorroïsse. Il le leur permettait gracieusement, et tous ceux qui la touchaient étaient guéris. Il y eut là quelques heures de douce joie pour Jésus, comme pour cette population respectueuse et aimante.

IV. — LA PROMESSE DE L'EUCHARISTIE

A partir d'ici, nous n'aurons plus que saint Jean pour guide pendant quelque temps [3]; guide excellent, du reste, puisqu'il s'agira d'un des faits les plus importants de la vie de son Ami divin, et qu'il en avait été le témoin oculaire.

Au cours de la journée dont il venait de passer quelques heures si heureuses dans la plaine de Gennésareth, Jésus rentra à Capharnaüm. Il y fut bientôt rejoint par un certain nombre de ceux qu'il avait nourris miraculeusement au désert, et à l'enthousiasme gênant desquels il s'était habilement sous-

1. Voir Stanley, *Sinai and Palestine*, p. 374-382; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 460-463.
2. Matth., XIV, 34-36; Marc., VI, 53-56.
3. Joan., VI, 22-72.

trait. Après l'avoir inutilement attendu et cherché, ils avaient traversé le lac sur des barques, qui étaient allées les prendre sur la rive la plus rapprochée du théâtre du miracle. Ils savaient que le thaumaturge avait son centre et sa résidence habituelle à Capharnaüm, et ils espéraient l'y retrouver, car, malgré leur déception de la veille, ils ne pouvaient se lasser de le voir et de l'entendre.

La rencontre eut lieu dans la synagogue [1], où s'engagea, entre eux et lui, une conversation qui se transforma promptement en un discours de la plus haute portée, rempli de révélations sublimes. On l'a dit sans exagération, ce sera « de l'inouï, » même dans la vie du Sauveur, dont la plupart des actes et des paroles méritent cependant cette épithète. L'idée qui domine tout l'entretien est celle d'un aliment mystique, que tout vrai disciple de Jésus devra s'assimiler pour avoir part à la rédemption messianique. Le mets céleste, après avoir d'abord représenté la foi au Christ, en tant que Sauveur du monde [2], désigne ensuite, avec une netteté non moins saisissante, le sacrement de l'Eucharistie [3]. Saint Jean l'évangéliste n'a pas raconté la dernière cène, où fut institué ce grand et divin mystère; il jugeait que ses trois devanciers l'avaient fait d'une manière suffisante. En revanche, il nous montre ici, juste une année d'avance, Jésus-Christ annonçant et promettant la manne eucharistique, en termes aussi précis que ceux de l'institution. Promesse toute d'amour, comme le sera le don lui-même. Et pourtant, elle provoquera une scission douloureuse jusque dans les rangs des disciples de Jésus; bien plus, un commencement d'apostasie, au sein même du collège des douze apôtres.

Le discours se compose de quatre groupes de pensées [4], marqués par des formules de transition, qui expriment les sentiments de surprise et de mécontentement que les paroles de Notre-Seigneur excitèrent dans l'auditoire [5]. En passant d'un groupe à l'autre, les idées que le divin Maître voulait mettre en lumière évolueront et s'accentueront majestueusement.

1. Joan., VI, 60.
2. Joan., VI, 25-47.
3. Joan., VI, 48-72.
4. Joan., VI, 25-40, 41-52, 53-60, 61-72 (dans le texte grec : VI, 25-40, 41-51, 52-59, 60-71).
5. Joan., VI, 41, 53, 61 (dans le grec : 41, 52, 60).

La première partie consiste en un entretien familier, qui se subdivise lui-même comme en quatre petits dialogues [1], dans chacun desquels on trouve une demande des assistants et une réponse de Jésus. Ces interrogations réitérées de la foule montrent à quel point elle était captivée par la parole du Sauveur : à peine y avait-il répondu, qu'une nouvelle question lui était adressée. « Rabbi (Maître), quand êtes-vous venu ici? » demanda en premier lieu l'assistance, qui ignorait dans quelles conditions Jésus était rentré à Capharnaüm. Sans répondre directement à une question qui n'avait été dictée que par une affectueuse curiosité, le divin Maître, selon sa coutume, porta aussitôt l'entretien dans une sphère supérieure : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé des pains, et que vous avez été rassasiés. Travaillez en vue d'obtenir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera; car c'est lui que Dieu le Père a marqué de son sceau. »

Les premiers mots de cette réponse contiennent un très légitime reproche. Les miracles de Notre-Seigneur étaient toujours et avant tout des « signes, » comme il le rappelle ici, en employant leur nom le plus caractéristique : signes éloquents, saisissants, qui manifestaient sa mission divine, car ils étaient, comme l'ajoute Jésus au moyen d'une autre locution énergique, le « sceau » de Dieu lui-même, apposé sur les lettres de créance qui présentaient son Fils au monde en qualité de Messie. Mais bien loin d'en comprendre la haute signification, les foules n'y avaient vu habituellement que des actions d'éclat, en même temps que la satisfaction égoïste de leurs intérêts matériels. C'est ainsi que, la veille, au lieu de chercher « le signe dans le pain, » elles n'avaient vu que « le pain dans le signe, » suivant une réflexion très juste. A cette vaine recherche, qui, chez beaucoup de ses admirateurs superficiels, s'adressait moins à sa personne qu'à ses dons, Jésus oppose, dans la seconde moitié de sa réponse, le travail courageux qu'il exige de quiconque veut être un sérieux disciple : travail qu'il récompensera, non plus comme au désert, par une nourriture périssable, qui ne soutient que momentanément l'existence, mais par un aliment incorrup-

3. Joan., VI, 25-27, 28-29, 30-33, 34-40.

tible, qui donne à tout jamais la vie. Voilà lancée, dès le début du discours, l'idée grandiose qui aboutira, par degrés ascensionnels, au pain eucharistique.

Le premier des petits dialogues a présenté le don céleste; le second indiquera la manière dont on doit se l'approprier. Les assistants sont entrés dans la pensée de Jésus. Ils ont compris qu'ils doivent déployer une activité personnelle, pour se rendre dignes d'un aliment si précieux; mais quelle sera la nature de leur concours? « Que ferons-nous, demandèrent-ils, pour opérer les œuvres de Dieu? » c'est-à-dire, des œuvres qui plaisent à Dieu d'une manière spéciale dans chaque cas isolé. A ce trait, on reconnaît les disciples de ces pharisiens, de ces docteurs de la loi, dont la préoccupation perpétuelle était : Par quel acte particulièrement méritoire — jeûne, aumône, sacrifice, prière — pourrai-je obtenir telle faveur du ciel? Toujours leur pensée se dirigeait vers le dehors, aux dépens de la vie intérieure. A ces œuvres multiples qu'ils se proposaient d'accomplir avec zèle, Jésus, dans sa réponse, en oppose une seule, facile en elle-même et du plus grand prix : « L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. » Il est de toute évidence qu'on ne saurait faire une action plus agréable à Dieu que celle d'accueillir avec une foi empressée son ambassadeur, son représentant attitré.

La riposte des auditeurs ne se fit pas attendre : « Quel signe faites-vous donc, afin que nous voyions et que nous croyions en vous? que faites-vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, ainsi qu'il est écrit [1] : Il leur a donné à manger le pain du ciel. » Ce langage est étonnant à première vue. On aurait presque le droit de le trouver insolent. Ces hommes qui, la veille, voyaient dans le miracle de la multiplication des pains une raison suffisante de traiter le thaumaturge comme le Messie, osent réclamer maintenant de lui un prodige encore plus éclatant, analogue à celui de la manne. A lui seul, ce fait démontre le caractère superficiel et tout humain de la confiance qu'ils lui avaient accordée tout d'abord. Il est vrai qu'il l'avait volontairement perdue, en refusant d'accepter leurs hommages sous la forme voulue par eux. En outre, il venait de leur offrir un aliment précieux entre tous,

1. Ps. LXXVII, 24. Sur le miracle de la manne, voir Ex., XVI, 11-36; Num., XI, 7-9*; Sap., XVI, 20-21.

et il avait ainsi provoqué chez eux le désir d'assister à un autre grand prodige, qu'il accomplirait sous leurs yeux. S'ils citent comme exemple le miracle de la manne, c'est que, suivant une ancienne tradition juive, « de même que le premier rédempteur (Moïse) a fait tomber la manne du ciel, de même le second rédempteur (le Messie) fera aussi tomber la manne du ciel [1]. » Si Jésus veut être honoré comme le libérateur d'Israël, qu'il fournisse donc une attestation irrécusable de ses droits.

A cette mise en demeure, il fit une noble réplique : « En vérité, en vérité, je vous le dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel; car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde. » Ils ont allégué la manne, et elle était en réalité un pain céleste, le produit d'un grand miracle, qui s'était perpétué durant de longues années. Mais qu'elle était relativement peu de chose, comparée au mets infiniment plus relevé que Jésus venait de promettre à ceux qui croiraient en lui! De ce mets seul on pouvait dire qu'il est le vrai pain du ciel [2], » le seul qui réalise l'idée d'une nourriture céleste. De plus, à strictement parler, ce n'est pas Moïse, mais Dieu, qui avait donné la manne; et elle ne descendait pas réellement du céleste séjour, tandis que le pain mystique annoncé par Notre-Seigneur venait du ciel en stricte vérité, et pouvait donner la vie non seulement à un petit peuple, mais au monde entier.

Séduits par cette description attrayante, mais s'en tenant toujours au côté extérieur de la pensée, les interlocuteurs de Jésus s'écrièrent : « Seigneur, donnez-nous toujours ce pain. » Leur demande était toute semblable à celle qu'avait faite autrefois la Samaritaine, au sujet de l'eau vive, meilleure que celle du puits de Jacob [3]. Dans les paroles du Sauveur ils voient une promesse magnifique, mais mystérieuse, qu'ils se hâtent d'interpréter conformément à leurs désirs charnels. Ce pain d'une valeur incomparable, que Jésus veuille bien le leur donner à tout jamais, et ils se rangeront définitivement à ses côtés comme de fidèles disciples.

1. *Midrasch Koheleth*, fol. 73, c. Cf. A. Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien aus Talmud und Midrasch*. p. 521.

2. Dans le grec, avec deux articles qui soulignent la pensée : τὸν ἄρτον... τὸν ἀληθινόν, « le pain (venu) du ciel, le véritable. »

3. Joan., IV, 15.

A cette multitude mobile, inconstante, Jésus, serrant de plus en plus près son sujet, va faire une sublime réponse :

Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura pas faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Mais, je vous l'ai dit, vous m'avez vu, et vous ne croyez point. Tout ce que le Père me donne viendra à moi, et celui qui vient à moi, je ne le jetterai pas dehors. Car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé. Or, la volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. La volonté de mon Père qui m'a envoyé, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle; et moi-même je le ressusciterai au dernier jour.

Quelle dignité, quelle beauté, quelle profondeur dans ce langage! et comme le divin pédagogue qu'était Jésus sait profiter de tout, pour élever bien haut les esprits et les cœurs! Nous l'avons dit, sa pensée va toujours en montant, en progressant, dans cet admirable entretien. Après avoir parlé en termes voilés du pain merveilleux qu'il était prêt à donner au monde, voici qu'il déclare ouvertement, clairement, qu'il est lui-même ce pain d'immortalité, ce pain idéal et seul véritable. C'est par conséquent sa propre personne qu'il offre, comme un don généreux, incomparable. « Je suis le pain de vie! » Au moyen d'identifications du même genre, le Sauveur dira plus tard qu'il est la lumière du monde, la porte de la bergerie, le bon Pasteur, la voie, la vérité et la vie, la vraie vigne [1]. Toutes ces appellations mettent en relief quelque qualité nouvelle de sa riche nature. « Le pain de vie : » c'est-à-dire, celui dont l'essence même consiste à procurer la vie dans toute son étendue, dans ses manifestations les plus variées [2].

Mais ce pain spirituel veut être mangé, assimilé spirituellement. Pour qu'il produise ses admirables effets, il faut qu'on aille au Christ, et qu'on lui adhère par une foi vive, solide et active. Lorsque ces deux conditions seront remplies, le festin sera complet, l'heureux convive de Jésus n'aura plus ni faim ni soif. Hélas! les auditeurs actuels du divin Maître ne les réalisaient pas; il le leur dit avec une profonde tris-

1. Joan., VIII, 12; X, 7, 11; XIV, 6; XV, 1.
2. Comparez les expressions analogues : l'arbre de vie (Gen., II, 19; Prov., III, 8, etc.), la fontaine de vie (Prov., XVI, 22); l'eau de vie (Apoc., XXI, 6, etc.), les paroles de vie (Joan., VI, 69; I Joan., I, 1).

tesse. Et pourtant, ils l'avaient vu de près, avec toutes les prérogatives dont Dieu l'avait enrichi, avec tous les signes par lesquels le Père céleste attestait sa mission; mais ils n'avaient pas su, ou plutôt ils n'avaient pas voulu se laisser convaincre. Dans une sorte de touchant monologue [1], Jésus essaie de puiser quelque consolation. Après tout, malgré l'incrédulité d'un si grand nombre d'hommes, son œuvre réussira. Tous ceux que son Père lui a destinés, lui a donnés, viendront à lui, et non seulement il ne les rejettera pas, — litote très douce et très éloquente, — mais quel accueil il leur fera! Comment pourrait-il refuser de les accueillir, puisqu'il est descendu du ciel, par son incarnation, pour accomplir la volonté de Dieu, et que cette volonté a précisément pour objet et pour fin le salut de tous ceux qui viennent à son Christ? Jésus insiste sur cette profonde pensée, en la répétant plusieurs fois, et en promettant à ses disciples la vie éternelle, la résurrection à la fin des temps.

Le Sauveur venait d'achever la première partie de son discours, lorsque de vifs murmures retentirent autour de lui. Les Juifs étaient coutumiers du fait, car, dès les temps anciens de leur histoire, ils avaient souvent murmuré contre Dieu [2]. Le langage si expressif que le Sauveur venait de tenir en dernier lieu avait particulièrement choqué les assistants; de là les paroles de mécontentement qu'ils échangèrent assez brusquement entre eux, de manière à interrompre l'orateur. Ils se disaient les uns aux autres, en relevant une assertion dont ils avaient été scandalisés davantage : « Celui-là [3] n'est-il pas Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel? » L'objection diffère à peine de celle qu'ont proposée, à deux reprises, les habitants de Nazareth [4]. Elle accuse de nouveau une singulière étroitesse d'esprit et une profonde ignorance des voies de Dieu. Sans doute, ces « Juifs », comme les nomme ici l'évangéliste, en faisant allusion à l'hostilité qu'ils manifestaient alors contre Jésus [5], ne

1. Joan., VI, 37-40.
2. Cf. Num., XI, 1; XIV, 1; II Cor., X, 10; etc.
3. Pronom dédaigneux, comme en d'autres circonstances.
4. Cf. Luc., IV, 22; Matth., XIII, 55-56 (Marc., VI, 3).
5. Dans le quatrième évangile, le mot « Juifs » désigne très habituellement certaines catégories de la nation théocratique, en tant qu'elles étaient mal disposées à l'égard de Notre-Seigneur.

pouvaient pas connaître le secret, si bien gardé, de l'incarnation du Fils de Dieu; mais ils auraient dû se rappeler que le Seigneur d'Israël avait fréquemment choisi ses prophètes, ses rois, ses représentants les plus relevés, dans les rangs les plus humbles de la société.

Faisons ici une remarque qui a sa valeur. La foule qui remplissait alors la synagogue de Capharnaüm était composée en majeure partie de personnes illettrées, très ordinaires au point de vue de la situation sociale et de l'éducation. Et cependant, d'un bout à l'autre de l'entretien, elle comprend fort bien la pensée du Sauveur. Elle murmure, plus loin elle s'irritera; mais c'est précisément, parce qu'elle saisit toute la signification des termes employés par Jésus, et qu'elle ne peut la concilier avec l'idée qu'elle se fait de lui. Sous ce rapport, elle nous est d'un précieux secours pour nous aider nous-mêmes à bien comprendre le sens de ce discours mémorable. Mais revenons à la seconde partie, inaugurée par les murmures d'une portion de l'auditoire.

Reprenant la parole avec le plus grand calme, et sans entrer dans aucune explication au sujet de l'erreur grossière qui concernait sa naissance, Notre-Seigneur se contenta de réitérer ses assertions, avec une nouvelle vigueur. La pensée fera toutefois un autre pas en avant, car Jésus apprendra à ses auditeurs comment ils pourront venir à lui, et ce qui les empêche de croire en lui. Surtout, il va donner bientôt à la métaphore du pain céleste une signification de beaucoup supérieure à celle qu'elle avait eue jusqu'ici. Il reprit en ces termes :

Ne murmurez pas entre vous. Personne ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne l'attire, et je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement, vient à moi. Non que quelqu'un ait vu le Père, si ce n'est celui qui vient de Dieu; celui-là a vu le Père. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.

Il n'était pas possible d'indiquer plus clairement, plus délicatement aussi, le motif qui empêchait un si grand nombre de Juifs de croire en Jésus : ils n'avaient pas reçu, mais par leur propre faute, l'enseignement au moyen duquel Dieu lui-même s'était proposé de les attirer à son Oint.

Personne n'a mieux décrit que saint Augustin [1] le mouvement d'attraction divine dont parle ici Notre-Seigneur, ces sollicitations très suaves et en même temps très fortes de la grâce, par lesquelles le Père presse les âmes d'aller à son Fils et de se donner à lui. Mais cet attrait ne fait violence à personne, et on ne lui résiste que trop souvent. Le texte cité par Jésus, « Ils seront tous enseignés de Dieu, » est emprunté au prophète Isaïe [2], qui expose, dans un tableau admirable, les bienfaits que le Seigneur répandra sur son peuple, à l'époque du Messie. L'une de ses faveurs les plus précieuses consistera précisément, pour les âmes prédestinées, à être instruites et attirées directement par lui, et, si elles acceptent avec foi ses enseignements, à être ainsi conduites au Sauveur, qui, à son tour, leur procurera la vie éternelle. Les auditeurs auraient pu objecter qu'ils n'avaient pas vu le Père, et qu'ils n'avaient reçu de lui aucun enseignement direct. Jésus prévient l'objection, en affirmant que lui, du moins, lui qui est venu « d'auprès de Dieu [3], » il connaît d'une science parfaite ce divin Père. Qu'ils se laissent donc instruire par le Fils! Ce passage est un de ceux qui attestent le plus nettement la divinité de N.-S. Jésus-Christ.

C'est ici que, tout à coup, l'aliment spirituel auquel le Sauveur s'est identifié depuis le commencement de l'entretien, apparaît sous un aspect beaucoup plus noble et plus généreux encore. En effet, ce n'est plus seulement de la foi en sa personne et en sa mission que Jésus va parler, mais de l'Eucharistie, qu'il promet solennellement de donner aux hommes, pour leur procurer la vraie vie et le salut.

C'est moi qui suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Voici le pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde.

A travers ces phrases courtes, entrecoupées, on entend battre le cœur sacré du bon Pasteur, promettant de se faire

1. *Tract.*, XXVI, *in Joan.*, 4.
2. Is., LIV, 13. Cf. Jer., XXXI, 34. L'expression « dans les Prophètes » représente la section de la Bible hébraïque qui porte le nom de *Nebi'im*, « Prophètes ».
3. Dans le grec : ὁ ὢν παρὰ τοῦ θεοῦ, « qui est auprès de Dieu. » Ici la préposition παρὰ équivaut à πρός de Joan., I, 1.

lui-même la nourriture de ses brebis. Le style même, autant que les pensées, trahit son émotion. Mais est-il donc vraiment question de la sainte Eucharistie dans ce passage? Il n'y a pas à en douter, car nous en avons des preuves multiples et irréfragables. Ce n'est point ici le lieu de les exposer longuement [1]; du moins, il suffira pour notre but de signaler les principales. Elles sont tirées, les unes du texte même, les autres du contexte, d'autres de l'interprétation traditionnelle de toute cette partie des paroles de Notre-Seigneur.

Le texte ne laisse rien à désirer. Étudiées d'après les lois ordinaires du langage, les expressions employées à partir d'ici par le Christ ne sauraient s'appliquer à la foi, comme les précédentes; elles ne conviennent qu'à l'Eucharistie. Après avoir mentionné une fois de plus le pain de vie, pour rattacher cette portion de son discours à la première, Jésus emploie à plusieurs reprises des expressions nouvelles, tout à fait caractéristiques, — « ma chair, mon sang, » et surtout « manger ma chair, boire mon sang, » — dont la signification ne saurait être douteuse. Cette phraséologie nouvelle introduit certainement un sujet nouveau. Elle est d'ailleurs en parfait accord avec les paroles que prononça le divin Maître lorsqu'il institua l'Eucharistie. Là aussi il donna son corps, c'est à dire sa chair en nourriture, et son sang en breuvage à ses apôtres [2]. La promesse est donc entièrement conforme à l'institution même, qui la complète et qui l'explique, de manière à rendre le doute impossible. Notons aussi une différence importante établie par Jésus-Christ lui-même entre le pain de vie, d'une part, et, d'autre part, la manducation de sa chair et de son sang. Déjà Dieu le Père distribuait celui-là, en attirant à son Fils des disciples qui adhéraient à lui par une foi vive; quant aux mets eucharistiques, ils

1. Voir les commentaires de l'évangile selon S. Jean (parmi les plus récents Corluy, *Commentarius in Evangelium S. Joannis*, 2e éd., p. 57-62; Knabenbauer, *Commentarius in Evangel. sec. Joannem*, p. 230-245; P. Schanz, *Commentar über das Evang. des heil. Johannes*, t. I, p. 284-295; L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Jean*, p. 133-143), et surtout les savantes conférences du card. Wiseman, intitulées : *La transsubstantiation et la présence réelle du corps et du sang de N.-S. Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, prouvées par l'Ecriture* (Migne, *Démonstration évangélique*, t. XV, col. 1073-1120). Voir aussi les grands théologiens, et Patrizi, *Commentatio de Christo pane vitæ*, Rome, 1851. L'appendice XXI répond à quelques objections des protestants et des néo-critiques.

2. Cf. Matth., XXVI, 26-29; Marc. XIV, 22-25; Luc., XXII, 15-20.

ne devaient être distribués qu'à une époque plus tardive, et par Jésus en personne.

Nous verrons dans un instant que le contexte, c'est-à-dire la suite du discours, avec l'incident provoqué dans l'auditoire, exige une conclusion identique. Les paroles et l'intention qu'elles expriment sont tellement nettes et précises, qu'elles ont reçu très communément, à toutes les époques de l'exégèse, le sens que nous venons d'indiquer. Déjà les Pères apostoliques y voyaient des allusions à la sainte Eucharistie [1]. C'est à peine si quelques-uns de nos anciens docteurs appliquent le discours tout entier à la foi en Jésus [2]; encore l'un d'entre eux, saint Augustin, s'est-il rétracté plus tard [3]. Les autres, et c'est l'immense majorité, appliquent intégralement cette seconde moitié du discours de Notre-Seigneur à l'Eucharistie [4]. Tous les interprètes et les théologiens, soit du moyen âge, soit des temps modernes, se sont ralliés à cette opinion moralement unanime des Pères, à part de très rares exceptions [5]. De nos jours, la théologie et l'exégèse catholiques ne connaissent pas d'autre sentiment. Et cette interprétation, nous venons de le voir, est tellement exigée par l'étude du texte, qu'un assez grand nombre de protestants, abandonnant sur ce point les théories de Luther et de Calvin, ont eux-mêmes reconnu [6] que, si Jésus a eu en vue la foi dans la première partie de l'entretien, la suite ne peut s'appliquer qu'à l'Eucharistie, dont il promettait alors l'institution à une époque plus tardive. Bien plus, divers rationalistes et néo-critiques [7] se sont rangés eux-mêmes à ce sentiment, tant il leur paraît exigé par le sens naturel du langage. Ils

1. En particulier S. Ignace d'Antioche, *Epist. ad Rom.*, VII, 3; *Epist. ad Philad.*, IV, 1 et XII, 2; *Epist. ad Eph.*, V, 2; *Epist. ad Smyrn.*, VII, 1.

2. Tels sont Origène, *Hom. in Levit.*, VII, § 5 et ailleurs; Eusèbe de Césarée, *De theol. eccl.*, II, 12; S. Augustin, *De doctr. christ.*, III, 16.

3. *Tractat. in Joan.*, XXVI, 15; *De civit. Dei*, XX, 25.

4. Cette preuve est développée dans les ouvrages suivants : V. Schmitt, *Die Verheissung der Eucharistie bei den Vätern*, Wurzbourg, 1900; Id., *Die Verheissung der Eucharistie bei Cyrill von Jerusalem und Joannes Chrysost.*, Wurzbourg, 1903; Adam, *Die Eucharistielehre des heil. Augustinus*, Paderborn, 1908. Voir aussi Corluy, *op. cit.*

5. Bérenger au moyen âge; dans les temps modernes, Cajetan et Jansenius.

6. Notamment, F. Keil, *Commentar über das Evangelium des Johannes*, p. 270-274; Th. Zahn, *Das Evang. des Johannes ausgelegt*, p. 348-356.

7. Cf. Strauss, *Das Leben Jesu*, 1835, t. I, p. 649-652; récemment, H. J. Holtzmann, *Das Johannesevangelium*, p. 110-111; W. Bauer, *Das Johannesevangelium*, p. 71-72.

ajoutent, il est vrai, que c'est l'auteur du quatrième évangile qui a introduit cette idée; mais l'aveu a quand même son prix.

Revenons maintenant aux paroles si belles, si consolantes pour nous, du divin Maître. Déjà plus haut, répondant à une objection de l'assistance, il avait établi un contraste entre la manne et le vrai pain du ciel, pour démontrer l'infériorité de l'aliment miraculeux du désert de Pharan. Il reprend ici l'antithèse à un autre point de vue. Oui, les ancêtres du peuple juif ont mangé la manne, et ils ont pu vivre, grâce à elle, dans une contrée stérile; mais elle n'a pas été capable de leur procurer une existence perpétuelle. Seul le pain eucharistique, seule la chair du Christ peut donner à tout jamais la vie, lorsqu'on se l'assimile dignement; car c'est un mets qui descend véritablement du ciel, et qui possède en soi un principe de vie éternelle.

Tout à coup, Jésus fut interrompu de nouveau par des murmures, et même par de bruyants éclats de voix. Un débat tumultueux [1] venait de s'engager dans l'auditoire, entre les deux partis qui s'y étaient formés au sujet des dernières paroles du Sauveur. Les uns, encore impressionnés par tout l'ensemble de la personnalité de l'orateur, et aussi par le grand miracle de la veille, acceptaient sa généreuse promesse, sans la comprendre entièrement, et étaient portés à voir en lui le vrai Messie. Les autres s'indignaient et protestaient hautement. « Comment, criaient-ils, cet homme peut-il donner sa chair à manger? » Ils avaient donc bien saisi, dans sa généralité, le sens et la portée de la parole de Jésus; mais ils avaient le grand tort de la prendre dans son acception la plus matérielle, la plus crue, comme si l'orateur avait voulu faire couper sa chair en morceaux et la leur donner, toute sanglante, en nourriture.

Que va faire Jésus? S'expliquera-t-il davantage? Fournira-t-il quelques détails sur le mode de sa présence dans l'aliment eucharistique? Non, il se contentera de renouveler sa promesse, en insistant sur les termes qu'il venait d'employer, et sur la nécessité, pour tous les vrais croyants, de manger sa chair et de boire son sang, s'ils veulent participer à la vie éternelle et demeurer en communion étroite avec lui.

1. Dans le grec : ἐμάχοντο, Vulg., *litigabant.*

En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Comme le Père qui m'a envoyé est vivant, et que, moi, je vis par le Père, de même celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne, que vos pères ont mangée, après quoi ils sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

Quelle vigueur, redisons-le, et quelle clarté dans ces paroles! et aussi, quelle infinie bonté dans cette promesse, qui sera fidèlement réalisée! On l'a vu, Jésus élargit ici sa pensée. Pour que le banquet eucharistique soit complet, au mets céleste il ajoute un breuvage céleste; non content de nourrir ses disciples de sa propre chair, il les abreuvera de son sang. Et il ne leur adresse pas ici une simple invitation de venir s'asseoir à sa table, mais un ordre formel, en menaçant de la perte de la vie spirituelle tous ceux qui s'abstiendraient. Par contre, les âmes dociles, obéissantes, qui ne se lasseront pas de se nourrir de ces mets sacrés, jouiront d'immenses avantages, que le disciple bien-aimé exprime dans le plus beau et le plus touchant des langages. Dès ici-bas, la « communion » : lui, demeurant en nous; nous, demeurant en lui; nous vivant en lui et par lui, comme il vit dans son Père et pour son Père. On ne saurait rêver union plus intime; plus divine, plus béatifiante et plus fortifiante. Puis, après la mort, la vie éternelle, qui assurera une durée sans fin à cette union. Qui ne voudrait, après avoir entendu, médité ces paroles du bon Pasteur, se nourrir sans cesse de sa chair, et boire sans cesse à la coupe remplie de son sang!

Hélas! il s'en faut de beaucoup que tous les auditeurs du Christ aient éprouvé alors ce saint désir. La quatrième et dernière partie de l'entretien va nous le montrer douloureusement. Plus haut, c'était une fraction hostile de l'assistance qui avait murmuré, discuté à haute voix. Maintenant l'opposition viendra des rangs des disciples proprement dits du Sauveur, du nombre de ceux qui l'accompagnaient avec les apôtres dans ses voyages de prédication. Un grand nombre d'entre eux — le texte est formel sur ce point [1] — firent

1. Πολλοί, Vulg., *multi*.

entendre alors des protestations violentes et odieuses. « Ce langage est dur [1], s'écrièrent-ils, et qui donc peut l'écouter » patiemment, de sang-froid? Eux aussi, ils ont interprété les paroles du Sauveur comme s'il s'agissait d'un atroce festin de Thyeste, dont les mets sont des membres humains; et ils en sont extrêmement choqués, au point de vouloir se séparer du meilleur des maîtres. Ce fut donc là une terrible crise pour leur foi. Que fera Jésus, qui voyait et comprenait ce qui se passait en eux? C'était le moment de s'expliquer, pour ramener à lui ces transfuges, dans le cas où ils se seraient mépris sur sa pensée. Il s'explique, en effet; non toutefois pour se déjuger, mais pour affirmer que rien ne lui est impossible, et que, d'ailleurs, sa promesse, tout en demeurant littéralement vraie, ne devait pas être prise dans un sens matériel et charnel. « Cela vous scandalise? dit-il. Et si vous voyiez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant? C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. Mais il en est quelques-uns parmi vous qui ne croient pas. »

Par l'expression « monter là où il était auparavant, » Jésus désigne manifestement son ascension [2], qui devait le reconduire au ciel, revêtu de sa sainte humanité. Si ceux de ses disciples qui étaient sur le point d'apostasier étaient témoins par avance de ce glorieux mystère, attestant une puissance infinie, ils croiraient sans peine qu'il sera capable de tenir sa promesse eucharistique d'une manière toute simple et toute naturelle, en transformant en sa chair et en son sang le pain et le vin consacrés. Ils mettraient alors en lui toute leur confiance, et cesseraient de se scandaliser vainement. Les mots « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, » sont une sentence d'ordre général, qui signifie que, dans l'organisme humain, c'est l'esprit, l'âme, qui confère la vie. La chair, si elle demeurait seule, serait morte, inerte, et deviendrait promptement la proie de la corruption. En citant ce proverbe, Jésus précisait donc le sens de ses paroles : il n'a pas eu la pensée de distribuer sa chair séparée de son esprit, ainsi qu'on l'avait grossièrement supposé. Son langage était esprit et vie, et demandait à être interprété selon l'esprit. La chair qu'il fera manger, le sang qu'il fera boire

1. L'adjectif grec σκληρός signifie, en effet, dur moralement, « intolérable » comme le traduit Tertullien.

2. Non pas, comme on l'a dit parfois, son crucifiement.

seront la chair et le sang du Fils de l'homme remonté au ciel, transfiguré, vivant à jamais. Ce ne seront pas des aliments charnels, car ils seront spiritualisés, et ils seront présentés d'une manière mystique, quoique très réelle.

Jésus ajouta tristement : « Mais il en est quelques-uns parmi vous qui ne croient point. » A propos de cette dernière phrase, toute tragique, l'évangéliste fait une profonde et douloureuse réflexion : « Car, dès le commencement, Jésus savait quels étaient ceux qui ne croyaient pas, quel était celui qui le trahirait. » Le divin Maître ne s'était donc pas trompé au sujet des disciples qu'il avait attachés à sa personne. Dès le premier instant, il avait prévu la fragilité de la foi et l'apostasie de quelques-uns d'entre eux, et cette prescience s'appliquait tout particulièrement à la trahison de Judas. Non seulement Notre-Seigneur n'a pas été surpris par la crise actuelle, mais il a averti les siens qu'elle se produirait. Aussi put-il ajouter encore, en achevant son discours : « C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, si cela ne lui a pas été donné par mon Père. »

Le schisme se consomma, malgré la délicatesse de ce dernier appel. Dès lors, de nombreux disciples quittèrent Jésus définitivement : « ils revinrent en arrière, » écrit l'évangéliste pour stigmatiser cet abandon et cette ingratitude. L'heure était grave, décisive. Aussi, malgré la peine qu'il ressentait de cette séparation, le Sauveur jugea-t-il bon de mettre également à l'épreuve la foi de ses apôtres, qui étaient alors groupés autour de lui [1]. S'adressant donc à eux, il leur posa nettement cette question : « Et vous, est-ce que vous voudriez aussi vous en aller? » La réponse ne se fit pas attendre, et c'est Simon-Pierre qui se chargea de la donner au nom de tous; car, dans le quatrième évangile comme chez les synoptiques, c'est lui qui est le porte-parole du collège apostolique, et nous le retrouvons ici avec toute son ardeur de caractère, avec toute sa foi et tout son amour pour son Maître. « Seigneur, s'écria-t-il, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Et nous, nous avons cru, et nous avons connu que vous êtes le Saint de Dieu. » Le Sauveur dut être satisfait, car cette profession de foi, digne prélude de celle que le même apôtre fera entendre dans une circons-

1. La foule s'était sans doute dispersée, et Jésus avait quitté la synagogue avec les siens.

tance encore plus solennelle, est aussi explicite qu'elle pouvait l'être alors. Non, les apôtres ne se sépareront pas de Jésus, car ils ont trouvé en lui l'idéal le plus parfait, le docteur le plus capable de satisfaire leurs besoins intellectuels et religieux, le Messie en personne. L'expression « Nous avons cru et nous avons connu » est remarquable. Tout d'abord ils se sont attachés à leur divin Ami par la foi ; celle-ci les a conduits à une connaissance toujours grandissante, grâce aux relations continuelles qu'ils avaient avec Jésus. Le « Saint de Dieu [1] : » déjà nous avons entendu adresser à Notre-Seigneur ce titre significatif, et c'était aussi dans la synagogue de Capharnaüm [2]. Il désignait le Messie, en tant qu'il était consacré éminemment à Dieu et doué par là-même d'une grande sainteté [3].

Jésus, toujours sous l'impression de la profonde tristesse que lui causait le départ de tant d'ingrats, se contenta de dire : « Ne vous ai-je pas choisis, vous les Douze? Et l'un de vous est un démon. » Ainsi donc, même parmi ses disciples les plus intimes, privilégiés entre tous et qui auraient dû lui être fidèles entre tous, il existait — et cette pensée brisait le cœur du bon Maître — il existait un germe d'apostasie, et plus encore, un germe de trahison, qui supposait vraiment, dans le futur traître, une nature diabolique. Saint Jean nous révèle ici d'avance le nom de ce démon : « (Jésus) parlait de Judas Iscariote, fils de Simon,car c'est lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des Douze. » Le traître cacha si habilement son jeu, que les autres apôtres, à part peut-être le disciple bien-aimé, ne soupçonnèrent rien jusqu'à la consommation de la trahison.

1. Telle est ici la leçon la plus autorisée. Les mots correspondants, « le Christ, le Fils de Dieu, » qu'on trouve dans plusieurs manuscrits grecs, la Vulgate, etc., semblent avoir été empruntés à Matth., XVI, 16.
2. Marc., I, 24; Luc., IV, 34.
3. Voir l'Appendice XXII.

QUATRIÈME PÉRIODE

ENTRE LA TROISIÈME PAQUE ET LA FÊTE DE LA DÉDICACE.

Les événements si nombreux, si variés, qui ont occupé notre attention depuis l'inauguration du ministère personnel de Jésus, correspondent à une durée d'environ deux ans et demi [1]. C'est ici, à la troisième Pâque de sa vie publique, que s'ouvre sa dernière année. Déjà nous l'avons caractérisée brièvement, en disant que sa note dominante est celle de l'opposition acharnée que feront au Christ ses puissants ennemis. Nous avons assisté à plusieurs graves conflits, qui ont creusé entre eux et lui un profond abîme, que rien ne pourra combler. Toujours vaincus sur le terrain religieux par sa dialectique vigoureuse, jaloux de l'attachement croissant que sa sainteté, ses miracles, son enseignement, lui avaient attiré de la part des foules, ils n'ont pas attendu cette époque pour former le criminel dessein de l'écarter *per fas et nefas;* mais ils n'ont pas encore osé prendre des mesures efficaces pour atteindre leur but. Maintenant que la faveur dont le peuple entourait Notre-Seigneur a visiblement baissé, l'hostilité de ses adversaires va devenir plus ardente et plus active. Ils craindront moins de l'attaquer de front, de le menacer, de se grouper pour mieux réussir à le perdre. Nous ne tarderons pas à entrevoir — Jésus, d'ailleurs, nous en avertira lui-même — que leur haine finira par triompher.

De son côté, le Sauveur, tout en suivant les mêmes principes de conduite, apportera cependant quelques modifica-

1. Voir les pages 8-11.

tions à sa manière habituelle d'agir. Puisqu'il a moins de succès auprès du peuple, il vivra dans une retraite relative et ne se produira plus autant au dehors. Ses miracles ont cessé en partie de satisfaire la curiosité d'un grand nombre de ses compatriotes, qui les voudraient plus éclatants, plus glorieux ; il les rendra moins fréquents. On proteste parfois contre son enseignement, et l'on ne craint pas de trouver « dures » des révélations qui supposaient de sa part un amour infini ; il ne multipliera plus autant en public ses divines leçons. En revanche, il se consacrera avec un redoublement de zèle à l'œuvre essentielle de la formation de ses apôtres et de ses disciples intimes, afin de les préparer au rôle si grave, si difficile, qu'ils auront à remplir après sa résurrection et son retour au ciel.

CHAPITRE PREMIER

LE GRAND VOYAGE DU SAUVEUR DANS LES RÉGIONS PHÉNICIENNE, LA HAUTE-GALILÉE ET LA DÉCAPOLE.

Nous abordons ici une petite série d'épisodes sur lesquel saint Luc a gardé un silence complet. Saint Matthieu et saint Marc, ce dernier surtout, les exposent avec des détails qui les rendent très vivants.

I. — NOUVEAU CONFLIT AVEC LES SCRIBES ET LES PHARISIENS [1].

Ces docteurs rigides, aux vues étroites, avaient remarqué directement, ou appris par leurs affidés, que quelques-uns des disciples de Jésus négligeaient parfois, avant de prendre leurs repas, le lavage des mains, qui était strictement prescrit par les traditions juives. L'occasion était excellente pour rejeter, comme autrefois à propos du jeûne, la faute des disciples sur leur Maître, afin de le compromettre. En effet, une négligence de ce genre constituait alors, aux yeux des scribes, une transgression très grave.

Notons une fois de plus, en passant, la parfaite connaissance que les évangélistes possèdent des choses et des coutumes juives, et, par conséquent, la confiance que nous devons avoir en eux pour tout ce qu'ils racontent. Les écrits talmudiques confirment en tous points les détails que nous fournissent ici saint Matthieu et saint Marc. Ce dernier est particulièrement intéressant dans ce passage, parce que sa

1. Matth., xv, 1-20; Marc., vii, 1-23.

description est plus complète. Ainsi, il emploie l'expression technique : manger « avec des mains communes, » qu'il explique aussitôt, en ajoutant : « c'est-à-dire, non lavées. » Nous dirions : avec des mains profanes [1]. L'adjectif « commun » est donc opposé aux mots « saint », « pur » moralement. Le Talmud nous fournit d'amples renseignements sur le point en question, dans le curieux traité intitulé *Yâdaïm*, « les Mains », dont les quatre chapitres étudient tous les cas imaginables et traitent même d'autres matières disparates [2]. Ce qui rend les mains légalement impures, la quantité d'eau nécessaire pour les purifier, les qualités requises de cette eau, la première et la seconde ablution, la manière dont elles doivent être faites : tout cela est envisagé sous toutes les formes. Cette ablution purificatrice portait le nom de *netilath yadaïm*, c'est-à-dire d' « élévation des mains, » parce que, pour l'accomplir selon les règles, on devait élever les mains, de telle sorte que l'eau versée sur l'extrémité des doigts coulât jusqu'à leur jointure. En somme, il ne s'agissait donc pas de se laver les mains complètement, mais seulement de faire passer un peu d'eau sur elles [3].

Nos deux narrateurs nous apprennent dans quelles circonstances cette cérémonie était obligatoire. On la pratiquait lorsqu'on rentrait chez soi, après une sortie pendant laquelle on pouvait avoir contracté, même sans le savoir et très innocemment, une impureté légale. Il suffisait en effet, pour cela, d'avoir été en contact, dans la rue, sur la place publique

1. L'adjectif κοινός, « commun », est ici l'équivalent de la locution rabbinique *hhōl*. Il est pris dans ce même sens en plusieurs endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Voir, dans le texte grec, I Mach., I. 47, 62; Act., x, 14, 28; xi, 8; Rom., xiv, 14; Hebr., x, 29; Apoc., xxi, 27.

2. Cf. H. Strack, *Einleitung in den Thalmud*, 2e éd. 1874, p. 43-44. Pour les détails, voir les grands recueils de Lightfoot, de Schoettgen et de Wetzstein, *in Matth.*, xv, 2; A. Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien*, p. 180-181; Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. II, p. 9-13; le P. Lagrange, *Evangile selon S. Marc.*, p. 171-174.

3. Un trait de la description de S. Marc présente une difficulté très réelle. Dans le texte grec, il est dit que les Juifs « se lavaient les mains πυγμῇ »: ce qui signifierait, d'après de nombreux interprètes « avec le poing » fermé, dont on se serait servi pour frotter vigoureusement et alternativement les deux mains. La Vulgate a traduit ce mot par *crebro* « souvent » comme s'il était synonyme de πυκνά (cf. Luc., v, 33). Selon les anciens commentateurs grecs Théophylacte et Euthymius, le sens serait « jusqu'au coude. » L'expression n'a pas encore été bien éclaircie. Du reste, pour cette ablution liturgique, les rabbins semblent dire qu'il suffisait qu'elle atteignît le bout des doigts. Cf. *Koullin*, 106, 1, *a*.

ou dans une maison étrangère, avec quelque personne ou quelque objet impurs selon la loi; par exemple, d'avoir frôlé les vêtements d'un lépreux, d'un païen, ou d'un homme qui aurait touché un cadavre.

Du reste, comme l'apprend saint Marc à ses lecteurs romains, les ablutions des mains n'étaient pas les seules qui fussent prescrites au sujet des repas et des mets. Les Juifs, dit-il, « ont encore beaucoup d'autres traditions qu'ils observent, comme de laver les coupes, les pots et les plats d'airain, et les lits [1]. » Ce renseignement n'est pas moins conforme que le premier à la réalité des faits [2]. On plongeait dans l'eau, on lavait, on frottait, pour les purifier légalement, tous les utensiles de métal, de bois ou de pierre qui servaient aux repas. Quant à la vaisselle de terre, on la brisait lorsqu'elle avait contracté quelque souillure rituelle. Ces « traditions des anciens, » si chères aux Juifs contemporains du Sauveur [3], et qui remplissent le Talmud tout entier, sont encore suivies de nos jours, pour la plupart, avec une rigoureuse fidélité par leurs descendants [4], qui sont encore tout imprégnés de l'esprit pharisaïque. La tradition a toujours joué un rôle considérable, et d'ailleurs très légitime, dans l'histoire de la religion révélée. Mais on était loin de l'honorer, en l'observant avec tant de rigueur sur des points d'une valeur plus que secondaire. Et pourtant, les pharisiens ne tenaient pas moins à ces détails mesquins qu'aux préceptes supérieurs de la Loi. Quelles insanités n'ont pas dites leurs docteurs, à propos de la purification des mains! « Si quelqu'un mange du pain (prend ses repas) sans se laver les mains, c'est comme s'il allait auprès d'une courtisane; » « Quiconque méprise le lavage (religieux) des mains sera extirpé de ce monde; » « Il y a des démons chargés de nuire à ceux qui ne se lavent pas les mains avant leurs repas [5]. »

1. C'est-à-dire, les divans sur lesquels on s'étendait pour prendre les repas.
2. Cf. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e éd., t. II, p. 478-483; les traités talmudiques *Kélim et Abodah zarah.*
3. Gal., I, 14; Josèphe, *Ant.*, XIII, X, 6.
4. Voir C. Coypel, *Le judaïsme, Esquisse des mœurs juives*, 1887, p. 54-63. « Les Juifs de Palestine, chez lesquels il nous est arrivé de manger en voyage, ne consentent que très difficilement à prêter leur vaisselle à des étrangers, pour ne pas être obligés de la briser, si elle est en faïence. » Le P. Lagrange, *Evangile selon S. Marc*, p. 174.
5. Cf. Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes*, 3e édit., t. II, p. 478-483.

Un rabbin nommé Eléazar, qui s'était permis de négliger ces ablutions, fut excommunié par le sanhédrin, et, après sa mort, on plaça une grosse pierre sur son cercueil, afin de manifester ainsi qu'il avait mérité le supplice de la lapidation [1].

Il est aisé de comprendre, d'après tout cela, avec quelle sévérité fut jugée la liberté que plusieurs disciples du Sauveur s'étaient permise à l'égard de ces règles, regardées comme sacro-saintes. Naturellement, on rejeta sur leur Maître la responsabilité de leur conduite. Mais, n'osant pas l'attaquer lui-même de front, les pharisiens crurent l'embarrasser suffisamment, en lui posant cette question insidieuse : « Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens, car ils ne lavent pas leurs mains avant de manger? »

La réponse de Jésus fut écrasante. Sans faire l'apologie directe de ses disciples, sans s'occuper directement du cas de conscience relatif aux ablutions traditionnelles, il éleva d'emblée le problème à une sphère supérieure, de manière à le trancher d'une façon souveraine. Son plaidoyer, concis et vigoureux, très habile, fait valoir deux arguments successifs. Ripostant à ses adversaires par une contre-attaque, et opposant à leur accusation un grief beaucoup plus grave, il leur démontre d'abord qu'ils allaient eux-mêmes jusqu'à transformer, pour les léser grièvement, les préceptes les plus importants du Décalogue, sous prétexte d'observer leurs traditions. Il leur jeta ensuite à la face un texte des saints Livres, qui condamnait leur hypocrisie sacrilège.

Et vous, pourquoi violez-vous le commandement de Dieu, à cause de votre tradition? Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère, et : Que celui qui maudira son père et sa mère soit puni de mort. Mais vous, vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : C'est *corbân*, c'est offert à Dieu, tout ce avec quoi je pourrais vous secourir, ne sera pas tenu d'honorer [2] son père ou sa mère. Ainsi, vous avez annulé le commandement de Dieu par votre tradition, et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi; ils me rendent un culte inutile, enseignant des maximes et des ordonnances humaines [3].

1. *Bab. Berachoth*, 46, 2.

2. Le mot « honorer » est pris ici dans le sens spécial que lui donne également S. Paul, I Tim, v, 3, 17, pour désigner un secours pécuniaire.

3. S. Marc cite ces deux arguments dans un ordre inverse. Il est difficile de dire quelle fut la marche suivie par Jésus. Cependant, il semble plus natu

Il y a là, depuis le premier mot jusqu'au dernier, un argument *ad hominem* qui retombe sur les agresseurs comme un coup de massue. Le reproche si grave que Jésus leur adresse, de violer les commandements divins à cause de leur tradition purement humaine, n'était que trop mérité. Il est justifié mot pour mot par la casuistique juive d'alors, et il démontre quels résultats désastreux pouvaient être produits, au point de vue moral, par la substitution des règlements pharisaïques à la loi de Dieu. Jésus prend pour exemple le quatrième précepte du Décalogue, auquel — il le rappelle par deux textes sacrés, l'un positif [1], l'autre négatif [2] — le divin Législateur attachait une importance toute spéciale. En vertu de ce commandement, d'ailleurs si conforme aux sentiments de la nature même, les parents ont droit non seulement au respect et à l'affection de leurs enfants dans les conditions ordinaires de la vie, mais à leur aide et à leur concours effectif, s'ils tombent dans la pauvreté. Et pourtant, grâce à des réserves coupables, établies et autorisées par les scribes, il était possible, il était permis à un fils dénaturé d'échapper à cette dernière obligation. Pour cela, il n'avait qu'à dire : « Tout ce que je possède est *corbân*, » c'est-à-dire, est une « offrande » faite à Dieu, et, à l'instant même, il était censé n'avoir plus rien en propre, et il lui était interdit de subvenir aux besoins de son père et de sa mère. Ici encore, le Talmud, qui renferme cependant quelques belles recommandations relatives à la piété filiale, ne confirme que trop tristement l'accusation du Sauveur. Le cas avait été formellement prévu par les rabbins, qui l'avaient résolu à la manière indiquée par Notre-Seigneur. « L'homme est lié par le *corbân*, » répondaient-ils sans pitié [3]. Les débiteurs sans conscience recouraient à un procédé identique, pour léser les droits de leurs créanciers et se libérer de leurs dettes [4]. Évidemment, tolérer de tels abus, bien plus, les encourager ouvertement, c'était réduire à néant les préceptes et les obligations les plus graves; c'était remplacer les commandements divins par des prescriptions

rel qu'il ait tout d'abord attaqué directement les pharisiens, comme l'indique S. Matthieu.

1. Ex., xx, 12. Cf. Deut., v, 16.
2. Ex., xxi, 17. Cf. Lev., xx, 9.
3. Traité *Nedarim*, 5, 9; 9, 1; etc.
4. Cf. Origène, *Hom. in Matth.*, t. xii, 9.

d'ordre très inférieur, et parfois immorales, inventées par les hommes.

A cette conduite impie des docteurs de la loi et des pharisiens, Jésus, justement indigné, applique une parole sévère, par laquelle le prophète Isaïe[1] avait stigmatisé la fausse piété, le culte purement extérieur et dénué de sincérité, d'un certain nombre de ses compatriotes. Dieu a horreur de ce pur formalisme, de cette hypocrisie; ce qu'il demande, c'est le culte qui vient du cœur.

Après avoir cité ce texte, le Sauveur rompit brusquement l'entretien. Sans répondre en termes directs à leur question, il avait réfuté, couvert de confusion ces hommes de mauvaise foi. La foule nombreuse qui l'entourait au moment où les pharisiens s'étaient approchés de lui, avait respectueusement fait place à ses docteurs, en s'écartant à quelque distance. Jésus la rappela auprès de lui, afin de l'éclairer sur le point qui avait servi de thème à la discussion. Pourquoi, en somme, cette importance exagérée que les docteurs juifs attachaient au lavage des mains avant les repas? Parce qu'on craignait d'avoir été contaminé par le contact d'une personne ou d'un objet légalement impurs. Si la contamination était réelle, elle se communiquait, croyait-on, aux mets qu'on se disposait à manger, et tout l'être en était souillé. Non, répond le Sauveur, cette souillure n'existe pas; aucun aliment n'est capable par lui-même de contaminer l'être moral. Pour exprimer cette pensée, il recourut à une de ces formules sentencieuses et paradoxales, au moyen desquelles il excellait à éveiller l'attention et la réflexion :

Écoutez-moi, et comprenez. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

Parler ainsi, c'était aller vraiment au cœur de la question controversée; c'était poser une règle fondamentale, qui établit une profonde séparation entre l'esprit et la lettre, entre la loi morale et un formalisme mesquin, souvent coupable. Pour le moment cette règle, composée de deux assertions, dont l'une est négative et l'autre positive, demeure assez obscure; mais le divin Maître va se charger lui-même de l'in-

1. Is., XXIX, 13. La citation est faite assez librement, et se rapproche plus de la traduction des Septante que de l'hébreu.

terpréter. Après l'avoir promulguée, il congédia la foule, et entra dans une maison avec ses apôtres [1]. Ceux-ci lui dirent aussitôt [2] : « Savez-vous que les pharisiens, en entendant cette parole, se sont scandalisés? » Ce scandale était inévitable, car, dans les quelques mots énigmatiques que Jésus venait d'adresser au peuple, ses ennemis avaient immédiatement soupçonné, surtout après l'entretien qui en avait été l'occasion, une menace à l'égard des lois relatives aux mets purs et impurs. Jésus répondit : « Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera déracinée. Laissez-les; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans le fossé. »

Grave avertissement, présenté sous la forme de deux images très expressives. Les pharisiens étaient donc, d'une part, des plantes nuisibles, telles que l'ivraie de la parabole, ou les ronces et les épines qui, si l'on n'y prend garde, envahissent promptement les champs les plus fertiles; aussi Dieu les arrachera-t-il sans pitié [3]. D'autre part, suivant une figure fréquemment employée par les anciens littérateurs [4], ils étaient, au point de vue moral, de véritables aveugles. Combien le peuple juif n'était-il pas à plaindre, dirigé qu'il était par de pareils guides, qui le conduisaient aux abîmes! Ce dénouement tragique était presque fatal.

Simon-Pierre adressa alors une autre demande à Notre-Seigneur : « Interprétez-nous cette parabole. » Sous le nom générique de parabole il désignait, d'après un des sens de cette expression [5], la réflexion, assez obscure à première vue, que Jésus avait communiquée à la foule quelques instants auparavant. Le Sauveur répondit :

Vous aussi, êtes-vous sans intelligence? Ne comprenez-vous pas

1. Probablement celle de Pierre, si la scène se passait à Capharnaüm; mais les narrateurs ne nous fournissent ici aucun renseignement géographique.

2. S. Matthieu est seul à raconter cet incident (Matth., xv, 12-14).

3. S. Ignace d'Antioche fait une allusion manifeste à ce passage, lorsqu'il écrit, *Epist. ad Trall.*, IX : « Fuyez les mauvais rejetons (les hérétiques); les fruits qu'il portent donnent la mort, et quiconque de mange périra, car ce n'est point là une plantation du Père. »

4. On la trouve dans les écrits d'Horace, de Cicéron, de Plutarque. Cf. Jülicher, *Gleichnisreden Jesu*, t. II, p. 51-52. Philon l'emploie aussi, *De fortitud.*, 2. S. Luc cite également cette parole du Sauveur, mais à une autre occasion (Luc., VI, 39). Voir aussi le traité talmudique *Baba Kama*, 52, *a*.

5. Voir la p. 357.

que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre [1], et est jeté dans un lieu secret? Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme. Car c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes. Voilà les choses qui souillent l'homme; mais manger sans s'être lavé les mains ne souille point l'homme [2]

La réponse commence par un reproche à l'adresse des apôtres, car leur lenteur à comprendre ses paroles, après environ deux années de séjour auprès de lui, affligeait profondément le Christ. Néanmoins, il leur donne avec sa bienveillance ordinaire la solution demandée. Rarement son langage fut si réaliste, si hardi dans sa simplicité; mais il élucide parfaitement la question. Les traditions développées par les scribes, au sujet des mets et des ablutions, avaient le tort très grave de confondre deux sphères bien différentes l'une de l'autre : celle de la vie physique et celle de la vie morale. La nutrition est un phénomène physiologique, qui n'intéresse pas directement la religion. Comment les mets dont l'homme se nourrit pourraient-ils le souiller spirituellement, puisqu'ils demeurent étrangers à son être moral, et n'atteignent que son organisme extérieur? Qu'importe à l'âme, par conséquent, qu'on se lave ou qu'on ne se lave pas les mains avant de prendre ses repas? Ce n'est là qu'une affaire d'hygiène et de propreté, pas autre chose en soi. Mais c'est du dedans de l'homme, — de son cœur, d'après la psychologie juive, — que dépend la moralité de ses actes. Le cœur, tel est donc le laboratoire où se prépare tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans l'homme, envisagé comme être moral. Jésus achève son explication, en énumérant quelques-uns des vices et des actes mauvais que produit un cœur corrompu. La liste conservée par saint Marc est beaucoup plus complète que celle de saint Matthieu, citée plus haut : « Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées : débauches, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, fraude, impudicité, œil mauvais [3], blasphème, orgueil, folie morale. »

En tenant ce langage, Jésus n'avait pas l'intention d'abolir immédiatement les prescriptions lévitiques relatives aux

1. S. Marc ajoute : « et n'entre pas dans son cœur. »
2. Matth., xv, 15-20; Marc., vii, 17-23.
3. Hébraïsme, pour désigner l'envie.

aliments purs et impurs, qui, depuis l'époque de Moïse, avaient tenu une place si considérable dans l'existence de la nation choisie. Mais le principe était posé, et il ne manqua pas d'exercer une prompte influence, puisque, peu après l'introduction des Gentils dans l'Église chrétienne, il conduisit les apôtres à abroger d'abord partiellement, puis totalement, les lois alimentaires du Sinaï [1].

II. — GUÉRISON DE LA FILLE DE LA CANANÉENNE ET D'AUTRES NOMBREUX MALADES.

C'est peu après cet incident d'une haute portée, que Jésus entreprit le plus long des voyages dont les évangiles nous ont conservé le souvenir. Les deux écrivains sacrés qui en exposent brièvement la direction générale [2] semblent le présenter comme une prudente retraite, destinée à détourner momentanément l'attention des ennemis du Sauveur, froissés et irrités plus que jamais. Ce dut être un déplacement de plusieurs semaines.

Quittant les bords du lac avec ses apôtres, dont il ne se séparait plus désormais, Jésus prit la direction du nord-ouest, et après avoir traversé la Haute Galilée dans toute sa largeur, il arriva près du territoire de Tyr et de Sidon [3]. Depuis l'époque de Pompée (64 av. J.-C.), la Phénicie entière était devenue province romaine et avait été rattachée à la Syrie. Ses deux anciennes capitales, autrefois si puissantes, étaient alors bien déchues de leur ancienne grandeur; mais elles jouissaient encore d'une certaine célébrité. Actuellement, Tyr ou *Sour*, comme la nomment les Arabes, n'est qu'un gros bourg d'environ 6.000 habitants et n'a plus aucun commerce; Sidon ou *Saïda*, située à 35 kil. plus au nord, a 12.000 habitants et est entourée de riches jardins et vergers. Toute cette contrée était païenne, et l'historien Josèphe [4] la dépeint comme très hostile aux Juifs. Jésus pénétra-t-il réellement sur le territoire phénicien? Divers interprètes en ont douté, prétextant que les deux expressions

1. Cf. Act., x, 14 ; xv, 1-35.
2. Matth., xv, 21,29; Marc., vii, 24,31.
3. L. Cl. Fillion et H. Nicole, *Atlas géographique de la Bible*, pl. x.
4. *C. Apion.*, i, 13.

employées par les évangélistes sont vagues et générales [1]. Et pourtant elles désignent vraiment, l'une et l'autre, non pas les limites d'une contrée, mais le pays même [2]. Du reste, pourquoi Notre-Seigneur ne serait-il pas entré dans un pays païen, dès lors qu'il n'avait nullement l'intention d'y exercer son ministère, ce qui eût été contraire à ses desseins? Il ne se retirait en Phénicie qu'en passant, comme avait fait autrefois le prophète Elie [3]. Son désir formel, note saint Marc, était « de n'être reconnu de personne; » mais sa présence ne tarda pas à être divulguée. En effet, dès le début de sa vie publique, sa renommée avait retenti jusque dans ces parages, qui avaient fourni un certain contingent aux foules accourues alors auprès de lui, de toutes les régions de la Palestine [4]. Il y avait dans sa personne une distinction, une majesté, qui attiraient aussitôt l'attention. La petite caravane ne pouvait guère réussir à se dissimuler longtemps.

Avant qu'il eût mis le pied sur le territoire phénicien, dont il s'était très rapproché, la cessation de son incognito donna lieu à un émouvant épisode [5]. L'héroïne en est célèbre sous le nom populaire de « Cananéenne », par lequel la désigne saint Matthieu, tandis que saint Marc nous la présente plus exactement sous celui de « Syro-phénicienne [6]. » Les deux titres réunis nous indiquent bien ce qu'elle était : rattachée par ses origines à la race cananéenne, qui occupait la Palestine lorsque les Hébreux en prirent possession, elle appartenait alors, géographiquement, à la Phénicie, politiquement et administrativement à la province romaine de Syrie, comme il a été dit plus haut. Saint Marc ajoute qu'elle était « Hellène » sous le rapport du langage et de la religion, païenne par conséquent [7]. Cette femme, ayant appris l'arrivée de Jésus, entra soudain, hardiment [8], dans la maison qui l'abri-

1. S. Matthieu : εἰς τὰ μέρη, Vulg., *in partes*; S. Marc : εἰς τὰ ὅρια (Vulg., *in fines*).

2. Cf. E. Preuschen, *Griechisch-deutsches Handwœrterbuch zu den Schriften des N. T.*, 1910, p. 707 et 820.

3. III Reg., XVII, 8-10.

4. Marc., III, 8; Luc., VI, 17.

5. Matth., XV, 21-28; Marc., VII, 24-30.

6. Συροφοινίκισσα, Vulg., *Syrophœnissa*, par opposition aux Phéniciens de Libye (Strabon, XVII, 19) ou Libyens-Phéniciens.

7. La Vulgate marque bien la signification de ce mot, en le traduisant par *Gentilis*.

8. Les deux évangélistes soulignent le caractère inopiné du fait, chacun

tait alors et qui était sur le territoire galiléen, non loin de la frontière. S'approchant du Sauveur avec les marques d'un profond respect, elle se jeta à ses pieds, en s'écriant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David, car ma fille est affreusement tourmentée par le démon. » Les cas de possession diabolique existaient alors chez les païens comme chez les Juifs [1], et ils se manifestaient fréquemment aussi par des convulsions violentes, douloureuses.

Le titre de « Fils de David, » c'est-à-dire de Messie, surprend tout d'abord sur les lèvres d'une païenne; mais il est évident que la suppliante l'avait entendu appliquer à Jésus. Elle en comprenait jusqu'à un certain point la signification, et elle espérait, en l'employant elle-même, se rendre plus favorable le puissant thaumaturge dont on lui avait raconté les merveilleux prodiges. Bien loin d'exaucer d'abord cette mère affligée, Jésus la soumit à la plus rude épreuve. Lui, dont la compassion allait fréquemment au devant de la prière des infortunés, et qui, du moins, les exauçait toujours avec une infinie bonté, il ne daigna pas même répondre un seul mot à la Cananéenne. C'est qu'il connaissait la force extraordinaire de cette âme, et qu'il voulait lui fournir l'occasion de manifester toute sa foi. Il va, du reste, nous faire connaître lui-même un autre motif de la douloureuse attente qu'il lui imposa. Cependant, elle continuait d'exposer humblement sa requête [2]. La scène était si touchante, que les apôtres eux-mêmes s'en émurent, quelque habitués qu'ils fussent à contempler de près les souffrances physiques et morales. Il semble, d'après le récit de saint Matthieu, que la suite de l'épisode dut se passer sur la route, Jésus étant alors sorti de la maison. Prenant le parti de la pauvre mère, les Douze conjurèrent leur Maître d'avoir pitié d'elle et de l'exaucer, car elle répétait encore et encore sa demande à haute voix; ce qui pouvait devenir gênant pour Jésus et sa suite, et attrouper les gens autour d'eux. Le Sauveur se contenta de répondre, froidement et sévèrement : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues d'Israël [3]. » En fait, si

par son adverbe favori. S. Matthieu : ἰδοὺ, *ecce*, « voici ». S. Marc : εὐθύς, « aussitôt ».

1. Cf. Sophocle, *Ajax*, 244; Eusèbe, *Præparat. evangelica*, IV, XXIII, 4.

2. L'imparfait employé par S. Marc, ἠρώτα (Vulg., *rogabat*), « elle demandait, » marque une prière réitérée.

3. Sur cette expression, voir Matth., IX, 36.

l'œuvre de rédemption entreprise par le Christ était vaste comme le monde, son intervention personnelle et directe devait, d'après le plan divin se limiter au peuple juif, ainsi qu'il a été dit plusieurs fois. Les païens en étaient exclus.

Devant une telle situation, en face d'un refus proféré si nettement et si énergiquement, toute autre personne qu'une mère se serait découragée et retirée. Mais la Cananéenne ne songea ni à se décourager ni à s'éloigner. Au contraire, s'approchant plus près de Jésus, elle lui dit de toute son âme ce simple mot : « Secourez-moi! » Cette fois, il consentit à lui adresser la parole; mais ce fut pour l'humilier davantage encore. « Laisse d'abord les enfants se rassasier, lui dit-il, car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » Ce n'est plus un simple refus qu'il profère, mais un refus dur et injurieux. Les enfants dont il parle, ce sont évidemment les Juifs; les chiens ne sont autres que les païens, du nombre desquels était la suppliante. Néanmoins, les commentateurs font observer, non sans raison, que Jésus emploie un diminutif [1] qui désigne, non pas les animaux vulgaires, sans maître et à demi sauvages, qui errent dans les rues des villes orientales, se nourrissant d'ignobles détritus, mais les « petits chiens » domestiques, soignés dans la maison et qui partagent les jeux des enfants. De plus, le divin Maître en disant : « Laisse *d'abord* les enfants se rassasier, » affirmait sans doute le droit de priorité qu'avaient les Juifs, relativement aux bienfaits du Messie; mais il déclarait en même temps que ce droit n'était pas exclusif, et que le tour des Gentils viendrait. Ces deux circonstances enlevaient aux paroles de Jésus un peu de leur dureté. Elles demeuraient accablantes quand même pour la suppliante, dont la fille avait besoin d'un secours immédiat. Mais, avec non moins d'esprit que de foi et d'humilité, dans ce qui aurait pu être pour elle une occasion de désespérer, elle trouva un argument irrésistible pour obtenir la grâce si ardemment désirée. « Oui, Seigneur, répondit-elle; mais les petits chiens mangent sous la table de leur maître les miettes que laissent tomber les enfants. » Entrant dans la pensée du Sauveur, elle lui rappelait ainsi que, sans porter le moindre préjudice aux intérêts des Juifs, il pouvait exaucer la prière

1. Les deux textes grecs ont κυνάριον. La Vulgate n'a tenu compte de ce diminutif qu'en citant la réponse de la Cananéenne (*catelli*).

d'une païenne, laisser tomber sur elle comme une miette de ses bienfaits.

Jésus avait admiré naguère la foi du centurion, qui appartenait, lui aussi, au monde de la gentilité. Comment ne se serait-il pas avoué vaincu par le langage, admirable aussi, de la Canéenne, qui avait rétorqué si habilement contre lui, et avec tant de respect, l'argument dont il s'était servi pour l'humilier et l'écraser [1]! « O femme, s'écria-t-il, ta foi est grande; qu'il te soit fait comme tu le veux! » A l'instant même, le démon fut contraint d'abandonner sa victime, et en rentrant chez elle, la mère trouva sa fille tranquillement étendue sur son lit, jouissant d'un repos bienfaisant, qui contrastait avec les crises terribles d'avant sa délivrance.

Jésus semble n'avoir fait qu'un rapide séjour sur le sol phénicien. « Quittant le territoire de Tyr, continue saint Marc, il vint par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le territoire de la Décapole. » Pour quiconque est au courant de la géographie palestinienne, ces quelques mots contiennent le résumé d'un voyage assez étendu à travers les régions septentrionales du pays juif. Du territoire de Tyr, Notre-Seigneur, remontant vers le nord, vraisemblablement par la route qui longe la Méditerranée, et qui franchit le Léontès (le *Litany* actuel) avant d'atteindre Sarepta, il put arriver le même jour à Sidon, car les deux antiques cités ne sont séparées l'une de l'autre que par la distance d'environ 35 kilomètres. De Sidon, ou du district adjacent, pour gagner le milieu de la Décapole, qui était située presque tout entière sur la rive gauche du Jourdain [2], à l'est et au sud-est du lac de Tibériade, Jésus dut traverser de nouveau le Léontès, mais beaucoup plus haut, puis le massif du Liban méridional et la gorge profonde que forme la Cœlé-Syrie ou « Syrie creuse. » Une route assez fréquentée existait dans ces parages, unissant Damas aux rives de la Méditerranée [3]. Le Sauveur arriva ainsi aux sources du Jourdain. Sa direction fut ensuite celle du sud, par Césarée de Philippe et Bethsaïda-

1. *Christum suis verbis irretit, comprehendit et capit. Rationem contra se factam in ipsum leniter retorquet.* Cornelius a Lap., *Comment. in Matth.*, t. xv, p. 27. S. Jean Chrys. a de beaux développements sur tout l'épisode, dans son *Homil.*, LII, *in Matth.*

2. T. I, p. 111-112.

3. Cf. Merrill, *Galilee*, p. 58; G. A. Smith, *Historical geography of Palestine*, p. 426-427; Hastings, *Diction. of the Bible*, t. v, p. 370.

Julias. Ce fut là, le lecteur peut s'en rendre compte en ouvrant une carte de Palestine, tout un voyage en demi-cercle. Dans ces régions plus isolées, riches en beautés naturelles, Jésus et ses apôtres purent jouir du calme et du repos qu'ils avaient cherché en vain quelque temps auparavant.

Mais leur cortège accoutumé ne tarda pas à les rejoindre. Dès qu'on eut appris le retour du Sauveur dans les régions qu'il fréquentait habituellement, des foules nombreuses accoururent à lui, avec leur accompagnement de malades et d'infirmes, qui venaient implorer sa pitié. Saint Matthieu dresse une liste douloureuse de ces pauvres gens : c'étaient « des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés, » et beaucoup d'autres encore. L'empressement était d'autant plus grand, qu'on avait été privé pendant assez longtemps de la présence de Jésus. Ces foules gravirent, pour s'approcher de lui, une colline sur laquelle il s'était installé. Elles le trouvèrent assis. Leur premier acte, dramatiquement exposé par l'évangéliste, fut de « jeter à ses pieds » leurs malades, qu'elles abandonnaient ainsi à sa miséricordieuse bonté. Leur confiance ne fut pas déçue, car Jésus guérit tous les infirmes qu'on lui présenta. Aussi les heureux témoins de tant de prodiges étaient-ils dans l'admiration, « voyant, continue le narrateur, les muets parler, les boiteux marcher, les aveugles recouvrer la vue, et ils glorifiaient le Dieu d'Israël, » qui avait confié une telle puissance à son envoyé, et qui accordait par lui à son peuple de telles bénédictions.

Tandis que saint Matthieu, dont nous venons de suivre le récit [1], se contente de signaler ces détails généraux, saint Marc a choisi, pour la décrire avec sa précision accoutumée, l'une des guérisons miraculeuses opérées alors par Jésus [2]. Il est vrai qu'elle prit une forme particulière, que nous n'avons pas encore rencontrée. Parmi les infirmes que leurs parents ou leurs amis présentaient à Notre-Seigneur, il s'en trouvait un, qui était atteint de surdité et d'un mutisme partiel [3]. On conjura le Sauveur de lui imposer les mains, ainsi qu'il faisait parfois pour guérir les malades [4]. Au lieu

1. Matth., xv, 29-31.
2. Marc., vii, 31-37.
3. L'adjectif μογιλάλος désigne à la lettre un homme « qui parle peu; » c'est-à-dire, dans le cas présent, un homme qui, par suite d'un défaut dans les organes de la parole, s'exprimait difficilement.
4. Matth., ix, 18; Marc., v, 23; vi, 5, etc.

de lui rendre immédiatement, et comme d'un seul jet, l'ouïe et la parole, le Sauveur le prit par la main et le conduisit à l'écart de la foule. Il n'avait jamais fait ostentation de ses miracles; mais maintenant, il évitait plus que jamais de les accomplir sous les yeux des masses populaires, si facilement inflammables. Pour procéder à la guérison, au lieu de se contenter d'un acte de volonté, d'une parole, d'un signe, il mit ses doigts dans les oreilles du sourd-muet, — probablement, l'index de la main droite dans l'oreille gauche; l'index de la main gauche dans l'oreille droite, — et il lui humecta la langue avec une goutte de sa propre salive. Autant qu'il nous est permis de pénétrer dans l'intention du Sauveur, ce durent être là des gestes symboliques, par lesquels il préparait en quelque sorte les organes atrophiés à reprendre leurs fonctions normales. Il ouvrait ainsi ces oreilles obstruées, il rendait sa souplesse à cette langue enchaînée. Surtout, il manifestait à l'infirme, dont il ne pouvait pas se faire comprendre autrement que par des signes, que la guérison serait vraiment l'œuvre personnelle du thaumaturge, et il excitait par là-même sa foi et sa confiance. Jésus leva ensuite les yeux au ciel, comme pour se mettre en communication intime avec son divin Père; il poussa un soupir attendri, en pensant aux maux sans nombre qui accablent l'humanité déchue, et il prononça ce simple mot, dans l'idiome de son pays : *Ephphéta*, c'est-à-dire, « Sois ouvert », que saint Marc nous a conservé tel qu'il fut prononcé [1].

Aussitôt les oreilles de l'infirme furent ouvertes, en effet, et il entendit parfaitement; le lien qui retenait sa langue captive fut rompu, et il parla désormais en articulant distinctement. Selon la remarque d'un ancien commentateur du second évangile [2], « le Créateur de la nature avait fourni ce qui manquait à la nature. » Jésus, qui avait accompli ce miracle comme à la dérobée, ne manqua pas d'enjoindre expressément le silence à celui qui en avait été l'objet; mais ce fut encore à pure perte. Comme l'évangéliste a

1. La meilleure leçon du grec est ici ἐφφαθά, qui correspond plus exactement à l'araméen *ephtah*, forme abrégée de *etpetah*, impératif « itpaal » ou « etpaal » On trouve aussi la leçon ἐφφεθά, qu'a suivie la Vulgate. Sur ce mot, voir Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch*, 2e éd., 1905. p. 278, et A. Meyer, *Jesu Muttersprache*, p. 52.

2. Victor d'Antioche.

pris soin de le noter [1], plus son interdiction était formelle, moins on en tenait compte, et plus on publiait ses merveilleux bienfaits, qui d'ailleurs ne pouvaient pas demeurer entièrement cachés. Nous avons indiqué précédemment le principal motif de cette injonction, qui s'accordait du reste si bien avec la parfaite modestie du Christ. Ceux qui connurent cette double guérison en furent extrêmement frappés[2], et ils faisaient hautement l'éloge du thaumaturge, en disant : « Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds et parler les muets. » Cette pieuse exclamation contient l'une des plus touchantes louanges qui aient été prononcées en faveur de N.-S. Jésus-Christ. Elle rappelle ce trait de la description qu'Isaïe faisait de l'époque du Messie : « Alors les yeux des aveugles s'ouvriront, et les oreilles des sourds seront ouvertes,... et la langue des muets sera déliée [3]. »

III. — SECONDE MULTIPLICATION DES PAINS LE LEVAIN DES PHARISIENS ET DES SADDUCÉENS.

C'est à cette époque, et vraisemblablement sur le territoire de la Décapole, durant le séjour qu'y faisait Notre-Seigneur [4], qu'eut lieu le miracle de la seconde multiplication des pains [5]. Tout s'y passa, dans l'ensemble et pour les principaux détails, de la même manière qu'à l'occasion du prodige analogue opéré quelques mois auparavant. La multitude nombreuse que saint Matthieu vient de nous montrer groupée de nouveau près de Jésus, celle qui avait donné tant de travail au bon Maître en lui amenant tous ses malades, se trouvait si heureuse auprès de lui, le contemplant, écoutant par intervalles ses divines paroles, qu'elle ne pouvait plus le quitter. Il en résulta qu'elle finit par être sans vivres, et, ce qui était plus grave, sans moyens de s'en procurer promptement, car les parages dans lesquels elle avait rejoint

1. Dans un langage très expressif et redondant : μᾶλλον περισσότερον, Vulg., *tanto magis plus*.

2. S. Marc expose aussi très énergiquement ce fait : ὑπερπερισσῶς ἐξεπλήσσοντο.

3. Is., xxxv, 5-6.

4. Marc., vii, 31. Sur la réalité historique des deux prodiges, voir l'Appendice XXIII.

5. Matth., xv, 32-39; Marc., viii, 1-10. La ressemblance entre les deux récits est très grande: celui de S. Marc est un peu plus développé.

le Sauveur étaient presque inhabités. Le cœur de Jésus s'en émut. Appelant à lui ses apôtres, qui s'étaient dispersés à travers l'assistance, il leur dit, prenant cette fois directement l'initiative du miracle : « J'ai compassion de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et si je les renvoie à jeun chez eux, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin. »

Ce mouvement de tendre pitié est touchant. Si la seule vue d'une foule qui accourait à lui pour l'écouter et pour implorer son secours, excitait la compassion de Jésus [1], à plus forte raison se laissait-il gagner par l'émotion, lorsqu'il sentait que ceux que la foi et l'affection attiraient auprès de lui pouvaient endurer quelque souffrance à son occasion. On était si bien auprès de lui qu'on en oubliait les besoins matériels; mais lui, il ne pouvait se résoudre à exposer ce bon peuple à faire à jeun une marche fatigante, pour aller chercher des vivres. C'est pour cela qu'il réunit ses apôtres, et qu'il leur parla comme s'il leur demandait un conseil, comme s'il désirait se faire suggérer par eux un moyen de nourrir cette foule. Il avait affaire à des conseillers bien imparfaits. Il résulta de leur réponse qu'une chose surtout les frappait : l'impossibilité de fournir des aliments à tant de monde, en un tel lieu. « Comment, dirent-ils, trouverons-nous ici, dans ce désert, assez de pains pour nourrir une si grande multitude? » Ils ne pouvaient pas, en quelques mots seulement, mettre dans un plus vif relief les trois difficultés principales de la situation : une énorme quantité de pains, dans un lieu inhabité, pour tant de monde. Les voilà, en apparence, aussi perplexes que s'ils n'avaient pas été témoins, peu de temps auparavant, de difficultés semblables, que leur Maître avait si aisément fait disparaître. Qu'on aimerait à entendre sortir de leur bouche la réponse que Jésus en attendait sans doute! Mais ne les accusons pas trop. Peut-être n'osèrent-ils pas l'engager d'eux-mêmes à renouveler son grand prodige d'autrefois, car ils ignoraient ses intentions du moment.

Sans prendre garde à ce qu'on pourrait appeler la banalité de leur réponse, le Sauveur va droit au fait. « Combien de pains avez-vous? » reprit-il. Le calcul ne fut pas long. « Sept, dirent-ils, et quelques petits poissons. » C'étaient toutes les

1. Matth., XIV, 14; Marc., VI, 34.

provisions de la petite communauté. La suite de l'épisode se passa comme lors du premier miracle. Après que, sur son ordre, la foule se fut assise à terre, — non plus, cette fois, « sur l'herbe verte, » que le soleil d'Orient avait depuis longtemps grillée, — Jésus rendit grâces à Dieu, bénit les pains et les poissons, les rompit et en donna les fragments aux apôtres, qui les distribuèrent à la foule. Tous mangèrent et furent rassasiés. Les disciples remplirent ensuite sept corbeilles [1] avec les restes du repas. Les convives du Christ étaient, cette fois, au nombre de 4.000, toujours « sans compter les enfants et les femmes. » On avait dû les ranger par groupes, de sorte qu'il fut facile de connaître approximativement leur nombre.

Après que cette foule se fut écoulée, Jésus monta, avec les Douze, dans la barque qui lui servait lorsqu'il exerçait son ministère non loin du lac [2], et il vint aborder auprès d'une localité à laquelle saint Matthieu donne le nom de Magédan, saint Marc celui de Dalmanoutha. On n'a pas encore réussi à identifier ce lieu avec certitude. Saint Augustin supposait [3] déjà, comme le font beaucoup d'auteurs modernes, que ces deux noms, déconcertants à première vue, désignent en réalité les mêmes parages. Il n'est pas impossible que Magédan [4] soit une faute de copiste pour Magdala [5]. Dans ce cas, nous serions transportés en pays connu, sur la rive occidentale du lac de Tibériade; Dalmanoutha serait un hameau de Magdala. Mais c'est là une simple conjecture. De toute manière, il paraît certain que Jésus vint alors aborder sur le rivage occidental.

Les ennemis implacables du Sauveur, les pharisiens, se tenaient constamment aux aguets pour lui tendre des pièges. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir assailli par eux, peu

1. Elles sont désignées en grec non plus par le mot κόφινοι, « couffins », mais par le substantif σπυρίδες, qui paraît désigner des paniers aux dimensions plus considérables, puisque c'est dans une σπύρις (Vulg., *sporta*) que S. Paul fut placé, lorsqu'on le fit glisser le long du rempart de Damas, pour qu'il échappât aux embûches des Juifs. Cf. Act., IX, 25. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, 2e éd., pl. XVII, fig. 4, 5, 6.

2. Les deux narrateurs emploient l'article : τὸ πλοῖον, « la barque » bien connue.

3. *De consensu evangel.*, II, 51.

4. Ou Μαγαδάν, d'après divers manuscrits grecs.

5. D'autres manuscrits ont cette leçon.

de temps après qu'il eut débarqué. Dans la circonstance présente, ils étaient accompagnés, non pas de leurs amis habituels, les scribes ou docteurs de la loi, mais des sadducéens, bien qu'il régnât en général une assez profonde hostilité entre ce parti et le leur [1]. Mais les deux sectes traitaient Jésus en adversaire [2]; il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient alors ligués contre lui [3]. Comme dans une occasion précédente [4], ils lui demandèrent un « signe du ciel, » c'est à-dire, un prodige particulièrement éclatant, accompli dans les sphères célestes, et qui démontrerait d'une façon décisive, indubitable, la vérité de la mission divine qu'il s'attribuait.

Ils lui adressaient ainsi une sorte d'ultimatum, sans être prêts cependant à croire en lui, à reconnaître ses droits s'il se prêtait à l'accomplissement de leur désir. Le but de ces hommes perfides était simplement de le « tenter, » ainsi que l'ajoute saint Marc [5], c'est-à-dire, soit de constater son impuissance, soit d'obtenir de lui une réponse qui leur permettrait de l'accuser devant les tribunaux religieux du pays. Jésus ne l'ignorait pas; aussi ne leur accorda-t-il pas autre chose qu'un second refus péremptoire. Gémissant au fond de son cœur [6] à cause de leur malice et de leur incrédulité, il leur répondit d'abord comme autrefois : « Pourquoi cette génération mauvaise et adultère demande-t-elle un signe? En vérité, je vous le dis, il ne sera pas donné de signe à cette génération, si ce n'est le signe du prophète Jonas, » le signe merveilleux entre tous et indiscutable de la résurrection du Christ. Jésus dit encore, pour accroître leur confusion : « Le soir venu, vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge. Et le matin : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre. Vous savez donc discerner l'aspect

1. Voir le t. I, p. 182.

2. Les sadducéens lui avaient fait de l'opposition dès le début de son ministère. Cf. Joan., II, 18-22.

3. Les pharisiens firent preuve d'une grande mobilité dans les alliances qu'ils contractèrent contre Notre-Seigneur. Nous les avons vus s'associer déjà, tantôt aux disciples de Jean-Baptiste, Marc., II, 18; tantôt aux Hérodiens, Marc., III, 6. Ils en sont maintenant à leur troisième alliance.

4. Matth., XII, 38, 40; Luc., XI, 16, 29-30.

5. Nous devons les détails de cet incident aux deux premiers évangélistes : Matth., XVI, 1-4; Marc., VIII, 11-13. S. Matthieu est ici le plus complet.

6. Nous devons à S. Marc, comme d'ordinaire, cette mention des sentiments intimes du Sauveur. Dans le texte grec, le verbe composé ἀναστενάζω, intensifie l'idée.

du ciel, et vous ne pouvez pas connaître les signes des temps[1].»

Les tentateurs avaient parlé du firmament; Jésus leur en parle à son tour et vante l'habileté, d'ailleurs aisée, avec laquelle ils savaient prédire la pluie et le beau temps, d'après l'état de l'armosphère[2]. Puis, sur le ton de l'ironie tranchante, il reproche sévèrement à ces chefs religieux d'Israël d'être incapables de discerner les signes multiples, saisissants et autrement importants, qui annonçaient le fait le plus grandiose de l'histoire juive, l'avènement du Messie. Le sceptre n'était-il pas sorti de Juda? Les semaines de Daniel n'étaient-elles pas écoulées? Plusieurs autres oracles certainement messianiques ne s'étaient-ils pas réalisés? Le précurseur du Christ n'avait-il pas fait son apparition? L'attente messianique n'était-elle pas universelle alors chez les Juifs? Quel coup droit dans cette concession : Vous êtes de bons astronomes, pas autre chose!

C'est tout ce que méritaient les pharisiens et leurs alliés sadducéens. Aussi, rompant soudain l'entretien et leur tournant le dos, Jésus remonta-t-il dans sa barque, pour se faire conduire de Magédan sur la rive opposée, au nord-est du lac. Durant la traversée, sa pensée assombrie était demeurée fixée sur l'indigne conduite de ses ennemis. Il dit tout à coup à ses apôtres[3] : « Soyez attentifs, et gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens[4]. » Par cette locu-

1. Cette seconde partie de la réponse de Notre-Seigneur manque dans un certain nombre de manuscrits importants, comme le signalait déjà S. Jérôme, dans son commentaire de ce passage. Aussi les a-t-on mis entre crochets, comme douteux, dans plusieurs éditions récentes. Mais d'autres nombreux manuscrits grecs, l'Itala, la Vulgate et d'autres versions anciennes les contiennent, et il est difficile qu'ils ne soient pas authentiques. S. Luc, XII, 54-56, cite cette même parole de Jésus, mais à une occasion différente, et son texte est trop distinct de celui de S. Matthieu pour qu'on puisse regarder ce dernier comme un emprunt dû à quelque copiste inintelligent. Voir Scrivener, *Introduction*, t. II, p. 326-327.

2. Les rabbins s'occupaient volontiers des pronostics de la température. Le Talmud contient des règles nombreuses, établies par eux pour indiquer à la population agricole de la Palestine les signes avant-coureurs du beau et du mauvais temps. Cf. Lightfoot et Wetstein, *Horæ talmudicæ*, in h. l. Voir aussi, à propos de la règle mentionnée par Notre-Seigneur, Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 78.

3. Nous devons encore à S. Matthieu, XVI, 5-12, et à S. Marc., VIII, 14-21, cet autre récit.

4. D'après S. Marc. : « du levain des pharisiens et du levain d'Hérode. » Cela revient à peu près au même, car l'aristocratie sadducéenne était très favorable à la dynastie des Hérodes. Sadducéens et Hérodiens avaient les

tion figurée, il désignait, saint Matthieu nous le dit plus loin, la doctrine dangereuse et aussi les mœurs, les exemples funestes des deux sectes; car, dans l'antiquité, le levain était souvent regardé, à cause de la fermentation qu'il produit, comme un symbole et même comme un agent de corruption, de putréfaction [1]. C'est pour ce motif que la loi mosaïque l'éloignait strictement de tout ce qui touchait au culte divin [2]. C'est avec un zèle semblable que les disciples du Christ devaient repousser loin d'eux l'influence malsaine des ennemis de leur Maître.

Prenant cette parole à la lettre, les Douze firent un singulier quiproquo. L'idée du levain éveilla dans leur esprit celle du pain, et ils se rappelèrent alors qu'ils avaient oublié, dans la précipitation du départ, de se pourvoir de pains avant de s'embarquer. Ils en furent troublés. « Nous n'avons qu'un pain, » se disaient-ils entre eux. Singulière mentalité que la leur! Aux côtés de Jésus, qui vient de nourrir miraculeusement des milliers de personnes, ils se préoccupent au sujet d'un morceau de pain. Ils s'imaginent en outre que leur Maître, à propos de leur oubli, veut leur donner un conseil qui concernait uniquement leur bien-être matériel. Ce manque de foi et d'inintelligence méritait un blâme, qui leur fut adressé sur-le-champ, dans un langage ému, justement sévère. Le petit interrogatoire auquel Jésus les soumit est rapide, plein de vie. Tout stupéfaits, ils demeurèrent muets d'abord; ils ne répondirent qu'aux deux dernières questions.

Pourquoi pensez-vous en vous-mêmes, hommes de peu de foi, que vous n'avez pas de pains? N'avez-vous encore ni sens, ni intelligence? Avez-vous le cœur endurci? Ayant des yeux, ne voyez-vous pas? et ayant des oreilles, n'entendez-vous pas? et n'avez-vous pas de mémoire?

Jésus continua : « Quand j'ai rompu les cinq pains pour cinq mille hommes, combien avez-vous rapporté de couffins pleins de morceaux? » « Douze, » répondirent-ils, sortant de leur mutisme. « Et quand j'ai rompu les sept pains pour

mêmes goûts mondains, les mêmes tendances sceptiques. S. Luc, XII, 1, cite aussi cette recommandation de Jésus, mais à une occasion différente.

1. Cf. Wetstein, *Horæ talm.*, h. l. A. Wünsche, *Neue Beiträge*, p. 193.

2. Voir aussi I Cor., v, 6; Gal., v, 9.

quatre mille hommes, combien avez-vous rapporté de corbeilles pleines de morceaux? » Ils lui dirent : « Sept. » Il ajouta tristement : « Pourquoi ne comprenez-vous pas que ce n'est point à propos de pain que je vous ai dit : Prenez garde au levain des pharisiens et des sadducéens? Vous ne comprenez donc pas encore? » Mis ainsi sur la voie, ils comprirent. Mais leur grande faute consistait à ne pas réfléchir sur ce qu'ils voyaient et entendaient. Ils se contentaient d'être les heureux témoins de la vie et des miracles du Sauveur; souvent ils n'allaient pas plus loin. Cet incident nous montre quel besoin ils avaient encore des leçons du Maître, en même temps qu'il met en lumière la méthode que celui-ci employait pour les former, les éclairer et secouer leur lenteur.

A Bethsaïda-Julias, où eut lieu le débarquement, on présenta au divin thaumaturge un aveugle, qu'on le supplia de « toucher, » pour lui rendre la vue. Il le fit, mais en procédant par des actes successifs, qui rappellent la guérison du sourd-muet racontée un peu plus haut [1]. Ayant pris la main de l'aveugle, il daigna se faire son guide, et il le conduisit hors du bourg, afin d'éviter ainsi le concours gênant de la foule. Il lui mit alors un peu de salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda : « Vois-tu quelque chose? » L'infirme regarda en haut, à la façon des aveugles, et répondit : « Je vois des hommes, car (je vois) comme des arbres qui marchent. » A ses yeux encore à demi voilés, les formes qui se remuaient à quelques distance apparaissaient vagues et confuses. Son langage prouve qu'il n'était pas aveugle de naissance, mais qu'il l'était devenu par suite de quelque accident; autrement, il lui aurait été impossible d'établir ce rapprochement entre les hommes et les arbres. Jésus lui mit une seconde fois ses mains sur les yeux, pour compléter la guérison. Elle fut alors si parfaite, que l'infirme voyait très distinctement toutes choses [2]. Le Sauveur le renvoya ensuite chez lui, en disant : « Va dans ta maison, et si tu entres dans le bourg (de Bethsaïda-Julias), ne dis rien à personne. » Le récit s'arrête sur cet ordre, et ne dit pas s'il fut exécuté.

1. Ici encore, S. Marc, VIII, 22-26, est notre unique source.

2. Le texte grec décrit nettement l'heureux résultat de la cure miraculeuse, au moyen de trois expressions nuancées; διεβλέψεν, ἀπεκατέστη, ἐνέβλεψεν. Le premier verbe signifie : voir à travers; le troisième : voir à l'intérieur des êtres; le second dit que les organes revinrent à leur état normal.

Pourquoi, cette fois encore, Jésus avait-il employé cette méthode exceptionnelle? C'est son secret; mais il est probable que les dispositions intérieures de l'aveugle exigeaient ce genre de traitement, et que sa foi avait besoin d'être excitée. En tout cas, il serait ridicule de penser que la guérison offrit à Notre-Seigneur des difficultés particulières, car sa puissance miraculeuse ne connaissait pas de bornes.

CHAPITRE II

LE FAITE GLORIEUX DE LA VIE PUBLIQUE DU SAUVEUR

Nous arrivons à des paroles et à des actes de la plus haute conséquence. La confession enflammée de Simon-Pierre, la magnifique récompense qu'il reçoit en échange, l'annonce claire et directe de la passion et de la résurrection du Christ, sa transfiguration sur la montagne : ce sont là des événements extraordinaires, même dans une existence comme celle de Notre-Seigneur. Cette vie, déjà si sublime, va monter à des sphères encore plus élevées, avant de redescendre dans ce qu'on a très justement appelé la profonde vallée de la souffrance et de l'humiliation. Si Jésus, désormais, s'occupe moins d'instruire les foules juives et est plus rarement en contact avec elles, il consacre davantage son attention au petit cercle de ses apôtres, auxquels il va révéler le secret de son origine et de sa mission. De plus en plus nous pénétrons au cœur même de l'évangile.

I. — LA CONFESSION DE SAINT PIERRE.

En abordant l'épisode célèbre que l'on désigne sous ce nom, admirons la sagesse infinie du Sauveur, et les heureuses gradations qu'il fait subir à son œuvre par excellence, la fondation de son Église. Il a commencé par grouper autour de lui les brebis dispersées d'Israël; puis il leur a préparé des pasteurs, en instituant le collège apostolique. Mais il faut, pour le remplacer lui-même lorsqu'il aura quitté la terre, un chef suprême du bercail, et c'est ce chef qu'il va établir maintenant. Par là-même, il accomplira une démarche décisive pour l'institution et la perpétuité de l'Église,

puisqu'il se choisira un vicaire, un représentant visible, non seulement pour quelques années, mais pour toute la durée du monde actuel. Nous sommes donc vraiment arrivés à l'un des points culminants de l'histoire évangélique. Pour l'âme catholique, cet événement prend une importance suprême, dès lors qu'il nous fait assister à la naissance de la papauté. Ce n'est encore, il est vrai, qu'une promesse que nous entendrons ici, analogue à celle qui concernait l'Eucharistie; mais, de ce côté également, la réalisation ne se fera pas longtemps attendre, et Jésus aura nettement désigné son successeur et l'aura muni de pleins pouvoirs, avant de remonter au ciel.

Nous avons laissé Notre-Seigneur et ses apôtres à Bethsaïda-Julias, près du rivage septentrional du lac de Tibériade. De là, se dirigeant encore plus au nord, probablement le long du Jourdain, il arriva non loin [1] de Césarée de Philippe, après avoir franchi, par une montée perpétuelle [2], une distance d'environ 50 kilomètres. Césarée avait porté autrefois le nom de Panéas, en l'honneur du Dieu Pan, auquel une grotte naturelle, dite *Panéion*, avait servi pendant longtemps de sanctuaire. Lorsque Hérode le Grand reçut ce territoire comme un don gracieux d'Auguste, il s'empressa de construire, à côté du local dédié à Pan, un temple de marbre blanc, consacré au culte de l'empereur [3], de sorte que l'une des religions les plus anciennes, celle du dieu de la nature se trouva associée à la plus récente de toutes. A la mort du roi Hérode, Panéas fit partie de l'héritage du tétrarque Philippe, qui s'empressa d'agrandir et d'embellir la ville [4]. Pour flatter l'empereur, il l'appela Césarée, et à ce nom fut ajouté ensuite celui de Philippe lui-même, pour éviter une confusion entre la cité nouvelle et la Césarée dite maritime, ou de Palestine, l'ancienne Tour de Strabon, bâtie au bord de la Méditerranée, entre Jaffa et le mont Carmel. De cette cité, alors glorieuse, il ne reste aujourd'hui que des ruines, auprès desquelles s'élève un petit village, appelé Banias,

1. S. Matthieu : εἰς τὰ μέρη (Vulg., *in partes*). S. Marc : εἰς τὰς κώμας, Vulg., *in castella*. Ces deux locutions désignent le territoire qui dépendait de Césarée.

2. La différence d'altitude entre les deux villes est d'environ 540 mètres. Voir A. Legendre, *Carte de la Palestine ancienne et moderne*.

3. Josèphe, *Ant.*, XV, x, 3; *Bell. jud.*, I, xxi, 3.

4. Josèphe, *Ant.*, XVIII, ii, 1; *Bell. jud.*, III, iii, 1.

l'ancien nom ayant depuis longtemps reparu. La population de tout ce district, situé à l'extrême nord de la Palestine [1], était païenne en majorité [2]. Mais Jésus ne venait point dans ces parages pour exercer son ministère accoutumé. Il cherchait au contraire la solitude, pour échapper aux embûches de ses ennemis, et davantage encore pour travailler en paix à l'éducation de ses apôtres, et pour leur faire, loin des foules, des révélations importantes.

La nature est demeurée belle et grandiose dans cette région. L'emplacement de Césarée est unique, combinant à un rare degré les éléments de la grandeur et de la beauté. La ville reposait à la base méridionale du puissant Hermon, qui s'élève majestueusement derrière elle, couvert de neige, à la hauteur de 2.730 mètres. Les eaux abondantes de la source la plus méridionale du Jourdain, qui sortent du rocher dans lequel est creusée la grotte de Pan, répandent tout autour une végétation luxuriante : c'est une gracieuse succession de taillis, de pelouses et de champs cultivés [3]. Là régnaient la paix et le calme. De toutes manières, ce théâtre était digne de la scène d'un caractère si relevé qui va s'y dérouler. Les trois synoptiques racontent simultanément ce glorieux épisode ; car saint Luc rejoint ici ses deux devanciers [4]. Mais saint Matthieu est seul à l'exposer dans toute son ampleur.

Comme en d'autres graves circonstances, en particulier comme avant l'élection des Douze, Jésus se mit d'abord en prière, entrant ainsi en communication plus directe avec son divin Père [5], et le conjurant, cela ressort nettement du récit, d'éclairer l'intelligence de ses disciples. Il reprit ensuite sa marche, et, le long du chemin [6], il posa aux apôtres cette question inattendue : « Que disent les hommes que je suis, moi, le Fils de l'homme [7] ? » En réalité, Notre-Seigneur n'avait

1. L'ancienne ville de Dan, qui en formait la limite dans cette direction, était située à moins d'une heure de marche de Panéas.

2. Josèphe, *Vita*, 18.

3. Robinson, *Palæstina und die angrenzenden Länder*, t. III, p. 614. Cf. Stanley, *Sinai and Palestine*, nouv. édit., p. 397 ; Tristram, *Land of Israel*, p. 581 ; G. A. Smith, *Historical Geography of Palestine*, p. 473-474.

4. Matth., XVI, 13-19 ; Marc., VIII, 27-29 ; Luc., IX, 18-20.

5. Luc., IX, 18.

6. S. Marc, VIII, 27, note positivement ce détail : ἐν τῇ ὁδῷ (Vulg., *in via*).

7. La formule varie légèrement dans les trois rédactions. Nous venons de la citer d'après S. Matthieu, telle que la donnent d'importants manuscrits grecs, plusieurs versions anciennes et quelques Pères. L'authenticité du

nul besoin d'être renseigné sur ce point, car il connaissait à fond, par sa science naturelle comme par sa science surnaturelle, les sentiments et les dires du peuple à son égard. Cette question n'était donc pas posée pour elle-même; elle avait pour but d'en introduire une autre, beaucoup plus essentielle. Les relations multiples des apôtres avec les foules qui s'étaient si souvent pressées autour de leur Maître, les avaient depuis longtemps initiés aux différentes opinions qui avaient cours à son sujet. Déjà, à l'occasion du martyre de Jean-Baptiste, nous avons appris que la plupart de ces dires circulaient dans le palais du tétrarque Hérode Antipas et dans les rangs du peuple. La réponse fut donc facile : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres Jérémie, ou quelqu'un des anciens prophètes, ressuscité. » La prédication toute sublime du Sauveur, ses miracles sans nombre et d'un caractère inouï jusqu'alors, les vertus que manifestaient ou que supposaient ses moindres actions, tout cela réuni contraignait la masse de la population juive de reconnaître qu'il était comparable aux plus illustres et aux plus saints personnages de son histoire.

Les disciples viennent de citer un nouveau nom, celui de Jérémie. C'est que ce prophète était regardé, surtout depuis l'épisode que raconte le second livre des Machabées [1], comme l'un des plus éminents protecteurs de la nation théocratique. Avant d'engager une bataille décisive avec le général syrien Nicanor, Judas Machabée eut une vision dans laquelle lui apparut « un homme distingué par son grand âge et son air de dignité, d'un aspect admirable et entouré de la plus imposante majesté. » Il lui fut présenté par le grand prêtre Onias, comme « l'ami des frères et du peuple d'Israël, » comme « celui qui prie beaucoup pour le peuple et pour la sainte cité, Jérusalem, » comme « Jérémie, prophète de Dieu. » Jérémie lui-même offrit alors à Judas une épée d'or, pour qu'il en frappât les ennemis de son peuple [2].

On conçoit donc que Jésus ait été ainsi l'objet d'une haute estime et de vives espérances. Mais on ne peut retenir un

pronom « moi » n'est pas absolument certaine. On lit dans le second évangile : « Que disent les hommes que je suis? » Dans le troisième : « Que disent les foules que je suis? »

1. II Mach., xv, 13-14.

2. Comparez le IVe livre (apocryphe) d'Esdras, II, 17-18, où Dieu dit à Esdras : « Ne crains pas; à ton aide j'enverrai mes serviteurs Isaïe et Jérémie. »

sentiment de profonde tristesse, en constatant que, dans l'énumération faite par les Douze, le titre de Messie ne soit pas rattaché à son nom. De nombreux Juifs le lui appliquaient cependant [1]; mais, chez beaucoup d'entre eux la foi en lui comme au libérateur promis était superficielle. Si, à la suite de ses miracles les plus éclatants, les foules se sentaient portées à l'acclamer comme le Christ, sa réserve et son opposition directe aux préjugés populaires avaient refroidi l'enthousiasme. L'hostilité ouverte et les calomnies de ses ennemis avaient encore accentué ce refroidissement. Aussi les multitudes, dans leur ensemble, s'étaient-elles mises à ne plus voir en lui qu'un précurseur du Christ.

« Mais vous, reprit le Sauveur, en appuyant sur ce pronom, que dites-vous que je suis? » Eux, par opposition aux masses plus ou moins conscientes ; eux, ses intimes, ses confidents, qui l'ont vu de près pendant plusieurs années, et qui le connaissent comme personne ne pouvait le faire en dehors de leur cercle, que pensent-ils de lui? A quel sentiment se sont-ils arrêtés sur sa nature et sur son rôle? Quel est, sur ce point important à l'extrême, le résultat de leurs réflexions personnelles, de leurs confidences réciproques ? Il n'était pas possible qu'à cette époque, chacun des Douze n'eût pas formé, au plus intime de son âme, une conviction arrêtée sur l'origine et le caractère de sa mission. L'heure de l'épreuve approchait pour eux, comme pour lui. Quelques mois seulement séparaient Jésus de sa passion et de sa mort, qui attesteraient en apparence l'échec total de son entreprise religieuse. Il veut donc savoir s'il peut compter sur eux. Il lisait dans l'esprit et au cœur de chacun d'eux leur pensée à son égard; mais il tenait à la recueillir de leur propre bouche. Le moment était grave et solennel.

« A cette question, que fera Pierre? se demande éloquemment saint Jean Chrysostome [2]. Toujours ardent, coryphée du chœur apostolique, alors que tous sont interrogés, c'est lui qui répond. Quand Jésus leur demandait le sentiment du peuple, ils ont tous parlé; maintenant qu'il désire connaître leur opinion personnelle, Pierre s'élance en avant, devance tous les autres et s'écrie : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu

1. Nous en avons eu déjà et nous en aurons encore la preuve. Cf. Matth., IX, 27; XII, 23; XV, 22; Joan., VII, 26-29; IX, 22, etc.
2. *Hom. in Matth.*, h. l.

vivant. » Et remarquons que Simon, quoique parlant au nom de tous, se préoccupe d'abord de manifester sa conviction personnelle. S'il n'en eût été pas ainsi, Notre-Seigneur ne l'aurait pas félicité à part, et ne lui aurait pas dit qu'il avait parlé en vertu d'une inspiration céleste. C'est bien de son cœur ardent, de son âme pleine de foi qu'était sortie cette réponse enflammée : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant [1]. »

Sa profession de foi ne pouvait être ni plus prompte, ni plus explicite, ni plus complète en peu de mots, ni plus énergique. Elle va certainement au delà de celle qu'il énonçait quelque temps auparavant, dans une circonstance douloureuse pour Jésus [2]. Le pronom placé en avant de la phrase et l'article inséré, dans le texte grec[3], devant tous les mots capables de le recevoir, soulignent déjà fortement la pensée. Tout est si clair ensuite! « Le Christ, » le Messie par conséquent, le centre de l'histoire juive et de l'histoire du monde, le rédempteur universel : voilà sa fonction, sa mission. Mais, sous l'influence de l'Esprit Saint, la foi de Pierre monte beaucoup plus haut et elle éclate dans toute sa pureté, dans toute sa beauté. « Le Fils du Dieu vivant : » voilà pour l'origine et la nature de Jésus; elles sont foncièrement divines l'une et l'autre. Les deux titres sont mis en gradation ascendante et ne sont nullement synonymes ici [4]. Le second, en effet, doit être pris dans le sens strict et rigoureux de l'expression; il ne saurait y avoir de doute là-dessus. Si les mots « Fils du Dieu vivant » n'avaient rien ajouté à l'assertion « Vous êtes le Christ, » et si, par conséquent, l'apôtre n'avait proclamé que le caractère messianique de son Maître, qu'y aurait-il eu de bien surprenant dans sa confession? Lui et les autres membres du collège apostolique ne savaient-ils pas depuis longtemps que Jésus était le Messie? Jean-Baptiste l'avait présenté comme tel à plu-

1. S. Matthieu l'a transmise sous sa forme historique. S. Marc et S. Luc l'abrègent. « Vous êtes le Christ, » lisons-nous dans le second évangile. Dans le troisième : « Vous êtes le Christ de Dieu. »

2. P. 449-450.

3. Σὺ εἶ ὁ Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος.

4. Ils l'étaient quelquefois alors, comme on le voit par divers passages des évangiles : Matth., IV, 36, « Si tu es le Fils de Dieu, » dit le démon à Jésus; Marc., III, 12 : « Tu es le Fils de Dieu, » s'écrient les possédés en face de Jésus; Joan., I, 49, même parole de Nathanaël au Sauveur, dès sa première entrevue avec lui; etc.

sieurs d'entre eux [1], qui avaient aussitôt accepté cette proposition et en avaient reconnu promptement la vérité [2]. A peine attachés définitivement à la personne du Sauveur, ils s'étaient convaincus de toutes manières qu'il était réellement le « Fils de David, » ainsi qu'on le nommait souvent. « L'histoire entière de Jésus deviendrait incompréhensible si nous n'admettions pas ce fait [3]. » Une révélation d'en haut n'était donc pas absolument nécessaire à Simon, pour affirmer que Jésus était le Messie. Il n'en était pas de même au sujet de la nature divine du Christ. Les disciples intimes du Sauveur avaient pu la pressentir, lorsque, après l'apaisement miraculeux de la tempête, ils s'étaient écriés : « Vous êtes vraiment le Fils de Dieu [4]. » Pierre avait dit dans le même sens : « Vous êtes le Saint de Dieu [5]. » Tous ils commençaient à comprendre à demi qu'il y avait en Jésus plus que la nature humaine, qu'il était un être d'ordre supérieur. Mais, en cet instant, la croyance de Pierre, qui était demeurée pour ainsi dire à l'état latent sur ce point, éclate merveilleuse et brillante, sous l'effet de l'illumination céleste. « Vous êtes le Fils de Dieu ; » le Dieu vivant vous a engendré, vous participez à sa nature. On a donc pu dire, sans exagération, que cette simple phrase contient toutes les vérités essentielles du christianisme. Un Dieu vivant et qui donne la vie, la pluralité des personnes divines, le caractère messianique de Jésus, sa divinité, son incarnation : tous ces dogmes, et les conséquences théologiques qu'ils renferment, découlent réellement de la confession de saint Pierre.

A cette noble profession de foi, Jésus va répondre, lui aussi, par une confession magnifique, qui, après dix-neuf siècles, produit encore ses merveilleux effets dans l'Église chrétienne. On croirait entendre, en la lisant, l'accent de sainte joie avec laquelle elle fut prononcée : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du

1. Joan., I, 35-37.
2. Joan., I, 41, 45, 49.
3. Wohlenberg. *Das Evangelium des Markus ausgelegt*, p. 231.
4. Matth., XIV, 33.
5. Joan., VI, 70.

royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. »

Qui n'admirerait ce langage rythmé, cadencé à la façon orientale, simple et majestueux tout ensemble? La forme est en tout point à la hauteur du sujet, et, ce sujet, les exégètes [1], les théologiens [2], et les orateurs chrétiens [3] l'ont étudié à fond dès les premiers temps de l'Église, et ils en ont savamment indiqué les conclusions dogmatiques, qu'ont appuyées les déclarations de nos grands conciles [4].

Jésus commença par féliciter chaudement son disciple de sa noble profession de foi, faite avec un si bel élan d'amour. Il y a beaucoup de solennité dans l'emploi des deux noms « Simon, bar-Jona, » dont le premier était celui que le futur apôtre avait reçu le jour de sa circoncision, et le second, une dénomination patronymique [5], analogue à plusieurs autres que mentionnent les évangélistes [6]. « La chair et le sang » représentent visiblement ici l'homme terrestre, envisagé dans ses faiblesses de tout genre; plus particulièrement l'intelligence humaine livrée à ses seules forces, à ses seules lumières [7]. Ce que le fils de Jonas vient d'exprimer en termes si heureux et si vrais, il n'est pas arrivé à le connaître par ses réflexions personnelles; ce n'est pas non plus le fruit d'un enseignement que d'autres hommes, ignorants et bornés eux-mêmes, lui auraient communiqué. Seul, le divin avait pu

1. En particulier Maldonat, dans son commentaire sur ce passage; Knabenbauer, *Commentar. in evangel. sec. Matth.*, 2e éd., t. II, p. 48-72; Schanz, *Commentar über das Evang. des heil. Matthäus*, p. 375-381.

2. Entre autres Bellarmin, *Controvers. de summo Pontif.*, lib. I, cap. X-XII; Franzelin, *Theses de Ecclesia Christi*, 1887, thes. 10-11; Palmieri, *De summo Pontif.*, 3e éd., thes. 1-6; Tanquerey, *De vera religione, de Ecclesia...*, 13e éd., p. 426-444.

3. Bossuet, « Sermon sur l'unité de l'Église (*Œuvres*, édit. Lachat, t. XI, p. 588-612; le P. Monsabré, *Conférences de Notre-Dame*, carême de 1882, p. 55-112; etc.

4. Concile du Vatican, *Constitutio dogmatica prima de Ecclesia Christi*, cap. I.

5. Βαριωνᾶ (telle est la forme du grec) est un mot calqué sur l'araméen *bar Iona*, « fils de Iona », et *Iona* est regardé généralement comme une abréviation de *Iohana*, l'équivalent de l'hébreu *Iohanan*, « Jean ». Cf. Joan., I, 42. Telle était déjà l'opinion de S. Jérôme.

6. Barthélemy, Bartimée, Barabbas. Au livre des Actes, Barjésus.

7. Cette locution apparaît plusieurs autres fois dans la Bible : Eccli., XIV, 19; I Cor., XV, 50; Gal., I, 16. Elle est très fréquente dans le Talmud et le Midrach.

révéler le divin; seul, le Père avait pu manifester le Fils [1], dès là que celui-ci s'était caché et comme anéanti sous la forme d'un esclave [2], et que sa divinité ne laissait échapper au dehors qu'à de rares intervalles quelques-uns de ses rayons.

Après la félicitation, la récompense, introduite par ces mots pleins d'emphase : « Et moi, je te dis. » Simon vient de dire à Jésus ce qu'il est; en échange le Sauveur lui apprend ce qu'il sera. « De même que mon Père t'a manifesté ma divinité, de même, moi aussi, je vais te faire connaître ton excellence [3]. » Le langage de Jésus est calqué sur la confession de l'apôtre. Celui-ci s'était écrié : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus lui répond : « Tu es Pierre, » ou plutôt, dans l'idiome araméen qu'ils parlaient tous deux : « Tu es *Képha'*. » Dès la première entrevue qu'il avait eue avec le fils de Jonas, le Christ lui avait donné prophétiquement ce nom caractéristique [4]. Il lui en confirme maintenant la possession, et il indique en même temps le but qu'il se proposait en le nommant ainsi. Ce n'est pas en vain qu'il l'appelait *Képha'*, c'est-à-dire « pierre, rocher, » puisque Simon devait être la pierre fondamentale sur laquelle s'appuierait, comme sur sa base, l'édifice mystique, sublime et glorieux, que le Christ était venu fonder. C'est là une métaphore parlante, un jeu de mots très expressif. En achevant son discours sur la montagne [5], Jésus faisait l'éloge de l'homme sage qui bâtit sa maison sur la pierre, de sorte qu'elle résiste à tous les assauts des éléments déchaînés contre elle. Lui aussi, c'est sur un roc solide, inébranlable, qu'il se propose de bâtir, car la construction dont il pose en quelque sorte le fondement en cet instant même, devra durer jusqu'à la fin du monde.

Glissons ici une courte explication, pour répondre à une difficulté fréquemment soulevée par les protestants. En d'autres passages du Nouveau Testament [6], c'est Jésus lui-même qui nous est présenté comme le véritable fondement

1. Cf. Matth., XI, 27; I Cor., XII, 3.
2. Phil., II, 7.
3. S. Léon, *Sermo* III *in anniv. Assumpt.*
4. Joan., I, 43. Voir la page 71.
5. Matth., VII, 24-25.
6. I Cor., III, 11 : « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est posé : à savoir, Jésus-Christ. » Cf. Eph., II, 20.. I Petr., II, 4-8.

de l'Église. Bien plus : saint Paul [1] et saint Jean [2] regardent les douze apôtres, collectivement, comme la base fondamentale de cette même Église. Cela étant, que devient ce qui semblait être le privilège de saint Pierre ? L'objection se résout sans peine. En vérité, l'Église est bâtie sur plusieurs fondements : les apôtres, Pierre, le Christ. Et cependant Pierre en est le fondement dans un sens unique, très spécial. « Si c'est le Christ qui bâtit l'Église, il la fonde sur Pierre; si c'est Pierre qui la bâtit, il la fonde sur le Christ. Y a-t-il donc là une contradiction? Une maison peut-elle avoir un double fondement? Non, s'il s'agit d'une maison de pierre ou de bois; oui, s'il s'agit de l'Église, parce qu'elle a un double caractère, en tant qu'elle est la société visible et spirituelle des croyants. Si c'est le Christ qui bâtit l'Église, il doit la bâtir comme un édifice visible, sur un fondement visible, qui est Pierre, attendu qu'il trône lui-même dans le ciel à la droite de Dieu. Si c'est Pierre qui la construit, il doit la bâtir sur le Christ; autrement elle cesserait d'être l'Église du Christ [3]. » Jésus parle donc ici comme constructeur de son Église. Quant aux autres apôtres, c'est seulement d'une manière secondaire qu'ils sont appelés les fondements et les colonnes de l'Église, et encore ne méritent-ils ce nom qu'à la condition de s'appuyer eux-mêmes sur la base vraiment fondamentale, qui est Simon, fils de Jonas.

« Je bâtirai mon Église! » C'est dans cette circonstance imposante que l'Église de Jésus est nommée pour la première fois directement, et l'heure ne pouvait pas être mieux choisie. Ce nom, devenu si célèbre, dérive de deux mots grecs [4], dont l'association signifie « convoquer ». Il désigne par conséquent une assemblée publique; ici, la réunion de tous les vrais disciples du Sauveur, de tous ceux qui acceptent ses dogmes et sa morale; la réalisation du royaume messianique sur la terre. Ce nom n'est employé que deux fois dans l'évangile [5]; mais il apparaît très souvent dans les Actes des apôtres et dans les épîtres de saint Paul [6]. L'Église, c'est donc l'édifice

1. Gal., II, 9; Eph., II, 20.
2. Apoc., XXI, 14.
3. P. Schegg, *Evangelium nach Matthäus*, 2e éd., 1863, *in h. l.*
4. Ἐκκλησία, dont la racine est ἐκ, « de », et καλέω, « j'appelle ».
5. En cet endroit et Matth., XVIII, 17.
6. Plus de vingt fois au livre des Actes; plus de soixante fois dans les épîtres de S. Paul; environ vingt-trois fois dans l'Apocalypse, etc.

majestueux, immense, que Jésus a construit en l'honneur de Dieu, pour abriter tous les hommes et les sauver. Aussi, quelle gloire pour Pierre d'en devenir le chef, sous la direction suprême du Christ!

Mais voici qu'en face de ce temple magnifique, bâti sur le roc, Jésus voit tout à coup, par la pensée, se dresser une autre construction, solide et puissante aussi, menaçante pour son Église. Il la désigne par une expression figurée : « les portes de l'Hadès [1]. » Chez les Grecs, le mot *Hadès* désigne le séjour des morts, que les anciens [2], et en particulier les Hébreux [3], se représentaient comme une citadelle souterraine, garnie de portes solides, qui laissent pénétrer à l'intérieur les âmes des trépassés, mais qui ne s'ouvrent jamais pour les laisser sortir. Ces portes voudraient engloutir tour à tour les fondateurs et les membres de l'Église. Mais Jésus affirme qu'elles ne triompheront pas, dans cette lutte morale. Les royaumes s'écrouleront, et les peuples eux-mêmes pourront disparaître; l'Église demeurera victorieuse sur son rocher inébranlable. D'après une autre interprétation, adoptée de préférence par les anciens commentateurs, le substantif *Hadès* figurerait en cet endroit l'enfer proprement dit, l'empire de Satan et des mauvais anges. Les portes de cet affreux séjour ne seraient autres que les puissances infernales, constamment en lutte contre le Christ, et s'associant, pour renverser l'Église, aux nombreux alliés qu'elles trouvent parmi les hommes. L'idée est la même de part et d'autre. En toute hypothèse, Jésus promet à son Église, appuyée sur le prince des apôtres comme sur un fondement visible, une victoire perpétuelle contre le démon et ses suppôts. Nulle puissance ennemie ne réussira jamais à prévaloir contre elle.

Jésus développe et complète sa promesse, au moyen d'autres images caractéristiques. Après avoir établi Simon-Pierre comme fondement de son Église, il l'en constitue l'intendant, avec des pouvoirs illimités. C'est pourquoi il ajoute : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux. » Dans tous les temps et dans tous les pays, l'action de livrer à quelqu'un les clés d'une ville, d'une forteresse, d'une maison, symbolise l'autorité absolue qui lui est accordée sur tout ce que renferment ces

1. Πύλαι ἅδου, Vulg., *portæ inferi.*
2. Cf. Job, XXXVIII, 17; Cant., VIII, 6-7; Ps. CVII, 18; Is., XXXVIII, 10 Homère, *Iliade*, V, 646; etc.
3. Ils le nommaient *Ch*ᵉ*ōl.*

divers lieux. Cette métaphore est surtout très biblique [1]; le Talmud la connaît également [2]. En ce qui concerne saint Pierre, le « pouvoir des clés » est donc un emblème de la domination universelle qui lui est conférée sur l'Église de Jésus, dont il est par là-même constitué le chef suprême.

En employant une troisième figure, qui se rattache à la seconde comme celle-ci se rattachait à la première, Jésus octroie à son futur vicaire un véritable blanc-seing et une juridiction universelle. On restreindrait beaucoup trop la signification des verbes « lier « et » délier », en ne leur faisant désigner que le droit de remettre ou de retenir les péchés. Dans les écrits talmudiques, ils ont souvent celle d'interdire et de permettre [3]; mais cela ne dit pas encore assez, car Jésus ne trace aucune limite à l'autorité spirituelle de Simon-Pierre. Lier et délier : ces mots sont ici l'emblème d'un pouvoir absolu, de la toute-puissance doctrinale, législative et judiciaire dans l'administration de l'Église [4]. « Tout ce que tu lieras, tout ce que tu délieras : » Jésus, en tenant ce langage, confiait tous ses pouvoirs, sans exception, sans restriction, à celui qu'il choisissait pour son successeur et son représentant. Tout ce que décidera Pierre, il le ratifie d'avance; Dieu lui-même l'approuvera dans le ciel. Il est vrai que nous entendrons bientôt Notre-Seigneur adresser au collège apostolique tout entier une parole semblable à celle que nous venons d'étudier en dernier lieu [5] : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Mais il est évident qu'en accordant aux onze autres apôtres cette autorité extraordinaire, requise par les besoins de l'Église primitive, il ne les égalera pas à Pierre, constitué antérieurement leur chef souverain. De même qu'il ne les a établis fondement de l'Église qu'en second et d'une manière relative, de même il ne leur confie pas, comme à son vicaire, une juridiction illimitée. Avant d'être investis de leurs grands pouvoirs, qui ont cessé avec eux, ils avaient

1. Cf. Is., XXII, 22; Apoc., IX, 1; XX, 1, et surtout Apoc., I, 18 et III, 7. où il est dit que Jésus lui-même est en possession des clés du séjour des morts.
2. Cf. *Bab. Sanhed.*, 113,*a*.
3. Voir les recueils de Lightfoot, de Wünsche, etc., *in h. l.*
4. Diodore de Sicile, I, 27, et Josèphe, *Bell. jud.*, I, V, 2, en font dans ce sens un usage très fréquent.
5. Matth., XVIII, 18.

été placés sous la direction d'un supérieur, qui devait être pour eux ce qu'avait été Jésus lui-même.

Il n'y a donc pas à en douter, la primauté de Pierre ressort incontestablement de ces divines paroles, qui lui confèrent la priorité de juridiction aussi bien que la priorité d'honneur. En vertu de la magnifique promesse du Sauveur, il sera non seulement le solide rocher qui portera l'édifice de l'Église et lui assurera une durée perpétuelle, non seulement l'intendant tout-puissant auquel seront confiées les clés de cet édifice, mais aussi le docteur qui donnera un enseignement infaillible aux membres du royaume messianique. « La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel [1]. »

Ce n'est pas tout. La même parole du Christ, tout en retombant d'abord directement sur Simon-Pierre, va bien au delà de sa personne. Elle s'applique à tous ses successeurs, jusqu'à la fin des temps, comme l'a toujours admis l'Église catholique et comme l'ont défini les conciles [2]. Le privilège qui vient de lui être conféré ne devait pas s'arrêter à sa personne, mais passer à tous les pontifes qui lui succéderaient sur la chaire de Rome. Créé pour l'Église, ce pouvoir doit durer autant qu'elle. « Ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle, ne peut jamais avoir de fin [3]. » Elle n'est pas, en effet, un édifice matériel construit une fois pour toutes, puis abandonné à lui-même, mais un édifice spirituel et vivant, qui se renouvelle sans cesse, et qui a constamment besoin d'un fondement spirituel aussi vivant que lui-même. Elle est un bercail, dont les brebis ne sauraient se passer des soins attentifs d'un pasteur. Elle est une grande famille, qui réclame aussi à toute heure la tendre affection et la direction intelligente d'un père. Ce fondement, ce pasteur, ce père n'est autre que le souverain Pontife, qui est précisément appelé « Pape », parce qu'il exerce une souveraineté paternelle.

Immédiatement après avoir raconté le majestueux épisode de la confession de saint Pierre et de la promesse du Sauveur qui en fut la récompense, les trois synoptiques [4] rapportent

1. Bossuet, Discours sur l'unité de l'Église, *Œuvres*, *l. c.*, p. 593.
2. Concile du Vatican, *l. c.*
3. Bossuet, *ibid.*, p. 594. Cf. Tanquerey, *op. cit.*, p. 439-444. L'Appendice XXIV traite des objections protestantes et rationalistes contre l'institution de la primauté de S. Pierre.
4. Matth., XVI, 20; Marc, VIII, 30; Luc., IX, 21.

une injonction que Jésus intima aux Douze d'un ton sévère, en termes énergiques qui en accentuaient l'importance [1]. Il exigea d'eux, pour le moment, un silence absolu sur ce qui venait de se passer; ils ne devaient dire à personne qu'il était le Messie.

Nous l'avons plusieurs fois indiqué, à propos des interdictions analogues que le Sauveur adressait alors fréquemment aux malades et aux possédés guéris par lui : l'heure présente ne convenait nullement pour faire aux foules une révélation si grave. Leurs préjugés messianiques étaient trop grossiers et trop invétérés, leur enthousiasme était encore trop profane. Quelle contradiction, en effet, entre les espérances mondaines que le seul nom de Messie excitait chez elles et l'idéal du Seigneur Jésus! S'il s'était présenté comme le Christ, le peuple aurait immédiatement saisi cette occasion pour le proclamer roi, ainsi qu'il s'était récemment proposé de le faire [2], sans se préoccuper des maux qui auraient été ainsi attirés sur le pays, de la part des Romains jaloux de leur autorité absolue. Les apôtres eux-mêmes étaient imbus de trop d'idées fausses touchant le vrai caractère du Messie, pour être capables d'en parler aux autres utilement. Les pharisiens, les scribes et les autres ennemis nombreux que le Sauveur avait alors, n'auraient pas manqué, de leur côté, de mettre à profit un si excellent prétexte, pour se saisir de lui avant le temps. A tous les points de vue, on risquait donc de tout compromettre par une hâte intempestive. On ne voit pas que Jésus se soit jamais présenté directement comme le Messie aux multitudes galiléennes, bien que toute sa conduite manifestât en lui le rédempteur promis. Sa réponse aux envoyés de Jean-Baptiste avait été indirecte, car il s'était contenté de signaler les faits, sans en tirer lui-même la conclusion, d'ailleurs évidente. En dehors des apôtres, dans la circonstance solennelle qui vient d'être décrite, les évangélistes ne mentionnent que la Samaritaine [3] et l'aveugle-né [4], auxquels Jésus ait révélé clairement sa dignité de Messie. Quant aux Douze, comme le fait remar-

1. S. Marc et S. Luc emploient ici le verbe ἐπιτιμάω, Vulg., *comminatus est*. S. Matthieu parle d'un ordre réitéré, διεστείλατο.
2. Joan., VI, 15.
3. Joan., IV, 26.
4. Joan., IX, 37.

quer saint Jérôme [1], durant la mission qu'ils avaient autrefois prêchée en Galilée, ils s'étaient bornés, suivant les recommandations de leur Maître, à annoncer en termes généraux le prochain avènement du Messie, sans dire que Jésus était personnellement le Christ. Après sa résurrection et son ascension, tout obstacle ayant disparu et les circonstances étant devenues, au contraire, très favorables, les apôtres purent annoncer la bonne nouvelle dans toute son étendue, en proclamant le nom du Sauveur aussi bien devant le sanhédrin que devant le peuple. D'ici là, Jésus impose des limites à leur zèle; s'il se révèle à eux, il se couvre habituellement d'un voile pour les autres [2].

Un autre incident, que le contraste rendit deux fois plus dramatique, suivit de près la profession de foi de saint Pierre [3]. Sans transition, le Sauveur fit aux apôtres une révélation à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Selon l'expression caractéristique de saint Marc, « il commença à leur enseigner » [4] qu'« il fallait que le Fils de l'homme, » par conséquent Jésus lui-même en qualité de Messie, « allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les anciens, les scribes et les princes des prêtres, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. »

Auparavant déjà, et presque dès l'ouverture de sa vie publique [5], Notre-Seigneur avait fait allusion à sa passion. Mais il s'était exprimé en termes énigmatiques, qui ne devaient être entièrement compris qu'après la réalisation des faits. Aujourd'hui, c'est donc vraiment un enseignement nouveau qu'il inaugure sur ce point douloureux; et saint Marc a raison d'ajouter encore qu'« il parlait de ces choses ouvertement [6]. » Rien n'est plus clair, en effet, que cette prophétie.

1. Dans son commentaire du premier évangile, *in h. l.*

2. On en a fait plus d'une fois la très juste remarque, une interdiction de ce genre est pour nous une garantie très forte du caractère historique des faits qui lui servent de cadre. Il ne pouvait guère venir à la pensée de l'auteur d'une fiction que Jésus, après avoir accepté franchement, et même avec un véritable élan de joie, le titre de Messie que Pierre venait de lui attribuer, aurait aussitôt exigé que le secret fût gardé à ce sujet. Cf. Plummer, *Commentary on the Gospel according to St. Matthew*, p. 231.

3. Matth., XVI, 21; Marc., VIII, 31-32[a]; Luc., IX, 12.

4. D'après S. Matthieu : « Il commença à montrer à ses disciples... »

5. Joan., II, 19; III, 14-16; Matth., IX, 15, etc.

6. Παρρησίᾳ (Vulg., *palam*) : c'est-à-dire, clairement sans figures. Joan., VII, 4, ce mot est opposé à ἐν κρυπτῷ, « en secret »; Joan., XVI, 25, à ἐν παροιμίαις, « en figures »

Elle résume, quelque brève qu'elle soit, toute la tragédie sanglante, telle qu'elle se déroula dans la salle des délibérations du sanhédrin et au Calvaire. Jérusalem en sera le théâtre; elle réserve au Fils de l'homme de grandes humiliations [1] et de nombreuses souffrances. Elle aura pour principal instigateur le tribunal suprême des Juifs, dont les trois classes sont citées nommément, comme en d'autres circonstances solennelles. Jésus sera condamné à subir une mort violente. Notons le trait initial, « il faut [2], » que les trois narrateurs accentuent. Les souffrances et la mort ignominieuse du Christ étaient une nécessité, d'après le plan divin de la rédemption. Elles étaient nécessaires aussi en vertu du rôle du Messie, tel que l'avaient décrit les prophètes inspirés [3]. Notons aussi la touchante simplicité, le noble calme avec lesquels Jésus mentionne les sinistres détails de sa passion. D'avance il se soumet de toute son âme aux desseins de Dieu sur lui, et il ne s'exprimerait pas avec plus de tranquillité, s'il s'agissait d'une victime étrangère. Il avait, pour se consoler et s'encourager, l'assurance absolue que son échec apparent ne serait que momentané, et qu'une éclatante victoire lui succéderait, la victoire de sa résurrection. Cette partie de la prophétie n'est pas moins précise que le reste. Jésus sait qu'il ressuscitera « le troisième jour [4]. »

Tel fut donc le début du nouvel enseignement donné par le divin Maître à ses apôtres. Désormais, les évangélistes attireront assez souvent notre attention sur des prédictions du même genre, qu'il réitérera devant eux, pour faire entrer dans leur esprit cette idée qui, nous l'allons voir, y pénétra si difficilement. Elle devait maintenant faire une partie essentielle de leur éducation. Plus tôt, ils auraient été incapables de supporter cette terrible annonce; mais l'heure actuelle était parfaitement choisie, puisque Jésus venait de confirmer singulièrement leur foi en sa personne, en acceptant le titre que Pierre lui avait donné au nom d'eux tous. D'autre part,

1. Le verbe ἀποδοκιμασθῆναι (Vulg., *reprobari*), employé par S. Marc et par S. Luc, suppose un scrutin (δοκιμασία), un vote par lequel s'achève un procès criminel.

2. Δεῖ, *oportet*.

3. Cf. Luc., XIII, 33; XVII, 25; XXII, 37; XXIV, 7; XXVI, 44; Joan., III, 14, etc.

4. S. Matthieu et S. Luc. Dans S. Marc, avec une petite nuance : « après trois jours. » Les deux locutions reviennent au même. Cf. Matth., XVII, 59 et 67, où elles sont employées comme synonymes, relativement à la résurrection de Notre-Seigneur.

il était nécessaire qu'ils fussent préparés d'avance à l'épreuve redoutable que serait pour eux la mort de leur Maître, survenue en de telles conditions. C'est pour cela qu'il leur en parle en un langage si explicite [1].

Un incident significatif, que saint Matthieu et saint Marc sont seuls à raconter [2], va peindre sur le vif l'impression que produisit sur les disciples, en particulier sur Simon, la prédiction terrible. La nature vibrante, impulsive du prince des apôtres bondit littéralement sous ce coup imprévu. Aussitôt, tirant familièrement Jésus par la main ou par son manteau [3], pour le conduire un peu à part, afin de ne pas lui adresser devant tous ses collègues la réprimande qu'il méditait, il osa lui dire : « A Dieu ne plaise, Maître! Cela ne vous arrivera pas [4]. » Dans sa pensée, comme dans celle de tous ses compatriotes, il était absolument impossible qu'un pareil sort fût réservé au Messie, auquel, croyait-on, étaient promises toutes les joies, toutes les gloires.

Cette fois, l'ardeur de son affection — car c'est parce qu'il aimait si fortement Jésus qu'il voulait éloigner de lui toute souffrance [5] — et sa vivacité naturelle avaient entraîné Pierre au delà des justes bornes. Il n'y a qu'un instant, c'est Dieu qui parlait par sa bouche; maintenant c'est dans « la chair et le sang, » dans les pensées et dans les sentiments terrestres, qu'il puise sa fausse sagesse. La réflexion qu'il vient d'émettre ne provient pas de Pierre, futur fondement de l'Église, mais de Simon, fils de Jonas. Peut-être se proposait-il, si l'on prend à la lettre les récits évangéliques, de démontrer au Sauveur les motifs pour lesquels « cela » ne devait pas lui arriver [6]; mais il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Le Christ, se retournant vivement [7] et embrassant du regard tous les autres apôtres, qui ne partageaient que trop le sentiment du premier d'entre eux, dit à Pierre avec

1. Voir l'Appendice XXV.
2. Matth., XVI, 22-23; Marc., VIII, 32b-33.
3. Telle est la signification du mot grec προσλαβόμενος, Vulg., *assumens apprehendens*.
4. Dans le grec, deux négations, placées en avant de la seconde proposition, en accentuent le sens : οὐ μὴ ἔσται σοι τοῦτο.
5. Le vén. Bède, *in h. l.* : *Hoc autem amantis affectu et optantis dixit.*
6. De part et d'autre, son reproche est introduit par la formule : « Pierre commença de le réprimander. »
7. Un de ses gestes familiers. Cf. Matth., IX, 27; Marc., V, 30; Luc., VII, 9, 44; IX, 55; X, 23; XIV, 25; XXII, 61; XXIII, 28; Joan., I, 38.

une juste sévérité : « Va derrière moi, Satan; tu m'es un sujet de scandale, car tu n'as pas d'intelligence [1] pour les choses de Dieu, mais pour les choses des hommes. » A l'issue de la tentation au désert [2], Jésus avait congédié le démon en employant un langage semblable. Pierre, qui refusait, comme ses concitoyens, d'accepter et de comprendre le *verbum crucis* [3], et qui aurait même voulu détourner le Christ d'accomplir fidèlement sa mission, ne se conduisait-il pas comme un véritable tentateur [4]? Il a parlé comme un homme charnel, qui n'entend rien aux desseins de Dieu; il s'est placé, en quelque sorte, sur la voie du Calvaire comme une pierre d'achoppement pour son Maître. Il méritait donc ce grave reproche, qui contraste d'une façon si étrange avec la promesse de la primauté.

Cependant, une foule assez considérable, qui, même dans ces lointains parages, avait su rejoindre Jésus, se tenait respectueusement à distance. Le bon Maître l'appela auprès de lui [5], pour lui faire entendre un des principes essentiels de la religion qu'il était venu fonder, et pour tirer devant elle les conclusions pratiques que supposait la passion du Messie. Si elle n'était pas capable, moralement et même intellectuellement, de comprendre que le Christ devait nécessairement accomplir son œuvre de salut par une immolation sanglante, du moins elle avait besoin de savoir que, pour les sectateurs du Messie, il n'y a pas de sainteté possible, de rédemption possible, sans le renoncement, poussé, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie.

Jésus dit à cette nombreuse assistance, qui formait un cercle autour de lui et des apôtres [6] :

1. D'après le grec, οὐ φρονεῖς. Cf. Rom., VIII, 6-7. La Vulg., *non sapis*, emploie une autre métaphore : « Tu n'as pas de goût... »

2. Matth., IV, 10.

3. I Cor., I, 18, 23.

4. S. Jean Chrysostome développe éloquemment cette pensée, dans sa LIVe *Hom. in Matth.*

5. Un de ces détails vivants dont nous devons la communication à S. Marc, VIII, 24. S. Luc, IX, 23a, suppose aussi que le petit discours du Sauveur s'adressait à d'autres qu'aux apôtres. Il l'introduit par la formule : « Il disait à tous. »

6. Matth., XVI, 24-28; Marc., VIII, 34-39; Luc., IX, 23-27. La ressemblance est frappante ici entre les trois rédactions, ainsi qu'il arrive d'ordinaire lorsqu'elles citent les paroles du Sauveur. Celles-ci étaient d'ailleurs faciles à retenir dans la circonstance actuelle, tant les pensées qu'elles expriment sont saisissantes.

Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; mais celui qui la perdra à cause de moi et de l'évangile, la sauvera. Car que servirait à l'homme de gagner le monde entier et de perdre son âme? Ou que donnera l'homme en échange de son âme? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa majesté, avec la gloire de son Père et avec les anges saints.

Ces sentences frappent singulièrement l'attention, sous leur forme incisive et souvent paradoxale, qui invite à réfléchir, si l'on veut en bien posséder toute la portée. Notre-Seigneur les répéta en différentes occasions, car on les lit, plus ou moins modifiées, en plusieurs autres endroits des évangiles [1]. Mais, comme on l'a dit très justement [2], « ici la pensée de Jésus est formulée d'une manière plus riche et plus explicite. » Nous avons récemment rencontré la première, abrégée [3]. Telle qu'elle est actuellement sous nos yeux, un peu plus développée, elle marque en quelque sorte au burin les trois conditions rigoureusement requises pour devenir un disciple parfait du Messie. En premier lieu, renoncer non seulement à tous les biens de ce monde, comme le dira plus tard Notre-Seigneur [4]; mais, ce qui est autrement difficile, à soi-même et à sa volonté propre; en d'autres termes, mourir à soi, selon le mot énergique de saint Paul [5]. En second lieu, porter sa croix, et nous avons dit plus haut combien cette expression dut paraître dure, terrible même, à ceux qui l'entendaient pour la première fois, Saint Luc ajoute que ce portement de croix doit être quotidien, c'est-à-dire perpétuel. En troisième lieu, suivre docilement Jésus marchant lui-même au Calvaire, de sorte que la société des vrais chrétiens devrait ressembler à une longue procession de crucifiés.

Le lecteur a remarqué sans doute que les trois aphorismes qui suivent celui que nous venons de commenter sont rattachés à lui, et entre eux, par la conjonction *car*. C'est que tout

1. Cf. Matth., x, 38-39; Luc., xiv, 25-27; xvii, 38; Joan., xii, 25.
2. Reuss, *Histoire évangélique*, *Synopse*, p. 400.
3. A la fin des instructions données par Jésus à ses apôtres, lorsqu'il les envoya prêcher à travers la Galilée (Matth., x, 38-39).
4. Luc., xiv, 33.
5. Gal., ii, 19-20.

se tient de très près dans ces paroles si expressives. La première introduit la seconde, qui introduit elle-même la troisième, et celle-ci sert à son tour d'introduction à la quatrième. Les deux sentences intermédiaires contiennent une sorte de jeu de mots à l'orientale, roulant sur la double signification du substantif grec qui désigne tout à la fois l'âme et la vie [1]. Parfois on perd son âme, en voulant conserver à tout prix, aux dépens du devoir, la vie corporelle. Mieux vaut donc sacrifier celle-ci pour Jésus et ses intérêts sacrés [2]. C'est là le meilleur des « Qui perd gagne. » Le Sauveur en donne une preuve incontestable. Il suppose que tel homme, dont l'ambition et les désirs de jouissance sont effrénés, réussit à se rendre maître de l'univers entier. Mais la mort surviendra, et il perdra tout à la fois la vie du corps, ses richesses immenses, et son âme qui sera éternellement damnée. En effet, par un très juste talion, le Fils de l'homme, lorsqu'il exercera sa puissance judiciaire à la fin des temps, « rendra à chacun selon ses œuvres, » ainsi que l'ajouta Jésus d'après le premier évangile, et il traitera ses sujets, bons ou mauvais, comme ils l'auront traité lui-même.

Avec quelle solennité le Christ parle ici de son second avènement! Lorsqu'il fera cette apparition suprême, il sera comme revêtu de trois gloires : sa gloire personnelle; celle de son Père, dont il sera le représentant à l'heure de ces grandes assises; celle des anges qui formeront sa brillante cour. Mais il glisse rapidement sur cette scène grandiose, dont il tracera plus tard, en détail, un magnifique tableau [3]. De ce retour, à la fois si doux et si redoutable, qui mettra fin à l'ère actuelle, il passe soudain à un événement d'un autre genre, que plusieurs de ses auditeurs d'alors, il le dit expressément, étaient destinés à contempler de leurs propres yeux. Il emploie, pour le désigner, un langage assez mystérieux, qui varie légèrement dans les trois synoptiques, et qui a été très diversement interprété. Voici la version du premier évangile : « En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns qui sont ici, qui ne goûteront pas la mort [4], avant d'avoir

1. Ψυχή, Vulg., *anima*.
2. « Pour moi et pour l'évangile, » lisons-nous dans la rédaction de S. Marc.
3. Matth., xxv, 31-46.
4. « Goûter la mort » est une locution qui apparaît souvent sous la plume des rabbins. On la trouve aussi Joan., viii, 52, et Hebr., ii, 9. Elle marque ce qu'il y a d'amer dans le trépas.

vu le Fils de l'homme venant dans son royaume. » Le trait final est abrégé dans la rédaction de saint Marc : « avant d'avoir vu le règne de Dieu venu en puissance. » Il l'est davantage encore dans le troisième évangile : « avant d'avoir vu le règne de Dieu. » Laquelle de ces formules représente le langage tenu alors par Notre-Seigneur? Il est difficile de le dire; aussi les exégètes sont-ils en désaccord sur ce point.

L'idée générale est assez claire : il s'agit d'un événement très grave en soi, qui manifestera la puissance du Messie et qui sera pour lui, en un sens, une prise de possession de son royaume. Quel sera cet événement? Pour le déterminer, le texte même nous fournit deux précieuses données : d'une part, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, plusieurs de ceux qui entouraient alors le Sauveur devaient être témoins de cette manifestation imposante; d'un autre côté, celle-ci, d'après les paroles qui précèdent son annonce, aura, ce semble, un caractère judiciaire. Il suit de là que Jésus, en prononçant ces paroles, ne pouvait guère avoir en vue sa transfiguration, qui n'eut lieu que quelques jours plus tard. Aurait-il dit, à propos d'un événement si prochain, qu'un certain nombre de ses auditeurs vivraient encore pour le contempler[1]? Le mystère de la transfiguration, malgré son importance et sa beauté, ne réalise pas intégralement l'idée du « règne de Dieu venu en puissance, » ni l'apparition du Messie « venant dans son royaume. » Il en est de même, croyons-nous, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ, et aussi de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte : glorieux événements auxquels on a aussi appliqué cet oracle de Notre-Seigneur. Il serait plus exact de dire, à première vue, que Jésus pensait alors à son second avènement, à la fin des temps; mais où sont ceux de ses auditeurs actuels auxquels il sera donné de le contempler[2]? Avec la plupart des commentateurs modernes, nous pensons qu'il n'est point question ici d'une apparition personnelle du Messie, mais d'un avènement mystique, d'un jugement historique opéré visiblement par lui, quoique en dehors de sa

1. Telle a été, cependant, l'opinion commune des Pères et des interprètes du moyen âge, par suite d'un rapprochement forcé entre cette prophétie et l'épisode raconté immédiatement après.

2. Nous aurons à réfuter plus loin l'erreur des néo-critiques qui supposent que Jésus regardait la fin du monde actuel et l'établissement du royaume messianique comme des faits très prochains.

présence extérieure. « Or, parmi les actes judiciaires accomplis par Notre-Seigneur, nul ne nous paraît mieux réaliser cette prophétie que le terrible fait de la ruine du peuple juif et de Jérusalem, sa capitale. Jésus s'y manifesta comme un juge tout à la fois juste et sévère, inaugurant ainsi la série des décrets redoutables lancés et exécutés depuis sa résurrection jusqu'au jugement dernier. La destruction de Jérusalem par les Romains (l'an 70 de notre ère) n'était séparée que par quarante années environ de la prédiction du Sauveur, de sorte que plusieurs membres de l'auditoire, indépendamment de l'apôtre saint Jean, purent facilement en être témoins [1]. »

II. — LA GLORIEUSE TRANSFIGURATION DE JÉSUS [2].

Six jours seulement après cette prédiction [3], se place un autre épisode d'une grandeur exceptionnelle, qui est regardé à juste titre comme le point le plus haut de la vie publique du Sauveur. Nous voulons parler du mystère de sa transfiguration, que les trois synoptiques racontent avec la plus parfaite harmonie, tout en signalant chacun quelques traits particuliers [4]; mystère qui a d'ailleurs été préparé jusqu'à un certain point par les graves et solennels événements auxquels nous venons d'assister. Jusqu'ici, depuis l'entrée en scène de Jésus, nous avons pu suivre, en fait de succès et de gloire pour notre divin héros, un mouvement ascensionnel constant, bien marqué. Attendons-nous désormais à descendre, à ce même point de vue, aussitôt après la transfiguration. Les miracles du Christ seront peu nombreux, — du moins, les évangélistes n'en signalent que six entre la transfiguration et la passion ; — sa prédication sera plus rare; il aura plus d'une fois sur les lèvres des allusions très claires à sa mort prochaine; habituellement, il vivra dans la retraite avec les siens, se livrant presque tout entier à leur formation.

1. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 332-333.
2. Voir l'Appendice XXVI.
3. C'est la date marquée par S. Matthieu et par S. Marc. Nous lisons dans S. Luc : « Environ huit jours ; » mais cette formule même indique que l'évangéliste n'a pas voulu donner ici un chiffre rigoureusement exact. D'après l'analogie du passage Marc., VIII, 31, il s'agit probablement du septième jour.
4. Matth., XVII, 1-9; Marc., IX, 1-9; Luc., IX, 28-36.

Quant au but spécial de cette manifestation grandiose, il est aisé de le déterminer d'après les Pères de l'Église, à un double point de vue. Pour le Fils de l'homme, le miracle de la transfiguration fut « d'une part, un moment de repos après la longue lutte qu'il avait si courageusement soutenue; d'autre part, un avant-goût de la gloire et des délices célestes, destiné à le réconforter, au moment où le calice va devenir plus amer pour lui. Il est remarquable, à ce second point de vue, que ce prodige ait été immédiatement précédé et immédiatement suivi d'une annonce officielle de la Passion. Il n'est pas moins remarquable qu'au cœur même de la scène imposante à laquelle nous allons assister, la conversation de Jésus avec Moïse et Élie ait précisément roulé sur les souffrances que le Christ devait bientôt endurer à Jérusalem. La transfiguration consacre donc en quelque sorte Jésus pour la croix et pour la mort, en même temps qu'elle le remplit de force pour subir avec courage les humiliations et les douleurs du Calvaire [1]. » Malgré ce rayon rapide de gloire, il vivra désormais à l'ombre de la croix.

Mais ce mystère aura également un sens et un but très précis pour ceux des apôtres qui vont en être témoins. Il sera pour eux une grande consolation, à la suite de la révélation terrible que leur Maître vient de leur faire, au sujet du sort qui lui était réservé dans un prochain avenir [2]. Sur la « sainte montagne, » comme la nomme saint Pierre [3], ils apprendront que la mort de leur Maître n'empêchera pas ses promesses de se réaliser pleinement, son royaume de s'établir en puissance, et qu'il jouira, après sa résurrection, éternellement cette fois, de la gloire dont ils l'auront vu revêtu d'une manière passagère. Son peuple pourra le rejeter; plus que jamais il est l'Élu de Dieu, qui ne l'abandonnera pas. Pour nous, comme pour ces heureux témoins de la transfiguration du Christ, et comme pour les chrétiens des premiers temps, cet éclatant prodige est une des preuves les plus convaincantes de sa nature et de sa mission divines.

Il convenait donc que ce mystère eût des témoins. Jésus en choisit trois parmi les membres du collège apostolique :

1. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 333.
2. C'est ce qu'exprime S. Léon, *Sermo* XLIV, avec l'élégance et la force accoutumées de son style : *In transfiguratione illud principaliter agebatur, ut de cordibus discipulorum scandalum crucis tolleretur.*
3. II Petr., I, 18.

Pierre, Jacques et Jean. C'étaient, comme les nomme saint Jean Chrysostome, « les intimes parmi les intimes, les choryphées, » les amis du cœur, les disciples privilégiés. Aussi avaient-ils assisté déjà, à l'exclusion des neuf autres, à la résurrection de la fille de Jaïre [1], et nous les retrouverons plus tard auprès de l'auguste victime, lors de son agonie à Gethsémani [2]. Les prenant donc avec lui, Jésus les conduisit « à l'écart [3], sur une haute montagne, » dont les narrateurs ne nous disent pas le nom.

Quelle était cette montagne? Une grave tradition, certainement antérieure à la première moitié du IIIe siècle, puisque Origène la mentionne déjà [4], confère au Thabor l'honneur d'avoir servi de théâtre à la transfiguration du Christ. Saint Cyrille de Jérusalem et saint Jérôme l'adoptent à leur tour, sans aucune hésitation [5], comme aussi Eusèbe de Césarée et les illustres pèlerins des siècles suivants, — entre autres, Arculf et saint Willibald, — dont nous possédons les itinéraires. Par sa forme extérieure, qui est d'une beauté remarquable, et qui tranche avec le caractère monotone des montagnes voisines, le Thabor aurait mérité ce privilège, et l'on conçoit qu'on ait pensé à le lui attribuer, dans ces parages remplis des souvenirs de Jésus-Christ. Il se dresse très gracieux, très symétrique, à l'extrémité nord-est de la vaste plaine d'Esdrelon. Vu du sud ou du sud-ouest, il a l'apparence d'un segment de sphère. Il est presque entièrement isolé des monts du voisinage; il ne se rattache aux collines de Galilée que par une arête peu élevée. Sa hauteur n'a rien d'extraordinaire, car elle n'est guère que de 400 mètres au-dessus de la plaine située à ses pieds, d'environ 600 mètres au-dessus de la Méditerranée, et de 780 mètres au-dessus du lac de Tibériade. Mais son isolement le fait paraître plus élevé qu'il n'est en réalité. Sa masse de calcaire crétacé, que recouvre un sol assez riche, est toute verdoyante, car ses flancs sont revêtus, non seulement, au printemps, d'un épais gazon, mais de toute sorte d'arbres et d'arbustes (chênes d'espèces variées, lentisques, caroubiers, térébinthes), dont beaucoup

1. Marc., V, 37; Luc., VIII, 51.
2. Matth., XXVI, 37; Marc., XIV, 33.
3. S. Marc. insiste sur ce trait, en ajoutant qu'ils étaient « seuls » avec Jésus, dans le lieu solitaire choisi par lui.
4. *In Ps.* LXXXIX, 13. Cf. Pitra, *Analecta*, t. III, p. 163.
5. S. Cyrille, *Catech.*, XII, 16; S. Jérôme, *Epist.*, XLVI et CVIII.

ont un feuillage persistant. Nous devons ajouter cependant que, pour la plupart, ces arbres n'atteignent que des proportions assez modestes. Cette verdure contraste le plus heureusement avec la nudité des hauteurs voisines. L'ascension du Thabor ne demande guère plus d'une heure. Au sommet, on trouve un vaste plateau de forme oblongue, qui a environ 1.000 mètres de long sur 5 à 600 mètres de largeur moyenne, et qui est en grande partie couvert de ruines, appartenant à différentes époques de l'ère chrétienne[1]. Il y a là, notamment, les restes de trois églises élevées au VIe siècle, pour remplacer les trois tentes que saint Pierre aurait voulu construire, et aussi ceux de plusieurs monastères. Il y a surtout des fondements d'une place forte et de retranchements considérables, qui avaient été bâtis avant notre ère, et que Josèphe, le célèbre historien juif, remit en état au début de la révolte contre Rome, alors qu'il était encore un ardent patriote[2].

Mais, depuis le milieu du XIXe siècle, le Thabor, en tant que théâtre de la transfiguration de Notre-Seigneur, a un rival sérieux dans l'Hermon, cette autre magnifique montagne de la Palestine, dôme beaucoup plus majestueux encore, dont on aperçoit de la plupart des hauteurs juives l'énorme sommet, couvert jusque très avant dans l'été d'une neige éblouissante. La plus haute de ses trois cimes dénudées atteint 2.800 mètres d'altitude. On y jouit d'une vue admirable dans toutes les directions[3], spécialement sur le Liban, au nord-ouest; sur Damas, ses jardins et son désert, au nord-est; sur l'Hauran, à l'est; sur la vallée du Jourdain, le lac de Tibériade, la Galilée et la Samarie, au sud; sur le Carmel et la Méditerranée jusqu'à Tyr, à l'ouest. Mais ce n'est point à cause de ses splendeurs, moins douces d'ailleurs et moins gracieuses que celles du Thabor, qu'on le choisit communément, de nos jours, pour y fixer la scène de la transfiguration.

1. Voir V. Guérin, *Description de la Palestine : Galilée*, t. I, p. 158-163; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 446-449; B. Meistermann, *Le mont Thabor, notice historique et description*, Paris, 1900; *La Palestine, Guide historique et pratique*, par des Professeurs de N.-D. de France à Jérusalem, 2e éd., p. 463-470.

2. Josèphe, *Ant.*, XIV, VI, 3; *Bell., jud.*, I, VIII, 7. Voir aussi Polybe, V, LXX, 6.

3. Le panorama qu'offre au spectateur le sommet du Thabor est aussi d'une grande beauté. Il ressemble d'une manière générale à celui que nous avons décrit en parlant de Nazareth (t. I, p. 336-337).

On reconnaît, du reste, que pour aller faire la prière qui précéda l'heure de gloire et de sainte jouissance accordée à son humanité, Jésus ne fit pas, avec ses trois compagnons, l'ascension longue et pénible qui l'aurait conduit jusqu'au faîte principal. Un des nombreux contreforts de la montagne suffisait amplement pour son but.

Mais pourquoi a-t-on ainsi abandonné le Thabor en faveur de l'Hermon? Un peu pour un motif historique; davantage encore pour des raisons exégétiques. Nous venons de dire qu'à l'époque de Notre-Seigneur, le sommet du Thabor était muni d'une forteresse, habité par conséquent; Jésus n'y aurait donc pas trouvé la solitude qu'il cherchait. Au point de vue de l'exégèse, on allègue que l'expression « montagne élevée, » par laquelle les narrateurs désignent le mont de la transfiguration, ne convient guère au Thabor, dont on peut atteindre le sommet en une heure de marche, tandis qu'elle s'applique littéralement à l'Hermon, qui est, sous le rapport de l'élévation, la seconde montagne de la Syrie. La raison la plus frappante consiste en ce que tous les incidents parmi lesquels l'histoire évangélique place la transfiguration, se sont passés aux alentours de l'Hermon, sans que les écrivains sacrés aient signalé un déplacement de Jésus et de ses apôtres. Ainsi « au moment de la confession de saint Pierre [1], le divin Maître était auprès de Césarée de Philippe, tout à fait au nord de la Palestine. Presque aussitôt après la transfiguration [2], les évangélistes signalent son retour en Galilée; mais, dans l'intervalle, ils ne mentionnent absolument aucun voyage. N'ont-ils pas suffisamment indiqué par là que c'est en dehors de la Galilée, non loin de l'ancienne Panéas, que Jésus fut transfiguré ? Les six jours qui s'écoulèrent entre la promesse de la primauté et la transfiguration auraient suffi largement, il est vrai, pour aller de Césarée au Thabor, puisqu'on peut opérer le trajet en trois journées seulement; mais, aux yeux de nombreux commentateurs, il est difficile de croire qu'un voyage si considérable ait eu lieu sans que les évangélistes l'aient noté, surtout à une période où ils se montrent si fidèles à relever les moindres traits dignes d'intérêt dans la vie du Sauveur [3]. » Ces raisons ne sont pas sans gravité;

1. Matth., XVI, 13.
2. Matth., XVII, 21; Marc., IX, 29.
3. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 335.

mais nous admettons volontiers qu'elles ne sont pas décisives, et que la tradition a une valeur particulière pour trancher cette délicate question. Bien que le sommet du Thabor fût habité, les endroits solitaires ne manquaient pas sur ses flancs, et il n'est pas dit que la transfiguration ait eu lieu au faîte de la montagne.

De cette question intéressante, mais secondaire, passons au récit même du mystère, si net et si complet. Arrivé sur la « sainte montagne, » quelle qu'elle ait été, Jésus livra son âme à l'une de ces prières ferventes et mystérieuses que les évangélistes, et tout particulièrement saint Luc, aiment à signaler. Tout à coup, « tandis qu'il priait, » — le même saint Luc a pris soin de noter cette frappante coïncidence, — il devint l'objet d'un merveilleux phénomène, qui fut comme la réponse de Dieu à sa prière, et dont les narrateurs décrivent la nature en termes qui le rendent vivant pour nous. Le visage du Sauveur fut « transfiguré [1]; » c'est-à-dire que, sans que ses traits eussent subi de changement, ils revêtirent une beauté et surtout un éclat inaccoutumés. C'est, en effet, sur le visage, qui est la partie la plus mobile et la plus intelligente du corps humain, que se manifestent les transfigurations de divers genres que produisent, en l'illuminant et en le transformant, la joie, l'affection, la sainteté, les communications intimes avec Dieu. On a vu des Saints transfigurés de la sorte sur leur lit de mort, à l'oraison, au moment de la communion. Moïse, en descendant du Sinaï, avait un visage si resplendissant, que les Hébreux ne pouvaient pas fixer les yeux sur lui [3]. Mais il y a ici quelque chose de plus que le rayonnement d'une âme céleste sur une physionomie humaine, quelle qu'en soit la cause; il y a même beaucoup plus qu'un reflet de la divinité transfigurant le visage d'un saint. C'est le Verbe divin lui-même qui dépose momentanément la forme de serviteur, sous laquelle il a consenti humblement à se cacher par amour pour nous, et qui revêt la forme de Fils unique du Père. A ce point de vue, on peut dire, avec saint Thomas d'Aquin, que la transfigura-

1. Μετεμορφώθη, lisons-nous dans les deux premiers évangiles. S. Luc a évité d'employer cette expression, que ses lecteurs issus du paganisme auraient pu mal interpréter, à cause des « métamorphoses » attribuées à plusieurs divinités. Il dit équivalemment : « Son visage devint autre. » Le mot « transfiguré » a été calqué sur la traduction de la Vulgate : *transfiguratus est.*

2. Ex., XXXIV, 29.

tion de Jésus fut beaucoup moins un miracle que la cessation temporaire d'un prodige habituel; car c'était en vertu d'un vrai miracle que le Sauveur voilait et dissimulait l'éclat dont sa nature divine eût sans cesse inondé sa sainte humanité.

Les évangélistes expliquent et développent, au moyen de deux traits spéciaux, le sens des mots « il fut transfiguré. » En même temps que le visage du Christ était « brillant comme le soleil, » ses vêtements eux-mêmes devenaient « blancs comme la lumière [1], » d'une blancheur telle, ajoute saint Marc, qu'aucun foulon ne saurait la reproduire ici-bas. Et cependant, les *candidati* de Rome, d'Athènes et d'Égypte portaient des tuniques de lin dont l'éclat était renommé, et le disputait à celui de la neige. Mais qu'était l'art humain, à côté de la puissance divine? De plus, les vêtements du Sauveur étincelaient et lançaient pour ainsi dire des éclairs [2].

Mais ce n'était là qu'un prélude de ce drame glorieux, qui se composa de trois actes distincts, aliant en gradation ascendante [3]. Nous venons d'assister au premier. Soudain apparurent, auprès de Jésus transfiguré, deux personnages majestueux, resplendissants eux-mêmes d'une gloire extérieure [4], et qui, debout auprès du Christ, entrèrent en conversation avec lui. C'étaient deux autres témoins du mystère, envoyés par le ciel, de même que Pierre et les fils de Zébédée avaient été amenés par Jésus. Comment les disciples les reconnurent-ils? Sans doute par une intuition surnaturelle, ou à quelque signe qu'il n'est pas possible de déterminer. Selon la belle réflexion des anciens Docteurs [5], ces deux héros d'Israël, célèbres l'un et l'autre à tant de titres, et si justement chers au peuple de Dieu, venaient rendre hommage au Messie, au fondateur de la nouvelle Alliance : Moïse au nom de la Loi, Élie au nom des prophètes; Moïse qui avait été le médiateur de l'institution de la théocratie, Élie qui avait contribué plus que tout autre à sa restauration durant les mauvais jours de son histoire.

Il se passa alors un fait plus surprenant, à première vue,

1. Telle est la leçon authentique du grec. D'après la Vulgate : « blancs comme la neige. »

2. S. Marc : στίλβοντα, Vulg., *splendentia*; S. Luc., ἐξαστράπτων, Vulg., *refulgens*.

3. Dans le récit de S. Matthieu, le début du second et du troisième est marqué par la particule ἰδού, *ecce*, chère à cet évangéliste.

4. Trait propre à S. Luc.

5. Cf. Tertullien, *Adv. Marcion.*, IV. 22; S. Augustin, *Serm.*, CCXXXII; etc.

que celui de leur apparition : ce fut le thème de leur entretien avec Jésus. « Ils parlaient, raconte saint Luc, de son départ, qu'il devait accomplir à Jérusalem. » Son départ; à la lettre, sa « sortie [1] : » que signifie cette expression extraordinaire? Saint Pierre l'emploie dans sa seconde épître [2], pour désigner la mort, et tel est bien le sens qu'elle a pareillement ici; ou plutôt, elle comprend les différentes scènes de la divine tragédie par lesquelles Jésus devait passer pour sortir de ce monde et remonter au ciel, par conséquent sa passion, sa résurrection et son ascension; mais tout d'abord et très spécialement sa passion, qui était, on le répète ici [3], une nécessité d'après le plan divin de la rédemption. La croix, le Calvaire, projetant leur ombre sur la montagne de la transfiguration : quel trait remarquable! A l'acte même de la glorification passagère du Messie était ainsi associée, formellement et nettement, l'indication détaillée des avanies et des souffrances par lesquelles il lui fallait conquérir sa gloire sans fin. « La Loi et les Prophètes, dit saint Jérôme, annoncent la passion du Christ [4]. » Et notons ici l'emploi du verbe « accomplir [5], » qui marque, comme d'habitude, que les faits dont il s'agit auraient lieu conformément aux oracles prophétiques et à la volonté très expresse de Dieu. Moïse et Élie venaient donc confirmer la prédiction récente du Sauveur au sujet de sa mort, et proclamer que sa douloureuse passion était vraiment le point central de la loi et des prophètes.

Au moment où ces augustes interlocuteurs du Christ prenaient congé de lui, après cette conversation dont les évangélistes n'ont pas marqué la durée, Pierre, que ce spectacle avait ravi et transporté bien au-dessus de la terre, s'écria, emporté par l'ardeur de ses sentiments : « *Rabbi* [6], il est bon pour nous d'être ici; si vous le voulez, faisons ici trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. » En parlant ainsi, « il ne savait pas ce qu'il disait, » remarquent saint Marc et saint Luc. Oubliant les conditions de l'existence terrestre, et troublé par la splendeur du spectacle qu'il avait

1. Τὴν ἔξοδον αὐτοῦ, Vulg., *excessum ejus.*
2. II Petr., I, 15. Cf. Cicéron, *De Rep.*, II, 30.
3. Ἤμελλεν, « il devait. » La Vulgate n'a pas exprimé cette nuance.
4. *In Marc.*, IX, 3.
5. Πληροῦν, Vulg., *completurus erat.*
6. S. Marc a conservé ce titre, qui fut réellement celui que l'apôtre adressa Jésus.

sous les yeux, il aurait voulu prolonger longtemps encore ces heures de saintes délices, et il s'offrait, comme un humble serviteur, pour construire, aidé de ses compagnons, trois tentes de branchages, sous lesquelles Jésus, Moïse et Élie se seraient commodément installés pour un plus long séjour. Pour excuser en quelque façon l'apôtre, les deux mêmes évangélistes font encore observer, le premier, que les disciples étaient saisis d'effroi, ainsi qu'il arrive en face des grandes manifestations surnaturelles; le second, qu'ils avaient été pendant quelque temps alourdis par le sommeil, bien qu'ils fussent alors pleinement éveillés.

Tandis que Pierre parlait ainsi, la scène changea de nouveau subitement. Une nuée, analogue à celles qui avaient autrefois manifesté symboliquement la présence divine aux premiers siècles de l'histoire israélite [1], enveloppa Jésus et ses deux compagnons célestes, à la façon d'un voile. Au même instant, une voix qui sortait de la nuée, disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais; écoutez-le [2]. » C'était la voix de Dieu le Père, qui rendait à Jésus un nouveau témoignage. Elle l'avait salué presque dans les mêmes termes au moment de son baptême. Cette fois, par la brève exhortation qu'elle ajoute à la déclaration faite sur la rive du Jourdain, et qui rappelle l'oracle messianique adressé à Moïse [3], « Ecoutez-le, » elle proclame hautement que Jésus est le législateur souverain de la nouvelle Alliance, approuve d'une manière absolue son enseignement, et ordonne à tous de lui obéir comme à un maître tout-puissant et à un docteur infaillible.

Quand ils virent Notre-Seigneur disparaître dans la nuée et qu'ils entendirent la voix divine, les trois disciples sentirent redoubler leur effroi. Se jetant à terre, ils se couvrirent le visage avec leurs mains, sans oser regarder autour d'eux. Ils étaient depuis quelque temps dans cette position, lorsque Jésus, s'approchant d'eux, les toucha doucement et leur dit : « Levez-vous; ne craignez pas. » Regardant alors avec timi-

1. Ex., XVI, 10; XIX, 9, 16; XXIV, 15-16; XXXIII, 9; XL, 32; Lev., XVI, 2; Num., XI, 25; III Reg., VIII, 10. Etc.

2. Cette parole est mentionnée avec de légères nuances dans les trois récits. Nous venons de citer la rédaction de S. Matthieu. Nous lisons dans S. Marc : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez-le. » Dans S. Luc : « Celui-ci est mon Fils que j'ai élu; écoutez-le. »

3. Deut., XVIII, 15, 19.

dité dans toutes les directions, ils constatèrent que leur Maître était seul avec eux, sous ses traits habituels. Le phénomène de la transfiguration avait pris fin. Mais il demeura gravé en termes ineffaçables dans leur esprit, car saint Jean y fait visiblement allusion aux premières lignes de son évangile, lorsqu'il s'écrie, plein d'émotion : « Nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père [1]. » De son côté, saint Pierre en a résumé les principaux traits dans sa seconde épître [2]. « Ce n'est pas, dit-il, en suivant des fables ingénieuses, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais c'est après avoir été les témoins oculaires de sa majesté. Car il reçut de Dieu le Père honneur et gloire, lorsque la gloire magnifique lui fit entendre une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu; écoutez-le. Et nous avons entendu nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. »

C'est ici le cas de répéter une remarque que nous avons faite à l'occasion de plusieurs mystères humiliants de la vie du Sauveur. « A ses actes généreux d'abaissement volontaire correspondaient souvent, de la part de son Père céleste, des actes de glorification dont il était l'objet [3]. » A peine vient-il de se vouer ouvertement à la souffrance et à la mort, qu'il est transfiguré sur la montagne. Nous assisterons encore plus loin à des attentions divines du même genre [4].

En descendant de la montagne, Jésus notifia aux trois apôtres cet ordre formel, qui n'a plus lieu de nous surprendre, après toutes les explications qui ont été données de la nécessité du secret messianique : « Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts [5]. » A personne : pas même aux autres membres du collège apostolique. Le divin Maître savait que les témoins du mystère, exaltés par les merveilles qu'ils venaient de contempler, se seraient empressés de les raconter à d'autres : ce qui aurait fatalement contribué à

1. Joan., I, 14.
2. II Petr., I, 16-18.
3. F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de S. Luc.*, 2e éd., t. I, p. 536.
4. Voir en particulier Joan., XII, 27-28.
5. S. Luc omet ce détail, comme aussi l'entretien que Jésus eut ensuite avec les trois disciples sur le retour d'Elie. Cf. Matth., XVII, 9-13; Marc., IX, 8-12.

propager les idées fausses qui avaient cours au sujet du Messie, et à produire une surexcitation dangereuse parmi les foules. Tout inconvénient de ce genre disparaîtrait après la résurrection du Christ. Il y aurait même plutôt avantage à divulguer alors, dans l'intérêt de sa cause, les grandes faveurs qu'il avait reçues de Dieu. Une note des narrateurs nous apprend que l'ordre du Sauveur fut fidèlement exécuté. Cependant, continue saint Marc, les trois apôtres, toujours lents à croire et à comprendre, se demandaient quelle pouvait bien être la signification des mots : « lorsqu'il sera ressuscité d'entre les morts. » Évidemment, leur embarras ne portait pas sur le fait général de la résurrection des morts, qui était un dogme très précis du symbole israélite [1]; il concernait le fait particulier de la résurrection de Jésus. La résurrection suppose la mort; mais le Messie devait-il donc mourir, comme tous les autres hommes? Cette idée avait de la peine à pénétrer dans l'esprit des disciples, surtout après qu'il leur avait été donné de contempler le Christ dans un état si glorieux.

Sans oser interroger leur Maître sur ce point, car c'eût été lui manifester directement qu'ils doutaient de sa parole, Pierre, Jacques et Jean lui posèrent, le long du chemin, une question dont on saisit sans peine l'enchaînement logique avec la récente apparition d'Élie : « Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne d'abord? » D'abord : c'est-à-dire, avant le Messie lui-même, tout au moins avant sa manifestation victorieuse. En effet, comme il a été déjà dit plus haut [2], le retour du prophète Élie sur la terre a toujours vivement intéressé les Juifs, et le Talmud revient fréquemment sur ce point, qui se rattache, comme à une base solide, à un oracle très net du prophète Malachie [3]. Enlevé mystérieusement sur un char de feu [4], Élie a échappé jusqu'ici miraculeusement à la mort, car Dieu le tient en réserve pour un rôle important, qu'il

1. Bousset, *Die Religion des Judentums*, p. 280-288.
2. T. I, p. 231. Cf. Bousset, *op. cit.*, p. 220; Weber, *System der altsynagogalen palästinischen Theologie*, p. 337-339.
3. Mal., IV, 5-6. Cf. Eccli., XLVIII, 9-10. Les Juifs modernes ne s'occupent guère moins d'Élie que leurs ancêtres, car ils ont la ferme confiance que ce saint personnage les protège sans cesse, et qu'il assiste, quoique invisible, à leurs cérémonies religieuses et à toutes leurs fêtes de famille. Voir Coypel, *Le judaïsme*, p. 102, 229; Stauben, *Scènes de la vie juive en Alsace*, p. 96.
4. III Reg., II, 11.

jouera lors du second avènement du Messie. Mais les apôtres n'étaient pas capables alors de distinguer entre le premier avènement du Christ et le second. Il existait donc, à leurs yeux, une contradiction entre la scène dont ils avaient été témoins sur la montagne et l'enseignement des scribes concernant Élie. Le Messie avait fait son apparition dans la personne de leur Maître : de cela ils étaient sûrs. Le prophète Élie était venu le saluer respectueusement; mais pourquoi avait-il aussitôt disparu sans accomplir son rôle?

Jésus donna aux disciples l'éclaircissement qu'ils désiraient : « Il est vrai, leur répondit-il, qu'Élie doit venir, et qu'il rétablira toutes choses; mais je vous dis qu'Élie est déjà venu; et ils ne l'ont point connu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. C'est ainsi que le Fils de l'homme doit souffrir par eux, comme il a été écrit de lui. » Précieuse parole, qui jette une vive lumière sur un point jusqu'alors très confus. Le Sauveur déclare donc qu'il y a deux Élie très distincts : l'Élie proprement dit, celui que les apôtres ont contemplé naguère, et un Élie mystique, dont le premier sera le type. Le prophète Élie reviendra un jour, comme l'a prédit Malachie, et il travaillera à la régénération morale des hommes de la fin des temps. Le second Élie est déjà venu, et il ne diffère pas de Jean-Baptiste, dont il avait été annoncé dès avant sa naissance [1], qu'il précéderait le Christ avec l'esprit et la force d'Élie. Nous avons vu avec quelle fidélité mâle et généreuse il s'était acquitté de ses fonctions. Malheureusement, la grande masse des Juifs avait refusé de reconnaître en lui l'envoyé du ciel, et sa vie s'était achevée par le martyre. La parole « Ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu » est tragique dans sa simplicité. Jésus ne tardera pas à partager la destinée sanglante de son précurseur.

Cette fois, du moins, contre leur habitude, les disciples comprirent les paroles de leur Maître; saint Matthieu en fait positivement la remarque. Ils surent donc comment ils devaient concilier la disparition si prompte d'Élie avec le caractère messianique de Jésus. Mais la nouvelle allusion que le Sauveur venait de faire à sa passion leur échappa sans doute; en tout cas, ils la laissèrent passer sans la relever.

D'après une note spéciale de saint Luc, ce n'est que le lendemain de sa transfiguration que le Sauveur redescendit

1. Luc., I, 16-17.

de la montagne qui en avait été le théâtre [1]. En combinant ce trait avec un autre détail signalé plus haut, et fourni par le même évangéliste, « Ils étaient alourdis par le sommeil », on a souvent conjecturé que le glorieux mystère avait eu lieu pendant la nuit. Cette opinion, qui est assez vraisemblable, est confirmée par le fait, mentionné également par saint Luc, que Jésus fut transfiguré « tandis qu'il priait. » En effet, plusieurs passages des évangiles nous apprennent que le Christ choisissait volontiers les heures tranquilles de la nuit pour entrer ainsi en communication plus intime avec son Père, aux moments solennels de sa vie [2].

III. — GUÉRISON DU JEUNE LUNATIQUE. SECONDE ANNONCE OFFICIELLE DE LA PASSION. L'IMPOT DU DIDRACHME.

Lorsque Notre-Seigneur rejoignit ceux des apôtres qu'il avait laissés la veille au pied du Thabor ou de l'Hermon, il eut sous les yeux une scène bien différente de celle dont il venait d'être le héros glorieux. Là-haut, pendant quelques instants, le ciel s'était en quelque sorte confondu pour lui avec la terre. Redescendu dans la vallée des larmes et des souffrances, Jésus y contempla de nouveau le désolant spectacle des conséquences les plus terribles du péché. Nos lecteurs savent quel parti admirable Raphaël a tiré de ce contraste, dans son merveilleux tableau de la transfiguration. Tandis que la partie supérieure est consacrée à la glorification de Jésus [3], on voit en bas, au milieu des apôtres impuissants et d'une foule moqueuse, le jeune possédé qui s'agite violemment et dont les traits hagards, contractés,

1. Luc., IX, 37.
2. Cf. Marc., I, 35; VI, 46; XIV, 32; Luc., VI, 12; etc.
3. « Radieuse figure du Christ, illuminant le Thabor, suspendue en l'air et portée sur l'aile de Dieu; puis les trois disciples éblouis, terrassés par la lumière qui émane du visage et des vêtements du Fils de l'homme, vision glorieuse qu'Élie et Moïse peuvent seuls contempler... La tête du Christ fut le suprême effort du génie de Raphaël. Après l'avoir achevée, il ne toucha plus les pinceaux, et la mort vint le frapper en ce moment. » Charles Blanc, *Histoire des peintres, École italienne : Raphaël*, p. 31-32.

livides, font davantage encore ressortir la beauté de la physionomie divine du Sauveur [1].

En s'approchant, Jésus vit donc ses neuf apôtres entourés d'une multitude considérable, et de scribes qui discutaient avec eux. La foule aussi aperçut promptement le divin Maître, qu'elle était venue chercher jusque dans ces parages écartés. Déçue de ne l'avoir pas trouvé, elle attendait impatiemment son retour. Saint Marc décrit en ces termes, surprenants à première vue, l'impression qu'elle éprouva et la manifestation à laquelle elle se livra : « Toute la foule, voyant Jésus, fut saisie de frayeur, et étant accourus, ils le saluaient.» Ces détails ne sont-ils pas contradictoires? Comment expliquer cet effroi extraordinaire, si vivement remplacé par un élan de vive affection? On a dit quelquefois, pour l'expliquer, qu'il était dû à la surprise causée par l'arrivée inopinée du Sauveur. Mais ce motif ne rend pas suffisamment compte de l'emploi, par saint Marc, d'une expression très énergique, qui désigne un véritable effroi [2]. Ne vaudrait-il pas mieux supposer, avec divers interprètes anciens et modernes, qu'il restait, sur le visage du Christ, quelques traces de la gloire divine qui l'avait récemment illuminé? Assurément, ce n'était pas un reflet semblable à celui dont avait autrefois resplendi la physionomie de Moïse, lorsqu'il descendit du Sinaï [3], puisque Jésus voulait que le mystère de sa transfiguration demeurât caché. C'était du moins comme une irradiation qui communiquait à ses traits un aspect plus céleste, nouveau pour ceux qui le contemplaient alors.

En face de Jésus, le sentiment de la crainte ne pouvait pas être de longue durée pour ceux qui éprouvaient à son égard une affection sincère. Sa bonté, son affabilité prenaient bientôt le dessus, et chassaient au loin les impressions de crainte. Aussi avons-nous vu la multitude qui l'attendait, s'élancer à sa rencontre avec une touchante familiarité. Son arrivée ne pouvait pas être plus opportune. Il engagea le premier la

1. La guérison du jeune « lunatique », ainsi qu'on le nomme d'après une expression employée par S. Matthieu (voir plus bas), est racontée par les trois synoptiques : Matth., XVII, 14-17; Marc, IX, 9-26; Luc, IX, 37-44, tandis que S. Matthieu se contente d'une simple esquisse, S. Marc dépeint si dramatiquement les faits, qu'il doit les avoir entendu raconter par S. Pierre. S. Luc se tient entre les deux autres narrateurs.

2. Ἐξεθαμβήθησαν. La Vulgate a deux verbes distincts pour traduire ce mot grec : *Stupefactus est (populus) et expaverunt.*

3. Ex., XXXIV, 29, 35.

conversation, en demandant aux assistants, sans s'occuper des scribes : « Pourquoi discutez-vous avec eux, » c'est-à-dire, avec les apôtres? La réponse à cette question fut donnée par un homme qui, sortant de la foule et s'agenouillant devant Jésus, lui fit d'une voix que l'émotion rendait forte et vibrante [1], ce lamentable récit : « Maître, je vous en prie, jetez un regard sur mon fils, car il est mon unique enfant. Je vous l'ai amené, il est au pouvoir d'un esprit muet [2], et en quelque lieu que celui-ci le saisisse, il le jette à terre, et l'enfant écume, grince des dents et devient raide. J'ai dit à vos disciples de le chasser; mais ils ne l'ont pu. »

Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était là une description très exacte, en termes propulaires, d'une épilepsie de la dernière gravité [3], sur laquelle s'était greffée la possession diabolique. N'ayant pas trouvé Jésus, le pauvre père avait prié les apôtres de délivrer son fils, car il savait sans doute que, pendant leur prédication à travers la Galilée, leurs exorcismes avaient été accompagnés d'un plein succès [4]. Ils avaient immédiatement accédé à son désir; mais sans succès, car le démon avait résisté victorieusement à toutes leurs sommations. Témoins de la scène, les scribes, que nous trouvons presque toujours, en qualité d'espions, au milieu des foules qui entouraient le Sauveur, avaient ressenti une joie maligne de l'échec des apôtres. Ils avaient aussitôt entamé avec ceux-ci une discussion publique, soulignant devant tous ceux qui étaient présents leur impuissance humiliante, afin de les discréditer, eux et leur Maître. Naturellement, les disciples se trouvaient en mauvaise posture, et ne pouvaient rien répondre.

Mais voici que Jésus arrive à point nommé pour masquer leur défaite. Il donna d'abord un libre cours à son indignation

1. S. Matth. : ἐβόησεν, Vulg., *exclamavit*, « il cria ».

2. C'est-à-dire : qui le rend muet ; sourd aussi, d'après la suite de la narration.

3. Tous les symptômes sont nettement marqués. Cf. Knur, *Christus medicus?* p 38-39. Aux temps anciens, le médecin Celsus, *Med.*, III, 230 (*De morbo comit.*, 3), donnait ce diagnostic analogue : *Homo subito concidit, ex ore spumæ moventur,... interdum tamen, cum recens est (morbus), hominem consumit.* Pour désigner la maladie, S. Matthieu emploie ici l'expression σελήνιάζεται (Vulg., *lunaticus est*), par laquelle on désignait, dans l'antiquité, l'épilepsie et d'autres effets morbides du même genre, qu'on attribuait, en tout ou en partie, à l'influence de la lune, les crises périodiques du mal coïncidant plus ou moins avec les phases diverses de cet astre.

4. Marc., VI, 12-13.

en s'écriant, justement irrité : « O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous souffrirai-je? » Sur qui retombait ce grave et trop légitime reproche? Sur toute l'assistance en général, car, dans cette circonstance, les scribes, la multitude, le père de l'enfant, les disciples eux-mêmes — Jésus le leur dira en particulier dans un instant — avaient fait plus ou moins preuve d'incrédulité. D'ailleurs, tous ceux auxquels Jésus s'adressait alors ne représentaient que trop bien la masse incrédule du peuple juif. Quelle peine aiguë ces paroles ne supposent-elles pas dans le cœur de Jésus! Ces épithètes sévères, ce double « Jusques à quand [1], » témoignent d'une profonde tristesse, d'une sorte de lassitude, comme s'il eût souhaité, par moments, que sa tâche fût achevée ici-bas, et que l'heure fût venue pour lui d'aller jouir au ciel de la paix et du repos, après tant d'ennuis et d'ingratitudes de la part de ceux qu'il était venu sauver au prix de si grands sacrifices.

Dominant sa tristesse, il reprit : « Amenez-moi l'enfant. » Celui-ci était demeuré à quelque distance, sous bonne garde. Lorsqu'on l'eut conduit auprès du Sauveur, le démon manifesta sa rage par une crise violente, que Jésus toléra pendant quelques instants. Le malade, jeté à terre, se roulait en écumant, secoué par d'affreuses convulsions.

Cependant le thaumaturge, avec un calme royal, demandait au père du démoniaque : « Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive? » Il posait cette question, non pas, puisqu'il savait toutes choses, à la manière d'un médecin qui désire être renseigné au sujet d'un malade auprès duquel il a été appelé, mais en ami, pour manifester de l'intérêt à cet homme si éprouvé, et pour exciter sa foi encore si faible. Il reçut une douloureuse réponse, qui complétait la description déjà faite par le père : « Cela lui arrive depuis son enfance, et l'esprit (mauvais) l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr [2]; mais, si vous pouvez quelque chose, secourez-nous, ayez pitié de nous. » Quoique le mal fût habituel, il avait ses alternatives de calme relatif et de crises

1. Le *Quousque tandem* du Sauveur, a-t-on dit (Swete, *The Gospel according to St. Mark*, p. 186).

2. Un autre médecin de l'antiquité, Cælius Aurelianus, écrivait aussi à propos de l'épilepsie (*De morbo comit.*, I, IV, 68) : *Alii... publicis in locis cadendo fœdantur, adjunctis etiam externis periculis,... loci causa præcipites dati, aut in flumina vel mare cadentes.*

effrayantes, pendant lesquelles des dangers de toute sorte menaçaient le malheureux possédé. « Secourez-nous, ayez pitié de nous! » Le suppliant parle au pluriel, car le malheur de son fils l'atteignait lui-même en plein cœur. Mais les mots « Si vous pouvez quelque chose, » prononcés on devine avec quelle profonde détresse, témoignent d'une grande imperfection dans la foi de ce malheureux. Peut-être était-il venu plein de confiance; mais l'insuccès des disciples avait dû le décourager en partie. Qu'on aimerait l'entendre dire avec le lépreux : « Si vous voulez, vous pouvez... [1] » Il avait beaucoup à faire pour s'élever à cette hauteur. Afin de lui répondre avec plus de force, et de lui mieux montrer ce qu'il y avait d'imparfait dans ses sentiments, Jésus lui emprunta quelques-unes de ses paroles : « Si tu peux! (Mais) tout est possible à celui qui croit [2]. » Le divin Maître reprendra bientôt, sous une autre forme, cette promesse de la toute-puissance accordée par Dieu à la foi, lorsque celle-ci se manifeste dans toute sa perfection. Frappé d'un tel langage, le père de l'enfant s'écria, profondément ému, et versant des larmes [3] : « Je crois, Seigneur; aidez mon incrédulité. » Humble aveu et touchante prière. En réalité, il croyait que Jésus était capable de guérir son fils; mais quelques ombres de doute traversaient son esprit, et il conjurait Notre-Seigneur de les dissiper, et de rendre ainsi sa foi entièrement conforme à ses propres désirs.

La scène était dramatique. Elle s'était passée à quelque distance de la foule. Mais, comme celle-ci se rapprochait, dans l'attente anxieuse de ce qui allait se passer et ne voulant rien perdre de l'incident, Jésus se hâta d'accomplir le miracle, pour détourner de lui tous ces regards curieux. Avec l'accent de la menace et d'une autorité souveraine à laquelle rien ne doit résister, il fit cette sommation à l'esprit mauvais qui était la cause de tant de souffrances physiques et morales : « Esprit sourd et muet, je te l'ordonne [4], sors de cet enfant et ne rentre pas en lui. » Contraint d'obéir, le démon, avant de prendre une fuite honteuse, excita une dernière convulsion dans les membres de sa victime, qui poussa un cri stri-

1. Matth., VIII, 2.
2. Telle est ici la leçon la mieux garantie, au lieu de « Si tu peux croire. »
3. Ce dernier trait est omis par un certain nombre de manuscrits du second évangile.
4. Dans le grec, le pronom ἐγώ est fortement accentué.

dent et tomba aux pieds du Sauveur, inerte comme un cadavre. « Il est mort, » s'écrièrent de nombreux spectateurs. Mais Jésus, ayant pris l'enfant par la main, le releva et le rendit à son père entièrement guéri, de même qu'autrefois il avait rendu à la veuve de Naïm son fils plein de vie.

Les témoins de cet éclatant prodige furent saisis d'admiration, comme le dit saint Luc en un langage très expressif : « Tous étaient frappés de la grandeur de Dieu, et ils admiraient toutes les choses que faisait Jésus. » Alors, en effet, encore plus que de nos jours, une cure accomplie en de pareilles conditions était regardée comme un miracle incontestable. « Guérir un épileptique, écrivait un médecin contemporain [1], le guérir tout d'un coup, nous savons ce que cela signifie, nous qui nous efforçons d'obtenir des guérisons de ce genre au moyen du bromure,... et qui sommes satisfaits lorsque, après un traitement qui a duré des mois, des années, nous voyons l'intensité du mal diminuer, sans garantie d'avoir empêché la décadence intellectuelle. » Et n'oublions pas que, dans le cas présent, il n'y eut pas seulement la guérison d'un mal physique, mais en même temps l'expulsion du démon, dont la présence rendait l'épilepsie plus grave et plus cruelle.

Ce double miracle eut son petit épilogue, simplement indiqué par saint Marc, et raconté plus complètement par saint Matthieu [2]. Jésus étant entré dans une maison voisine, les apôtres, qui l'y avaient suivi et qui ne pouvaient comprendre le motif de leur insuccès, lui demandèrent en toute simplicité : « Pourquoi n'avons-nous pas réussi à chasser ce démon ? » Il ne leur est pas venu à la pensée que le blâme adressé par leur Maître à la « génération incrédule et perverse » pouvait les concerner aussi. Jésus leur dévoila clairement la vraie raison de leur défaite, car il importait qu'ils la connussent, pour ne pas s'exposer à en subir d'autres à l'avenir. « C'est, répondit-il, à cause de votre incrédulité [3]. » Ce n'est pas que les disciples qui avaient essayé d'exorciser le jeune possédé eussent été incrédules dans le sens strict ; mais ils n'avaient pas apporté à cet acte le sentiment de foi robuste qui arrache en quelque sorte les miracles à Dieu. « Car, en vérité, je

1. Knur, *Christus medicus?* p. 40.
2. Matth., XVII, 18-20 ; Marc., IX, 27-28.
3. Quelques documents anciens ont transformé à tort l'ἀπιστία en ὀλιγοπιστία (« peu de foi »).

vous le dis, continua Jésus, si vous aviez une foi (simplement grosse) comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne (Jésus fit alors un geste dans la direction du mont sur lequel il venait d'être transfiguré) : Transporte-toi d'ici là (nouveau geste du divin Maître), et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible. Mais cette sorte (de démon) ne se chasse que par la prière et le jeûne. »

Les apôtres connurent alors très explicitement les deux motifs pour lesquels ils n'avaient pas réussi à guérir le jeune possédé. Le premier venait d'eux-mêmes, et consistait dans la faiblesse de leur foi. Le second provenait de ce que le démon auquel ils avaient eu affaire appartenait à une classe particulièrement puissante de la hiérarchie infernale; il était de ceux qu'on ne peut dompter qu'en recourant à la prière et au jeûne, à l'union plus intime avec Dieu et à la pénitence, ces deux moyens qui communiquent à l'exorciste une force surhumaine.

Mais quelle magnifique et étonnante promesse Jésus fait aux siens, non seulement ici, mais encore dans un autre passage du premier évangile [1]! Le contraste est tellement grand entre un grain de sénevé [2] et une montagne comme le Thabor, à plus forte raison comme l'Hermon! Mais une foi vive est un levier tout puissant, irrésistible, et les annales des premiers siècles de l'Église racontent qu'elle a réellement accompli des prodiges analogues à celui que le Sauveur vient de décrire [3]. Il est vrai qu'« elle fait rarement usage de ce pouvoir que Jésus lui a concédé, car elle comprend que les occasions où elle doit l'exercer prudemment, sans paraître tenter Dieu, ne se présentent pas tous les jours. Elle n'en use que sous l'influence des inspirations célestes, et seuls les vrais Saints osent la mettre en œuvre. Comme on l'a dit avec esprit, le Sauveur, en parlant ainsi, n'a pas donné au premier venu le droit de bouleverser la géographie physique du globe terrestre [4]. » Toute métaphore et toute hyperbole mise à part il n'en demeure pas moins certain que « rien n'est impossible, » aux hommes de foi et aux hommes de prière.

1. Matth., XXI, 21. Voir aussi Luc., XVII, 6.
2. Voir la page 368.
3. Nous faisons surtout allusion au trait bien connu de la vie de S. Grégoire le Thaumaturge. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 23; S. Jean Chrysost., *Hom. in Matth.*, h. l.
4. L. Cl. Fillion, *L'évangile de S. Matthieu*, p. 344.

Notre-Seigneur ne tarda pas à quitter la région dans laquelle avaient eu lieu tant d'incidents remarquables, et, toujours accompagné de ses douze apôtres, à la formation desquels il se consacrait de plus en plus, comme le spécifie expressément saint Marc[1], il voyagea à travers la Galilée, rapidement, et, ce semble, en suivant de préférence les chemins écartés[2]. « Il voulait, » en effet, comme précédemment, lorsqu'il s'enfonçait jusque dans les régions de Tyr et de Sidon « que personne ne connût sa présence. » Plus que jamais, durant ces derniers mois de son ministère, il vivra dans la retraite. Aussi, en dehors de ses séjours à Jérusalem, le trouverons-nous désormais très rarement avec les foules, et encore ne sera-ce que pour de rapides instants.

C'est pendant ces courses solitaires qu'il réitéra clairement aux apôtres l'annonce de sa passion et de sa mort. « Vous, leur dit-il en insistant sur le pronom, mettez bien dans vos oreilles[3] ces paroles : le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes, et ils le feront mourir, et le troisième jour après sa mort, il ressuscitera. » Cette prédiction est substantiellement la même que celle qui avait suivi la confession de saint Pierre; mais elle entre moins dans le détail, car il n'y est question ni de Jérusalem ni du sanhédrin. Un trait spécial est mis en relief par les trois narrateurs : « Le Fils de l'homme sera livré[4] aux mains des hommes; » mains qui seront affreusement cruelles pour lui, et que David avait autrefois raison de redouter[5]. Livré par qui? Par le traître Judas, par les autorités juives, par les multitudes ingrates qui réclameront sa mort à grands cris. Mais il est possible aussi, comme le croient plusieurs interprètes à la suite d'Origène[6], que Jésus, en prononçant ces mots, ait pensé tout d'abord aux décrets éternels de son Père cé-

1. « Il enseignait ses disciples. » L'emploi de l'imparfait est très expressif.

2. On peut le conclure du verbe παρεπορεύοντο (Vulg., *prætergradiebantur*), « aller de ci de là, » qui est la leçon la plus autorisée du texte grec dans ce passage de S. Marc.

3. Ainsi dit le texte grec, dans cette formule par laquelle S. Luc introduit la prophétie. Locution très énergique, qui est adoucie par la Vulgate : *Ponite vos in cordibus vestris.*

4. Au temps présent dans le second évangile, « est livré, » tant le fait est certain et proche désormais.

5. I Par., XXII, 13.

6. *Tract. in Matth.*, h. l.

leste, qui l'avaient voué à la mort en vue de notre rédemption [1].

Cette fois, que feront les apôtres? Comprendront-ils un peu la désolante nouvelle à laquelle Jésus croyait nécessaire de les habituer? Oui, en un sens, car, remarque saint Matthieu, « ils furent vivement attristés, » sentant bien qu'elle présageait de grandes souffrances pour le Maître qu'ils aimaient tant. Cependant, leur état psychologique demeura au fond le même qu'à Césarée de Philippe. « Mais eux, dit saint Luc, ils ignoraient cette parole, et elle était voilée pour eux, de sorte qu'ils n'en avaient pas le sentiment, et ils craignaient de l'interroger à ce sujet. » Ils continuaient donc d'être aveuglés par leurs idées fausses et leurs beaux rêves relativement au royaume messianique, qu'ils se représentaient comme une institution de gloire et de bonheur sans ombres. Jésus, au contraire, malgré les saintes délices goûtées pendant sa transfiguration, n'a pas oublié la voie douloureuse du Calvaire, et il s'avance vers elle plein d'une intrépide vaillance. Mais pourquoi donc ses disciples craignaient-ils de l'interroger, comme ils l'avaient fait tout récemment, après la guérison du jeune lunatique et en tant d'autres occasions [2] ? Peut-être redoutaient-ils, instinctivement, d'obtenir des éclaircissements trop précis et trop douloureux ; ou bien ils ne voulaient pas s'exposer à peiner Jésus, comme l'avait fait Simon-Pierre lors de la première annonce de la passion. Du moins, la leçon ne fut pas entièrement perdue. Même jetée dans une terre ingrate, cette sainte semence finira par germer. Plus tard, à la lumière brillante des faits, les apôtres se souviendront de ces prédictions si précises, et leur foi en leur Maître et en son œuvre n'en sera que plus vivante.

Saint Matthieu a le monopole d'un petit épisode très instructif, qui se passa à Capharnaüm [3], lorsque Jésus y retourna après une absence qui paraît avoir été assez longue. Cet incident rentrait fort bien dans le plan du premier évangile, car il contient une excellente preuve du caractère messianique du Sauveur. A peine Jésus était-il de retour dans la ville, que les percepteurs d'un impôt spécial s'approchèrent de Pierre, qu'ils connaissaient de longue date, et lui dirent : « Votre

1. Rom., VIII, 32.
2. Cf. Marc., IV, 10; VII, 17; X, 10; etc.
3. Matth., XVII, 23-26.

Maître ne paie-t-il pas le didrachme? » Ainsi posée, la question indique à elle seule que ceux qui l'adressaient à Simon n'étaient pas les agents ordinaires du fisc, réclamant l'impôt au nom du tétrarque Antipas. Les « publicains » auraient certainement parlé sur un autre ton, et il est vraisemblable que l'évangéliste les aurait désignés par leur nom habituel. La formule « payer le didrachme » suffirait, du reste, pour montrer qu'il s'agissait d'un tribut sacré, imposé depuis l'époque de Moïse à tout Israélite âgé de vingt ans et au-dessus, pour subvenir aux frais du culte, autrefois dans le tabernacle, puis dans le temple de Jérusalem [1]. En effet, ce tribut consistait en un demi-sicle, monnaie juive qui équivalait précisément à un didrachme ou à une double drachme [2]. Aussi, à l'époque de Notre-Seigneur, le désignait-on d'ordinaire par le nom spécifique de « didrachme », dans les contrées habitées par les Juifs parlant grec [3].

Sans réfléchir, Pierre fit au collecteur de l'impôt sacré une réponse affirmative; ce qui suppose que Jésus s'était jusqu'alors acquitté régulièrement de cette dette, en conformité avec ses principes généraux, affirmés par lui en diverses rencontres [4]. Mais, lorsque le divin Maître se fut installé, avec les Douze, dans la maison qui lui servait de domicile à Capharnaüm [5], interpellant tout à coup leur chef, il lui posa cette question : « Que t'en semble-t-il, Simon? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens [6]? De leurs fils ou des étrangers? » La réponse était facile : « C'est des étrangers, » dit Pierre. Les étrangers représentent ici les sujets d'un royaume, par opposition aux membres de la famille royale. Jésus tira la conclusion évidente de son dilemme : « Les fils en sont donc exempts. » Il suit de là que le chef du collège apostolique s'était trop avancé, en déclarant que son Maître paierait l'impôt du sanctuaire. Il avait momentanément oublié que Jésus était « le Christ, le Fils du Dieu vivant, » et qu'après avoir accepté officiellement ces titres, il était, en vertu de sa double prérogative, dégagé de l'obli-

1. Ex. xxx, 31-32; IV Reg., xii, 4; Neh., x, 32-33.
2. Josèphe, *Ant.*, III, viii, 2, dit que, de son temps, le sicle juif correspondait à quatre drachmes attiques.
3. Josèphe, *Ant.*, XVIII, ix, 1; *Bell. jud.*, vi, 6; Dion Cassius, lxvi, 7, 2.
4. Cf. Matth., iii, 15; v, 17; viii, 4, etc.
5. Dans le grec : εἰς τὴν οἰκίαν, avec l'article.
6. La première des deux expressions désigne les droits de douane et de péage; la seconde, la cote personnelle.

gation de payer l'impôt sacré, qui, en réalité, était perçu pour son Père et pour lui-même. Néanmoins, puisque sa parole avait été imprudemment engagée par l'un des siens, Jésus va consentir à s'acquitter de ce tribut comme auparavant; car il ne voudrait pas causer de scandale, en faisant croire qu'il dédaignait le temple et ses cérémonies. Toutefois, c'est par un miracle qu'il se procurera la somme nécessaire; de la sorte, il mettra à l'abri sa dignité et ses droits un instant lésés. Il reprit donc : « Pour que nous ne scandalisions personne, va à la mer et jette l'hameçon, et tire le premier poisson qui montera, et, en lui ouvrant la bouche, tu trouveras un statère [1]; prends-le, et donne-le pour moi et pour toi. » C'est dans le même esprit d'obéissance et avec la même humilité, « pour accomplir toute justice, » que Jésus s'était présenté au baptême de Jean. Ici, cependant, il tient à revendiquer ses droits de Messie et de Fils de Dieu; car les paroles que nous venons de lire impliquent nettement son caractère messianique et son origine divine.

Saint Matthieu ne nous dit pas si Pierre exécuta l'ordre que lui avait donné son Maître. Cela est assez conforme à son genre comme écrivain. Au lieu de compléter ses récits, à la manière de saint Marc, il se contente des traits essentiels et abandonne le reste à l'intelligence de ses lecteurs [2]. Mais il n'est pas douteux que saint Pierre n'ait promptement et fidèlement obéi. Il est certain aussi que Jésus avait l'intention d'accomplir un véritable miracle, et que son ordre ne signifiait pas, comme on l'a trop souvent répété de nos jours [3] : « Va, prends assez de poissons pour que leur vente produise un statère, avec lequel tu paieras notre redevance sacrée. » Un franc rationaliste [4] n'a pas craint de le dire, « à moins de dénaturer complètement le récit de l'évangéliste, on ne parvient pas à faire disparaître le miracle. » Sans doute, il eût été facile de prendre dans la bourse de la petite communauté les quatre drachmes nécessaires, et il fallut bien le faire pour payer la redevance des onze autres apôtres; mais nous avons vu que Jésus, en se procurant par un prodige

1. Monnaie grecque d'argent, qui équivalait à quatre drachmes ou à deux didrachmes; de quoi payer l'impôt du temple pour deux personnes.
2. Matth., VIII, 1-4; IX, 2 (comp. Marc., II, 3-4; Luc., V, 18-19); IX, 10-13 (cf. Marc., II, 101-2); XI, 2-6 (cf. Luc., VII, 18-23); etc.
3. Les néo-critiques n'acceptent pas d'autre interprétation, c'est évident.
4. E. Reuss, *Histoire évangélique. Synopse*, p. 418.

l'argent dont il avait besoin, voulait attester d'une manière digne de lui ses droits messianiques. Voilà pourquoi, dans cette seule circonstance, il consentit à accomplir un miracle dans un but personnel [1].

IV. — COMMENT JÉSUS FAISAIT L'ÉDUCATION DES DOUZE.

Plusieurs des incidents qui précèdent ont montre jusqu'à quel point les apôtres étaient encore imparfaits, même après avoir été depuis si longtemps à une école toute divine. Leur Maître connaissait mieux que personne leurs imperfections, et il ne se lassait pas de lutter contre elles. Plus que jamais, il n'est pas inutile de le répéter, il va mettre à profit toutes les circonstances pour compléter leur éducation religieuse et morale. Nous trouvons groupées ici plusieurs de ses leçons. Furent-elles données en une seule et même occasion, à la manière dont nous les voyons réunies dans les récits des synoptiques, spécialement dans celui de saint Matthieu, qui est ici de beaucoup le plus complet? Cela n'est pas impossible en soi. Néanmoins, de graves commentateurs supposent que l'enchaînement de plusieurs d'entre elles est plutôt logique que chronologique. De fait, il est parfois assez difficile de l'établir d'une façon complètement satisfaisante [2]. Les devoirs des chrétiens les uns à l'égard des autres : telle est la pensée qui les unit entre elles.

La première de toutes est une leçon d'humilité [3]. Peu d'instants après l'épisode du didrachme [4], dans la maison de Capharnaüm où il était entré, Jésus posa tout à coup aux apôtres cette question, à laquelle ils ne s'attendaient guère :

1. En souvenir de cet incident, on a nommé l'un des poissons du lac *Chromis Simonis*. Voir Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 506-507. On a souvent affirmé, pour nier le miracle, qu'aucun poisson du lac ne pourrait tenir un statère dans sa bouche. M. Lortet dit au contraire que le *Chromis Petri* a « une gueule énorme comparée aux dimensions de son corps, » et qu'il y loge, au printemps, une grande quantité d'œufs ou de fretin, qu'il transporte partout avec lui.

2. Les néo-critiques exagèrent notablement, lorsqu'ils ne voient dans tout ce passage qu'une composition bigarrée et toute artificielle (J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, p. 323).

3. Matth., XVIII, 1-5; Marc., IX, 32-36; Luc., IX, 46-48.

4. « A cette heure, » lisons-nous dans la plupart des manuscrits grecs du premier évangile, comme dans la Vulgate. La variante « en ce jour » est peu garantie.

« Sur quoi discutiez-vous le long du chemin? » Lors de son récent voyage, probablement peu de temps avant de rentrer à Capharnaüm, il les avait laissés seuls pendant une partie du trajet, tandis qu'il marchait lui-même en avant, plongé dans la méditation et la prière. Maintenant, il désire qu'ils rendent compte de la discussion bruyante qui s'était engagée entre eux à un moment donné. Il n'ignorait point ce qui s'était passé, lui qui, fait observer saint Luc, « voyait les pensées dans leur cœur [1]; » mais il voulait, par cette interrogation soudaine, attirer davantage leur attention sur ce qu'il y avait eu d'imparfait dans leur conduite. La réflexion de saint Marc, « mais ils se taisaient, » est ici très éloquente. A la question du Maître, ils ne purent opposer qu'un silence embarrassé, confus, n'osant pas avouer ouvertement qu'ils avaient discuté pour savoir lequel d'entre eux aurait la première place dans le royaume terrestre du Christ, en qualité de vice-roi messianique. Une querelle d'ambition, de rivalité, de préséance, les préoccupait, alors que la croix du Sauveur était déjà dressée à l'horizon! Il est vrai que plusieurs faits récents, — entre autres, la promesse glorieuse faite à Simon, et la faveur spéciale, accordée à trois d'entre eux, d'accompagner Jésus pour une mission demeurée secrète, et aussi plusieurs paroles de leur Maître relatives à l'établissement de son Église, — avaient réveillé leurs préjugés.

Ils avaient donc un grand besoin d'une leçon d'humilité. Pour la rendre plus saisissante, Jésus lui associa un symbole des plus gracieux. Appelant un petit enfant qui se trouvait là [2], il le prit par la main et le plaça auprès de lui, à la place d'honneur. Puis il s'assit, serra dans ses bras cet enfant privilégié, et dit : « En vérité, à moins que vous ne vous transformiez, et que vous ne deveniez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Dans quelle erreur singulière les apôtres étaient donc tombés! Ils avaient ambitionné la première place dans le royaume du Christ, et voici qu'ils sont menacés d'en être exclus, s'ils ne reviennent à de meilleurs sentiments! En vertu du principe énoncé par

1. Cette clairvoyance surnaturelle est fréquemment signalée par les écrivains sacrés. Cf Marc., II, 8, [illegible], 20; Joan., II, 29; VI, 70, XIII, 10-11; XVI, 19; Act., I, 24, etc.

2. D'après une tradition qui ne remonte qu'au IXe siècle, et qui ne présente aucune marque sérieuse d'authenticité, cet enfant aurait été le futur S. Ignace d'Antioche.

Jésus, la vraie grandeur ne consiste point dans les honneurs ni dans la gloire, mais dans l'attitude d'humilité que les jeunes enfants savent si bien prendre, tant ils ont instinctivement conscience de leur petitesse.

Le Sauveur reprit, pour développer sa pensée : « C'est pourquoi quiconque se rendra humble comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même; car celui qui est le plus petit parmi vous est le plus grand. Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous. » Sous cette forme vivante et paradoxale, Jésus tirait les conséquences pratiques du principe qu'il venait d'établir. Ses disciples durent être encore plus confus, après avoir entendu ce langage, qui condamnait leurs sentiments ambitieux et qui dirimait leur controverse d'une manière si peu prévue. Ils comprirent sans doute que leur Maître ne faisait pas seulement allusion aux enfants proprement dits, qu'il aimait tant, mais aussi à toutes les âmes humbles et simples qui leur ressemblent[1]. Quel honneur Jésus témoigne ici à « ces petits », en certifiant que les accueillir avec bienveillance et leur rendre tous les services qu'inspire la vraie charité, c'est l'accueillir lui-même et lui faire du bien! C'est aussi, en quelque sorte, accueillir Dieu, son Père. Il n'était guère possible de donner une plus forte impulsion à l'humilité chrétienne, qui sait se mettre aux pieds de tous et au service de tous. Mais Jésus veut qu'elle soit surnaturelle dans ses actes, qu'elle agisse « en son nom[2], » par conséquent pour lui, auquel tous « ces petits » appartiennent.

A la leçon d'humilité succéda une leçon de tolérance, occasionnée par une question du disciple bien-aimé[3]. Jean proposa familièrement à Jésus un cas de conscience, à propos

1. Ce fait ressort de tout l'ensemble des quatre premières leçons groupées ici. Voir en particulier, surtout dans le texte grec, Matth., XVIII, 5, 6, 10; Marc., IX, 37, 42.

2. Dans le texte grec du Nouveau Testament, cette formule si expressive a des nuances multiples : ἐπὶ τῷ ὀνόματι (Matth., XVIII, 5; XXIV, 5; Marc., IX, 37; XIII, 6; Luc., IX, 48); ἐν τῷ ὀνόματι (Marc., IX, 38; Luc., IX, 49; Joan., XIV, 13); εἰς τὸ ὄνομα (Matth., XVIII, 20; Joan., I, 12; II, 23; Act., VIII, 16); ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος (Act., V, 41; IX, 16; XV, 26); διὰ τὸ ὄνομα (Marc., XIII, 13; Joan., XV, 21; Apoc., II, 3); ἕνεκεν τοῦ ὀνόματος (Matth., XIX, 29); etc. Cf. Geden, *Concordance*, p. 696-698.

3. C'est le seul endroit des évangiles synoptiques où nous le voyons jouer un rôle actif : Marc., IX, 37-40; Luc., IX, 49-50.

d'un incident récent, dont il avait été vraisemblablement le héros principal, avec son frère Jacques et peut-être quelques autres apôtres. « Maître, dit-il, nous avons vu un homme qui chassait les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne fait point partie de notre suite. » Jésus venait de recommander un accueil bienveillant fait « en son nom » aux petits et aux simples; c'est sans doute cette expression qui aura rappelé à Jean l'épisode qu'il signale. Sa conscience délicate était maintenant troublée, car il craignait d'avoir mal agi en se montrant si raide.

Notons en passant que le fait sur lequel porte l'allusion a une importance très réelle dans la vie du Sauveur. Il fallait que l'influence de Jésus eût atteint des proportions considérables en Galilée, pour que des hommes qui ne comptaient point parmi ses intimes se fussent mis, de leur propre mouvement, à utiliser son nom afin d'expulser les démons. C'était un sentiment de zèle qui avait dicté cette conduite aux apôtres, car ils avaient craint que son nom béni ne fût profané par des gens sans aveu, qui le mettraient au service de la superstition comme une formule magique [1]. Une impression de jalousie contribua-t-elle aussi à rendre plus sévère l'injonction intimée par les apôtres à celui qu'ils regardaient comme un intrus? Cela n'est pas impossible. N'avaient-ils pas, leur semblait-il, le monopole de pareils exorcismes, en vertu des pouvoirs que leur Maître leur avait expressément confiés?

Le Sauveur répondit : « Ne l'en empêchez pas; car il n'y a personne qui, après avoir fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre nous est pour nous [2]. Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, en vérité, je vous le dis, il ne perdra point sa récompense. »

Sans adresser de reproches directs à ses disciples, qui avaient cru bien faire et prendre sa défense, Jésus leur donne tort, et leur montre qu'ils ont agi avec étroitesse d'esprit dans le cas qui lui a été soumis. Il leur recommande donc, à l'avenir, une conduite plus large, des sentiments plus libéraux. Sa décision est fortement motivée. Dès lors que l'exorciste improvisé employait le nom du Christ pour accomplir

1. C'est ce qui eut lieu plus tard. Cf. Act., XIX, 13.

2. Telle est la vraie leçon, d'après S. Marc. On lit dans S. Luc : « Qui n'est pas contre vous est pour vous. » C'est la même pensée, exprimée avec une nuance.

une œuvre excellente en soi, il manifestait qu'il croyait à la puissance de ce nom, et qu'il avait une confiance réelle en celui qui le portait. Il était donc un disciple jusqu'à un certain point, et il n'y avait pas lieu de décourager un tel auxiliaire, car il n'était guère possible qu'il passât d'ici longtemps dans le camp des ennemis. Quand on était venu annoncer à Moïse que plusieurs Hébreux s'étaient mis à prophétiser, bien loin de céder aux instances de Josué, qui lui disait : « Mon seigneur Moïse, empêchez-les, » il s'écria, tout au contraire : « Es-tu donc jaloux pour moi? Plut à Dieu que tout le peuple de Jéhovah fût prophète ! [1] » Le grand législateur donnait alors une leçon analogue à celle de Jésus [2].

Jésus vient de promettre pour la seconde fois [3] une haute récompense à quiconque témoignerait, par un sentiment de foi, ne fût-ce qu'en lui offrant un verre d'eau pour se rafraîchir, de la bienveillance aux « petits » qui lui sont chers. Par contraste, dans un langage d'une énergie étonnante, il manifeste son indignation contre tous ceux qui, par leurs paroles ou par leurs exemples, commettraient le crime de porter au mal ces âmes pures et délicates [4]. « Si quelqu'un, reprit-il, scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le plongeât au fond de la mer. » Le Sauveur fait ici allusion à un genre particulier de supplice, alors en usage dans le monde gréco-romain, qui consistait à lancer dans la mer celui qui y avait été condamné. Pour que le corps s'enfonçât dans les eaux et y demeurât, on attachait une grosse pierre au cou du supplicié [5]. Nous avons dit ailleurs que les Juifs employaient, pour moudre le blé nécessaire à leur pain quotidien, des moulins à bras, composés de deux meules qu'on faisait tourner l'une sur l'autre. Mais on se servait aussi parfois de moulins beaucoup plus considé-

1. Num., XI, 27-29.
2. Nous avons rencontré plus haut une parole du divin Maître qui semblerait, à première vue, contredire l'assertion « Celui qui n'est pas contre nous est pour nous ». Jésus disait alors, d'après S. Matthieu, XII, 30, et d'après S. Luc, XI, 23 : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Mais la contradiction n'est qu'apparente. Les deux propositions, sous leur forme absolue, aboutissent au même enseignement, à savoir, qu'il n'est pas possible de demeurer neutre à l'égard du Christ. On doit prendre parti ou pour lui ou contre lui.
3. Voir Matth., X, 42.
4. Matth., XVIII, 6-7; Marc., IX, 41.
5. Suétone, *Aug.*, 62.

rables, qui étaient mis en mouvement par des ânes ou par des chevaux [1]. C'est à ces meules de fortes dimensions que le Sauveur fait ici allusion. Ainsi donc, plutôt que de causer la perte éternelle d'une âme, mieux vaudrait mourir d'une mort affreuse, impitoyable.

Le divin Maître dit encore, à la pensée des maux irréparables qui devaient être, même dans son Église, le triste résultat du scandale : « Malheur au monde à cause des scandales! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive! » Son émotion vibre encore dans ses paroles, dans ce double *Væ*, « Malheur! » dont le premier est un cri de compassion, tandis que le second contient une terrible menace. Le scandale est nécessaire, non pas d'une manière absolue, mais d'une manière relative, le monde étant ce qu'il est, corrompu et corrupteur tout ensemble, rempli d'embûches à chaque pas qu'on y fait; nécessaire aussi à cause de la faiblesse et des propensions de notre nature déchue. C'est dans le même sens que saint Paul parlera plus tard de la nécessité des hérésies [2]. Mais comme cette nécessité morale laisse intacte la liberté individuelle, ceux qui scandalisent leurs frères, spécialement les enfants et ceux qui leur ressemblent, demeurent entièrement responsables de leurs œuvres perverses.

A côté du scandale « donné », il y a le scandale « reçu », suivant la distinction établie par les théologiens. Jésus ajouta donc, pour montrer avec quel soin un chrétien doit éviter les occasions prochaines qui pourraient l'entraîner au mal :

Si ta main te scandalise, coupe-la; il vaut mieux pour toi entrer manchot dans la vie, que d'aller, ayant deux mains, dans la géhenne, dans le feu inextinguible, là où leur ver ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas. Et si ton pied te scandalise, coupe-le; il vaut mieux pour toi entrer boiteux dans la vie éternelle, que d'être jeté, ayant deux pieds, dans la géhenne du feu inextinguible, là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas. Et si ton œil te scandalise, arrache-le; il vaut mieux pour toi entrer borgne dans le royaume de Dieu, que d'être jeté, ayant deux yeux, dans la géhenne du feu, là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas [3].

1. On en a découvert des spécimens en Palestine, en Grèce, en Italie, etc. Voir L. Cl. Fillion, *Atlas archéologique de la Bible*, pl. XXI, fig. 1-3; pl. XLIII, fig., 1, 3, et Ovide, *Fast.*, VI, 318.

2. I Cor., XII, 19.

3. Matth., XVIII, 6-9; Marc., IX, 41-47. C'est la rédaction de S. Marc que nous avons citée.

Déjà le Sauveur avait fait entendre ces graves avertissements dans le Sermon sur la montagne [1]. Il les reproduit ici, mais avec des développements et des nuances qui les rendent encore plus impressionnants. C'est ainsi qu'à côté de la main et de l'œil qu'on doit être prêt à amputer, ou à arracher héroïquement, si l'on redoutait que celle-là ne commette de mauvaises actions, et que celui-ci ne se repaisse de convoitises coupables, il ajoute le pied, qui pourrait conduire au péché. Ici comme précédemment, ces organes du corps humain figurent donc tout ce qui, en nous-mêmes et au dehors, serait capable de nous séduire, et de nous séparer de Dieu. Il faut traiter ce qui nous scandalise gravement, quelque attachés que nous y soyons, quelque nécessité que nous croyions en avoir, comme on traite des membres gangrenés, qu'on n'hésite pas à sacrifier, pour sauver tout le corps.

Le lecteur aura été frappé du rythme cadencé de tout ce passage, du parallélisme qui correspond à chacun des organes corporels, cités par le Sauveur, de l'opposition établie entre « la vie, » « la vie éternelle » dont jouiront les élus auprès de Dieu au sortir de ce monde, et « la géhenne, » « la géhenne du feu inextinguible, » destinée aux damnés [2]. Le refrain qui termine, dans la Vulgate et dans un nombre considérable d'anciens documents, chacune des descriptions terribles du Sauveur, « là ou leur ver ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas, » produit aussi un effet très impressionnant. Cependant il est possible qu'il n'ait été prononcé qu'une seule fois, comme conclusion de la menace, car d'importants manuscrits grecs le mentionnent seulement à la fin de l'alinéa consacré à l'œil qui scandalise. Il est emprunté au livre d'Isaïe [3]. Le prophète, contemplant en esprit le châtiment des ennemis de Jéhovah, et les voyant semblables aux morts qui jonchent un champ de bataille, s'écriait : « Quand on sortira, on verra les cadavres des hommes qui m'ont offensé. Leur ver ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra pas, et leur vue dégoûtera toute chair [4]. » Dans ce feu inextinguible, les Pères voient les flammes éternelles de l'enfer, et, dans le

1. Matth., v, 29-30.
2. Nous avons expliqué autrefois l'origine de la signification du mot *géhenne*. Voir la p. 259.
3. Is., LXVI, 24.
4. On rencontre des images semblables aux livres de Judith, XVI, 20-21, et de l'Ecclésiastique, VII, 19.

ver rongeur qui ne meurt pas, l'image du remords qui torturera à jamais les damnés [1].

Du scandale, dont il venait de parler avec tant d'éloquence, Jésus, ayant toujours auprès de lui l'heureux enfant qui servait en quelque sorte de modèle et de démonstration, passa très naturellement au prix des âmes. Saint Matthieu nous a seul conservé cette autre leçon, ainsi que la suivante [2]. « Gardez-vous, reprit le bon Maître, de mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu. » En quelle haute estime ne doit-on pas tenir ceux que Dieu lui-même a honorés au point de donner à chacun d'eux, comme guide et gardien perpétuel, un des anges glorieux et bienheureux qui forment sa cour? ceux que, de son côté, le Fils de l'homme, le Messie, a aimés jusqu'à revêtir leur humble nature, pour se sacrifier afin de les sauver [3].

1. D'après la rédaction de S. Marc, à la suite des réflexions de Jésus relatives au scandale, on lit encore les lignes suivantes : « Car tous seront salés par le feu, de même que toute victime est salée avec le sel. Le sel est bon; mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Ayez du sel en vous, et ayez la paix entre vous. » La pensée du Sauveur est assez énigmatique dans ce passage; aussi a-t-elle reçu de nombreuses interprétations. Voir les commentaires du P. Knabenbauer, de Schanz, du P. Lagrange, etc. La première phrase peut signifier que les hommes étant tous coupables, ils doivent tous passer d'une manière ou de l'autre par le feu : ce sera par celui de l'enfer, si ce n'est point par celui de la mortification volontaire qui écarte le péché et ses occasions. Nous avons déjà rencontré, au début du Discours sur la Montagne (Matth., v, 13; cf. Luc., xiv, 34), la parole qui concerne le sel affadi. Les mots « toute victime est salée par le feu » rappellent une ordonnance divine, Lev., ii, 13 (cf. Ez., xliii, 24), qui exigeait que les prêtres d'Israël missent un peu de sel sur toutes les offrandes liturgiques.

2. Matth., xviii, 10-14.

3. Les éditions critiques les plus récentes du texte grec (Tischendorf, B. Weiss, Westcott et Hort, H. von Soden, Nestle, etc.) suppriment les mots « Car le Fils de l'homme est venu sauver..., » qui sont omis par des manuscrits grecs importants et par plusieurs Pères. Ce serait un emprunt fait à Luc., xix, 10. Mais on les trouve en beaucoup d'autres manuscrits. Il est difficile de trancher ces sortes de questions d'une manière absolue. — A quelque opinion qu'on se range touchant l'authenticité de cette proposition, celle qui la précède est regardée à bon droit, par les exégètes et les théologiens, comme un *locus classicus* en faveur de l'existence des anges gardiens. Tel était le sentiment des Pères (voir Knabenbauer, *Comment. in evangel. S. Matthæi*, 2e éd., t. ii, p. 121-122), de même que c'était celui des Juifs contemporains de Notre-Seigneur Cf. Act., xii, 15; Bousset, *Die Religion des Judentums*, p. 317-318; Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien*, p. 212.

La dernière pensée que Jésus vient d'exprimer, celle du Fils de l'homme apportant le salut à toute l'humanité [1], il va la commenter éloquemment, sous la forme d'une de ses paraboles les plus célèbres, celle de la brebis perdue et retrouvée, qui peint au vif le dévouement inlassable du Bon Pasteur [2]. Nous la retrouverons plus loin, d'après le troisième évangile [3], dans un autre groupe de faits, car il n'est pas étonnant que le Sauveur l'ait répétée plusieurs fois, devant des auditeurs distincts.

Que vous en semble? Si un homme a cent brebis, et qu'une d'elles s'égare, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée? Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité, je vous le dis, elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. De même, ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'un seul de ces petits périsse.

Ce touchant petit drame s'explique de lui-même. Il aurait été difficile de mettre dans un plus haut relief la diligence exquise, généreuse, que le Christ met à sauver une seule âme, même lorsqu'elle s'est éloignée de lui par sa propre faute. Aucun effort, aucune fatigue ne lui coûte pour la retrouver. S'il abandonne momentanément les quatre-vingt-dix-neuf autres brebis de son troupeau pour aller à sa recherche, ce n'est pas qu'il n'aime chacune d'elles autant que celle-ci; mais il ne voudrait pas qu'elle périsse misérablement. D'ailleurs, il prend ses précautions pour que le reste du troupeau ne coure aucun péril pendant son absence, qui ne saurait être de longue durée, et il le laisse parmi les pâturages abondants des steppes. Il y a pourtant une ombre au tableau : « s'il la retrouve! » Cela n'est malheureusement pas certain, surtout dans l'application de la parabole; car la brebis représente des hommes doués de libre arbitre, entraînés par leurs passions, et qui persisteront peut-être malgré tout dans leur égarement.

La suite de l'entretien du divin Maître avec les apôtres concerne la charité à l'égard du prochain, sous deux aspects

1. « Sauver ce qui avait péri » ou qui était menacé de périr : vraie parole d'or, qu'on pourrait regarder comme la devise du Christ. Cf. Rom., XIV, 15; I Cor., VIII, 11; etc.
2. Matth., XVIII, 12-14.
3. Luc., XV, 3-7.

divers : la correction fraternelle et le pardon des injures. Cette double leçon ne convient pas moins à l'ensemble des chrétiens qu'aux membres du collège apostolique. Et tout d'abord [1], quelle conduite devra tenir un disciple du Messie, lorsqu'il aura été gravement et injustement lésé par un autre chrétien?

Si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire soit réglée par l'autorité de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église; et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

Les règles tracées ici par Notre-Seigneur peuvent se résumer ainsi : grands ménagements pour les personnes, légitime sévérité pour les fautes. Elles recommandent à l'offensé trois démarches, dont l'ensemble forme une sorte de jugement en trois instances, et qui aboutiront, ou bien au repentir et à l'amendement du coupable, ou bien, s'il demeure réfractaire à toute exhortation fraternelle et à toute exhortation officielle, à son excommunication. En effet, la communauté chrétienne ne pourrait pas garder dans son sein, sans se déconsidérer elle-même ou sans un véritable péril pour ses membres, un faux frère qui refuserait d'obéir à des ordres légitimes. Elles le traitera donc comme les Juifs traitaient les païens et les publicains [2]. Cette dernière parole, si justement sévère, suppose que l'Église du Christ aura, dès ses débuts, alors même qu'elle ne sera encore qu'une petite communauté, et qu'elle conservera ensuite à tout jamais, le droit de retrancher de son sein, comme le faisait déjà la synagogue [3], ceux de ses membres qu'elle jugerait indignes. C'est en vertu de ce principe, que saint Paul prononça une sentence d'excommunication contre un chrétien de Corinthe, qui avait commis une faute très grave [4]. Quelle que soit, du reste, la sentence que l'Église aura cru devoir prononcer, Dieu la ratifiera du haut du ciel, comme l'ajoute le Sauveur, en

1. Matth., XVIII, 15-17.
2. Le langage du Sauveur a, dans ce passage, un coloris tout judaïque. Cf. Matth., V, 46-47; VI, 7; IX, 10-11; etc.
3. Joan., IX, 34. Cf. Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes*, 3e éd., t. II, p. 434-436.
4. I Cor., V, 3-5.

conférant à la société fondée par lui des pouvoirs judiciaires analogues aux siens [1].

En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel.

Ces pouvoirs illimités, qui concernent aussi bien le for extérieur que le for intérieur, c'est-à-dire, tout à la fois le droit de prononcer des sentences judiciaires et celui d'absoudre les péchés, ce n'est pas, cela va de soi, à la masse des fidèles qu'ils sont confiés, mais à ses chefs régulièrement institués. Si la formule qui les leur confère ressemble en partie à celle que Jésus avait employée pour établir Simon-Pierre chef suprême de l'Église, il va de soi pareillement qu'elle n'attribue qu'une juridiction subordonnée à l'autorité du pasteur suprême [2].

La promesse du Sauveur va s'élargir encore, pour communiquer aux chrétiens eux-mêmes, par la prière faite en commun, en son nom, une véritable toute-puissance.

Je vous dis aussi que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux [3].

« Deux ou trois : » la plus petite communauté possible, une société à peine ébauchée; et pourtant, Jésus se trouvera au milieu d'elle, lorsqu'elle sera réunie en son nom [4], pour procurer sa gloire; et comme il s'associera à ses prières, son Père ne pourra refuser de les exaucer pleinement [5].

A cet instant, Pierre, se rapprochant du Sauveur, lui proposa, comme l'avait fait le disciple bien-aimé, un cas de conscience pratique, qui nous a valu d'autres précieuses instructions, relatives au pardon des injures [6]. La correction fraternelle, sur laquelle avait porté l'un des derniers avis du

1. Matth., XVIII, 18.
2. Voir à ce sujet, Knabenbauer, *Comment. in Evangel. S. Matthæi*, 2e éd., t. II, p. 129-132.
3. Matth., XVIII, 19-20.
4. Dans le grec, cette fois : εἰς τὸ ὄνομα..., « pour mon nom. »
5. D'après les *Pirké Aboth*, III, 9, lorsque dix Juifs sont assemblés pour s'occuper de la Loi, Dieu se trouve parmi eux.
6. Matth., XVII, 21-35.

divin Maître, suppose dans l'offensé une grande générosité de cœur, puisqu'il doit être prêt à oublier tous les torts du prochain, si celui-ci reconnaît sa faute et en témoigne du regret. Mais que devra-t-on faire, s'il y a récidive de sa part? « Seigneur, demanda Pierre en ce sens, avec sa franchise accoutumée, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois? » En pareille circonstance, les rabbins de l'époque n'exigeaient que trois pardons successifs [1]. En doublant ce chiffre et en ajoutant une unité au nombre ainsi produit, Simon-Pierre croyait sans doute entrer largement dans l'esprit conciliant que recommandait son Maître. Mais il s'en fallait de beaucoup que cette concession fût suffisante, car Jésus répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois [2]. » Cela signifiait qu'un véritable disciple du Christ, doit pardonner indéfiniment, pardonner toujours sans se lasser.

Ce que Jésus venait d'affirmer dans le langage de l'arithmétique, il le précisa aussitôt dramatiquement, à l'aide d'une autre parabole saisissante :

C'est pourquoi le royaume des cieux a été comparé à un roi, qui voulut faire rendre leurs comptes à ses serviteurs. Et lorsqu'il eut commencé à faire rendre compte, on lui en présenta un qui devait dix mille talents.

Dix mille talents! Somme énorme, surtout pour l'époque. En effet, le talent n'était pas une monnaie courante, mais une monnaie idéale, dont on se servait dans les évaluations de numéraire, à la façon de nos cent mille francs et de nos millions [3]. S'il s'agit ici du talent attique, qui était alors, en ce sens, d'un usage universel dans tout l'empire romain et aussi en Palestine, il équivalait à environ 6.000 francs, de

1. *Bab. Ioma*, 86, 2. Ils prenaient pour base de leur décision, en vertu de leur exégèse mesquine, les passages Job, XXXIII, 29 et Amos, I, 3, 6, 9.

2. Le Sauveur prend le chiffre cité par Pierre, et le multiplie par 10; puis il multiplie encore par 7 le produit de cette première opération : = 490. C'est par erreur qu'on a traduit çà et là : « soixante-dix-sept fois. » Dans ce cas, les chiffres 70 et 7 auraient été unis par la conjonction καί.

3. Le « talent » (τάλαντον, *talentum*) était primitivement un poids, équivalant à peu près à 42 kilog. 533 grammes. Au point de vue monétaire, on distinguait le talent d'or et le talent d'argent. Ce dernier, dont il est question dans notre parabole, se subdivisait en 6.000 drachmes, et la drachme valait alors 0,87 centimes de notre monnaie.

sorte que 10 000 talents correspondraient à soixante millions. La somme serait double, s'il est question du talent hébreu. Aussi est-il évident que ceux que le roi de la parabole appela auprès de lui pour leur faire rendre leurs comptes n'étaient pas des serviteurs ordinaires, mais des ministres ou de grands banquiers, avec lesquels il avait des relations d'affaires.

Reprenons la suite de la parabole, qui devient de plus en plus vivante.

Mais, comme il n'avait pas de quoi les rendre, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, pour acquitter la dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le priait, en disant : Ayez patience envers moi, et je vous rendrai tout. Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit sa dette. Mais ce serviteur, étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers; et le saisissant, il l'étouffait, en disant : Rends-moi ce que tu me dois. Et son compagnon, se jetant à ses pieds, le priait, en disant : Aie patience envers moi, et je te rendrai tout. Mais il ne voulut pas; et il s'en alla, et le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il lui devait.

Les deux scènes, si différentes l'une de l'autre, sont admirablement décrites. De quelle manière le premier débiteur avait-il pu contracter envers le roi une dette de soixante millions de francs? Par des malversations peut-être, ou par de mauvaises opérations financières. Peu importe, d'ailleurs, pour le sens de la parabole. Plus la dette était énorme, plus le débiteur était insolvable, plus aussi éclate la munificence vraiment royale du créancier, qui, bien loin de châtier dans sa personne et dans sa famille son serviteur infidèle, comme la loi juive lui en donnait le droit [1], se laissa si facilement toucher par son appel passionné. Mais ensuite, comme l'on s'indigne avec le monarque, et comme l'on approuve sa sévérité, quand on voit celui qu'il avait traité avec tant de bienveillance, tenir une conduite si cruelle envers le collègue qui ne lui devait à lui-même que cent deniers, à peine quatre-vingt-dix francs! Il méritait, en effet, un châtiment digne de sa faute.

1. Lev., xxv, 39, 47; IV Reg., iv, 1. La loi romaine était très sévère aussi en pareil cas. Cf. Aulu-Gelle, XX, i, 4 et 7.

Les autres serviteurs, ayant vu ce qui était arrivé, en furent vivement attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne fallait-il donc pas avoir pitié, toi aussi, de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur.

L'application des principaux traits de cette parabole est tellement claire, que les apôtres n'eurent pas à prier Jésus de la faire pour eux. Le roi n'est autre que Dieu lui-même. Le serviteur qui doit dix mille talents, c'est l'homme, qui a tant offensé le Seigneur, et qui a ainsi contracté envers lui des dettes immenses, auxquelles il lui est absolument impossible de satisfaire. Mais le Père céleste, touché de sa misère, a daigné lui accorder la remise entière de sa dette. Le second débiteur, c'est le prochain. Nous avons souvent les uns à l'égard des autres quelques créances plus ou moins considérables; mais, comparées à ce que nous devons à Dieu, elles sont tout au plus dans la proportion de cent deniers à dix mille talents. Traités par le Seigneur avec tant de miséricorde, si nous refusons de remettre à nos frères les petites dettes que la fragilité humaine leur a fait contracter envers nous, si nous ne leur pardonnons pas promptement et généreusement leurs offenses, nous mériterons que les châtiments divins tombent sur nous avec une juste rigueur.

APPENDICES

I. — SAINT JEAN-BAPTISTE ET LES NÉO-CRITIQUES.

Le temps n'est plus où les critiques rationalistes se permettaient de comparer le précurseur, à cause de sa vie mortifiée et de sa prédication sévère, à un derviche musulman ou à un yogui de l'Inde [1]. En général, les théologiens libéraux comprennent mieux aujourd'hui et respectent davantage la personne de Jean-Baptiste, bien qu'ils rejettent tous, comme légendaires, les pages que saint Luc a consacrées à sa naissance [2]. Ils sont même portés à lui attribuer, relativement à Jésus, une influence morale qui n'a aucune base dans les récits évangéliques, et qu'il n'a certainement pas exercée. D'après eux, non seulement l'entrée en scène de Jésus a été la conséquence et le résultat de celle de Jean [3]; mais c'est ce dernier qui « a jeté dans l'âme de celui qui était plus grand que lui l'étincelle qui y mit le feu [4]. » Il était dans l'ordre, continue-t-on, que le fils de Zacharie fût « comme un ange du ciel » pour le fils de Marie, car la nature de celui-ci, plus délicate, devait forcément subir l'impression du caractère si fortement trempé de Jean [5]. » Le Christ aurait même passé un certain temps auprès de celui que l'on nomme son précurseur; bien plus, il se serait rangé parmi ses disciples proprement dits [6]. Un jour, cependant, Jésus crut devoir se séparer de Jean, dont il ne partageait pas les idées sur l'ascétisme et sur la manière d'entendre et de prêcher l'avènement du royaume de

1. Ce dernier rapprochement, particulièrement choquant, est dû à Ernest Renan, qui se piquait pourtant de délicatesse (*Vie de Jésus*, 1863, p. 95).
2. On y trouve, dit M. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 71, « les nuages de la légende qui décore. »
3. W. Hess, *Jesus von Nazareth, in seiner geschichtlichen Lebensentwicklung*, p. 11.
4. Heitmüller, *Jesus*, p. 91.
5. O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 103; Th. Keim, *Geschichte Jesu von Nazara*, t. I, p. 526-528.
6. Neumann, *op. cit.*, p. 79; Heitmüller, *Jesus*, p. 93, etc.

Dieu. Mais, tout en menant désormais une vie indépendante, il n'en conserva pas moins ce que son cousin lui avait donné de meilleur [1].

Essayerons-nous de réfuter longuement ces dires? C'est inutile, puisqu'ils sont ouvertement contredits par les textes mêmes sur lesquels on prétend les appuyer. Les évangélistes déterminent avec une parfaite netteté les conditions réciproques de Jean et de Jésus, et personne n'a le droit d'abandonner ces écrivains si sérieux, pour se livrer à des hypothèses imaginaires, qui faussent l'histoire véritable. Jésus était le Messie, et Jean son précurseur. Jean n'a rien eu à apprendre à Jésus, et le Sauveur, tout en s'éloignant de Jean pour remplir son rôle suréminent, n'a pas eu à lui adresser le moindre blâme; tout au contraire, comme nous l'apprendra la suite de notre récit. Mais il importait à la théorie rationaliste d'exalter Jean aux dépens de Jésus, comme aussi de déprimer Jean à son tour, en enlevant à son ministère tout caractère surnaturel. En effet, a-t-on dit, Jean-Baptiste ne songeait pas d'abord à se faire le prédicateur du Messie. Il ne s'était retiré au désert que pour y vivre seul avec Dieu, et pour attendre l'avènement du rédempteur. Mais le concours extraordinaire qui se fit bientôt autour de lui créa sa vocation. « Comme Isaïe, comme Jérémie, il se sentit appelé [2] : » ce qui revient à peu près à dire qu'il s'imagina que Dieu lui-même l'appelait.

A une époque qui n'est pas encore bien lointaine, l'école libérale rattachait volontiers Jean-Baptiste, comme aussi Jésus [3], à la secte des Esséniens, qui avaient une colonie dans le désert d'Engaddi, près de la mer Morte. Cette opinion, lancée par l'historien juif Graetz [4], et adoptée par de nombreux rationalistes [5], est à peu près complètement abandonnée aujourd'hui [6]. Elle ne s'appuie, du reste, que sur quelques ressemblances extérieures, — l'austérité et la pureté de vie, le baptême, l'esprit profondément religieux, — tandis qu'elle a contre elle de profondes divergences. Avant d'être envahi par les foules, Jean vivait dans la solitude; les Esséniens pratiquaient la vie commune. Ceux-ci portaient des vêtements blancs; la tunique de Jean était d'une étoffe rude et grossière. Jean se rattachait à l'ancien judaïsme et aux grands prophètes d'Israël; les Esséniens s'étaient mis presque complètement en dehors des pratiques de la religion juive. C'étaient là des différences essentielles.

1. Stapfer, *Jésus avant son ministère*, 2e éd., p. 145. Cf. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 11-12.
2. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 225. Cf. O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 89.
3. Voir le t. I, p. 547-548.
4. Dans sa *Geschichte der Juden*, t. III, p. 268.
5. Entre autres par E. Renan, *Vie de Jésus*, p. 97.
6. Elle a cependant trouvé un récent défenseur dans l'auteur de l'article « Essenes », publié par la *Jewish Encyclopedy*. Keim l'a savamment réfutée, *Geschichte Jesu*, t. I, p. 483-484.

II — LE BAPTÊME DE NOTRE-SEIGNEUR

Les néo-critiques acceptent généralement la réalité historique de cet épisode, du moins en ce qui concerne la cérémonie de l'immersion dans le Jourdain. Mais ils n'ont pas manqué d'écarter froidement du récit évangélique, comme inventées tardivement, les manifestations surnaturelles qui en constituent cependant la partie la plus importante. L'ouverture du ciel, la descente de l'Esprit Saint sous la forme d'une colombe, la voix du Père céleste : ces phénomènes ne peuvent avoir existé, assure-t-on, que dans « l'imagination échauffée » de Jésus [1], car la cérémonie de son baptême l'avait très vivement impressionné. Ce ne fut pas autre chose qu'une « vision intérieure [2], » racontée plus tard par le Sauveur à ses disciples, mais que ceux-ci traduisirent peu à peu par ces manifestations extérieures, de manière à en faire « un miracle démonstratif [3], » tandis qu'elles sont seulement « l'expression imagée des émotions dont l'âme de Jésus débordait. »

Nous avons dit ci-dessus que, d'après les documents évangéliques loyalement interprétés, les trois phénomènes furent extérieurs et sensibles. Saint Matthieu et saint Marc [4] disent en termes exprès que Jésus « vit » les cieux s'ouvrir et l'Esprit-Saint descendre; d'autre part, Jean-Baptiste a solennellement affirmé [5] qu'il avait vu, lui aussi, de ses propres yeux, cette seconde manifestation. Et rien, absolument rien n'indique qu'ils étaient alors l'un et l'autre dans un état de vision; tout fait supposer, au contraire, qu'ils étaient pleinement dans leur état normal [6].

1. O. Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker?* p. 41.
2. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 8. Cf. W. Hess, *Jesus in seiner Lebensentwicklung*, p. 11; etc.
3. A Réville, *ibid.*; Hess, *op. cit.*, p. 11-12. Usener, dans l'*Encyclopædia biblica* de Cheyne, t. III, col. 3348-3349, va encore plus loin. Selon lui, rien de particulier ne se serait alors passé dans l'âme de Jésus. Il construit tout un système à ce sujet : « Lorsqu'on fut arrivé, plus tard, à la conviction que Jésus était le Messie, ...on voulut démontrer qu'au moment de son baptême, il avait reçu l'onction du ciel, et qu'il était vraiment devenu alors le Christ de Dieu. On inventa donc la voix céleste entendue par Jésus; puis... le récit de ce prodige fut développé comme on le voit dans Luc et dans Matthieu. Plus tard encore, cela fut trouvé insuffisant, et on imagina l'épisode de la treizième année de Jésus (Luc., II, 41-51). Finalement, pour mieux prouver qu'il était Dieu, Fils de Dieu, on créa les récits de l'Enfance. Ainsi naquit l'histoire de la Nativité. » *On inventa, on imagina, on créa :* nous demandons simplement à nos lecteurs de quel côté se trouvent l'invention, l'imagination, la création. Où sont, en effet, les preuves de M. Usener et de ses collègues?
4. Matth., III, 16; Marc., I, 10.
5. Joan., I, 32 : τεθέαμαι, « j'ai contemplé. »
6. D'apres M. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 72-73, il n'y eut pas même de vision. Les phénomènes racontés par les evangélistes ne reprisenteraient pas autre chose que des « impressions » éprouvées par Jesus, lorsqu'il vivait dans la compagnie de Jean-Baptiste. La parole « Tu es mon

Admirons, en passant, l'attitude de ces rationalistes, qui prennent au sérieux et traitent comme historiques certains traits, visiblement légendaires, ajoutés par les évangiles apocryphes — entre autres, celui que nous avons cité à la page 42, d'après lequel Jésus serait venu au baptême de Jean, poussé par sa mère et ses frères, — et qui rejettent de parti pris, uniquement parce qu'ils sont miraculeux, des détails munis de tous les caractères d'authenticité. Preuve évidente qu'ils ont deux poids et deux mesures.

Strauss a fait [1], au sujet du baptême de Notre-Seigneur, une objection particulièrement odieuse. En se soumettant à ce rite, Jésus aurait fait l'aveu public de la culpabilité qu'il partageait avec les autres hommes, et il aurait regardé son immersion dans les eaux du Jourdain comme un moyen d'obtenir le pardon de ses fautes. Aujourd'hui, on n'ose pas reproduire en propres termes cette assertion sacrilège; mais on la répète parfois encore, en la mitigeant quelque peu. C'est ce que fait, par exemple, M. Neumann [2] : « Si nous considérons cet événement (le baptême) avec des yeux qui n'aient pas été gâtés par les théologiens, il nous dit que Jésus manifesta par là qu'une transformation intérieure était la condition du salut pour toute âme humaine. Lui aussi il voulait, à partir de cette heure, servir Dieu avec un surcroît de ferveur et avec une vigueur nouvelle... Assurément, il n'avait pas besoin d'une rupture avec le passé, comme Paul, Augustin et Luther (!). Sa piété et sa pureté étaient le parfum naturel de l'âme d'un héros que Dieu avait béni. Mais cela n'implique pas le sentiment d'être sans défaut, ni une pleine satisfaction de soi... Rien de ce qui est humain ne doit être étranger à un enfant des hommes. »

Nous avons prévenu cette objection, en disant que c'est de nos propres péchés que Jésus a bien voulu se reconnaître solidaire et se charger, en recevant le baptême du précurseur. Quant à lui personnellement, comme l'écrivait un théologien protestant [3], « si un trait caractérise sa vie et la distingue profondément de toutes les autres, c'est l'absence de tout remords et de tout besoin de pardon [4]. »

Ceux des néo-critiques qui se sont fait une spécialité de découvrir partout, dans les évangiles, des emprunts aux religions païennes de l'époque, allèguent ici un passage parallèle de la légende de Bouddha. Les parents du dieu indien voulurent un jour l'emmener au temple. Il hésita d'abord, car il se sentait supérieur à tous les autres dieux.

Fils bien-aimé » signifie qu'à cette époque « l'idée que Dieu est un père, que les hommes sont des frères, que la terre est une maison paternelle, devint pour lui une certitude. » Que diraient les néo-critiques, si les exégètes croyants se permettaient de pareilles violences à l'égard des textes?

1. *Das Leben Jesu kritisch bearbeitet*, 1835, t. I, p. 371-374.

2. *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 75-76. Cf. Giran, *Jésus de Nazareth*, p. 61.

3. F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de S. Luc.*, 2e éd., t. I, p. 236.

4. Ainsi qu'il a été dit plus haut, et comme nous aurons encore à le redire, la sainteté du Seigneur Jésus était absolue.

Il finit cependant par consentir, pour se plier aux coutumes existantes. « La foule ravie, s'écria-t-il, m'entourera d'hommages et du plus grand respect; dieux et hommes s'accorderont à dire : C'est lui seul qui est Dieu [1]. » Mais la ressemblance est si vague, que d'autres critiques, même parmi les plus libéraux, ne croient pas pouvoir tenir compte de ce prétendu parallélisme [2], et ils ont parfaitement raison.

La plupart des néo-critiques reconnaissent du moins avec nous que le baptême de Jésus a eu dans sa vie une importance très spéciale, qui fait de lui « un des points culminants de l'histoire [3]. » C'est en le recevant, disent-ils à l'envi, que le Sauveur, « déjà Fils de Dieu par la conscience intime de son union avec le Père céleste, eut l'intuition suprême de sa mission providentielle, et qu'il se sentit le Fils de Dieu, le Messie promis à Israël [4]. » Mais nous aurons à revenir plus loin sur ce thème, pour le traiter *ex professo*.

III. — LA TENTATION DE JÉSUS.

Elle n'aurait consisté aussi, au dire des critiques rationalistes, qu'en un travail subjectif, d'ailleurs très intense, dont son âme seule aurait été le théâtre. Les évangélistes exposent cet incident comme s'il avait eu une réalité extérieure; mais ils se sont trompés, et la faute en est à la tradition, dont « la tendance toute naturelle a été, ici comme ailleurs, de transformer en scène extérieure et en fait matériel ce qui a été surtout, et l'on peut dire uniquement, un phénomène intérieur que l'historien doit renoncer à décrire [5]. »

Avons-nous besoin de répéter qu'une telle interprétation est absolument arbitraire? Pour la tentation de Notre-Seigneur, comme pour son baptême, comme pour tous les autres événements de sa vie, la tradition a fidèlement transmis la vérité. Les soi-disant « tendances » n'existent que dans l'esprit des néo-critiques, qui les ont imaginées comme un argument facile à proposer, mais indémontrable. Nous nous en tenons donc au témoignage des évangélistes, qui ont manifestement l'intention, nos adversaires eux-mêmes en font l'aveu [6], de raconter un fait réel et tangible.

Les écrivains sacrés n'ayant pu connaître que par la bouche de Notre-Seigneur lui-même — saint Matthieu et saint Jean d'une manière directe; saint Marc et saint Luc indirectement, mais sûre-

1. Van den Bergh van Eysinga, *Indische Einflüsse auf evangelische Erzählungen*, p. 29.
2. Cf. C. Clemen, *Religionsgeschichtl. Erklärung des N. T.*, p. 245, 247; J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 281.
3. O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 100.
4. A. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 406-409.
5. Loisy, *ibid.*
6. A. Loisy, *op. cit.*, t. I, p. 418.

ment aussi — les détails de la tentation au désert, comment seront-ils tombés (eux-mêmes, et aussi la tradition qu'ils représentent) dans l'erreur qu'on leur reproche? A cette question, on fait parfois une réponse désespérée. Jésus aurait simplement fait une instruction à ses disciples sur la tentation en général, et sur la meilleure manière de lui résister; il se serait mis alors lui-même en scène, pour donner plus de force à son exhortation; ou bien, celle-ci aurait eu lieu sous la forme d'une parabole [1]. Dans les deux cas, les auditeurs du Christ auraient fait une étrange méprise, en donnant un corps à ce qui n'était qu'une image, et en introduisant dans la vie de leur Maître, comme une expérience personnelle, cette tentation compliquée. — Non, l'expédient est par trop maladroit.

On a donc cherché ailleurs. On s'est attaché de préférence à la rédaction de saint Marc, si condensée, où l'élément miraculeux est réduit à la présence du démon tentateur et des anges; et l'on a affecté de la regarder comme la seule authentique, sous prétexte qu'elle « représente certainement le thème primitif, sur lequel a travaillé ensuite l'imagination des pieux croyants [2]. » Mais nous avons vu que le récit de saint Marc n'a nullement la signification qu'on se plaît à lui attribuer. Il est extrêmement bref, parce que l'évangéliste n'a pas jugé à propos d'entrer dans les détails de l'épisode; il est obscur, à cause de sa brièveté même. C'est donc par les deux autres narrations que nous avons à le compléter.

« Tendances, » « imagination, » « réflexions dogmatiques : » mais est-il vraisemblable que les premiers chrétiens eussent osé d'eux-mêmes, si le fait n'était pas réel, soumettre le Messie, le Fils de Dieu, pour lequel ils nourrissaient tant d'amour et tant de respect, à l'épreuve humiliante de la tentation, et aller jusqu'à le placer entre les mains de Satan [3] ? De plus, comment la légende populaire aurait-elle inventé de toutes pièces un récit dont plusieurs néo-critiques admirent eux-mêmes [4], aussi bien que les exégètes croyants [5], l'art exquis, la parfaite psychologie, la belle gradation, la réserve délicate? Les réponses de Jésus surtout sont remarquablement appropriées aux suggestions du démon; tout le long du tableau, nous le voyons sous un jour entièrement digne de lui.

Malgré toutes les difficultés qu'ils soulèvent contre le caractère historique de la tentation du Sauveur, les néo-critiques admettent que les pages évangéliques qui la racontent contiennent au moins « un noyau de vérité. » Jésus a été tenté au désert : non toutefois avec l'apparat extérieur que décrivent saint Matthieu et saint Luc, ni même en vision, comme l'ont pensé, sans motif sérieux, Origène,

1. P. W. Schmidt, *Das Leben Jesu ausgelegt*, p. 244-246; etc.
2. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 13.
3. Cf. O. Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker*, p. 48.
4. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 231; O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 118.
5. Th. Zahn, *Das Evangelium des Matth. ausgelegt*, t. I, p. 148.

Théodore de Mopsueste et d'autres commentateurs anciens et modernes, mais d'une manière purement psychologique, dont on se croit capable, après de longs siècles, de reproduire toutes les phases, beaucoup plus compliquées que celles des récits sacrés. Ce fut pour Jésus, paraît-il, une « crise » terrible, car « des tempêtes agitèrent alors tout son être [1]. » Son âme connut « des drames intimes, » que l'on décrit à perte de vue, en des pages qui ne tardent pas à devenir fatigantes [2]. Les néo-critiques reprochent aux évangélistes d'avoir trop matérialisé les faits; eux, ils les spiritualisent à outrance, supprimant Satan, son dialogue avec le Sauveur, le pinacle du temple, la haute montagne et son merveilleux panorama, les anges. Ils ne nous laissent que Jésus face à face avec lui-même au désert.

Rendons-leur toutefois cette justice, qu'ils ont fort bien compris le caractère général de la tentation. Pour eux comme pour nous, il fut strictement messianique [3]. Mais que d'erreurs dans leurs élucubrations psychologiques sur les sentiments que Jésus dut éprouver alors! Comme ils le jugent mal, et dans quelles exagérations ne tombent-ils pas! Aucun démon n'existant, la tentation de Notre-Seigneur serait venue de son propre esprit, qui lui conseillait de réaliser le portrait de ce Messie glorieux, politique, conquérant, tout humain, que la plupart de ses compatriotes attendaient. « Après que la grande voix divine eut retenti dans toute son âme [4], la nature née de la poussière se souleva contre cette voix, et dut être combattue et vaincue jusqu'au dernier atome [5]. » Il savait maintenant qu'il était le Sauveur, le Christ, et Dieu venait de lui conférer l'onction sainte. Transformé en homme nouveau par le baptême, il éprouva « le désir irrésistible de se réfugier... quelque temps dans le désert. Il avait besoin d'arrêter son plan de conduite. Il voulait être seul avec son Père céleste. Il était résolu à se lancer dans la lutte en vue de la préparation du Royaume; mais comment... et avec quelles armes? C'est ce qui n'était pas encore clair dans son esprit, et... il semble avoir éprouvé la crainte d'être entraîné à confondre l'intérêt de sa grandeur personnelle avec celui de la cause de Dieu [6]. »

Les fonctions de Messie, auxquelles Jésus se croyait maintenant appelé, étaient pour lui comme « un saut dans l'inconnu; » de là une surexcitation violente dans son esprit [7] et des tentations proprement

1. Neumann, *Jesus...*, p. 81-82.
2. Cf. Stapfer, *Jésus-Christ avant son ministère*, p. 163-167.
3. Loisy, *op. cit.*, p. 423-424 : « Ces tentations ne sont pas celles qui peuvent atteindre tous les hommes... Nul autre que le Christ n'a pu être tenté de cette manière. »
4. Aussitôt après le baptême.
5. Bousset, *Jesus*, p. 5.
6. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 12. Cf. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 408; O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 107; P. W. Schmidt, *Geschichte Jesu ausgelegt*, p. 59-60; etc.
7. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 68.

dites. « Tout ce qu'il y avait en lui de respect humain, de vaine gloire, d'imperfections, lutta avec la vigueur d'un homme robuste contre ce qu'il y avait en lui de pur et de saint, et ce dernier élément prédominait en lui... Souvent il y eut grand péril qu'il ne mêlât de la terre avec ce qui était saint [1]. »

Qu'on nous pardonne d'avoir multiplié ces citations, qui expriment au fond la même pensée, avec des nuances qui correspondent au rationalisme plus ou moins avancé de leurs auteurs. Elles contribueront à mettre en relief tout ce qu'il y a de faux, d'arbitraire, d'irrespectueux dans la psychologie rationaliste. La lecture des évangiles suffit, à elle seule, pour en montrer le vide et l'inanité. Non, certes, la tentation n'a pas eu sa source dans l'âme du Sauveur, dans ses dispositions intimes : cela était impossible. Elle est venue toute entière du dehors, du démon. Ces entretiens perplexes que Jésus aurait eus dans le désert avec lui-même, ces rêveries sans fin, ces discussions au sujet de l'idéal messianique, ces *Si*, ces *Mais*, ces *Comment*, n'ont pas existé. Le démon est venu lui proposer de manquer au devoir; il a triomphé de ses suggestions perfides, à la façon racontée par saint Matthieu et saint Luc : il n'y a pas à sortir de là, car là seulement se trouve la vérité [2].

Nous devons nous attendre à retrouver ici ce que certains rationalistes regardent comme les deux facteurs principaux des récits évangéliques : les emprunts à l'Ancien Testament et aux diverses mythologies païennes. Le Dr H. J. Holtzmann [3] a été le principal avocat de la thèse d'après laquelle le récit tout entier aurait été composé à l'aide de plusieurs passages de l'Ancien Testament, combinés ensemble. Le jeûne de quarante jours a pour type, dit-il, ceux de Moïse et d'Élie, qui eurent précisément la même durée [4], et aussi le séjour d'Israël au désert pendant quarante ans. Les épreuves par lesquelles les Hébreux passèrent durant cette dure période ont servi de modèle à la tentation proprement dite de Jésus. On nous fait remarquer aussi que le peuple théocratique reçut alors le nom de fils de Dieu [5]. On allègue en outre le psaume II et ses passages, célèbres : « Tu es mon fils; je t'ai engendré aujourd'hui ... Je te donnerai les nations en héritage, et les extrémités de la terre en possession. » On dit enfin que Jésus a puisé dans le Deutéronome les trois réponses qu'il fit à Satan [6]. Mais quel artiste a été assez habile pour inventer, avec ces éléments composites, un récit d'une telle perfection? Sans

1. Frenssen, *Der Heiland*, p. 26.
2. M. Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du christianisme*, p. 179-180, réduit la tentation de Jésus à sa plus simple expression : à une retraite de quelque temps dans un endroit désert, pour se recueillir et « éprouver sa vocation par les abstinences. »
3. *Hand-Commentar zum N. T.*, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 45-48.
4. Ex. XXXIV, 28; III Reg., XIV, 8.
5. Deut., VIII, 2.
6. Voir les pages 52-57.

compter, nous l'avons dit, que l'Église primitive n'aurait jamais pensé à créer d'elle-même un incident défavorable à son fondateur.

Pour ce qui est de l'interprétation mythologique, plusieurs critiques franchement rationalistes ne la répudient pas moins que nous. Cette explication « est à écarter comme inutile et invraisemblable, » dit M Loisy [1]. M. A. Réville [2] attribue néanmoins un caractère mythologique aux bêtes sauvages dont parle saint Marc, et aux anges mentionnés par les trois synoptiques. Parmi les principaux traits du paganisme qui ont été mis en avant, comme ayant servi d'exemplaire à la tentation du Christ, nous signalerons la tentation de Bouddha, celle de Zarathoustra, celle d'Hercule « entre les deux voies [3]. » On a même cherché des « parallèles » dans la religion babylonienne [4]. M. Clemen proteste fortement aussi contre ces hypothèses, dans l'ouvrage spécial qu'il a consacré aux essais d'interprétation mythologique des évangiles [5]. Nous n'avons pas à insister davantage, tant il est manifeste que de pareils emprunts

IV. — LES TÉMOIGNAGES DE JEAN-BAPTISTE D'APRÈS LE QUATRIÈME ÉVANGILE.

Le Dr Bousset a cru devoir faire la réflexion suivante [6] : Jean « n'a pas annoncé directement que Jésus était le Messie, comme le veut la tradition chrétienne. Il prophétisait un Messie qui viendrait un van à la main, avec le feu du jugement. Jésus s'est présenté d'une manière tout autre que celle que Jean attendait de la part du Messsie. » Ces paroles auraient lieu de nous étonner, après les récits que nous venons de lire, si nous ne savions que leur auteur ne reconnaît au quatrième évangile aucune autorité historique.

D'autres critiques de la même école essayent de justifier ce sentiment, en ajoutant que le précurseur partageait nécessairement les idées messianiques de ses contemporains, et que, par suite, il lui était impossible de regarder le Christ comme le Sauveur du monde entier, à plus forte raison comme le Fils de Dieu.

Cette supposition est entièrement fausse. Pour esquisser son portrait du Messie, Jean-Baptiste avait des documents qui ne pouvaient pas l'induire en erreur, car ils consistaient dans les anciens oracles, dont les néo-critiques reconnaissent comme nous l'authenticité. Plusieurs de ces prophéties avaient prédit clairement la divinité du futur

1. *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 427.
2. *Jésus de Nazareth.*, t. II, p. 14.
3. Cf. Van den Bergh van Eysinga, *Indische Einflüsse...*, p. 30-41 ; Gunkel, *Zum religionsgeschichtlich. Verständnis des N. T.*, p. 70-71 ; etc.
4. Jeremias, *Babylonisches im N. T.*, p. 94-95.
5. *Religionsgeschichtl. Erklärung des N. T.*, p. 246-247.
6. Dans son *Jesus*, 4-5.

Libérateur [1], la rédemption opérée par lui et le caractère universel de cette rédemption [2]. Au reste, les synoptiques nous ont fait entendre, eux aussi, les protestations du précurseur contre le particularisme étroit, égoïste, des Juifs d'alors, qui osaient affirmer que les païens n'auraient aucune part à la rédemption messianique.

V. — L'ENTRETIEN DE JÉSUS AVEC NICODÈME.

Les néo-critiques nient pour la plupart le caractère historique de l'incident. Nicodème ne serait qu'un personnage fictif, un personnage type, qui symboliserait « les croyants imparfaits qui veulent bien reconnaître en Jésus, à cause de ses miracles, un docteur envoyé de Dieu, mais à qui la proposition de l'évangile spirituel paraît d'abord une énigme indéchiffrable [3]. » En même temps, l'épisode entier aurait été destiné à démontrer que le christianisme n'avait pas seulement rencontré ses premiers adeptes dans les classes inférieures de la population, parmi les ignorants, les publicains et les pécheurs de toute espèce, mais aussi dans la haute société d'alors. En preuve de ces assertions, on allègue que Nicodème n'est nulle part mentionné par les synoptiques; qu'il disparaît tout à coup du récit, sans qu'on sache ce qu'il est devenu, ou quel profit il a tiré de son entrevue avec le Sauveur, enfin que Jésus « ne pouvait pas, » s'il voulait être compris de son interlocuteur, lui parler du baptême chrétien ni de sa mort sur la croix.

Mais le silence des synoptiques ne signifie absolument rien, puisque l'un des buts que saint Jean s'est proposé en écrivant son évangile était précisément de les compléter. Si nous n'apprenons pas immédiatement le résultat de l'entretien, le narrateur nous l'indique avec la plus grande clarté dans la suite de son récit [4]. Le baptême chrétien avait été déjà annoncé aux foules juives par le précurseur; rien n'empêchait donc Jésus d'en parler aussi à un docteur d'Israël, de même qu'il avait le droit de lui révéler d'avance le mystère de sa mort. Les arguments de nos adversaires tombent ainsi l'un après l'autre. D'autre part, il est manifeste que l'évangéliste a eu l'intention de raconter un fait réel, de présenter à ses lecteurs un personnage réel. Il le montre d'abord par la petite entrée en matière placée en avant de l'épisode, et dans laquelle il indique le nom de son héros, l'occasion et le but de la démarche de Nicodème. Ces divers traits seraient parfaitement inutiles, s'il ne s'était agi que d'un être légendaire. Il y avait certainement alors, même parmi les docteurs de la

1. Cf. Ps., II, 7; CIX, 3 (d'après les Septante et la Vulgate); Is., IX, 6; etc.
2. En particulier, Is., LII-LIII.
3. Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 303. Voir aussi H. J. Holtzmann, *Evangelium des Johannes*, 2e éd., p. 70-71; Jean Réville, *Le quatrième évangile*, p. 142; W. Bauer, *Das Johannesevangelium*, p. 38-39; etc.
4. Cf. Ioan., VII, 50-52; XIX, 39-42.

loi, les pharisiens et les autres chefs religieux d'Israël, des hommes qu'attiraient la personne, les miracles et l'enseignement de Jésus, mais qui n'osaient pas manifester publiquement cet attrait, à cause des sentiments hostiles de leurs collègues. La personne et la conduite de Nicodème n'ont donc rien d'invraisemblable, telles qu'elles sont décrites par saint Jean [1].

VI. — L'ENTRETIEN DE JÉSUS AVEC LA SAMARITAINE.

Les néo-critiques n'épargnent pas plus cet épisode que celui de Nicodème. Dans l'ensemble, c'est « une création littéraire de l'évangéliste, » bien que « certaines réminiscences de la vie et de l'enseignement de Jésus aient pu y trouver place, » sans qu'il soit possible, cependant, de les désigner à part [2]. Le narrateur n'a pas songé à exposer un fait historique; il a voulu, sous la forme d'une allégorie, décrire le caractère entièrement spirituel de la religion de Jésus, montrer qu'elle est indépendante de toute limite nationale et locale. Les mêmes auteurs, et beaucoup d'autres rationalistes contemporains, entrent dans quelques détails au sujet de l'allégorie prétendue. La Samaritaine n'est pas une personne réelle, mais la figure de son peuple, dont le culte était à demi païen, avec un mélange d'éléments mosaïques. Les cinq maris légitimes correspondraient aux cinq divinités des peuples qui, d'après la Bible [3], furent transplantés de Babylone en Samarie, au VIIIe siècle avant notre ère, pour remplacer les Israélites du royaume des dix tribus, mis à mort ou emmenés en captivité. Le croira-t-on? Le mari illégitime symboliserait Jéhovah, que les Samaritains avaient en partie adopté comme leur Dieu, mais en fraudant ainsi leurs autres divinités. Et voilà ce qu'on prétend substituer à la scène délicieuse que raconte saint Jean! Sans compter que, dans le texte biblique sur lequel on s'appuie, il est question, non pas de cinq peuplades, mais de sept.

Le lecteur a pu le remarquer par lui-même, dans l'épisode entier de la Samaritaine, rien n'indique que nous soyons en présence d'une allégorie. Au contraire, les moindres traits portent le sceau de la réalité. Le voyage de Jésus à travers la Samarie pour rejoindre la Galilée; son arrêt auprès du puits de Jacob au milieu du jour, conformément

1. Voir Lepin, *Valeur historiq. du quatrième évangile*, t. II, p. 8-14.

2. W. Bauer, *Das Johannesevangelium erklärt*, p. 50; Heitmüller, *Die Schriften des N. T.*, t. II, p. 225; Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 369-370; H. J. Holtzmann, *Evangel. des Johannes*, 2e éd., p. 83-85; Jean Réville, *Le quatrième évangile*, p. 155-456; etc. Renan avait déjà sacrifié tout l'épisode, sous prétexte que c'était un morceau de théologie apostolique (*Vie de Jésus*, p. 229, n. 1). Voir une excellente réfutation dans M. Lepin, *La valeur historique du quatrième évangile*, t. II, p. 14-29.

3. IV Reg., XVII, 24-33.

à la coutume orientale, pour prendre un peu de repos et de nourriture; l'arrivée de la femme pour renouveler sa provision d'eau; les progrès du dialogue et sa conclusion; l'étonnement des disciples; le séjour de Notre-Seigneur à Sychar et la conversion des habitants : tout cela reproduit visiblement des faits d'histoire. Qu'on veuille bien remarquer en outre la précision des détails chronologiques (« Il était la sixième heure; » Jésus resta « deux jours » à Sychar) et l'exactitude de la description topographique que nous avons déjà signalée plus haut. Un écrivain allégoriste aurait difficilement atteint cette perfection, dont il ne se serait, du reste, guère inquiété. Les néo-critiques ne veulent pas admettre que Jésus se soit révélé si promptement comme le Messie à la Samaritaine et à ses compatriotes; on trouve trop relevées les notions exposées par lui à ses divers auditeurs. Mais, d'après les synoptiques aussi, Jésus manifestera de bonne heure son caractère messianique à quelques privilégiés, et il est probable qu'il n'a pas manqué d'expliquer à la Samaritaine, comme antérieurement à Nicodème, les pensées qui étaient au-dessus de sa portée.

Selon leur coutume, les critiques rationalistes demandent à la mythologie de leur fournir un argument de renfort [1]. Ils signalent en particulier le trait suivant : « Un jour, Ananda, le serviteur de Çakyamouni (Bouddha), après avoir longtemps parcouru la campagne, rencontre une jeune fille Mâtangi, c'est-à-dire, de la tribu des Tchandâlas, qui puisait de l'eau, et il lui demanda à boire. Mais la jeune fille, craignant de le souiller par son contact, l'avertit qu'elle est née dans la caste Mâtanga [2], et qu'il ne lui est pas permis d'approcher un religieux. Ananda lui répond alors : Je ne te demande, ma sœur, ni ta caste, ni ta famille; je te demande seulement de l'eau, si tu veux m'en donner [3]. » Qu'est-ce que cela prouve? Outre que la rencontre, auprès d'une fontaine, d'une femme qui vient puiser de l'eau et d'un voyageur altéré, est un fait qui se renouvelle dans tous les temps et dans tous les pays [4], les ressemblances sont ici beaucoup trop vagues pour qu'on puisse supposer un emprunt. Quelle relation y a-t-il entre le disciple favori de Bouddha et Jésus, entre la jeune fille indienne et la Samaritaine? Comment l'évangéliste serait-il parvenu, avec ces données, dont il n'a d'ailleurs certainement pas eu connaissance, à composer un récit qui nous transporte dans des sphères si différentes [5] ?

1. Voir van den Bergh van Eysinga, *Indische Einflüsse auf evangel. Erzählungen*, p. 49-53.

2. La caste regardée comme la plus vile de toutes.

3. Passage emprunté au *Divyâvadâna*, fol. 217, *a*, et cité par Burnouf, *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, t. I, p. 205 (Paris, 1844).

4. Voir dans Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 18, le récit particulièrement intéressant d'une rencontre du même genre auprès du puits de Jacob.

5. C. Clemen, *Religionsgeschichtliche Erklärung der Evangelien*, p. 279, rejette absolument toute idée d'emprunt.

VII. — LE ROYAUME DES CIEUX.

Les rationalistes contemporains ont eu raison de reconnaître que le royaume des cieux est une idée centrale et essentielle dans l'enseignement de Jésus, et d'en faire l'objet de discussions approfondies [1]. Malheureusement, leurs préjugés dogmatiques les ont accompagnés sur ce terrain comme sur tous les autres, et ils l'ont transformé en une base d'attaques très spéciales contre la personne et la doctrine du Sauveur. Leurs erreurs se ramènent à trois principaux chefs : Jésus aurait partagé toutes les erreurs des Juifs de son temps sur la nature de ce royaume; ses idées se seraient considérablement modifiées et transformées sur ce point, durant le cours de sa vie publique; il aurait cru que l'avènement du gouvernement divin aurait lieu de son vivant, sous la forme d'une catastrophe mondiale. L'examen de cette dernière objection sera mieux à sa place lorsque nous étudierons le discours eschatologique du Sauveur [2]; nous ne répondrons donc ici qu'aux deux autres. Mais est-il vrai de dire qu' « il est difficile de savoir ce que Jésus entend par ces mots traditionnels » [3] de royaume des cieux, de royaume de Dieu? Nous avons reconnu que cette locution est un peu complexe, parce que le royaume céleste est présenté sous divers aspects dans les évangiles. Mais, soit qu'on analyse l'un après l'autre les textes qui la contiennent, soit qu'on les envisage par groupes, puis dans tout leur ensemble, ils développent un concept qui ne manque nullement de clarté. Pour bien comprendre la pensée de Jésus, il suffit d'établir, comme le font les meilleurs auteurs, une distinction entre les différentes phases de l'établissement du royaume, de ne pas vouloir à tout prix placer au commencement ce qui est réservé pour la fin, de laisser à chaque parole sa signification naturelle. Ce sont les néo-critiques eux-mêmes qui, par leurs théories préconçues, ont souvent donné aux textes en question un sens qu'ils n'ont pas. Du reste, les contradictions graves et multiples qui règnent entre leurs théories particulières sont déjà une preuve de la faiblesse du système.

1. Revenons à la première objection. La voici dans toute sa crudité : « Ici également, Jésus a adopté les idées populaires, et il a parlé de manger et de boire, d'être assis à table avec Abraham, de reposer dans

1. Voir en particulier : Baldensperger, *Die messianisch-apokalyptischen Hoffnungen*, 1888, 3e éd. en 1903; J. Weiss, *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes*, 2e éd. en 1900; Titius, *Die Lehre Jesu vom Reiche Gottes*, 1895; Schnedermann, *Jesu Verkündigung und Lehre vom Reiche Gottes*, 1893; L. Paul, *Die Vorstellung vom Messias und vom Gottesreich bei den Synoptikern*, 1895; Bousset, *Das Reich Gottes in der Predigt Jesu*, article publié dans la *Theolog. Rundschau*, oct. et nov. 1902; B. Duhm, *Das kommende Reich Gottes*, 1910; H. J. Holtzmann, *Lehrbuch der neutestamentl. Theologie*, 2e éd., t. II, p. 248-295.

2. Matth., XXIV-XXV; Marc., XIII; Luc., XXI.

3. Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du christianisme*, p. 212.

le sein d'Abraham, et d'autres biens sensibles (dont on jouira dans le royaume des cieux). Et certainement il s'est attendu à une transformation par laquelle la maladie, spécialement la possession démoniaque, serait anéantie à jamais, de même que seraient éliminées la souffrance, la misère et la mort [1]. » L'auteur auquel nous venons d'emprunter cette citation consent toutefois à admettre que Jésus n'a pas suivi jusqu'au bout ses coreligionnaires dans cet ordre d'idées, et qu'il n'a pas cru aux ceps merveilleux dont chacun devait produire 10.000 grappes de raisin, munies sans exception de 1.000 grains, qui contiendront tous 1.000 litres de vin. « Jésus, dit un autre théologien libéral [2], se représentait certainement le vin nouveau (qu'on boira) dans le royaume des cieux comme aussi matériel que celui qu'il voyait alors (à la dernière cène) devant lui dans le calice. » — On est tenté de se demander, en lisant de pareilles choses, si ceux qui les ont écrites parlaient sérieusement. Comment Jésus, dont ils ne nient pas l'intelligence, aurait-il pu accepter des croyances si grossières? N'est-il pas évident que, dans les passages auxquels on fait allusion et en d'autres semblables, il emploie, comme les anciens prophètes, un langage figuré, tout oriental, qu'on ne songerait pas à interpréter à la lettre, si on ne croyait y trouver une arme pour l'attaquer?

On ne s'est pas moins trompé en affirmant que Notre-Seigneur « a aussi pensé (comme ses compatriotes) à un rétablissement politique » d'Israël, et en ajoutant que cet espoir, « tout aussi bien que la disparition de la maladie et de la mort, faisait nécessairement partie de l'idée qu'il se faisait de l'avenir [3]. » Cette assertion est certainement inexacte, et la conduite entière du Sauveur, et toutes ses paroles, protestent contre elle. Le royaume fondé et organisé par lui « n'était pas de ce monde, » n'avait rien de terrestre et de politique. Plusieurs néo-critiques l'attestent comme nous, ce qui a distingué l'enseignement de Jésus sur ce point, c'est le caractère essentiellement religieux et moral du royaume dont il prêchait avec tant de zèle l'avènement.

2. D'après la théorie de Baldensperger [4], on devrait distinguer trois phases dans l'idée que Jésus s'est faite du royaume des cieux. En premier lieu, il le regarda comme une chose à venir, qui planait pour ainsi dire entre le ciel et la terre, conformément aux conceptions apocalyptiques d'alors. Plus tard, il lui sembla qu'il était déjà présent, mais à l'état spirituel, et qu'il existait intérieurement dans les âmes des justes. Il revint ensuite à son premier sentiment, et il attribua, selon l'expression reçue, une nature toute *transcendante* au royaume des cieux, qui aurait ainsi appartenu réellement au ciel, point à la terre. Tel aurait été, sur ce point spécial, le « développe-

1. H. Weinel, *Jesus im XIX. Jahrhundert*, 2e éd., p. 94.
2. O. Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker?* p. 63. Voir aussi A. Meyer, *Die moderne Forschung über die Geschichte des Urchristentums*, p. 74.
3. J. Weiss, *op. cit.*, 2e éd., p. 123-134.
4. Ouvrage cité plus haut, p. 546.

ment de la pensée de Jésus. » On a dit encore qu'au début de sa vie publique, Notre-Seigneur ne destinait le royaume de Dieu qu'aux seuls Juifs, à l'exclusion de tous les autres peuples, et qu'il ne se décida à en élargir les limites et à l'ouvrir également aux païens, qu'après avoir constaté douloureusement l'opposition du plus grand nombre de ses compatriotes. Mais on a beau lire et relire attentivement les évangiles, on n'y rencontre pas une seule ligne qui autorise l'hypothèse d'une évolution semblable. De plus, « des modifications si radicales..., durant un intervalle relativement court, seraient difficilement explicables au point de vue psychologique [1]. » Aussi cette opinion est-elle de plus en plus abandonnée, après avoir prévalu pendant quelque temps parmi les théologiens libéraux.

VIII. — LA CONSCIENCE MESSIANIQUE DE JÉSUS.

Au sentiment des néo-critiques, cette question constituerait un des problèmes les plus difficiles à résoudre dans la vie du Sauveur [2]. Ils doivent s'en prendre à eux-mêmes de cette difficulté, car ils l'ont créée à peu près de toutes pièces, en refusant d'ajouter foi aux données évangéliques, pour se lancer dans des conjectures arbitraires, incapables de fournir une solution satisfaisante.

1. Plusieurs de ces faux critiques, qui appartiennent à l'extrême gauche de l'école libérale, sont allés jusqu'à affirmer carrément que Jésus n'a jamais cru qu'il était le Messie. Ce seraient ses disciples, puis les premiers chrétiens du judaïsme, qui lui auraient décerné ce titre; lorsqu'ils se mirent à supposer sa résurrection. Le protestant français Colani a soutenu cette thèse dans son livre *Jésus et les croyances messianiques de son temps* [3]. Un autre théologien protestant, Maurice Vernes, a adopté la même conclusion, en renchérissant encore, puisque d'après lui, « il n'est point sûr que Jésus ait cru à la venue d'un Messie personnel [4]. » Depuis lors, cette négation audacieuse n'a pas cessé de trouver de très ardents fauteurs [5]. Et il faut voir avec quelle désinvolture ils acceptent les conséquences de leur théorie! « En soi, dit l'un d'eux [6], nous ne ferions aucun sacrifice, si nous devions renoncer

1. H. von Soden, *Die wichtigsten Fragen im Leben Jesu*, p. 76. De même H. Monnier, *La Mission historique de Jésus*, p. 220-221 : « Il n'y a point eu évolution dans l'idée du royaume de Dieu. »

2. Wellhausen, *Einleitung in die drei ersten Evangelien*, p. 89-94.

3. Deuxième édition en 1864.

4. *Histoire des idées messianiques, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'empereur Hadrien*, 1874, p. 174.

5. Entre autres, Wellhausen, *op. cit.*; J. Martineau, *Seat of authority in Religion*, 1890, p. 31; Volkmar, *Jesus Nazarenus*, p. 104, et surtout Wrede, *Das Messiasgeheimnis in den Evangelien*, 1901 (voir en particulier les p. 221-222, 226-227); E. Havet, *Le christianisme et ses origines*, 1881, t. IV, p. 15-16, 75.

6. R. Steck, dans les *Protestant. Monatsschriften*, 1903, p. 91. Paul Wernle,

au caractère messianique de Jésus. » D'autres critiques, aux idées pourtant assez larges, ont mieux compris le caractère désastreux de ces conséquences, et M. A. Schweitzer a eu raison d'écrire [1] : « Si Jésus n'est pas regardé comme le Messie, c'est le coup demort donné à la foi chrétienne. » En effet, sans un « Christ » auquelelle puisse se rattacher étroitement, une religion qui se nomme « chrétienne » serait un véritable non-sens.

Cette thèse est tellement outrée, si visiblement fausse, que la plupart des théologiens libéraux l'ont répudiée. On ne peut réussir à la démontrer, « qu'en appliquant aux textes évangéliques une critique par trop subjective [2] ». Aussi Albert Réville [3] croit-il devoir « persister dans l'opinion que Jésus a reçu et accepté le titre de Messie à un moment déterminé de l'histoire évangélique. » Nous n'avons donc pas à revenir sur les preuves que nous avons données de ce fait incontestable. Il suffira d'en emprunter le résumé suivant à un autre théologien libéral [4] : « Le baptême, l'histoire de la tentation, la confession de Pierre,... les prophéties relatives à la passion et à la résurrection, la demande des fils de Zébédée, l'entrée messianique (à Jérusalem), la parabole des vignerons perfides, le procès devant le sanhédrin et devant Pilate, l'écriteau sur lequel était marqué le motif de la mort (de Jésus) : tout cela, avec beaucoup d'autres détails encore, devrait être éliminé de la vie de Jésus, si l'on prétend qu'il n'avait pas la conscience d'être le Messie. »

Certains critiques avancés son allés encore plus loin. Sans se regarder comme le Christ, Jésus, à un moment donné de sa vie publique et sous la pression des circonstances, aurait laissé faire ses adhérents, qui croyaient voir en lui le Messie attendu, et il se serait prêté, « accommodé » à ce rôle. Mais le caractère si noble et si loyal du Sauveur, la droiture et la modestie de sa conduite protestent si hautement contre une hypothèse si odieuse, que nous ne l'examinerons pas davantage.

2. Ceux des néo-critiques qui admettent, en grande majorité, ce qu'ils nomment la conscience messianique de Jésus, sont loin, cepen-

Die Anfänge unserer Religion, 2e éd., p. 32, ajoutait ironiquement : « Dieu merci, Jésus a été toute autre chose, et quelque chose de plus grand que le Messie. » Quoi donc? Un réformateur religieux. M. Harnack, qui croit à la conscience messianique du Sauveur, fait lui-même cette réflexion assez étrange (*Das Wesen des Christentums*, édit. de 1903, p. 81) : « En notre qualité de non-Juif, nous ne comprenons pas ce que signifie cette dignité (de Messie), ni quelle étendue ni quelle hauteur elle possède. » M. Harnack doit cependant connaître l'Ancien Testment et les évangiles, où ce titre est expliqué, développé sous toutes les formes.

1. *Von Reimarus zu Wrede*, p. VI.

2. A Sabatier, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger, t. VII, article « Jésus-Christ ».

3. *Jésus de Nazareth.*, t. II, p. 185.

4. O. Holtzmann, *Das Messiasbewusstsein Jesu und seine neueste Bestreitung*, 1902, p. 11-12. Cf. A. Schlatter, *Der Zweifel an der Messianität Jesu*, 1907.

dant, d'avoir évité toute erreur sur cette grave question. D'abord, conformément à leurs faux principes, ils ne reconnaissent aucun caractère surnaturel au titre et à la fonction de Messie, qu'ils traitent — la réflexion de M. Harnack nous en avertit, — comme un concept juif très vague et sans grande importance. Nous n'avons pas à les suivre sur ce terrain, car la Bible entière leur donne tort; mais nous nous arrêterons un instant aux descriptions par lesquelles ils s'efforcent d'expliquer comment Jésus est arrivé à se regarder comme le Messie. Leur embarras est considérable, puisqu'ils rejettent eux-mêmes en partie les documents évangéliques, et que, dépourvus de toute base solide, ils sont obligés de trancher la question au moyen des analyses psychologiques sans fin dont ils sont coutumiers, analyses contredites ouvertement par l'histoire tout aussi bien que par la raison. Rien ne serait plus curieux, si ce n'était aussi triste, que cette psychologie *a priori*, par laquelle ils essaient de reconstituer le travail intérieur dont, à les croire, l'âme de Jésus aurait été le théâtre pendant les dernières années de sa vie cachée, et même, d'après plusieurs d'entre eux, durant une partie considérable de sa vie publique. Le tout est dramatisé, exposé en détail, comme si l'on avait assisté à ces discussions intimes, à ces doutes pénibles, à ces luttes pour et contre, qui se seraient succédé dans la pensée du Sauveur [1].

Pures hypothèses en l'air! En effet, M. Harnack le reconnaît franchement, « jamais nous ne pénétrerons les phases intérieures que Jésus a traversées » pour arriver à croire qu'il était le Messie [2]. M. Burkitt [3], faisant allusion à ces recherches psychologiques, dit à bon droit qu'elles sont inutiles, car, ajoute-t-il finement, « il est certain que nos évangiles sont loin d'être un roman psychologique, avec Jésus-Christ pour héros. » Le roman, ce sont donc les néo-critiques qui le composent.

Plusieurs d'entre eux se sont regardés cependant comme assez sûrs de leur système, pour signaler deux degrés successifs dans « l'enchaînement d'idées et d'expériences, » par lequel Jésus en vint à se considérer comme le Messie [4]. Il aurait d'abord été persuadé qu'il avait avec Dieu des relations d'un genre plus étroit que tous les autres hommes, qu'il était son fils d'une manière unique, bien qu'il ne s'agît que d'une filiation morale. De ce sentiment, il aurait passé peu à peu, l'idée du royaume des cieux lui servant de transition, à la certitude d'être appelé à fonder personnellement ce royaume en qualité de Messie. Sa pensée aurait donc graduellement évolué pour arriver jusque-là.

Mais, encore une fois, ce ne sont là que des spéculations sans fon-

1. Voir en particulier Stapfer, *Jésus-Christ avant son ministère*, 2e éd., p. 93-96, 146-150. Nous avons donné, à propos de la croissance intellectuelle et morale de Jésus, quelques spécimens de cette psychologie aux allures sentimentales.

2. *Wesen des Christentums*, p. 36 de la traduct. franc.

3. *The Gospel History and its transmission*, p. 77.

4. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 186.

dement sérieux, car — c'est un néo-critique qui le dit comme nous — « les évangiles ne contiennent pas réellement le témoignage d'une évolution qui se serait accomplie dans la conscience du Sauveur et dans sa manière d'apprécier le rôle qui lui était assigné par la Providence [1]. » Nous avons distingué deux périodes nettement caractérisées, au sujet de la manifestation que Jésus a faite aux autres de sa dignité de Messie; mais sa conviction personnelle sur ce point n'a jamais subi de variation. Où voit-on qu'il aurait passé par de telles alternatives, et qu'il aurait été par instants « un problème pour lui-même, » problème qu'il ne serait parvenu à résoudre « qu'à force de réflexions [2] ? » Tout cela est purement imaginaire.

Ceux des théologiens libéraux qui croient à la conscience messianique du Sauveur, dans les conditions qui viennent d'être indiquées, se trouvent bientôt en face d'une autre difficulté, qu'ils ont pareillement beaucoup de peine à résoudre. A quelle époque de sa vie Jésus a-t-il été convaincu qu'il était le Messie? Ici encore, il existe d'assez grandes divergences entre les critiques, et il ne pouvait pas en être autrement, puisque tout est personnel et arbitraire dans leur argumentation. D'après l'opinion admise aujourd'hui par la plupart d'entre eux, la conscience messianique de Jésus daterait de son baptême et de la révélation (du reste, purement interne et subjective) qui accompagna cet acte. C'est le baptême reçu des mains de Jean, dit Théodore Keim [3], « qui plaça sur les épaules de Jésus l'obligation de consacrer au royaume de Dieu, au service de Dieu et de la justice, la mesure entière de ses forces. » C'est alors que la lumière se fit complètement en lui et que la « pensée messianique » le saisit tout entier. Le baptême, dit à son tour H. J. Holtzmann [4], « fut pour lui la réponse de Dieu aux préoccupations de son âme, et par-dessus tout à cette question : Pourquoi suis-je sur la terre?... Il avait attendu le Messie, et voici qu'il était le Messie. »

D'autres critiques cependant, en plus petit nombre, reculent plus ou moins l'époque à laquelle Jésus eut entièrement conscience de posséder la dignité messianique. Les uns la rattachent à la confession de saint Pierre; les autres, avec Strauss, la placent un peu plus tôt. Suivant eux, si le baptême « a déterminé en Jésus une crise intérieure de laquelle il est sorti à l'état d'homme nouveau, il ne se sut pas déjà

1. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 212.
2. O. Frommel, *Die Poesie der Evangelien*, p. 149.
3. *Geschichte Jesu von Nazara*, t. I, p. 545.
4. *Das messianische Bewusstsein Jesu*, p. 33. Voir aussi son *Lehrbuch der neutestam. Theologie*, 2e éd., t. I, p. 338-339; Harnack, *Wesen des Christentums*, p. 88; Wendt, *Lehre Jesu*, 2e éd., p. 97-98, 260, 413-414; Bousset, *Jesus*, p. 85; O. Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker?* p. 35-36. H. von Soden, *Die wichtigsten Fragen im Leben Jesu*, 2e éd., p. 73-74, 99-100; Loisy, *Les évangiles synoptiques*, t. I, p. 468.

le Messie [1]. » M. Joh. Weiss [2] a sur ce point une théorie particulière : pendant sa vie publique, Jésus aurait seulement supposé qu'il était destiné à devenir plus tard le Messie, lorsque sa gloire éclaterait au grand jour, non toutefois qu'il l'était déjà.

Allons-nous réfuter en détail ces diverses allégations? Mais c'est chose déjà faite, puisque les évangélistes, dont nous avons résumé la pensée si claire, si précise, nous apprennent que Jésus a été le Messie dès sa naissance et qu'il s'est déclaré tel, indirectement ou directement, en de nombreuses occasions. « D'après l'histoire évangélique, dit Keim [3], il n'y a pas de doute qu'il se soit plus ou moins proclamé comme le Messie » à partir du moment où il a inauguré son ministère. Son baptême et l'épisode de Césarée ont été certainement des points culminants dans sa vie; mais ils ne lui ont rien appris ni rien conféré au sujet de sa dignité. Relevons enfin, une fois de plus, les variations et les contradictions de nos adversaires sur une question qui est cependant capitale. Elles démontrent aussi, à elles seules, la faiblesse ou plutôt la fausseté de ces théories subversives, qui se détruisent mutuellement.

3. Mais le « secret messianique, » au sujet duquel on a fait tant de bruit, ne favorise-t-il pas les hypothèses rationalistes relatives à l'époque tardive où le Sauveur se serait regardé définitivement comme le Messie promis? Assurément non, car ce secret a été singulièrement exagéré, et on en a tiré les conclusions les plus opposées à l'histoire. Wrede, en particulier, qui, nous l'avons dit plus haut, s'est fait sur ce point spécial une réputation d'assez mauvais aloi, « Wrede est visiblement hypnotisé par sa théorie du secret messianique [4]. » Lui et ses partisans voient ce secret partout. Ils s'appuient de préférence sur l'évangile selon saint Marc, où il est mis dans un relief plus saisissant, et ils refusent d'ajouter foi aux assertions de saint Matthieu et de saint Luc, qui citent les déclarations messianiques du Sauveur longtemps avant la confession du prince des apôtres. Ces deux biographes de Jésus n'ont-ils pas droit à notre créance autant que l'auteur du second évangile [5]?

Mais nous avons suffisamment expliqué la raison du secret messianique. Le rôle spécial du Sauveur était une de ces perles qu'il ne fallait pas livrer aux indignes, qui n'auraient pas manqué de les profaner. Nous avons constaté que, si Jésus s'était révélé immédiatement et indistinctement à tous comme le Christ, son œuvre aurait risqué d'être

1. Guignebert, *Manuel*, p. 173. Cf. E. Klostermann, *Matthäus*, p. 173; Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 78; P. W. Schmidt, *Das Leben Jesu ausgelegt*, p. 165-166; A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 188-190, 201; etc.

2. *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes*, 2e éd., 1900.

3. *Op. cit.*, t. I, p. 347-349.

4. H. Monnier, *La mission historique de Jésus*, p. 52-53.

5. Il est vrai que les néo-critiques, depuis un certain temps, ne jurent que par S. Marc, aux dépens des deux autres synoptiques.

gravement compromise, à cause du triste caractère des espérances populaires. Dans sa masse, la nation juive n'était nullement préparée à connaître utilement ce secret. Au moment voulu, le Sauveur ne dissimula rien de sa vocation, qui d'ailleurs était assez clairement manifestée par sa prédication, par ses miracles, par toute sa conduite. Les hommes de bonne volonté ne s'y trompaient guère. Jésus n'a laissé passer aucune occasion de corriger ce qu'il y avait d'erroné dans les conceptions messianiques du peuple et de mettre à leur place le véritable idéal. Ainsi s'expliquent sa réticence à l'égard des uns, son franc aveu à l'égard des autres, selon les circonstances. Le secret messianique, interprété loyalement, n'a pas eu d'autre cause ni d'autre signification [1].

Du reste, cette réserve du Sauveur était conforme à toute sa manière d'agir, si douce et si modeste. C'est ce que fait remarquer saint Matthieu [2], en lui appliquant un bel oracle de l'Ancien Testament [3] : « Beaucoup suivirent Jésus, et il les guérit tous, et il leur ordonna de ne pas le faire connaître, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Voici mon serviteur que j'ai choisi... Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix sur les places publiques. » Il n'a jamais voulu s'imposer à la foi par aucun genre de violence, mais suavement, en s'efforçant de susciter une adhésion intelligente et spontanée. Ne convenait-il pas aussi que le royaume des cieux fût d'abord annoncé dans tout le pays et reçût un commencement de fondation, avant que le Messie, qui en était le roi, se présentât lui-même officiellement pour recueillir les hommages de ses sujets?

4. A propos du « Fils de l'homme, » les néo-critiques ont publié des travaux considérables [4]; mais, comme ils les ont entrepris avec des idées préconçues, ils sont généralement arrivés, de ce côté aussi, à des résultats négatifs. Du moins, ils ont attiré l'attention sur ce titre, qui avait été insuffisamment étudié, et ils ont ainsi contribué à le mettre en lumière. Nous allons signaler trois erreurs principales dans lesquelles ils sont tombés.

1. M. Albert Réville le reconnaît, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 201-202, « il y avait une distance trop considérable entre le Messie qu'il (Jésus) était et voulait être, et le Messie que les Juifs attendaient, pour qu'il pût, sans violence morale, revendiquer brusquement une pareille dignité, au risque d'être mal compris et de provoquer des agitations politiques diamétralement opposées au but qu'il espérait atteindre. »

2. Matth., XII, 13-21.

3. Is., XLII, 1-4.

4. Cf. Lietzmann, *Der Menschensohn, Beiträge zur neutestamentl. Theologie*, 1896; Wellhausen, *Der Menschensohn*, dans les *Skizzen und Vorarbeiten*, p. 187-215; Fiebig, *Der Menschensohn, Jesu Selbstbezeichnung*, 1901; Edwin A. Abbott, *The Son of Man, Contributions to the Study of the Thought of Jesus*, 1912; H. J. Holtzmann, *Lehrbuch der neutestam. Theologie*, 2e éd., t. I, p. 313-335; etc.

La première concerne sa signification. La langue que parlait Notre-Seigneur étant le dialecte araméen, il était naturel de rechercher d'abord quelle était la forme correspondante des mots « Fils de l'homme » dans cet idiome. Les philologues sont à peu près d'accord pour la trouver dans l'expression *bar nachã'* ou *barenachã'* [1]. Relativement au sens qu'on attribuait à ce titre à l'époque de Jésus, il existe deux opinions contradictoires. Les critiques libéraux, tels que MM. Lietzmann [2] et Wellhausen [3], n'y voient que la « désignation la plus incolore et la plus indéterminée d'une personne humaine », l'équivalent du substantif « homme », ou du simple pronom « Je ». En grec, ajoutent-ils, le terme *bar nachã'*, si tant est qu'il ait existé, aurait dû être traduit simplement par « homme », et non point par « fils de l'homme », attendu que *bar*, « fils », serait ici un pléonasme, *bar nachã'*, et *nachã'* étant des termes synonymes. Mais M. Dalman, celui des linguistes contemporains qui est le mieux au courant de l'idiome araméen, proteste contre cette conclusion, au nom de la philologie elle-même [4]. Pourquoi le traducteur grec de l'évangile selon saint Matthieu aurait-il très habituellement rendu *bar nachã'* par « fils de l'homme », si cette expression ne différait pas de *nachã'* quant au sens? D'autres ont protesté à un point de vue général. « On ne peut s'arrêter à la supposition ridicule que Jésus voulut simplement s'appeler *l' homme*, » a dit énergiquement Albert Réville [5]. Fils de l'homme, nous l'avons noté, est certainement une formule extraordinaire, qui doit avoir eu sa raison d'être. Elle correspond très exactement à *bar énach* de l'oracle de Daniel, auquel elle a été empruntée [6], et elle convenait à merveille au but que Jésus se proposait en l'employant. Dans de nombreux textes des évangiles où nous la rencontrons, on n'obtiendrait qu'un sens très banal en la traduisant simplement par le mot « homme » [7]. Et s'il est vrai qu'en plusieurs passages elle équivaut au pronom de la première personne du singulier, pour quel motif a-t-elle pris si souvent la place de ce pronom? Le cas suivant est particulièrement significatif. Nous lisons dans saint Marc [8] : « Jésus leur disait encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat; c'est pourquoi le Fils de l'homme

1. Voir Dalman, *Worte Jesu*, p. 191-193; Tillmann, *Der Menschensohn*, p. 60-64.

2. *Op. cit.*, p. 38.

3. *Israelitische und jüdische Geschichte*, 2e éd., p. 346, note. Voir aussi A. Meyer, *Die Muttersprache Jesu*, p. 91-101, 140-149.

4. *Op. cit.*, p. 191-197. Cf. Tillmann, *loc. cit.*

5. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 291.

6. Dan., VII, 13.

7. Qu'il suffise de citer, à titre d'exemple, Marc., II, 1 (et les passages parallèles de S. Matthieu et S. Luc) : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés; » Luc., XII, 10 : « A quiconque aura prononcé une parole contre le Fils de l'homme, il sera pardonné. »

8. Marc., II, 27-28.

est maître même du sabbat. » Voilà juxtaposées, ou plutôt opposées l'une à l'autre, ces deux expressions, « homme » et « Fils de l'homme » : c'est donc, évidemment, qu'elles n'avaient pas une signification identique.

C'est pareillement une erreur, cette même citation le démontrerait à elle seule, de prétendre que Jésus n'aurait pas attaché un sens messianique à la locution « Fils de l'homme [1]. » Nous avons amplement démontré qu'il l'a employée dans ce sens précis, bien qu'il s'en soit servi comme d'une sourdine pour atténuer momentanément ses revendications messianiques. Renan l'a affirmé en dépit de ses préjugés, « l'expression Fils de l'homme semble pouvoir ne se comprendre que dans le sens messianique [2]. » Après un examen sérieux de chacun des textes évangéliques qui la contiennent, M. Tillmann [3] a le droit de conclure : « Seule la signification messianique fournit une explication suffisante » de tous ces textes.

Une troisième erreur, aussi grave que la première, consiste à dire que Jésus n'aurait jamais fait usage de ce terme [4]. Assertion étrange, lorsqu'on se rappelle que les évangélistes le citent quatre-vingts fois. Aussi plusieurs néo-critiques la présentent-ils sous une forme quelque peu adoucie : « L'emploi de ce titre... appartient la plupart du temps aux rédacteurs évangéliques... L'usage (par Jésus lui-même) ne paraît probable que dans une mesure très étroite [5]. » Il est vrai que, çà et là, les évangélistes auront pu substituer la locution « Fils de l'homme » au pronom de la première personne, ou réciproquement. On en a la preuve dans le rapprochement suivant, établi entre la même parole du Sauveur, citée par saint Matthieu et par saint Luc [6]. Nous lisons dans le premier évangile : « Bienheureux serez-vous, lorsqu'on vous maudira, à cause de moi ; » dans le troisième : « à cause du Fils de l'homme. » Mais les cas de ce genre sont rares, exceptionnels, et il faut user véritablement de violence pour en tirer la conclusion que nous venons de lire.

5. Les théologiens libéraux ne s'illusionnent pas moins et vont tout autant à l'encontre des documents historiques, lorsqu'ils s'occupent du « programme [7] » du Sauveur. Ils représentent Jésus comme très lent à élaborer son plan d'action ; comme indécis en mainte circonstance, parce qu'il aurait été surpris par les événements heureux ou

1. Maurice Vernes, *Histoire des idées messianiques*, p. 187 ; J. Martineau, *Seat of Authority*, p. 339 ; etc.

2. *Vie de Jésus*, p. 197. De même A. Loisy, *Évangiles synoptiques*, t. I, p. 243.

3. *Der Menschensohn*, p. 117.

4. Wolkmar, *Jesus Nazarenus*, p. 193-194 ; Brandt, *Die evangelische Geschichte*, p. 562-568 ; E. Carpenter, *The first three Gospels*, p. 372-388 Lietzman, *op. cit.*, p. 85 ; Wellhausen, *Das Evang. Marci*, p. 66-69 ; etc.

5. Loisy, *Évangiles synoptiques*, t. I, p. 243. Cf. Bousset, *Jesus*, p. 92 *Religion des Judentums*, p. 248-254 ; etc.

6. Matth., V, 11 ; Luc., VI, 22. Cf. Matth., XVI, 13 ; Marc., VIII, 27.

7. Ce sont eux qui ont employé les premiers cette expression.

malheureux; comme obligé de modifier ses projets et sa méthode sous l'empire des faits. Tout d'abord il n'aurait prévu que des succès rapides. Il ne comprit que peu à peu, au contact des hommes et des choses, qu'il allait à un désastre complet. Il en prit cependant son parti, bien qu'il espérât par instants — ainsi, à Gethsémani — qu'il pourrait échapper à la mort. Il serait fastidieux de copier tout au long les affirmations des néo-critiques à ce sujet; nous les avons, du reste, consciencieusement résumées. Mentionnons encore la citation suivante, empruntée à un théologien anglican, dont la pensée est d'ordinaire assez libre : « La conception dogmatique d'après laquelle Jésus aurait connu, dès le commencement, la manière dont finirait (sa carrière), et aurait réalisé mécaniquement un plan arrangé d'avance, n'est pas seulement démentie par les faits; elle détruit en outre toute la valeur morale et le sens de cette vie divine [1]. »

Pour tenir un pareil langage il faut, évidemment, ne voir en Notre-Seigneur qu'un homme ordinaire, et un homme peu intelligent, plein d'illusions, qui se sera lancé à l'aventure, et laissé aller au gré des événements, sans rien prévoir, sans rien organiser. Il faut, de plus, rejeter entièrement toute idée surnaturelle. On admire, et à bon droit, la gracieuse toile sur laquelle Lebrun a représenté le Sauveur sous les traits d'un jeune homme, dont le regard aimant est dirigé vers le ciel, pour y chercher sans cesse la volonté de Dieu, et dont les lèvres semblent prononcer cette parole évangélique, tracée sur le tableau : *Quæ placita sunt ei facio semper* [2]. Admiration mal fondée, d'après nos rationalistes. Obéir à la façon de Jésus, c'est, à leur sens, agir comme une machine; c'est une conduite dépourvue de valeur morale.

Mais revenons à l'objection principale : Jésus n'a pas eu de programme; ou bien, il a dû modifier fréquemment ses projets; il a été la victime inconsciente des événements. Nous avons donné la preuve du contraire, d'après les documents les plus sûrs; et on ne nous oppose que des assertions; ou bien, on a recours de nouveau à des analyses psychologiques qui ne démontrent rien, parce qu'elles sont purement imaginaires. Tout le long de sa vie publique, nous verrons Jésus conscient d'avoir à accomplir une œuvre bien déterminée, recourant toujours à des moyens très appropriés à son but. Sans cesse il va droit devant lui, se pliant spontanément à la volonté divine, dont il connaît les plus petits détails, n'ignorant rien de ce qui lui arrivera, adhérant de toute son âme aux desseins providentiels. Il y a dans toute son existence, et spécialement dans son ministère actif, une parfaite unité, qui provient précisément de la netteté et de l'exécution idéale de son programme. C'est parce que son plan ne quittait jamais sa pensée, qu'il dominait lui-même tous les événements, qu'il ne se laissait troubler par aucun d'eux et ne subissait aucune influence humaine. Ni ses proches, ni ses apôtres, ni les foules amies, ni ses adversaires ne purent

1. E. F. Scott, dans Hastings, *Dictionary of Christ*, t. II, p. 369.
2. Joan., VIII, 29 : « Je fais toujours ce qui lui est agréable (à Dieu). »

réussir à le faire dévier de sa route. La preuve qu'il ne fut surpris ni par son échec partiel ni par sa mort, c'est qu'il les a prédits plusieurs fois très clairement à ses apôtres, assez longtemps d'avance.

IX. — L'ÉLECTION DES APOTRES

1. La plupart des néo-critiques émettent des doutes au sujet de l'institution du collège apostolique. Jésus n'aurait jamais songé à s'entourer d'un nombre limité de disciples intimes, auxquels il se serait proposé de confier une mission spéciale. Il a permis à quelques-uns de ses partisans, sur leur demande personnelle, de l'accompagner plus ou moins longtemps durant ses prédications; mais c'est seulement après sa mort que la « théologie chrétienne » l'a entouré du collège des Douze. Voici d'ailleurs, sur ce point, les propres paroles de plusieurs écrivains rationalistes. « On peut se demander, dit M. Wellhausen [1], si les apôtres appartiennent à la vie de Jésus, s'il les a lui-même choisis, et à plus forte raison s'il les a envoyés prêcher l'évangile... Les apôtres n'appartiennent vraisemblablement qu'au début de l'histoire de l'Église. Ils peuvent cependant avoir été les compagnons (de Jésus) à la dernière cène et être ainsi devenus ses exécuteurs testamentaires. » « Il est à peine croyable, ajoute M. J. Weiss [2], que le groupe des Douze ait été établi par un acte aussi solennel. »

Quelles raisons oppose-t-on à la tradition évangélique, si nette, si constante, confirmée par le livre des Actes et par les épîtres de saint Paul? Elle aurait contre elle l'hésitation qu'elle manifeste « au sujet des noms des Douze. » Mais cette hésitation n'existe pas; du moins, elle n'est qu'apparente [3], et provient simplement de ce que plusieurs apôtres avaient deux noms différents, comme le démontre une comparaison sérieuse établie entre les quatre listes. Les critiques allèguent aussi le nombre « douze », qui, disent-ils, éveille de légitimes soupçons, d'abord en tant que chiffre symbolique, ensuite parce qu' « on ne voit pas que Jésus ait attaché une telle importance » à des détails de ce genre [4].

Il est vrai que le nombre douze était symbolique chez les Hébreux, et c'est précisément en souvenir des douze patriarches qui avaient été les fondateurs du peuple israélite, que le Sauveur s'est entouré de douze apôtres; mais nous ne voyons pas en quoi cette circonstance nuirait à l'authentidité du récit. La scène racontée par saint Marc et par saint Luc n'a nullement « le caractère indécis » que lui attribuent les néo-critiques, pour se défaire d'une institution qui gêne celle de leurs théories d'après laquelle Notre-Seigneur n'aurait

1. *Einleitung in die Evangelien*, p. 112.
2. *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 91. Voir aussi W. Bousset, *Jesus*, p. 29; A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 108.
3. Bousset, *loc. cit.*
4. Bousset, *ibid.* D'après Jeremias, *Babylonisches im Neuen Testam.*, p. 87-88, ce chiffre ferait allusion aux signes du zodiaque!

jamais songé à fonder une Église. Ses moindres traits plaident en faveur de sa réalité.

2. L'élection de Judas comme membre du collège apostolique a soulevé des objections plus sérieuses. Strauss [1], et à sa suite quelques-uns de ses adhérents [2], ont tranché la difficulté en faisant du traître un personnage mythique ou légendaire. Mais, bien que les évangiles ne nous fournissent que fort peu de détails sur Judas, le portrait qu'ils esquissent de lui est trop vivant, trop concret, pour n'être qu'un portrait créé par l'imagination [3]. Aussi le Dr Brandt, qui a poussé très loin la négation sur le terrain évangélique, condamne-t-il lui-même cette opinion [4]. On a prétendu [5], pour la justifier, que la trahison était inutile. Mais cette assertion a été réfutée d'avance par la remarque de saint Luc [6] : « Les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils feraient mourir Jésus; mais ils craignaient le peuple. » Ils avaient donc besoin qu'on leur vînt en aide pour l'arrestation de celui qu'ils avaient d'avance condamné [7].

Sans nier l'existence historique de Judas, de nombreux rationalistes contemporains sont tombés dans des erreurs plus ou moins graves à son sujet. Au premier rang, nous trouvons ceux qui s'efforcent de l'innocenter à peu près complètement. Ernest Renan est de ce nombre [8]. Selon lui, « le souvenir d'horreur que la sottise ou la méchanceté de cet homme laissa dans la tradition chrétienne a dû introduire ici quelques exagérations... La haine que Jean (l'évangéliste) témoigne contre Judas » doit particulièrement exciter notre défiance à l'égard des actes qu'il lui reproche. Aussi, « sans nier que Judas Iscariote ait contribué à l'arrestation de son maître, nous croyons que les malédictions dont on le charge ont quelque chose d'injuste. Il y eut peut-être dans son fait plus de maladresse que de perversité... Si la folle envie de quelques pièces d'argent fit tourner la tête au pauvre Judas, il ne semble pas qu'il ait complètement perdu le sens moral, puisque, voyant les conséquences de sa faute, il se repentit, et, dit-on, se donna la mort. » — Pour montrer la fausseté de cette argumentation, il suffit de rappeler la démarche spontanée du traître auprès des princes des prêtres, et sa proposition infâme : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? [9] » Tenir un pareil langage, est-ce l'effet de la « mala-

1. *Leben Jesu*, § 130; *Neues Leben*, § 90.
2. Cf. G. Marquardt, *Der Verrath des Judas Ischarioth, eine Sage*, 1900.
3. Voir Fairbairn, *Studies in the Life of Christ*, p. 264. On dirait que ce portrait « sort du ciseau du sculpteur. »
4. *Die evangelische Geschichte*, p. 12-14.
5. Cf. P. W. Schmidt, *Geschichte Jesu erläutert*, p. 300.
6. Luc., XXII, 2.
7. Comparez Matth., XXVI, 4, et Marc., XIV, 2, où les membres du sanhédrin, avant de s'entendre avec Judas, parlent de recourir à la ruse pour s'emparer du Sauveur
8. *Vie de Jésus*, 1863, p. 380-382.
9. Matth,, XXVI, 15.

dresse », ou de la « perversité ? » La réponse à cette question n'est pas douteuse. Aussi plusieurs néo-critiques la formulent-ils en termes non moins sévères que les écrivains orthodoxes : « Par sa conduite envers la figure humaine la plus pure et la plus grande qui ait été manifestée à la claire lumière de l'histoire du monde, cet homme (Judas) est devenu pour nous le type du plus criminel des pécheurs [1]. » « La trahison de Judas est demeurée, dans l'opinion de la chrétienté, le type de tous les méfaits de ce genre; elle est un objet de dégoût et d'horreur [2]. »

Judas a trouvé des avocats dans une autre direction. Non seulement il n'aurait pas eu l'intention odieuse que lui prêtent les évangélistes et la tradition chrétienne, mais il croyait rendre un véritable service à son Maître, en faisant semblant de le trahir. Le célèbre auteur anglais de Quincy a développé cette théorie [3], que divers néo-critiques ont adoptée. En voici les principaux traits. Judas n'était pas moins dévoué à Jésus que les autres apôtres, et il éprouvait un ardent désir d'accélérer l'heure de son triomphe. A la fin, voyant que son Maître tardait à proclamer publiquement sa dignité messianique, il recourut à l'expédient d'une trahison apparente, pour l'obliger ainsi à se déclarer. Judas ne doutait pas que le Sauveur n'eût recours à ses pouvoirs miraculeux, pour remporter une éclatante victoire sur ses ennemis. Dans ces conditions, il se serait tristement trompé; mais on ne pourrait lui reprocher que de s'être laissé entraîner par un enthousiasme exalté. — Est-il besoin de dire que ce système de défense n'a pas le moindre point d'appui dans les documents évangéliques, qui lui donnent au contraire un démenti formel? Judas n'a-t-il pas lui-même donné à sa conduite le seul nom qu'elle mérite, lorsqu'il disait aux prêtres : « J'ai péché, en livrant le sang innocent [4]? » Et s'il n'avait eu d'autres mobiles que ceux qu'on lui prête si étrangement, Jésus aurait-il flétri sa trahison en termes si énergiques [5] ? M. Réville avait donc pleinement le droit de dire que cette « explication manque de toute vraisemblance [6]. » En effet, ajoute-t-il, « la manière d'être de Judas, depuis le jour où il s'aboucha avec les chefs du sanhédrin, dénote un esprit froid, sournois, un homme qui possède assez d'empire sur lui-même pour donner le change à Jésus [7] jusqu'au dernier moment. »

C'est donc à pure perte qu'on essayerait d'exonérer Judas de toute perfidie, de toute infamie. On a du moins tenté d'atténuer sa culpabilité le plus possible, et pour cela, on a cherché, non pas dans les évangiles, mais dans les possibilités psychologiques, ce qui a dû amener peu à peu l'un des Douze à trahir son Maître. Ce serait, en somme, la désillusion. Il n'aurait jamais cru avec certitude au caractère messia-

1. A. Neumann, *Jesu wer er geschichtlich war*, p. 175.
2. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 342.
3. *Works*, t. VI, p. 21-25.
4. Matth., XXVII, 4.
5. Matth., XXVI, 20-25.
6. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 344.
7. Ou du moins pour essayer de lui donner le change.

nique de Jésus [1], ou bien, après y avoir cru pendant quelque temps, il aurait ensuite perdu la foi. On suppose, à l'encontre des documents, qu'il n'aurait été associé qu'assez tard au groupe des disciples intimes, et qu'après avoir tout d'abord conçu les plus belles espérances au sujet de Jésus, dont il attendait personnellement de hautes faveurs, il se serait laissé aller à la déception, puis à des sentiments de haine et de vengeance, par suite de ce désappointement. Non content de ne pas réaliser les magnifiques perspectives qu'il avait fait briller aux yeux de ses partisans, voici que Jésus cessait de multiplier les prodiges; il n'attirait plus le peuple; il ne savait plus résister à ses ennemis. Ceux-ci prenaient de plus en plus le dessus, et il devenait clair que ce faux Messie tomberait bientôt entre leurs mains, pour périr misérablement. Ceux qu'on savait lui avoir été plus étroitement associés partageraient évidemment ses dangers. Il fallait donc agir au plus vite et se concilier les autorités juives, tout en gagnant, comme prix de la trahison, la somme qu'on voudrait bien donner. Tels sont, d'une manière générale, les sentiments qui se seraient succédé dans l'âme de Judas et qui auraient fait de lui un traître [2].

M. Oscar Holtzmann a la loyauté de reconnaître [3] que ce sont là de simples hypothèses, dont les documents historiques (les évangiles) ne démontrent nullement la réalité. Mais, si l'on est douloureusement surpris qu'un des apôtres, « après avoir prêché au nom de Jésus la pénitence et l'avènement du royaume des cieux, puis après avoir accompagné son Maître dans ses rudes pérégrinations,... enfin, après n'avoir pas craint d'affronter avec lui tous les périls du voyage à Jérusalem, l'ait trahi dans cette ville [4], » si la trahison de Judas est un problème psychologique très réel, pourquoi ne pas consentir à résoudre ce problème au moyen des données évangéliques, dont on ne saurait contester sérieusement la sincérité parfaite? Ces données, malgré leur brièveté, suffisent pour tout expliquer. Il est inutile de s'évertuer pour chercher ailleurs ce qu'on ne réussira pas à découvrir. Il faut faire violence aux textes, pour éliminer l'avarice sordide du caractère de Judas, comme aussi pour prétendre qu'il y eut un motif de jalousie à la base de l'accusation lancée contre lui par le quatrième évangile. Jean jaloux de Judas, c'est véritablement un comble !

Tout en travaillant à disculper le traître, les rationalistes ont parfois rejeté sur Jésus lui-même une partie de la responsabilité de son

1. O Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 351.

2. Voir A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 345-346; W. Brandt, *Die evangelische Geschichte und der Ursprung des Christentums*, p. 484-487; J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 92; O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 351-352; T. Keim, *Gesehichte Jesu*, t. III, p. 247-248; W. Hess, *Jesus von Nazareth in seiner geschichtl. Lebensentwicklung*, p. 101-102 ; A. Neumann, *op. cit.*, p. 175-176, etc. Chacun de ces auteurs expose la théorie avec des nuances qui lui sont propres.

3. *Op. cit.*, p. 353.

4. O. Holtzmann, *ibid.*

crime. « S'il était vrai, comme le veut la tradition, que Jésus connaissait d'avance cette trahison, et ne fit rien pour l'empêcher, en fournissant même à Judas, par la confiance apparente qu'il continuait de lui témoigner, les moyens de la consommer,... on est tenté de se demander si Judas, infime instrument du plan divin, mérite les malédictions dont sa mémoire est restée chargée. » M. Albert Réville [1] a raison de ne pas insister sur cette objection, et de ne lui attacher qu'une importance secondaire, bien qu'il la formule en un langage presque blasphématoire. Jésus a fait tout ce qu'il pouvait pour sauver le malheureux apôtre. Celui-ci a joui de toutes les grâces nécessaires pour demeurer, malgré la tentation, un disciple fidèle. Il est donc seul responsable de sa terrible déchéance et de sa damnation éternelle.

Mais Notre-Seigneur ne s'est-il pas trompé, en faisant entrer cet indigne dans la société de ses apôtres? Les néo-critiques l'affirment couramment. « Comment Jésus, qui connaissait les cœurs, a-t-il pu se faire illusion au sujet de ce disciple? [2] » « Parmi les Douze a pu se glisser un Judas, au sujet du caractère duquel Jésus s'est trompé, à moins qu'on ne préfère dire que son art d'éducateur a échoué dans cette circonstance [3]. » Le traître, ainsi qu'il a été dit plus haut, ne serait entré que tardivement dans le collège apostolique, et de son propre mouvement; de sorte que le Sauveur n'aurait pas eu le temps de le connaître. — Non, Jésus ne s'est pas trompé au sujet de Judas, dont il avait prévu dès le début la trahison, et qu'il démasqua de bonne heure [4]. Son art d'éducateur a échoué dans ce cas, il est vrai : triste histoire dont la grâce divine n'est que trop souvent témoin. Quant à l'élection de Judas, elle eut lieu en même temps que celle des autres apôtres, et le divin Maître en a pris toute la responsabilité.

X. — LE SERMON SUR LA MONTAGNE.

Les néo-critiques manifestent généralement, tout au moins en théorie, une vive admiration à l'égard de ce grand discours, et ils lui décernent de sincères éloges. Cependant, il n'a pas échappé à leur esprit d'opposition, qui ne laisse en paix aucune page des évangiles.

1. Plusieurs d'entre eux affirment que ce discours n'a jamais été prononcé par le Sauveur. Il aurait été composé en entier, sinon directement, par les deux évangélistes qui nous l'ont conservé, du moins par les auteurs des documents d'après lesquels ils les ont reproduits [5].

1. *Jésus de Nazareth.*, t. II, p. 342-343.
2. P. W. Schmidt, *Das Leben Jesu erläutert*, p. 363.
3. J. Ninck, *Jesus als Charakter*, p. 111. De même A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 108, et beaucoup d'autres.
4. Joan., VI, 71-72.
5. Ainsi pensent, avec des nuances diverses, Weizsäcker, *Apostolische Geschichte*, 2e éd., p. 380-381 ; P. W. Schmiedel, *Encyclop. biblica* de Cheyne,

Toutefois, ils admettent en grand nombre que la plupart des paroles citées ici par saint Matthieu et par saint Luc appartiennent réellement à Jésus, qui les avait prononcées en différentes occasions [1]. Mais, dans son ensemble, le discours serait « une composition libre, » « une anthologie d'aphorismes, » qui auraient été groupés, tels qu'on les lit aujourd'hui dans les deux rédactions, spécialement dans celle de saint Matthieu, vers le début de l'ère chrétienne, pour former comme un Manuel de piété, un recueil de règles de conduite

Nous avons reconnu que saint Matthieu a peut-être ajouté çà et là au discours quelques pensées émises en d'autres circonstances, et que saint Luc l'a certainement abrégé. Mais rien n'autorise à supposer que nous n'aurions ici qu'une « compilation [2]. » Une telle hypothèse méconnaît de la façon la plus absolue le respect que les évangélistes et les premières générations chrétiennes nourrissaient à l'égard de la vérité historique, en particulier lorsqu'il s'agissait de la vie du divin Maître. Du reste, nous l'avons dit également, le Sermon sur la montagne, tel que saint Matthieu nous l'a transmis, répond exactement à ce qu'on pouvait attendre de Jésus à cette époque de son ministère. Quoi de plus naturel que de l'entendre donner alors à ses disciples, devenus nombreux, et aussi aux multitudes sympathiques qui accouraient à lui de toutes parts, un résumé de son enseignement, et tracer l'idéal à réaliser par quiconque désirait acquérir le droit de cité dans le royaume des cieux? Et qui donc, si ce n'est le Christ lui-même, et lui seul, aurait été capable de créer une composition littéraire d'une telle unité, d'une telle beauté, dont la marche est si naturelle et si vraie, dont les pensées se rattachent si aisément les unes aux autres, de manière à former un tout inimitable [3]? L'hypothèse rationaliste est donc invraisemblable *a priori*. De plus, on ne peut l'appuyer sur aucun argument solide [4].

2. En général, les rationalistes n'éprouvent pas une moindre aversion pour le dogme que pour le miracle. Aussi les voyons-nous lutter de toutes leurs forces contre ces deux éléments des évangiles. Or, quelques-uns d'entre eux avouent que l'absence (prétendue) de tout

t. II, col. 1886; H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, p. 99; Jülicher, *Einleitung in das N. Test.*, 3e éd., p. 232; Heinrici, *Bergpredigt*, t. I, p. 39; E. Klostermann, *Matthäus*, p. 179-180; Loisy, *Évangiles synopt.*, t. I, p. 535-536.

1. Loisy, *op. cit.*, p. 535 : Les éléments du discours sont « presque tous empruntés à la tradition la plus authentique. »

2. Loisy, *op. cit.*, p. 536. Le même auteur ajoute, sans aucune raison sérieuse : « La forme actuelle de ce morceau accuse un travail de composition successive et ne représente pas simplement la parole de Jésus. »

3. Quelques néo-critiques se sont pour ainsi dire scandalisés de cette unité. Mais, comme l'avoue l'un d'eux, « Jésus n'a jamais parlé sans donner un clair enchaînement à ses pensées. L'opinion d'après laquelle les sentences et les raisonnements auraient jailli sans suite » de ses lèvres, est en contradiction avec la vérité (W. Hess, *Jesus von Nazareth in seiner geschichtl. Lebensentwicklung*, p. 24).

4. Voir Plummer, *Commentary on the Gospel according to St. Matthew*, p. 56.

dogme dans le Sermon sur la montagne est un des principaux motifs de la prédilection que cette pièce d'éloquence leur inspire. A cela, on a répondu avec beaucoup d'à-propos [1] : « Messieurs les rationalistes, qui aimez tant, qui écoutez si volontiers la morale de l'*Oratio montana*, de grâce, écoutez aussi le dogme qu'il vous enseigne. » Les pensées dogmatiques sont loin, en effet, d'en être entièrement absentes.

A cette erreur, on peut rattacher celle de M. Harnack et d'autres néo-critiques, qui traitent le Discours sur la montagne comme s'il contenait la substance entière du christianisme, et qui, par suite de ce faux principe, traitent tous les développements postérieurs de la doctrine chrétienne, qu'ils soient contenus dans les autres portions des évangiles, dans le reste du Nouveau Testament ou dans la tradition, comme s'ils n'appartenaient point à l'essence de l'enseignement de Jésus [2]. Mais où donc ces critiques ont-ils vu que le Sauveur avait le dessein de condenser dans ces quelques pages toutes les instructions théoriques et morales qu'il apportait aux hommes? Il y a surtout inséré des règles de conduite appropriées à ses disciples; mais, sur ce point comme au sujet du dogme chrétien, il a très largement complété son enseignement en mainte autre occasion.

3. D'autres rationalistes ont attaqué l'authenticité de l'un des passages les plus importants du discours, celui dans lequel Jésus déclare solennellement qu'il est venu, non pas pour détruire la loi juive, mais pour l'accomplir, la perfectionner [3]. « Jésus, demande M. Loisy [4], a-t-il eu occasion de définir ainsi sa position à l'égard de la loi? » Il répond : « On peut croire sans témérité que, dans aucune circonstance, il n'a eu à le faire et ne l'a fait systématiquement et scolastiquement, comme dans le présent discours, en établissant d'abord un principe universel, et en énumérant ensuite les diverses applications que ce principe comportait [5]. » Pour réfuter cette opinion, nous ne dirons pas, avec un autre néo-critique [6], que Jésus « n'a jamais eu l'intention de se séparer du judaïsme et de fonder une religion nouvelle, » qu'il « voulait simplement infuser un nouvel esprit dans les formes existantes » de la religion juive d'alors, et que, par conséquent, rien ne s'oppose à ce qu'il ait proclamé officiellement son respect pour tout ce qui la constituait. Ce serait, en effet, tomber dans une autre erreur. Il suffira de renvoyer encore à M. Loisy, qui, revenant sur sa pensée, dont il

1. Stier, *Die Reden des Herrn Jesu*, in h. l.
2. Cf. Harnack, *Wesen des Christentums*, 1903, passim.
3. Matth., v, 17-20.
4. *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 563.
5. Voir, dans le même sens, Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, 2e éd., p. 59. Déjà Marcion, ce grand ennemi du judaïsme, affirmait que la rédaction actuelle du texte en question provenait d'une falsification exercée par les Juifs. Sa forme primitive aurait été : « Pensez-vous que je suis venu pour accomplir la loi?... Je suis venu pour détruire, et non pour accomplir. » Cf. S. Isidore de Péluse, *Epist.*, I, 371; Origène, *C. Cels.*, II, 15.
6. W. Hess, *Jesus von Nazareth*, t. II, p. 25.

sentait la faiblesse, reconnaît que le Sauveur a fort bien pu formuler lui-même un jour le principe dont il s'agit. Nous ajouterons, et c'est notre argument principal en cet endroit comme en beaucoup d'autres, que l'authenticité de tout ce passage du premier évangile est trop bien attestée par la critique textuelle, pour qu'on puisse lui opposer autre chose que des préjugés arbitraires [1].

4. Nous avons à exposer plus longuement une objection qui a été fréquemment formulée de nos jours par des écrivains israélites, et à laquelle se sont associés plusieurs théologiens protestants. Elle concerne l'origine du Sermon sur la montagne, qu'on a prétendu pouvoir rattacher, d'une manière à peu près exclusive, aux écrits de l'Ancien Testament, et davantage encore à la littérature rabbinique. Des volumes entiers ont été composés par des Juifs pour démontrer cette thèse [2], sans parler des articles insérés dans les dictionnaires [3] et les revues, ni des assertions isolées, faites à tout propos. Quelques citations montreront jusqu'où sont allées, sous ce rapport, les prétentions juives et autres. Le rabbin A. Geiger [4] n'a pas craint de dire que « Jésus était un pharisien qui marcha sur les traces d'Hillel [5], » et qui « n'a pas exprimé une seule pensée nouvelle. » M. Rodrigues annonce dans sa préface [6] que son but est de « démontrer aux yeux qui ne craignent pas la lumière, que ce qu'on appelle la morale chrétienne n'est autre chose que la morale israélite. » Il cite [7] cette parole de son coreligionnaire Munk [8] : « On s'étonne du peu d'effet produit à Jérusalem par le discours de la montagne. Comment en aurait-il pu être autrement? Le discours de la montagne *courait les rues de Jérusalem* [9]

1. On voit par là ce que vaut l'assertion du Dr H. J. Holtzmann, *Neutestament. Theologie*, 1re éd., t. I, p. 152-153, d'après laquelle essayer de prouver l'authenticité du passage Matth., V, 17-18, c'est « chercher la quadrature du cercle. »

2. Qu'il suffise de mentionner les suivants : Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, 2 vol., 1864; J. Cohen, *Les Déicides; examen de la vie de Jésus et des développements de l'Église chrétienne dans leurs rapports avec le judaïsme*, 1864; H. Rodrigues, *Les origines du Sermon sur la montagne*, 1868; E. Schreiber, *Die Principien des Judentums verglichen mit denen des Christentums*, 1877; E. Benamozegh, *Morale juive et morale chrétienne*, 1878; Friedemann, *Jüdische Moral und christl. Staat*, 1894; Nork, *Rabbinische Quellen und Parallelen zu neutestam. Schriftstellen*, 1899; G. Friedlander, *The jewish Sources of the Sermon on the Mount*, 1911. On trouvera une bibliographie beaucoup plus étendue dans l'ouvrage de M. Bischoff, que nous signalerons bientôt.

3. Par exemple, dans Hamburger, *Real-Encyklopädie für Bibel und Talmud*, 4 vol. in-4°, 1884-1892, et dans la *Jewish Encyclopedy*, publiée récemment à New-York.

4. Cité par F. Delitzsch, *Jesus und Hillel*, broch. in-12, 2e éd., p. 7.

5. E. Renan s'est approprié cette assertion.

6. *Op. cit.*, p. 1-2.

7. *Ibid.*, p. 11.

8. Savant israélite qui vivait au XIXe siècle.

9. C'est M. Rodrigues lui-même qui souligne.

bien avant qu'il eût été prononcé. » Et il ajoute : « Rien de plus facile que de refaire ce discours avec les documents antérieurs à son époque. » L'ouvrage du « rabbin prédicateur » Benamozegh est tout gonflé de propos déclamatoires et superficiels. On y rencontre des titres semblables aux suivants : « Supériorité prétendue (de la morale chrétienne) sur le judaïsme ; absurdité de cette hypothèse, son impiété. Inconvénients et faiblesses de la morale chrétienne. » Un autre rabbin, E. Schreiber, écrivait de son côté [1] que « le discours sur la montagne est un assemblage de passages du Talmud. »

Des savants chrétiens, très au courant de la littérature rabbinique [2], ont fait bonne justice de ce langage prétentieux. Personne ne songe à nier qu'il existe des relations de parenté entre la morale de Jésus et celle de l'Ancien Testament, entre les règles de conduite proposées par le Christ et celles qu'on peut lire en certains endroits des livres de Moïse, des Psaumes, des Prophètes et des Hagiographes. Jésus lui-même n'a-t-il pas affirmé publiquement cette analogie? et n'est-ce point un fait manifeste que de nombreux préceptes contenus dans le Sermon de la montagne ont, sinon toujours leur équivalent, du moins leur base dans la loi ancienne? Et pourtant, quelle différence! D'un côté, il est bon de le redire, c'est le germe et la racine; de l'autre, c'est la plante dans tout son épanouissement, avec son feuillage, ses fleurs et ses fruits. En outre, les beautés morales qui ne se présentent qu'isolément dans les écrits de l'ancienne Alliance sont groupées ici d'une manière unique, Jésus les ayant réunies en un corps de doctrine qui n'a nulle part ailleurs de parallèle. S'il était vrai que le Christ n'a rien ajouté à l'enseignement moral de la loi et des prophètes, comment expliquer l'admiration enthousiaste avec laquelle ses compatriotes accueillirent ses instructions? Il faut insister sur ce point : Jésus a transformé, transfiguré la morale juive, soit en la complétant par des préceptes nouveaux, plus parfaits, soit en attirant l'attention de ses disciples sur l'esprit et la portée des commandements divins, alors qu'auparavant on s'était trop arrêté à la lettre seule, les scribes se contentant d'ordinaire d'insister sur l'obéissance extérieure.

Quant au Talmud, une dose singulière de bonne volonté serait nécessaire pour le regarder, même de très loin, comme la source du Sermon sur la montagne et de la morale prêchée par Notre-Seigneur. On peut assurément découvrir, à travers les traités interminables dont il se compose, quelques perles, quelques grains d'or, épars çà et là; nous voulons dire, quelques préceptes moraux qui ne sont pas sans ressemblance avec telles et telles paroles du Sauveur. Il y a eu, en effet, de bons rabbins, aux âmes nobles et pieuses, et il serait surprenant

1. *Op. cit.*, p. 10.

2. En particulier Edersheim (rabbin converti), *Life of Jesus the Messiah*, t. I, p. 524-541, et davantage encore E. Bischoff, *Jesus und die Rabbinen, Jesu Bergpredigt in ihrer Unabhandigkeit vom Rabbinismus dargestelit*, 1905. Voir aussi F. Delitzsch, *op. cit.*

que, nourris de la Bible, ils n'eussent pas exprimé quelques belles pensées. Nous en avons cité plusieurs à propos du discours que nous étudions, et nous les avons rapprochées de celles de Jésus. Les suivantes appartiennent à la même catégorie [1]. Quelques rabbins disaient aussi qu'on ne devait pas enlever une seule lettre au texte de la loi mosaïque [2]. D'autres établissaient, comme Jésus, une distinction entre les préceptes « lourds », c'est-à-dire, importants, et les préceptes « légers », ou moins importants. Rabbi Chanina (au IIIe siècle de notre ère) disait : « Il en est trois qui descendent en enfer : celui qui fait le mal avec la femme d'un autre ; celui qui insulte son prochain en public et celui qui donne à son prochain un sobriquet (injurieux) [3]. » Selon Rab Huna, « pour les justes, leur Oui est oui, leur Non est non [4]. » Suivant un autre rabbin, « quiconque a un pain dans son panier et dit : Que mangerai-je demain? est un homme de peu de foi [5]. » On prête à R. Tarphon (fin du Ier siècle) cette parole : « Si quelqu'un disait à un autre : Enlève l'écharde qui est dans ton œil, celui-ci répondrait : Enlève la poutre qui est dans ton œil [6]. »

On a surtout contesté l'orignalité de l'Oraison dominicale, dont, au dire de Hamburger [7], « chaque phrase se rencontre dans les prières et les instructions des rabbins juifs qui ont été consignées dans le Talmud, de sorte que cette oraison toute entière a son domicile sur le terrain du judaïsme. » En preuve de cette affirmation on allègue, indépendamment de phrases décousues, recueillies dans les écrits des rabbins, les demandes suivantes, contenues dans le *Kaddisch* et le *Schemôné Esré*, prières juives que nous avons eu déjà l'occasion de mentionner : « Que son nom sublime (de Dieu) devienne grand et soit sanctifié dans le monde... Qu'il laisse dominer sa domination royale, durant notre vie et de nos jours... Écoute les prières et les souhaits de la maison d'Israël [8]. Tu es saint et ton nom est terrible... Pardonne-nous, notre Père,... et délivre-nous à cause de ton nom..., et rassasie le monde des trésors de ta bonté, et sois roi sur nous, Seigneur, mais en grâce et en miséricorde [9]. »

Nous ne contestons pas ces ressemblances, plus ou moins réelles, plus ou moins vagues. Elles peuvent impressionner des lecteurs qui ne connaissent pas la littérature rabbinique dans son ensemble, et qui ne la jugent que par des citations de ce genre : mais elles sont sans valeur pour prouver que le Sermon sur la montagne est dénué de toute

1. M. Bischoff, *op. cit.*, en mentionne beaucoup d'autres, qui se rapportent toutes au Discours sur la montagne.
2. *Schemoth R.*, 6.
3. *Baba mezia*, 59, *a*. Cf. Matth., v, 22
4. *Ruth R.* III, 18. Cf. Matth., v, 37.
5. *Sota*, 42, *b*. Cf. Matth., VI, 25.
6. *Arachin*, 16, *b*. Cf. Matth., VII, 3-5.
7. *Op. cit.*, t. III, p. 55.
8. Extrait du *Kaddisch*.
9. Extrait du *Schemôné Esré*.

originalité, et que Jésus en a puisé à pleines mains les pensées chez les rabbins. Au reste, il ne s'agit pas de savoir si le Talmud contient des préceptes moraux de bon aloi, mais si, même en réunissant en une seule composition tout ce qu'il a de meilleur, on parviendrait à reproduire le chef-d'œuvre unique que nous a conservé saint Mathieu. Où trouver, dans tous les écrits juifs, des morceaux comparables aux Béatitudes, au *Pater noster*, aux paroles de Jésus qui concernent le détachement des biens de ce monde et la confiance en Dieu? On n'y réussirait certainement jamais.

Allons donc au fond de la question, et ne nous contentons ni d'allégations superficielles ni de fausses conclusions. Nous dirons d'abord que les ressemblances qui existent entre le Sermon sur la montagne et les écrits rabbiniques peuvent s'expliquer facilement, en dehors de toute supposition d'emprunt de la part de Notre-Seigneur. « Alors même que l'on démontrerait que Jésus a employé des expressions figurées, des idées populaires, des formules proverbiales, qui, avant lui, s'étaient trouvées sur les lèvres de tel ou tel rabbin, il faudrait manquer d'esprit critique pour conclure de là qu'il est sous la dépendance des rabbins. En effet, quiconque veut être compris du peuple doit parler le langage du peuple, et quand on a grandi dans un milieu déterminé, on se sert même sans y faire attention, du langage de ce milieu [1]. » En soi, il serait donc naturel que Jésus, sans rien emprunter aux docteurs juifs, se soit rencontré parfois avec eux, sur le terrain religieux et moral.

Mais il faut tout dire, et, puisque ceux qui revendiquent pour les rabbins la propriété de la plupart des textes du Sermon sur la montagne le font avec tant de présomption, ne craignons pas de signaler leurs exagérations outrancières, et leur manque complet de méthode scientifique. Le Talmud renferme tout l'évangile, s'écrient-ils fièrement; toutes les instructions morales de Jésus ont été empruntées aux anciens docteurs juifs. Les savants chrétiens dont nous avons cité les noms, très versés dans la littérature talmudique, ont relevé le gant et étudié un à un les textes que l'on prétend avoir servi de source aux pensées de Jésus. Quel a été le résultat de ces patientes recherches? Elles ont révélé la plus déplorable légèreté. Souvent, en traduisant les paroles des rabbins auxquelles Jésus, dit-on, aurait fait des emprunts, on accentue, volontairement ou inconsciemment, leur ressemblance avec le texte évangélique, de manière à faire pencher la balance en faveur des rabbins. Bien que le Talmud soit composé de parties fort disparates, et qui, sous leur forme définitive, datent de plusieurs siècles différents, on le traite dans son ensemble comme si toutes ses portions étaient antérieures aux évangiles; on cite les rabbins sans s'inquiéter de l'époque où ils vivaient. Par des procédés de ce genre, on fausse totalement les preuves, qui pour la plupart, perdent toute leur force. C'est ainsi que MM. Nork, Hamburger, Friedemann, etc.,

1. Bischoff, *Jesus und die Rabbinen*, p. 4.

font faire à Jésus des emprunts à des rabbins du IVe siècle de notre ère, et même à des écrits du moyen âge [1]. En agissant ainsi, ils peuvent réussir à jeter de la poudre aux yeux de quelques ignorants; mais ils détruisent de leur propres mains leur thèse.

En somme, il n'existe pas un seul cas où l'on puisse dire que Jésus, dans le Sermon sur la montagne ou ailleurs, soit sous la dépendance du Talmud. Le Christ et les rabbins! « Il n'existe entre eux que de profondes différences. Jésus appuie son enseignement moral sur celui de la loi ancienne; il ne doit absolument rien au Talmud [2]. »

5. Enfin, quelques néo-critiques, insistant sur les faits que nous avons signalés lorsque nous expliquions le principe « Je ne suis pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, » prêtent à Jésus deux attitudes différentes relativement à la législation mosaïque. Au fond, dit M. J. Weiss [3], d'après l'ensemble de ses paroles et de sa conduite, il était plein de respect pour la loi juive; mais (admirons ce rapprochement!), de même que Luther « voulait être et demeura un fidèle enfant de son Église, alors qu'il avait depuis longtemps émis des propositions qui menaçaient de mettre en pièces le système du moyen âge, » de même le Sauveur « croyait encore avoir ses racines dans le sol de sa patrie, alors que son esprit l'avait depuis longtemps lancé dans des contrées nouvelles. » C'est donc pour ainsi dire « à son insu », comme l'écrivait le Dr Pfleiderer [4], et entraîné par la chaleur de ses luttes avec les pharisiens, qu'il aurait prononcé des paroles dont la véritable portée ne tendait pas seulement à supprimer les abus, mais à anéantir la loi elle-même.

D'autres, comme M. A. Neumann [5], distinguent plusieurs périodes dans la position prise par Jésus à l'égard de la loi. En premier lieu, il se proposait de la perfectionner intérieurement : à la place de la lettre, il mettait la religion de l'esprit. Ensuite, à l'instar des anciens prophètes, il a placé au premier plan les préceptes moraux de la loi, et rejeté à l'arrière-scène la partie cultuelle. Enfin, il est allé jusqu'à porter directement atteinte à la loi, d'abord sans doute d'une manière inconsciente, puis avec une intention très expresse. « En commençant, il dut lui en coûter beaucoup pour abandonner, pièce par pièce, ce qu'il avait regardé depuis sa jeunesse comme l'expression de la volonté de Dieu. » Néanmoins, « sur ce point il n'est jamais arrivé à une décision franche et claire... C'est Paul... qui a déclaré nulle et de nulle valeur la loi juive, qu'il n'était plus possible d'accomplir [6]. »

1. Voir Bischoff, *l. c.*, p. 3; Kittel, *Jesus und die Rabbinen*, p. 4-6; Dalman, *Die Worte Jesu*, p. 62.

2. Voir Edersheim, *Life and Times of Jesus*, t. I, p. 524.

3. *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 248.

4. *Die Entstehung des Christentums*. Voir aussi Wellhausen, *Einleitung in die Evangelien*, p. 113.

5. *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 140-142.

6. E. Klostermann, *Jesu Stellung zum Alten Testam.*, 1904, p. 25, parle dans le même sens.

Mais ce sont là des hypothèses arbitraires, qui n'ont d'autres fondement que l'attitude, en apparence différente, prise par le Sauveur à l'égard de la loi ancienne. Nous avons donné une explication suffisante de ces variations. La position de Jésus relativement à la loi juive n'a jamais été contradictoire et « paradoxale [1]. » Lorsque, dans le Sermon sur la montagne, en tête des détails par lesquels il se présente comme un réformateur de la loi, il mettait le grand principe : « Je ne suis pas venu pour détruire..., » il avait conscience que ces détails n'étaient pas en contradiction avec le principe. En vérité, il n'a pas détruit; mais il n'était pas possible que la législation mosaïque n'évoluât pas entre ses mains, et celles de ses apôtres. Toutefois, cette évolution a toujours été un développement, une transfiguration. Il est bien évident que les lois juridiques et constitutionnelles, qui avaient en vue l'existence à part du peuple juif, n'étaient pas destinées à une durée permanente, pas plus, d'ailleurs, que la plupart des règles qui regardaient le culte. Déjà les prophètes avaient travaillé avec zèle au perfectionnement de la loi du Sinaï; Jésus a fait comme eux, et cent fois mieux encore. Grâce à lui, l'ancienne loi continue de subsister, et elle exerce toute sa force dans l'Église chrétienne, mais sous une forme suréminente, définitive, de même que notre corps ressuscité sera distinct de notre corps mortel, sans cesser de lui être identique.

XI. — L'ÉLOQUENCE DE JÉSUS.

On ne lira pas sans intérêt l'appréciation suivante de l'éloquence de Notre-Seigneur. Nous l'empruntons à M. Harnack [2].

« Jésus enseignait qu'il ne sert de rien de gagner l'univers entier et que l'âme en éprouve du dommage, et pourtant il a gardé de la sympathie pour tout ce qui a vie... Sa parole, encadrée d'ordinaire dans les comparaisons et les proverbes, exprime toutes les nuances du langage humain et l'échelle complète des sentiments. Il ne dédaigne pas les accents les plus durs du réquisitoire passionné et des sentiments courroucés, ni même l'ironie, bien que ces accents doivent avoir été l'exception. Le deuil et les pleurs, le rire et la danse, la richesse et la pauvreté, la faim et la soif, la santé et la maladie, les jeux des enfants et la politique,... l'éloignement de la maison, l'hôtellerie et le retour, le mariage et les funérailles, l'habillement luxueux des vivants et le tombeau des morts,... le vigneron dans la vigne et les ouvriers oisifs sur la place publique, le berger qui cherche (sa brebis perdue), le marchand de perles,... les soucis que créent à la ménagère la farine, le levain ou la drachme perdue, la plainte de la veuve devant le fonctionnaire sans cœur,... les relations intellectuelles des professeurs et

1. W. Bousset, *Jesus*, p. 65, emploie cette dernière épithète.
2. *Das Wesen des Christentums*, éd. de 1903, p. 23-24.

des élèves,... l'éclat de la royauté, l'ambition des puissants, l'innocence des enfants, l'empressement des serviteurs : toutes ces images apparaissent dans les discours (du Sauveur) et les rendent dramatiques. Le monde surnaturel dans lequel Jésus vivait ne détruisait pas pour lui le monde présent, mais le ramenait tout à Dieu. »

XII. — LA GUÉRISON DU SERVITEUR DU CENTURION FAUSSEMENT IDENTIFIÉE A CELLE DU FILS DE L'OFFICIER ROYAL [1].

Cette identification remonte à une époque très lointaine, puisque saint Irénée semble l'avoir admise [2], à moins donc qu'il n'ait écrit par inadvertance les mots « fils du centurion, » au lieu de « fils de l'officier royal. » D'autres anciens auteurs avaient adopté ce sentiment, comme nous l'apprennent Origène et saint Jean Chrysostome, qui le condamnent sans hésiter [3]. De nombreux néo-critiques se sont aussi déclarés en sa faveur; ce qui ne surprend qu'à demi, car il leur plaît de trouver dans les évangiles autant de « doublets » que possible, afin de mettre ainsi plus commodément les écrivains sacrés en contradiction les uns avec les autres. Mais, dans les textes en question, à part la guérison opérée à distance d'après les deux récits, presque tout est différent. Ici un militaire d'origine païenne, là un employé civil d'origine juive; ici Capharnaüm, là Cana; ici un esclave paralytique, là un fils consumé par la fièvre; ici un homme qui, par humilité, craint de recevoir Jésus dans sa maison, là un homme qui presse le thaumaturge de l'accompagner à Capharnaüm; ici une foi admirable, là une foi d'abord imparfaite; ici un païen que Jésus donne en exemple aux Israélites, là un Juif à l'occasion duquel Notre-Seigneur blâme ses compatriotes. L'identification ne saurait être admise dans ces conditions [4].

XIII. — LES MIRACLES DU SAUVEUR ET LES NÉO-CRITIQUES.

Les miracles évangéliques servent depuis longtemps de champ de bataille aux rationalistes proprement dits, et même à un trop grand nombre de protestants plus ou moins libéraux, qui, tout en reconnaissant en principe la réalité des miracles de Jésus, se retournent

1. Joan., IV, 46-54.
2. *Adv. Hær.*, II, XXII, 3.
3. Dans leurs commentaires, *in h. l.*
4. Voir Godet, *Comment. sur l'évangile de S. Luc.*, 2e éd., t. I, p. 423; Th. Zahn, *Das Evangelium des Johannes ausgelegt*, 2e éd., p. 268.

presque aussitôt contre eux, par les interprétations très fausses qu'ils en donnent.

Les adeptes les plus avancés du rationalisme contemporain, qui nient *a priori* l'existence et jusqu'à la possibilité du miracle en général, rejettent naturellement en bloc le caractère historique des prodiges attribués à Notre-Seigneur par les évangélistes. Le Dr Pfleiderer [1] résumait leur pensée à tous, lorsqu'il exprimait l'espoir que, prochainement, les miracles, et spécialement ceux des évangiles, seront relégués du domaine des faits dans celui de l'art, et qu'ils passeront des pages de l'histoire dans les vitraux des cathédrales, pour n'en plus sortir; c'est-à-dire, qu'ils nous resteront encore comme un objet de jouissance esthétique, mais qu'ils n'auront plus le droit de faire appel à notre croyance. Avant lui, les Reimarus, les Paulus, les Strauss, les Ferdinand Baur, les Renan et d'autres [2], en même temps que lui les Holtzmann, les Harnack, les Bousset, les J. Weiss, les Soltau [2], — pour n'en citer que quelques-uns, — ont soutenu la même thèse, qu'ils se sont efforcés d'appuyer sur toute sorte de sophismes.

Ils ont parfaitement compris, en effet, que s'ils réussissaient à ruiner, ou même simplement à ébranler, l'autorité des miracles de Jésus, il leur serait beaucoup plus facile ensuite de battre en brèche le reste de l'édifice chrétien. Leurs systèmes ont varié, se discréditant et se renversant les uns les autres, mais leur but est resté le même : faire disparaître des évangiles tout élément surnaturel, et démontrer que, si Jésus a été un personnage remarquable, on doit renoncer à voir en lui un thaumaturge.

C'est ainsi que Reimarus (1694-1768) a accusé les disciples du Sauveur d'avoir inventé frauduleusement ses prodiges, de connivence avec lui, afin de réussir plus aisément à le faire passer pour le Messie; que Paulus (1761-1851) a expliqué tous les miracles évangéliques d'une manière purement naturelle, les écrivains sacrés ne s'étant pas proposé, selon lui de raconter un seul fait vraiment prodigieux; que Strauss (1808-1874) entreprit de les faire passer pour des « mythes », c'est-à-dire, pour des créations légendaires qui se seraient formées dans l'Église primitive au sujet de Jésus; que Ferdinand Baur (1792-1860) attribua aux évangélistes des « tendances », en vertu desquelles les miracles de Notre-Seigneur seraient tous fictifs à des degrés divers; que les néo-critiques, ne trouvant plus d'idées nouvelles à proposer, ont eu recours à l'éclectisme, et ont emprunté à leurs devanciers quelques lambeaux de leurs théories, qu'ils ont amalgamés ensemble.

1. *Geschichte der Religionsphilosophie von Spinoza bis zur Gegenwart*, 3e éd., 1893, p. 62.

2. Voir L. Cl. Fillion, *Les Étapes du rationalisme*, p. 9-180, et *Les Miracles de N.-S.*, t. I, p. 74-80; F. Vigouroux, *La Sainte Bible et les critiques contemporains*, 5e éd., t. V, passim.

3. Cf. L. Cl. Fillion, *Les Étapes du rationalisme*, p. 181-190; *Les Miracles de N.-S.*, t. I, p. 81-96.

Car, « entraînée à ses idées dogmatiques (et arbitraires), la théologie négative tourne et retourne comme dans un cercle dont elle ne parvient pas à sortir [1]. » Et il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce cercle est tout à fait vicieux.

Ce qui caractérise la plupart de ces auteurs, c'est la hardiesse de leurs assertions. Les lignes suivantes d'Ernest Havet (1813-1889) [2], nous déclareront sans ambages quelle est, touchant les miracles évangéliques, la pensée intime de nombreux théologiens ou exégètes incrédules. « La première obligation que nous fait le principe rationaliste, qui est le fondement de toute critique, est d'écarter de la vie de Jésus le surnaturel. Cela emporte d'un seul coup dans les évangiles ce que nous appelons les miracles. Des paralytiques, des lépreux instantanément guéris, des sourds, des muets, des aveugles-nés qui recouvrent tout à coup l'ouïe, la parole ou la vue, par un attouchement ou un mot de Jésus, il est clair qu'il n'y a là aucune réalité. Non seulement Jésus n'a rien fait de pareil, mais j'ajoute hardiment qu'on n'a pas pu croire cela de son vivant. Ce n'est qu'à distance, et longtemps après, qu'on a imaginé de pareilles choses. Quant la critique refuse de croire à des récits de miracles, elle n'a pas besoin d'apporter des preuves à l'appui de sa négation : ce qu'on raconte est faux, simplement parce que ce qu'on raconte n'a pas pu être [3]. »

Remarquons combien est facile ce système de négation audacieuse. Est-il scientifique? Non, il ne l'est absolument pas. C'est une pétition de principe, et rien de plus; car les néo-critiques ne réussiront pas plus que les anciens rationalistes à démontrer l'impossibilité du miracle en général [4], et ils ne parviendront pas davantage à prouver la fausseté des miracles évangéliques. Nous nous en tiendrons à ce second point. Nous aurons toutefois à constater que les critiques libéraux les plus récents, tels que MM. Holtzmann, Harnack, J. Weiss, W. Bousset, et leurs disciples, tout en traitant de pures légendes les miracles les plus éclatants du Sauveur, — entre autres, les miracles dits de puissance opérés sur la nature inanimée, et la résurrection des morts, — consentent à regarder comme historiques la plupart de ses cures merveilleuses; mais à condition de les expliquer par une influence simplement naturelle qu'il aurait exercée sur les malades, grâce à l'énergie de sa volonté, à son art de suggestionneur et à la confiance souveraine que les malades avaient en lui. Nous examinerons à part cette opinion.

Nous avons dit que la peur du miracle a envahi jusqu'à de trop nombreux théologiens protestants de l'école orthodoxe, qui, lorsqu'ils

1. F. Bovon, *Théologie du N. T.*, 2e éd., t. I, p. 298.
2. *Revue des Deux Mondes*, n° du 1er avril 1881, p. 587.
3. « Jésus n'a pas pu faire de miracles; aucun homme n'est capable d'en faire, » écrivait récemment le Dr H. Schæfer, *Jesus in psychiatrischer Betrachtung*, 1910, p. 54.
4. Sur la nature, la possibilité, et la réalité du miracle, voir les théologies, et en particulier L. Gondal, *Le miracle*, in-12, 1905.

acceptent les prodiges du Sauveur, ne le font souvent qu'avec une répugnance à peine dissimulée, ou bien en restreignant très indûment la part du surnaturel. « La tradition a pu exagérer, dit l'un d'eux [1]; les témoins oculaires eux-mêmes ont pu se tromper, prendre pour un miracle ce qui n'en était pas un. » M. Fairbairn [2] affirme que « les miracles, regardés autrefois comme le grand rempart de la foi chrétienne, sont regardés aujourd'hui comme son grand fardeau, » attendu qu' « ils l'embarrassent beaucoup plus qu'ils ne ne lui sont utiles [3]. »

Mais procédons méthodiquement, et relevons celles des objections des néo-critiques qui méritent d'être discutées à part. Les autres ont été réfutées d'avance, dans notre coup d'œil d'ensemble sur les miracles du Sauveur.

I. Un premier groupe d'objections se rapporte aux récits évangéliques considérés en eux-mêmes. Parmi les rationalistes qui nient absolument l'existence du surnaturel, il en est qui, poussant jusqu'aux dernières limites les conséquences de leur théorie, émettent des assertions analogues à celle-ci : « Des récits dans lesquels figurent des miracles ne sont pas historiques dans le sens moderne et scientifique de cette expression [4]. » Mais, de même que le savant anglais Huxley n'hésitait pas à dire, malgré sa triste incrédulité, que « la négation de la possibilité des miracles » lui paraissait « aussi injustifiable que l'athéisme spéculatif [5], » il est de même permis de traiter de « superficielle [6] » et d'opposée à la vraie critique l'opinion que nous venons de signaler. Aussi les chefs du protestantisme libéral ont-ils protesté contre elle à tour de rôle. « Rejeter des documents comme tout à fait inutilisables, ou les attribuer à une époque plus tardive, parce qu'ils contiennent des récits de miracles, provient d'un préjugé... Nous n'avons pas le droit de nous retrancher derrière les miracles évangéliques, pour échapper à l'évangile. » Ce très juste raisonnement de M. Harnack [7] est inattaquable. Redisons-le à la suite d'un éminent

1. Beth, *Die Wunder Jesu*, 1905, p. 28.
2. *Studies...*, p. 149.
3. Dr Forsith, *London Quarterly Rewiew*, no de juillet 1909, dans l'article intitulé « Evidential Value of Miracles. » Voir aussi F. Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e éd., p. 106-146; W. Sanday, *The criticism of the fourth Gospel*, 1905, p. 169-182. « Non seulement, a-t-on dit encore (J. Warshawer, *Seven Questions*, 1908, p. 178), le pouvoir d'accomplir des miracles n'est pas essentiel à la grandeur de Notre-Seigneur, mais la manière dont on a insisté sur l'élément miraculeux a obscurci sa vraie grandeur. »
4. Cheyne, *Encyclop. biblica*, t. IV, col. 535. Ernest Renan est allé très loin aussi sur cette voie facile. « Ce n'est pas parce qu'il m'a été préalablement démontré que les évangélistes ne méritent pas une créance absolue que je rejette les miracles qu'ils racontent. C'est parce qu'ils racontent des miracles que je dis : Les évangiles sont des légendes; ils peuvent contenir de l'histoire, mais certainement tout n'y est pas historique. » *Vie de Jésus*, 13e éd., p. VI.
5. *The Spectator*, n. du 10 févr. 1866.
6. F. Nolloth, *The historic personality of Christ*, p. 19.
7. *Das Wesen des Christentums*, p. 6.

apologiste contemporain : « Toute la question relativement aux miracles évangéliques se réduit à un seul point : Sont-ils suffisamment attestés? Le livre qui les raconte est-il l'œuvre de témoins assez rapprochés des faits pour qu'on ne puisse douter de leur exactitude, et assez dignes de foi pour qu'on ne puisse pas les accuser d'imposture [1]? » Or, les évangélistes et leurs écrits remplissent à merveille ces deux conditions. Nous n'avons pas à revenir là-dessus.

Résolus à éliminer, envers et contre tout, le miracle de la vie de Jésus, les néo-critiques ont supposé quelquefois, sans autre fondement que leur désir arbitraire, l'existence d'un évangile primitif, qui aurait servi de « noyau » à tous les autres et dont l'élément surnaturel aurait été totalement exclu. Mais l'histoire du texte sacré ne s'oppose pas moins à cette hypothèse que la tradition ecclésiastique. Nulle part on ne découvre la moindre trace de cet évangile sans miracles. Les *Logia* eux-mêmes, autour desquels on a fait tant de bruit [2], en contiennent plusieurs. En outre, l'évangile de saint Marc, que maint rationaliste contemporain regarde comme le prototype de ceux de saint Matthieu et de saint Luc, se distingue par une telle accumulation de l'élément miraculeux, qu'on l'a appelé le « livre des miracles [3]. »

On a surtout multiplié les attaques contre les pages du quatrième évangile qui racontent des prodiges nouveaux pour la plupart. Ce seraient des « miracles d'apparat », des « œuvres d'art », qui n'ont « pas du tout l'aspect d'événements réels [4]. » Pures affirmations encore, car, sans parler des arguments généraux par lesquels on prouve l'authenticité et la crédibilité des récits de saint Jean [5], y compris les miracles, l'élément surnaturel n'y est pas d'un autre genre que dans les synoptiques, et les prodiges du Christ y sont « décrits avec une telle précision, et accompagnés de détails si minutieux et de preuves si concluantes [5], » qu'ils révèlent dans le narrateur le témoin le plus véridique [6].

Il est vrai que les narrations des évangélistes, aussi bien lorsqu'elles se rapportent aux miracles du Sauveur qu'aux autres faits de sa vie, présentent habituellement des variantes, et le rationalisme s'en est prévalu pour crier à la contradiction, par conséquent à la fausseté. Mais, à part deux faits que nous étudierons à leur place chronologique, — la guérison des démoniaques de Gérasa [8], et celle des aveugles de

1. Abbé de Broglie, *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, p. 344.
2. Voir le t. I, p. 436-438.
3. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ.*, t. I, p. 30-31.
4. J. Wellhausen, *Einleitung in die Evangelien* p. 377; A. Bruce, *The miraculous Element...*, p. 151; K. Furrer, *Vorträge über das Leben Jesu Christi*, p. 189, etc.
5. Nous renvoyons encore à l'excellente étude de M. Lepin, sur *La valeur historique du quatrième évangile.*
6. Card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*, p. 94-95.
7. Cf. Joan., XIX, 38; XXI, 24.
8. Matth., VIII, 28. Cf. Marc, V, 2; Luc., VIII, 27.

Jéricho [1], — et où la divergence est très accentuée sur un point spécial, les variantes ne sont que de simples nuances, d'heureuses additions, dues à des renseignements plus complets que possédait l'un ou l'autre narrateur. Était-il donc nécessaire que les mêmes incidents fussent racontés dans les mêmes termes par les quatre évangélistes? Et les variantes dont on voudrait tirer contre eux un avantage ne sont-elles pas, au contraire, une nouvelle preuve de leur indépendance et de leur amour de la vérité?

D'autres objections sont tirées de la personne même du Seigneur Jésus, et de l'attitude qu'on lui prête faussement à l'égard de ses propres miracles. On n oserait guère, de nos jours, revenir ouvertement à la théorie de Reimarus, et attribuer au Sauveur une connivence calculée avec ce qu on nomme les idées superstitieuses de ses concitoyens; moins encore le dessein de surprendre la bonne foi du public, en se faisant passer pour un thaumaturge. On a cependant quelquefois recours à des explications embarrassées, desquelles il résulte que Jésus aurait fait, en plusieurs occasions, des concessions dans ce sens, pour assurer le succès de son œuvre. Ernest Renan termine dans les termes suivants une longue tirade remplie d'erreurs : « Les miracles de Jésus furent une violence que lui fit son siècle, une connivence que lui arracha la nécessité passagère [2]. » Cette grave accusation tombe d'elle-même devant la sainteté, la sincérité, la noblesse de l'être entier du Sauveur. Il nous suffit de la rejeter avec un sentiment de légitime indignation.

Sans aller jusque-là, la plupart des néo-critiques rejettent tout au moins les miracles dits de puissance, opérés sur la nature inanimée, sous prétexte qu'ils seraient inconciliables avec les goûts sobres et modestes de Jésus, comme aussi avec le refus qu'il opposa au prince des démons, aux scribes et aux pharisiens, d'accomplir des actions d'éclat. Mais l'objection se heurte contre l'attestation des textes, qui est aussi forte pour cette catégorie de miracles que pour toutes les autres. Du reste, même en commandant aux forces de la nature et en ressuscitant les morts, Jésus ne s'est jamais départi de sa simplicité et de sa réserve accoutumées. Enfin ces prodiges, par là-même qu'ils étaient plus remarquables, servaient mieux encore à démontrer sa mission divine.

Les adversaires des miracles évangéliques insistent davantage sur la prétendue répugnance que le Sauveur aurait éprouvée pour le rôle de thaumaturge, et sur le peu d'importance qu'il aurait attachée personnellement à ses prodiges. « Ne s'est-il pas écrié, sur le ton de la plainte et du blâme : Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez pas? Celui qui a prononcé cette parole ne peut pas avoir pensé que la foi à ses miracles était le vrai ou même le seul moyen de parvenir à la connaissance de sa personne et de sa mission [3]. » La

1. Matth., xx, 30. Cf. Marc., x, 46; Luc., xviii, 35.
2. *Vie de Jésus*, 1863, p. 268.
3. Harnack, *Das Wesen des Christentums*, p. 19. Cf. Strauss, *Leben Jesu*,

réponse est facile. Il est certain que Notre-Seigneur n'encourageait point la foi très imparfaite qui avait seulement pour base le côté merveilleux de son ministère; mais il ne contestait ni l'utilité, ni la nécessité, ni la force probante de ses miracles, puisqu'il en a précisément opéré un si grand nombre pour porter ses compatriotes à croire en lui [1]. Plusieurs de ses paroles démontrent, au contraire, qu'il « accomplissait ses miracles volontiers,... et qu'il les regardait comme des manifestations qui créaient aux hommes des obligations à son égard, et qui lui donnaient à lui-même des droits à leur foi [2]. » Sa réponse aux envoyés de Jean-Baptiste [3], la malédiction lancée par lui contre les villes du lac qui avaient refusé de croire en lui malgré les « œuvres de puissance » dont elles avaient été témoins [4], le discours énergique dans lequel il se disculpa d'opérer ses miracles grâce au concours de Satan [5] : toutes ces paroles, et d'autres encore, sont autant de preuves de la spontanéité avec laquelle Jésus remplissait le rôle de thaumaturge.

Pour se défaire des miracles évangéliques, les néo-rationalistes emploient très volontiers aussi un autre genre de sophisme, auquel nous avons déjà fait allusion précédemment. Ces prodiges auraient été créés en grande partie par l'enthousiasme irréfléchi des premiers disciples, et par la crédulité de l'Église primitive, désireuse de glorifier Jésus après coup, et de faire oublier sa fin humiliante par la splendeur d'œuvres admirables qu'il aurait accomplies durant sa vie publique. « La chrétienté, disent-ils [6], a peint sur le fond doré du merveilleux l'image humaine, si simple, de Jésus; » ses miracles « sont une couronne étincelante que la foi poétique des premiers chrétiens a placée sur son front [7]. »

Nous résumerons notre réponse dans quelques observations dont la force est incontestable. 1° Les ennemis les plus acharnés de Notre-Seigneur croyaient à la réalité de ses prodiges. Comment aurait-il été possible de faire de Jésus un thaumaturge, sous leurs regards haineux et vigilants? 2° S'il est vrai que les premiers chrétiens ont inventé les miracles du Sauveur, comment se fait-il qu'ils n'en aient pas attribué un seul à son enfance et à sa vie cachée? C'est qu'ils n'ont pas voulu se faire faux témoins dans la cause de leur Maître, ni pour

t. II, p. 94; Renan, *Vie de Jésus*, p. 264-265; Schenkel, *Das Charakterbild Jesu*, p. 52-53. Etc.

1. Nous avons expliqué en temps et lieu le silence que Jésus imposait fréquemment aux démons qu'il expulsait des possédés et aux malades guéris par lui. On ne saurait en conclure que le divin thaumaturge n'opérait ces guérisons miraculeuses qu'à son corps défendant.

2. A. Bruce, *The miraculous Element...*, p. 250.

3. Matth., XI, 2-6; Luc., VIII, 39.

4. Matth., XI, 20-24.

5. Matth., XII, 25-35; Marc., III, 23-30; Luc., XI, 17-23.

6. W. Bousset, *Jesus*, p. 15.

7. *Ibid.*, p. 5.

cette période, ni pour les suivantes. 3° La popularité de Jésus, si prompte, si universelle en Palestine dès le début de son ministère, est un fait que personne n'a essayé de contester sérieusement. Elle demeure inexplicable, sans ses prodiges réitérés. Au contraire, la puissance miraculeuse dont le revêtent ses biographes dès son apparition publique rend fort bien compte de l'enthousiasme des foules en sa faveur; d'où il suit qu'elle n'est pas une invention tardive des premiers chrétiens. 4° La foi en un Christ surhumain, surnaturel, ressuscité, monté au ciel, au nom duquel les apôtres faisaient eux-mêmes des miracles, est déjà aussi manifeste et aussi forte dans plusieurs des épîtres de saint Paul [1], écrites avant l'année 58, que dans nos quatre évangiles canoniques. Elle est donc aussi contemporaine que possible de Jésus.

De quel droit les néo-critiques prêtent-ils aux membres de l'Église primitive une imagination ardente et crédule, toujours en quête de miracles légendaires, pour en orner la vie du Sauveur comme d'une couronne posthume? L'étude de la littérature assez abondante qui remonte aux débuts de l'Église nous laisse une impression tout opposée, car elle nous montre, d'une part, des disciples lents à ajouter foi à des miracles accomplis sous leurs propres yeux, des évangélistes qui les racontent avec un calme voisin d'une indifférence apparente, des apôtres tellement ennemis de la nouveauté, qu'ils l'attaquaient énergiquement dès son apparition [2]. Il suit de tout cela que « la science historique impartiale est obligée de reconnaître comme des faits réels les miracles des premiers temps chrétiens [3]. »

Les prodiges que plusieurs religions de l'antiquité revendiquent en faveur de leurs fondateurs ou de leurs héros ont donné naissance à une dernière classe d'objections générales contre les miracles du Sauveur [4]. On n'attache guère d'importance, actuellement, aux prétendus prodiges qui se seraient multipliés sous les pas de Bouddha, accumulation étrange de faits ridicules, excessifs, évidemment légendaires; ni à ceux qu'aurait opérés Apollonius de Tyane, d'après le récit en grande partie fabuleux et toujours théâtral de Philostrate [5]; moins encore à ceux qui ont été tout aussi frauduleusement prêtés

1. Cf. I Cor., XII, 4-11; II Cor., III, 17; Gal., II, 20; etc.

2 Plusieurs passages du Nouveau Testament nous le certifient. Cf. Act., XX, 30; Gal., I, 6-7; I Tim., IV, 1-3; VI, 3-5 20-21; II Tim., III, 1-9, 14; II Petr., II, 1 19; I Joan., VI, 1-16; Judæ, 19; Apoc., II 14-15; etc.

3 Von Gerdtell, *Die urchristlichen Wunder*, p. 16.

4 On a recueilli tout récemment dans des ouvrages spéciaux ces miracles ou prétendus miracles du paganisme grec et romain. Voir R. Lembert, *Der Wunderglaube bei Römern und Griechen*, 1905; R. Reitzenstein, *Hellenische Wundererzählungen*, 1906; O. Weinisch, *Antike Heilungswunder*, 1909.

5. « Personne... n'accorde de créance à la Vie d'Apollonius de Tyane, parce qu'elle a été écrite longtemps après le héros et dans les conditions d'un pur roman. » E. Renan, *Vie de Jésus*, 1863, p. 15. Voir aussi, du même auteur, *Les évangiles et la seconde génération chrétienne*, p. 408, et Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de théologie*, t. I, col. 1508-1511.

à Mahomet [1]. Dans ceux que Suétone et Tacite [2] racontent au sujet de l'empereur Vespasien, Strauss a cru trouver une arme plus solide pour attaquer la réalité des miracles du Sauveur, et il se scandalise de ce qu'on accepte ces derniers comme historiques, tandis qu'on rejette les autres comme fabuleux [3]. Mais Tacite a soin de dire que les prodiges en question, la guérison d'un aveugle et celle d'un paralytique (nous ne les acceptons que sous bénéfice d'inventaire), pouvaient avoir eu lieu *ope humana*. Quant aux prodiges attribués à Esculape, ce prétendu fils d'Apollon et d'une mère humaine, qui aurait été doué par son père d'une puissance sans bornes pour guérir toutes sortes de maladies, s'ils paraissent avoir, dans quelques cas assez rares, un caractère préternaturel [4], qui était d'ailleurs l'œuvre du démon, il est démontré qu'ils n'ont rien eu de miraculeux.

Les premiers apologistes du christianisme ont plus d'une fois traité ce problème des miracles tout au moins apparents du paganisme, car il ne pouvait manquer de les préoccuper. Ils soulignaient les différences essentielles qui existent entre ces prodiges et les miracles de Notre-Seigneur : d'une part, en tant du moins que les prodiges attribués à divers personnages païens pouvaient être regardés comme réels, le concours de Satan, l'emploi de formules magiques et de pratiques superstitieuses, l'ostentation et l'orgueil des soi-disant thaumaturges ; de l'autre, la toute-puissance divine du Sauveur, la facilité et la simplicité avec laquelle il opérait ses œuvres d'éclat, qui, du reste, avaient toujours le but supérieur de faire du bien aux hommes et de les rendre meilleurs [5]. Ces réflexions n'ont rien perdu de leur valeur, sans parler du peu de garanties que présentent, au point de vue de la critique littéraire, la plupart des faits, surnaturels ou non, qu'on oppose aux miracles évangéliques [6]. Dans ces conditions, peu importe donc qu'à l'époque de Jésus le paganisme mélangé à l'extrême qui régnait dans l'empire romain, ait cru aux miracles avec une étonnante facilité et en ait imputé à tous les hommes éminents, empereurs, héros et autres.

1. Cf. Gondal, *Islamisme et christianisme*, in-12, 1906, p. 70-71 ; L. von Gerdtell, *Die urchristlichen Wunder*, p. 63-64.

2. Suétone, *De vita Cæsarum*, VIII, 7 ; Tacite, *Hist.*, IV, 81.

3. *Nouvelle Vie de Jésus*, trad. franç., t. II, p. 66.

4. Voir l'intéressante étude de M. le professeur Mangenot, dans la *Revue du Clergé français*, nos du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1917, du 1er et du 15 décembre 1918.

5. Cf. S. Justin, *Apol.*, I, 30 ; Origène, *C. Cels.*, I, 6, 60, 68 ; II, 48-49 ; Pseudo-Clem., *Hom.*, II, 34 ; Arnobe, I, 43, 44, 48 ; etc.

6. « En dehors du christianisme, il peut se rencontrer certains faits surnaturels ; mais ces faits ou sont peu éclatants, ou ne sont que faiblement attestés... Nous trouvons d'un autre côté, dans certaines religions, l'allégation d'un déploiement très grand d'une puissance surnaturelle. Tels sont les récits relatifs à Zoroastre et à Çakya-Mouni (autre nom de Bouddha). Mais nous sommes alors sur le terrain de la légende pure, sans aucune base historique solide. » Abbé de Broglie, *op. cit.*, p. 342-343.

Ceux de N.-S. Jésus-Christ appartiennent à une toute autre catégorie, et ne sont pas moins accrédités que véridiques [1].

Nous conclurons cette partie de notre étude apologétique et polémique sur les miracles de l'évangile, en disant qu'ils « forment une portion tellement importante du plan du Christ, que tout système qui voudrait les regarder comme le produit intégral de l'imagination de ses disciples ou d'une époque subséquente,... nous laisserait un Christ aussi mythique qu'Hercule [2]. » Un Jésus dépouillé de ses miracles ne serait certainement pas celui qui a fondé l'Église chrétienne et qui a passé en faisant le bien.

II. Non contents d'attaquer les miracles de Notre-Seigneur dans leur ensemble, les rationalistes soulèvent des difficultés spéciales contre chacune des classes entre lesquelles nous les avons répartis.

1. Nous l'avons dit, les miracles de puissance ont été tous condamnés en bloc, ou expliqués de telle sorte qu'ils ne conserveraient pas le moindre caractère surnaturel. Ceux que les évangélistes signalent sont au nombre de neuf : l'eau changée en vin, les deux multiplications des pains, les deux pêches miraculeuses, l'apaisement soudain de la tempête sur le lac, la marche de Jésus sur les flots, le didrachme dans la bouche du poisson, la malédiction du figuier Les néo-critiques les déclarent impossibles et inutiles, opposés à l'idéal que Jésus lui-même se faisait de ses pouvoirs miraculeux. Trois assertions sans fondement. Pourquoi la nature inanimée aurait-elle offert plus de résistance au Sauveur que le corps humain, dont il guérissait les souffrances les plus invétérées? Nos membres ne font-ils point partie de la nature? De tels prodiges étaient loin d'être inutiles, puisqu'ils étaient destinés, comme les autres, à démontrer la mission divine du Christ, de manifester sa bonté, d'exciter la foi?

A quel titre, d'ailleurs, rejetterait-on les faits de cette catégorie? Leur attestation ne laisse rien à désirer. On les rencontre indistinctement dans les quatre évangiles, dans celui de saint Jean comme chez les synoptiques, et ils sont disséminés à travers toutes les périodes de la vie publique de Notre-Seigneur. Aussi, quiconque ne rejette point par principe tous les miracles évangéliques, doit-il admettre la réalité de ceux qui composent cette importante catégorie. C'est précisément parce qu'ils rendent un éclatant témoignage à la toute-puissance du Sauveur, que les néo-critiques en nient le caractère historique. Mais en vain, car les nombreux témoins de ces prodiges étaient dans l'impossibilité de se tromper à leur sujet. Remarquons, en outre, qu'en plusieurs occasions les ennemis eux-mêmes de Jésus lui deman-

1. Sur les miracles du paganisme comparés à ceux des évangiles, voir le P. de Bonniot, *Le miracle et ses contrefaçons*, in-12, 1895, 5e éd., p. 119-215; E. Mangenot, *Les évangiles synoptiques*, p. 181-225; L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S.*, t. I, p. 120-129. — Les prétendus miracles des rabbins ont été recueillis par P. Fiebig, dans l'ouvrage *Jüdische Wundergeschichten des neutestam. Zeitalters*, 1911.

2. Hastings, *Dictionary of the Bible*, II, p. 390

dèrent de leur donner un « signe » accompli dans les régions atmosphériques [1]; par conséquent, d'opérer des miracles de ce genre. C'est donc qu'ils le croyaient assez puissant pour cela.

Enfin les explications, souvent puériles et ridicules, toujours contraires aux textes, que la fausse critique donne des miracles de cette espèce, sont, à elles seules, une excellente réfutation. Qui admettra, par exemple, que les faits seraient singulièrement exagérés, qu'ils consisteraient seulement en symboles, qu'ils auraient parfois quelque chose de choquant [2], que ce seraient des mythes purs et simples, des paraboles matérialisées (le figuier stérile), des créations poétiques (la marche sur les eaux) [3]? Nous avons exposé ailleurs et réfuté en détail toutes ces étranges théories [4].

2. Les guérisons surnaturelles occupent une place visiblement prépondérante parmi les miracles évangéliques. D'après plusieurs formules éloquentes des écrivains sacrés [5], elles se chiffreraient certainement par centaines, peut-être même par milliers [6], si elles avaient été énumérées à part. Il n'y a rien d'étonnant à cela, car elles étaient en parfaite harmonie soit avec le rôle d'un Messie libérateur, soit avec la nature aimante et sympathique de Jésus, qui excitait sa compassion pour les malades et les infirmes [7] alors si nombreux et si délaissés en Palestine. Les maux les plus graves, les plus invétérés, étaient instantanément et totalement guéris sur un mot de lui, ou à son simple contact [8]. Pas de transition entre la maladie et la santé, pas de lente convalescence : la chair des lépreux redevient saine en un clin d'œil, les fiévreux quittent aussitôt leur lit pour vaquer à leurs occupations, les paralytiques chargent sur leurs épaules le grabat sur lequel on les avait apportés. Et tous ces faits sont attestés de manière à satisfaire le lecteur le plus exigeant.

Et pourtant les rationalistes nient encore, refusant de se rendre à l'évidence, bien qu'ils soient contraints, naturellement, de faire quelques vagues concessions à la vérité et de modifier sur ce point leur

1. Matth., XII, 38; Luc., XI, 16; etc.

2. A. Loisy, *Evang. synoptiques*, t. I, p. 272 : « N'y-a-t-il pas quelque chose d'un peu choquant à supposer que Jésus aura changé l'eau en vin, pour permettre aux convives de boire davantage? » *Ibid.*, p. 284. « Le changement de l'eau en vin signifie le remplacement de l'eau de la Loi par le vin de l'Évangile. »

3. Giran, *Jésus de Nazareth*, p. 87, note.

4. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 14-18, 24-27, 31-34, 40-41, 45-47, 50-51, 55-57, 64-66, 70-72.

5. Matth., IX, 23-24; VIII, 16-17; XIV, 35; XV, 30-31; XXI, 14; Marc., I, 32-34; V, 10; VI, 51-56; Luc., IV, 40; V, 17; VI, 18-19; IX, 11; etc.

6. C'est ce qu'admettent plusieurs interprètes rationalistes; entre autres, Ewald et O. Holtzmann.

7. Matth., VIII, 16-17.

8. Keim le reconnaît, *Gesch. Jesu von Nazara*, t. II, p. 153-154, « d'une manière régulière les évangiles représentent comme immédiat, comme réel et nullement illusoire, l'effet de la parole ou de l'attouchement » du Sauveur.

système. Ils n'osent plus rejeter en bloc, comme autrefois, le caractère historique de ces guérisons, qui, nous venons de le rappeler, sont trop bien attestées pour qu'il soit permis de les regarder raisonnablement comme une invention de l'Église primitive. « Jugé d'après les procédés de la critique, écrit l'un d'eux [1], le ministère des guérisons repose sur un terrain historique aussi solide que les parties les mieux accréditées de l'enseignement du Sauveur. » Il forme nécessairement une portion intégrante du « résidu irréductible » que la critique la plus intransigeante croit devoir accepter comme réel. « Dans la plupart des cas, l'action (curative) de Jésus est tellement entrelacée avec des paroles indubitablement authentiques, qu'il n'est pas possible de séparer ces deux éléments. La popularité de Jésus atteste que le ministère des guérisons fut un fait très remarquable (dans sa vie). » Notre-Seigneur a donc certainement « opéré des cures merveilleuses, en des proportions visiblement considérables [2] : » la plupart des néo-critiques l'admettent aujourd'hui. En ce sens, ils se complaisent à lui donner les noms de « Docteur merveilleux, » de « Médecin merveilleux [3], » à condition d'écarter de ces titres tout caractère surnaturel. Ils ajoutent parfois, pour préciser davantage encore leur pensée, qu'à cette époque « tout homme sage était un médecin, » et que « la médecine populaire étant florissante sous toutes les formes, » il n'est pas surprenant que Jésus se soit occupé des maladies à la manière d'un médecin, et qu'il ait opéré des guérisons « simplement naturelles [4]. » Ils ne craignent pas d'ajouter, en empruntant ce trait à l'ultra-rationaliste Paulus, que Jésus, « ne dédaignait pas d'employer les remèdes usités de son temps [5]. »

Mais ce mode d'explication est si évidemment faux, que plusieurs adeptes de l'école néo-critique ont fait entendre de graves protestations. « La narration évangélique, ont-ils dit [6], ne présente nullement les guérisons de Jésus comme quelque chose de naturel, c'est-à-dire comme le procédé d'un médecin qui emploie des remèdes appropriés (aux maladies). » Pour guérir les malades, le Sauveur n'a recours à aucun intermédiaire, à aucun instrument, à aucun remède végétal ou minéral, il n'emploie aucune formule magique ou autre.

1. P. W. Schmiedel, *Encyclop. biblica* de Cheyne, t. II, col. 2445. Cf. Weizsäcker, *Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 2e éd., p. 231. Voir aussi Sanday, *Outlines of the Life of Christ*, p. 105-109.

2. Traub, *Die Wunder im N. T.*, p. 41. Cf. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 112; P. Wernle, *Die Anfänge unserer Religion*, 2e éd., p. XIII A. Neumann, *Jesus wer er geschichtlich war*, p. 100; etc.

3. *Wunderdoktor*, *Wunderarzt*. On ajoute parfois que Jésus avait été d'abord surpris de ces guérisons, et qu'il y vit un signe de sa vocation messianique. D'autres, au contraire, affirment qu'il fut « médecin malgré lui, » et que ce rôle lui fut toujours à charge.

4. J. Weiss, *op. cit.*, p. 44.

5. P. Wernle, *op. cit.*, p. 65.

6. Weizsäcker, *Untersuchungen...*, p. 236; Th. Keim, *Gesch. Jesu*, t. II, p. 157; Bousset, *Jesus*, p. 23; etc.

Personne n'objectera sérieusement qu'en deux circonstances [1], il a rendu la vue à des aveugles en appliquant sur leurs yeux un peu de salive, car ce n'était certainement pas là un remède efficace.

Tout en acceptant le caractère historique des guérisons effectuées par le Sauveur, les théologiens libéraux dont nous venons de parler se défendent absolument de les traiter comme des faits miraculeux. Pour les expliquer d'une manière purement naturelle, « ils ont adopté une théorie très subtile, habile en apparence, qu'ils appuient sur des phénomènes de pathologie qui ont eu un grand retentissement à notre époque, et qui ont été l'objet d'études spéciales de la part de praticiens célèbres. Soit, dit-on, Jésus n'était point un médecin ordinaire; il a même été de beaucoup en avance sur l'art de guérir tel qu'il existait de son temps, car il a anticipé la méthode thérapeutique qui, grâce à la psychologie contemporaine, est devenue la propriété de tous. Ses cures étaient des cures psychiques, simplement dues à l'influence morale, à la suggestion, à l'hypnotisme. Elles n'ont donc rien eu de miraculeux, puisqu'elles étaient produites par des moyens analogues à ceux qu'on emploie dans les hopitaux et les cliniques où sont traitées les maladies nerveuses [2]. » Voilà ce que les coryphées du parti néo-critique et leurs disciples répètent sur tous les tons. « Nous pouvons, dit M. Bousset [3], appliquer à la méthode thérapeutique de Jésus, l'épithète de *psychique*. Il communiquait aux forces de la vie intérieure un ébranlement si puissant, qu'elles agissaient du dedans au dehors sur la vie corporelle. Il savait éveiller dans les malades et dans ceux qui souffraient une confiance absolue en lui, comme envoyé de Dieu. C'est ainsi que les procédés curatifs de Jésus sont parfaitement compréhensibles au point de vue psychologique, » et qu'ils perdent par là-même, aux yeux des néo-critiques, tout caractère miraculeux.

Les disciples vont encore au delà des maîtres, en fait d'affirmations gratuites et d'insinuations captieuses, destinées à donner un semblant de vérité à la thèse. « On doit penser, dit l'un d'eux [4], que Jésus était une personnalité jouissant d'une puissance intellectuelle dominatrice, d'une taille imposante, à la voix impérieuse, et l'on comprendra bien des choses. » Un autre rattache, au contraire, l'influence médicale du Sauveur à sa parfaite douceur. « Nous apprenons que Jésus a guéri beaucoup de malades. Qui voudrait le contester? Nous devons nous représenter d'une façon vivante ce simple fait : Il a en lui-même la paix de Dieu complète; sur son visage brillent l'amour saint et désintéressé, la pure bonté; de tout son être rayonne une paix céleste,

1. Marc., VIII, 23; Joan., IX, 6. Voir aussi Marc., VII, 23.
2. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ.*, t. II, p. 91.
3. *Jesus*, p. 23-24. Voir aussi O. Pfleiderer, *Die Entstehung des Christentums*, p. 18; Dr (med.) H. Schæfer, *Jesus in psychiatrischer Beleuchtung*, p. 58-68; etc.
4. O. Schmiedel, *Die Hauptprobleme der Leben-Jesu-Forschung*, 2e éd., p. 44.

et lui, qui porte en lui-même la paix de Dieu comme aucun autre ne l'a fait, il se trouve au milieu d'une race surexcitée à l'extrême. Le peuple de son temps attendait, comme nous le savons, la venue du Messie avec une impatience fiévreuse. La longue espérance et l'attente quotidienne avaient ébranlé les nerfs de milliers de personnes, et provoqué une grande quantité de phénomènes maladifs[1]. » On devine le reste: Jésus à guéri un certain nombre de ces névrosés, en les suggestionnant, en calmant leurs nerfs par sa suavité[2].

Mais où donc a-t-on appris que Jésus avait une prestance autoritaire et une voix impérieuse? A quelle source a-t-on lu que la Palestine, à l'époque de Notre-Seigneur, était une sorte d'immense Salpêtrière, remplie d'histériques? Ou encore, par suite de quelle coïncidence extraordinaire tous les malades avec lesquels Jésus-Christ fut en relations auraient-ils été atteints de maladies nerveuses? Assurément, l'attente messianique était alors très vive; mais on ne parviendra pas à nous convaincre qu'elle ait créé, par milliers, les troubles pathologiques dont on nous parle.

Il est vrai qu'en divers cas Jésus commença par exciter la foi de ceux qui lui demandaient, ou auxquels il voulait spontanément accorder, une guérison surnaturelle. « Croyez-vous que je puisse vous faire cela? » demanda-t-il à deux aveugles qui le suppliaient de leur rendre la vue, et, sur leur réponse affirmative, il ajouta: « Qu'il vous soit fait selon votre foi[3]. » « Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit, » dit-il au père du jeune lunatique[4]. La foi des malades ou de ceux qui les lui présentaient touchait grandement le cœur du divin thaumaturge[5], qui, en plusieurs occasions, proclama qu'elle avait coopéré à la guérison[6]. Au contraire, l'absence et l'imperfection de cette foi contristaient son âme[7], et l'empêchaient même jusqu'à un certain point de donner un libre cours à son activité surnaturelle[8]. N'était-il pas juste et convenable, en effet, qu'il n'accordât miraculeusement le bienfait de la santé qu'à ceux qui s'en montraient dignes par leur foi en sa mission divine?

Les néo-critiques ont prétendu voir, dans cette circonstance spé-

1. K. Furrer, *Vorträge über das Leben Jesu Christi*, p. 126-127.
2. Renan, *Vie* (populaire) *de Jésus*, p. 178, avait déjà préconisé cette théorie facile : « La présence d'un homme supérieur, traitant le malade avec douceur et lui donnant par quelques signes sensibles l'assurance de son rétablissement, est souvent un remède décisif. Qui oserait dire que, en beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources d'une pharmacie? Le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est pas vain. » Langage plein de mièvrerie, qui ne démontre rien.
3. Matth., IX, 28-29.
4. Marc., IX, 22. Voir aussi Luc., VIII, 50; Joan., V, 6, et XI, 36.
5. Cf. Matth., VIII, 5-10; IX, 2; XV, 22-28; Marc., V, 28.
6. Matth., IX, 22-23; Luc., XVIII, 41-42; etc.
7. Matth., XIV, 30; Luc., VIII, 25; Joan., IV, 48; etc.
8. Matth., XIII, 58; Marc., VI, 5-6.

ciale, la confirmation de leur système relatif aux cures extraordinaires dont ils sont obligés d'admettre tout aussi bien que nous la réalité. Elles seraient dues, suivant eux, à ce qu'ils ont appelé « la dynamique de la foi. » En effet, disent-ils, « la foi ardente, identique en cela à la suggestion, peut guérir toutes les maladies nerveuses et occasionner un soulagement momentané, dans les maladies de tout ordre... Les récits des évangélistes touchant les guérisons miraculeuses, sont l'expression naïve et exagérée de faits jadis mystérieux, mais très explicables à l'heure présente. Il n'y a donc là rien de miraculeux. On pourrait citer des multitudes de guérisons semblables, opérées soit par l'hypnotisme, soit par la suggestion [1]. »

Pour réfuter ces dires avec plus d'autorité, et pour démontrer que les guérisons opérées par le Sauveur n'ont rien de commun avec celles qui ont lieu par l'intermédiaire de la suggestion et de l'hypnose, nous nous appuierons sur le témoignage de médecins compétents et impartiaux [2], qui nous fourniront plusieurs arguments scientifiques. Nos adversaires, tout au contraire, se paient de mots et se contentent d'assertions vagues et générales. Ils nous offrent « un certain nombre d'allusions, tout à fait banales, à la puissance de l'âme sur le corps; puis nous trouvons (chez eux) une conviction pleine de vaine complaisance,... qui aboutit à dire que certains désordres, auxquels on applique vaguement l'épithète de *nerveux*, sont promptement guérissables par la méthode *émotionnelle*. Mais nulle part nous ne voyons ces auteurs reconnaître que, parmi les maladies dont a hérité la chair humaine, un petit nombre sont des maladies nerveuses, et de plus que, parmi ces désordres nerveux, un groupe très petit et peu important est apte à être guéri de cette manière [3]. » Les néo-critiques sont donc demeurés à la surface de la question, tout en se donnant de grands airs.

En premier lieu, ils ont oublié, ou ils n'ont pas su, qu'à part deux ou trois exceptions [4], les maladies guéries par Notre-Seigneur n'appartenaient point au « groupe très petit et peu important » de celles qui sont susceptibles d'être traitées par ce qu'on appelle la thérapeutique morale. Quel rapport peut-il y avoir entre la *psychothérapie* d'une part, et la lèpre, la cécité, une fièvre dont on va mourir, l'hydropisie, la surdité, la mutisme, une blessure sanglante, d'autre part? Pas le moindre, certainement, surtout s'il s'agit de faire disparaître subitement et intégralement ces infirmités diverses.

En second lieu, la méthode employée par le Christ pour accomplir ses guérisons miraculeuses s'écarte absolument de celle des sugges-

1. Giran, *Jésus de Nazareth*, p. 85-86.

2. Le Dr anglais R. J. Ryle a publié dans *The Hibbert Journal*, n° d'avril 1907, p. 572-587, un article très substantiel, intitulé : *The neurotic Theory of the Miracles of Healing*. Voir aussi K. Knur, *Christus medicus?*

3. Le Dr Ryle, *loc. cit.*, p. 575.

4. Il s'agit des cas de paralysie mentionnés par les synoptiques : Matth., IX, 1-8 et parall.; Joan., V, 1-9. Voir aussi Matth., XII, 9-14 et parall.

tionneurs ou des hypnotiseurs. Sans doute, nous l'avons vu, la foi y jouait un certain rôle; mais il n'y avait aucune relation entre elle et les procédés de la thérapeutique morale. Ce n'est pas elle qui guérissait; elle était seulement une condition. Dans un opuscule très irréligieux [1], le Dr Charcot fait l'aveu suivant : « Je crois que, pour qu'elle trouve à s'exercer, il faut à la *faith-healing* (« la foi qui guérit») des sujets spéciaux et des maladies spéciales, de celles qui sont justifiables de l'influence que l'esprit possède sur le corps. » Or, tout bien examiné, dit M. Ryle [2], « nous ne trouvons aucune raison de penser que les guérisons (évangéliques) aient été produites par l'émotion religieuse. Les cas sont trop nombreux pour cela, et ils n'appartiennent pas à la catégorie de ceux parmi lesquels nous pouvons nous attendre à trouver des cures effectuées par l'émotion religieuse. »

En troisième lieu, les spécialistes les plus compétents en fait de maladies nerveuses et de *psychothérapie* reconnaissent loyalement que le traitement « suggestif demeure très souvent impuissant pour guérir les cas de ce genre, surtout quand l'affection est très ancienne et que le système nerveux en a contracté l'habitude invincible [3], » ou bien, lorsque l'état maladif nerveux a produit des lésions organiques [4], en se prolongeant. Et puis, « il faut bien le dire, les résultats obtenus sont passagers; la suggestion peut restaurer la fonction, tant que la lésion ne l'a pas encore définitivement abolie, tant que le trouble de cette fonction n'est qu'un trouble organique dépassant le champ de la lésion; la suggestion n'enraie pas l'évolution organique de la maladie; trop souvent elle ne produit qu'une amélioration transitoire,... et il arrive un moment où la suggestion ne peut plus rien [5]. » Voilà ce qu'enseignent des praticiens expérimentés, indépendants. Il suit de là que si Jésus n'avait employé que la thérapeutique morale, il aurait éprouvé de fréquents échecs, qui auraient eu bientôt un grand retentissement, tandis qu'il rencontra toujours le succès, quels que fussent le caractère et la durée des maladies.

Telle est donc, en abrégé, la théorie actuelle des néo-critiques à propos des guérisons opérées par Notre-Seigneur. Ils admettent la réalité d'un grand nombre d'entre elles, mais ils en éloignent avec soin l'élément miraculeux. Ils tombent dans d'autres erreurs de détail, lorsqu'ils étudient chacune d'elles en particulier. Ici, ils atténuent le plus possible le caractère de la maladie; là, ils jettent des doutes sur le degré et la durée de la guérison; ailleurs, sous prétexte que certains maux, tels que la tuberculose, le typhus, la diphtérie, etc., ne sont pas mentionnés par les évangélistes, ils concluent que la puissance curative du Sauveur était imparfaite; ailleurs encore, ils prétendent, sans

1. *La foi qui guérit*, p. 37.
2. *Ibid.*, p. 583.
3. Dr Bernheim, *Hypnotisme, suggestion*, 1re éd., p. 393.
4. *Ibid.*, p. 325.
5. *Ibid.*, p. 355.

autre raison que leur mauvais vouloir, que l'Église primitive a transformé certaines paroles figurées du Sauveur [1] en guérisons miraculeuses; d'autres rejettent, comme des exagérations évidentes, les guérisons en masse et les guérisons opérées à distance. Vains sophismes on le voit, qu'une lecture consciencieuse des évangiles suffit pour réfuter [2].

3. La guérison des démoniaques. — Les rationalistes de toutes nuances nient avec énergie la réalité de la possession diabolique, et, par conséquent, de la délivrance surnaturelle des possédés par Notre-Seigneur. Suivant eux, les phénomènes attribués à la possession par les évangélistes comme par tous les Juifs d'alors, puis par les Pères et par tous les chrétiens orthodoxes, auraient été simplement naturels, et dus à la folie, à l'épilepsie, à l'hystérie, en somme à des maladies nerveuses, que Jésus aurait guéries par des procédés très naturels aussi, sans accomplir des miracles proprement dits. « Dans les démoniaques, dit M. Bousset [3], qui résume en quelques mots la pensée de tous ses devanciers [4], nous reconnaissons avec une évidence absolue des aliénés, » sur lesquels Jésus possédait « une influence extraordinaire, » mais, ajoute Albert Réville [5], au moyen d'une « thérapeutique morale autant et plus que physique. » En cela encore, le Sauveur n'était donc qu'un « docteur merveilleux, » et pas autre chose. Des médecins illustres, mais incrédules, ont malheureusement adopté cette théorie, et n'ont voulu voir, eux aussi, dans la possession diabolique, qu'« un état pathologique, » dans lequel « la grande hystérie » aurait joué le rôle principal, « sous les formes les plus variées [6]. »

C'est l'association fréquente de quelque maladie naturelle à la possession diabolique qui a fourni aux rationalistes l'occasion de nier la réalité de cet état surnaturel. Mais, sans compter que la possession n'était pas toujours accompagnée d'une maladie proprement dite, plusieurs des effets constatés chez les démoniaques par les évangélistes ne sauraient être classés parmi ceux qui sont le résultat d'une maladie ou d'une infirmité ordinaires. Quel est le malade capable de

1. Par exemple, les mots : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin du médecin, » Matth., IX, 12; « Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans le fossé, » Matth., XV, 14. Mais comment ces paroles si claires, si simples, qui ne sont rattachées à aucun miracle dans les récits évangéliques, auraient-elles pu être transformées en fausses guérisons?

2. Nous avons fait cette réfutation dans l'ouvrage *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 104-235.

3. *Jesus*, p. 24-25.

4. En particulier, celle de Strauss, *Leben Jesu*, t. II, p. 5-21; de K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., t. II, p. 436-443; de Renan, *Vie de Jésus*, p. 261-264.

5. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 77. Voir aussi Harnack, *Wesen des Christentums*, p. 37-38; H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2e éd., p. 73-74; J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 72-75; A. Loisy, *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 207-208; etc.

6. Charcot et Richet, *Les démoniaques dans l'art*, pages VI et 136.

briser des chaînes coup sur coup [1]? Quelle est la maladie qui, au moment où elle va disparaître, jette violemment à terre, semblable à un mort, celui qu'elle avait longtemps torturé [2]? Aussi les biographes du Sauveur ne confondent-ils jamais les possédés et les malades. Ils établissent, au contraire, une distinction très nette entre ces deux catégories de la souffrance humaine, et ils mentionnent les démoniaques à part, comme formant une classe spéciale, bien caractérisée [3]. En aucun endroit ils ne supposent que toutes les maladies et infirmités étaient causées par les démons. Les néo-critiques objectent que les Juifs d'alors étaient tombés, au sujet de Satan, des mauvais anges, et des exorcismes par lesquels on les expulsait, dans des croyances et des pratiques très superstitieuses [4]. Mais il existe des différences essentielles entre la démonologie des évangiles et celle du judaïsme contemporain, entre les procédés employés par Jésus-Christ pour expulser les démons et la méthode des exorcistes juifs.

Il est évident, d'après les récits évangéliques, que le Sauveur a cru à l'existence personnelle des démons, et au pouvoir qu'ils ont, avec la permission de Dieu, de s'emparer de certains hommes, par le phénomène qu'on nomme « possession ». Lorsqu'on nous le montre délivrant les démoniaques, ce n'est pas ceux-ci, mais le démon, qu'il menace, qu'il expulse avec autorité [5]. Comme les écrivains sacrés, il établit une distinction expresse entre les possédés et les malades [6]. Lorsque ses ennemis l'accusent de tenir de Satan lui-même la puissance qui lui permettait de chasser les démons, son apologie, d'une force irrésistible, prend pour base la réalité soit des esprits mauvais, soit des possessions [7]. Or, s'il n'y a pas de démons, ou si la possession démoniaque est une superstition, « nous devons choisir entre trois hypothèses : 1° Jésus n'a pas employé cette méthode de guérison à l'égard de ceux que l'on regardait comme des possédés, mais les évangélistes la lui ont attribuée faussement; 2° Jésus a employé cette méthode et a passé par la formalité de chasser les démons, bien qu'il sût qu'il n'y avait là aucun démon à chasser; 3° Jésus a recouru à cette méthode, parce qu'il partageait sur ce point la croyance erronée de ses concitoyens [8]. » Aucune de ces hypothèses n'étant acceptable, il reste à dire qu'il y avait alors réellement en Palestine de nombreux

1. Marc., v, 3-4.
2. Marc., ix, 25.
3. Cf. Matth., iv, 24; Marc., i, 32; Luc., iv, 40-41; vi, 18; etc.
4. Voir, sur ce point, Josèphe, *Ant.*, VIII, ii, 2; *Bell. jud.*, VII, vi, 3; le Talmud, aux traités *Schabbath.*, 14, 3, et *Abodah zarah*, 12, 2; W. Bousset, *Die Religion des Judentums im neutestam. Zeitalter*, p. 331-333; L. Blau, *Das altjüdische Zauberwesen*, 1898.
5. Matth., viii, 32; Marc., i, 25; v, 13; ix, 24; Luc., iv, 35; viii, 29-32; etc.
6. Le texte Luc., xiii, 32, est particulièrement net : « Voici que je chasse les démons et que l'opère des guérisons... »
7. Matth., xii, 26-28; Marc., iii, 23-27; Luc., xi, 18-22.
8. A. Plummer, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to St. Luke*, p. 136.

possédés, et que Jésus délivrait ces malheureux par sa puissance miraculeuse [1].

4. Les résurrections miraculeuses. — Les évangélistes ne signalent explicitement que trois cas de ce genre. Ce sont, d'après l'ordre chronologique le plus probable : la résurrection du fils de la veuve, à Naïm [2]; celle de la fille de Jaïre [3], et celle de Lazare [4]. Cette classe de prodiges contient certainement la manifestation la plus éclatante de la puissance du Sauveur. Elle nous le montre comme le vrai « prince de la vie [5]. » Il n'est donc pas surprenant qu'ici encore, les rationalistes et ceux qui reçoivent d'eux le mot d'ordre en fait d'exégèse ou de théologie, aient opposé la négation la plus absolue aux narrations évangéliques.

Ils allèguent d'abord un motif général : la résurrection des morts serait impossible en elle-même. Tel est l'avis, non seulement des rationalistes les plus avancés, mais aussi de la plupart des critiques qui se disent libéraux [6]. Cette classe de prodiges, dit l'un d'eux [7], « dépasse tout ce qu'on peut imaginer et ce qu'on peut historiquement admettre. » Nous n'avons pas à reproduire ici les preuves philosophiques et théologiques par lesquelles on démontre la possibilité de la résurrection des morts. Nous nous contenterons d'opposer à l'assertion rationaliste, — sans parler de nombreux autres faits analogues, dont le caractère historique est incontestable, — les trois cas relatés par les évangélistes, et de redire, une fois de plus, que ces écrivains sont des nistoriens consciencieux, bien informés, qui racontent ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux (saint Matthieu et saint Jean), ou ce qu'ils tenaient des témoins les plus sûrs (saint Marc et saint Luc). De plus, c'est un homme du métier qui le dit [8], « pour le médecin qui considère (les faits) avec attention, les guérisons de malades opérées par le Christ sont de telle nature, que, d'elles à la résurrection des morts, il n'y a qu'un petit pas. On est sous cette impression : Ici se trouve le maître de la vie et de la mort. » Pour la toute-puissance du Christ, ce petit pas était facile à franchir.

Mais les rationalistes anciens et contemporains ne s'en tiennent point à leur faux principe. Prenant en mains les textes sacrés, ils prétendent que, dans les trois cas cités par les évangélistes, la mort n'était

1. Pour la réfutation des erreurs rationalistes relatives à chacun des sept cas spéciaux d'expulsion racontés dans les évangiles, voir notre ouvrage, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 262-310; F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 5e éd., t. V, p. 386-395.

2. Luc., VII, 11-17.

3. Matth., IX, 23-26; Marc., V, 35-48; Luc., VIII, 49-56.

4. Joan., XI, 1-43.

5. Act., III, 15, d'après le texte grec.

6. Entre autres. MM. Harnack, Holtzmann, J. Weiss, Schmiedel, Loisy.

7. R. Otto, *Das Leben und Wirken Jesu*, p. 34-35. Cf. Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 470.

8. Dr méd. Knur, *Christus medicus?* p. 74.

qu'apparente, les défunts en question étant simplement plongés dans une léthargie plus ou moins prolongée. A la suite de Renan, on réclame une constatation officielle, prouvant que la mort et la résurrection ont été véritables. « Il nous manque ici, écrivait le professeur O. Holtzmann [1] à propos de la résurrection de la fille de Jaïre, un compte rendu médical exact sur la forme de la maladie, sur la mort apparente et sur le retour à la vie. » Mais les médecins sont-ils donc seuls capables de constater la mort? Il est vrai que Jésus s'était écrié, en entrant dans la chambre mortuaire : « La jeune fille n'est pas morte; mais elle dort [2], » de même qu'il dira à ses apôtres, lorsqu'on lui annoncera la mort de Lazare : « Notre ami dort; mais je vais le réveiller [3]. » Toutefois, il est évident que, sur ses lèvres, c'était là un simple euphémisme, qui convenait parfaitement à la situation, puisqu'il allait immédiatement rappeler à la vie la jeune fille et Lazare. La mort de l'enfant était si manifeste, qu'en entendant la réflexion du Sauveur, les assistants « se moquèrent de lui, » car, ajoute saint Luc [4], qui précise les faits en sa qualité de médecin, « ils savaient bien qu'elle était morte. » De même pour Lazare, ainsi qu'il résulte du cri d'effroi de sa sœur Marthe [5] : « Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est là. » Pour le fils de la veuve, la mort ne pouvait être non plus l'objet d'aucun doute. Et ne serait-il pas étrange que Jésus n'ait eu précisément affaire qu'à des morts apparentes, dans ces trois cas de résurrection? Il y a plus : si ceux auxquels il est censé avoir rendu la vie n'étaient que dans un état de catalepsie, il faut dire qu'il a été admirablement servi par le hasard, puisqu'il a été si heureux dans le choix de ces prétendus ressuscités [6].

Relevons encore, en empruntant les paroles d'un médecin, d'autres impossibilités de la théorie rationaliste. « Il est invraisemblable que, dans la résurrection des morts opérée par le Christ, il se soit agi de mort apparente. Une léthargie que l'on arrive à confondre avec la mort et qui, soudain, au moyen d'une simple parole, se transforme en complète guérison, n'existe pas dans l'expérience des médecins... Même dans la léthargie la plus complète, le cœur bat encore,

1. *Leben Jesu*, p. 213.
2. Matth., IX, 24.
3. Joan., XI, 11-13.
4. Luc., VIII, 53.
5. Joan., XI, 39.
6 La réflexion suivante du rationaliste Zeller (disciple de Ferdinand Baur), a conservé toute sa valeur : « Pour admettre cette hypothèse (d'une léthargie), il faut trouver croyable que, dans le court espace de temps de l'histoire évangélique et apostolique, se soit renouvelée cinq fois, — trois fois dans les évangiles, et deux dans les Actes des apôtres (Act., IX, 36-42, et XX, 6-12), — cette même circonstance, ce même remarquable hasard d'une léthargie qui, demeurée inaperçue de tous ceux qui s'étaient occupés du mort, cède à la première parole de l'envoyé divin et donne lieu de croire à une vraie résurrection. »

quoique très faiblement; la respiration continue, quoique d'une manière très légère; la rigidité des membres peut simuler la raideur de la mort, mais l'humidité et la froideur du corps font défaut (la température du corps est même souvent élevée au-dessus de la normale) En outre, dans la plupart des cas, des indices isolés de vie sont constatés par l'entourage : le battement des cils, le changement de la direction du regard, etc. Nous devons faire remarquer encore ceci : une léthargie complète ne se développe que graduellement [1]. » Il n'est donc pas possible qu'on ait pu se tromper d'une manière si grossière dans les cas racontés par les évangélistes.

Saint Irénée [2] faisait déjà remarquer aux chrétiens de son temps que, dans les trois miracles de résurrection racontés par les évangélistes, la puissance du divin thaumaturge se manifeste avec une intensité croissante. Nous le voyons rappeler tour à tour à la vie une enfant que la mort venait de frapper; un jeune homme qu'on portait au cimetière; un homme fait, déposé depuis plusieurs jours dans le tombeau. Les néo-critiques se sont appuyés sur cette circonstance, pour affirmer que les récits ont été falsifiés, exagérés, et les miracles agrandis. La résurrection de la fille de Jaïre, disent-ils [3], est « au positif »; celle du fils de la veuve, « au comparatif »; celle de Lazare, « au superlatif ». Cette gradation serait voulue, systématique; par conséquent, sujette à caution. Mais l'objection est sans fondement, puisque les écrivains sacrés ne font aucune allusion à cette symétrie, et que saint Luc, qui est seul à exposer deux miracles de résurrection, parle du fils de la veuve avant de mentionner la fille de Jaïre. Il n'a donc pas songé un seul instant à signaler une marche progressive.

Enfin, à côté de l'attestation des quatre évangélistes, que nous trouvons, ici, aussi simples et *objectifs* que partout ailleurs, aussi peu émotionnés en apparence devant les morts rappelés à la vie qu'en face de simples malades rendus à la santé, il y a l'attestation de la tradition ecclésiastique la plus ancienne, qui a pour nous une valeur inappréciable. Les premiers Pères ou apologistes, tels que Quadratus, Papias, saint Justin, Origène, signalent comme une croyance très ferme des chrétiens de leur temps que Jésus avait ressuscité plusieurs morts; ils attestent même qu'on pouvait voir, au commencement du IIe siècle de notre ère, quelques-uns de ces ressuscités [4]. Ce témoignage complète et garantit celui des évangiles [5].

1. Knur, *Christus medicus?* p. 72-73.
2. *Adv. hær.*, V, XIII,1.
3. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 2e éd., p. 158.
4. Voir Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 3; S. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 69; Origène, *C. Cels.*, II, 18; Harnack, *Texte und Untersuchungen*, t. V, 2e partie, p. 70.
5. Pour une réfutation plus détaillée des erreurs rationalistes relatives aux résurrections des morts accomplies par le Sauveur, voir L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 335-392.

XIV. — FAUSSES INTERPRÉTATIONS ATTRIBUÉES A L'AMBASSADE DE JEAN-BAPTISTE AUPRÈS DE JÉSUS.

Tertullien va très loin à ce sujet; mais les opinions étranges, erronées, défigurent souvent ses meilleurs traités. Sur le point qui nous occupe, il va jusqu'à affirmer qu'après la descente merveilleuse du Saint-Esprit sur Jésus au moment de son baptême, ce même Esprit, qui avait jusqu'alors dirigé et éclairé le précurseur, l'abandonna, réservant tous ses dons pour le Messie. Ainsi livré à ses propres lumières, Jean aurait été ébranlé dans sa croyance à l'égard de Jésus [1].

De nos jours, on a de même attribué au précurseur, sous des formes variées, des doutes réels touchant le caractère messianique de Notre-Seigneur. Les plus saints personnages de la Bible ont passé, nous dit-on, par des heures de découragement et même de défaillance. Pourquoi Jean-Baptiste aurait-il été épargné? Un long et pénible séjour dans sa prison de Machéronte avait peu à peu affaibli ses forces morales. Envahi par mille perplexités au sujet de son propre rôle et de celui de Jésus, il en sera venu, dans un moment d'angoisse, à craindre que son cousin ne fût pas réellement le Christ. C'est alors que, pour essayer de se rassurer, il avait député auprès de lui deux de ses disciples, afin d'avoir une explication nette avec lui. Mais ce n'est là qu'un roman psychologique, que les textes sacrés renversent aussitôt, bien loin de lui fournir aucune base. Jésus l'a dit clairement : Jean n'était pas un roseau flexible; il n'a pas changé de sentiment par rapport au Messie.

MM. H. J. Holtzmann [2], J. Weiss [3] et d'autres encore [4] ne sont pas moins réfutés par les évangélistes eux-mêmes, lorsqu'il créent de toutes pièces la théorie suivante, pour expliquer la question que le précurseur fait adresser ici à Jésus. La démarche de Jean-Baptiste, bien loin d'être la suite d'un doute, marquerait au contraire un commencement de foi au caractère messianique de son cousin. Dans son cachot, il attendait, très surexcité, des nouvelles du résultat produit par son ministère personnel, et voici que, tout à coup, il apprend que Jésus, autrefois baptisé par lui, accomplit d'éclatants miracles. Il conçoit alors de grandes espérances au sujet de ce thaumaturge si visiblement béni de Dieu, et, dans la pensée qu'il pourrait bien être le Messie, il lui envoie deux de ses disciples pour l'interroger lui-même sur ce point. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une espérance, un fort soupçon, car jamais nous ne connaîtrons le jugement final de Jean au sujet de Jésus. Pure psychologie encore que tout cela. Saint Matthieu et

1. *De baptismo*, 10; *Contra Marc.*, IV, 18.
2. *Synoptiker*, 3e éd., p. 66.
3. *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 291.
4. Notamment MM. Loisy, *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 660 et A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 114-115.

saint Jean ne nous ont-ils pas dit qu'au moment où il baptisait Jésus, le précurseur le connaissait très clairement comme le Messie[1]? Soit, répond M. Loisy; mais saint Matthieu « oublie actuellement » ce qu'il a écrit plus haut « et se conforme à un autre document tombé entre ses mains. » Une hypothèse est bien pauvre, lorsqu'elle a besoin de telles preuves.

Sans aller aussi loin, quelques exégètes protestants ont cru découvrir, dans la situation décrite par saint Matthieu et par saint Luc, l'indice, sinon d'un doute formel qui se serait glissé dans l'esprit du précurseur touchant le rôle de Jésus, du moins d'un certain mécontentement, d'une certaine impatience. Sans cesser de le regarder comme le Christ, il se serait permis de juger sa conduite, et de penser qu'il remplissait imparfaitement, trop mollement, ses hautes fonctions. Pourquoi ne déclarait-il pas plus ouvertement qui il était? pourquoi tardait-il à fonder son royaume, d'après la méthode indiquée par Jean lui-même, c'est-à-dire, par le jugement et le châtiment des impies?[2] En lui adressant sa question, il aurait donc voulu simplement le stimuler et activer sa marche. — Quoique plus modérée, cette opinion doit être rejetée comme les deux précédentes, et pour les mêmes motifs. Elle a contre elle les récits évangéliques, qui ne signalent nulle part dans l'âme du précurseur le moindre signe d'impatience, à plus forte raison de désapprobation, à propos de la conduite de Notre-Seigneur. En outre, ils nous le montrent toujours profondément humble, effacé devant celui qu'il n'a pas cessé de regarder un seul instant comme l'Époux mystique, dont il était seulement l'ami. Les divers sentiments qu'on lui prête, soi-disant pour légitimer son ambassade, n'ont donc aucun fondement et la rendent plutôt incompréhensible.

XV. — LA DOUBLE ONCTION DE JÉSUS PAR LA PÉCHERESSE ET PAR MARIE, SŒUR DE LAZARE.

Dès l'antiquité, on a tenté d'identifier les deux épisodes, et Origène faisait entendre contre ce sentiment, de vives et légitimes protestations[3], que saint Jean Chrysostome[4] réitéra plus tard en son propre nom. De nos jours, l'identification a encore des partisans, surtout parmi les néo-critiques, qui, pour affaiblir le caractère historique des évangiles en montrant que les faits y ont été souvent dénaturés, ne craignent pas de multiplier ce qu'ils nomment les « doublets », c'est-à-dire, la reproduction des mêmes épisodes sous une forme transformée arbitrairement ou inconsciemment. C'est ainsi que H. J. Holtzmann

1. Matth., III, 13-15; Joan., I, 29-34.
2. Cf. K. Hase, *Geschichte Jesu*, 2e éd., p. 388-389; Godet, *Comment. sur l'évangile de S. Luc*, t. I, p. 430-431; Plummer, *op. cit.*, p. 160.
3. *Tractat.* XXXV *in Matth.*
4. *Hom.*, LX. *in Joan.*

accuse saint Luc, qui ne raconte pas l'onction de Marie, d'avoir inventé celle de la pécheresse, en modifiant la scène racontée par les trois autres évangélistes[1]: cela dans un but tout idéal, afin d'opposer à un acte accompli par une personne légalement pure (Marie de Béthanie), dans une maison impure (celle de Simon le lépreux), l'acte d'une femme impure (la pécheresse) dans une maison pure (celle de Simon le pharisien). De la sorte, saint Luc aurait mis davantage en relief la bonté de Jésus pour les pécheurs repentants : trait qui est, comme l'on sait, caractéristique du troisième évangile. La théorie est assurément étrange, et non moins gratuite que compliquée.

Examinons de plus près les deux incidents, et nous verrons que tout s'oppose à leur identification. Ils présentent certaines ressemblances, qui consistent dans les trois traits suivants : *a)* pendant un repas, *b)* qui a lieu chez un Juif nommé Simon, *c)* une femme répand sur Jésus un parfum précieux, qu'elle essuie ensuite avec ses cheveux. Tous les autres détails diffèrent, comme le montrent à l'envi les commentateurs anciens, modernes et contemporains. Les dates ne sont pas les mêmes : dans le troisième évangile, la vie publique du Sauveur n'est pas encore très avancée; dans les autres récits, elle est à sa fin. Les localités ne sont pas les mêmes non plus : ici, une ville de Galilée; là, Béthanie, à côté de Jérusalem. Et combien d'autres différences importantes! Ici, une pécheresse mal famée, qui témoigne sa reconnaissance à Jésus parce qu'il a contribué à la convertir; là une jeune femme appartenant à une famille honorable, depuis longtemps aimée du Sauveur. Ici, l'onction des pieds seulement, accompagnée de larmes et de baisers; là, l'onction de la tête d'abord, celle des pieds ensuite. Ici, Jésus annonce à la femme son pardon; là, il prédit que l'acte de Marie sera connu dans l'univers entier. Ici, on se choque, il est vrai, du pardon accordé par Notre-Seigneur; mais personne ne proteste, comme Judas le fit à Béthanie, contre le prétendu gaspillage du parfum. Si les deux onctions eurent lieu chez un Juif appelé Simon, il n'y a rien de bien étonnant à cela, ce nom étant alors l'un des plus communs en Palestine[2]; d'ailleurs, les narrateurs ont soin d'établir une différence entre les deux amphitryons, par les épithètes de pharisien et de lépreux. Enfin, la répétition d'une onction de ce genre en des circonstances distinctes n'est nullement invraisemblable en soi; il était même naturel que la première, dont le bruit s'était répandu, occasionnât la seconde, de la part d'une sainte amie de Jésus. Pour ces motifs, qu'on pourrait encore développer, on doit regarder les deux faits comme historiques l'un et l'autre et comme très distincts[3].

1. Matth., XXVI, 6-13; Marc., XIV, 3-9; Joan., XII, 1-11.
2. Le Nouveau Testament cite plus de dix personnages de ce nom; Josèphe en signale au moins vingt. Cf. Zahn, *Das Evangel. des Lucas ausgelegt*, p. 335, note 36.
3. Voir l'article de P. Lagrange, dans la *Revue biblique*, 1912, p. 481-504.

XVI. — N.-S. JÉSUS-CHRIST REGARDÉ COMME UN EXALTÉ, COMME UN INSENSÉ.

Sans entrer dans des détails particulièrement odieux, nous ne pouvons pas omettre de signaler ici, puisque notre plan est en partie apologétique et polémique, certains ouvrages relativement récents, dont les auteurs ont repris à leur compte, pour la développer et essayer de la légitimer, l'insulte ἐξέστη, lancée contre Jésus. Dans ces tristes écrits, on ne rougit pas de regarder le divin Maître, non seulement comme un exalté au point de vue religieux, comme un « extatique », c'est-à-dire, une sorte d'illuminé, de rêveur plus ou moins dévoyé [1], mais comme un insensé, comme un fou vulgaire, auquel on aurait dû appliquer le traitement qu'on réserve aux aliénés [2]. Sans doute ces publications sacrilèges ont excité le mépris et le dégoût qu'elles méritent, et les théologiens libéraux n'ont pas été les derniers à les réfuter [3]. Il n'en est pas moins vrai qu'elles sont un signe très douloureux des temps où nous vivons [4].

XVII. — JÉSUS REÇOIT LA VISITE DE SA MÈRE ET DE SES FRÈRES.

Ceux des néo-critiques — et c'est la majorité d'entre eux — qui se complaisent à représenter Jésus comme étant entré de bonne heure en mésintelligence avec sa famille, même avec sa mère, se sont emparés de cet épisode et de ses préliminaires, tels que les racontent les trois synoptiques, pour y chercher une base à leur thèse, et pour attaquer le culte de vénération filiale que l'Église catholique a toujours rendu à la sainte Vierge. Ils en ont extrait trois textes qu'ils nous opposent fièrement. Le premier consiste dans la démarche faite par ceux que saint Marc appelle οἱ παρ' αὐτοῦ, pour s'emparer de Jésus de vive force, sous prétexte qu'il était hors de lui (ἐξέστη) et qu'il avait perdu plus ou moins la raison. La réponse du Sauveur à

1. O. Holtzmann, *War Jesus Ekstatiker?* 1903; J. Baumann, *Die Gemuthsart Jesu... erkenntlich gemacht*, 1908.

2. J. Soury, *Jésus et les Evangiles*, in-12, 2e éd., 1878; Dr de Loosten, *Jesus Christus vom Standpunkt des Psychiaters*, 1905; E. Rasmussen, *Jesus; eine vergleichende psychopathologische Studie*, 1905.

3. Parmi les meilleures réponses, nous citerons celles du professeur catholique Philippe Kneib, *Moderne Leben-Jesu-Forschung unter dem Einflusse der Psychiatrie*, 1908; du pasteur protestant H. Werner, *Die psychische Gesundheit Jesu*, 1909, et du Dr médecin rationaliste H. Schæfer, *Jesus in psychiatrischer Beleuchtung*, in-12, 1910.

4. Voir nos *Étapes du rationalisme*, p. 243-244, 257-258.

la femme qui venait de féliciter sa mère : « Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent », fournit le second texte [1]. Le troisième marque la fin de l'épisode : « Qui est ma mère, et quels sont mes frères? Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. » Bien que l'interprétation très loyale et très naturelle que nous avons donnée de ces passages ait réfuté d'avance les objections rationalistes, examinons celles-ci de plus près, pour constater qu'elles n'ont pas de fondement.

M. Oscar Holtzmann les a résumées dans un langage relativement modéré [2] : « A Nazareth, ils (les parents de Notre-Seigneur) avaient entendu parler de son activité toujours croissante. Ils avaient sans doute été déjà mécontents de ce qu'en quittant Jean (Baptiste), il n'était pas revenu au pays et au travail. Le grand succès de sa prédication, peut-être aussi les guérisons qu'il opérait, purent leur plaire; mais lorsque, en remettant les péchés, en fréquentant les gens méprisés, en transformant les pieuses coutumes, bien plus, en violant ouvertement la loi, il suscita de la désapprobation et du scandale, on comprend que sa famille en ait souffert, et qu'elle se soit arrêtée à la persuasion qu'il était sorti de la voie droite (ἐξέστη, Marc., III, 20-21)... Nous ne savons pas quelles explications Jésus eut avec les siens; il est du moins certain qu'il ne les accompagna pas à Nazareth, et que ni sa mère, ni ses frères, ni ses sœurs, n'ont fait partie de la communauté de Jésus pendant sa vie. On croit entendre une protestation lorsque, à la félicitation qui concernait sa mère, — Bienheureux le sein qui vous a porté...! — il répond par la froide parole : Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu [3]. »

Que d'erreurs dans ces lignes! Mais répondons par ordre. 1° On le voit, les néo-critiques affectent d'identifier la mère et les frères du Sauveur avec ceux qui étaient venus l'arrêter en le traitant d'halluciné ou d'insensé [4]. Et pourtant le récit de saint Marc s'y oppose très formellement. Il place tour à tour auprès de Jésus trois groupes fort différents les uns des autres : celui des pharisiens et des scribes, que le divin Maître, odieusement calomnié, s'est chargé lui-même de réduire au silence; celui que représente l'expression οἱ παρ' αὐτοῦ; celui que formaient la mère et les frères de Notre-Seigneur. Nous nous faisons une idée très nette de ce troisième groupe. Il n'en est pas de même à propos du second, parce que, nous l'avons dit en son lieu,

1. Luc., XI, 27-28,
2. *Leben Jesu*, p. 193-194.
3. Dans l'opuscule *War Jesus Ekstatiker?* p. 122, le même auteur reproduit ce sentiment, mais avec beaucoup moins de modération. Voir aussi P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erzählt*, p. 81; A. Réville, *Jesus de Nazareth*, t. II, p. 110. Etc.
4. Passez nombreux protestants, plus ou moins orthodoxes, font cette même identification, quoique avec des réserves que nous dirons plus bas

la locution οἱ παρ' αὐτοῦ est un peu vague et qu'elle peut s'appliquer aussi bien à des parents rapprochés ou éloignés qu'à de simples disciples. Peu importe, du reste. L'essentiel, ici, c'est que l'évangéliste lui-même établit entre eux, d'une part, et la mère et les frères de Jésus, d'autre part, une séparation complète. Il les distingue par des appellations différentes. Il nous montre les uns arrivant au début de l'épisode, et les autres seulement à la fin; les uns venant pour se saisir de sa personne, les autres demandant seulement à lui parler: tout un entr'acte [1] les sépare dans la narration De quel droit veut-on les réunir en une seule et même société? Mais, puisque les deux groupes sont si distincts, il est évident que les néo-critiques font retomber sur la mère du Christ l'accusation la plus injuste, lorsqu'ils l'associent à la démarche violente des membres du second groupe, et à l'injure gratuite que renfermait leur ridicule hypothèse : « Il a perdu l'esprit. » En effet, « d'après tout ce que nous savons de Marie par ailleurs, on doit nier absolument qu'elle se soit mise d'une manière quelconque en opposition contre Jésus [2]. » Qu'on lise attentivement et impartialement les évangiles, on n'y apercevra pas, de sa part, la trace la plus légère de doute concernant la nature et la mission de son Fils, ou de refroidissement de Jésus à son égard [3]. Après toutes les révélations qu'elle avait reçues, surtout après sa conception miraculeuse, comment la sainte Vierge aurait-elle pu être un seul instant indécise au sujet de son Fils? Qu'elle fût troublée, inquiète, lorsqu'elle le sentait menacé par de puissants ennemis, qu'elle désirât se rendre compte par elle-même de la situation, se consoler et se rassurer en ayant avec lui une entrevue affectueuse, cela va de soi, car son cœur était celui de la plus tendre des mères. Mais il serait injuste d'attribuer la moindre imperfection à sa démarche actuelle. Les récits évangéliques ne le permettent pas.

2° On n'a pas apprécié avec moins de partialité et d'injustice la parole de Jésus, « Qui est ma mère et quels sont mes frères? Quiconque fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. » On l'a traitée de « dure » et de « raide », comme si elle signifiait : « Je n'ai plus de parents; je ne connais ni mère ni frères selon la nature [4]. » L'âme de Jésus aurait été « si complètement remplie par la gravité de sa mission, qu'elle n'avait plus de place pour ressentir un intérêt affectueux à l'égard de sa famille [5]. » « Nous voyons ici, écrit un autre néo-critique [6], comment Jésus se détourne de ses parents. A cause de sa vocation prophétique, il se sépare de sa famille. Mais sa vocation n'est pas le seul motif de cet abandon. Il ne

1. Le discours apologétique de Jésus (Marc., III, 23-30).
2. Wohlenberg, *Das Evangelium des Markus ausgelegt*, p. 110.
3. B. Weiss, *Leben Jesu*, t. II, p. 99.
4. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 97.
5. *Ibid.*
6. Petersen, *Die wunderbare Geburt des Heilandes*, p. 5.

se serait pas détourné des siens, s'ils avaient accompli la volonté de Dieu. Mais Jésus ne comptait pas sa mère et ses frères parmi ceux qui font la volonté de Dieu. Ici encore, nous sommes confirmés dans la pensée que la mère de Jésus faisait partie de ceux qui ne croyaient pas en lui. » Où a-t-on vu cela? quelles sont les prémisses qui autorisent à tirer de pareilles conclusions?

Nous ne citons qu'avec une vive répugnance ces assertions, qui pour nous, sont de vrais blasphèmes aussi bien envers le Fils qu'envers sa mère. Mais elles montrent jusqu'où vont le parti pris, l'antipathie religieuse chez de trop nombreux rationalistes contemporains. Et l'on donne cela comme des « résultats » acquis par la science! On prête à Marie des sentiments anti-maternels envers Jésus; à Jésus, des déclarations très dures pour sa mère. Et pourtant la parole en question ne saurait surprendre quiconque a étudié l'enseignement habituel du Sauveur, et se rappelle la conduite qu'il a toujours tenue envers sa mère. Les sentiments qu'il a exprimés, encore enfant, dans le temple de Jérusalem, puis, homme mûr, aux noces de Cana, retentissent encore ici. Dans l'exercice de son rôle, la volonté de Dieu prime pour lui toutes choses; il n'écoutera pas les suggestions, même les plus sacrées, de la nature. Ce sont les mêmes accents : « Il faut que je sois aux affaires de mon Père; » il n'appartient qu'à lui de régler ce qui concerne mon ministère. Où voit-on qu'en parlant ainsi, il ait voulu froisser et humilier sa mère et ses proches parents? Comme l'a dit assez vertement un néo-critique qui est loin d'être dévot à la sainte Vierge, « il est absurde de conclure de là que Jésus ne faisait aucun cas du devoir de la famille [1]. »

3° C'est aussi en tant que Messie, au point de vue de ses relations supérieures avec Dieu, que nous devons nous placer pour juger la réponse de Jésus à la femme qui, d'une manière toute spontanée, l'interrompit pour faire chaudement l'éloge de sa mère. Assurément, cette femme n'avait pas la moindre idée du caractère surhumain, tout céleste, de la maternité de Marie. Par sa bouche, c'est la nature qui glorifiait la nature, une mère qui félicitait une mère, et les félicitations ne pouvaient pas mieux tomber. Si Jésus reprend l'assertion, ce n'est point pour en contester la vérité; s'il la corrige, c'est pour la rendre encore plus belle et plus claire. Voilà pourquoi l'Église a donné une place dans sa liturgie aux mots *Beatus venter qui te portavit, et beata ubera quæ suxisti;* cela surtout d'après la signification très haute que leur a donnée Notre-Seigneur, qui toujours s'efforçait de faire pratiquer le *Sursum corda* à ses auditeurs. Mais il n'a certainement pas songé, en parlant ainsi, à condamner prophétiquement ce qu'on nomme, avec autant de fausseté que de sottise, la « Mariolâtrie des catholiques [2]. »

1. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 110.

2. Sur les questions traitées dans cet Appendice, voir d'excellentes réflexions du Dr B. Bartmann, *Christus ein Gegner des Marienkultus?* p. 95-122.

XVIII. — LES PARABOLES ET LES NÉO-CRITIQUES.

I. La plupart des rationalistes contemporains admirent comme nous les paraboles évangéliques, dont ils ne cessent pas de faire l'éloge, sous le rapport littéraire et au point de vue de l'application spirituelle [1]. Nous avons cependant à réfuter plusieurs assertions erronées, qui ont été récemment émises.

Nous ne mentionnerons qu'en passant la thèse étrange de quelques critiques d'extrême gauche, qui ont nié hardiment l'authenticité des paraboles du Sauveur [2], et en ont attribué la composition à l'Église primitive. On n'a pas manqué de protester, même dans l'école libérale d'exégèse et de théologie, contre une telle affirmation, qui renverse les lois les plus solidement établies de la critique littéraire et historique. Les paraboles, il est aisé de le prouver, « comptent parmi les éléments les plus sûrs et les mieux conservés que nous possédions parmi les discours de Jésus [3]; » « elles remontent indubitablement à Jésus lui-même. » Plusieurs théologiens libéraux supposent, il est vrai, que les évangélistes ont plus ou moins pratiqué le système des « retouches » à l'égard des paraboles, tout aussi bien qu'envers les autres parties de la vie du Sauveur; mais cette théorie n'a jamais été et ne sera jamais démontrée [4]. M. Weinel n'était donc pas autorisé à porter le jugement suivant : « Nous ne pouvons dire que peu de chose sur la forme des paraboles de Jésus, et ce peu de chose, nous devons le dire avec beaucoup de précaution, parce que la tradition orale, aussi bien que la tradition écrite, a modifié de plusieurs manières la forme des récits [5]. » Non, les synoptiques nous ont fidèlement transmis les paraboles, sans se permettre d'y rien ajouter. Leur préservation était d'ailleurs chose facile, tant leur fraîcheur, leur beauté, leur originalité, leurs détails dramatiques, les imprimaient promptement et profondément dans les mémoires. Personne ne doute de l'authenticité des paraboles rabbiniques, qui, cependant, n'ont été mises par écrit qu'environ deux cents ans après J.-C., et qui s'étaient conservées jusqu'alors en passant de bouche en bouche. Pourquoi traiter autrement celles du Sauveur, qui ont été insérées dans les évangiles trente années tout au plus après avoir été prononcées? Et ne cadrent-elles point parfaitement avec tout ce que nous connaissons du carac-

1. Sauf toutefois, ainsi qu'il sera dit plus loin, en ce qui regarde certaines paraboles « eschatologiques », et les descriptions qu'elles donnent de la fin des temps.

2. Entre autres, Arthur Drews, qui est allé jusqu'à prétendre que Jésus-Christ n'a jamais existé. Voir nos *Étapes du rationalisme*, p. 322-350.

3. Jülicher, *Die Gleichnisreden Jesu*, t. I, p. 24. Cf. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 70.

4. Voir ce qui a été dit au sujet de l'authenticité des évangiles en général et de l'honnêteté de leurs auteurs, t. I, p. 43-81.

5. *Die Gleichnisse Jesu*, 3e éd., p. 77.

tère et de la vie de Notre-Seigneur? On a même pu dire qu'elles sont inimitables, et que le divin Maître était seul capable de les composer [1].

II. M. Jülicher est l'auteur d'une théorie qui, malgré la faiblesse de sa logique et son caractère arbitraire, n'a pas tardé à gagner d'assez nombreux adhérents dans l'école néo-critique [2]. Il en a résumé les grands traits dans la phrase suivante : « Les évangélistes ont des idées fausses au sujet de la nature et du but des paraboles. Ils manquent totalement d'intelligence touchant le motif de ce genre d'enseignement [3]. » L'accusation est ensuite développée sur les deux points incriminés. En premier lieu, « l'idée que les évangélistes se font de la nature des paraboles n'est pas tenable. Elles ne sont nullement des λόγοι σκοτεινοί (des discours ténébreux) qui ont toujours besoin d'une λύσις (d'une explication) spéciale. Si elles ont pour nous actuellement quelque chose d'obscur, la faute en est à leur transmission imparfaite, fragmentaire. Une parabole régulièrement et parfaitement conservée n'a pas besoin d'un seul mot d'interprétation ; elle ne saurait même le supporter, car tout en elle est clair et manifeste [4]. » Quant au motif pour lequel Jésus, au dire des évangélistes, et particulièrement de saint Marc, aurait adopté pour un temps cette forme exclusive de prédication, il est tout simplement « monstrueux [5]. » C'est « une théorie fatale [6], » car il « n'est pas possible que Jésus ait parlé en paraboles avec l'intention de n'être même pas compris d'un seul de ses auditeurs [7]. » Un Paul de Tarse pouvait avoir une conception pareille, mais non pas un Jésus [8], car l'hostilité avait beau se dresser contre lui, « son langage n'a pas plus changé que son cœur. »

D'où provient donc, du côté des évangélistes, une aberration si grave? Après la mort du Sauveur, on remarqua la part surabondante qui avait été faite à l'élément parabolique dans sa prédication, et on en chercha les raisons. Bien que la parabole soit très claire par elle-même, on prétendit au contraire qu'elle était plus obscure que le langage courant. On ajouta même à cette obscurité par des interpolations, et l'on prêta à Jésus des interprétations qu'il n'avait jamais songé à donner, tant il les jugeait inutiles.

Tel est, dans ses points les plus importants, le système de M. Jülicher et de plusieurs autres néo-critiques [9]. Avant de le réfuter direc-

1. Cf. Fiebig, *Die Gleichnisreden Jesu*, p. 277.
2. Il l'a exposée dans l'ouvrage *Die Gleichnisreden Jesu*, 2 vol., 1899.
3. *Op. cit.*, t. I, p. 24.
4. *Ibid.*, p. 117.
5. P. 133.
6. P. 132.
7. P. 143.
8. P. 144.
9. Citons en particulier, H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 70-77 ; A. Loisy, *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 743-744, et *Etudes évangéliques*, p. 1-121 (*Les paraboles de l'évangile*) ; J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 100 ; O. Frommel *Die Poesie des Evangeliums Jesu*, p. 54-57.

tement, nous rappellerons encore au lecteur que ce qui vient d'être affirmé en dernier lieu, touchant la liberté avec laquelle la tradition chrétienne des premiers temps se serait permis de modifier si gravement la prédication du Sauveur, est une pure invention : nous croyons l'avoir suffisamment démontré en tête de cet ouvrage. Cela dit, répondons successivement aux deux objections.

1° « C'est une erreur fondamentale... d'affirmer que les paraboles proprement dites sont claires par elles-mêmes... Il est faux de dire que la parabole ne peut jamais être énigmatique et n'a jamais besoin d'une interprétation. » Ainsi parle M. Fiebig, dans l'ouvrage récemment signalé [1], qu'il a composé en grande partie pour réfuter la théorie de M. Jülicher. Il est incontestable, en effet, qu'en soi tout langage figuré est obscur, si l'on ne possède pas d'indication qui permette d'en comprendre la portée, si l'objet qu'on veut mettre en lumière n'est connu qu'imparfaitement ou n'est pas actuellement identifié. Ainsi, bien que la parabole proposée par Nathan à David, après son double crime [2], ait pour nous la plus vive clarté, le roi n'en comprit la signification que lorsque le prophète la lui eût appliquée directement, par son terrible : *Tu es ille vir.* Dans toute comparaison, un phénomène identique est produit : l'image voile en même temps qu'elle frappe, qu'elle attire et qu'elle explique. C'est ce que nous avons appelé les deux aspects, les deux faces des paraboles. Assurément, plusieurs de celles que nous lisons dans les évangiles sont plus faciles à comprendre que d'autres : celles, par exemple, de la brebis perdue, de l'Enfant prodigue, de l'économe infidèle. Encore faut-il reconnaître que, même en ce qui les concerne, la leçon expresse que Jésus y avait renfermée n'est devenue bien manifeste que parce qu'il nous a mis sur la voie de leur interprétation. Parmi les disciples et les apôtres, il en était de très intelligents, et cependant, nous en avons été témoins, ils ne comprenaient pas toujours les paraboles à première vue. Eux aussi, ils devaient d'abord être mis sur la voie. On ne saurait trop le redire, « la parabole a cette (double) propriété, de graver ineffaçablement la vérité dans l'esprit de celui qui sait la saisir sous l'image dont elle est revêtue, et de la voiler aux regards de l'auditeur inattentif ou paresseux, dont l'esprit ne cherche pas à percer l'enveloppe [3]. »

Les néo-critiques exagèrent donc singulièrement, quand ils prétendent que la parabole exclut, par sa nature même, toute obscurité. Mais leur théorie avait besoin d'être étayée, et ils ont mis en avant cette preuve, qui est certainement fausse, pour la raison fort simple que la « parabole évangéliqque... a pour objet des vérités surnaturelles, de leur nature inaccessibles à l'esprit humain [4]. »

2° On exagère davantage encore, lorsqu'on fait dire aux évangé-

1. *Gleichnisreden Jesu*, p. 128.
2. II Reg., XII, 1-4.
3. Godet, *Comment. sur l'évangile de S. Luc.*, 2e éd., t. I, p. 452.
4. Le P. Lagrange, *Revue biblique*, 1910, p. 19.

listes que le Sauveur aurait choisi cette nouvelle forme d'enseignement, tout exprès pour n'être pas compris, et pour empêcher la grande masse des Juifs d'arriver au salut. C'était, de la part de Jésus, un nouveau genre de prédication : les écrivains sacrés insistent sur ce point, qui ne manqua pas d'exciter chez les apôtres et les principaux disciples un premier mouvement de surprise [1]. Mais nous n'hésitons pas à reconnaître, avec le plus grand nombre des commentateurs croyants, qu'il ne faut pas trop presser le sens des mots « Il ne leur parlait pas sans paraboles, » car ils semblent quelque peu hyperboliques. Du reste, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, ils ne s'appliquent, en toute hypothèse, qu'à une période limitée du ministère de Notre-Seigneur. Il est permis aussi, dans une certaine mesure, de donner ici au mot « paraboles » la signification générale de langage imagé, figuré.

Mais là n'est pas le point difficile de la seconde objection des rationalistes. Il réside surtout dans l'application que Jésus lui-même fait de la prophétie d'Isaïe à son enseignement donné sous la forme des paraboles. Pour quel motif le divin Maître a-t-il, à un moment donné, employé ce genre,qu'il dit lui-même être moins facilement intelligible? Voulait-il donc réellement n'être pas compris? Voulait-il fermer ainsi à la plupart de ses auditeurs la voie du salut? Si nous étions obligés de répondre affirmativement à ces questions, c'est alors que nos adversaires seraient autorisés à qualifier cette opinion de « monstrueuse ». Saint Jean Chrysostome s'écriait, dans un beau mouvement d'éloquence [2] : « Si Jésus n'avait pas voulu que les Juifs entendissent et fussent sauvés, il aurait dû se taire et ne pas parler en paraboles. » Cette réflexion est vraie, et on l'a souvent répétée. Et pourtant, le caractère pénal de la nouvelle forme d'enseignement est trop nettement accentué par Jésus lui-même et par ses premiers biographes, trop légitiemement accepté par le plus grand nombre des interprètes catholiques [3] et des protestants orthodoxes [4], pour qu'il soit possible de l'éliminer. Il reste donc à l'expliquer, et on le fait d'une manière raisonnable et satisfaisante [5].

Nous ne songerons donc pas à le nier, le changement de méthode que Jésus adopta pour sa prédication, et l'obscurité relative dont il entoura sa doctrine pour un temps et devant certains auditeurs, étaient une

1. Cf. Matth., XIII, 10, 34; Marc., IV, 34.
2. *Hom. in Matth.*, XIII, 4-5.
3. Maldonat est sur ce point d'une fermeté remarquable.
4. Entre autres, pour ne citer qu'un petit nombre des plus récents et des plus connus, MM. Keil, Godet, Plummer, Swete, Zahn.
5. Voir les commentaires (en particulier celui du P. Knabenbauer *in Evang. sec. Matth.*, t. I, p. 116-117), et aussi les articles du P. Durand (« Pourquoi Jésus a-t-il parlé en paraboles? » *Études* des PP. Jésuites, 1906, t. CXVI), du P. Prat, (« Nature et but des paraboles », *ibid.*, t. CXXXV, p. 198-213) et du P. Lagrange, (« Le but des paraboles d'après l'évangile de S. Marc, » *Revue biblique*, 1910, p. 5-36).

chose voulue, intentionnelle, mais entièrement légitime. Le divin Maître n'adopta, en effet, cette mesure, qu'après y avoir été moralement contraint par un surcroît d'hostilité de la part de ses ennemis, et un commencement d'indifférence du côté des foules. Et c'est ainsi que la grave prédiction d'Isaïe, après s'être accomplie une première fois à l'époque et dans la personne du prophète, se réalisa plus douloureusement et plus tristement encore dans la personne du Christ. Mais, de même qu'Isaïe n'avait point cessé, pour cela, d'être un signe de salut en même temps que de réprobation, à plus forte raison en fut-il ainsi de Jésus. Dieu est libre dans la diffusion de ses dons et de ses grâces, et de quel droit se plaindraient ceux qui n'en profitent pas ou qui en abusent, s'il vient à les leur retirer? C'était pleinement le cas, lorsque Notre-Seigneur mettait, au moyen des paraboles, un voile sur la vérité, dont beaucoup dédaignaient la lumière. Saint Jean et saint Paul [1] font une application semblable de l'oracle d'Isaïe à leurs coreligionnaires, et cette unanimité des évangélistes et du Docteur des Gentils est certainement frappante. Ils le citent, du reste, sans vouloir entrer dans l'explication du difficile problème relatif à la conciliation de la liberté humaine avec la prédestination. Ils se sont contentés de rappeler que Dieu donne aux uns plus qu'aux autres; et comment ne le ferait-il pas, lorsque ceux envers lesquels il s'est montré infiniment libéral sont devenus indignes de ses faveurs? Ce que Jésus et les écrivains sacrés ont exprimé dans un langage sévère, « c'est la conséquence logique, l'aboutissement naturel du fait signalé, et non pas, une finalité proprement dite [2]. » Il ne faut point chercher ici « un décret absolu de la volonté divine, qui ôterait d'avance toute espérance de conversion, mais l'annonce prophétique d'un aveuglement effectif, » si l'on ne revient pas à de meilleurs sentiments. Par conséquent, voir à toute force, avec les néo-critiques, dans les textes que nous étudions, une sentence irrévocable de réprobation, serait en fausser le sens, car le Sauveur n'a pas oublié un seul instant qu'il était venu sur la terre pour apporter la vie et non la mort éternelle.

Déjà nous avons souligné, dans le récit de saint Marc [3], une réserve de la plus haute importance : « Il leur proposait des paraboles, *selon qu'ils étaient capables de l'entendre.* » Si Jésus daignait, pour ainsi dire, s'ajuster à l'intelligence de ses auditeurs, c'est qu'il voulait être compris de tous. La miséricorde se rencontrait donc avec le caractère pénal. Les appels fréquents du Sauveur à l'attention, tandis qu'il parlait en paraboles [4], sont pareillement à noter ici. On ne parle pas ainsi à des auditeurs dont on ne veut pas être compris.

Il suit de tout cela que les néo-critiques ne sont autorisés ni à dire que les paraboles sont toujours claires par elles-mêmes, ni à affirmer

1. Joan., XII, 37-40; Act., XXVIII, 26-27.
2. Le P. Prat, *loc. cit.*, p. 211.
3. Marc., IV, 38.
4. Matth., XIII, 9; XV, 10; Marc., IV, 3, 9; VII, 14; Luc., VIII, 8; etc.

que les évangélistes leur ont attribué un but inconciliable avec le ministère de Jésus, ni à prétendre qu'elles ne sont parvenues jusqu'à nous qu'après avoir subi de graves modifications qui en ont entièrement changé l'esprit.

XIX. — LA TEMPÊTE APAISÉE, LES DÉMONIAQUES DE GERGÉSA, L'HEMORROISSE, LA FILLE DE JAIRE ET LES NÉO-CRITIQUES.

Nous avons indiqué plus haut, pour chacune des catégories des miracles évangéliques, les objections les plus habituelles et les plus récentes du rationalisme, et aussi les principes à l'aide desquels on les réfute. Il n'est donc pas nécessaire que nous nous occupions de la critique libérale à l'occasion des miracles du Sauveur considérés isolément. Mais nous venons d'étudier une série de prodiges singulièrement éclatants, et il ne sera pas inutile de connaître la pensée des rationalistes contemporains en ce qui les concerne,

1. Dans l'apaisement de la tempête, Strauss l'avouait franchement [1], les évangélistes ont vu un grand miracle. Mais, ajoute le Dr H. J. Holtzmann [2], comme un miracle « qui aurait dépassé tout ce que nous pouvons imaginer, » attendu que « ni le vent ni les eaux ne s'apaisent par déférence à une sommation morale qu'ils n'entendent pas [3], » les néo-critiques ne consentent pas à en admettre la réalité. Nous croyons avec eux que les vents et les flots de la mer sont des êtres absolument réfractaires aux ordres humains. Toutefois, si la sommation vient de Dieu, ou d'un de ses représentants muni par lui de tous ses pouvoirs, ils sont contraints eux-mêmes d'obéir, comme les esclaves les plus insoumis.

Il y a quelque temps, on reléguait le récit tout entier de ce miracle dans le domaine de la légende. C'était un de ces « contes de marins, » une de ces « anecdotes de pêcheurs, » qui abondent sur tous les rivages maritimes ou lacustres. Aujourd'hui, tout en regardant comme légendaires les détails qui présentent un caractère surnaturel, les théologiens libéraux eux-mêmes, en assez grand nombre, reconnaissent que la narration a pu avoir une base historique. « Il y eut en réalité quelque scène où Jésus releva le courage abattu de ses disciples, et qui leur laissa l'impression qu'il se faisait obéir des éléments déchaînés, aussi bien que des démons [4]. » En effet, on le reconnaît aussi dans une portion notable de l'école rationaliste, l'ordre « Tais-toi, » adressé à des êtres sans raison, « ne saurait étonner de la part d'un homme qui a

1. *Vie de Jésus*, trad. Littré, t. II, p. 189.
2. *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 74.
3. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 203.
4. A. Réville, *ibid.*

pensé qu'avec une ferme foi on peut précipiter des montagnes dans la mer [1]. » L'auteur que nous venons de citer en dernier lieu semble pourtant éprouver quelque embarras. « Ce qu'il y a de surprenant, continue-t-il, c'est que le lac devint réellement plus calme, » et que nous n'avons aucune raison, sur ce point, de nous défier des narrateurs, spécialement de saint Marc, dont le récit est si dramatique. Mais un néo-critique n'est jamais longtemps en défaut, lorsqu'il s'agit de nier l'existence d'un miracle. « Des coïncidences de ce genre peuvent se produire... Ce n'est point l'ordre lancé par Jésus contre la tempête qui a mis fin à celle-ci; mais le cours régulier des choses a bien pu ramener la tranquillité sur les eaux, peu de temps après l'ordre donné par Jésus. » Heureux coup du hasard, certainement. Mais comment expliquer l'équilibre immédiat des flots? C'est un fait légendaire, qui fait partie du cercle d'histoires dues « au nimbe surnaturel qui peu à peu enveloppa la personne de Jésus aux yeux de ses disciples et la transfigura [2]. »

Le rationalisme a été incapable d'inventer des arguments plus sérieux contre la réalité du miracle et la véracité du récit. Il est obligé constamment de se cantonner dans une démonstration subjective, partiale, qui ne saurait résister à l'examen consciencieux des faits. On a supposé aussi que le noyau historique de ce miracle aurait simplement consisté en quelque parole de Jésus relative à la puissance de la foi, parole qui aurait été ensuite transformée en un brillant prodige. Mais nous demandons encore qu'on fasse la preuve. Il serait plus logique, quoique tout aussi faux, de ne voir dans l'ensemble du récit qu'une allégorie [3], composée au moyen de divers passages de l'Ancien Testament, où l'on voit Dieu commander aux vagues irritées et s'en faire obéir [4]. On essaie de légitimer cette opinion par l'application qui a été faite fréquemment de cet épisode au vaisseau de l'Église agité sur les flots du monde. Mais on devrait remarquer que l'application est née du miracle, et ne lui a pas donné naissance.

2. La délivrance des possédés de Gadara ou de Gergésa, telle qu'elle est racontée par les synoptiques, est peut-être celui des miracles évangéliques qui offusque le plus les rationalistes. Autrefois, pour s'en défaire, Strauss [5] le traitait ironiquement de « pièce de parade » *(Prachtstück)*, et il prétendait qu'un tel prodige fait perdre la foi, même aux interprètes qui en possèdent la plus forte dose. Plus récemment, le Dr H. J. Holtzmann le regardait comme « la plus bizarre des histoires miraculeuses [6]. » M. Loisy, qui prend souvent cet auteur pour

1. Oscar Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 209.
2. A. Réville, *loc. cit.*
3. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, p. 74.
4. Cf. Ps. XVII, 16; CIII, 6-7; CV, 9; Nah., I, 4; etc.
5. *Leben Jesu*, t. II, p. 25-40.
6. *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 75.

guide, a écrit de son côté[1] : « Le récit qu'on va lire contient le plus singulier des miracles qui ait été attribué à Jésus. Il ressemble à un conte populaire, » et il révèle la mentalité des évangélistes, qui croyaient facilement à l'impossible, lorsqu'il s'agissait du Sauveur. Les possédés de Gergésa étaient des fous furieux, que Jésus réussit à calmer.

Les exégètes catholiques sont d'accord avec les néo-critiques sur ce dernier point; mais ils croient que la folie avait pour cause, dans le cas présent, une véritable prise de possession par les esprits mauvais. De là provenaient précisément certains phénomènes extraordinaires que signalent les évangélistes, en particulier la force surhumaine des forcenés. Les rationalistes ont beau dire, ni Jésus, ni les apôtres témoins du fait, ni les évangélistes, ne pouvaient se méprendre sur la nature d'un mal qui n'était alors que trop connu en Palestine. C'est donc la stricte vérité que les synoptiques nous présentent dans leur triple récit.

Ce que les néo-critiques, et avec eux plusieurs protestants dits orthodoxes, ne consentent pas à admettre, c'est l'envahissement des pourceaux par les démons. Aussi, avec quelle énergie les entendons-nous protester! « Dans le merveilleux, il est des limites qu'on ne dépasse pas sans inconvénient... Il est impossible de reconstituer avec quelque assurance ce qu'il y a d'histoire sous ce récit légendaire. » C'est « un fait inadmissible[2]. » Mais comme il est de mode aujourd'hui de retrouver presque partout, à travers les couches les plus surnaturelles des évangiles, le fameux « noyau historique, » on a fort bien su réduire le miracle de Gergésa à sa plus stricte expression. Tout s'y est passé d'une manière aussi simple que naturelle. Dans leur crise finale, occasionnée par leur entretien avec Jésus, les deux fous (puisqu'ils n'étaient, dit-on, pas autre chose), se précipitèrent sur le troupeau de porcs, et ceux-ci, épouvantés, se jetèrent en masse dans le lac[3].

M. Harnack, qui n'est jamais à court d'hypothèses, croit que, tout d'abord, on avait supposé que les démons étaient sortis du corps des deux possédés sous la forme de pourceaux; puis, l'histoire se modifiant et se développant, on crut que les démons, en quittant les possédés, s'étaient emparés des pourceaux, comme le racontent actuellement les évangiles[4]. Seulement, si nous demandons des preuves, on ne saura nous alléguer que l'impossibilité du récit, tel qu'il nous a été transmis. La critique ne s'est pas arrêtee en si beau chemin. A l'imitation du Dr Volkmar, elle a vu dans le miracle de Gergésa une plaisanterie juive, à l'adresse des païens aux mœurs éhontées, dont les pourceaux étaient l'emblème[5]. Elle est même encore allée plus loin, en donnant

1. *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 799.
2. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 497, 499.
3. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 109-110. C'est aujourd'hui la thèse communément admise par les théologiens dits libéraux.
4. *Zeitschrift zum Neuen Testament*, 1907, p. 162.
5. « L'idée d'une allégorie plaisante sur les diables a pu venir à l'esprit des évangélistes. » A. Loisy, *Évangiles synoptiques*, t. I, p. 800. De même P.

du récit tout entier une interprétation allégorique à laquelle on aurait difficilement songé. Nous aurions ici toute l'histoire de saint Paul, résumée dans ses quatre principaux stades : sa haine du christianisme, sa lutte intérieure, sa conversion et ses missions chez les païens [1]. Ce que M. Albert Réville a dit à propos de ce prodige : « Tout cela trouve nos esprits absolument récalcitrants [2], » nous le répétons de toutes nos forces, en présence de ces théories qui n'ont d'autre appui, d'autre raison d'être, que la haine du surnaturel, et qui sont beaucoup plus difficiles à admettre que le plus brillant des prodiges.

Touchant l'impossibilité prétendue de la possession diabolique exercée sur les pourceaux, un théologien anglican de grande valeur fait les observations suivantes : « Des êtres purement spirituels peuvent-ils entrer dans des êtres dont la nature est purement animale, et exercer sur eux une influence réelle? Sur cette question notre ignorance est tellement grande, que nous ne savons même pas s'il existe une difficulté. Qui peut expliquer comment l'esprit agit sur la matière ou la matière sur l'esprit? Et pourtant, cette action est un fait certain, de même (qu'il est certain) que l'esprit agit sur l'esprit, et la matière sur la matière. Il n'y a rien dans l'expérience qui puisse nous empêcher de croire que les esprits mauvais soient capables d'agir sur des bêtes brutes, et la science admet qu'elle n'a aucune objection à opposer *a priori* à une telle hypothèse [3]. » Nous souscrivons pleinement à ce jugement.

3. Au dire des néo-critiques, la guérison de l'hémorroïsse serait un fait manifeste d'auto-suggestion [4]. Mais les médecins protestent [5], en affirmant que « ce genre d'hémorragie ne se guerit point par la suggestion, » et que sa cure, lorsqu'elle a lieu d'une manière naturelle, demande un temps considérable. Les rationalistes affectent d'être choqués de ce qu'ils appellent le caractère magique ou magnétique de ce miracle. « Dans le cas présent, écrivent-ils [6], la puissance miraculeuse de Jésus deviendrait semblable à une batterie électrique constamment chargée, » et, qui plus est, cette batterie se serait déchargée à l'insu du thaumaturge. Mais ces assertions sont autant d'erreurs sans fondement; car nous ne pouvons pas supposer un seul instant que la vertu curative s'échappait du Sauveur sans le plein consentement de sa volonté. Rien, dans le langage de saint Marc et de saint Luc, ne

W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu ausgelegt*, p. 280; A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 499; etc.

1. O. Schmiedel, *Die Hauptprobleme der Leben-Jesu-Forschnung*, 2e éd., p. 114-119.

2. *Op. cit.*, t. II, p. 497.

3. A. Plummer, *Commentary on the Gospel according to St. Luke*, p. 228,

4. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, p. 112; O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 212; etc.

5. Dr med. Knur, *Christus medicus?* 45-46. Cf. Ryle, *Hibbert Journal* avril 1907, p. 582.

6. K. Hase, *Geschichte Jesu*, p. 547.

nous oblige de conclure qu'une telle émanation de sa puissance aurait pu être inconsciente de sa part. Jésus — sa question « Quelle est celle qui m'a touché? » le prouve suffisamment — n'ignorait pas le plus petit détail de ce qui venait de se passer, et il savait fort bien qu'une guérison immédiate avait été la conséquence de l'acte de foi de l'hémorroïsse. C'est pour être mieux compris, qu'ici et dans un autre passage du même genre [1], les deux évangélistes emploient une locution qui semblerait, si on la prenait trop à la lettre, matérialiser les faits. Nous avons d'ailleurs relevé [2] la nuance d'expressions par laquelle saint Marc établit une différence essentielle entre la sensation physique que la malade éprouva au moment de sa guérison, et la connaissance toute intellectuelle que Jésus eut lui-même. En parlant de la « vertu » qui « était sortie » du Sauveur, l'évangéliste ne pensait nullement à une force magique ou magnétique, mais à la puissance divine par laquelle le Christ accomplissait ses miracles. Saint Marc emploie volontiers les termes plastiques, pittoresques; de là le langage dont nous nous occupons ici. Il est très simple, très clair, à condition qu'on ne lui attribue pas une signification qu'il n'a point.

4. Nous n'avons que quelques mots à ajouter au sujet de la résurrection de la fille de Jaïre, les néo-critiques ne faisant que reproduire, à cette occasion, l'objection générale qu'ils répètent dans les trois cas de ce genre. La mort n'était pas réelle, mais simplement apparente; Jésus aurait donc simplement tiré la jeune fille d'un évanouissement léthargique, qui se rattachait, d'après H. J. Holtzmann [3], à l'âge critique qu'elle venait d'atteindre. Les écrivains rationalistes, et même quelques théologiens protestants qui répudient habituellement les doctrines libérales, prennent à la lettre la parole prononcée par le Sauveur lorsqu'il entra dans la maison de Jaïre : « La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Strauss a beau jeu pour leur dire que c'est là une explication « tout à fait misérable [4], » attendu qu'elle contredit les textes, sous prétexte de les interpréter. Il est vrai qu'il rejette ensuite lui-même le fait comme mythique et légendaire. Nous avons donné à la parole de Jésus sa vraie signification, qui, dans les trois récits, ne peut être l'objet d'aucun doute, puisque les gens de la maison et ceux qui avaient vu l'enfant « savaient bien qu'elle était morte. » M. le professeur Oscar Holtzmann [5], imitant un procédé auquel a eu recours Ernest Renan, voudrait « un compte rendu médical exact sur la forme de la maladie, sur la mort apparente et sur le retour à la vie, » et il affirme que, « si le fait s'était passé dans notre milieu, aucun

1. Luc., VI, 19 : « Toute la foule cherchait à le toucher (Jésus), parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous. »

2. Page 395.

3. *Die Synoptiker*, p. 75. Il ne dit pas sur quoi il appuie cette conjecture. Cf. P. W. Schmidt, *Geschichte Jesu erläutert*, p. 260.

4. *Leben Jesu*, t. II, p. 171-173.

5. *Leben Jesu*, p. 213.

médecin n'admettrait que la mort s'était déjà produite. » Mais nous venons de le rappeler, ce compte rendu existe dans les trois narrations, et aussi clair que possible, bien qu'il n'émane pas d'un médecin contemporain. La différence entre cette léthargie et une maladie se terminant par la mort était familière aux parents de la jeune fille, à leurs proches, à leurs amis et à leurs serviteurs, tout aussi bien qu'aux docteurs en médecine [1]. Tenons-nous-en donc aux textes des évangélistes; ils sont pour nous les meilleurs guides.

XX. — LA MULTIPLICATION DES PAINS ET LES RATIONALISTES.

Ici encore, nous ne citerons les objections des théologiens rationalistes ou libéraux qu'à cause de l'importance spéciale de ce miracle. Nous les groupérons sous trois chefs principaux. Elles sont d'une telle faiblesse, qu'il suffit presque de les mentionner pour les réfuter.

1. Il s'agirait simplement d'un emprunt fait à l'Ancien Testament. Jésus, d'après la haute idée que se faisaient de lui les premiers chrétiens, ne devait être inférieur à aucun des grands personnages de la théocratie juive. Or, Moïse a donné la manne aux Hébreux dans le désert (Ex., XVI, 13-36); Élisée, surtout, nourrit un jour miraculeusement cent hommes avec vingt pains (IV Reg., IV, 42-44) [2]. — Mais quel rapport y a-t-il entre la manne et la multiplication des pains? Le miracle d'Élisée est de même nature, il est vrai; toutefois, il est singulièrement dépassé par celui du Sauveur, et l'analogie entre les deux faits est seulement fortuite, sans compter qu'il existe entre eux des différences considérables, soit pour le nombre des pains, soit pour celui des convives, soit en ce qui concerne les poissons, dont il n'est pas question dans le miracle d'Élisée.

2. Tout se ramènerait à un fait naturel, qui a été embelli [3], transformé par la tradition chrétienne. Quel est ce fait? Là-dessus, les imaginations se sont donné un libre cours, et ont inventé des hypothèses aussi variées qu'arbitraires. Par exemple, la foule, avide d'écouter la parole de Jésus, aurait ménagé ses vivres pour les faire durer plus longtemps; nous n'aurions donc ici qu'un cas extraordinaire de sobriété [4]. Ou bien, imitant Jésus, qui partagea généreusement les provisions de sa petite communauté avec ceux de la foule qui avaient consommé les leurs, les riches, munis de vivres abondants, en don-

1. A. Bruce, *The miraculous Element in the Gospels*, 5e éd., p. 199. Cf. E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse...*, p. 342.

2. H. J. Holtzmann, *Die Synopitker*, 3e éd., p. 79; Soltau, *Hat Jesus Wunder gethan?* p. 32-33; E. Klostermann, *Markus*, p. 53; etc.

3. O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 223.

4. E. Renan, *Vie de Jésus*, p. 492. Cf. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 71.

nèrent une portion notable à ceux qui en étaient dépourvus. De la sorte, personne n'eut à souffrir de la faim. — A ces conjectures sans fondement, nous répondrons avec M. Traub, théologien de la gauche libérale : « Le récit veut exposer un miracle, et toute interprétation qui veut se mettre à la place de ce miracle contredit le sens de l'histoire [1]. » Si tout s'est passé d'une manière naturelle, comment la foule a-t-elle vu dans l'incident un miracle de premier ordre, à tel point qu'elle voulait proclamer sur place le thaumaturge comme son Messie-roi? Comment les apôtres (et notons que deux d'entre eux ont composé des évangiles qui racontent la multiplication des pains), se sont-ils eux-mêmes trompés d'une façon si dérisoire?

3. Il faut interpréter idéalement les détails extérieurs du prétendu miracle : Jésus a nourri la foule de l'aliment de sa doctrine; il n'y eut pas autre chose. Tout le reste est l'œuvre de la légende [2]. Selon d'autres, cette légende a eu pour base une parabole du Sauveur, ou simplement une invitation adressée un jour par lui aux riches, de donner de leur superflu aux indigents; parabole ou invitation qui, en passant de bouche en bouche, sera devenue un fait miraculeux. — Quelles preuves allègue-t-on de ces assertions étranges? Aucune; aussi M. Zahn [3] est-il autorisé à dire qu' « on perd son temps à réfuter les misérables tentatives qu'on a faites » pour supprimer e grand miracle que les évangélistes ont voulu raconter ici. Il est impossible, d'après les principes d'une sérieuse critique, d'éliminer ce récit miraculeux, attesté qu'il est par les quatre narrateurs, de sorte que nous possédons à son sujet une quadruple garantie. Cela est si frappant, et il règne dans les différentes rédactions des détails tellement vivants, tellement empreints de véracité, que plusieurs néo-critiques [4] ont cru devoir admettre juqu'à un certain point l'existence d'une base historique [5]. Laquelle? Ils ne le savent pas eux-mêmes. Mais le miracle est là, et, à cause du miracle, ils rejettent l'épisode tout entier.

XXI. — LA PROMESSE DE L'EUCHARISTIE

Nous avons dit que la promesse de l'Eucharistie est si clairement contenue dans la seconde moitié du VIe chapitre de l'évangile selon saint Jean [6], qu'un assez grand nombre de théologiens protestants ou rationa-

1. *Das Wunder im N. T.*, p. 64. Il est vrai que M. Traub traite ensuite le fait de légende.
2. Th. Keim, *Geschichte Jesu*, t. II, p. 432; etc.
3. *Das Evang. des Johannes ausgelegt*, p. 320.
4. Par ex., M. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 120.
5. Au dire du Dr Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 2e éd., p. 138, « il s'est passé quelque chose qui excita au plus haut point la foule »; mais ce « quelque chose » demeure pour lui dans le vague.
6. A partir du verset 48, d'après la plupart des commentateurs; seulement partir du verset 51, selon quelques autres.

listes n'ont pas hésité à adopter sur ce point le sentiment presque unanime des Pères et des interprètes catholiques. La principale objection alléguée en sens contraire par ceux des protestants orthodoxes ou libéraux qui rejettent ce sentiment, est que, si Jésus avait en vue l'Eucharistie dans son discours de Capharnaüm, il n'était pas possible qu'il fût compris. Mais les faits eux-mêmes se chargent de réfuter cette objection, puisque le Sauveur a été réellement compris par la plupart de ses auditeurs, tout au moins en ce qui formait le point essentiel de sa pensée, la manducation de sa chair et de son sang. L'erreur de ceux qui se séparèrent alors de lui, parce qu'ils se faisaient une idée matérielle et grossière de sa promesse, ne concernait que le mode dont elle serait réalisée. Or, il n'était nullement nécessaire que Jésus fît dès l'abord à ce sujet de complètes révélations. Pour l'institution de l'Eucharistie, il agit comme pour celle du baptême : il pose en quelque sorte une pierre d'attente, sur laquelle viendra, en temps et lieu, s'appuyer l'édifice. Nicodème fut assurément incapable de saisir toute la portée de la parole du divin Maître : « Aucun homme, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu [1], » et pourtant elle contenait en germe le sacrement de baptême. Nous avons de même ici en germe, et beaucoup plus qu'en germe, le sacrement de l'Eucharistie avec toutes ses merveilleuses conséquences.

On objecte encore que l'auteur du quatrième évangile ne mentionne pas ailleurs l'Eucharistie. C'est vrai ; il passe entièrement sous silence les détails de la dernière cène qui se rapportent à elle, parce que les trois autres récits évangéliques les avaient fait suffisamment connaître. Il a compensé volontairement cette omission, en insérant dans son évangile la promesse de l'institution. M. Albert Réville a donc raison de le reconnaître, dans le discours que nous venons d'étudier « l'évangéliste fait allusion à l'idée exprimée par le rite depuis longtemps établi dans l'Église chrétienne quand il écrivit son livre [2]. »

Ajoutons enfin que, la veille, en multipliant miraculeusement les pains, et en remplissant, avec une générosité digne du Messie, le rôle d'un père de famille aimant et compatissant, Jésus avait préludé d'une façon toute aimable au banquet eucharistique, dans lequel il se montre encore plus grand et plus généreux. Ce rapprochement est d'une parfaite exactitude. « Les premiers chrétiens étaient tellement frappés de l'analogie intime des deux faits, que, jusqu'au VIe siècle, lorsque leurs peintres voulaient figurer l'Eucharistie, ils représentaient, non pas la dernière cène, mais la multiplication des pains, et plaçaient devant la table près de laquelle le Christ était assis, les poissons et les corbeilles pleines de morceaux de pain recueillis par les apôtres [3]. Le

1. Joan., III, 5.
2. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 512.
3. Martigny, *Dictionn. des antiquités chrétiennes*, nouv. éd., 1877, p. 289-291 ; S. Wilpert, *Fractio panis*, 1895.

Pères ne manquent pas non plus [1] de signaler ces relations frappantes [2]. »

XXII. — LES DEUX PROFESSIONS DE FOI DE SAINT PIERRE

Celle que nous venons d'entendre à Capharnaüm est le digne prélude de celle que le prince des apôtres proclamera bientôt, dans une circonstance plus solennelle, en termes encore plus explicites et plus complets [3]. C'est bien à tort que plusieurs critiques, généralement protestants ou rationalistes, ont essayé de les identifier, comme si l'auteur du quatrième évangile avait emprunté aux synoptiques, en la modifiant quelque peu, celle qu'il mentionne à la suite du discours de Jésus dans la synagogue de Capharnaüm [4]. En effet, malgré l'analogie qui existe entre les deux « confessions » de l'apôtre, elles diffèrent trop notablement l'une de l'autre, sous le quadruple point de vue du lieu, de l'époque, du fond et de la forme, pour qu'il soit permis de les confondre en une seule. La première eut Capharnaüm pour théâtre, la seconde, le voisinage de Césarée de Philippe, au pied du Grand Hermon, quelques mois, ce semble, après la promesse de l'Eucharistie. La première reconnaît en Jésus le Saint de Dieu, le Messie; la seconde, le Fils du Dieu vivant, ce qui dit beaucoup plus. Bien qu'elles aient été provoquées l'une et l'autre par une question du Sauveur, les deux questions ne sont pas du tout les mêmes. Enfin, dans sa première réponse, Simon-Pierre parle davantage au nom de tous les apôtres; sa seconde profession de foi est plus personnelle [5]. C'est, du reste, en vertu d'une assertion purement arbitraire, que les néo-critiques accusent saint Jean d'avoir composé son évangile au moyen d'emprunts faits aux synoptiques, et combinés, arrangés, d'après un plan artificiel.

XXIII. — IL Y A EU VRAIMENT DEUX MULTIPLICATIONS MIRACULEUSES DES PAINS

« Cette fois, les néo-critiques ne prennent pas la peine d'attaquer le (second) prodige dans ses menus détails, ni de lui trouver des expli-

1. Origène, *Hom. in Matth.*, x, 25; S. Jean Chrys., *Hom. in Matth.*, XLIX, 3. etc.
2. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, p. 28.
3. Matth., XVI, 16.
4. Cf. H. J. Holtzmann, *Evangelium, Briefe und Offenbarung der Johannes*, 2e éd., p. 116; W. Bauer, *Das Johannesevangelium*, p. 76; Loisy, *Le quatrième évangile*, p. 477-478; etc.
5. Voir Lepin, *La valeur historiq. du quatrième évangile*, t. II. p. 30-42; Th. Zahn, *Das Evangel. des Johannes ausgelegt*, p. 367, n. 18.

cations plus ou moins singulières, destinées à lui enlever tout caractère surnaturel. Ils se contentent d'en nier le caractère historique. A les croire, il n'y aurait eu qu'une seule multiplication des pains, ou plutôt, qu'un seul incident servant de base à cette fausse interprétation miraculeuse. Par suite d'une confusion qui se serait glissée de bonne heure dans les documents utilisés par les rédacteurs des évangiles, cet incident aurait été dédoublé plus tard. Nous aurions ainsi deux versions différentes d'une seule et même légende, d'un seul et même mythe, etc. [1]. »

Nous l'avons dit en développant le récit de saint Matthieu et de saint Marc, il existe certainement de frappantes ressemblances entre les deux faits. Mais il ne pouvait guère en être autrement, puisque c'est un motif identique qui porta Notre-Seigneur à opérer deux fois de suite le même miracle. Du reste, les deux prodiges, examinés de près, diffèrent sur un grand nombre de points, que relevait déjà saint Jérôme [2]. Ici, lors du second prodige, la foule suit Jésus depuis trois jours; là, à l'occasion du premier, elle ne l'a rejoint que depuis quelques heures tout au plus. Ici, c'est le thaumaturge qui prend l'initiative; là, les disciples sont les premiers à intervenir. Ici, il y a 4.000 hommes à nourrir avec sept pains; là, il est question de cinq pains seulement et de 5.000 hommes. Ici, on recueille, après que la foule a été rassasiée, sept corbeilles de restes au lieu de douze, et les corbeilles ne portent pas le même nom. La date n'est pas la même, car les deux épisodes sont séparés par un temps assez considérable. La scène des miracles diffère également, car, ici Jésus n'est plus au nord-est du lac, auprès de Bethsaïda-Julias, mais sur le territoire de la Décapole. L'issue finale est aussi très différente, car après la première multiplication des pains, la foule enthousiaste veut proclamer roi le thaumaturge, qui, pour éviter une manifestation contraire à sa dignité messianique, est contraint d'éloigner ses apôtres au plus vite et de « fuir » lui-même sur la montagne, tandis qu'ici il peut s'embarquer tranquillement, pour gagner la côte occidentale du lac. De plus, nous avons entendu Jésus en personne établir une distinction très nette entre les deux faits, dans l'interrogatoire qu'il fit subir à ses disciples à la suite du second. Enfin, des historiens consciencieux, dont l'un, saint Matthieu, avait été témoin oculaire de l'un et de l'autre prodige, et dont l'autre, saint Marc, tenait son récit du prince des apôtres, pareillement témoin oculaire, étaient incapables de tomber dans l'erreur à propos de détails si simples. Saint Luc, il est vrai, passe sous silence le second incident; mais il en omet beaucoup d'autres, qui n'entraient pas dans son plan, sans qu'il soit permis pour cela de contester leur valeur historique.

1. L. Cl. Fillion, *Les miracles de N.-S. Jésus-Christ*, t. II, p. 31. Telle est l'opinion commune des interprètes rationalistes, tels que Renan, Keim, MM. H. J. Holtzmann, J. Weiss, Loisy, E. Klostermann; etc.

2. Dans son commentaire sur l'évangile de S. Matthieu, XV, 32-35.

XXIV. — LA PROMESSE DE LA PRIMAUTÉ ET SES ADVERSAIRES.

Ici, l'interprète catholique n'a pas seulement en face de lui les rationalistes proprement dits, mais aussi, jusqu'à un certain point, les protestants orthodoxes eux-mêmes, qui, s'ils acceptent comme nous l'authenticité de la promesse de Jésus à Pierre, et s'ils l'appliquent à peu près comme nous à l'apôtre, refusent de croire qu'elle concerne l'institution perpétuelle de la papauté au sein de l'Église, et, par conséquent, les successeurs de Pierre sur la chaire pontificale de Rome. Nous leur répondrons successivement.

1. Au dire des néo-critiques, les paroles par lesquelles Jésus a si éloquemment répondu à la profession de foi de saint Pierre ne seraient pas même authentiques. « Il faut considérer ce passage, Matth., XVI, 17-19, comme l'expression particulière du premier évangéliste, et probablement du milieu judéo-chrétien où il vivait, en vue duquel il composa son évangile [1]. » De même que l'évangéliste a prêté sa propre christologie à Pierre, de même il place sur les lèvres de Jésus une réponse glorieuse pour l'apôtre, qu'il s'efforce d'ailleurs de relever en mainte occasion [2], en vertu d'une « partialité tendancieuse, » afin de l'opposer à Paul [3]. C'est donc l'Église primitive qui a imaginé cet épisode. « On vénérait Pierre comme le premier des apôtres ; on a donc tout naturellement supposé qu'il devait aussi avoir été le premier à croire (en Jésus) [4]. » Ou bien, nous aurions ici un embellissement du récit de la première entrevue que Simon avait eue avec le Sauveur [5]. En toute hypothèse, les mots en question ont été « introduits dans un cadre qui ne les contenait pas primitivement [6]. » Ils ne sont pas et ils ne peuvent pas être authentiques : tel est l'avis presque unanime des néo-critiques [7].

Opposons-leur d'abord une preuve incontestable : la présence, dans tous les manuscrits grecs et dans toutes les anciennes versions, du texte qu'ils répudient avec tant de légèreté, d'une manière si arbitraire, uniquement parce qu'il contredit leurs idées préconçues. Si cette promesse du Sauveur avait été insérée frauduleusement, à une époque tardive, comme on l'affirme, et pas avant la deuxième moitié

1. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 506.
2. Loisy *Évangiles synoptiques*, t. II, p. 6-7.
3. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 320. Cf. Guignebert, *La primauté de Pierre*, in-12, 1910, p. 65.
4. J. Weiss, *ibid.*, p. 319.
5. Spitta, *Streitfragen der Geschichte Jesu*, p. 122. Cf. Joan., I, 41-45.
6. A. Réville, *op. cit.*, p. 499.
7. Voir aussi, entre autres, H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 258-259; P. W. Schmidt, *Die Geschichte Jesu erläutert*, p. 320; Bousset, *Jesus*, p. 83-84.

du second siècle [1], comment aurait-elle pu être ainsi accueillie partout, sans protestation aucune? Car nous avons encore d'autres témoins que les manuscrits et les versions. Bien que la littérature chrétienne du second siècle soit relativement peu considérable, elle nous fournit la preuve que la parole de Jésus était connue de très bonne heure dans les différentes régions du monde chrétien. A la date indiquée, saint Justin écrivait [2] que le Sauveur avait donné à l'un de ses disciples, appelé Simon, le surnom de Pierre, parce qu'en vertu d'une révélation, ce disciple avait reconnu en lui le Fils de Dieu. L'allusion à l'épisode de Césarée, tel que l'expose saint Matthieu, est évidente. Les Homélies clémentines [3] et Tertullien [4] sont aussi des témoins irrécusables de l'authenticité. Il en est de même de Tatien, qui, dans son *Diatessaron* composé au second siècle, mentionnait de son côté la promesse du Christ à Simon-Pierre. Il est vrai qu'il paraît l'avoir notablement abrégée, si la forme sous laquelle elle est citée par saint Ephrem est exacte : « Tu es Pierre, et les portes de l'enfer ne te vaincront pas. » Mais l'essentiel s'y trouve [5], et il ne faut pas oublier que le *Diatessaron* est comme une contraction des quatre évangiles. Origène vient un peu plus tard; mais il cite les paroles de Notre-Seigneur telles que nous les connaissons, et, lui qui s'est occupé scientifiquement de la critique textuelle des saints Livres, il n'aurait pas manqué de protester, s'il avait reconnu qu'elles n'étaient qu'une « intercalation » tardive. On serait heureux de lire ce passage dans les écrits de saint Irénée; mais il n'a pas eu l'occasion de le mentionner. Il est cependant possible que, dans son traité contre les hérésies de son temps [6], les mots *fundati super petram* soient une réminiscence du *Tu es Petrus...*

L'assertion d'après laquelle cette parole célèbre ne serait pas authentique, et ne remonterait pas au delà du second siècle, est donc « plus que hardie », suivant la très juste réflexion d'un savant contemporain des plus compétents [7]. Aussi comment a-t-on pu dire que « la critique des textes ne nous permet pas d'attacher une valeur historique [8] » aux versets que nous étudions? On objecte que ni saint Marc ni saint Luc ne les reproduisent. Ce fait présenterait une certaine gravité, — surtout de la part de saint Marc, qui reproduit en général la prédication évangélique du prince des apôtres, comme nous l'apprennent

1. A. Resch, *Ausserkanonische Parallelen*, t. II, p. 19; H. J. Holtzmann, *Synoptiker*, 3e éd., p. 259; J. Weiss, *op. cit.*, p. 320; Guignebert, *op. cit.*, etc.
2. *Dial. c. Tryph.*, 100.
3. *Hom.* III, 72.
4. *Ad Scorpiac.*, 10.
5. Cf. Zahn, *Forschungen*, t. I, p. 163-164.
6. *Adr. hær.*, III, XXIV, 2 (Cf. IV, XXI, 3). Voir Mgr Batiffol, *L'Eglise naissante*, p. 255, n. 4.
7. Th. Zahn, *Das Evang. des Matthäus ausgelegt*, p. 538, n. 65.
8. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 501.

les anciens docteurs, si ces deux évangélistes s'étaient proposé de raconter toutes les paroles et toutes les actions du Sauveur. Mais il est certain que tel n'était pas leur plan. Nous n'avons donc pas à leur demander, ici plus qu'ailleurs, ce qu'ils n'ont pas eu l'intention de nous donner. Du reste, le silence de saint Marc avait déjà frappé Victor d'Antioche, le plus ancien commentateur du second évangile, et il semble en avoir fort bien indiqué le vrai motif. « Matthieu, dit-il [1], expose plus exactement ce passage... ; car Marc, craignant de paraître dire quelque chose par complaisance pour Pierre, son maître, s'est contenté d'un abrégé, et omet l'explication plus complète de l'incident. » Eusèbe de Césarée [2] est encore plus explicite : « Marc n'a pas entendu (personnellement) ce qui fut dit par le Christ, et Pierre lui-même n'a pas trouvé bon de raconter de sa propre bouche ce que le Christ avait dit à son sujet. » C'est donc l'humilité de saint Pierre qui serait responsable du silence de son disciple. Saint Marc et saint Luc ont voulu relever de préférence, dans la scène des environs de Césarée, le fait que Jésus avait été alors reconnu nettement comme le Messie par le collège apostolique. Ajoutons que les quatre évangélistes, sans exception, signalent le surnom de Pierre donné à Simon par Notre-Seigneur, et que la promesse de Jésus à son apôtre en fournit seule la clef.

Nous avons réfuté d'avance une autre objection, exposée en ces termes par Albert Réville [3] : La prétendue promesse de Jésus à Simon est contredite « par l'enseignement de Paul (I Cor., IX, 10-11), où le Christ est représenté comme le seul fondement qui puisse être posé, et même par l'Apocalypse (XXI, 14), qui voit dans les douze apôtre les pierres de fondement de la Jérusalem nouvelle, mais non pas un fondement unique et supérieur aux autres. » M. Loisy [4] donne la vraie réponse : « Sans doute aussi les autres apôtres et tous les fidèles sont des pierres de l'édifice sacré; mais la pierre fondamentale sur laquelle est assise la maison de Dieu est celle que le Sauveur a établie, Simon-Pierre. »

Mais M. Loisy ne demeure pas longtemps d'accord avec les interprètes catholiques, et il rejette, avec des protestants rationalistes, l'authenticité de Matth., XVI, 16-19, sous prétexte qu'on n'a pu parler d'Église que quand l'Église a existé [5], c'est-à-dire, d'après lui, à la suite des prédications fructueuses de saint Paul et des autres premiers missionnaires chrétiens. M. Albert Réville parle dans le même sens [6] :

1. *In Marc.*, VIII, 29.
2. *Demonstr. evang.*, III, 5
3. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 522.
4. *Evangiles synoptiques*, t. II , p. 8.
5. *Op. cit.*, p. 9.
6. *Op. cit.*, t. II, p. 506. Cf. Wellhausen, *Das Evangel. Matthäi*, p. 84. Le Dr J. Weiss, *Schriften des N. T.*, t. I, p. 320, après avoir affirmé qu'« il est

« Jésus n'ayant pas constitué d'Église, n'a pu instituer une hiérarchie ecclésiastique. »

Pour répondre à cette objection, il suffira de dire ici que l'assertion rationaliste va tout à fait à l'encontre de l'histoire évangélique, et qu'elle suppose la méconnaissance totale de l'œuvre du Sauveur. Le peuple théocratique avait formé pendant longtemps l'Église de Jéhovah; mais il s'était montré infidèle à son Dieu, en rejetant le Messie. C'est pourquoi Jésus a dû fonder, sur de nouvelles bases, comme l'avaient annoncé depuis longtemps les prophètes, un Israël nouveau, plus parfait que l'ancien. Quand on étudie l'évangile sans idées préconçues, on y voit que la pensée de fonder l'Église chrétienne a toujours été au premier rang dans l'esprit de Jésus. De fait, il l'a instituée en germe dès le commencement de son ministère actif, en groupant autour de lui ses apôtres et un certain nombre de disciples attitrés. Tous ceux qui adhéraient à lui comme au Messie promis grossissaient cette petite société, et il était juste qu'à cette époque de sa vie, il prît des mesures destinées à en assurer l'organisation. Ici encore — et le cas se présenterait très fréquemment, si nous voulions le mettre à profit — un néo-critique va nous prêter main-forte. « A partir de cet instant, écrit M. Oscar Holtzmann [1] (c'est-à-dire, à partir de la confession de Simon-Pierre), le christianisme était fondé; il existait une société séparée du judaïsme, groupée autour d'un nouvel idéal, et cette société avait la certitude d'avoir le Messie au milieu d'elle. » Le même auteur ajoute [2] : « Il est conforme à l'état des choses que Jésus ait précisément désigné comme son Église la petite troupe qu'il nomme (ailleurs, Luc., XII, 32) τὸ μικρὸν ποίμνιον. Par ce nom d'Église, elle se manifeste au dehors comme l'héritière de la société théocratique de l'Ancien Testament, qui porte le même nom dans les Septante. En tant qu'Église du Messie, elle a droit à cet héritage. »

En faveur de l'authenticité de la promesse du Sauveur, nous avons le droit d'alléguer aussi le langage qui lui sert de vêtement. En lui-même, comme par les figures multipliées qu'il emploie, il convient parfaitement à l'époque. Bar-jona, la chair et le sang, les portes du séjour des morts, lier et délier : tout cela est caractéristique de l'araméen d'alors, que parlait Notre-Seigneur; et l'on a eu raison de dire que « la joyeuse réponse de Jésus à la confession de Pierre porte le sceau de l'originalité sur chacune des phrases qui la composent [3]. » Aussi avouons-nous ne pas comprendre qu'on affecte parfois [4] de n'y guère reconnaître « la manière habituelle de parler du Fils de l'homme ».

Nous n'en finirions pas, si nous voulions mentionner tous les détails

invraisemblable que Jésus ait désigné la société de ses disciples par le nom d'Église, » admet qu'il est possible qu'il ait employé cette expression.

1. *Leben Jesu*, p. 253, note.

2. *Ibid.*, p. 255.

3. Plummer, *An exegetical Commentary on the Gospel according to St. Matthew*, p. 227.

4. A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 505.

sur lesquels s'appuie l'école rationaliste pour condamner le *Tu es Petrus*, comme une interpolation tardive. Il est cependant un trait que nous ne pouvons pas omettre. La preuve que ces paroles n'appartiennent pas à Jésus, ni à son époque, c'est, dit-on encore, qu' « elles respirent l'esprit d'un tout autre temps,... l'esprit de l'Église catholique en formation; » et « c'est pour cela que l'Église de Rome les a levées bien haut, comme sa bannière [1]. » Elles contiennent, paraît-il, « la première manifestation de la conscience que l'Église romaine prenait de sa prédominance [2], » ou bien, ce qui revient au même, « une projection dans le texte de Matthieu, des prétentions romaines. » Mais un autre néo-critique certifie très légitimement que cette opinion rencontre « de grosses difficultés »; tellement grosses, qu'il renonce à voir dans la réponse de Jésus à son apôtre « une correction tendancieuse, issue de l'Église de Rome [3]. » Il a raison, puisque cette Église n'existait qu'en germe, et qu'elle doit à la promesse du Sauveur sa glorieuse et légitime prééminence.

En somme, la théorie rationaliste relative au *Tu es Petrus* n'a aucune valeur. Plusieurs de ceux qui la soutiennent ont si peu confiance en elle, qu'ils sont disposés à admettre que le passage Matth., XVI, 17-19, est historique jusqu'à un certain point, puisqu'il aurait eu pour base une parole de Jésus qui ne serait point parvenue jusqu'à nous [4].

2. Les protestants orthodoxes étudient aujourd'hui ce texte avec plus de calme que leurs prédécesseurs des temps passés, et que les théologiens rationalistes. Il est même agréable de constater que, souvent, l'interprétation qu'ils en donnent et l'application qu'ils en font à saint Pierre, diffèrent à peine de celles des commentateurs et des théologiens catholiques. Cela est du reste très naturel, tant le sens des paroles de Jésus est clair, évident, et tant il en résulte qu'elles accordent à saint Pierre la primauté, non seulement d'honneur, mais aussi d'autorité, de juridiction, parmi tous les apôtres. Ce qui n'est pas moins évident, c'est la confirmation perpétuelle de ce sens par les récits évangéliques et par le livre des Actes. Nous n'avons pas à développer ici cette preuve; mais il est incontestable que, du vivant même de Jésus, Pierre tenait le premier rang parmi les Douze. *Primus Simon, qui dicitur Petrus :* ces mots, que nous lisons en tête de la liste des Douze, dans l'évangile selon saint Matthieu [5], sont d'une réalité frappante à travers toute la vie publique de Notre-Seigneur. Partout Pierre occupe la première place, d'abord comme simple disciple, puis comme membre du collège apostolique. Partout il est mis à l'honneur, partout il a le sentiment de sa dignité. A elle seule, la formule grecque

1. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 320.
2. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, p. 259.
3. Guignebert, *La primauté de Pierre*, p. 65.
4. Cf. H. Wendt, *Die Lehre Jesu*, 2e éd., p. 153; Guignebert, *loc. cit.*
5. Matth., x, 2.

οἱ περὶ Πέτρον, — à la lettre : « ceux autour de Pierre, » — par laquelle les évangélistes le désignent parfois [1], est d'une singulière éloquence. Le même fait apparaît d'une manière plus saillante encore après la mort du Sauveur, surtout dans les dix premiers chapitres des Actes des apôtres. Pierre « agit en tout le premier : le premier il prêche la foi de son maître Jésus-Christ ; le premier il la confirme par des miracles ; le premier il convertit les Juifs ; le premier il baptise les Gentils ; le premier il prend la parole dans les assemblées, soit qu'il s'agisse de compléter le collège apostolique, soit qu'il faille établir les premiers points de discipline et apaiser les dissentiments ; toute l'Église, pasteurs et fidèles, l'écoute respectueusement, obéit à ses ordres, prend le deuil et prie pour lui sans interruption quand il est persécuté, le nomme partout le premier et le représente comme le chef du collège apostolique qu'il préside et qu'il dirige. Paul lui-même, le grand Paul qui a été instruit par Jésus-Christ, se sent obligé de venir chercher près de Pierre la confirmation de son divin ministère [2]. »

Pour l'explication des paroles de Jésus à Pierre, les protestants orthodoxes sont donc aujourd'hui, comme nous l'avons dit, généralement d'accord avec nous sur les points essentiels, en tant du moins qu'elles concernent directement et personnellement le prince des apôtres. L'un des plus éminents d'entre eux, le professeur Th. Zahn [3], ne fait aucune difficulté de reconnaître qu'autrefois, dans l'école qu'il représente, « on a souvent mal interprété ou affaibli le sens des versets 17-19, ou qu'on a élevé (à tort) des doutes au sujet de leur caractère historique, par crainte des conclusions qu'en tirent les catholiques. »

Quelques-unes de ces interprétations étaient, en effet, assez étranges ; notamment celle qui, dans la proposition « Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, » appliquait le pronom *cette*, non pas à l'apôtre, mais à Jésus lui-même, qui aurait fait, en le prononçant, un geste pour se désigner. Les néo-critiques nous ont aidés à faire bonne justice de cette « exégèse de tendance, » ainsi qu'ils l'ont très justement dénommée [4]. Une explication plus subtile, et qui pouvait invoquer jusqu'à un certain point le patronage de plusieurs Pères de l'Église, n'appliquait directement la promesse du Sauveur qu'à la foi de Pierre, et l'écartait de sa personne. Souvent, en effet, les plus célèbres de nos Docteurs des premiers siècles — tels qu'Origène, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Augustin [5] — aiment à dire, mais dans un sens

1. Marc., I, 36 ; Luc., VIII, 45.

2. Le P. Monsabré, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, Carême de 1882, p. 63-64. Cf. Hugueny, *Critique et catholique*, t. I, p. 76-77 ; W. Bauer, *Das Leben Jesu im Zeitalher der neutestam. Apokryphen*, p. 456-457.

3. *Das Evangelium des Matth. ausgelegt*, p. 546.

4. Cf. H. J. Holtzmann, *Zeitschrift fur wissenschaftliche Theologie*, 1878, p. 115.

5. Le P. Knabenbauer cite quelques-uns de leurs textes dans son *Com-*

mystique et par une sorte d'accommodation, que Jésus a bâti son Église non seulement sur la foi du prince des apôtres, mais aussi sur celle de tous les autres membres du collège apostolique, bien plus, sur celle de tous les chrétiens en général. Ce dernier trait montre, à lui seul, qu'en tenant ce langage, ils ne songeaient point à donner une explication littérale et dogmatique des paroles de Jésus, mais qu'ils les interprétaient dans un sens très large. Du reste, ils se sont chargés eux-mêmes de manifester leur vraie pensée en d'autres endroits de leurs écrits, et cette pensée, clairement affirmée [1], c'est que Jésus a établi la personne même de Pierre comme fondement de son Église, qu'il lui a confié une primauté tout à la fois d'honneur et de juridiction sur cette Église entière, et même sur les autres apôtres. Ce n'est donc pas uniquement « en tant qu'il confesse sa foi, et aussi en tant qu'il la confesse au nom des Douze [2], » que Simon-Pierre est établi le fondement de l'Église du Christ, mais d'une manière toute individuelle [3].

Si la plupart des protestants orthodoxes s'associent à nous pour reconnaître qu'à Césarée Pierre a été établi le chef du collège apostolique, ils refusent d'aller plus loin, et d'admettre ce qu'ils appellent les « conséquences romaines » des paroles prononcées alors par le Christ. A les croire, Jésus n'aurait eu en vue que Simon-Pierre, et nullement ses successeurs éventuels, sans compter que Pierre n'aurait pas fondé la chrétienté de Rome et n'en aurait pas été évêque; peut-être même ne serait-il jamais venu à Rome.

Sur ce dernier point, les théologiens protestants ont reconnu que la négation avait dépassé les bornes, tant les preuves du séjour de saint Pierre dans la capitale de l'empire romain sont évidentes. Mais ils s'obstinent à ne pas admettre que les pontifes qui ont occupé la chaire de Pierre à Rome aient été ses successeurs légitimes. Ce n'est point ici le lieu de démontrer la thèse contraire, que les faits historiques suffisent à établir d'une manière imprescriptible [4]. Si la promesse de

ment. in evangel. sec. Matth., 2e éd., t. II, p. 59. Voir aussi Palmieri, *De romano Pontifice*, Rome, 1877, p. 246-247.

1. Pour les citations, nous renvoyons de nouveau au savant commentaire de Maldonat et aux théologiens.

2. Plummer, *op. cit.*, p. 229.

3. M. Loisy, *Évangiles synoptiques*, t. II, p. 7, est ici bien d'accord avec l'exégèse catholique. « Il n'est vraiment pas nécessaire, écrit-il, de prouver que les paroles de Jésus s'adressent à Simon..., qui doit être et qui a été la pierre fondamentale de l'Église, et qu'elles ne concernent pas exclusivement la foi de Simon, ou bien tous ceux qui pourraient avoir la même foi que lui; bien moins encore la pierre peut-elle être ici le Christ lui-même. De telles interprétations ont pu être proposées par les anciens commentateurs en vue de l'application morale, et relevées par l'exégèse protestante dans un intérêt polémique, mais... ce ne sont plus que des distinctions subtiles et qui font violence au texte. Les paroles de Jésus visent le rôle de Pierre dans la fondation de l'Église. »

4. Cf. Hugueny, *Critique et catholique*, t. I, 120-125; Mgr. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église, et Églises séparées*, passim.

Jésus ne devait pas avoir un effet perpétuel, quel aurait été le fondement de l'Église jusqu'à la fin des temps? Qui lui aurait servi de chef? Par qui auraient été maintenus ses dogmes, sa morale, la hiérarchie dont une société organisée ne saurait se passer? Les papes ont noblement rempli le rôle qui leur a été confié, de gouverner l'Église après saint Pierre, et ils ont sauvegardé aussi bien son unité que sa perpétuité. On voit, au contraire, ce qu'est devenue la religion du Christ dans les contrées qui se sont tristement séparées du chef établi par lui. Comment pourrait-on croire qu'une institution qui a été le salut de l'Église de Jésus ne repose, en fin de compte, que sur la fausse interprétation d'une de ses paroles, ou même sur l'insertion subreptice d'une parole qu'il n'aurait jamais prononcée?

XXV. — LES PROPHÉTIES DE JÉSUS RELATIVEMENT A SA PASSION, A SA MORT ET A SA RÉSURRECTION.

Nous avons entendu le Christ, annonçant, dans un langage très clair et très précis, d'après les trois premiers évangiles, la destinée humiliante et douloureuse qui lui était réservée à Jérusalem, dans un avenir prochain. Cette prédiction, Jésus la réitérera plusieurs fois, en la complétant encore; car la pensée de son sacrifice sanglant sera désormais comme l'élément dans lequel vivra son âme, et son perpétuel horizon. Il est vrai qu'il ne mentionnera guère sa passion, sans en signaler aussi le terme glorieux, sa résurrection le troisième jour. Quand on lit les évangiles en toute simplicité, sans arrière-pensée, en suivant la marche des événements, on n'est nullement surpris de ces prophéties, dont on n'a aucun motif de contester le caractère authentique. Mais, tout en étant dans l'ordre, elles appartiennent à la sphère surnaturelle, et ceux qui se sont donné la mission d'attaquer cette sphère partout où ils la rencontrent, n'ont pas manqué de nier leur réalité [1].

D'après la plupart des rationalistes du milieu du XIXe siècle, jamais Jésus n'aurait songé pour lui-même à un échec sérieux. A cette époque de son ministère, il se disposait précisément, nous assure-t-on, à aller à Jérusalem pour y établir son royaume, et il ne doutait pas que tout ne lui réussît. Les néo-critiques ont fait bonne justice de cette assertion très fausse. « Il est naturel d'admettre, écrivait Albert Réville [2], que, depuis le martyre de Jean-Baptiste, en butte aux colères d'un parti fanatique, voyant les rangs de ses adhérents s'éclaircir, décidé à affronter, puisqu'il le fallait, les chances dangereuses d'une translation de la lutte au cœur même du judaïsme, Jésus fût hanté de sinistres pressentiments. Il engageait un combat qui pouvait se terminer par son écrasement. Il s'y résignait d'avance, non sans un

1. Celse en faisait déjà l'objet de ses critiques. Cf. Origène, *Contra Cels.*, II, 13, 16, 18-20, 45, 54, 55.
2. *Jésus de Nazareth.*, t. II, p. 210-211.

frémissement intérieur, celui des vrais braves qui triomphent des répugnances de la chair vivante, parce qu'ils les ressentent. » La pensée est exprimée en un langage imprégné de rationalisme; mais elle est vraie d'une manière générale, en ce sens que Jésus pouvait aisément, même à un point de vue purement humain, s'apercevoir des périls qui s'amoncelaient au-dessus de sa tête. Dans ces conditions, « sa droiture ne lui permettait pas de laisser ses disciples s'abandonner aux rêves de grandeur si facilement engendrés par le nom même du Messie. Il devait les avertir que sa carrière messianique serait certainement tout le contraire d'un chemin triomphal [1]. » M. Réville et les théologiens libéraux qui appartiennent à la même école que lui [2], admettent donc jusqu'à un certain point le caractère historique de ces prophéties de Jésus, parce que, entendues à leur façon, elles n'avaient rien de surnaturel, et que, prises en gros, elles paraissent tout à fait vraisemblables.

Mais nous avons contre eux, de ce fait, un double grief. D'abord, ils n'ont pas le droit d'exclure l'élément surnaturel du récit des synoptiques, car il en forme une partie essentielle. Il est manifeste que les trois évangélistes attribuent à Jésus, ici et dans les passages similaires, une connaissance surhumaine des événements prédits par lui. Les théologiens libéraux tombent dans une autre erreur flagrante, lorsque, pour éliminer le surnaturel, ils réduisent la prophétie du Sauveur à sa plus simple expression, en supprimant tous les détails qui lui communiquent tant de force et de netteté. Jésus, disent-ils, « n'a pas pu employer » les mots *porter sa croix*, parce qu' « ils n'auraient eu aucun sens pour ses auditeurs. » Il « n'a ni prévu ni prédit les choses en ces termes précis, avec cette clairvoyance miraculeuse [3]. » C'est la tradition chrétienne qui a « substitué une impossible divination de l'avenir à cette crainte qui prévoit le danger, sans pouvoir en préciser la forme déterminée [4]. » Mais, continue-t-on, ne fallait-il pas, dans l'intérêt de la gloire de Jésus, penser et dire, après qu'on eut ajouté foi à sa résurrection et admis pleinement ses titres de Messie et de Fils de Dieu, supposer et affirmer bien haut que « la catastrophe (la passion) avec toutes ses ignominies, ses douleurs, sa fin navrante, avait été parfaitement prévue, acceptée d'avance, prédite en termes exprès par le grand persécuté [5] ? » Jésus avait simplement donné à ses disciples l'assurance que, quoi qu'il arrivât, et dût-il succomber dans la lutte qu'il allait affronter, le triomphe, et à bref délai, n'en était pas moins certain. On broda sur cette parole, et on plaça dans la bouche

1. *Jésus de Nazareth*, p. 211.
2. Entres autres, J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 137; O. Holtzmann, *Leben Jesu*, p. 261; P. W. Schmidt, *Das Leben Jesu erläutert*, p. 321.
3. A. Réville, *op. cit.*, p. 210.
4. *Ibid.*, 212.
5. *Ibid.*, p. 213.

de Jésus les détails que nous avons lus et que nous lirons encore, sur sa mort et sa résurrection. Ces détails, il fut aisé de les choisir, puisqu' « ils ont été empruntés à l'histoire subséquente [1], » c'est-à-dire, à l'histoire réelle de la passion de Notre-Seigneur.

C'est ainsi qu'à chaque pas, les critiques libéraux transforment et défigurent les faits évangéliques, sous les prétextes les plus futiles, et souvent sans autre motif que celui de leurs principes négatifs. Et par quoi les remplacent-ils? Par des hypothèses entièrement arbitraires, dénuées de tout fondement historique, et qui sont même en contradiction flagrante avec l'histoire, telle que la racontent des hommes parfaitement honnêtes et parfaitement documentés.

On allègue pourtant ici qu' « il serait inconcevable que les événements (ultérieurs) eussent trouvé les apôtres pris au dépourvu, si Jésus en avait parlé aussi clairement et instamment que le font entendre les récits [2]. » A cette objection, on a fait une excellente réponse [3]: « Il est cependant très naturel que les apôtres aient été surpris par l'arrestation, la condamnation et l'exécution de Jésus, au moment où ils touchaient au terme de leurs espérances. Ils n'ont peut-être regardé les paroles du Maître que comme le pressentiment sans fondement d'un fait inconciliable avec l'opinion qu'ils avaient du Messie, et il est encore plus naturel que le crucifiement ait ruiné leurs projets et exposé même leur foi, » bien qu'ils eussent été prévenus d'avance. Si, par instants, ils apercevaient le péril qui menaçait Jésus [4], leur confiance ne tardait pas à renaître, et l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem les rassura tout à fait.

XXVI. — LA TRANSFIGURATION DE JÉSUS ET LES NÉO-CRITIQUES.

Les Reimarus, les Paulus, les Baur, les Strauss ne pouvaient point ne pas rejeter dans les régions de la falsification historique, du mythe, de la légende, un événement qui, par sa nature, est si élevé au-dessus des possibilités humaines. Mais les récits, étudiés sans préoccupation dogmatique, présentent des garanties si « remarquablement fortes [5] » de la réalité du fait, qu'il n'a pas été possible aux critiques de se maintenir sur cette position absolument négative. Ainsi qu'il a été dit plus haut, il règne entre les trois rédacteurs une parfaite harmonie, en même temps qu'une certaine indépendance, qui est aussi un garant

1. J. Weiss, *Die Schriften des N. T.*, t. I, p. 137; P. W. Schmidt, *Leben Jesu erläutert*, p. 321; Loisy, *Évangiles synoptiques*, t. II, p. 18; etc.

2. Loisy, *loc. cit.*, « Nous voyons par la suite, dit aussi A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 205, note, que les apôtres ne s'attendaient nullement à une telle catastrophe. »

3. Le P. Lagrange, *Evangile selon S. Marc*, p. 208.

4. Cf. Joan., XI, 8, 16.

5. A. S. Martin, dans Hastings, *Dictionary of Christ and the Gospels*, t. II, p. 742.

de leur véracité comme historiens. Des détails multiples, d'une précision rigoureuse, attestent la réalité objective du prodige. La date à laquelle il eut lieu, son théâtre, ses témoins, la prière de Jésus, les effets produits sur son visage et ses vêtements, l'apparition des deux visiteurs célestes et le thème de leur conversation, la réflexion candide de Pierre, la nuée, la voix divine, l'effroi et en même temps la joie des trois disciples, la cessation subite du phénomène miraculeux, la défense intimée par le Sauveur à ses apôtres, la conversation relative à Élie tandis qu'on descendait de la montagne : ces traits vivants prouvent à eux seuls que l'événement n'a pas été inventé. Le silence du quatrième évangile a été vainement allégué, puisque son auteur, nous l'avons répété souvent, se proposait de compléter les synoptiques, sans se croire obligé de revenir sur la plupart des faits qu'ils avaient suffisamment racontés. Au reste, c'est un rationaliste qui nous le dit [1], « à y regarder de près,... nous retrouvons l'essence (de la transfiguration du Christ) dans le quatrième évangile. Qu'on relise le passage Jean, XII, 23-35; on y verra reproduits, dans la plus intime liaison les uns avec les autres, les principaux éléments du récit des synoptiques. » Et n'avons-nous pas entendu saint Pierre lui-même raconter en abrégé ce mystère glorieux [2]?

Cela étant, les théologiens libéraux les plus récents ont cru devoir modifier les bases de leur négation. Ils ont cessé, pour la plupart, de contester d'une manière absolue la vérité historique de la transfiguration de Notre-Seigneur, et, tout en la dépouillant, selon leur procédé habituel, de tous ses éléments miraculeux, ils en dégagent un substratum historique qui est assurément faux et ridicule, mais qui atteste du moins l'obligation où ils se sont trouvés de faire un mouvement en arrière. Quel serait donc le « noyau » de l'épisode? Tout simplement, que Jésus a gravi l'Hermon, ou l'un de ses contreforts, avec trois de ses apôtres, et qu'il s'est passé là-haut quelque chose d'extraordinaire. Pour la suite des faits, il règne une grande variété d'opinions. Tels supposent un orage, qui aura éclaté soudain: les éclairs auront très naturellement illuminé le visage et les vêtements de Jésus; le tonnerre aura figuré la voix de Dieu [3]. D'autres imaginent, non moins gravement, je ne sais quelle combinaison de réverbérations lumineuses, dont la neige de l'Hermon aurait été le point de départ [4]. Explications que nous n'hésitons pas à traiter de misérables, et qui voudraient faire revivre le système, depuis longtemps démodé, de l'interprétation naturelle des miracles par le fameux Paulus [5].

1. E. Reuss, *Histoire évangélique, Synopse*, p. 409.
2. Il est vrai que les critiques modernes rejettent l'authenticité de la deuxième épître de S. Pierre.
3. On est surpris et attristé de voir M. Spitta, d'ordinaire plus grave et plus réservé, recourir à un pareil subterfuge (*Zeitschrift für wissenschafliche Theologie*, 53e année, 2e fascic., p. 97).
4. Völter, *Das Bekenntnis d. Petrus u. die Verklärung auf d. Berge*, 1911, p. 47.
5. Voir L. Cl. Fillion, *Les Étapes du rationalisme*, p. 35-44.

Les critiques des plus avancés abandonnent eux-mêmes généralement aujourd'hui ces solutions par trop grossières, et s'efforcent d'en trouver une qui leur permette de sortir plus honorablement de l'embarras où les met ce mystère. Le mot « vision », par lequel Jésus lui-même désigne le phénomène de sa transfiguration [1], a servi de prétexte à une théorie fréquemment adoptée. Tout se serait donc passé en vision, dans l'imagination des apôtres, que la confession de Simon-Pierre et l'acceptation solennelle du titre de Messie par Jésus avaient violemment surexcités [2]. Quelques variations ont été composées sur ce thème facile. « On a pu, dit M. Loisy [3], conjecturer avec assez de vraisemblance que la transfiguration avait été primitivement une apparition du Christ ressuscité, une vision de Pierre. » Apparition de visionnaire, bien entendu. Le même auteur essaie de préciser encore : « La transfiguration est en réalité une scène apocalyptique; elle est symbolique, comme les visions des apocalypses, et elle a été conçue d'abord comme une vision. » Non, certes; pas comme une vision dans le sens que les néo-critiques donnent à ce mot, vision à laquelle ne correspondrait aucun phénomène extérieur; mais comme un fait objectif, dont toutes les circonstances se sont passées en réalité, à la manière racontée par les évangélistes. La rédaction de saint Matthieu reçoit sur ce point, de celle de saint Marc, sa véritable interprétation : Jésus ordonna aux trois apôtres de ne raconter à personne « les choses qu'ils avaient vues [4]. » Et ils n'ont pu voir, à eux trois, que des faits très réels.

Mais saint Luc ne dit-il pas qu'ils étaient « appesantis par le sommeil? » Il le dit, et nous avons vu que ce trait est une preuve de la véracité de son récit. Il ajoute que les disciples surmontèrent leur somnolence [5]; en tout cas, ils étaient parfaitement éveillés pendant les trois actes du glorieux mystère, et ils se rendirent parfaitement compte, les moindres détails du récit le prouvent, de ce qui se passait autour d'eux.

M. Reuss [6] écrivait loyalement : « Il est impossible de méconnaître que les trois auteurs (les trois évangélistes) rangent cette scène au nombre des faits historiques. » Ce ne sont pas eux qui l'ont imaginée; la tradition non plus, en vue de glorifier après coup Notre-Seigneur. Comment la pensée en serait-elle venue? La résurrection de Jésus ne suffisait-elle point pour démontrer sa divinité? Le fait est mystérieux en lui-même, assurément; mais il avait un but très relevé, et on sent qu'il n'y a rien d'artificiel, ni d'exalté dans les récits qui nous en sont parvenus.

1. Matth., XVII, 9 : τό ὅραμα (Vulg., *visionem*).
2. H. J. Holtzmann, *Die Synoptiker*, 3e éd., p. 85.
3. *Évangiles synoptiques*, t. II, p. 39.
4. Marc., IX, 8 : ἃ εἶδον (Vulg., *quæ vidissent*).
5. On peut donner ce sens au mot grec διαγρηγορήσαντες. On peut aussi le traduire comme l'a fait la Vulgate : *evigilantes*, « s'étant réveillés. »
6. *Histoire évangélique*, p. 406. De même A. Réville, *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 206.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II

QUATRIÈME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR

Chapitre Préliminaire

Pages

La chronologie et la durée du ministère de Jésus. L'ordre vraisemblable des faits. 5

PREMIÈRE PÉRIODE

DEPUIS L'ENTRÉE EN SCÈNE DU PRÉCURSEUR JUSQU'A SON EMPRISONNEMENT

Chapitre Premier

Le ministère de Jean-Baptiste.

I. L'apparition du précurseur, sa vie mortifiée, son baptême. 23
II. La prédication de Jean-Baptiste, son premier témoignage en faveur du Christ. 29

Chapitre II

Jésus se prépare directement à ses hautes fonctions.

I. Il est baptisé par le précurseur. 41
II. La tentation du Christ. 48
III. Nouveaux et éclatants témoignages de Jean-Baptiste en faveur de Jésus. 59
IV. Le Sauveur groupe autour de lui quelques disciples, et il accomplit son premier miracle 69

Chapitre III

Ministere préliminaire de Jésus, à Jérusalem, en Judée et en Samarie.

I. Il célèbre à Jérusalem la première Pâque de sa vie publique. 81
II. Long séjour de Jésus en Judée. 95
III. Il traverse la Samarie; son entretien avec la Samaritaine; Jean-Baptiste est emprisonné par Hérode. 102

Pages

DEUXIÈME PÉRIODE

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS JUSQU'A LA SECONDE PAQUE DE SA VIE PUBLIQUE

Chapitre Premier

Glorieux commencements.

I. Le Sauveur annonce l'établissement du royaume de Dieu. 121
II. La conscience messianique de Jésus, son programme. . . 130
III. Il guérit le fils d'un officier royal, s'établit à Capharnaüm et s'attache définitivement quatre disciples. 140
IV. Une journée de Jésus à Capharnaüm. 157

Chapitre II

Jésus parcourt la Galilée en prêchant l'évangile et en opérant des miracles.

I. Occasion et résumé de cette première tournée pastorale. . 165
II. Guérison d'un lépreux; Jésus est odieusement traité par ses concitoyens de Nazareth 167

Chapitre III

Les débuts du conflit de Jésus avec les pharisiens.

I. Guérison d'un paralytique à Capharnaüm. 181
II. La vocation du publicain Lévi. 186

TROISIÈME PÉRIODE

ENTRE LA SECONDE ET LA TROISIÈME PAQUE DE LA VIE PUBLIQUE DU SAUVEUR

Chapitre Premier

Depuis la seconde Pâque jusqu'à l'élection des apôtres.

I. Jésus entre en conflit avec les Juifs de Jérusalem, à l'occasion d'un miracle opéré le jour du sabbat. 194
II. Le conflit éclate aussi en Galilée pour un motif semblable. 208
III. Jésus se retire auprès du lac de Tibériade, où des foules sympathiques le rejoignent. 217

Chapitre II

Depuis l'élection des apôtres jusqu'à l'onction de la pécheresse.

I. Institution du collège apostolique 221
II. Le Sermon sur la montagne 243
III. Coup d'œil général sur la prédication de Jésus 278

Pages

IV. Guérison du serviteur du centurion et résurrection du fils de la veuve de Naïm. 287
V. Coup d'œil d'ensemble sur les miracles du Sauveur. . . 296
VI. L'ambassade du précurseur auprès de Jésus; l'onction de la pécheresse 308

CHAPITRE III

Jésus parcourt la Galilée pour la seconde fois, en prêchant l'évangile.

I. L'auguste prédicateur et sa suite. 328
II. Jésus réfute énergiquement une infâme calomnie des pharisiens et des scribes. 336

CHAPITRE IV

Les paraboles du royaume des cieux.

I. La prédication de Jésus sous la forme des paraboles. . . 356
II. Le premier groupe des paraboles. 362
III. Brillante série de grands miracles; nouvel insuccès à Nazareth. 383

CHAPITRE V

Depuis le troisième voyage de prédication du Sauveur jusqu'à la troisième Pâque de sa vie publique.

I. Jésus s'associe les apôtres pour cette nouvelle tournée pastorale; instruction qu'il leur donne pour leur rôle présent et à venir 402
II. Le martyre de saint Jean-Baptiste 417
III. La première multiplication des pains 422
IV. La promesse de l'Eucharistie. 435

QUATRIÈME PÉRIODE

ENTRE LA TROISIÈME PAQUE ET LA FÊTE DE LA DÉDICACE

CHAPITRE PREMIER

Le grand voyage du Sauveur dans les régions phéniciennes, la Haute Galilée et la Décapole.

I. Nouveau conflit avec les scribes et les pharisiens. . . . 453
II. Guérison de la fille de la Cananéenne et d'autres malades. 461
III. Seconde multiplication des pains; le levain des pharisiens et des sadducéens. 468

Pages

CHAPITRE II

Le faîte glorieux de la vie publique de Jésus.

I. La confession de saint Pierre et la réponse du Christ. . . 476
II. La glorieuse transfiguration de Jésus et première annonce officielle de sa passion. 49
III. Guérison du jeune lunatique et nouvelle annonce de la passion. 509
IV. Comment Jésus faisait l'éducation des apôtres. . . . . 52[illegible]

APPENDICES

I. Saint Jean-Baptiste et les néo-critiques. 534
II. Le baptême du Sauveur 536
III. La tentation au désert. 538
IV. Les témoignages rendus à Jésus par Jean-Baptiste d'après le quatrième évangile 542
V. L'entretien du Sauveur avec Nicodème. . . . . 54[illegible]
VI. L'entretien avec la Samaritaine . . . . . 54[illegible]
VII. Le royaume des cieux 546
VIII. La conscience messianique de Jésus 548
IX. L'élection des apôtres 557
X. Le sermon sur la montagne. 561
XI L'éloquence de Jésus. . . . . 56[illegible]
XII. La guérison du serviteur du centurion faussement identifiée avec celle du fils de l'officier royal. . . . . [illegible]
XIII. Les miracles de Jésus et les néo-critiques. 576
XIV. Fausses interprétations attribuées à l'ambassade du précurseur auprès de Jésus 591
XV. L'onction de la pécheresse distincte de celle de Marie, sœur de Lazare 592
XVI. Jésus-Christ traité d'exalté, d'insensé par quelques rationalistes 594
XVII. Notre-Seigneur reçoit la visite de sa mère et de ses frères. 594
XVIII. Les paraboles et les néo-critiques 598
XIX. La tempête apaisée, les démoniaques de Gergésa, l'hémorroïsse et la fille de Jaïre. . . . . 60[illegible]
XX. La multiplication des pains. . . . . 60[illegible]
XXI. La promesse de l'Eucharistie . . . . . 6[illegible]
XXII. Les deux professions de foi de saint Pierre. . . . . [illegible]
XXIII. Il y a eu deux multiplications des pains. . . . . [illegible]
XXIV. La promesse de la primauté et ses adversaires. . . . [illegible]
XXV. Les prophéties de Jésus relatives à sa passion, à sa mort et à sa résurrection. . . . . [illegible]
XXVI. La transfiguration du Sauveur . . . . . [illegible]

Imprimerie LETOUZEY & ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS (VIe).

R. C. Seine 49141

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
BT301.F5 C001 V002
VIE DE N. S. JESUS-CHRIST NOUVELLE ED.
3 0311 00028 3825
2789
WITHDRAWN

BT
301
.F5
6434
AUTHOR Fillion, L V. 2
TITLE VIE DE N. S. JESUS - CHRIST

DATE DUE	BORROWER'S NAME

Fillion, L. Cl.
Vie De N.S. Jesus Chri

232.9.
FIL. Vol. 2.

[redacted]-00028 3825